




BCU - Lausanne
1094422371

LES BIBLIOTHÉQUES FRANÇOISES DE LA CROIX DU MAINE ET DE DU VERDIER

SIEUR DE VAUPRIVAS;

NOUVELLE ÉDITION,

DÉDIÉE AU ROI,

Revue, corrigée & augmentée d'un DISCOURS SUR LE PROGRÈS DES LETTRES EN FRANCE, & des Remarques Historiques, Critiques & Littéraires de M. DE LA MONNOYE & de M. le Président BOUHIER, de l'Académie Françoise; de M. FALCONET, de l'Académie des Belles-Lettres.

Par M. RIGOLEY DE JUVIGNY, Conseiller Honoraire au Parlement de Metz.

TOME CINQUIÈME.





A PARIS,

Chez { SAILLANT & NYON, Libraires, rue S. Jean de Beauvais. MICHEL LAMBERT, Imprimeur, rue de la Harpe, près S. Côme.

M. DCC. LXXIII.

BIBLIOTHÈQUE
FRANÇOISE
DE
DU VERDIER,
TOME TROISIÈME.



BIBLIOTHÉQUE FRANÇOISE D'ANTOINE DU VERDIER.

M A C.

MACE, ou autrement MATHIAS FORTIN, Licencié ès Loix, natif de Lorris en Gastinois, & Lieutenant en la Prevôté Royale de Chastillon sur Yndre, a écrit Traité sur la matière des relevemens, selon les Ordonnances, Droit & Coutumes de France, contenant la manière comment ès Chancelleries de France sont les lettres de relief chacun jour expédiées; & est divisé en trois parties: en la première est traité du Mineur, & en combien de manières il peut être déceu & restitué: en quel temps on peut poursuivre la cassation des contrats: en la seconde de la restitution des Majeurs: & en la troisième, sont examinés en communauté quelques articles concernant la restitution des Mineurs & Majeurs par indivis; imprimé à Paris, *in*-8°. par Vincent Sertenas, 1550. Briève Instruction pour apprendre le style & manière de procéder ès Cours de Parlement & autres

inférieures en toute inſtance & matières, tant Civiles que Criminelles, ſuivant les Ordonnances, Jugemens & Arrêts d'icelles Cours; imprimée à Paris, *in*-8°. par Vincent Sertenas, 1560.

MACLOU DE LA HAYE, Picard, Valet de Chambre du Roi Henri II, a écrit quelques Poëſies; aſſavoir Chant de paix; Chant d'Amour; cinq Blaſons des cinq contentemens en Amour; Sonnets d'Amour; vingt Vœux des vingt beautés de s'amie; Epigrammes & Stances; imprimées à Paris, *in*-8°. par Eſtienne Groulleau, 1553 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 69 & 70.

MADELAINE NEPVEU, Dame des Roches la Mere *. Les Œuvres des Dames des Roches de Poitiers, Mere & fille, imprimées à Paris, *in*-8°. par Abel l'Angelier, 1579. Celles de la Mere, nommée Madelaine Neveu, ſont Epîtres aux Dames, en proſe; Epître à ſa Fille: Odes, en nombre neuf; Sonnets trente-ſix; Epitaphe de ſon Mari; Epitaphe de Monſieur le Comte de Briſſac; Epitaphe du feu ſieur Baron d'Angueruaques. Les ſecondes Œuvres des Dames des Roches, imprimées à Poitiers, *in*-4°. par Nicolas Courtois, 1583, dont celles de la Mere y contenues, ſont Odes, Sonnets & autres vers; & les Ecrits qui s'y voient de la Fille, Epître à ſa Mere; les Vers dorés de Pythagoras; les Enigmes dudit Auteur; Quatrains; Cantique de l'heureuſe Vierge, mere de Dieu; ſecond Cantique; Epître à ſa Mere ſur ſa Bergerie; Bergerie; Epitaphes; Chanſons; deux Dialogues en proſe, le premier de Placide & Severe, le ſecond d'Iris & Paſithée; les Fleurs; Réponſes; Sonnets; la Puce.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, aux Art. Magdelaine Neveu, Tom. II, pag. 71 & ſuiv. & Catherine des Roches, Tom. I, pag. 101.

MALASSIS (Le ſieur de) de Mante, a traduit de Latin en François [1], les cinq Livres de Sevrin Boece, intitulés de la conſolation de Philoſophie; imprimés à Paris, *in*-8°. par Jean

Borel, 1578. Il a traduit aussi les cinq Livres de Ciceron *De finibus bonorum & malorum*, qu'il n'a encore fait imprimer.

[1] Il s'appeloit CHARLES LE BER, Sieur DE MALASSIS, petit Village près de Mante, & fit depuis imprimer sa version des six Livres de Politique, ou Doctrine Civile de Juste-Lipse, *in*-8° chez Marin de Villepoux, à la Rochelle, 1590. (M. DE LA MONNOYE).

METRE VI. du premier Livre.

[Celuy au sein des sillons,
Qui, paresseux, son bled cache,
Quand ses plus ardens rayons,
Phébus sur le Cancre lasche,
Qu'il n'espère se charger
Des fruits que Cérès retranche,
Mais qu'il ébranle la branche
Du chesne, s'il veut manger.
Lorsque le froid Aquilon
Tond des bois la chevelure,
Et que le dos du Sillon
Est endurcy de froidure,
D'odorer ne pense pas,
L'œillet fleury, ni la Rose,
Ou quelque autre fleur enclose,
Car la saison n'en est pas.
Ne pense, par ton labeur,
Que la grappe au scep meurisse;
Au printemps gay de verdeur
C'est assez qu'elle fleurisse;
Car Bacchus peint les raisins
Tant seulement en Automne;
L'autre saison n'est pas bonne
Pour pressurer les bons vins.
Dieu a le temps ordonné
Aux espèces pour produire,
Et de bornes terminé
L'effet qu'on ne peut détruire.
Si de l'ordonné chemin
Les choses vont séparées,
Ou qu'elles soient égarées,
Bonne n'est jamais la fin.

METRE VIII. du second Livre.

Ce qui fait l'ordre tenir
A l'année variable,
Et pareille revenir,
Avec un changement stable,
Et sans le déposséder,
Les saisons s'entrecéder.
Et les pères élémens,
Qui ont qualité contraire
En leurs accords différens,
Ferme treve ensemble faire,
Que Phébus le jour conduit,
Et sa sœur règne la nuit,
Que la mer, en son gyron,
Tient prisonnières ses ondes,
Et jamais ne les voit-on
Errer par-tout vagabondes;
Que ce que le Ciel contient,
Sous une loy se maintient.
Cest amour qui a soucy
De bien régir toute chose,
Au Ciel il commande aussi,
Et de la terre il dispose,
Et dedans la mer il peut
Commander ainsi qu'il veut.
Et, s'il cessoit d'ordonner,
Et de tempérer le monde,
On verroit se ruiner
Bientost la machine ronde,
Qu'un lien tient en accord,
Que dénoueroit le discord.
C'est luy seul qui entretient
Tous les vertueux ensemble,

Et qui les peuples contient ;
Les unit & les assemble ,
Et , sous le joug d'amitié ,
A l'un , à l'autre lié.
C'est lui qui , d'un saint lien ,
D'un feu pudic accompagne ,
Sous les fermes loix d'Hymen ,
L'homme à l'épouse compagne ,
Qui maintient & nous fait voir
Les amis en leur devoir.
Si l'amour veut gouverner
Vos esprits , race mortelle ,
Comme il fait d'accord mener
Au Ciel sa danse éternelle ,
Qui se tourne également ,
Vous vivrez heureusement.

PROSE IV du troisiéme Livre.

[Mais les dignités , me direz-vous , font respecter & rendent dignes d'honneur & révérence ceux qui les obtiennent. Les Magistrats ont-ils bien tant de force , qu'ils puissent loger les vertus en l'esprit de ceux-là qui les exercent? Et en chasser le vice? Véritablement leur coutume n'est pas telle , & ne savent pas bannir la malice , mais plutôt la manifester , & de là vient que bien souvent nous sommes marris & indignés de voir les Magistrats être tenus & exercés par les méchans : & pour cette occasion Catulus voyant assis entre les Sénateurs un Nonius , ne se put tenir de le taxer , & le dédaignant par une Epigramme , le fit connoître tel que si en lui se fussent assemblés tous les vices du monde , l'appelant le contrefait & l'écrouellé. Voyez donc quel déshonneur & quel blâme apportent les dignités aux méchans , & pour certain leur méchanceté seroit moins connue , si leurs états ne les manifestoient & faisoient connoître à un chacun. Mais vous pourriez-vous ranger , encore que vous y fussiez contraint par beaucoup de dangers , à être compagnon de Decoratus , exerçant tous deux ensemble un même Magistrat , le connoissant homme vicieux & bouffon très-dangereux ; & de vrai il n'est pas possible que nous puissions juger ceux-là dignes d'honneur pour raison de leurs Magistrats & offices , lesquels nous connoissons du tout indignes d'iceux. Si vous voyez aucun doué de sapience , pourrez-vous le juger indigne de sapience ? Ou d'être révéré & respecté pour raison d'icelle ? Non certes , car la vertu a une certaine , propre & particulière dignité , dont elle remplit & fait capables ceux auxquels elle est jointe : & pour ce que les honneurs populaires ne peuvent faire cela , il est manifeste qu'ils n'ont d'eux-mêmes aucune beauté , ne dignité. En quoi il faut aviser davantage , que si aucun est d'autant plus vil & abject qu'il est blâmé de plusieurs , ne pouvant les dignités faire respecter les méchans , elles font qu'ils sont plus blâmés & calomniés , les découvrant & faisant connoître à un chacun. Mais il s'en savent bien venger , car ils rendent bien le semblable aux Magistrats , les souillant & diffamant de l'ordure de leurs méchancetés. Mais afin que vous connoissiez cette vraie révérence , ne pouvoir advenir par le moyen de ces dignités , notez ceci : si aucun qui auroit été plusieurs fois Consul , alloit de fortune en pays étranger , & par les Nations barbares , pensez-vous que tel honneur le pût à l'endroit de ceux-là faire vénérable ? Et toutesfois l'on ne peut douter que si les dignités avoient

d'elles-mêmes tant de pouvoir, qu'en quelque lieu que ce fût, ils ne s'éloigneroient jamais de tel office, comme le feu, en quelque lieu que l'on le mette, est toujours chaud; mais d'autant que non leur propre vertu, mais une fausse persuasion des hommes leur attribue cela, elles s'évanouissent soudain qu'elles sont parvenues à ceux-là qui ne les estiment ni tiennent pour dignités. Il est vrai, me direz-vous, que cela arrive entre les Nations étranges, mais encore entre celles-là où elles sont nées, elles ne durent pas toujours. C'étoit anciennement une grande autorité que d'être Maire du Palais, ce n'est à cette heure qu'un nom presque de rien, l'ordre de Sénateur, une grande charge : si quelqu'un, le temps passé, eût pris le soin des vivres du peuple, par une chere année, on le tenoit pour un grand personnage : y a-t-il à présent Office plus abject ? Car, comme nous avons dit ci-devant, cela qui n'a, de soi ni de sa nature, aucune dignité ou honneur qui lui soit propre, ains seulement par opinion de ceux qui en usent, tantôt reçoit splendeur, & puis tout soudain la perd. Donques si les Magistrats ne peuvent faire respecter les hommes, si, par la corruption des méchans qui les exercent, ils enlaidissent, si par succession de temps, ils délaissent d'être honorables, si par l'opinion des personnes ils avilissent; quelle grande beauté y a-t-il que l'on puisse desirer s'ils n'en ont aucune d'eux-mêmes, & s'ils n'en peuvent apporter à ceux qui les possédent?

METRE III. du quatriéme Livre.

Les légers vaissaux
D'Ulysse le Sage,
Errans sur les eaux,
Après grand voyage,
Par un long orage
Ont été poussés,
Le long du rivage,
Rompus & froissés.
Celle qu'on disoit
Avoir pris naissance
Du Soleil, faisoit
Là sa demeurance,
Qui eut la science
De si bien charmer,
Qu'elle avoit puissance
Les corps transformer;
Et point n'ignoroit
Des herbes l'usage,
Qu'elle pressuroit
En certain breuvage,
Changeant le visage
Des nouveaux venus,
En forme sauvage,
Etant inconnus.
L'un d'eux tout soudain
D'un bouc prend la forme;
L'autre en Africain
Lion se transforme;
L'autre se difforme
De la peau d'un loup;
L'autre, tigre énorme
Devient tout à coup.
Mais l'Arcadien
Print pitié d'Ulysse,
L'ostant du lien
Et venin de Circe,
Qui se coule & glisse
Dans ces gens domptés.
Par le maléfice
Des jus enchantés.
En pourceaux changés,
De gland se repaissent,

Toufiours enfangés,
Cérès méconnoiſſent,
Tant la forme laiſſent
De leurs premiers corps,
Que plus n'apparoiſſent
Hommes au dehors.
Mais parmy le cueur,
Au-dedans ancrée,
Eſt quelque vigueur,
Encor reſſerrée,
Et eſt demeurée
Franche du poiſon,
L'ame remparée
D'humaine raiſon.
O que tel ſçavoir
A peu d'efficace,
De qui le pouvoir
Les corps ſeuls efface !
L'eſprit en ſa place
Immué ſe plaint
Du mal que luy braſſe
Le corps en ce point.
Las ! les vices ont
Bien plus de puiſſance,
Qui au corps ne ſont
Seulement offenſe ;
Mais telle nuyſance
Font de leur venin,
Qu'ils oſtent l'uſance
De raiſon en fin.

En la quatriéme Proſe du quatriéme Livre.

Les hommes vicieux retiennent la forme du corps humain ; ils ſe muent & changent néanmoins en bêtes, quant à la qualité de l'ame, &c. Si la méchanceté rend les hommes miſérables, il faut conclure que tant plus le méchant vit, plus il eſt miſérable. Or, ſi nous avons vraiment conclu des misères & infortunes, que tant plus le mal dure long-temps, & plus il eſt grand : il faut croire que la misère eſt infinie, qui eſt éternelle, &c. Celui qui trouve une concluſion mal-aiſée à accorder, il faut, ou qu'il montre que l'une des propoſitions, devant dite, ſoit fauſſe, ou qu'il prouve que la conjonction des propoſitions n'a point aſſez d'efficace ni de force, pour aſſez néceſſairement conclure. Car les choſes devant dites, confeſſées & avouées, il n'y a point d'occaſion d'impugner & débatre la concluſion qui en réſulte, &c. Mais, je vous prie, dites-moi une choſe, après la diſſolution de l'ame & du corps, y a-t-il quelques peines & tourmens réſervés aux ames ? Oui vraiment (dit Philoſophie) & quelques-unes ſont cruellement affligées, pour les punir, & les autres ſont plus doucement traitées, pour les purger ; mais mon intention n'eſt pas de diſputer à cette heure de ces choſes-là, &c. Celui qui fait injure, ſemble plus miſérable, que celui à qui elle elle eſt faite, & l'injure à qui qu'elle ſoit faite, n'eſt pas la misère de celui qui la reçoit, mais de qui la fait, &c.]

MAMBRIANO [1] ROSEO. Le Parangon de vertu, pour l'Inſtitution de tous Princes, Potentats & Seigneurs Chrétiens, contenant en ſommaire les Hiſtoires Hébraïques, Grecques, Latines, antiques & modernes faiſant à ce propos ; pris de

l'Italien de Membrin de la Rose, & mis en François; imprimé à Paris, *in*-8°. par Estienne Groulleau, 1549.

[1] Du Verdier devoit écrire MAMBRINO, & peut-être l'avoit-il écrit, comme le mot MAMBRIN, dont il se sert, le fait présumer. Cet Auteur étoit de Fabriano, dans la Marche d'Ancone *. (M. DE LA MONNOYE).

* Il fut un des Continuateurs de *L'Histoire du Monde* écrite en Italien par *Tarcagnota*, dont la meilleure Edition est celle de 1598, à Venise, chez les Juntes, en 5 vol. *in*-4°. Les trois premiers volumes sont de *Tarcagnota*, le quatrième de *Mambrino Roseo*, depuis l'an 1518, jusqu'à l'an 1559, & le cinquième de *Barth. Dionigi da Fano*, depuis 1559, jusqu'en 1582.

MAMMES GISSÉ, de Langres, a fait Tariffe & concordance des poids de vingt-deux Provinces, les plus pratiqués au temps présent, par les Marchands François, Allemands & plusieurs autres; avec les comptes & rencontres qui enseignent à combien revient toute qualité de chacune marchandise, soit en poids ou en nombre; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Charles Pesnot, 1571.

MANAULD ENGALFRED, Médecin d'Arles, a écrit le Manuel Calendrier, par lequel est facile savoir le lieu & cours du Soleil & de la Lune; ensemble les Fêtes fixes ou mobiles, en l'Eglise Romaine célébrées; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1548 *.

* Ce nom est l'Anagramme de ces trois mots, ANDRÉ UGEL, Flamand.

MANUEL PALEOLOGUE [1]. Cent Préceptes Royaux de l'Empereur Manuel Paléologue, à Jean Paléologue, son fils & Successeur en l'Empire Grec; avec une Description du Printemps: & Propos que tint Tamerlan, à Bajazet, après l'avoir vaincu; représentés par le même Empereur: le tout traduit en François; imprimé à Paris, *in*-16. par Gilles Beys, 1582.

[1] Cet Empereur, après avoir tenu l'Empire trente-cinq ans, le remit, en 1419, à Jean Paléologue, son fils; &, s'étant fait Religieux, mourut l'an 1425. Son Ouvrage fut, en 1578, imprimé à Bâle, *in*-8°. en Grec, avec la Traduction Latine de Jean Leunclaw, à côté. Le titre de ce Livre est: *Imp. Cæs. Manuelis Palæologi Præcepta Educationis Regiæ, ad Joannem filium*. (M. DE LA MONNOYE).

Au Précepte 74.

[Être retenu, eſt autant beau, comme c'eſt un grand mal, d'être inconſidéré. Car pluſieurs ſe ſont endommagés eux-mêmes, non tant par leur fainéantiſe, que par inconſidération, prenant le mal pour le bien. C'eſt ce que l'on dit que les vices ſont attachés aux vertus : & s'y trouve je ne ſais quelle reſſemblance, des uns aux autres. Auſſi n'eſt-il pas autrement difficile d'être trompé, à qui n'y eſt attentif. Vous en trouverez pluſieurs pleins de vaine gloire, leſquels, au lieu de la vertu, ont embraſſé le vice qui lui reſſembloit. J'ai vu une extrême avarice, être nommée ménagerie : & la colère, être tenue pour magnanimité & une infinité d'autres ſemblables. C'eſt pourquoi il faut uſer d'une grande vigilance, pour nous exempter d'une telle impoſture. Car comme il n'y a rien plus profitable aux jeunes, que de s'employer ſérieuſement à l'étude des bonnes choſes : auſſi au contraire n'y a-t-il rien qui nuiſe davantage que l'incurioſité. Et quant à celui qui eſt adonné au ſommeil, qui ſe plaît à coucher mollement, & vivre en oiſiveté, il perdra facilement, & en beaucoup de façons, comme je penſe, ce qui lui aura été acquis, poſſible par le travail de ſon pere, ou qui lui ſera échu caſuellement, d'une part : & n'amaſſera rien du du tout, de ce d'où il n'a encore été jouiſſant, d'autre.]

MARC (SAINT) Évangéliſte *. Le Saint Évangile de notre Seigneur Jeſus-Chriſt, ſelon ſaint Marc, *au nouveau Teſtament.*

* S. Marc, Fondateur de l'Egliſe d'Alexandrie, Diſciple & interprète de S. Pierre, ſelon S. Jérôme, écrivit ſon Evangile, en Grec, l'an de l'Ère Chrétienne 43. Voilà l'opinion la plus commune. D'autres penſent qu'il écrivit en Latin. On n'en doute pas à Veniſe, où l'on croit poſſéder le Manuſcrit Original de S. Marc. Voyez ce qui en eſt dit dans la *Deſcription Hiſtor. & Crit. de l'Italie* de M. l'Abbé Richard, Tom. II, pag. 273, Edit. de 1769. Il eſt cependant plus probable qu'il a écrit en Grec. Cette langue étoit ſi familière à Rome, que les femmes mêmes le parloient, ou au moins l'entendoient. S. Marc raconte à-peu-près les mêmes choſes que S. Matthieu, & S. Auguſtin l'appelle *Matthæi Abbreviator.* Il établit l'Egliſe d'Alexandrie, & lui donna d'abord un grand éclat, par la régularité de ſes exemples & l'exacte diſcipline qu'il y fit obſerver. Les Ménologes Grecs & les Martyrologes Latins s'accordent à dire qu'il fut arrêté à l'Autel, où il offroit le ſaint Sacrifice, & qu'il fut martyriſé.

MARC ANTONIN *. Inſtitution de la vie humaine, dreſſée par Marc Antonin, Philoſophe, Empereur Romain, ou douze Livres de ſa vie, traduits de Latin, par Pardoux du Prat, qui a mis

mis de belles Annotations en marge; imprimée à Lyon, *in*-8°. par la Veuve Gabriel Cotier, 1570.

* Cet excellent Prince naquit l'an 121 de Jesus-Christ, & mourut à Sirmich, en Pannonie, en faisant la guerre aux Marcomans, l'an 180, âgé de cinquante-neuf ans, dont il en avoit régné dix-neuf. Ses *douze Livres de Réflexions* sont, de tous les Ecrits de l'Antiquité profane, ceux qui approchent le plus de la pureté de la Morale de l'Evangile. Les Pensées Morales qu'il nous a laissées, ne sont pas reconnoissables dans le François de Pardoux du Prat; il les faut lire dans la Traduction de M. & de Madame Dacier, où elles sont beaucoup plus agréables pour le style, que dans l'Original. M. Joly, Avocat au Parlement, en a donné une nouvelle Traduction, en 1742, *Paris*, & il a disposé les Réflexions de Marc-Aurèle, selon l'ordre des matières. Il vient d'en annoncer une Edition nouvelle.

MARC ANTOINE DU MURET, Jurisconsulte, natif de Lymoges, maintenant Prêtre, Citoyen de Rome, & lequel y est (j'ose dire) une lumière de notre siécle en éloquence, a fait de doctes Commentaires sur le premier Livre des Amours de Pierre de Ronsard; imprimés à Paris, *in*-4°. & *in*-16. par plusieurs fois, chez Gabriel Buon. Il a écrit aussi Chansons spirituelles, en nombre dix neuf, que Claude Goudimel a mises en musique, à quatre parties; imprimées à Paris, par Nicolas du Chemin, 1555. Oraison ou Harangue pour Antoine & Jeanne, Roi & Roine de Navarre, Duc & Duchesse de Vendôme, au Pape Pie IV; imprimée à Lyon, par Michel Jove, 1561. Oraison prononcée en Latin, devant le Pape Grégoire XIII, touchant la punition des Chefs des Hérétiques rebelles, mise en François par le même Muret; & imprimée à Lyon, par Benoist Rigaud, 1573. Oraison pour Henri III du nom, Roi de France & de Pologne, prononcée en Latin, pardevant notre Saint Pere le Pape, & par lui-même mise en François; imprimée à Paris, *in*-4°. par Federic Morel, 1576. *M. Anton. Mureti Hymnorum sacrorum Liber. Ejusdem alia quædam Poëmatia. Romæ apud Georg. Ferrarium, 1581. Ejus Latina scripta vide apud Gesn.* [1].

[1] Les mots Latins par où du Verdier finit cet Article, lorsqu'il dit, *Vide apud Gesnerum*, ne doivent pas être pris à la lettre, mais entendus, comme s'il y avoit, *Vide apud Gesneri Continuatores*, parce que Gesner, dont la Biblio-

thèque fut imprimée en 1545, n'y a fait, ni pu faire aucune mention de Muret, dont alors il n'avoit encore rien paru. —Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Marc-Antoine du Muret, Tom. II, pag. 74 & ſuiv. (M. de la Monnoye).

MARC ANTOINE PREBONNEAUX, Lymoſin, a écrit Traité ſur la Réfutation des abus, mis en avant par Roch le Baillif, ſurnommé la Riviere, ſur l'Art ſigné & Phyſionomie Herbaire, par lequel eſt montré combien eſt grande l'erreur qu'il introduit en la connoiſſance des plantes & de leurs facultés; imprimé à Paris, *in*-8°. par Gilles Gourbin, 1579.

MARC ANT. ZIMARA [1]: Les Problêmes de Marc Ant. Zimara.

[1] Il étoit de San-Pietro, *in Galatina*, dans la terre d'Otrante, Profeſſeur en Philoſophie à Naples, grand Péripatéticien, contemporain de Niphus, mais enchériſſant de beaucoup ſur lui dans la barbarie du ſtyle. (M. de la Monnoye).

MARC CLAUDE DE BUTET, Savoiſien, a écrit deux Livres de ſes vers; le premier contenant vingt-cinq Odes, & le ſecond trente-une Odes; avec ſon Amalthée, Œuvre de cent vingt-huit Sonnets, imprimés à Paris, *in*-8°. par Michel Fezandat, 1560. L'Amalthée augmentée de beaucoup de Sonnets, & imprimée à Lyon. Il promet le troiſiéme Livre de ſes vers, où il loue la vertu des plus illuſtres perſonnes de ſon pays. Il a auſſi prêt à mettre en lumière, Job, Œuvre Héroïque & grave *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 78 & 79.

En l'Ode quinziéme, du premier Livre, imitée d'Horace.

[*Tous les maux, toute la misère,*
Du Pactol tout l'or fluctueux,
En la fortune moins proſpère,
Ne ſont puiſſans aſſez, pour faire
Abaiſſer un cœur vertueux.
Non des citoyens la menace
Irez comme un torrent émeu,
Ny d'un cruel Tyran la face,
Fiſt-il rougir & mettre en place
Le Taureau d'airain ſur un feu.
Deuſt le ciel, dès la haute cime,
Son grand bâtiment ruiner,

Si bien remparé il s'anime,
Qu'un tant épouvantable abyſme
Le frapperoit, ſans l'étonner.
En tous dangers, contre la chance
De fortune, il peut ſe fermer,
Comme un rocher, que le vent tence,
Quand ſur luy, d'un grand hurt, s'élance
La vague, rage de la mer.

En l'Ode XX.

Tantoſt le renouveau plaiſant
Un eſté couppe-bled nous donne,
Et ſoudain que l'eſté cuiſant
A fait place au vineux Automne,
L'Hyver recourt : ainſi l'heure nous meine,
De jour en jour, à notre mort certaine.

En la ſixiéme Ode du ſecond Livre.

Ce que ton ſort te donne,
Te faſſe tout content ;
Si fortune n'eſt bonne,
Ne te vas tourmentant ;
Ne crains la dernière heure,
Qui nous traîne au trépas :
Combien que le corps meure,
La vertu ne meurt pas.

En l'Ode II.

La nature à tous donne une commune loy ;
Un pouvre crocheteur & un ſuperbe Roi,
Naiſſans, n'apportent rien ; &, quand ils s'en iront,
Rien ils n'emporteront.

Tous nous faudra franchir un paſſage ſemblable,
Tous nous faudra paſſer l'onde non repaſſable,
Voir Syſiphe & Tantal, & la punition
De l'orgueil d'Ixion.

Tandis que les trois Sœurs tireront notre vie,
Loin de l'ambition, loin de la pâle envie,
Vivons nets de péché, &c.

En l'Ode quatorziéme.

L'or fait qu'ores l'avare mère
Vend ſa fille aux ſales Amours ;
L'or fait que l'enfant, de ſon père
Cherche la mort, avant ſes jours ;
L'or fait dans une riche bouche
Entrer le venin trahiſſant ;
L'or fait étrangler dans ſa couche,
Sans cauſe juſte, l'innocent ;
Par or s'achetent les offices,
Pour détruire un pauvre ſouffrant ;
Et ſe vendent les bénéfices,
Comme meubles, au plus offrant.
Par or les honneurs on achete ;
Sans or tu n'auras jamais bien ;
Sans or, en ta juſte querelle,
Ton Advocat ne dira rien.

Bref, mon Lambert, l'or tout maistrise, Chacun veut l'or, chacun le prise,
Maintenant l'or est adoré; Voicy un vray siècle doré.

En l'Amalthée Sonnet.

Du suprême puissant la prudence éternelle,
A l'image de soy, ensouffla la raison
Dans ce terrestre corps, bâti pour sa maison,
Pour estre reconnue en l'œuvre universelle.
Mais ce traistre mutin, à son Roi infidelle,
Tousiours nous va cherchant la mort, & la poison,
S'efforçant captiver en son orde prison
Par folles voluptés, la belle ame immortelle.
Hé Dieu! Hé Dieu! qu'en soy lhomme a de grands discors!
L'esprit, genre divin, tâche à dompter ce corps,
Qui rompant le dur frein, en vains plaisirs veut vivre;
Il croupit tout en terre, & l'autre est desireux
S'en retourner au Ciel. O esprit généreux,
Heureux, sur tous heureux, qui constant te peut suivre!]

MARC PAUL VENITIEN [1]. La Description Géographique des Provinces & Villes plus fameuses de l'Inde Orientale, Mœurs, Loix, & Coutumes des Habitans d'icelles; mêmement de ce qui est sous la domination du grand Cham, Empereur des Tartares: écrite en Latin par Marc Paulo, Gentilhomme Vénitien, & traduite en François par F. G. L. imprimée à Paris, *in*-4°. par Estienne Groulleau, 1556.

[1] Il écrivit en Italien, vers la fin du treizième siècle, la relation de ses voyages, laquelle, d'Italien, ayant été mise en Latin, a depuis été traduite de Latin en François *. (M. DE LA MONNOYE).

* Marco Paolo, fils de Nicolo Paolo, noble Vénitien, vivoit vers l'an 1272. Il voyagea dans la Sirie, la Perse & les Indes, & publia un Livre *de Regionibus Orientalibus*, imprimé avec les Voyages de Jean Mandeville. Voyez sur ses Voyages, & ceux de Nicolas son père, les *Mém. de l'Académie des Inscriptions*, Tom. XVII, pag. 130.

MARC [1] Tulles CICERON *. *Voyez* Laurens de Premierfait, David Miffant, Antoine Macaut, Estienne Dolet, Estienne le Blanc, Jean Colin, Robert du Souchey, Loys Meigret, Blaise de Vigenere, Guy le Fevre.

[1] Le Catalogue souvent allégué des Livres de Madame la Princesse,

rapporte, pag. 13, une ancienne verſion manuſcrite, par Jean de Frenver, des *Livres de l'Amitié, de la Vieilleſſe* & *des Offices.* Du Verdier, qui n'a point connu ce Traducteur, indique ici ceux qu'il a connus. La Traduction la plus ample, qui, dans le ſiècle dernier, ait été faite des Ouvrages de Cicéron, eſt celle de du Ryer. Il en a paru d'autres depuis ce temps, plus ou moins étendues, de MM. *d'Ablancourt, Patru, Giry, Caſſagnes, Saint-Réal, du Bois, Regnier des Marais, Montgault, Morabin, Maſſon, d'Olivet, le Préſident Bouhier,* &c. auxquelles le public éclairé a bien ſu rendre le témoignage de l'eſtime qui leur eſt dûe. Cicéron eſt mort 43 ans avant la venue de Jeſus-Chriſt. (M. de la Monnoye).

* Nous ne nous arrêterons pas à parler ici des circonſtances de la vie & de la mort de ce célèbre Orateur, ſi connu par ſes Ouvrages, & par tout ce que l'on a écrit à ſon ſujet ; nous nous contenterons de rapporter ce que dit S. Jérôme, en deux mots, ſur l'idée que l'on doit ſe faire du mérite de Cicéron : *Demoſthenes Ciceroni præripuit ne primus eſſet, Cicero Demoſtheni ne ſolus.* Les détracteurs de Cicéron ſont moins connus. Nous en allons dire quelque choſe. L'Orateur Calvus, ſon contemporain, le regardoit comme un Harangueur avantageux & ſans force. Aſinius Pollion, autre Orateur de quelque mérite, fit tout ce qu'il put pour obſcurcir la gloire de Cicéron par ſes critiques amères. Aſinius Gallus, fils de Pollion, donnoit hautement la préférence à ſon père ſur l'Orateur Romain. Sénèque le Philoſophe, dont le ſtyle étoit ſi oppoſé à l'élégance noble & majeſtueuſe de Cicéron, regardoit ſa manière comme lâche, embarraſſée, traînante & monotone, finiſſant toujours par les mêmes nombres. L'Empereur Adrien, qui ſe piquoit d'être Orateur & Poëte, préféroit Caton à Cicéron ; ſans doute qu'il avoit des raiſons perſonnelles, pour porter un pareil jugement. On peut juger de ſon goût par les efforts qu'il fit, pour faire ſubſtituer dans les Ecoles, à la lecture d'Homère, celle d'un certain *Antimaque*, Poëte Grec, contemporain de Platon, ſi obſcur dans ſes compoſitions, que ſes auditeurs l'abandonnoient, dès qu'il commençoit à parler. Les plus célèbres Ecrivains doivent ſe conſoler des critiques, ſouvent injuſtes, que l'on fait de leurs Ouvrages, en voyant que Cicéron lui-même eut pour détracteurs, des Auteurs qui ne manquoient pas de mérite, mais que la jalouſie ſeule portoit à le déprimer autant qu'ils le pouvoient. C'eſt ainſi que de nos jours les détracteurs des Boſſuet, des Corneille, des Boileau, des Jean-Baptiſte Rouſſeau, cherchent à anéantir la gloire de ces grands hommes.

MARC VALERE MARTIAL *. Epigrammes imitées de Martial par Marot, par Jean de la Geſſe, & autres Poëtes François [1].

* *Marcus Valerius Martialis* naquit à Bilbilis, ancienne Ville d'Eſpagne, dont on voit aujourd'hui les ruines auprès de Calatayud, en Arragon. Il étoit de l'Ordre des Chevaliers. Il vint à Rome à l'âge de vingt-un

ans, plût par ses talens aux Empereurs Tite & Domitien, qui l'élevèrent aux honneurs civils, à la Préture; se voyant négligé sous Trajan, il se retira en Espagne, où il mourut âgé d'environ soixante-deux ans, l'an de Jesus-Christ 112, ou à peu près. — Pline le jeune portoit de lui ce jugement: *Fuit ingeniosus, acutus, acer, & qui plurimùm in scribendo & salis haberet & fellis, neque candoris minùs.* Epist. 21, Lib. III ad Elsevir. Personne n'a mieux jugé que lui-même de ses Ouvrages, lorsqu'il a dit: *Sunt bona, sunt quædam mediocria, sunt mala plura.*

[1] L'Abbé de Marolles a donné en prose une version fort insipide des Epigrammes de Martial. Costar en a paraphrasé quelques-unes, aussi en prose, avec plus de succès. En mon particulier, j'en ai choisi quelque 200, que j'ai mises en vers *, ne prenant que la pensée du Poëte, sans m'attacher à la lettre. (M. DE LA MONNOYE).

* Elles ont été imprimées dans l'Edition des Œuvres de M. de la Monnoye, de 1770, *in*-4°. 2 vol. & *in*-8°. 3 vol. à la Haye, ou plutôt à Paris.

MARC VITRUVE POLLION [1]. Architecture. Voy. JEAN GARDET.

[1] Cet habile Architecte vivoit du temps de l'Empereur Auguste. L'Abrégé, que Jean Gardet, aidé de Dominique Bertin, fit, en 1567, de Vitruve, peut avoir servi d'exemple à Claude Perrault, de faire un Abrégé des dix Livres du même Auteur, après en avoir donné la Traduction entière, imprimée, pour la première fois, en 1673; &, pour la seconde, en 1684. Despréaux, qui n'aimoit pas les Perraults, a voulu, dans sa dixième Réflexion sur Longin, rabaisser le mérite de cette Traduction, qu'un plus redoutable adversaire, Adrien Auzout, homme très-habile en Architecture, mort au mois de Juin, à Rome, 1691, menaçoit d'une forte critique, qui n'a pourtant point paru. (M. DE LA MONNOYE)

MARCEL DONAT [1]. Traité de la Vertu de la Racine nouvelle de Mechioacan, &c. Voyez PIERRE TOLET.

[1] C'est un Médecin de Mantoue, qui, en 1569, y fit imprimer, *in*-4°. un Traité *de Radice purgante, quam Mechiocan vocant*, traduit, l'an 1572, par Pierre Tolet, dont nous avons parlé dans les notes sur La Croix du Maine, au mot PIERRE TOLET, Tom. II, pag. 330. Je dirai ici seulement, touchant cette plante, qu'elle naît dans la Galice-Neuve, Province de l'Amérique Septentrionale, & qu'elle n'a été appelée *Mechoacan*, que parce que les peuples de la Province de ce nom en ayant reconnu la vertu, en ont usé les premiers. —Voy. les notes sur la Préface de Du Verdier, Tom. III, p. xxxvij. (M. DE LA MONNOYE).

MARCELLUS PALINGENIUS [1]. Recueil de plusieurs

Discours tirés du Zodiaque de la vie *, de Marcellus Palingenius, Médecin du Duc de Ferrare, & traduits en vers François par Scévole de sainte Marthe.

[1] J'ai remarqué sur Baillet, pag. 343 du 4e volume, Art. 1259, que le titre de l'Ouvrage de Palingène devoit être ainsi ponctué, *Marcelli Palingenii Stellati, Poëtæ doctissimi, Zodiacus vitæ*, où le nom de *Stellatus* ne lui est pas donné par rapport aux Etoiles du Zodiaque, comme l'a cru Baillet, mais parce qu'il étoit né à la Stellada, dans le voisinage de Ferrare. On reconnoît par les derniers vers de son neuvième Livre, qu'il travailloit, en 1530, à son Poëme. Les médisances qu'il y répandit contre les Moines, les Prêtres, & les Papes mêmes, furent cause qu'on déterra son cadavre, & qu'on le brûla. Postel, dans son Livre *de Rationibus Spiritûs Sancti*, au lieu de *Palingenius*, écrit toujours *Palingenesius*. Comme ce Livre de Postel est rare, & que le jugement qu'il y porte de Palingène, Chap. 4 du Liv. I de l'Ouvrage, est curieux, je le rapporterai ici tout au long: *De Palingenesio certè pudet dicere, quum alioquì sit omni humanarum rerum cognitione instructissimus; verum unà Lucretium, Christum & Lutherum videtur velle confundere & probare. Ait mundum non esse hominis causâ factum, esseque in errore qui id dicat. Imò est in maximo qui contra id asserat.* On peut encore, touchant Palingène, voir *Delrio*, 2. *Disquis. Mag. Quæst.* 2. Mais, une chose à ne pas omettre, c'est qu'on a depuis peu découvert que *Marcello Palingenio* n'étoit que l'Anagramme de *Pier-Angelo Mançoli*, véritable nom de l'Auteur du *Zodiaque de la vie humaine*. (M. DE LA MONNOYE).

* C'est à M. *Facciolati*, savant de Padoue, qu'on est redevable de la découverte du vrai nom de Palingène. Il en fit part à M. Heumann, dans une lettre qu'il lui écrivit, en 1725. (Voy. Bibliothèque Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. VII, pag. 54.) Scévole de Sainte-Marthe avoit traduit, ou imité plusieurs morceaux du Poëme de Palingène; & ces Essais parurent dans les Œuvres de Sainte-Marthe, publiées, en 1571, *in*-8°. Ils empêchèrent *Jean Avril* de continuer de traduire ce Poëme, & même d'en publier les deux premiers Livres, qu'il avoit déjà traduits. (Voy. *LA CROIX DU MAINE*, Tom I, pag. 445, à l'Article de JEAN AVRIL, & la note de M. de la Monnoye). M. de Riviere, Conseiller au Parlement de Rennes, fut plus hardi, & publia à Paris, en 1619, *in*-8°. en vers François, le *Zodiaque de la vie humaine*, plutôt imité que traduit, & ses vers ne sont guère supportables aujourd'hui, malgré les grands éloges qu'on leur donna, quand ils parurent. Enfin M. de la Monnerie en publia une Traduction en prose, à la Haye, en 1732, *in*-8°. & une nouvelle, *revue, corrigée, augmentée de Notes Historiques, Critiques, Politiques, Morales, & sur autres grandes Sciences*, *in*-12. 2 vol. Cette Traduction est mauvaise. Au reste, les Notes Alchimiques, dont M. de la Monnerie a enrichi sa version, peuvent rendre

ſon Ouvrage intéreſſant pour les perſonnes qui s'occupent de l'Alchimie, & qui y trouvent des attraits.

MARCHEBRUSC, Gentilhomme de Poitou, vint habiter en Provence avec ſa mere, qui étoit la plus brave courtiſanne qui fut de longtemps en Provence, iſſue de la maiſon des Chabbots, noble & très-ancienne race de Poitiers, étoit ſavante & la plus fameuſe Poëte en langue Provençale, & ès autres vulgaires, autant qu'on eût pu deſirer : tenoit Cour d'Amour ouverte, en Avignon, où ſe trouvoient tous les Poëtes, Gentilshommes & Gentilsfemmes du pays ; pour ouir les définitions des queſtions, & tenſons d'Amours qui y étoient propoſées & envoyées par les Seigneurs & Dames de toutes les marches & contrées de l'environ. Celui des Poëtes de ce temps, qui pouvoit recouvrer un Chant ou un Sonnet qu'elle eut fait, s'eſtimoit trop heureux: elle eut ce ſeul fils, nommé Marchebruſc, non moins bon Poëte que la mere, fut facile & doux en ſa poëſie : a fait un Traité intitulé *De la Natura d'Amour*, auquel il décrit parfaitement tous les abus d'amour, toutes ſes forces, ſes changemens, ſes effets incertains, toutes ſes imperfections, & tous les biens, & les maux qui en procédent. Le Monge des Iſles d'Or, tient que c'eſt la mere qui a fait & compoſé ce Traité : & que ce Poëte en a fait un autre intitulé *Las Taulas d'Amour.* La mere & le fils chantoient & fleuriſſoient en Avignon, du temps que Clément VI du nom, Pape, y préſidoit, qui fut preſque du même temps que Jehanne première du nom, fille d'un fils du Roi Robert, Roine de Naples, & Comteſſe de Provence, fit étrangler ſon mari Andréas, frere de Loys, Roi d'Hongrie, en l'an 1346. Aucuns ont écrit que les Sonnets que Pétrarque fit contre Rome, étoient faits contre la mere de ce Marchebruſc, qu'il a nommée *Roma, l'avara Babylonia*, *Malvagia*, *Nido di tradimento*, *fontana di dolore*, & pluſieurs autres paroles fort aigres. Le Monge de Montmajour l'a nommée *La Palharda d'Amor.*

MARGUERITE, très-illuſtre Roine de Navarre, ſœur du très-

très-Chrétien Roi, François I de ce nom, Duchesse d'Alençon, épouse en seconde nôce de très-illustre Henri d'Albret, Roi de Navarre; au reste Princesse qui a été souverainement parfaite en poësie, docte en philosophie, consommée en l'Ecriture sainte, jusques à en rendre les plus savans émerveillés; a écrit, en sa langue, autant doctement (selon que portoit le temps auquel elle vivoit) que les Grecs ou les Latins ont fait en la leur: de manière que tout homme de savoir & bon jugement, qui lira ses Œuvres sans savoir qui les a faites, ne les jugera être de la composition d'une femme, mais bien plutôt de quelque très-grave & très-profond Docteur. Car comme elle passoit toutes celles de son sexe en vivacité d'esprit, & avoit, en un corps féminin, un cœur héroïque & viril; ainsi employoit-elle le temps aux Arts, dignes de l'occupation des plus excellens hommes de son temps. Ses Œuvres poëtiques ont été ramassées & mises ensemble après son décès, à la diligence de Simon Sylvius, dit de la Haye, son Valet-de-chambre, qui les a fait imprimer, en un volume, *in*-8°. à Lyon, par Jean de Tournes, 1547, sous le titre suivant: Marguerites de la Marguerite des Princesses, très-illustre Roine de Navarre.

Ce qui y est contenu:

Le Miroir de l'Ame pécheresse: Discord de l'esprit & de la chair: Oraison de l'Ame fidèle à son Seigneur Dieu: autre Oraison à notre Seigneur Jesus-Christ: Comédie de la Nativité de Jesus-Christ, en laquelle sont entreparleurs Joseph, Marie, trois Hôtes, cinq Anges, Dieu, Sophron, Elpison, Nephale, Bergers, Philetine, Cristilla, Dorothée, Bergeres, Sathan: Comédie de l'Adoration des trois Rois, à Jesus-Christ; où sont introduits, qui entreparlent, Dieu, Philosophie, Tribulation, Intelligence Divine, Balthasar, Melchior, Gaspar, Inspiration, les Serviteurs des Rois, Hérode, le Hérault d'Hérode, deux Docteurs: Marie, trois Anges, Dieu. Comédie des Innocens: Comédie du désert: le Triomphe de l'Agneau: Complainte

pour un prisonnier: Chansons spirituelles: la Fable des Satyres & Nymphes de Diane: 4 Epîtres au Roi son frère: Epîtres au Roi de Navarre: les 4 Dames & les 4 Gentilshommes: Comédie où sont introduits deux filles, deux mariées, la vieille, le vieillard, & les quatre hommes: Farce de Trop, Prou, Peu, Moins: la Coche: l'Umbre: la Mort & Résurrection d'Amour: Réponse à la Chanson *Je vous supplie entendez-moi*: Eclogue composée par très-Chrétienne Princesse Marguerite de France, Roine de Navarre, imprimée hors le volume de ses Marguerites, à Pau, *in*-4°. par Jean de Vingles, 1552; les Bergers y introduits sont nommés, Securus, premier Berger, Amarissime Bergere, Agapi, second Berger; Paraclesis. Elle a écrit aussi en prose un Livre de Contes ou Nouvelles, auquel, se jouant sur les actes de la vie humaine, elle a laissé si belles Instructions, qu'il n'y a celui qui n'y trouve matiere d'érudition: & si a (selon tout bon jugement) passé Boccace, ès beaux Discours qu'elle a faits sur chacun de ces Contes: ainsi que dit Claude Gruget; qui l'a remis en son vrai ordre, & l'a fait imprimer à la seconde édition, sous titre tel: l'Heptameron, ou Histoire des Amans fortunés, des Nouvelles de très-illustre Princesse Marguerite, Roine de Navarre; imprimé à Paris, *in*-4°. par Gilles Robinot, 1576 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot MARGUERITE DE VALOIS, Tom. II, pag. 84 & suiv.

En l'Oraison de l'Ame fidele, qui contient plus de 1500 vers.

[Seigneur, duquel le siège sont les Cieux;
Le marchepied, la terre & ces bas lieux,
Qui en tes bras enclos le firmament,
Qui es tousiours nouveau, antique & vieux,
Rien n'est caché au regard de tes yeux;
Au fond du roc tu vois le diamant,
Au fond d'Enfer ton juste jugement,
Au fond du Ciel ta majesté reluire,
Au fond du cœur le couvert pensement,
Qui est celui qui te voudrait instruire?
Plus qu'un éclair ton œil est importable,
Plus qu'un tonnerre est ta voix effroyable,

Plus qu'un grand vent ton esprit nous étonne,
Plus que foudre est ton coup inévitable,
Plus que mort est ton ire épouvantable,
Plus que nul feu ton courroux peine donne :
Tu penses, veux & fais, & si ordonnes
Ce qu'il te plaît ; tuer, ressusciter,
Est en ta main, dont l'œuvre est toujours bonne ;
Qui est le sot qui pense y résister?
Plus qu'un Soleil, ton regard est luisant ;
Plus qu'un beau jour ton visage est plaisant,
Plus que rosée au cœur ton esprit doux, &c.

Et un peu plus bas :

Seigneur, Cuider a voulu entreprendre
De ta hauteur sens & puissance entendre,
Et deviser de tes graces & biens ;
Mais il auroit besoin premier d'apprendre
Que c'est de lui, & dedans soi descendre ;
Lors trouveroit que s'il est, il est Rien.
Rien que peut-il ? moindre est que fange & fien ;
Mais si ce Rien au vrai se cognoissoit,
Rien, & toi Tout, &c.

En l'Heptameron.

Punition, plus rigoureuse que la mort, d'un mari envers sa femme adultère.

Nouvelle XXXII.

Le Roi Charles VIII de ce nom envoya en Allemagne un Gentilhomme, nommé Bernage, Seigneur de Cyvré, près d'Amboise, lequel, pour faire bonne diligence, & avancer son chemin, n'épargnoit jour, ne nuit ; ensorte qu'un soir bien tard, arriva au Château d'un Gentilhomme, où il demanda logis, ce qu'à grande peine peut avoir. Toutefois, quand le Gentilhomme entendit qu'il étoit serviteur d'un tel Roi, s'en alla au-devant de lui, & le pria de ne se mal contenter de la rudesse de ses gens ; car, à cause de quelques parens de sa femme, qui lui vouloient mal, il étoit contraint tenir sa maison ainsi fermée au soir. Ledit Bernage lui dit l'occasion de sa légation, en quoi le Gentilhomme s'offroit de faire tout service, à lui possible, au Roi, son maître, & le mena dedans sa maison, où il le logea & festoya honorablement. Et, étant heure de souper, le Gentilhomme le mena en une salle tendue de belle tapisserie ; &, ainsi que la viande fut apportée sur la table, vit sortir de derrière la tapisserie une femme, la plus belle qu'il étoit possible de re-

garder ; mais elle avoit la tête toute tondue, le demeurant du corps habillé de noir, à l'Allemande. Après que le Gentilhomme eut lavé avec ledit Bernage, l'on apporta de l'eau à cette Dame, qui lava, & s'en alla seoir au bout de la table, sans parler à nul, ni nul à elle. Le Seigneur de Bernage la regarda bien fort, & lui sembla l'une des plus belles Dames qu'il eût jamais vue, sinon qu'elle avoit le visage bien pâle, & la contenance fort triste. Après qu'elle eut un peu mangé, demanda à boire, ce que lui apporta un serviteur de céans, dedans un émerveillable vaisseau, car c'étoit la tête d'un mort, de laquelle les pertuis étoient bouchés d'argent, & ainsi but deux ou trois fois la Damoiselle. Après qu'elle eut soupé & lavé les mains, fit une révérence au Seigneur de la maison, & s'en retourna derrière la tapisserie, sans parler à personne. Bernage fut tant ébahi de voir chose si étrange, qu'il en devint tout triste & pensif. Le Gentilhomme, qui s'en apperçut, lui dit : Je vois bien que vous vous étonnez de ce qu'avez vu en cette table; mais, vu l'honnêteté que j'ai trouvée en vous, je ne vous veux celer que c'est, afin que vous ne pensiez qu'il y ait en moi telle cruauté, sans grande occasion. Cette Dame, que vous voyez, est ma femme, laquelle j'ai plus aimée que jamais homme ne pourroit aimer la sienne, tant que, pour l'épouser, j'ai oublié toute crainte, ensorte que je l'amenai ici, malgré ses parens. Elle aussi me montroit tant de signes d'amour, que j'eusse hasardé dix mille vies, pour la mettre céans à son aise & au mien, où nous avons vécu long-temps en tel repos & contentement, que je me tenois le plus heureux Gentilhomme de la Chrétienté. Mais, en un voyage que je fis, où mon honneur me contraignoit aller, elle oublia tant le sien, sa conscience, & l'amour qu'elle avoit en moi, qu'elle fut amoureuse d'un jeune Gentilhomme que j'avois nourri céans, dont, à mon retour, je m'en cuidai appercevoir. Si est-ce que l'amour, que lui portois, etoit si grande, que je ne me pouvois défier d'elle, jusqu'à ce que l'expérience m'ouvrît les yeux, & visse ce que je craignois plus que la mort. Parquoi l'amour que je lui portois fut convertie en fureur & désespoir; de sorte que je la guettai de si près, qu'un jour, feignant aller dehors, je me cachai en la chambre où maintenant elle demeure, en laquelle, bientôt après mon partement, se retira, & y fit venir ce jeune Gentilhomme, lequel je vis entrer avec la privauté, qui n'appartient qu'à moi avoir à elle. Mais, quand je vis qu'il vouloit monter sur le lit auprès d'elle, je failli dehors, & le pris entre ses bras, où je le tuai. Et, pource que le crime de ma femme me sembla si grand, que telle mort n'étoit suffisante pour la punir, je lui ordonnai une peine, que je pense qu'elle a plus désagréable que la mort : c'est de l'enfermer en la chambre où elle se retiroit pour prendre ses plus grands délices, & en la compagnie de celui qu'elle aimoit trop mieux que moi, auquel lieu je lui ai mis dedans une armoire tous les os de son ami, pendus, comme une chose précieuse, en un cabinet ; &, afin qu'elle n'en oublie la mémoire, en buvant & mangeant, lui fais servir à table tout devant moi, en lieu de coupe, la tête de ce méchant, à ce qu'elle voie

vivant, celui qu'elle fait son mortel ennemi par sa faute, & mort, pour l'amour d'elle, celui duquel elle avoit préféré l'amitié à la mienne ; & ainsi elle voit à dîner & souper les deux choses qui plus lui doivent déplaire, l'ennemi vivant, & l'ami mort, & tout par son péché. Au demeurant, je la traite comme moi, sinon qu'elle va tondue ; car l'ornement des cheveux n'appartient à l'adultère, ne le voile à l'impudique, parquoi s'en va rasée, montrant qu'elle a perdu l'honneur, la chasteté & pudicité. S'il vous plaît prendre la peine de la voir, je vous y menerai. Ce que fit volontiers Bernage, & descendirent en bas, & trouvèrent qu'elle étoit en une très-belle chambre, assise toute seule devant un feu. Le Gentilhomme tira un rideau qui etoit devant une grande armoire, où il vit pendus tous les os d'un homme mort. Bernage avoit grande envie de parler à la Dame ; mais, de peur du mari, il n'osa. Ce Gentilhomme, qui s'en apperçut, lui dit : S'il vous plaît lui dire quelque chose, vous verrez quelle phrase & parole elle a. Bernage lui dit à l'heure, Madame, si votre patience est égale au tourment, je vous estime la plus heureuse femme du monde. La Dame, ayant la larme à l'œil, avec une grace tant humble, qu'il n'étoit possible de plus, lui dit : Monsieur, je confesse ma faute être si grande, que tous les maux que le Seigneur de céans (lequel je ne suis digne de nommer mari) me sauroit faire, ne me sont rien, au prix du regret que j'ai de l'avoir offensé ; &, en disant cela, se print fort à plorer. Le Gentilhomme tira Bernage par le bras, & l'emmena. Le lendemain au matin s'en partit, pour aller faire la charge que le Roi lui avoit donnée. Toutefois, disant adieu au Gentilhomme, ne se put tenir de lui dire : Monsieur, l'amour que je vous porte, & l'honneur & privauté que vous m'avez faite en votre maison, me contraignent vous dire qu'il me semble (vu la grande repentance de votre pauvre femme) que vous lui devez user de miséricorde, & aussi que vous êtes jeune, & n'avez nuls enfans, & seroit grand dommage de perdre une telle maison que la vôtre, & que ceux, qui ne vous aiment peut-être point, en fussent héritiers. Le Gentilhomme, qui avoit délibéré de ne parler jamais à sa femme, pensa longuement au propos que lui tint le Seigneur de Bernage, & enfin connut qu'il lui disoit vérité, & lui promit que, si elle persévéroit en cette humilité, il en auroit quelquefois pitié. Ainsi s'en alla Bernage faire sa charge. Et, quand il fut retourné devers le Roi, son maître, lui fit tout au long le conte, que le Prince trouva tel comme il disoit ; &, entr'autres choses, ayant parlé de la beauté de la Dame, envoya son Peintre, nommé Jean de Paris, pour lui rapporter au vif cette Dame, ce qu'il fit, après le consentement de son mari, lequel, après longue pénitence, pour le desir qu'il avoit d'avoir enfans, & par la pitié qu'il eut de sa femme, qui, en si grande humilité, recevoit cette pénitence, la reprit avec soi, & en eut depuis beaucoup de beaux enfans. Mes Dames, si toutes celles à qui pareil cas, comme à elle, est advenu, buvoient en tels vaisseaux, j'aurois grand peur que beaucoup de coupes dorées fussent converties en têtes de morts. Dieu nous en veuille garder ; car, si sa bonté ne nous retient, il

n'y a aucune d'entre vous qui ne puisse faire pis ; mais, ayant confiance en lui, il gardera celles qui confessent ne se pouvoir par elles-mêmes garder. Et celles, qui se confient en leurs forces & vertus, sont en grand danger d'être tentées, jusqu'à confesser leur infirmité, & vous assure qu'il s'en sont vues plusieurs que l'orgueil a fait trebucher en tel cas, dont l'humilité sauvoit celles que l'on estimoit les moins vertueuses. Et dit le vieil proverbe que ce que Dieu garde, est bien gardé. Je trouve, dit Parlamente, cette punition autant raisonnable, qu'il est possible ; car, tout ainsi que l'offense est pire que la mort, aussi est la punition pire que la mort. Je ne suis pas de votre opinion, dit Emarsuitte, car j'aimerois mieux voir toute ma vie les os de tous mes serviteurs en mon cabinet, que de mourir pour eux, vu qu'il n'y a méfait, ne crime qui ne se puisse amender ; mais, après la mort, n'y a point d'amendement. Comment sauriez-vous amender la honte, dit Longarine ? car vous savez que, quelque chose que puisse faire une femme, après un tel méfair, ne sauroit réparer son honneur. Je vous prie, dit Emarsuitte, dites-moi si la Madelaine n'a pas plus d'honneur maintenant entre les hommes, que sa sœur, qui étoit Vierge ? Je vous confesse, dit Longarine, qu'elle est louée entre nous de la grande amour qu'elle a portée à Jesus-Christ, & de sa grande pénitence ; mais si lui demeure-t-il le nom de pécheresse. Je ne me soucie, dit Emarsuitte, quel nom les hommes me donnent ; mais, que Dieu me pardonne, & mon mari aussi, il n'y a rien pourquoi je vousisse mourir. Si cette Damoiselle aimoit son mari, comme elle devoit (dit Dagoucin) je m'ébahis qu'elle ne mouroit de deuil, en regardant les os de celui, à qui, par son péché, elle avoit donné la mort. Comment, Dagoucin, dit Simontault, êtes-vous encore à savoir que les femmes n'ont amour, ni regret ? Oui, dit-il, car jamais je n'ai osé tenter leur amour, de peur d'en trouver moins que je desire. Vous vivez donc de foi & d'espérance, dit Nomerfide ? comme le pluvier du vent, vous êtes bien aisé à nourrir. Je me contente, dit-il, de l'amour que je sens en moi, & de l'espoir qu'il y a au cœur des Dames ; mais, si je le savois, comme j'espére, j'aurois si extrême contentement, que je ne le pourrois porter sans mourir. Gardez-vous bien, dit Guebron, de la peste, car de cette maladie-là je vous assure, &c. Mais je voudrois savoir à qui Mademoiselle Oisille donnera sa voix. Je la donne, dit-elle, à Simontault, lequel, je sais bien, n'épargnera personne. Autant vaut, dit-il, que vous mettiez assus que je suis un peu médisant. Si ne lairrai-je à vous montrer que ceux, que l'on disoit médisans, ont dit vérité. Je crois, mes Dames, que vous n'êtes si sottes de croire en toutes les nouvelles que l'on vous vient conter, quelque apparence qu'elles puissent avoir de sainteté, si la preuve n'y est si grande, qu'elle ne puisse être remise en doute. Aussi, sous espèce de miracle, y a bien souvent des abus.]

MARGUERITE DE CAMBIS, Veuve du Seigneur & Baron d'Aygremont en Languedoc, a traduit d'Italien, Epître

du Seigneur Jean George Tryffin, de la vie que doit tenir une Dame veuve; imprimée à Lyon, *in*-16. par Guillaume Roville, 1554. Epître Confolatoire de l'exil, envoyée par Jean Boccace, au Seigneur Pino de Roffi; imprimée à Lyon, *in*-16. par Guillaume Roville, 1556.

MARIE DE CLEVES [1]. L'Oraifon & Remontrance de haute & puiffante Dame Marie de Cleves, fœur de très-haut & puiffant Seigneur le Duc de Cleves & de Gueldres, faite au Roi d'Angleterre & à fon Confeil, traduite en François; imprimée à la Rivour, *in*-4°. par Nicole Paris, Imprimeur de Meffire Jean de Luxembourg.

[1] Elle étoit fille de Clèves, Duc de Nevers, mort l'an 1561, & femme de Henri de Bourbon, premier du nom, Prince de Condé, mort l'an 1588. Elle mourut l'an 1586 *. (M. DE LA MONNOYE).

* M. de la Monnoye fe trompe fur quelques dates. François de Clèves, père de Marie, mourut le 15 Février 1562. Marie de Clèves, fa fille, mariée au Prince de Condé, au mois de Juillet 1572, mourut en couches à Paris, le 30 Octobre 1574. Le Prince de Condé fe remaria, le 16 Mars 1586, à Charlotte-Catherine de la Tremoille.

MARIE DE FRANCE, fut une Trouverre, laquelle ne portoit ce furnom, pource qu'elle fût du fang des Rois; mais pource qu'elle étoit native de France, ainfi qu'elle dit:

Au finement de cet écrit,
Me nommerai par remembrance,
Marie ai nom, fi fuis de France.

Elle mit en vers François les Fables d'Efope, moralifées, qu'elle dit avoir tranflatées d'Anglois en François.

Por l'amour au Comte Guillaume,
Le plus vaillant de ce Royaume.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, au même Article, Tom. II, pag. 89.

MARIE DE ROMIEU, fœur de Jaques de Romieu, ci-devant nommé. Les premiéres Œuvres poëtiques de Marie de Romieu de Vivarez, efquelles fe voit un Difcours, que l'excellence de la

femme ſurpaſſe celle de l'homme *: ce qui lui ſera accordé; imprimées à Paris, *in*-12. par Lucas Breyer, 1581.

* Marie de Romieu, Demoiſelle d'une famille noble du Vivarès, voulut prouver, dans ſon *Brief Diſcours*, en vers, *que l'excellence de la femme ſurpaſſe celle de l'homme*, ce qu'elle prouve, 1°. par la modeſtie, la candeur, la bonne foi, la douceur, qu'elle prétend être le partage des femmes; 2°. par les faits d'armes, dans leſquels elles ont ſurpaſſé les Héros les plus célèbres; 3°. par les exemples tirés de l'Hiſtoire Sacrée & Profane. Elle adreſſe ce petit Poëme à ſon frère, Jacques de Romieu, en réponſe à une Satire contre les femmes, qu'il avoit envoyée de Paris dans le Vivarès. Il le fit imprimer, & y joignit quelques autres pièces de ſa façon. Il annonçoit encore d'autres Poëſies de ſa ſœur, qui n'ont point vu le jour. —Voy. La Croix du Maine, à l'Article de Marie de Romieu, Tom. II, pag. 89, & la Biblioth. Franç. de M. l'Abbe Goujet, Tom. XIII, pag. 272.

MARIE DE STUART. La Harangue de très-illuſtre Princeſſe Marie de Stuart, Roine d'Eſcoſſe, Douairiere de France, par elle faite, & prononcée en l'Aſſemblée des États de ſon Royaume, tenus au mois de Mai 1563; imprimée à Reims, par Jean de Foigny. Méditation faite par la Roine d'Eſcoſſe, Douairiere de France, recueillie d'un Livre des Conſolations Divines, compoſé en Latin par l'Evêque de Roſſe, & miſe en rime Françoiſe; imprimée à Paris, avec ledit Livre des Conſolations, *in*-8°. par Pierre l'Huillier, 1374 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 90.

MARIN BARLET *. Voyez aux Harangues Militaires de Belleforeſt & auſſi l'Hiſtoire de Caſtriot, dit Scanderbeg, traduite de ſon Latin.

* Il étoit de Scutari (*Scodrenſis*). Il compoſa en Latin l'Hiſtoire du Siége de cette Ville, imprimée, en 1504, à Veniſe, *in*-4°. & à Baſle, en 1556. Il écrivit auſſi, en la même langue, la *Vie de Scanderberg*, qui parut à Straſbourg, en 1537, *in-fol.* & à Francfort, en 1578. On prétend qu'il y en a eu une Édition plus ancienne, publiée à Rome, *in-fol.* ſans date. (Voy. *Biblioth. Cur.* de M. Clément, Tom. II, pag. 435.) Quelques Ecrivains l'ont confondu avec un autre Auteur, *Marin Becichemus*, qui étoit auſſi de *Scutari*, & qui fut Profeſſeur d'Eloquence à Breſſe, vers le ſeizième ſiècle. (Voyez Clément, *ibid.* & *Fabric. Biblioth. infim. Latinit.* Tom. I & V). La *Vie de Scanderberg*

Sçanderberg, par Barlet, a été plusieurs fois traduite en François. — Voy. La Croix du Maine, & les notes, à l'Article Jacques Lavardin, Tom. I, pag. 420 & 421.

MARIN LE FEVRE a traduit du Latin de Philippes Besanson, Docteur en Médecine, Traité en forme de Dialogue, des merveilleux Effets de deux admirables fontaines, en la forest d'Ardenne, & le moyen d'en user, en plusieurs maladies; imprimé à Paris, *in*-8°. par Pierre Cavellat, 1577.

* Voy. La Croix du Maine, au même Article, Tom. II, pag. 91.

MARIUS EQUICOLA [1]. Voyez Michel Roté, Gabriel Chapuis.

[1] Il s'est appelé, en Italien, *Mario Equicola d'Alveto*, parce qu'il étoit d'Alveto, ou Alvito, Bourg de l'Abruzze, pays qu'il croyoit faussement être celui des peuples nommés anciennement *Æquicoli*. Léandre Albert s'est par-là trompé, le faisant naître dans la Campagne de Rome, où il n'y a nul Bourg d'*Alveto*. Le Bandel parle souvent de *Mario* avec éloge, le nommant *Précepteur & Secrétaire de Madame la Marquise de Mantoue, Isabelle d'Est, Epouse de François de Gonzague, second du nom.* Jule Scaliger lui adressa, en 1517, une Elégie, contenue dans la partie de ses Poësies, intitulée *Lacrymæ.* Voy dans le Toppi (*Biblioth. Napolit.*) le Catalogue des Œuvres d'Equicola, parmi lesquelles n'est point rapportée l'Apologie Latine qu'il a faite de la Nation Françoise. Son Ouvrage le plus connu est celui *di Natura d'Amore*, que, dans l'Epître Dédicatoire à la Marquise de Gonzague, il dit avoir premièrement écrit en Latin. Equicola n'est pas mort avant 1524, puisque la treizième Lettre du Liv. VIII de celles de Celio Calcagnini lui est adressée, en date du 10 Janvier 1524. — Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XLI. (M. de la Monnoye).

MARSILE FICIN, Philosophe, Médecin & Théologien trés-excellent *. De la triple Vie, &c. Voyez Jean Beau-fils, Guy le Fevre. De la Religion Chrétienne, &c. chapitres trente-huit, traduits par Guy le Fevre. Commentaire sur le banquet de Platon, traduit par Symon Sylvius.

* Cet Auteur, Médecin, Prêtre & Chanoine de Florence, naquit dans cette Ville, le 19 Octobre 1433. Ce fut un grand Platonicien, qui, au jugement de Casaubon, a mieux entendu Platon, que n'a fait Jean de Serres, mais il l'a traduit dans un style désagréable. C'est sans doute pourquoi Marc Musurus, ami de Marsile Ficin, qu'il avoit consulté sur sa Traduction,

au lieu de lui répondre, versa sur la première page un cornet plein d'encre. Ce procédé engagea, dit-on, Marsile à recommencer son Ouvrage, & à le faire imprimer tel que nous l'avons. Il est, dit-on, plus exact pour le sens, mais moins élégant que de Serres. Marsile Ficin, en qualité de Médecin, avoit tant d'attention pour sa santé, qu'il changeoit de calottes plusieurs fois par heure; mais ni ces précautions, ni la confiance qu'il avoit à l'Astrologie Judiciaire, ne poussèrent pas bien loin sa carrière. Il mourut à sa maison de campagne de Carregio, en 1499, âgé de soixante-six ans. —Voy. les Mém. de Niceron, Tom. V.

Au trente-cinquième chapitre du Livre de la Religion Chrétienne.

[Plusieurs choses confirment la doctrine de Christ, premièrement les prédictions des Sybilles & des Prophètes, puis après la sainteté & les miracles de Christ & des Chrétiens, & par-dessus encore cette merveilleuse profondeur & majesté, excédante toute commune façon de dire laquelle est reconnue en leur style, combien qu'aucuns au précédent fussent pescheurs rudes & grossiers, comme S. Pierre, S. Jaques, & S. Jean. Et, afin que je me taise de S. Paul, lequel, combien qu'avant sa conversion, il fût homme très-docte, toutefois depuis, en ses Epitres, il s'élève de beaucoup par-dessus l'homme. Qu'est-il rien plus magnifique & auguste que les Epîtres de S. Pierre? Quoi plus vénérable que l'Epître de S. Jaques & de S. Jude? Que dirons-nous de l'Apocalypse de S. Jean, lequel Livre nous rapporte & représente la face du Ciel, & contient autant de Sacremens & Mystères, que de paroles. Qu'est-ce que de ses Epîtres, auxquelles, sans aucuns mots fardés, on goûte une douceur nectarée, & un sens tout divin? Quant à son Evangile, il semble avoir été écrit des mains de Dieu, non pas d'un homme. Et Amélie Platonique le lisant, jura, par Jupiter, que cet homme barbare, c'est-à-dire, Juif, avoit briévement compris tout ce que Platon & Héraclite avoient disputé de la raison divine, du principe & disposition des choses. Simplician récite qu'il a oui dire à un Platonique, que le commencement & préface de l'Evangile d'icelui devoit par-tout être écrit aux frontispices des Temples, en lettres dorées. En somme telle a été la vie de tous, quelle a été leur parole. Car, tout ainsi qu'en conversation, ils ont été très-débonnaires, aux dangers & aux labeurs très-forts & très-constans, aussi ont-ils été en parler humbles, & ensemble très-hauts. Telles alliances & conjonctions sont estimées des Philosophes surpasser la nature. Ainsi donc Christ, leur maître, ainsi qu'il avoit promis, a rendu ces pescheurs rustiques, pescheurs excellens des hommes. Et, ce qui est admirable, après qu'il fut monté au Ciel, de rudes & grossiers qu'ils étoient, par une soudaine inspiration venant du Ciel, il les enseigna d'une telle merveille, que soudain, devant tout le peuple, ils étoient faconds & savans en toutes langues & toutes doctrines. Ce qui est évidemment démontré, parce qu'eux-mêmes ont enseigné plusieurs hommes doctes, & plusieurs excellens en sapience, ont librement soumis le col dessous leur joug

Hiérothée, Denis Aréopagite, & Justin, Platoniques (desquels les écrits sont remplis de toute sapience) ont soutenu la croix de Christ ensemble avec les Apôtres. Davantage Pantene Stoïque, Quadrat, Agrippe, Aristide; Luc & Marc, Philosophes; Tenas & Apollo, très-doctes en la loi Judaïque. Que dirai-je du sage Ignace, disciple de Christ, & Evêque d'Antioche, lequel, comme il étoit lié & détenu, & qu'on le menoit à Rome, pour être dévoré des bêtes, écrivit sur le chemin plusieurs Epîtres du Martyre & de la Doctrine Chrétienne, adressées aux Ephésiens, aux Magnésiens, aux Thraces, Smyrnéens, Philadelphiens, à Polycarpe, & aux Romains? Et, en l'Epître aux Romains, il dit: Depuis Syrie jusqu'à Rome je combats, pour être dévoré des bêtes. Cependant étant lié jour & nuit, je bataille avec dix Léopards, c'est-à-dire, avec dix Gendarmes, qui me gardent, auxquels, d'autant plus que je fais de bien, ils en sont pires. Or leur iniquité me sert de doctrine & d'érudition; mais pourtant je ne suis pas justifié à ma volonté, que je puisse jouir des bêtes qui me sont préparées, lesquelles je prie qu'elles soient promptes & soudaines à ma mort, & que je les puisse allécher à me manger, de peur que j'ai qu'elles n'osent toucher mon corps, ainsi que des autres Martyrs; que si elles ne veulent venir, je leur ferai force, afin que je sois dévoré. Pardonnez-moi, mes enfans; je sais ce qui m'est profitable. Je commence maintenant d'être disciple. Jà n'avienne que je desire aucune chose de ce qu'on voit, ni de ce qu'on ne voit point, afin que je trouve Jesus-Christ. Le feu, la croix, les bêtes, le brisement des os, la division des membres, la moulure & le broyement de tout le corps, tous les tourmens inventés par l'art du Diable, viennent fondre sur moi, pourvu que je jouisse de Jesus-Christ. Voilà qu'il dit. Et comme il étoit jà condamné d'être jeté, & qu'il oyoit jà les Lions rugissans, d'une ardeur qu'il avoit de souffrir, il dit: Je serai moulu par les dents des Lions, afin que je devienne un pain net & monde. Polycarpe, aussi Evêque de Smyrne, compagnon de S. Jean l'Evangéliste, grand Docteur d'Asie, étant prié par le Juge de dénier Jesus, répondit qu'il ne pourroit renier celui auquel il avoit jà heureusement servi par huitante & six ans. Parainsi étant tout embrasé de l'amour de Jesus-Christ, il endura fort aisément les flammes du feu, & la mort. Voilà que les Smyrnéens écrivirent de lui aux Eglises de Pont. Et Justin le Platonique, auditeur des Apôtres, au Livre que, pour la défense de notre religion, il présenta aux Juges Romains, après qu'il a fait le dénombrement de plusieurs excellens Martyrs, prophétise qu'il seroit aussi consumé par martyre, par les embûches d'un certain Crescent, Cynique, ou plutôt méchant, disant ainsi: Et moi aussi j'espére que je souffrirai embûches de quelqu'un de ceux auxquels pour la vérité, je résiste. J'espére, dis-je, que je serai frappé d'un bâton, ou d'une massue, voire; & ne fust-ce que de Crescent, non amateur de sagesse, mais de vaine pompe. Ce qui advint ainsi, & Justin l'endura autant magnanimement, comme il l'avoit prévu manifestement. Même S. Jean l'Evangéliste avoit prévu & prédit en la fin de son Evangile, qu'encore qu'il endurât des

tourmens extrêmes, il ne pourroit être mis à mort. Il avoit aussi très-évidemment prédit en l'Apocalypse, entre les autres calamités des Chrétiens, celle qui advint sous l'Empereur Valérian, de laquelle Denis, Evêque d'Alexandrie, Martyr de ce temps-là, a dit : Il a été révélé à S. Jean de dire, & il lui a été donné une bouche parlante choses grandes & blasphêmes, & lui a été donnée puissance par l'espace de quarante-deux mois, & l'un & l'autre est accompli en Valérian. Voilà que dit S. Denis. Mais il convenoit, avant les autres Martyrs, de faire mention de Simon, cousin germain de Jesus-Christ, lequel, après longs tourmens, souffrit aussi volontiers la croix, étant jà parvenu à l'âge de cent-vingt ans. Mais voici une grande troupe d'hommes excellens en toute doctrine, qui se présentent devant moi ; à savoir, Timothée, Tite, Clément Romain, Barnabé, Jean le Prestre, Aristion, Sosthene, Sylvain, Sosipatre, Demophile, Dorothée, Philemon, Andronique, Urbain, Lucie, Jason, Tertius, Crescent, Linus, Cletus, Paul Sergie, Proconsul de Cypre ; Sylas, Demas ; Egésipe, Juif ; Crispe, Epaphras, Marcie, Aristarque, Epaphrodite, Tychique, Onesime, Evodie, Papias, Hermas, Justus Gaius, & Mellite, Philosophe d'Asie, qui composa un Livre pour Christ, présenté à Marc Antonin le véritable, & plusieurs autres hommes très-sages, disciples des Apôtres, lesquels regardoient en assurance la croix l'un de l'autre, & incontinent chacun sans crainte, attendoit la sienne, & la soutenoit invaincu. Plusieurs autres sages ont imité ceux-ci, comme Théophile, Denis, Penitée de Crete, Tacian, Philippe, Musian; Modeste, Philosophe ; Bardasenes, Syrien, Dialecticien & Mathématicien ; Apollinaire, Philosophe : ces deux derniers présentèrent des Livres pour notre religion ; Victor, Irenée, Rhodon, Clément Alexandrin, Milciade très-docte, qui pour la religion Chrétienne présenta un Livre à Marc Antonin Commode ; Apollonie, Philosophe, Sénateur de la Ville de Rome & Martyr de Christ, qui composa un Livre très-excellent, présenté à Commode Sévère, pour lui rendre raison de sa foi. Apollonie, Abel, Cerapion, Bachile, Polycrate, Heraclite, Maxime, Candide, Appion. Sextus, Aravian, Narcisse, Judas, Tertullian une fontaine de doctrine, qui florissoit sous Sévère, Empereur, & qui s'écria ainsi contre les Juges : Nous disons, & le disons publiquement, & combien que nous soyons déchirés & ensanglantés par vos tourmens, si ne laissons-nous de crier à haute voix : Nous adorons Dieu par Jesus-Christ. Estimez, tant que vous voudrez, que c'est un homme, tant y a que Dieu veut en lui & par lui être connu & adoré. Nous rendons graces à vos sentences & arrêts ; quand nous sommes condamnés de vous, nous sommes absous de Dieu. Ammonie Alexandrin, noble Platonique ; Léonide le Sage, père d'Origène ; Origène lui-même, homme entre tous admirable en doctrine & en vie, lequel Porphyre préfère pour sa doctrine à tous les plus savans de son siècle, lequel en huit volumes a confuté les disputes de Celse, Epicurien, à l'encontre des Chrétiens, & autant écrit de Livres de la Philosophie Chrétienne, qu'à peine un homme en un fort long âge les

pourroit lire. Icelui (comme récite Eusèbe) souffrit pour la gloire de Christ des tourmens souvent répétés & inconnus à tous les siècles. De lui furent disciples très-illustres, Plutarque, Héraclide, Héros, & les deux Serenes, qui pour Christ reçurent la couronne de martyre. Puis Triphon & Ambroise, disciples d'Origène; Minuce, Gaius, Berille, Hippolite, Alexandre, Jules, African Gemin, Théodore, Corneille; Cyprian d'Afrique, Martyr, & très-excellent en sapience & en éloquence; Ponce, disciple de Cyprian, Denys, Novatian, Marion, Archelas, Anatolie, Alexandrin, Philosophe signalé; Victorin, Pamphile, Martyr très-suffisant, & son disciple Eusèbe de Césarée, semblable au maître; Phierie, Lucian, Phileas, Arnobe, Lactance, Rethnique; Méthodie, insigne Philosophe, lequel en un excellent volume a confuté les disputations & argumens de Porphire contre nous; Juvence, Eustache, Marcel, le grand Athanase, Antonin, Basile, Théodore, Eusèbe, Emisène, Triphile, Lucifer, l'autre Eusèbe, Sardus, Acace, Serapion, le grand Hilaire, Victorin, Titus, Damase, Apollinaire, Grégoire Bétique, Pacian, Phébadie, Didyme Alexandrin, homme divin, & Ambroise Alexandrin son auditeur; Optat Millevitain d'Afrique, Achilie, Cyrille, Cuzonis, Epiphane, Ephrem Syrien, le grand Basile & Grégoire son frère; Grégoire Nazianzène, surnommé le Théologien. Cestui répond subtilement & copieusement aux invectives de Julian l'Empereur à l'encontre des Chrétiens; Diodore, Ambroise, le grand Evagre, Philosophe; Maxime, Jean Chrysostome, Gelase, Théotime Dexter, Amphiloche, Sophronie, & autres hommes presque innombrables, excellens en doctrine, lesquels en partie devant Julian, Empereur, & en partie lui règnant entre les glaives & le feu de plume, de langue, de vie & de mort, ont défendu la gloire de Christ, dont ils ont été appelés Martyrs, comme témoins de la gloire Chrétienne. S. Hiérosme met au nombre de ces premiers Chrétiens Josephe, Sénèque & Philon. Et même septante & deux héréfies d'hommes subtils, introduites incontinent après le commencement de cette religion, sourgeonnantes en partie par l'orgueil des hommes, & en partie par l'astuce des Démons. Or maintenant, si je voulois ennombrer les Hiérosmes, Ambroises, Augustins, Grégoires, & autres personnages innombrables, très-excellens en doctrine, Grecs, Barbares & Latins, lesquels, depuis Julien l'Apostat, écrivant subtilement & ornément, ont travaillé fort long-temps pour la gloire de Christ, la computation d'Arithmétique me défaudroit. Pour le moins la loi Chrétienne est d'autant plus excellente que les autres, comme il y a eu toujours de plus en plus plusieurs doctes, éloquents & saints personnages qui l'ont ensuivie, & plus que de ceux qui ont reçu les autres. Si des Dialecticiens, des Orateurs, ou des Poëtes, avoient jeté les premiers fondemens de cette religion, nous aurions suspicion que la populace eût été déceue par la finesse des hommes. Si tous les doctes l'avoient toujours rejetée, à l'aventure nous jugerions qu'on la devroit contemner. Si les Princes, ou du commencement, ou peu après, avoient du tout porté faveur à cette loi, nous penserions (comme nous estimons d'aucunes religions)

que les plus foibles auroient été contraints par les plus forts, & que depuis les successeurs (comme il advient) auroient sucé cette loi ensemble avec le lait de leur mère. Donc la divine providence a voulu que la simple vérité de sa religion ait pris sa première origine d'hommes rudes & simples, & que les plus doctes & les plus fins aient été pris par les plus simples & grossiers. Il a permis davantage que sa religion ait été impugnée, par plus de trois cens ans, par les plus puissans de toutes les nations, afin que le nombre fût plus grand des témoins doctes & non reprochables, & que l'autorité du fait fût plus vraie, plus certaine & plus ferme; car en la prospérité il est bien aisé de garder sa foi, mais malaisé en l'adversité. Et, pour laisser là nos Histoires, Corneille Tacite témoigne que les Chrétiens ont été tourmentés de tourmens recherchés & non communs. Mais il a blâmé les Chrétiens, pour flatter (comme je crois) ceux de son siècle, lequel même est démontré par Tertulian avoir menti en son Histoire, parce qu'il a dit que les Juifs adoroient la tête d'un âne, & parce qu'il a écrit en la même Histoire que Pompée ayant regardé les plus secrets mystères des Juifs, n'y trouva aucun simulachre. Donques par un seul mensonge apprenez les autres. Il y a davantage (comme témoigne Irénée) que non pour autre cause sourdit lors suspicion des nôtres, comme s'ils eussent été hommes irreligieux & impurs, que pour la vie du tout incestueuse & exécrable d'aucuns Hérétiques, & principalement des Gnostiques. Mais l'infamiene dura pas long-temps, depuis que la vérité commença de se découvrir. Lucian, Auteur Gentil & Payen, se moquant d'un certain Pélerin Stoïque, & (comme lui-même le décrit) Chrétien illégitime, comme d'un vanteur & homme de piaffe, dit: en outre cestui-ci apprit l'admirable Sapience des Chrétiens de leurs Prêtres & Docteurs, lesquels adorant ce grand homme attaché en croix en Palestine, méprisent toutes autres religions. Or, sont-ils liés & unis entre eux d'une fraternelle charité? Ils espérent qu'ils seront éternels, & les misérables étant menés de cette espérance, contemment cette vie & les biens d'icelle, & par chacun jour se soumettent de leur bon gré à la mort violente. Voilà que dit Lucian, lequel est démenti par Aule-Gelle, familier du Pélerin, & témoigne qu'il a écrit ce mensonge en haine d'icelui Pélerin; car il montre que ce Pélerin étoit un homme grave & constant, & qu'il étoit vrai Philosophe. Pline second, en l'Epître écrite à Trajan, se complaint que les tourbes des Chrétiens étoient mises à mort, encore qu'ils ne fissent rien contre la loi des Romains, sinon qu'ils chantoient des Hymnes avant le jour à Christ, un certain Dieu. Mais, quant à conférer leur doctrine; ils défendent les homicides, larcins, adultères, brigandages & tels autres semblables forfaits. Et Trajan lui écrivit qu'il ne falloit point rechercher les Chrétiens; mais, s'ils étoient présentés, qu'il les falloit punir. La sentence duquel Tertulian confutoit en cette sorte: O sentence confuse par nécessité! Il dénie qu'il les faille rechercher comme innocens, & commande de les punir comme coupables; il pardonne & use de cruauté, il dissimule & punit. Pourquoi te trompes-tu par ta propre censure? Si tu

condamnes, pourquoi auffi n'en fais-tu faire enquête? Si tu n'en fais faire enquête, pourquoi auffi n'abfous-tu? Il confute auffi très-fubtilement un bruit vain, qui s'étoit élevé à l'encontre des Chrétiens & de leurs mœurs, & montre qu'on a procédé à l'encontre d'iceux, non pour aucun crime, mais feulement pour le nom de la fecte. Et Serene Granic (comme nous avons dit ailleurs) s'eft en pareil complaint en l'Epître envoyée à Adrian. Dont Adrian écrivit à Minuce Fundan, Proconful d'Afie, qu'il ne permît pas que les Chrétiens, hommes innocens, fuffent troublés, ni qu'on concédât à leurs calomniateurs l'occafion de les piller. Notre Eusèbe a récité tout au long l'Epître d'Adrian. Mellite, Evêque de Sarde, écrivit un Livre pour notre religion à l'Empereur Antonin le véritable, auquel il récite l'Edit d'Antonin à ceux d'Afie, les reprenant de ce qu'ils troublent le fervice divin du Dieu immortel, que les Chrétiens adorent, perfécutant les Chrétiens jufqu'à la mort. Il ajoute au même Edit que plufieurs Juges des Provinces en avoient jadis écrit à fon père, & plufieurs encore lui en avoient écrit tout de nouveau, en fomme qu'il ordonnoit ce que fon père même avoit ordonné. C'eft à favoir qu'il veut & entend qu'aucun ne perfécute les Chrétiens, pour ce feul refpect qu'ils font Chrétiens, fi d'aventure ils ne font convaincus d'avoir entrepris quelque chofe à l'encontre de l'Etat Romain. J'eftime qu'Antonin craignoit Jéfus-Chrift, pour ce que fon frère Aurelle a écrit, que, comme fon armée fut en danger de mourir de foif entre les Allemands, par les prières d'aucuns foldats Chrétiens, il impétra tout foudain de Dieu, contre l'efpoir de tous, des pluies en grande abondance, par lefquelles fut étanchée la foif des fiens, & par l'impétuofité des foudres, les ennemis mis en fuite. Et pour le miracle d'un fait tant fignalé, ayant changé le nom de cette légion, il la nomma la Foudroyante. Voilà qu'Apollinaire & Tertulian ont écrit. Tertulian ajoute qu'il y a des Epîtres de Marc, Empereur, par lefquelles cette Hiftoire eft plus ouvertement fignifiée. Eusèbe ajoute que ce miracle a même été rapporté par les Hiftoriens des Gentils, mais qu'ils ont oublié à dire que cela avoit été fait par les prières des Chrétiens. Donc la calamité des Chrétiens avenoit ou du populace ignorant, ou des Princes fans religion, defquels Néron fut le Prince. Suétone écrit que les Chrétiens furent affligés par Néron, pour ce tant feulement qu'ils introduifoient une religion nouvelle, &, comme lui-même dit, maléfique, c'eft-à-dire, Magicienne; car plufieurs, voyant les miracles, attribuoient aux Démons ce qui étoit de Dieu. Mais la vérité & bonté infinie déclara fa vérité par les menfonges de fes propres ennemis, & convertit en biens les maux des hommes. Elle permet auffi jufqu'à la fin du monde que l'Eglife de fes Saints foit agitée des Hérétiques, ou de fes ennemis. Dieu ne contraint point les hommes à falut, que dès le commencement il a créés libres, mais par continuelles infpirations il y alléche chacun. Que fi quelques- uns s'approchent de lui, il les endurcit aux labeurs, il les exerce par adverfités; & tout ainfi que l'or eft éprouvé au feu, ainfi il éprouve l'ame par la difficulté, laquelle, fi elle perfévére jufqu'à la fin, comme l'or dans le feu, ainfi finablement elle refplendira heureufement de divine lumière.

Au chapitre trente-ſeptième où il montre la cauſe de l'erreur des Juifs, des Mahumetans & Gentils.

On demande donc qui eſt la cauſe qui retient encore pluſieurs Juifs en leur infidélité ? Nous répondons que c'eſt la divine profondeur des Myſtères Prophétiques & Chrétiens, laquelle, pour être divine, ne peut être pénétrée par humaine intelligence. C'eſt auſſi le naturel des Juifs mercenaires & miſérables du tout groſſier & obſtiné, & l'avarice tant de garder ce qu'ils ont, que d'acquérir par une uſure inſatiable l'amour naturel des leurs, & la haine enracinée qu'ils portent aux Chrétiens. Et qui eſt-ce qui depuis S. Grégoire a tiré pluſieurs Barbares en Héréſie ? la très-difficile interprétation des Lettres ſaintes & divines ; la race des Barbares par trop ignorante ; la main violente de Muhamed, Roi des Arabes, & les loix de ſepr Rois qui, de ſa famille, lui ont ſuccédé par ordre. A quoi on peut ajouter une trop libre licence. Mais qu'eſt-ce qui jadis a détourné les Gentils de la vraie religion des Hébreux ? Certainement ce ont été les commandemens des Princes ambitieux, le ſiècle peu docte, la licence effrénée, & la fallace des malins Démons ont augmenté l'erreur, puis après les blandices & flatteries des Poëtes. Or, la façon du pays, & la longue coutume retient facilement tous hommes en erreur ; mais la coutume & l'uſance ne peut détenir en erreur les Chrétiens légitimes, qui dès le commencement ont reçu une religion éloignée de toute erreur. Or, n'eſt-il pas de beſoin que, par une longue diſpute, je conferme ce que Chriſt & ſes diſciples ont propoſé à croire, à eſpérer & à faire. Car telles choſes ont aſſez de vérité & d'autorité, parce que nous avons jà prouvé qu'elles procédent de la vérité divine. Nous amenerons donc une très-grande raiſon des inſtitutions & promeſſes Chrétiennes, quand nous dirons, à la mode des Pythagoriens, Il l'a dit. Et aurons ſouvenance qu'il ne nous faut pas troubler, ſi nous en ſommes moins capables ; car j'eſtime que c'eſt un très-grand ſigne de leur divinité ; car ſi notre entendement les comprend du tout, elles ſont moindres que l'entendement ; que ſi elles ſont telles, elles ne peuvent être divines ; car, ſi elles ſonr divines, elles excédent toute capacité d'humaine penſée. La foi (comme veut Ariſtote) eſt le fondement de ſcience. Par la ſeule foi, comme prouvent les Platoniques, nous avons accès à Dieu. J'ai cru, dit David, & pour cela j'ai parlé. Nous donc croyant & nous approchant de la fontaine de vérité & bonté, nous y puiſerons une vie très-ſage & bienheureuſe.]

MARTIAL (Saint) [1]. Les Epîtres de ſaint Martial, Contemporain * des Apôtres, l'une aux Burdegalois & l'autre aux Thoulouſans, tranſlatées de Latin en langue vulgaire Gallicane ; imprimées à Paris, *in*-16. ſans date ni nom d'Imprimeur.

[1] Grégoire de Tours, Liv. I de ſon *Hiſtoire*, fait foi que S. Martial ne vint en Limoſin que ſous l'Empire de Décius, par conſéquent tout au plutôt

plutôt l'an de Jesus-Christ 250. Il y a long-temps qu'on ne doute plus de la supposition des deux Epîtres ici mentionnées; & l'on n'a pas besoin pour cela de renvoyer à la Dissertation traduite du François de Jean de Cordes, Chanoine de Limoges, en Latin, par François Bosquet, Evêque de Montpellier, qui l'a insérée dans la seconde Partie de son *Histoire Ecclésiastique de France*, *in*-4°. 1636. (M. DE LA MONNOYE).

* Il y a deux opinions sur le temps où a vécu ce saint Evêque. La première place sa mission dans les Gaules vers le milieu du troisième siècle. C'est celle de Grégoire de Tours, & il n'y en a pas eu d'autre jusqu'au neuvième siècle. Ensuite on tenta d'établir qu'il étoit contemporain des Apôtres, & cette opinion prévalut jusques vers le milieu du dix-septième siècle, où elle a été totalement abandonnée. Ce fut peut-être à dessein de la confirmer qu'on s'avisa de supposer *les deux Lettres Latines* qu'on lui attribue, dont l'une est adressée *aux Bordelois*, & l'autre *aux Toulouzains*. Josse Badius les publia le premier à Paris, en 1521. On prétendit qu'elles avoient été trouvées dans la Sacristie de l'Eglise de S. Pierre de Limoges, enfermées dans un vase de pierre, caché en terre. Jacques de Borde, Ministre de l'Eglise Calviniste à Bordeaux, les traduisit en François, & les publia, en Latin, avec sa Traduction, à Bordeaux, en 1573; mais en même temps il en fit connoître la supposition, & son sentiment fut adopté par les Catholiques. Cela n'a pas empêché le S. Poillevé, Avocat de Limoges, de mettre ces deux Lettres en vers François. Elles ont été imprimées aussi à Limoges, en 1594. (Voyez *Fabric. Biblioth. Infimæ Latinit.* Tom. V, pag. 105, & l'*Hist. Litt. de Franc.* par les Bénédictins, Tom. I, pag. 407 & suiv.

MARTIAL LE MASURIER *, Docteur Régent en la Faculté de Théologie, Chanoine & Pénitencier de Paris, a écrit Instruction & Doctrine très-utile pour bien & salutairement se confesser & prier Dieu pour ses péchés, extrait des saintes Ecritures; imprimée à Paris, *in*-8°. par Guillaume Guillard & Thomas Belot, 1565. *Est au catalogue des Livres censurés.*

* Voy. LA CROIX DU MAINE, au mot MARTIAL MASURIER, Tom. II, pag. 95.

MARTIAL DE PARIS dit d'AUVERGNE, a écrit en rime, les Vigiles de la mort du Roi Charles VII, à neuf Leçons, contenant la Chronique des faits advenus durant la vie dudit Roi; imprimées à Paris, *in-fol.* par Guillaume Eustace, sans date. Les Arrêts d'Amours (en nombre cinquante) sur lesquels

Benoist le Court a fait un Commentaire en Latin. Il vivoit en l'an 1490*.

*Voy. *LA CROIX DU MAINE*, & les notes, au mot MARTIAL D'AUVERGNE, Tom. II, pag. 92 & 93.

MARTIN DU BELLAY, Seigneur de Langey, a écrit les Mémoires contenant en dix Livres, le vrai Discours de plusieurs choses advenues au Royaume de France, depuis l'an 1513 jusques au trépas du Roi François I, & dont les cinq, six & sept Livres sont de Messire Guillaume du Bellay, son frère, qui avoit écrit des Ogdoades, de la perte desquelles ne reste rien que lesdits trois Livres & quelques fragmens insérés & épars en ses mémoires; imprimés à Paris, *in-fol.* par Pierre l'Huillier, 1571, & présentés au Roi par Messire René du Bellay, Chevalier de l'Ordre de Sa Majesté, Baron de la Lande, héritier d'icelui Messire Martin du Bellay *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 96 & suiv.

MARTIN BUCER. Exposition sur l'Evangile S. Matthieu, recueillie & prise des Commentaires de Maitre Martin Bucer, augmentée de plusieurs Sentences, Exhortations, & déclarations d'aucuns passages difficiles, colligées tant des Auteurs anciens que modernes; avec annotations en marge & table; imprimée 1544. *Censurée.* Deux Livres du Royaume de Jesus-Christ, utiles à tous ceux qui sont commis au Gouvernement de Républiques ou Communauté; écrits premièrement en Latin par Martin Bucer & traduits en François; imprimés *in-8°.* l'an 1558. *Censurés.* *

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 98 & 99.

MARTIN FLEURY, Dieppois, a translaté de Latin, un Opuscule d'Erasme de Roterodam, intitulé les Sylenes d'Alcibiades [1], qui est un proverbe anciennementusité des Grecs, duquel

on ſe pourra aider à propos, lorſque ſous vanité & folie apparente de prime face, une choſe ſe manifeſtera excellente : ainſi que la grandeur de l'eſprit de l'homme eſt ſouvent couverte & diſſimulée par extérieure apparence. Et étoient Sylenes, petites images taillées & façonnées de telle ſorte qu'on les pouvoit tourner & fléchir en diverſes figures, tellement que ces choſes fermées montroient la figure d'une trompette, cornet ou autre ridicule forme; mais à l'ouverture y apparoiſſoit choſe divine & miraculeuſe. La première cauſe & argument de tailler telles ſtatues, eſt procédée de Sylenus, jadis pédagogue de Bacchus, en ſon temps plaiſant Satyre, & raillard des ſecrets & hautes puiſſances poëtiques. Et Alcibiades (au Dialogue de Platon, intitulé le Banquet) voulant extoller ſon Maître Socrates, le fait ſemblable aux Sylenes, en ce qu'il ſembloit bien autre au ſubtil ſpéculateur, que ne promettoit la face : car, à le voir à ſon port & maintien, il étoit de vile réputation, ayant face ruſtique, le regard d'un taureau, le nez pointu & plein de morve, ruſtique en vêtemens, ſimple en devis, toujours parlant de charretiers, foullons & manouvriers, parce que de telles gens il formoit ſes Iſagogies, inductions & argumens. Bref ce maintien ridicule en Socrates, montroit le viſage d'un ſot : & entre tant de Philoſophes, ſeul il diſoit qu'il ſavoit une choſe ſeule, c'étoit qu'il ne ſavoit rien. Mais ſi on eût découvert & déployé cetui tant ridicule Sylene, là dedans ſe fût trouvée une Divinité plutôt qu'un homme; aſſavoir grand courage, eſprit parfaitement philoſophique, mépriſant tout ce pourquoi les humains courent tant, navigent, travaillent, plaident, bataillent; Dominateur victorieux ſur toutes injures, envers & contre lequel fortune n'avoit aucune puiſſance : ayant même mépriſé la mort que l'on voit crainte d'un chacun, lorſqu'il a bu la ciguë en tel viſage qu'il ſouloit boire le vin. Qui plus eſt, en mourant de la poiſon, il plaiſantoit avec un ſien ami, nommé Phédo, lui diſant, en farcerie, qu'il s'acquitât de ſon vœu, en ſacrifiant un Coq au Dieu Eſculape, omme s'il eût voulu dire, qu'en vertu de la médecine

qu'il avoit prise, il sentoit jà le bénéfice de santé, puisque son ame sortoit hors du corps, dont procédent & pullulent toutes les maladies de l'ame. Et attendu que lors il y avoit infinité de gens qui se disoient sages, à bonne cause, cetui réputé seul fol, a été déclaré sage par l'oracle d'Apollon. Et plus sage a été jugé cil qui se disoit rien savoir, que les autres présumant tout connoître: & plus savant entre tous autres, par la confession de son ignorance. Ceci soit dit & suffise pour la Déclaration dudit proverbe & argument de cet Opuscule, lequel a été imprimé à Paris, *in*-16. par Jaques Bertin, 1544.

[1] Le nom de SILÈNE, que, dans le *Banquet de Platon*, Alcibiade donne à Socrate, Rabelais se le donne dans le Prologue de son *Gargantua*, pour insinuer que les imaginations grotesques, répandues dans son Ouvrage, ne laissent pas de contenir une Morale utile. (M. DE LA MONNOYE).

MARTIN FORBISHER *. La Navigation du Capitaine Martin Forbisher, Anglois, ez Regions d'Æest & Nord West, en l'année 1577; contenant les mœurs & façon de vivre des peuples & habitans d'icelles, avec le pourtrait de leurs habits & armes, & autres choses mémorables du tout inconnues par deçà; imprimée *in*-8°. par Antoine Chuppin, 1578.

* Son nom s'écrit FROBISER. C'est ainsi qu'il signoit ses Lettres, dont plusieurs sont conservés dans la Bibliothèque Harléiene à Londres. Il est le premier Anglois, qui ait tenté de trouver un passage, pour aller en Chine, par le Nord-Ouest. Il étoit né en Angleterre, dans la Province d'Yorck. Il fut employé par la Reine Elisabeth dans quantité de voyages & d'expéditions. Cette Reine l'ayant envoyé en Bretagne au secours de Henri IV, en 1594, il reçut, le 7 Novembre, une blessure dont il mourut. Ce fut lui qui, en 1577, découvrit dans l'Océan Septentrional, le Détroit qui est entre la côte Méridionale du vieux Groënland, & une Isle marquée, sans nom, sur les Cartes, vers le 66[e] degré de latitude.

MARTIN LE FRANC, Secrétaire du Pape Felix V, & de Nicolas V, a écrit en rime, un Livre intitulé le Champion des Dames, imprimé à Paris, *in*-8°. par Galiot du Pré, 1530. Plus en prose, l'Estrif de Fortune & de Vertu, en forme de Dialogue, où sont entremêlées quelques rimes, & y est démontré le pauvre

état de fortune, contre l'opinion commune; imprimé à Paris, *in*-4°. par Michel le Noir, 1519. Cet Auteur vivoit en l'an 1447 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Martin Franc, Tom. II, pag. 99 & ſuiv.

MARTIN FUMÉE, ſieur de Marly le Chaſtel, a écrit en cinq Livres, l'Hiſtoire générale des Indes Occidentales & terres Neuves, qui juſques à préſent ont été découvertes; imprimée à Paris, *in*-8°. par Michel Sonnius, 1578 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 101 & 102.

MARTIN FUSTEL, Ecrivain & Arithméticien, à Paris, a écrit Sentences mémorables, par ordre alphabétique, en proſe, contenant préceptes & enſeignemens utiles pour l'inſtruction de la jeuneſſe; avec pluſieurs régles générales, diverſement expliquées touchant la vraie ſupputation & forme de compter au bref; imprimées à Paris, *in*-4°. par Guillaume Chaudiere, 1577.

MARTIN GREGOIRE a extrait un Épitome des trois premiers Livres de Galien, de la compoſition des médicamens en général; avec un petit Traité des poids & meſures, après lequel ſuit la manière de préparer le breuvage de la racine du bois, nommé l'Eſquine, ſa nature, vertu, & faculté: le tout imprimé à Lyon, *in*-16. par Jean de Tournes, ſous le titre des Opuſcules de divers Auteurs Médecins, en l'an 1552.

* Voy. La Croix du Maine, au même Article, Tom. II, pag. 103.

MARTIN LUTHER, Chef de la ſecte appelée de ſon nom Luthérienne. Déclaration entière des fondemens de la Doctrine Chrétienne, ſur l'Epître de ſaint Paul aux Galatiens: en laquelle eſt contenue une Expoſition de la juſtification qui eſt par la foi en Jeſus-Chriſt; Auteur Martin Luther; traduite en François, imprimée *in*-8°. par Jean Bonnefoy, 1560. *Cenſurée.* Antitheſe

de la vraie & fausse Eglise, extraite d'un Livre envoyé au Duc de Brunswic, par Martin Luther, imprimée *in*-16. sans nom de lieu & d'Imprimeur, & sans date. Le Miroir de Consolation, pour ceux qui sont travaillés & chargés, &c. par Martin Luther. *De même Censuré.* Commentaire sur l'Epître de saint Paul aux Galathes, par Martin Luther; traduit en François; imprimé à Genève, *in*-4°. par Jean Crespin, 1562. L'Alcoran [1] des Cordeliers, tant en Latin qu'en François *; recueilli par le Docteur M. Luther, du Livre des Conformités de saint François; imprimé à Milan, l'an 1510. & traduit en François; imprimé à Genève, *in*-8°. par Conrad Badius, 1556,

[1] Il mourut à Islèbe, lieu de sa naissance, dans la haute Saxe, le 18 Février 1546, âgé de soixante-trois ans. Ce n'est pas lui qui a mis au jour l'*Alcoran des Cordeliers*, ce fut seulement par son conseil qu'Erasme Alber prit soin d'extraire du Livre des *Conformités de S. François* divers passages, qu'il traduisit en Allemand. Cette Traduction parut sous le titre d'*Alcoran*, l'an 1513, sans nom d'Auteur, ni d'Imprimeur. La fausseté de la date étoit visible, en ce que Luther, Auteur de la Préface, imprimée au-devant du Livre, ne se déclara ouvertement contre l'Eglise Romaine, que sept ou huit ans après (c'est-à-dire, en 1520, après qu'il eut été excommunié publiquement). En 1556, comme le marque ici du Verdier, Conrad Badius publia, *in*-8°. à Genève, suivant le texte Latin des *Conformités*, les passages qu'Erasme Alber avoit publiés en Allemand, & y en ajouta plusieurs autres, tirés du même Original, mettant à côté du Latin une version Françoise de sa façon, Edition depuis renouvelée dans la même Ville, en 1560 & 1578. (M. DE LA MONNOYE).

* La première Edition de l'*Alcoran des Cordeliers*, en Allemand, avec une Préface de Martin Luther, parut d'abord sans nom de lieu & sans date, & fut réimprimée en 1542, *in*-4°. Ces deux premières Editions sont extrêmement rares. La première Edition Latine est aussi fort rare. Elle fut publiée en 1543, *in* 8°. & ne contient qu'un seul livre. Elle est du même Erasme Alberus, qui avoit donné les Extraits Allemands; mais ce n'est pas une Traduction de ces Extraits, c'est un Extrait nouveau du Livre même des *Conformités*. Alberus a traduit en Latin sa Préface, & celle de Luther, qui sont à la tête des Editions Allemandes que je viens de citer. Conrad Badius traduisit depuis en François cet Ouvrage, & y joignit un second Livre, composé de passages du Livre des *Conformités*, qu'Alberus avoit négligés dans ses Extraits. Badius publia sa Traduction, suivie du texte Latin, à Genève, en 1560, *in*-8°. Ce Livre fut condamné par Arrêt du Parlement de Paris, le 30 Juin 1565. Cela n'empêcha pas qu'il ne fût réimprimé à Genève, en 1578, *in*-8°. Je ne parle point des Editions

postérieures. Celle d'Amsterdam, 1734, en 2 vol. *in*-12. avec les figures de Bernard Picard, est une des plus estimées. Ce que je viens de dire servira à rectifier quelques méprises, qui se trouvent, au sujet du Livre dont est question, soit dans du Verdier, soit dans les notes de M. de la Monnoye.

MARTIN MATHÉE, Médecin, a traduit les six Livres de Pedacion [1] Dioscoride d'Anazarbe, de la matière médicinale, où à chacun chapitre sont ajoutées certaines annotations fort doctes, recueillies des plus excellens Médecins anciens & modernes; imprimés à Lyon, *in*-4°. par Thibault Payen, 1559.

[1] *Pedacion*, pour *Pedacius*, comme j'aurois pu auparavant le remarquer, au mot ANTOINE DU PINET, Tom. III, pag. 133, est ridicule. De savans Critiques ne doutent pas même qu'on ne doive avec Photius, n°. 178, & conformément à de très-anciens Manuscrits, lire *Pedanius*. Nous n'avons pas de bonnes versions Françoises de *Dioscoride*, celle-ci, & celle d'Antoine du Pinet, postérieure de sept ans, n'ayant été faites que sur des Latines, auxquelles ces deux Traducteurs, dont le style d'ailleurs est suranné, n'ont pas manqué d'ajouter de leur chef beaucoup de fautes. (M. DE LA MONNOYE).

M. MATHÉE, Prieur en l'Abbaye de Monstier-neuf près Poitiers (je ne sais si c'est le même que le susnommé, d'autant qu'il ne met point son nom propre au long, & aussi pour la diversité de profession) a traduit de Grec, l'Histoire de Théodorit, Evêque de Cyropolis, comprise en cinq Livres, en laquelle sont contenues les choses dignes de mémoire, advenues en la primitive Eglise, tant du règne de l'Empereur Constantin le Grand, comme de ses Successeurs; imprimée à Paris, *in*-16. par Hiérome de Marnef, 1569.

[1] Il y a grande apparence que cet Auteur est le même que le précédent. En 1559, il traduisit *Dioscoride*, & il a pu fort bien, s'étant fait Moine, traduire l'*Histoire de Théodoret* dix ans après. Du Verdier plus bas, au mot THÉODORIT, a oublié de mettre ce M. MATTHÉE au nombre des Interprètes François de cet Ecrivain Grec. (M. DE LA MONNOYE).

MARTIN D'ORCHESINO [1], dit l'Inventeur des menus plaisirs honnêtes, a composé en rime, le Triomphe de très-haute & puissante Dame Vérolle, Roine du puy d'Amours; imprimé à Lyon, *in*-8°. par François Juste, 1539.

[1] Ce nom a tout l'air d'être supposé. (M. DE LA MONNOYE).

MARTIN DE PERER, Béarnois, a traduit de Latin en François, la Sphere de Jean de Sacro Bosco, avec la Préface contenant argumens évidens, par lesquels est prouvée l'utilité d'Astrologie, & qu'icelle ne doit être méprisée de l'homme Chrétien; imprimée à Paris, *in*-8°. par Jean Loys, 1546. Il y a une autre Traduction du même Livre, faite par Guillaume des Bordes, Bourdelois; imprimée à Paris, *in*-8°. par Hiérome de Marnef, 1570.

MARTIN DU PIN [1] a traduit du Latin de François Barbare *, Vénitien, un Opuscule de l'État & Gouvernement de mariage, imprimé à Paris, *in*-16. par Charles l'Angelier, 1560: plus du Grec de saint Justin, Philosophe & Martyr, Exhortation aux Gentils, imprimée à Paris, *in*-16. par Claude Fremy, 1548.

[1] Ce François Barbare, en Italien *Francesco Barbaro*, noble Vénitien, & en Latin *Franciscus Barbarus*, fut père de *Zacharie*, & grand-père du fameux *Hermolaüs Barbarus*, premier Commentateur de Pline. Il eut aussi un frère nommé *Zacharie*, père d'un autre *Hermolaüs*, qui fut Evêque de Vérone. (Il subsistoit encore à Venise, en 1762, onze branches de cette illustre famille des *Barbaro*). Claude Joly, premièrement Avocat au Parlement de Paris, & depuis Chanoine de Notre-Dame, donna, en 1667, avec des notes, une bonne Traduction Françoise du Livre *de Re Uxoriâ*. (M. DE LA MONNOYE).

* Le Livre de l'*Etat & Gouvernement de Mariage*, traduit par Martin du Pin, est celui que *Francesco Barbaro* avoit écrit en Latin, sous le titre *de Re Uxoriâ*, publié, en 1513, *in*-4°. Cette première Edition est fort rare. On peut voir ce qui en est dit dans les *Miscell. Lips. nova*, Tom. VI, pag. 338. André Tiraqueau fit réimprimer cet Ouvrage à Paris, sur un Manuscrit de 1428, trouvé dans la maison de Guarin de Véronne. On peut voir le Catalogue des autres Editions, dans la *Biblioth. Curieuse* de Clément, Tom. II, pag. 410 & suiv. La dernière est d'Amsterdam, 1639, *in*-12. Outre la Traduction Françoise de du Pin, & celle que Claude Joly, premièrement Avocat au Parlement, & depuis Chanoine de Notre-Dame de Paris, donna, en 1667, avec des notes, il y en a une en Italien, publiée en 1548, & une en Anglois, imprimée en 1677. Ceux qui seront curieux de résoudre les doutes que Bayle a accumulés dans l'Article de *Francesco Barbaro*, sur la Généalogie de ce Savant, en trouveront la solution dans le XXVIIe Tome du *Giornale de' Lett. d'Italia*, pag. 129 & suiv.

MARTIN RAVAULT, de Sens, a écrit le Caton des Princes

Princes & Gouverneurs, comprenant l'État & Gouvernement d'une République, imprimé à Paris, *in*-4°. par Denys Janot, 1536.

MARTIN SEGUIER, Conservateur des Priviléges Apostoliques de l'Université de Paris, a écrit Traité de la grandeur, puissance, bonté & sapience de Dieu; rédigé en paraphrase sur trois Pseaumes de David: plus une Exposition de quelques Hymnes de l'Eglise, en pareil nombre de vers & syllabes que le Latin; imprimé à Paris, par Nicolas Chesneau, 1575. Les Soupirs du bon Pasteur, qui sont lieux recueillis de la Bible & rapportés aux misères du temps. *Rime.* imprimés à Paris, *in*-8°. par Jean Dallier, 1570. Prières du Roi, recueillies de la Bible & mises en rime Françoise; imprimées à Paris, *in*-8°. par Federic Morel, 1577. Paraphrase sur trente Pseaumes du Roi & Prophète David, en prose; imprimée à Paris, *in*-16. par Jean de Heuqueville, 1579. Epître envoyée à un Gentilhomme François, étant en Allemagne; imprimée à Paris, *in*-8°. & à Lyon *in*-16. par Benoist Rigaud, 1570.

MATHEOLUS [1]. Sous ce nom supposé, un qui fut Bigame a composé un Livre en rime, contre les femmes *, dont le titre est tel,

Le Bigame Matheolus
Qui nous montre, sans varier,
Les biens & aussi les vertus
Qui viennent pour soy marier;
Et à tous faicts considérer,
Il dit que l'homme n'est pas sage,
S'il se tourne remarier,
Quand pris a été au passage.

imprimé à Lyon, *in*-4°. par Olivier Arnoullet, sans date. Un autre Auteur a fait & composé un autre Livre en rime, tout au contraire de cetui-ci, & intitulé le Rebours de Matheolus, commençant ainsi,

Des femmes sommes tous venus,
Autant les gros que les menus,

Parquoi celui qui en dit blâme,
Doit être réputé infame.

imprimé de même, *in*-4°. à Lyon.

¹ MATHÉOLUS est cité dans la 37ᵉ des *Cent Nouvelles Nouvelles*. Névizan, Liv. I de sa *Sylva Nuptialis*, n°. 162, cite aussi le Bigame Mathéolus; & Liv. IV, n°. 97, il renvoie au Chap. 9 du *Purgatoire des mauvais maris*, où est décrite fort au long la peine à laquelle est condamné le Bigame Mathéolus, pour avoir fait la Satire de la Bigamie contre les femmes. C'est cette Satire qu'on trouve manuscrite sur velin, *in*-4°. dans la Bibliothèque de M. le Président Bouhier, sous le titre : *Lamentations de Mariage & de Bigamie, translatées en rime Françoise, du Latin de Maître Mahieu.* On sait qu'en Picard, *Mahieu* veut dire *Mathieu*, en Latin *Mattheus*, d'où a été formé le diminutif *Matheolus*. Voyez plus bas, à la fin de la lettre P, le PURGATOIRE DES MAUVAIS MARIS. (M. DE LA MONNOYE).

* Le Manuscrit de la Satire de *Matheolus*, appartenant à M. le Président Bouhier, est à-peu-près du temps de Charles V, Roi de France. On y lit que cette Satire a été *translatée par Jean le Fevre de Thémanne, du Latin de Maistre Mahieu, qui le lui avoit envoyé à cet effet.* On ne sait pas mieux qui est le *Jean le Fevre de Thémanne* que le *Maistre Mahieu*. Dans la *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne*, on fait honneur de cette Traduction prétendue à Jean le Févre, Dijonnois, mort en 1565; mais cela ne peut être, puisque cet Ouvrage est cité dans le *Champion des Dames* de Martin le Franc, qui vivoit au milieu du quinzième siècle, & dans d'autres pièces aussi anciennes; ainsi on ne sait rien au juste, ni sur le prétendu Latin de *Matheolus*, qui peut fort bien n'avoir jamais existé, ni sur l'Auteur de la Traduction en rime, qui probablement est l'Original même de la Satire, où le *Matheolus* commence sa plainte par ces mots : *Tristis es, anima mea*, qu'il paraphrase en forme de prière, à la suite de laquelle il accumule plaintes sur plaintes contre le mariage, & dit des femmes tout le mal qu'on a pu imaginer, pour les deshonorer & les humilier. — Voy. la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. X, pag. 129 & suiv.

MATHIAS FLACCIE ILLYRIEN a écrit un Livre en Latin, depuis tourné en François & intitulé Contre la Principauté de l'Evêque Romain, montrant par plusieurs passages de l'Ecriture & des Conciles, que nul Evêque ne doit avoir autorité ni principauté sur les autres Evêques; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Claude Ravot, 1564. *Calvinique.*

¹ Du Verdier, qui donne à l'Ouvrage de Flaccius la note de *Calvinique*, devoit user du mot général *Censuré*, Flaccius ayant été moins Calviniste

que Luthérien. Il naquit le 3 Mars 1520, à Albona, dans l'Istrie, partie anciennement de l'Illyrie, d'où il s'appela *Illyricus*, ce qui a fait croire à Melchior Adam, & à ses Copistes, qu'il étoit Esclavon, parce que les Modernes ont donné à l'*Illyrie* le nom d'*Esclavonie*. Il mourut à Francfort, sur le Mein, le 11 Mars 1575, âgé de cinquante-cinq ans. On a prétendu que *Francowitz* étoit son vrai nom; il ne l'a pourtant jamais pris. Quelques-uns, mais mal, ont écrit *Trancowitz*. (Il a eu la plus grande part à la composition des *Centuries de Magdebourg*, & il est l'Auteur du fameux Livre, intitulé *Le Catalogue des témoins de la vérité*.) Bayle, après Melchior Adam, & d'autres, ont parlé du peu de scrupule que se faisoit Flaccius de voler des Manuscrits aux Moines, qui, ne le connoissant pas, l'admettoient dans leurs Bibliothèques; mais il n'a point ajouté ce qu'on a dit du même Flaccius, qu'il arrachoit, ou coupoit sans façon les feuillets, où il trouvoit quelque chose de singulier, dont il prévoyoit qu'il auroit besoin dans ses compositions, ce qui, si l'on en croit Struvius, a fait passer en proverbe, parmi les Allemands, le *Cultellus Flaccianus*. J'ai lu dans la vie manuscrite de Claude Saumaise, qu'accusé d'en avoir usé quelquefois de la sorte, il le nioit fortement, & traitoit cette action de barbare. Joachimus Fortius Ringelbergius conseille aux studieux, s'ils ont fait quelques remarques sur leurs Livres, & qu'ils soient obligés de faire voyage, d'emporter avec eux les feuillets où seront ces remarques, & de vendre ensuite les volumes; qu'à son égard, il n'en faisoit pas de difficulté. On le peut voir, pag. 71 de ses Opuscules, de l'Edition de Bâle, *in*-8°. 1541. — Voyez sur ILLYRICUS les Mémoires de Niceron, Tom. XXIV, sous le nom de FLACCIUS ILLYRICUS. (M. DE LA MONNOYE).

MATHIAS PALMIER [1]. La Vie Civile, &c. traduite par Claude des Rosiers.

[1] Il y a MATHIAS & MATHIEU PALMIER (*PALMIERI*, en Italien) *. *Mathias*, qui étoit de Pise, a continué jusqu'à 1481 la *Chronique* de Mathieu Palmier, de Florence, qui finissoit à 1449. Quelques-uns croient qu'il a aussi traduit de Grec en Latin, l'*Histoire des Septante*, par Aristée, quoique d'autres assurent que cette version a été imprimée à Rome, en 1471; & à Nuremberg, en 1475, sous le nom de *Mathias Palmier*, de Vicence, d'où il s'ensuivroit qu'il y auroit eu trois *Palmiers*, contemporains, nés en trois lieux différens: un *Mathieu*, & deux *Mathias*, en quoi il pourroit bien y avoir erreur. Il y en a du moins ici, de la part de du Verdier, en ce que, par mégarde, il nomme *Mathias*, celui que, au mot CLAUDE DES ROSIERS, il a mieux nommé *Mathieu*; car c'est *Mathieu Palmier*, de Florence, qui a véritablement écrit les 4 Livres *della Vita Civile*. — Voyez sur les PALMIERI les Mémoires de Niceron, Tom. XI & XX. (M. DE LA MONNOYE).

* M. de la Monnoye a fort bien remarqué qu'il falloit corriger MATHIEU PALMIERI. Cet Ecrivain étoit d'une famille considérable de Florence. Quel-

ques-uns l'ont cru de basse origine, & Apothicaire de profession, parce qu'il étoit aggrégé au corps des Apothicaires, selon la Loi de Florence, qui exige cette aggrégation, pour pouvoir être admis aux charges. Il y a un usage à peu près pareil à Londres, & il en est né quelquefois des méprises semblables ; mais il n'étoit pas permis au Florentin Jean-Baptiste Gilli de s'y méprendre, comme il a fait, au sujet de Mathieu Palmieri. Son Livre, *de la Vie Civile*, composé en Italien, fut imprimé à Florence, en 1529, *in*-8°. & la Traduction Françoise de Claude de Rosieres fut publiée à Paris, en 1557.

MATHIEU (SAINT) *. L'Evangile de notre Seigneur Jesus-Christ, selon saint Mathieu.

* S. Mathieu écrivit son *Evangile*, environ six ans aprèsla mort de Jesus-Christ, en Hébreu commun, ou plutôt en Syriaque, que l'on parloit alors à Jérusalem. La tradition attestée par S. Cyprien, S. Irénée & S. Jérôme constate qu'il l'écrivit par ordre des Apôtres, à la prière des Juifs convertis à la religion de Jesus-Christ, qui vouloient établir parfaitement la vérité lumineuse de l'Evangile sur l'ombre de la loi. On a dit que S. Barthelemi ayant porté aux Indes l'Evangile de S. Mathieu, tel qu'il l'avoit écrit à Jérusalem, en Hébreu, ou Syriaque, Pantenus l'en avoit rapporté, environ 140 ans après, à Alexandrie, d'où il avoit ensuite passé à la Bibliothèque de Césarée, en Palestine, où il étoit encore du temps de S. Jérôme, sans qu'on eût pris soin de faire des copies de ce précieux Original. Mais ce récit ne paroît guère croyable; c'est une fable que Munster imagina, pour rendre authentique le texte Hébreu, qu'il fit imprimer dans le seizième siècle, & qu'il prétendoit tiré de ce premier Manuscrit Original. Celui que S. Jérôme a vu de son temps étoit ce qu'on appeloit alors l'*Evangile des Nazaréens*, conservé en Syriaque dans la Bibliothèque de Césarée, & ailleurs, copié sur l'Original de S. Mathieu, mais gâté en plusieurs endroits par l'Hérésiarque Ebion. On ne sait pas en quel temps S. Mathieu est mort, ni de quelle manière. On croit que ce fut dans le pays des Parthes.

MATHIEU D'ANTOINE, Docteur en Droit, a écrit Réponse aux Rêveries & Hérésies de Guillaume Postel Cosmopolite ; imprimée à Lyon, *in*-16. par Jean Saugrain, 1562. *Calvinique*.

MATHIEU MARIE BAYARD [1], Comte de Scandiane *. Roland l'Amoureux. Voyez JAQUES VINCENT.

[1] C'est BOYARD qu'il faut dire. On sait que le *Berni*, peu content du style de *Boïardo*, voulut en retoucher d'un bout à l'autre l'*Orlando inamorato*. Une

mort prématurée ne lui permit pas de s'en acquitter, comme il en auroit été capable. L'Ouvrage, quoiqu'imparfait, n'a pas laissé d'être imprimé jusqu'à trois fois, une à Milan, & deux à Venise. L'Arétin, dont les vers les plus travaillés ne valent pas les ébauches du Berni, a parlé du Poëme de celui-ci en plus d'un endroit avec beaucoup de mépris. Il faut sur-tout lire les deux Lettres à *Francesco Calvo*, qu'il auroit dû nommer *Andrea*. Pour ce qui est du *Boïardo*, c'étoit un génie fécond, à qui l'on ne peut nier que la gloire de l'invention ne soit dûe. Il s'est exercé dans plus d'une langue, & dans plus d'un genre. (M. DE LA MONNOYE).

* C'est le célèbre *Boïardo*, Comte de *Scandiano*, dont nous avons des Eglogues Latines & des Sonnets fort estimés. Il mourut en 1494. Il a eu la gloire, par son Poëme d'*Orlando Inamorato*, d'avoir fourni des idées au divin Auteur de l'*Orlando furioso*. Le Poëme de l'*Orlando Inamorato* fut imprimé à Venise, en 1500, *in-fol.* & ce n'est pas la première Edition. (Voyez *Giornale de' Lett. d'Ital.* Tom. XIII, pag. 289). Il a été depuis fréquemment imprimé. Il est divisé en six Livres; mais il n'y a que les trois premiers qui soient du *Boïardo*; les trois derniers sont de *Nicolo de gli Agostini*. *Louis Domenichi* entreprit de réformer la Poësie de *Boïardo*, & publia le Poëme d'*Orlando Inamorato*, avec des corrections, à Venise, en 1553. François Berni l'avoit reformé, ou, comme il le dit lui-même, *refait en entier*, & publié dès l'an 1541. Mais, si nous en croyons *Crescimbeni* (*Istor. della volgar Poësia*, Tom. II, p. 327) ses efforts ne furent pas heureux. Cependant c'est la refonte de Berni qu'on a suivie dans les Editions de ce Poëme, faites à Florence, en 1725, *in-4°.* & à Venise, en 1740, *in-12.* 2 vol. Jacques Vincent traduisit cet Ouvrage en François. Le premier Livre de cette Traduction parut en 1549; le second & le troisième en 1550. Les trois derniers, qu'il avoit promis, n'ont point été publiés. François de Rosset, n'étant pas content de la version de Jacques Vincent, en fit une autre, qui fut publiée à Paris, en 1619, *in-8°.* mais il y réussit si mal, que sa Traduction ne fut point réimprimée, & est devenue fort rare, sort commun aux mauvais Ouvrages. On lit avec plaisir la Traduction, ou plutôt l'imitation de ce même Poëme, par LE SAGE, publiée à Paris, en 1717, en 2 vol. *in-12.*

MATHIEU DE LANDA, Docteur en Théologie, Carme du Convent de Rouen, & Principal de France audit Ordre, a écrit le Miroir du corps humain, où est décrit ses misères & calamités; aussi son excellence & dignité : ensemble de sa conduite en terre, de sa sépulture, & des cérémonies Ecclésiastiques faites sur le mort; avec le Doctrinal de mort; imprimé à Rouen, *in-8°.* par Robert & Jean de Gor, 1563. & depuis à Paris, *in-16.* par Léon Cavellat, 1584. Il a traduit du Latin

de Jaques Faber Stapulensis [1], les Comtemplations du ſimple Dévot, leſquelles traitent d'Amour divin, de vraie patience, de la mort, de la Vierge Marie; imprimées à Paris, *in*-8°. par Vivant Gautherot, 1538.

[1] Les *Contemplations du ſimple dévot*, traduites par le Carme de Landa, ne ſont pas de Jacques le Févre d'Etaples; elles ſont de Raimond Jordan, Chanoine-Régulier de S. Auguſtin, qui les compoſa ſur la fin du quatorzième ſiècle, & les intitula *Contemplationes Idiotæ*. Conrad Geſner, & ſes Continuateurs, ont cru, de même que le Carme de Landa, qu'elles étoient de Jacques le Févre, apparemment ſur ce que celui-ci, qui n'en a été que l'Editeur, a mis, au-devant du Livre, une Préface où il s'eſt nommé. (M. DE LA MONNOYE).

MATHIEU DE LAUNOY, premièrement Prêtre, puis Miniſtre de la prétendue Religion réformée, & à préſent retourné au giron de l'Egliſe Chrétienne & Catholique, a écrit avec Henry Pennetier, la Déclaration & Réfutation des fauſſes ſuppoſitions & perverſes applications d'aucunes ſentences des ſaintes Ecritures, deſquelles les Miniſtres ſe ſont ſervis, en ce dernier temps, à diviſer la Chrétienté: diſpoſée en trois Livres & enrichie de ſolides Argumens tirés de la Doctrine de Calvin, contre lui-même; imprimée à Paris, *in*-8°. par Jean du Courroy & Guillaume de la Noüe, 1579. Replique Chrétienne, en forme de Commentaire, ſur la Réponſe tirée du dehors de la moüelle des ſaintes Ecritures & de toutes bonnes Doctrines; & faite par les Miniſtres Calviniques, à la déclaration & réfutation de leurs fauſſes ſuppoſitions; imprimée à Paris, *in*-8°. par Guillaume de la Noüe, 1579. Réponſe Chrétienne à vingt-quatre articles pleins de blaſphêmes & abſurdités, dreſſés par Pierre Pineau dit Deſaigues, Prédicant Zuuin-Calvinian, contre l'article de la ſurnaturelle & miraculeuſe tranſubſtantiation du pain & du vin au corps glorieux de notre Seigneur Jeſus-Chriſt, en la ſainte Euchariſtie: où ſont amplement remarquées les Héréſies anciennes, contre la perſonne de notre Seigneur Jeſus-Chriſt, & autres, auxquelles s'enveloppent & ſymboliſent les Zuuin-Calviniens Hérétiques de ce temps; imprimée à Paris,

in-8°. par Guillaume Chaudiere, 1581. Discours Chrétien, contenant une Remontrance charitable aux pauvres, du soin & diligence qu'ils doivent employer à bien instruire, ou faire instruire & endoctriner leurs enfans : ensemble du fruit que l'on recueille de tel Labeur, & des maux qui adviennent du contraire; où il est parlé des sciences principales, esquelles ils doivent être enseignés, chacun selon son sexe, son état & vacation; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean du Carroy, 1578 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Mathieu de Launoy, Tom. II, pag. 106 & 107.

MATHIEU VAUCHER dit FRANCHE-CONTÉ, Hérault d'armes de la Majesté Impériale, a traduit de l'Espagnol, Commentaire de l'illustre Seigneur Dom Loys d'Avila & Cuniga, grand Commandeur d'Alcantara de la guerre d'Allemagne, faite par Charles V, Empereur [1]; imprimé en Anvers, *in*-8°. par Nicolas Torcy [*], 1550.

[1] Gilles Boyleau de Buillon fit paroître sa Traduction du même Ouvrage, l'année suivante, comme le marque du Verdier. La Croix du Maine a oublié l'année de l'Edition. (M. de la Monnoye).

* Les *Memoires de la Guerre d'Allemagne*, par Louis d'Avila, furent composés en Espagnol, & parurent, pour la première fois, en 1546, *in*-8°. On les réimprima à Anvers, en 1550, & la même année ils y furent aussi publiés, traduits en Latin par Guillaume Malinæus. Ces Mémoires avoient été traduits en Italien par l'Auteur même, & imprimés à Venise en 1549. Il est singulier que Lenglet ne cite que l'Edition Italienne & Latine, & ne parle pas de l'Edition Espagnole, qui est l'Ouvrage Original. (*Méthod. pour étudier l'Histoire*, Tom. XI, pag. 229 de la nouv. Edit.)

MATHIEU DE VAUZELLES *, Docteur ès Droits & Avocat du Roi au Parlement de Dombes & Sénéchaussée de Lyon, a écrit Traité des Péages, divisé en six parties : la première, de l'Origine des Péages : la deuxième, à qui appartient de créer Péages : la troisième, de la possession immémoriale des Péages : la quatrième, des abus qui s'y commettent : la cinquiéme, des privilégiés : la sixième, en quel temps se doit péage;

imprimé à Lyon, *in*-4°. par Jean de Tournes, 1550. Confeil en faveur des pauvres de l'Hôtel-Dieu de la ville de Lyon, fait par M. Mathieu de Vauzelles, Avocat du Roi, contenant fept queftions.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, au mot MATHIEU DE VAUZELLES, Tom. II, pag. 108.

MATHURIN CORDIER a écrit Epîtres Chrétiennes, imprimées à Lyon, *in*-16. par Loys Tachet, 1557. Sentences extraites de la fainte Ecriture, pour l'inftruction des enfans, imprimées Latines-Françoifes, par Thibaut Payen, 1551. Cantiques fpirituels, en nombre vingt-fix, imprimés à Lyon, *in*-16. par Jean Cariot, 1560. Le Miroir de la jeuneffe pour la former à bonnes mœurs & civilité de vie, imprimé à Paris, *in*-16. par Jean Bonfons. Il a interprété, & fait la conftruction en François, des Diftiques Latins qu'on attribue à Caton; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Thibault Payen, par plus de cent fois, & depuis par autres, d'autant que c'eft un Livre que les enfans manient à l'école communément. Ses Œuvres Latines font dénombrées en la Bibliothèque de Conrad Gefner. Les Colloques de Mathurin Cordier, traduits de Latin. Voyez GABRIEL CHAPUIS *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 108.

MATHURIN HERET * a traduit de Grec, la vraie & brève Hiftoire de la guerre de Troye, anciennement écrite en Grec, par Darès Phrygius; enfemble une Harangue de Menelaüs, pour la répétition d'Hélène : le tout traduit en langue Françoife : plus quelques Dixains & Epitaphes d'Hector & Achilles; imprimée à Paris, *in*-16. par Sébaftien Nivelle, 1553. Les Problêmes d'Alexandre Aphrodifé, excellent & ancien Philofophe, traduits de Grec; avec Annotations des lieux plus notables & difficiles, & foixante autres Problêmes de même matière; impr. à Paris, *in*-8°. par Martin le Jeune, 1555. Le Banquet de Platon, trai-

tant

tant de l'Amour & de Beauté, mis en François par le même Mathurin Heret; avec Argumens ſur chacune Oraiſon, ſommairement déduits, & les plus notables & meilleures Sentences, recueillies de toutes les Œuvres dudit Platon; imprimé à Paris, *in*-8°. par Guillaume Guillard, 1556.

* Voy. La Croix du Maine, au mot Mathurin Heret, Tom. II, pag. 109.

MATHURIN MAURICE, Saintongeois, a écrit la Revenche & contrediſpute de Frère Anſelme Turmeda, contre les bêtes, imprimée à Paris, *in*-16. par Nicolas Chreſtien, 1554. Plus, de l'Origine de vraie Nobleſſe & nourriture d'icelle, pour les enfans généreux, imprimée à Paris, *in*-16. par Nicolas Chreſtien*, 1551.

* Voy. La Croix du Maine, au même Article, Tom. II, pag. 109.

MATHURIN DE REDOUER, Licencié ès Loix, a tranſlaté de Latin en François, le nouveau Monde & navigations faites par Améric Veſpuce, Florentin, ès Pays & Iſles nouvellement trouvés, auparavant à nous inconnus, tant en l'Ethiopie, Arabie, Calicuth, qu'autres Régions étranges; imprimé à Paris, *in*-4°. ſans nom d'Imprimeur, & ſans date *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 109 & 110.

MAURICE * PONCET, Religieux de l'Ordre S. Benoiſt, Docteur en Théologie, en l'Univerſité de Paris, a écrit trois Livres de l'Oraiſon Eccléſiaſtique, en forme de Contemplation; avec ample Explication de l'Oraiſon Dominicale, pour apprendre à bien prier Dieu; imprimés à Paris, *in*-8°. par Michel Sonnius, 1568. Remontrance à la Nobleſſe de France, de l'utilité & repos que le Roi apporte à ſon peuple; & de l'inſtruction qu'il doit avoir pour le bien gouverner; imprimée à Paris, *in*-8°. par Michel Sonnius, 1572. Oraiſon funèbre, prononcée le dernier Août 1574, en l'Égliſe de Brecy-le-Buiſſon, aux funérailles de Meſſire Euſtace de Conflans, Vicomte d'Aulchy,

Capitaine des Gardes du Roi; imprimée à Paris, *in*-8°. par Michel Sonnius, 1574. Discours de l'avis donné au Révérend Père en Dieu, Messire Pierre de Gondy, Evêque de Paris, sur la proposition qu'il fit aux Théologiens, touchant la traduction de la sainte Bible, en langage vulgaire; imprimé à Paris, *in*-8°. par Pierre Cavellat, 1578. Méditations familières sur l'Histoire de l'Incarnation du fils de Dieu, décrite par saint Luc, en l'Evangile, *Missus est Angelus Gabriel à Deo, &c.* avec ample explication de ce texte; imprimées à Reims, *in*-8°. par J. de Foigny, 1574. Instruction pour aimer Dieu, extraite de la sainte Ecriture, & spécialement des Cantiques de Salomon, & de la Doctrine des Auteurs sacrés & profanes, contenant dix-sept chapitres; imprimée à Paris, *in*-8°. par Sébastien Molin, 1584.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Maurice Poncet, Tom. II, pag. 111.

MAURICE SCEVE, Lyonnois, quand vivoit, petit homme en stature, mais du tout, grand en savoir, & excellent Poëte de son temps, a écrit Eclogue intitulée Arion, sur le trépas de François Dauphin de France, qui mourut à Tournon, imprimée à Lyon, par François Juste, 1536. Le Blason du Front, du sourcil, de la gorge, imprimé avec les Blasons Anatomiques du corps féminin, composés par plusieurs Poëtes François; imprimé à Lyon, par François Juste, 1537. La Saussaye, Eclogue de la vie solitaire; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1547. Delie, objet de plus haute vertu, contenant quatre cent cinquante-huit Dixains, sur la matière d'Amour, d'entre lesquels sont cinquante figures & emblêmes; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Antoine Constantin, 1554. & depuis à Paris, *in*-16. par Nicolas du Chemin, 1564. Microcosme, Livres trois, en vers Héroïques, commençant ainsi:

Dieu, qui trine en un fus, triple es, & trois feras,
Et comme tes Elus nous éterniferas,
De ton divin esprit enflamme mon courage,
Pour décrire ton homme & louer ton ouvrage,

Ouvrage vrayement chef-d'œuvre de ta main,
A ton image fait & divin & humain.
Premier en son Rien clos se celoit en son Tout,
Commencement de soy, sans principe & sans bout,
Inconnu fors à soy, connoissant toute chose,
Comme toute de soy, par soy, en soy enclose, &c.

Il a traduit aussi quelques Psalmes du Royal Prophète David, imprimés avec ceux que Jean Poictevin a mis en François.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Maurice Sceve, Tom. II, pag. 112 & 113.

En la Delie, LXXXIX. Dixain.

[*Amour perdit les traits qu'il me tira,*
Et de douleur se print fort à complaindre;
Vénus en eut pitié, & soupira,
Tant que par pleurs son brandon fit éteindre,
Dont aigrement furent contraints de plaindre;
Car l'Archer fut sans traict, Cypris sans flamme.
Ne pleure plus, Vénus; mais bien enflamme
Ta torche en moy, mon cœur l'allumera;
Et toy, Enfant, cesse: va vers ma Dame,
Qui de ses yeux tes flèches refera.

C I I I.

Si très-las fut d'environner le Monde
Le Dieu volant, qu'en mer il s'abysma;
Mais retournant à chef de temps sur l'onde,
Sa trousse print & en fuste l'arma:
De ses deux traits diligemment rama,
De l'arc fit l'arbre, & son bandeau tendit
Aux vents pour voile, & en port descendit
Très-joyeux d'être arrivé seurement.
Ainsi Amour, à nous perdu, rendit
Vexation, qui donne entendement.]

MELCHIOR DE FLAVIN, Prédicateur & Pénitencier du Pape, Cordelier & Gardien au Convent des Frères Mineurs, à Tholose, a écrit Remontrance de la vraie Religion, au Roi Charles IX, imprimée à Paris, *in*-8°. par Nicolas Chesneau, 1562. Plus, de l'État des Ames après le trépas, & comment elles vivent étant séparées du corps: & des purgatoires qu'elles

souffrent en ce monde & en l'autre, après icelle séparation; imprimé à Tholose, *in*-4°. par Jaques Colomiez, 1563. Plus, de la préparation à la mort, en trois Traités; le premier, du mépris de la mort, laquelle tout fidèle doit desirer; le second, des Assauts & tentations qui viennent à l'heure de la mort, & manière d'y résister; le troisième, de la manière de bien user de la Passion de notre Seigneur au trépas de la mort; imprimé à Tholose, *in*-4°. par Arnauld & Jaques Colomiez, 1570. *De regno Dei, de quo Christus loquutus est per dies quadraginta, Liber, per fratrem Melchiorem Flavium, Minoritam Theologum; impress. Parisiis, in-8°. apud Petrum l'Huillier, 1566. Catholica Cantici Graduum per Demegorias, seu Sectiones, à Fratre Melchiore Flavio Enarratio; Lutetiæ, apud Ægidium Gourbinum, 1568.*

* Voy. La Croix du Maine, au mot Melchior de Flavin, Tom. II pag. 114.

MELLIN DE SAINT GELAIS, Poëte assez connu de nativité & nom par la France, avoit déjà donné suffisant témoignage de son savoir, en quelques petits fragmens, semés parmi les autres Auteurs, qui aussi ont été fort bien reçus & approuvés. Mais quiconque lira attentivement ses Œuvres poëtiques, imprimées depuis sa mort, toutes en un volume, *in*-8°. à Lyon, par Antoine de Harsy, 1574: où sont contenus plusieurs Opuscules, Elégies, Epîtres, Rondeaux, Sonnets, Quatrains, Chansons, Epitaphes & Epigrammes; il trouvera le tout bien troussé & fait d'une grande dextérité d'esprit, ressentant entièrement cette forme de composer, ancienne & remplie de toute naïveté & gaillardise. Plus, Genievre, Imitation de l'Arioste, imprimée à Paris, avec autres Imitations du méme Poëte Italien, faites par Loys d'Orléans & autres, *in*-8°. chez Lucas Breyer, 1572. Ledit Saint Gelais a aussi composé Sophonisba, Tragédie très-excellente, tant pour l'argument, que pour le langage & graves sentences, dont elle est ornée. Les Chœurs seulement sont en vers, & tout le reste en prose;

imprimée à Paris, en caractères François, *in*-8° par Richard Breton, 1560 *. Je mettrai ici quelques-uns de ses vers, en témoignage de sa douceur.

*Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Mellin de Saint Gelays, Tom. II, pag. 114 & suiv.

Du Rousseau & de la Rousse.

Un jour, en s'ébattant,
Dieu créa le rousseau;
Puis dit, en le tentant,
Garçon, que tu es beau!
Le rousseau sans séjour
Dit, beau comme le jour.
Dieu prit mal ce langage,
Et dit, vois-tu, rousseau,
Tu prends gloire au pelage
D'une vache, ou d'un veau;
Le pied auras suant,
Et le reste puant.
Le rousseau bien fâché,
S'en vint à la rousselle,
Et lui trouva caché
Un bouc sous son aisselle,
Puis la sienne sentant,
En trouva tout autant.
Onques puis roux, ne rousse,
N'eurent accord parfaict;
L'un tousiours se courrouce,
Et trouve l'autre infaict.
Ailleurs on n'en veut point,
Les voilà bien en point.

Quatrain.

Quel bien parler ou compter son affaire
Vous sçauroit mieux découvrir mon martyre,
Que le travail de ne le pouvoir dire,
Et le penser qui contraint de se taire?

Autre.

Dis-moi, ami, que vaut-il mieux avoir,
Beaucoup de biens, ou beaucoup de sçavoir?
Je n'en sais rien; mais les sçavans je voi
Faire la cour à ceux qui ont de quoi.

Sixain sur un petit Luth.

Pour un Luth bien petit je suis;
Mais si le cœur vaincre je puis
De la maistresse de mon maistre,
Aussi grand je penserai estre,
Entre tant de luths que nous sommes,
Qu'un Alexandre entre les hommes.

Huitain du feu de la saint Jean.

O sotte gent, qui se va travailler
A voir un feu de bois accoutumé,

Venez à moi, pour vous émerveiller
De voir un cœur de tel feu allumé,
Que plus il brusle, & moins est consumé;
Et si ce cas difficile vous semble,
Allez voir celle où il s'est enflammé,
Vous le croirez & brûlerez ensemble.

Autre Huitain.

Soupirs ardens, parcelles de mon ame,
Qui, de mon deuil, seuls la cause entendez,
Si vous voyez ma fin plaire à Madame,
Volez au Ciel, & là haut m'attendez;
Mais si son œil (comme vous prétendez)
De quelque espoir nous daigne secourir,
Tournez à moi, & l'esprit me rendez,
Je n'aurai plus volonté de mourir.

AUTRE.

Chatelus donne à déjeûner
A dix pour moins d'un carolus,
Et Jaquelot donne à dîner
A dix pour moins que Chatelus:
Après ces repas dissolus,
On est trois jours gay & falot.
Qui me perdra, cher Chatelus,
Ne me cherche chez Jaquelot.

Autre.

Un Maistre ès-Arts, mal chaussé & vestu,
Chez un paysan demandoit à repaistre,
Disant qu'on doit honorer la vertu,
Et les sept arts dont il fut passé maistre.
Comment sept arts, répond l'homme champestre,
Je n'en sais nul hors mis mon labourage;
Mais je suis saoul, quand il me plaist de l'estre,
Et si nourris ma femme & mon ménage.

DIXAIN.

Un Charlatan disoit en plein marché,
Qu'il montreroit le Diable à tout le monde,
Si n'y eut nul, tant fût-il empêché,
Qui ne courût, pour voir l'esprit immonde.

Lors une bourse assez large & profonde
Il leur déploye, & leur dit : Gens de bien,
Ouvrez vos yeux, voyez, y a-t-il rien?
Non, dit quelqu'un des plus près regardans :
Et c'est, dit-il, le Diable, oyez-vous bien,
Ouvrir sa bourse, & ne voir rien dedans.

ENIGME,
En façon de Prophétie.

S'il est permis de croire fermement,
Que par les corps, qui sont au firmament, Jeu de la paulme.
Humain esprit de soy puisse advenir
A prononcer des choses à venir,
Ou si l'on peut, par fureur fatidique,
Sans art, ni sort, avoir sens Prophétique,
Tant que l'on juge, en asseuré discours,
Des ans lointains la destinée & cours,
Je fais savoir à qui le veut entendre,
Que cet hiver prochain, sans plus attendre,
Voire plutôt, en ce lieu où nous sommes, Les faiseurs de parties.
Il sortira une manière d'hommes,
Las du repos, & fâchés du séjour,
Qui franchement iront, & de plein jour,
Suborner gens de toutes qualités
A différends & partialités;
Et si voulez les croire & écouter,
Quoy qu'il en doive advenir & couster,
Ils feront mettre en debats apparens
Amis entre eux, & les proches parens : Les joueurs.
Le fils hardi ne craindra l'impropère
De se bander contre son propre père;
Même les grands, des nobles lieux saillis,
De leurs sujets se verront assaillis,
Et le devoir d'honneur & révérence
Perdre pour lors tout ordre & différence;
Car ils diront que chacun à son tour Le changement de lieu.
Doit aller haut, & puis faire retour;
Et sur ce point aura tant du meslées,
Tant de discours, venues & allées,
Que nulle histoire, où sont les grands merveilles,
Ne fait récit d'émotions pareilles;
Lors se verra maint homme de valeur,
Par l'éguillon de jeunesse & chaleur,

De croire trop ce fervent appétit ,
Mourir en fleur , & vivre bien petit ;
Et ne pourra nul laisser cet ouvrage ,
S'il y a mis une fois le courage ,
Qu'il n'ait empli par noises & débats
Le ciel de bruit , & la terre de pas.
Alors n'auront , non moindre autorité
Hommes sans foy , que gens de vérité ; Les arbitres.
Car tous suivront la créance & l'étude
De l'ignorante & sotte multitude ,
Dont le plus lourd sera reçu pour juge. Le naquet.
O dommageable & pénible déluge !
Déluge , dy-je , & à bonne raison ,
Car ce travail ne perdra sa saison ,
Ny n'en sera délivrée la terre ,
Jusques à tant qu'il ne sorte à grande erre
Soudaines eaux , dont les plus attrempés , Les sueurs.
En combattant , seront pris & trempés ,
Et à bon droit , car leur cœur adonné
A ce discord n'aura point pardonné ,
Même au troupeau des innocentes bêtes ,
Que de leurs nerfs & boyaux deshonnêtes Les raquetes.
Il ne se fait , non aux Dieux sacrifice ,
Mais aux mortels ordinaire service.
Or' maintenant je vous laisse à penser
Comment le tout se pourra dispenser ,
Et quel repos , en noise si profonde ,
Aura le corps de la machine ronde. L'esteuf.
Les plus heureux qui plus d'elle tiendront ,
Moins de la perdre & gâter s'abstiendront ,
Et tâcheront , en plus d'une manière ,
A l'asservir & rendre prisonnière ,
En tel endroit que la poure deffaite , Les fosses
N'aura recours qu'à celuy qui l'a faicte , des jeux.
Et pour le pis de son triste accident
Le clair Soleil , ains qu'être en Occident ,
Lairra espandre obscurité sur elle ,
Plus que d'éclipse , ou de nuit naturelle ,
Dont , pour un temps , perdra la liberté ,
Et du haut ciel la faveur & clarté ,
Ou , pour le moins , sera seule & déserte ;
Mais elle , avant cette ruine & perte ,
Aura long-temps montré sensiblement
Un violent & si grand tremblement ,

Que

Que lors Ethna ne fut tant agitée,
Quand sur un fils de Titan fut jetée,
Et plus soudain ne doit être estimé
Le mouvement que fit Inarimé,
Quand Typhœus si fort se dépita,
Que dans la mer les monts précipita.
Ainsi sera en peu d'heures rangée
A triste état, & si souvent changée,
Que même ceux qui tenue l'auront,
Aux survenans occuper la lairront.
Lors sera près le temps bon & propice
De mettre fin à ce long exercice,
Car les grands eaux dont oyez deviser
Feront chacun la retraite adviser; La sueur.
Et toutefois, avant leur partement,
On pourra voir en l'air apertement Le feu qu'on
L'âpre chaleur d'une grand' flamme éprise, fait pour se
Pour mettre à fin leurs eaux & entreprise.] rafraichir.

MENANDER *. Voyez les Sentences de Menander, ancien Poëte Comique Grec, qui a écrit cent & cinq Fables ou Comédies, ainsi que dit Apollodore: lesquelles Sentences ont été traduites en François, par Geofroy Linocier, & sont imprimées à Paris, *in16.* par Michel Julian, 1580.

* Menandre, suivant un Fragment d'Apollodore, célèbre Grammairien d'Athènes, rapporté par Aulugelle, *Liv. XVII, Ch. 4*, étoit fils de Diopèthe, de la race des Cephisiens, & mourut âgé de cinquante-deux ans (environ deux cens quatre-vingt-dix ans avant l'Ère Chrétienne). Il est dit, dans ce même passage, qu'il avoit composé 105 Comédies; d'autres disent 108, ou 109. Il n'y eut que huit de ces pièces qui remportèrent le prix, mais qui lui firent une telle réputation, qu'il fut nommé *le Prince de la nouvelle Comédie.* Philémon, Ecrivain fort inférieur, lui fut souvent préféré, ce qui étonnoit si fort Ménandre, qu'il demandoit un jour à ce rival, s'il n'avoit pas honte de l'emporter sur lui: *Quæso, Philemon, bonâ veniâ, dic mihi, cùm me vincis, non erubescis?* Sur quoi M. l'Abbé du Bos (*Réflex. sur la Poësie & la Peinture*, Tom. II, pag. 437, Edit. de 1755) remarque avec raison, « qu'il n'en faut » pas conclure que les Comédies de Menandre aient été jugées mauvaises, » mais bien que d'autres plurent davantage ». Si nous avions les pièces victorieuses, peut-être démêlerions-nous ce qui put éblouir le Spectateur; peut-être même trouverions-nous que le Spectateur auroit bien jugé. Il ne nous reste que des fragmens des Comédies de Ménandre, recueillis par M. le Clerc.

MERCURE TRIMEGISTE. Voyez FRANÇOIS MONSIEUR DE FOIX, GABRIEL DU PREAU.

* On prononce & l'on écrit TRISMÉGISTE. Mercure, ou Hermès Trismégiste, vivoit, dit-on, près de vingt siècles avant l'Ère Chrétienne. On prétend qu'il fut Prêtre & Roi; dautres disent que ce fut un Philosophe Egyptien, Conseiller d'Isis, femme d'Osiris. On lui attribue quantité d'inventions. Eusèbe (*Præparat. Evang.* Liv. II, Chap. 1) dit que ce Mercure, ou Hermès Trismégiste, fut le même qu'Osiris, auquel on donna le nom de *Mercure*, à cause de la sagacité de son esprit à inventer tout ce qui pouvoit contribuer à l'aisance de la vie. Il eut en particulier le nom d'*Hermès*, à cause qu'il fut le premier Maître d'Eloquence, parmi les hommes. Les deux Dialogues, intitulés *Pymander* & *Asclepius*, qu'on lui attribue, sont d'un Auteur Chrétien, qui vivoit, au plutôt, dans le second siècle de l'Eglise. Les Savans croient cependant qu'on y trouve de précieux restes de la plus ancienne Philosophie des Egyptiens. On peut voir, dans la *Bibliothèque Grecque* de Fabricius, des détails très-savans & très-étendus sur HERMÈS, & sur les Ecrits publiés sous le nom d'HERMÈS, Tom. I, pag. 7 & suiv.

MEURY RIFFLANT [1] a traduit de Grec, le Miroir des Mélancoliques, décrit en la trentième Section des Problêmes d'Aristote, concernant ce qui appartient à Prudence, Entendement & Sapience. Il y est disputé pourquoi les mélancoliques sont ingénieux : puis est montré l'Analogie du vin & de la mélancolie; ensemble les divers effets d'iceux, & les terribles passions de l'Ame; avec une autre question figurant le certain pourtrait Physical de la nature des chaudes & froides régions, & des habitans; imprimé à Paris, par Nicolas de Burges, 1543.

[1] MEURY est une corruption de MAURICE; mais le prétendu *Meury Rifflant*, Auteur, & le prétendu *Nicolas de Burges*, Imprimeur, ont tout l'air de noms supposés. La Caille, pag. 118 de son Livre, n'a tiré son *Nicolas de Burges* que de cet endroit de Du Verdier. La Croix du Maine, au mot NICOLAS LÉONIQUE, a changé *de Burges* en *de Bruges*, & c'est ainsi que le nomme aussi la Caille, à la Table de son Livre. (M. DE LA MONNOYE).

MICHEL D'AMBOISE, Seigneur de Chevillon, dit l'Esclave fortuné, a composé en rime, les Contr'Epîtres d'Ovide, par ledit d'Amboise inventées, contenant les Réponses d'Ulysses à Penelopé, de Démophoon à Phyllis, d'Achilles à Briseis,

d'Hyppolite à Phedre ; de Paris à Œnone ; de Jaons à Hypsiphile ; d'Ænée à Didon ; d'Orestes à Hermione ; d'Hercules à Deïanira ; de Theseus à Ariadne, de Macaire à Canace ; de Jason à Médée ; de Protesilaüs à Laodamie ; de Linus à Hypermestra ; de Phaon à Sappho ; imprimées à Paris, *in*-8°. par Denys Janot, 1541. La Babylon, autrement la confusion de l'Esclave fortuné, où sont contenues plusieurs Lettres, Rondeaux & Epîtres amoureuses ; imprimée à Lyon, *in*-16. par Olivier Arnoullet, 1535. Les Epîtres Vénériennes, Fantaisies, Complaintes, Epitaphes, trente-quatre Rondeaux, & trois Ballades ; imprimées à Paris, *in*-8°. par Jean Longis, 1556. Le Blason de la Dent, imprimé avec les Blasons Anatomiques du corps féminin, faits par divers Auteurs, à Lyon, par François Juste, 1537. Il a écrit en prose, le Guidon des gens de guerre, imprimé à Paris, *in*-8°. par Galiot du Pré, 1543. Ses Traductions en rime, les Bucoliques de Baptiste Mantuan, contenant dix Eglogues, imprimées à Paris, *in*-4°. par Denys Janot, 1530. Le dixième Livre des Métamorphoses d'Ovide, avec l'Elégie de la Complainte du Noyer, imprimé à Paris, par les frères Angeliers, sans date. Quatre Satyres de Juvénal ; à savoir les huit, dix, onze & treize, imprimées à Paris, *in*-8°. par Jean Longis, 1543. Le Ris de Démocrite & le Pleur d'Héraclite, Philosophes, sur les folies & misères de ce monde ; traduit de l'Italien d'Antonio Phileremo Fregoso, & interprété en rime Françoise par ledit Michel d'Amboise, & imprimé à Paris, *in*-8°. par Arnould l'Angelier, 1547. & à Rouen *in*-16. par Robert & Jean du Gort, 1550 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Michel d'Amboise, Tom. II, pag. 117 & 118.

MICHEL BERLAND, Avocat au grand Conseil du Roi, Conseiller en la Sénéchaussée de Bourbonnois, Siége Présidial établi à Moulins, a écrit Sommaire des Loix, Statuts, Ordonnances & Edits faits par les Rois de France, réduit par Alphabet depuis le règne de saint Loys, jusques au règne du Roi Henri II

de ce nom; avec Arrêts notables, selon la matière du texte de l'Ordonnance; imprimé à Paris, *in-fol.* par Charles l'Angelier, 1548. & depuis revu & remis en meilleur ordre par l'Auteur & réimprimé *in-8°.* par Claude Micard, 1567.

MICHEL BOUCHER, de Bois commun, a écrit Oraison aux François, sur la mort du magnanime Prince Jean de Bourbon, Comte d'Anghien; imprimée à Paris, *in-8°.* par Jean Caveillier, 1557.

MICHEL DE CASTELNAU a traduit du Latin de Pierre de la Ramée, Traité des Façons & Coutumes des anciens Gaulois; imprimé à Paris, *in-8°.* par André Wechel, 1559 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 120 & 121.

MICHEL COIGNET, natif d'Anvers, a écrit Déclaration sur le fait des changes; ensemble un petit Discours de bien & duement disconter, avec la solution sur diverses opinions y proposées : plus la solution des questions mathématiques par la supputation de Sinus, illustrées & amplifiées par les démonstrations Géométriques, nécessaires à icelles; imprimée avec l'Arithmétique de Valentin Mennher, en Anvers, 1573. *in-8°.* Instruction des points plus excellens & nécessaires, touchant l'Art de naviger; ensemble un moyen facile & très-sûr pour naviger Est & Oest, lequel jusques à présent a été inconnu à tous pilotes; imprimée en Anvers, *in-4°.* par Jaques Heinrick, 1581.

* Voy. La Croix du Maine, au même Article, Tom. II, p. 121 & 122.

M. M. COIGNET [1], Chevalier, Conseiller du Roi, je ne sais si c'est le même que le devant nommé, d'autant que son nom propre n'est désigné que par ces deux lettres M. M. a écrit Instruction aux Princes, pour garder la Foi promise; contenant un Sommaire de la Philosophie Chrétienne & morale, & devoir d'un homme de bien; imprimée à Paris, *in-4°.* par Jaques du Puys, 1584.

[1] Ce n'est pas le même que le précédent. (M. de la Monnoye).

MICHEL LE CONTE, Avocat Parisien, a composé en vieille rimaille, le Mariage de procès & de la femme, imprimé à Paris, par Denys du Pré, 1579. L'Art & méthode à tourner noms en Latins & François, le nom du très-Chrétien Roi de France & de Pologne Henri III; ensemble les noms de la Roine mère, de Loyse de Lorraine, Roine de France, & autres noms tournés à aucuns Prélats, Seigneurs & autres gens de nom & de réputation; avec la Déclaration & exposition d'iceux en rime; imprimé à Paris, par Denys du Pré, 1570.

MICHEL COP a écrit Commentaire sur le Livre de l'Ecclésiastique, autrement dit le Prêcheur, imprimé à Genève, *in*-8°. [1].

[1] Comment du Verdier n'a-t-il pas mis ici *Calvinique*, puisque ce Commentaire est d'un Calvinique? Il fut imprimé à Genève, *in*-8°. 1563, non pas sur l'*Ecclésiastique*, Livre que les Calvinistes ne reconnoissent point pour Canonique, mais sur l'*Ecclésiaste*, mot qui véritablement signifie *Prédicateur*, Ἐκκλησιαστὴς, *Concionator*. (M. DE LA MONNOYE).

MICHEL COYSSARD, Jesuite, a traduit de l'Italien de R. Pere Gaspart Loart, les Méditations de la passion de notre Seigneur Jesus-Christ, avec l'Art de méditer; imprimées à Paris, *in*-16. par Thomas Brumen, 1578. Remèdes souverains contre les sept péchés mortels, contre le blasphême & le jeu, tirés des Exercices de la vie Chrétienne, de Gaspar Loart, Théologien de la Compagnie de Jesus; imprimés à Paris, *in*-16. par Thomas Brumen, 1577. Instructions & Avertissemens pour méditer les quinze Mystères du Rosaire de la très-sainte Vierge Marie, traduites dudit Loart, par ledit Michel Coyssard; imprimées par ledit Brumen, 1579. Pratique spirituelle de la Princesse de Parme.

MICHEL FERRIER, de Cahors, a mis en musique, les Psalmes de David, traduits par Clément Marot, imprimés à Paris, par Nicolas du Chemin.

* Voy. *LA CROIX DU MAINE*, au même Article, Tom. II, pag. 122.

MICHEL FOURQUE ou PHOQUE, Prêtre & Vicaire perpétuel de saint Martin de Tours, a mis en vers François Héroïques, la Vie, Faits, Passion, Mort, Résurrection & Ascension de notre Seigneur Jesus-Christ, selon les quatre Evangélistes; imprimés à Paris, *in* 8°. par Jean Bien-né, 1574. Il a traduit aussi en rime Françoise, les Opuscules suivans: De la Prière divine, Auteur saint Jehan Chrysostome: de la Passion de Jesus par Lactance Firmian; avec une Complainte de Jesus, aux pécheurs périssant par leurs propres fautes, mise à la fin; imprimée à Tours, *in*-8°. par Mathieu Chercele, 1550.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 122 & 123.

MICHEL DE L'HOSPITAL, Chancelier de France, sous le feu Roi de bonne mémoire Charles IX, a prononcé Harangue contenant la Remontrance faite devant la Majesté du Roi très-Chrétien Charles IX, tenant ses grands États en sa ville d'Orléans, mise depuis par écrit & imprimée à Bloys, par Julian Angelier, 1561. Discours au Roi François II, contenant une Instruction pour bien & heureusement régner, écrit premièrement en vers Latins par Messire Michel de l'Hospital, lors premier Président des Comptes, & depuis mis en vers François par Joachim du Bellay. *In Francisci, illustriss. Franciæ Delphini, & Mariæ, sereniss. Scotorum Reginæ, nuptias Ampliss. viri Michael. Hospitalii Carmen. Ejusdem de Caleti & Guynæ oppidorum expugnatione Carmen. De Theavilla capta Aliud. De Meti urbe capta & ab hostium ingenti obsidione liberata Aliud Carmen. Ad illustriss. Francisc. Lotharingum ducem Guysianum Epistola. Ad Carolum Cardinalem Lotharenum de Pace Carmen. Ad Margaritam, Regis sororem, Epistola; hæc omnia excusa Parisiis, in-4°. apud Federicum Morellum, 1560. Ejusdem Hospitalii ad Margaritam Valesiam, Henrici II Regis sororem, Carmen. Aliud Carmen quo execratur lites. Ejusdem ad Janum Cardinal. Bellayum Elegia; quæ omnia, nondùm typis mandata, penes me habeo* *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, à cet Art. Tom. II, p. 123 & suiv.

MICHEL MAROT, fils de Clément Marot, a écrit quelques Rimes qui se voyent au Livre des Contredits du sieur du Pavillon, aux Ecrits de Michel Nostradamus, imprimées à Paris, *in*-8°. par Charles l'Angelier, 1560 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 126 & 127.

MICHEL DE MENEHOU, Maître des Enfans de Chœur de l'Eglise saint Maur des Fossez, a écrit une nouvelle Instruction des préceptes ou fondemens de musique, tant pleine que figurée; imprimée à Paris, par Nicolas du Chemin, 1571.

* Voy. La Croix du Maine, au même Article, Tom. II, pag. 127.

MICHEL MENOT, de l'Ordre de saint François, a écrit des Sermons pour les jours & Dimanches du Carême, par lui prêchés à Paris, parmi lesquels il entremêle plusieurs propos en langage François; imprimés à Paris, *in*-8°. par Claude Chevalon, 1526 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 127 & suiv.

MICHEL DE MONTAIGNE. Les Essais de Messire Michel Seigneur de Montaigne, Chevalier de l'Ordre du Roi & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre. Livre premier & second, imprimés à Bourdeaux, *in*-8°. par Simon Millanges, 1580. Il a traduit aussi de Latin en François, le Livre des Créatures; Auteur Raymond Sebon, contenant trois cent trente chapitres; imprimé à Paris, *in*-8°. chez Gilles Gourbin, 1581. J'ai vu une autre Traduction dudit Livre en fort vieil langage *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 129 & suiv.

Au Chapitre dixième. Des Livres.

[Je ne fais point de doute qu'il ne m'advienne souvent de parler de choses qui sont ailleurs plus richement traitées chez les maîtres du métier, & plus véritablement. C'est ici purement l'essai de mes facultés naturelles, & nullement des acquises; & qui me surprendra d'ignorance, il ne fera rien contre

moi ; car à peine répondrois-je à autrui de mes discours, qui ne m'en réponds point à moi-même, ni n'en suis satisfait. Qui sera en cherche de science, si la cherche où elle se loge? Il n'est rien de quoi je fasse moins de profession. Ce sont ici mes fantaisies, par lesquelles je ne tâche point à donner à connoître les choses, mais moi. Elles me seront à l'adventure connues un jour, ou l'ont autrefois été, selon que la fortune m'a pu porter sur les lieux où elles étoient éclaircies. Mais j'ai une mémoire qui n'a point de quoi conserver trois jours la munition que je lui aurai donnée en garde. Ainsi je ne pleuvy nulle certitude, si ce n'est de faire connoître ce que je pense, & jusqu'à quel point monte, pour cette heure, la connoissance que j'ai de ce dequoi je traite. Qu'on ne s'attende point aux choses de quoi je parle, mais à ma façon d'en parler, & à la créance que j'en ai. Ce que je dérobe d'autrui, ce n'est point pour le faire mien ; je ne prétends ici nulle part, que celle de raisonner & de juger ; le demeurant, ce n'est pas de mon rôle. Je n'y demande rien, sinon qu'on voie si j'ai su choisir ce qui joignoit justement à mon propos. Et ce que je cache par fois le nom de l'Auteur, à escient, ès choses que j'emprunte, c'est pour tenir en bride la légéreté de ceux qui s'entremettent de juger de tout ce qui se présente ; & n'ayant pas le nez capable de goûter les choses par elles-mêmes, s'arrêtent au nom de l'ouvrier, & à son crédit. Je veux qu'ils s'échaudent à condamner Cicéron ou Aristote, en moi. De ceci suis-je tenu de répondre, si je m'empêche moi-même, s'il y a de la vanité & vice en mes discours, que je ne sente point, ou que je sois capable de sentir, en me le représentant ; car il échappe souvent des fautes à nos yeux ; mais la maladie du jugement consiste à ne les pouvoir appercevoir, lorsqu'on les offre à sa vue. La science & la vérité peuvent loger chez nous sans jugement, & le jugement y peut aussi être sans elles. Voire la reconnoissance de l'ignorance est un des plus beaux & plus sûrs témoignages de jugement que je trouve. Je n'ai point d'autre sergent de bande à ranger mes pièces, que la fortune. A même que mes rêveries se présentent, je les entasse : tantôt elles se pressent en foule, tantôt elles se traînent à la file. Je veux qu'on voie mon pas naturel & ordinaire, ainsi détraqué qu'il est. Je me laisse aller comme je me trouve ; aussi ne sont-ce pas ici articles de foi, qu'il ne soit pas permis d'ignorer & d'en parler casuellement & témérairement. Je souhaiterois bien avoir plus parfaite intelligence des choses, mais je ne la veux pas acheter si cher qu'elle coûte. Mon dessein est de passer doucement, non laborieusement, ce qui me reste de vie. Il n'est rien pourquoi je me veuille rompre la tête, non pas pour la science même, de quelque grand prix qu'elle soit. Je ne cherche aux Livres qu'à m'y donner du plaisir, par un honnête amusement ; ou, si j'étudie, je n'y cherche que la science, qui traite de la connoissance de moi-même, & qui m'instruise à bien mourir & à bien vivre. Les difficultés, si j'en rencontre en lisant, je n'en ronge pas mes ongles ; je les laisse là, après leur avoir fait une charge ou deux. Si ce Livre me fâche, j'en prends un autre, & ne m'y adonne qu'aux heures où l'ennui de rien faire

faire commence à me saisir. Je ne méprends guère aux nouveaux, pour ce que les anciens me semblent plus tendus & plus roides; ni aux Grecs, parce que mon jugement ne se satisfait pas d'une moyenne intelligence. Entre les Livres simplement plaisans, je trouve des modernes le Décameron de Boccace, Rabelais, & les Baisers de Jean second, s'il les faut loger sous ce titre, & des siècles un peu au-dessus du nôtre, l'Histoire Æthiopique, dignes qu'on s'y amuse. Quant aux Amadis, & telle sorte d'Ecrits, ils n'ont pas eu le crédit d'arrêter seulement mon enfance. Je dirai encore ceci, ou hardiment, ou téméraiement, que cette vieille ame poisante ne se laisse plus chatouiller, non-seulement à l'Arioste, mais encore au bon Ovide : sa facilité & ses inventions, qui m'ont ravi autrefois, à peine m'entretiennent-elles à cette heure. Je dis librement mon avis de toutes choses, voire, & de celles qui surpassent à l'adventure ma suffisance, & que je ne tiens nullement être de ma jurisdiction. Ce que j'en opine, ce n'est pas aussi pour établir la grandeur & mesure des choses, mais pour faire connoître la mesure & force de ma vue. Quand je me trouve dégoûté de l'Axioche de Platon, comme d'un ouvrage sans nerfs & sans force, eu égard à un tel Auteur, mon jugement ne s'en croit pas. Il n'est pas si vain de s'opposer à l'autorité de tant d'autres meilleurs jugemens, ni ne se donne téméraiement la loi de les pouvoir accuser; il s'en prend à soi-même, & se condamne, ou de s'arrêter à l'écorce, ne pouvant pénétrer jusqu'au fond, ou de regarder la chose par quelque faux lustre; il se contente de se garantir seulement du trouble & du déréglement. Quant à sa foiblesse, il la reconnoît volontiers. Il pense donner juste interprétation aux apparences que son appréhension lui présente, mais elles sont imbécilles & imparfaites. La plupart des Fables d'Esope ont plusieurs sens & intelligences; ceux qui les mythologisent, en choisissent quelque visage, qui quadre bien à la Fable; mais c'est le premier visage & superficiel. Il y en a d'autres plus vifs, plus essentiels & internes, auxquels ils n'ont su pénétrer. Voilà comme j'en fais. Mais, pour suivre ma route, il m'a toujours semblé qu'en la Poësie, Virgile, Lucrece, Catulle & Horace tiennent de bien loin le premier rang. Et notamment Virgile, en ses Géorgiques, que j'estime le plus plein & parfait ouvrage de la Poësie, à la comparaison duquel on peut reconnoître aisément, qu'il y a des endroits en l'Æneide, auxquels l'Auteur eût donné encore quelque tour de peigne, s'il en eût eu le loisir. J'aime aussi Lucain, & le pratique volontiers, non tant pour son style (car il se laisse trop aller à cette affectation de pointes & subtilités de son temps) mais pour sa valeur propre, & vérité de ses opinions & jugemens. Quant au bon Térence, la mignardise & les graces du langage Latin, je le trouve admirable à représenter au vif les mouvemens de l'ame & condition de nos mœurs. Je ne le puis lire si souvent, que je n'y trouve quelque beauté & grace nouvelle. Ceux des temps voisins à Virgile se plaignent de quoi aucuns lui comparoient Lucrece. Je suis d'opinion que c'est, à la vérité, une comparaison inégale; mais j'ai bien à faire à me rassurer en cette créance, quand je me

trouve attaché à quelque beau lieu de ceux de Lucrece. S'ils se piquoient de cette comparaison, que diroient-ils de la bétise & stupidité barbaresque de ceux qui lui comparent à cette heure Arioste ? & qu'en diroit Arioste lui-même ? J'estime que les anciens auroient encore plus à se plaindre de ceux qui comparoient Plaute à Térence, que de la comparaison de Lucrece à Virgile. Pour l'estimation de Térence, il m'est souvent tombé en fantaisie, comme, en notre temps, ceux qui se mêlent de faire des Comédies (comme les Italiens qui y sont assez heureux) emploient trois ou quatre argumens de celles de Térence, ou de Plaute, pour en faire une des leurs. Ils entassent en une seule Comédie, cinq ou six contes de Boccace. Ce qui les fait ainsi se charger de matière, c'est la défiance qu'ils ont de se pouvoir soutenir de leurs propres graces, il faut qu'ils trouvent un corps où s'appuyer; & n'ayant pas du leur assez de quoi nous arrêter, ils veulent que le conte nous amuse. Il en va de mon Auteur tout au contraire. Les perfections & beautés de sa façon de dire nous font perdre le goût de son sujet; sa gentillesse & sa mignardise nous arrêtent par-tout; il est par-tout si plaisant,

. . . Liquidus puroque simillimus amni,

& nous remplit tant l'ame de ses graces, que nous fuyons la fin de son Histoire. Cette même considération me tire plus avant. Je vois que les bons & anciens Poëtes ont évité l'affectation & la recherche, non-seulement des fantastiques élévations Espagnoles & Pétrarchiques, mais des pointes mêmes plus douces & plus retenues, qui sont l'ornement de tous les ouvrages poëtiques des siècles suivans. Si n'y a-t-il homme au monde qui les trouve à dire en ces anciens, & qui n'admire plus, sans comparaison, l'égale polissure, & cette perpétuelle douceur & beauté florissante des Epigrammes de Catulle, que tous les éguillons de quoi Martial éguise la queue des siens. C'est cette même raison que je disois tantôt, comme dit Martial même de soi, *Minùs illi ingenio laborandum fuit, in cujus locum materia successerat.* Ces premiers-là, sans s'émouvoir & sans se piquer, se font assez sentir. Ils ont de quoi rire par-tout; il ne faut pas qu'ils se chatouillent; ceux-ci ont besoin de secours étranger. A mesure qu'ils ont moins d'esprit, il leur faut plus de corps. Tout ainsi qu'en la danse & en nos bals, j'ai remarqué que ces hommes de vile condition, qui en tiennent école, pour ne pouvoir représenter le port & la décence de notre noblesse, en récompense de cette grace, qu'ils ne peuvent imiter, cherchent à se recommander par des sauts périlleux & autres mouvemens étranges & batelaresques. Et comme j'ai vu aussi les baladins excellens, jouant leurs rôles vêtus à leur ordinaire, & d'une contenance commune, nous donner tout le plaisir qui se peut tirer de gens de leur métier; les aprentifs, & qui ne sont de si haute leçon, il faut qu'ils s'enfarinent le visage; il leur faut trouver des vêtemens ridicules, des mouvemens & des grimaces, pour nous aprêter à rire. Cette mienne conception se reconnoît mieux qu'en tout autre lieu, en la comparaison de l'Ænéide & du Furieux. Celui-là on le voit

aller à tire-d'aile, d'un vol haut & ferme, suivant toujours sa pointe; cetuy-cy voleter & sauteler de conte en conte, comme de branche en branche, ne se fiant à ses ailes, que pour une bien courte traverse, & prendre pied à chaque bout de champ, de peur que l'haleine & la force lui faillent:

Excursusque breves tentat....

Voilà donc, quant à cette sorte de sujets, les Auteurs qui me plaisent le plus. Quant à mon autre leçon, qui mêle un peu plus de fruit au plaisir, par où j'apprends à ranger mes humeurs & mes conditions; les livres qui m'y servent plus ordinairement, c'est Plutarque, depuis qu'il est François, & Sénèque. Ils ont tous deux cette notable commodité pour mon humeur, que la science que j'y cherche, elle y est traitée à pièces décousues, qui ne demandent pas l'obligation d'un long travail, de quoi je suis incapable, comme sont les Opuscules de Plutarque, & les Epîtres de Sénèque, qui est la plus belle partie de ses Ecrits, & la plus profitable. Il ne faut pas grande entreprise pour m'y mettre, & les quitte où il me plaît; car elles n'ont point de suite des unes aux autres. Ces Auteurs ont beaucoup de similitudes d'opinions, comme aussi leur fortune les fit naître environ même siècle, tous deux Précepteurs de deux Empereurs Romains, tous deux venus de pays étranger, tous deux riches & puissans. Leurs créances sont des meilleures de toute la Philosophie, & traitées d'une simple façon & pertinente. Plutarque est plus uniforme & constant; Sénèque plus ondoyant & divers. Cetui-ci se peine, se roidit & se tend, pour armer la vertu contre la foiblesse, la crainte & les vicieux appétits; l'autre semble n'estimer pas tant leur effort, & dédaigner d'en hâter son pas & se mettre sur sa targue. Plutarque a les opinions Platoniques, douces & accommodables à la société civile; l'autre les a Stoïques & Epicuriennes, plus éloignées de l'usage commun, mais plus commodes & plus fermes. Il paroît en Sénèque qu'il prête un peu à la tyrannie des Empereurs de son temps; car je tiens pour certain, que c'est d'un jugement forcé qu'il condamne la cause de ces généreux meurtriers de César. Plutarque est libre par-tout. Sénèque est plein de pointes & saillies; Plutarque de choses; celui-là vous échauffe plus & vous émeut; cetui-ci vous contente davantage, & vous paye mieux. Quant à Cicéro, les Ouvrages qui me peuvent servir chez lui à mon dessein, ce sont ceux qui traitent de nos mœurs & règles de notre vie. Mais, à confesser hardiment la vérité (car, puisqu'on a franchi les barrières de l'impudence, il n'y a plus de bride) sa façon d'écrire me semble lâche & ennuyeuse, & toute autre pareille façon; car ses préfaces, digressions, définitions, partitions, étymologies consument la plupart de son ouvrage. Ce qu'il y a de vif & de mouelle, est étouffé par la longueur de ses apprêts. Si j'ai employé une heure à le lire, qui est beaucoup pour moi, & que je ramentevoye ce que j'en ai tiré de suc & de substance, la plupart du temps je n'y trouve que du vent; car il n'est pas encore venu aux argumens qui servent à son propos, & aux raisons qui touchent proprement le nœud, que je cher-

che. Pour moi, qui ne demande qu'à devenir plus sage, non plus savant, ces ordonnances Logiciennes & Aristotéliques, ne sont pas à propos. Je veux qu'on vienne soudain au point. J'entends assez que c'est que mort & volupté, qu'on ne s'amuse pas à les anatomiser. Je cherche des raisons bonnes & fermes d'arrivée, qui m'instruisent à en soutenir l'effort. Ni les subtilités Grammairiennes, ni l'ingénieuse contexture de paroles & d'argumentations n'y servent. Je veux des discours, qui donnent la première charge dans le plus fort du doute; les siens languissent autour du pot. Ils sont bons pour l'Ecole, pour le Barreau, & pour le Sermon, où nous avons loisir de sommeiller, ou sommes encore, un quart d'heure après, assez à temps, pour rencontrer le fil du propos. Il est besoin de parler ainsi aux juges qu'on veut gagner à tort & à droit, aux enfans & au vulgaire. Je ne veux pas qu'on emploie le temps à me rendre attentif, & qu'on me crie cinquante fois : Or oyez, à la mode de nos Hérauts. Les Romains disoient en leur religion, *Hoc age*, ce que nous disons, *sursum corda*, à la nôtre : ce sont autant de paroles perdues pour moi. J'y viens tout préparé dès le logis, il ne me faut point d'allèchement, ni de sauce; je mange bien la viande toute crue; &, au lieu de m'éguiser l'appétit par ces préparatoires & avant-jeux, on me le lasse & affadit. Les deux premiers, & Pline, & leurs semblables, ils n'ont point de *hoc age* : ils veulent avoir affaire à gens qui s'en soient avertis eux-mêmes; ou, s'ils en ont, c'est un *hoc age* substantiel, & qui a son corps à part. Je vois aussi volontiers ses Epîtres, & notamment celles *ad Atticum*, non-seulement parce qu'elles contiennent une très-ample instruction de l'histoire & affaires de son temps, mais beaucoup plus pour y découvrir ses humeurs privées; car j'ai une singulière curiosité, comme j'ai dit ailleurs, de connoître l'ame & les internes jugemens de mes Auteurs. Il faut bien juger leur suffisance, mais non pas leurs mœurs, ni leurs opinions naïves, par cette montre de leurs écrits, qu'ils étalent au théâtre du monde. J'ai mille fois regretté que nous ayons perdu le Livre que Brutus avoit écrit de la vertu; car il fait beau apprendre la théorique, de ceux qui savent bien la pratique. Mais, d'autant que c'est autre chose le presche, que le prescheur, j'aime bien autant voir Brutus chez Plutarque, que chez lui-même. Je choisirois plutôt de savoir au vrai des devis que Brutus tenoit, en sa tente, à quelqu'un de ses privés amis, la veille d'une bataille, que les propos qu'il tint le lendemain à son armée; & ce qu'il faisoit en son cabinet & en sa chambre, que ce qu'il faisoit emmy la place & au Sénat. Quant à Cicéro, je suis du jugement commun, que, hors la science, il n'y avoit pas beaucoup d'excellence en lui; il étoit bon citoyen, d'une nature débonnaire, comme sont volontiers les hommes gras & gosseurs comme il étoit; mais, de lâcheté & de vanité, il en avoit, sans mentir, beaucoup. Et si ne sais comment l'excuser d'avoir estimé sa Poësie digne d'être mise en lumière. Ce n'est pas grande imperfection que de mal faire des vers; mais c'est à lui faute de jugement de n'avoir pas senti combien ils étoient indignes de la gloire de son nom. Quant à son éloquence, elle est du

tout hors de comparaison, je crois que jamais homme ne l'égalera. Si est-ce qu'il n'a pas en cela franchi si net son avantage, comme Virgile a fait en la Poësie; car, bientôt après lui, il s'en est trouvé qui l'ont pensé égaler & surmonter, quoique ce fût à bien fausses enseignes. Mais à Virgile, nul encore depuis lui, n'a osé se comparer. Et à ce propos, j'en veux ajouter ici une histoire. Le jeune Cicéro, qui n'a ressemblé son père que de nom, commandant en Asie, il se trouva un jour en sa table plusieurs Etrangers, &, entr'autres, Cæstius, assis au bas bout, comme on se met souvent aux tables ouvertes des grands. Cicéro s'informa qui il étoit à l'un de ses gens, qui lui dit son nom. Mais comme celui qui songeoit ailleurs, & qui oublioit ce qu'on lui répondoit, il le lui redemanda encore depuis deux ou trois fois: le serviteur, pour n'être plus en peine de lui redire si souvent la même chose, & pour le lui faire connoître par quelque circonstance: c'est, dit-il, ce Cæstius, de qui on vous a dit, qu'il ne fait grand état de l'éloquence de votre père au prix de la sienne. Cicéro s'étant soudain piqué de cela, commanda qu'on empoignât ce pauvre Cæstius, & le fit très-bien fouetter en sa présence. Voilà un mal courtois hôte. Entre ceux-mêmes, qui ont estimé, toutes choses contées, cette sienne éloquence incomparable, il y en a eu qui n'ont pas laissé d'y remarquer des fautes. Comme ce grand Brutus, son ami, il disoit que c'étoit une éloquence cassée & effrénée *Fractam & elumbem*. Les Orateurs voisins de son siècle reprenoient aussi en lui, ce curieux soin de certaine longue cadence, au bout de ses clauses, & remarquoient ces mots *esse videatur*, qu'il y emploie si souvent. Pour moi, j'aime mieux une cadence qui tombe plus court, coupée en ïambes. Si mêle-t-il par fois bien rudement ses nombres, mais bien rarement. J'en ai remarqué ce lieu à mes oreilles *Ego verò me minùs diu senem esse mallem, quàm esse senem, antequàm essem.* Les Historiens sont le vrai gibier de mon étude; car ils sont plaisans & aisés; & quant & quant la considération des natures & conditions de divers hommes, les coutumes des nations différentes, c'est le vrai sujet de la science morale. Or ceux qui écrivent les vies, d'autant qu'ils s'amusent plus aux conseils qu'aux événemens; plus à ce qui part du dedans, qu'à ce qui arrive au dehors, ceux-là me sont plus propres. Voilà pourquoi, en toutes sortes, c'est mon homme que Plutarque. Je recherche bien curieusement, non-seulement les opinions & les raisons diverses des Philosophes anciens sur le sujet de mon entreprise & de toutes sectes, mais aussi leurs mœurs, leurs fortunes & leur vie. Je suis bien marri que nous n'ayons une douzaine de Laertius, ou qu'il ne se soit plus étendu. En ce genre d'étude des Histoires, il faut feuilleter sans distinction, toutes sortes d'Auteurs, & vieils & nouveaux, & barragouins & François, pour y apprendre les choses de quoi diversement ils traitent. Mais César seul me semble mériter qu'on l'étudie, non pour la science de l'Histoire seulement, mais pour lui-même, tant il y a de perfection & d'excellence par-dessus tous les autres, quoique Saluste soit du nombre. Certes je lis cet Auteur, avec un peu plus de révérence & de respect, qu'on ne lit les

humains ouvrages; tantôt le considérant lui-même par ses actions, & le miracle de sa grandeur; tantôt par la pureté & inimitable polissure de son langage, qui a surpassé non-seulement tous les Historiens, comme dit Cicéro, mais, à mon avis, Cicéro même, & toute la parlerie qui fut onques, avec tant de sincérité en ses jugemens, parlant de ses ennemis mêmes, & tant de vérité, que, sauf les fausses couleurs, de quoi il veut couvrir sa mauvaise cause & l'ordure de sa pestilente ambition, je pense, qu'en cela, seul on y puisse trouver à redire qu'il a été trop épargnant à parler de soi. Car tant de grandes choses ne peuvent pas avoir été exécutées par lui, qu'il n'y soit allé beaucoup plus du sien, qu'il n'y en met. J'aime les Historiens, ou fort simples, ou excellens, les simples, qui n'ont point de quoi y mêler rien du leur, & qui n'y apportent que le soin & la diligence de ramasser tout ce qui vient à leur notice, & d'enregistrer en bonne foi toutes choses sans choix & sans triage, nous laissant le jugement tout entier, pour la connoissance de la vérité. Tel est, entr'autres, pour exemple le bon Froissard, qui a marché en son entreprise d'une si franche naïveté, qu'ayant fait une faute, il ne craint nullement de la reconnoître & corriger en l'endroit où il en a été averti, & qui nous représente la diversité même des bruits qui couroient, & les différens rapports qu'on lui faisoit. C'est la matière de l'Histoire nuë & informe: chacun en peut faire son profit, autant qu'il a d'entendement. Les bien excellens ont la suffisance de choisir ce qui est digne d'être su, savent trier, de deux rapports, celui qui est plus vraisemblable; de la condition des Princes, & de leurs humeurs, ils en devinent les conseils, & leur attribuent les paroles de même. Ils ont raison de prendre l'autorité de régler notre créance à la leur; mais certes cela n'appartient à guère de gens. Ceux d'entre deux (qui est la plus commune façon) ceux-là nous gâtent tout; ils veulent nous mâcher les morceaux; ils se donnent loi de juger, & par conséquent d'incliner l'Histoire à leur fantaisie; car, depuis que le jugement prend d'un côté, on ne se peut garder de contourner & de tordre la narration même à ce biais. Ils entreprennent de choisir les choses dignes d'être sues, & nous cachent souvent telle parole, telle action privée, qui nous instruiroit autant que le reste, omettent, pour choses incroyables, celles qu'ils n'entendent pas; & à l'aventure encore telle chose, pour ne la savoir dire en bon Latin, ou François. Qu'ils étalent hardiment leur éloquence & leurs dignités; qu'ils jugent à leur poste, mais qu'ils nous laissent aussi de quoi juger après eux; & qu'ils n'altèrent, ni dispensent, par leurs raccourcimens & par leur choix, rien sur le corps de la matière, ains qu'ils nous la renvoient pure & entière en toutes ses dimentions. Ceux-là sont aussi bien plus recommandables Historiens, qui connoissent les choses de quoi ils écrivent, ou pour avoir été de la partie à les faire, ou privés, avec ceux qui les ont conduites; car, le plus souvent, on trie pour cette charge, & notamment en ces siècles ici, des personnes d'entre le vulgaire, pour cette seule considération de savoir bien parler, comme si nous cherchions d'y apprendre la Grammaire; & eux ont raison, n'ayant

été gagés que pour cela, & n'ayant mis en vente que le babil, de ne se soucier aussi principalement que de cette partie. Ainsi, à force de beaux mots, ils nous vont pâtissant une belle contexture des bruits, qu'ils ramassent ès Carrefours des Villes. Voilà pourquoi les seules certaines Histoires sont celles qui ont été écrites, par ceux-mêmes qui commandoient aux affaires, ou qui étoient participans à les conduire, comme sont quasi toutes les Grecques & Romaines; car plusieurs témoins oculaires ayant écrit de même sujet (comme il avenoit en ce temps-là, que la grandeur de la fortune étoit toujours accompagnée du savoir) s'il y a de la faute, elle doit être merveilleusement légère sur un accident fort douteux; s'ils n'écrivoient de ce qu'ils avoient vu, ils avoient au moins cela, que l'expérience au maniement de pareilles affaires, leur rendoit le jugement plus sain. Car, que peut-on espérer d'un Médecin écrivant de la guerre, ou d'un Ecolier traitant les desseins des Princes ? Si nous voulons remarquer la religion que les Romains avoient en cela, il n'en faut que cet exemple. Asinius Pollio trouvoit ès Histoires même de César, quelque méconte, en quoi il étoit tombé, pour n'avoir pu avoir les yeux en tous les endroits de son armée, & en avoir cru les particuliers, qui lui rapportoient souvent des choses non assez vérifiées, ou bien pour n'avoir été assez curieusement averti par ses Lieutenans, des choses qu'ils avoient conduites en son absence. On peut voir, par cet exemple, si cette recherche de la vérité est délicate, qu'on ne se puisse pas fier d'un combat à la science de celui qui y a commandé; ni aux soldats de ce qui s'est passé près d'eux, si; à la mode d'une information judiciaire, on ne confronte les témoins, & reçoit les objets sur la preuve des pontilles de chaque accident. Vraiment la connoissance que nous avons de nos affaires est bien plus lâche. Mais ceci a été suffisamment traité par Bodin, & selon ma conception. Pour subvenir un peu à la trahison de ma mémoire, & à son défaut si extrême, qu'il m'est advenu plus d'une fois de reprendre en main des livres comme nouveaux du tout, & à moi inconnus, que j'avois lus curieusement quelques années auparavant, & barbouillé de mes notes: j'ai pris en coutume depuis quelque temps, d'ajouter au bout de chaque livre (je dis de ceux desquels je ne me veux servir qu'une fois) le temps auquel j'ai achevé de les lire, & le jugement que j'en ai retiré en gros: afin que cela me représente au moins l'air & l'idée générale que j'avois conçu de l'auteur, en le lisant. Je veux ici transcrire aucunes de ses annotations. Voici ce que je mis il y a environ dix ans en mon Guichardin, car quelque langue que parlent mes livres, je leur parle en la mienne. Il est Historiographe diligent, & duquel à mon avis autant exactement que de nul autre peut-on apprendre la vérité des affaires de son temps. Aussi en la plus part en a-t-il été acteur lui-même, & en rang honorable. Il n'y a nulle apparence que par haine, faveur, ou vanité il ait déguisé les choses, dequoi font foi les libres jugemens qu'il donne des grands, & notamment de ceux par lesquels il avoit été avancé & employé aux charges, comme du Pape Clément VII. Quant à la partie dequoi il semble se vouloir

prévaloir le plus, qui sont ses digressions & discours, il y en a de bons & enrichis de beaux traits, mais il s'y est trop plu. Car pour ne vouloir rien laisser à dire, ayant un sujet si plein & ample & à peu près infini, il en devient lâche & ennuyeux & sentant un peu au caquet scolastique. J'ai aussi remarqué ceci, que de tant d'ames & effets qu'il juge, de tant de mouvemens & conseils, il n'en rapporte jamais un seul à la vertu, religion, & conscience, comme si ces parties-là étoient du tout éteintes au monde: & de toutes les actions, pour belles par apparence qu'elles-mêmes soient d'elles, il en rejette la cause à quelque occasion vicieuse, ou à quelque profit. Il est impossible d'imaginer que parmi cet infini nombre d'actions, de quoi il juge, il n'y en ait eu quelqu'une produite par la voie de la raison: nulle corruption ne peut avoir saisi les hommes si universellement, que quelcun n'échappe de la contagion. Cela me fait craindre, qu'il y ait un peu du vice de son goût, & que cela soit avenu de ce qu'il ait estimé d'autrui selon soi. En mon Philippe de Comines il y a ceci: Vous y trouverez le langage doux & agréable, d'une naive simplicité, la narration pure, & en laquelle la bonne foi de l'Auteur reluit évidemment exempte de vanité, parlant de soi, & d'affectation & d'envie parlant d'autrui, ses discours & enhortemens accompagnés plus de bon zèle & de vérité, que d'aucune exquise suffisance, & tout par tout de l'autorité & gravité représentant son homme de bon lieu, & élevé aux grandes affaires. Sur les Mémoires de Monsieur du Bellay. C'est toujours plaisir de voir les choses écrites par ceux qui ont essayé, comme il les faut conduire. Mais il ne se peut nier qu'il ne se découvre évidemment, en ces deux Seigneurs ici, un grand déchet de la franchise & liberté d'écrire, qui reluit es anciens de leur sorte, comme au Sire de Jouinvile, domestique de Saint Loys, Eginard, chancelier de Charlemagne, & de plus fraiche mémoire en Philippe de Comines. C'est ici plutôt un plaidé pour le Roi François contre l'Empereur Charles V, qu'une histoire. Je ne veux pas croire qu'ils ayent rien changé, quant au gros du fait, mais de contourner le jugement des événemens, souvent contre raison, à notre avantage, & d'omettre tout ce qu'il y a de chatouilleux en la vie de leur maître, ils en font métier: témoins les recollemens de Messieurs de Montmorency & de Biron, qui y sont oubliés, voire le seul nom de Madame d'Estampes, ne s'y trouve point. On peut couvrir les actions secretes, mais de taire ce que tout le monde fait, & choses qui ont tiré des effets publiques & de telle conséquence, c'est un défaut inexcusable. Somme pour avoir l'entière connoissance du Roi François & des choses avenues de son temps, qu'on s'adresse ailleurs, si on m'en croit. Ce qu'on peut faire ici de profit, c'est par la déduction particulière des batailles & exploits de guerre, où ces Gentilshommes se sont trouvés, quelques paroles & actions privées d'aucuns Princes de leur temps, & les pratiques & négociations conduites par le Seigneur de Langeay, où il y a tout plein de choses dignes d'être sues, & des discours non vulgaires.]

MICHEL NOSTRADAMUS *, Médecin & Astrologue, de

de Salon de Craux en Provence, a écrit des Almanachs & Prognoſtications, chacune année depuis 1550, juſques à 1567, étant décédé le deuxiéme jour de Juillet 1566 : leſquels Almanachs ont été imprimés à Lyon, avec les Préſages, par Jean Brotot & Ant. Volant, & par Benoit Odo, comme auſſi à Paris. Plus, dix Centuries de Prophéties, par Quatrains, qui n'ont ſens, rime, ne langage qui vaille; imprimées à Lyon, par Benoiſt Rigaud, 1568. Opuſcule de pluſieurs exquiſes Receptes, diviſé en deux parties; dont la première montre la manière de faire divers fardemens & ſenteurs pour la face; & le ſecond, à faire confitures de diverſes ſortes, tant en miel, que ſucre & vin cuit, imprimé à Lyon, *in* 16. par Benoiſt Rigaud, 1572. Le Remède très-utile contre la peſte & toutes fiévres peſtilentielles; avec la maniére d'en guérir. Auſſi la ſinguliére Recepte de l'œuf dont uſoit l'Empereur Maximilian premier du nom; imprimée à Paris, *in*-8°. par G. Nyverd, 1561. Paraphraſe de Galien, ſur l'Exhortation de Menodote aux études des bons Arts, mêmement en Médecine, traduite de Latin, par ledit Noſtradamus; imprimée à Lyon, *in* - 8°. par Ambroiſe du Roſne, 1558.

* Nous ajouterons ici à ce que nous avons déjà dit ſur Michel Nostre-Dame, dans la Bibliothèque de La Croix du Maine, Tom. II, pag. 135, un paſſage de M. l'Abbé le Beuf (*Hiſtoire de la priſe de la Ville d'Auxerre*, p. 178) au ſujet de Nostradamus. « Hubert Languet, célèbre Bourguignon, » contemporain de Noſtradamus, dit, dans la 109e Lettre de ſon troiſième vo- » lume, écrite en 1565, que dès ce temps-là les Imprimeurs en compoſoient » (des Centuries) ſous ſon nom. Ces fraudes continuoient en 1605 & 1610. » *Mercure Franç.* Tom. I, pag. 437. Mais, ce qui eſt plus remarquable, eſt » que M. Petit, Intendant des Fortifications, a avoué dans une diſſertation, » imprimée à Paris, en 1666, chez Jean Cuſſon, que lui-même a compoſé » pluſieurs de ces Quatrains, & qu'il a eu le plaiſir d'entendre citer, comme » imprimés dès l'an 1568, des Quatrains qui n'étoient pas encore faits en » 1650. Voyez *le Recueil des Journaux des Savans de l'An.* 1666 ». Le *Journal des Savans* (22 Mars 1666) ne dit rien de ce que cite M. l'Abbé le Beuf. Quant à l'Ouvrage de M. Petit, d'après lequel eſt la citation, voici ce qu'on y lit, pag. 145, où l'on verra que l'Auteur ne dit pas qu'il eût fait lui-même des Quatrains, & qu'on les citoit comme de 1568, quoiqu'ils ne fuſſent pas

encore composés en 1650. *Quand je vois des personnes admirer quelquefois la rencontre de certains Quatrains de Nostradamus, avec quelques événemens singuliers (je parle de ses véritables Quatrains, & non pas d'une infinité qu'on suppose selon les occurrences) je m'étonne de leur admiration. S'ils avoient bien considéré que ce fou a fait entrer dans ses méchans vers, sans rime & sans raison, tous les noms des pays, des villes, des maisons & des grandes familles qui sont en Europe, & principalement en France, & qu'il en a fait des galimathias qui ne signifient rien, & qui signifient ce que l'on veut, quand quelque chose est arrivée, qui a de l'affinité avec ses termes obscurs & barbares; ils ne s'étonneroient pas comme ils font, & ne diroient pas que la chose y est entièrement prédite. J'en ai confronté plusieurs fois, & des plus célèbres qu'on rapportoit, que je n'ai pas trouvés conformes aux vieux imprimés; & si falloit-il encore les bien tirer par les cheveux, comme on dit, pour les appliquer au sujet proposé.* Ainsi, d'après ce passage, on voit que M. l'Abbé le Beuf s'est trompé, & fait dire à M. Petit ce qu'il ne dit pas.

MICHEL PARPILLON, de Seyssel, Docteur en Médecine, a composé en rime Françoise, Paraphrase sur les distiques moraux de Caton, autrement appelés mots dorés : imprimée à Lyon, *in*-16. par Jaques Moderne, 1546.

MICHEL ROTE, Clerc d'Office de très-illustre Princesse Renée de France, Duchesse de Ferrare & de Chartres, Comtesse de Gisors & Dame de Montargis, a traduit de Latin en François, Apologie de Marius Equicola, Gentilhomme Italien, à l'encontre des médisans de la nation Françoise; imprimée à Paris, *in*-8°. par Vincent Sertenas, 1550.

*Voy. LA CROIX DU MAINE, au même Article, Tom. II, pag. 136.

MICHEL VERIN. Voyez CLAUDE ODDE, Tom. III, p. 356.

MICHEL D'USSEAU, jadis, Garde Juré de l'Apothicairerie de Paris, a traduit de Latin en François, & commenté l'Enchiridion, ou Manuel des Myropoles; imprimé à Lyon, *in*-4°. par Jean de Tournes, 1561.

MILLES DE NORRY *, Chartrain, a écrit Arithmétique contenant la Réduction tant de toutes espèces de monnoies, servant à faire tous payemens & recettes, que

des autres braſſes, cannes, palmes, poids, & autres meſures d'un pays à l'autre : la forme de l'achapt, vente, & diſtribution de toute ſorte de marchandiſe, tant en gros qu'en détail; avec la manière univerſelle des remiſes, traites & retours des changes; enſemble leurs différences de monnoies de France, Flandres, Angleterre, Eſpagne, Italie, Allemagne, que pays du Levant: le tout par une pratique briève & facile, imprimée à Paris, *in*-4°. par Gilles Gourbin, 1574. Les quatre premiers Livres de l'Univers, auxquels eſt traité, en vers, du nombre, ordre & mouvement des cieux. La deſcription tant Poëtique qu'Aſtronomique, des quarante-huit images céleſtes. Les ſept Planettes, leurs propriétés, grandeurs & influences; imprimés à Paris, *in*-4°. par Gilles Beys, 1583. Il avoit compoſé en ſa jeuneſſe quelques Tragédies & Hiſtoires, qui ont depuis couru parmi les enfans ſans ſoucy, qui les ont récitées publiquement ſur l'échafaut; principalement les trois journées d'Hélie le Prophète; les deux d'Amon & Thamar, & autres non imprimées Le pourtrait de cet Auteur eſt à la ſeconde page de la première feuille de ſon Arithmétique, comme auſſi à l'entrée de ſon Univers, ſous lequel pourtrait il a mis le Sonnet qui s'enſuit, qu'il adreſſe à ſes enfans.

Enfans, après avoir la marâtre Nature,
Coupé le fil des ans à mon cours limité,
Si par ſort, ou émus de bonne volonté,
Vous contemplez un jour cette mienne figure,
Voyant la bouche cloſe, & des yeux l'ouverture,
Le front tout découvert, & le poil remonté,
Jugez & ſoutenez qu'en tout j'ai réſiſté,
Au trop parler, peu voir, honte & fortune dure.
Que cela vous incite à parler ſobrement.
Voyez beaucoup, le voir meurit le jugement;
Souffrez plutôt la mort, qu'au front une infamie;
Réſiſtez à fortune, & qu'elle n'ait pouvoir
De vous faire paſſer rien outre le devoir:
Voilà le ſeul tombeau auquel je porte envie.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot MILES DE NORRY, Tom. II, pag. 139.

MILLES PIGUERRE, jadis Conſeiller au Siége Préſidial de Chartres. Sous le nom de cetui-ci Guillaume de la Noue, Libraire de Paris, a imprimé l'Hiſtoire de France, faite par le ſieur de Popeliniere, *in-fol.* 1582.

MINUT, Tholoſain, (je n'ai mémoire de ſon nom propre) a écrit Dialogue au ſoulagement & conſolation de tous affligés. Interlocuteurs Gabriel, malade patient, & Blaiſe, Chirurgien, agent; imprimé à Tholouſe, *in*-4°.

.... MONDIN [1]. L'Anatomie de Mondin, tranſlatée de Latin en François, imprimée à Paris, *in*-8°. par Pierre Sergent, 1540.

[1] Son nom de baptême ne ſe trouve pas non plus dans l'Original Latin. Il n'y eſt ſeulement appelé que *Mundinus*. Son *Anatomie* fut imprimée à Strasbourg, *in*-4°. l'an 1513. (M. DE LA MONNOYE).

LE MONGE de Montmajour, Religieux du Monaſtere de Montmajour prez d'Arles, ſorti dudit Monaſtere le même an qu'il y entra, contre la volonté de ſes parens, & de ſon Supérieur, & ſe mit à la ſuite des grands Seigneurs, tant de Languedoc que de Provence, avec leſquels il fut le bien venu & eſtimé, & même entre ceux qui prenoient plaiſir à la poëſie: car il étoit un fort bon Poëte, mêmement à médire, & à écrire ſatyriquement : croiſſant en âge & en crédit, eut bien la hardieſſe, ou plutôt improbité, d'écrire contre les Poëtes Provençaux, tant contre ceux qui avoient écrit beaucoup d'années devant lui, que contre ſes Contemporains, qu'il eſtimoit tous bien peu : & pour n'être noté de médiſance, ſachant bien qu'il en médiſoit à tort, il fit un Chant, auquel il bailla à chacun des Poëtes, ſon Quolibet, & en la couple finale d'icelui, parlant contre ſoi-même, dit qu'il eſt un faux Monge, qui a laiſſé de ſervir Dieu, pour ſuivre la pance, & l'état de volupté & gourmandiſe, & qu'en ſa vie ne chanta jamais rien qui valût. Ceci a écrit le Monge des Iſles d'Or : & ſaint Céſari dit, qu'en

plusieurs de ses Chansons, a usé de fort belles comparaisons & figures, & tous deux s'accordent en ceci, disant qu'il étoit un souverain Poëte, & qu'il a toujours observé en sa Chanson, qu'il a médit, & s'est moqué des souverains Poëtes, par feinte, & louoit grandement ceux qui se disoient Poëtes, & n'étoient que des ignorans: & disent encore, qu'il a écrit les Vies de quelques Tyrans, qui règnoient de son temps en Provence, lequel Traité lui coûta la vie; non qu'il l'eût mis en lumière, mais ils en avoient vu quelques copies: ne l'un ne l'autre ne font aucune mention de quelle maison il étoit, & qu'ils n'eussent pas voulu être de son temps, pour n'avoir été compris en sa Chanson satyrique, & l'ont nommé *Lou flagel dels Trobadours*, & disent encore qu'il a mérité une louange immortelle, d'avoir réprimé les abus, audaces & insolences d'aucuns Poëtes, qu'il a nommés Poëtastres, décéda en l'an 1355. J'ai vu en un des Fragmens de saint Césari, auquel il fait mention que ce Moine de Montmajour, avoit fait une Description des anciens sépulcres qui sont au cimetière de saint Honoré d'Arles, & avoit marqué ceux qui étoient des Rois d'Arles & personnes plus illustres, en marbre, de Carraria tant loué, & approuvé des Souverains & anciens Auteurs, & Sculpteurs. Dom Hyllere, en ses Fragmens, dit qu'après la mort de ce Monge, Raphael, Religieux dudit Monastère, bon Poëte Provençal, lui avoit rapporté que toutes les Personnes doctes de ce temps, lui donnèrent de beaux vers dessus sa tombe: entre autres, un Poëte d'Arles, nommé Remond Romyeu, avoit fait un Chant funèbre en Provençal, que tant qu'en la Crau paîtroient les brebis, & les guarrigues verdoieroient, & les bœufs braux seroient fiers & sauvages, & le Rosne baigneroit les murailles de la cité, on feroit mention de ce Monge, que le Tamarys sueroit plutôt le miel doux & délicieux, que son nom fût peri*.

* Voyez JEAN DE NOTRE-DAME, Chap. 68. *Monge*, en Provençal, signifie *Moine*.

LE MONGE des Isles d'Or, dites anciennement Stecades,

ou les Isles d'Yeres, descendu de l'ancienne & noble famille de Cybo de Gennes; s'étant résolu en ses premiers ans, de suivre la vie Monacale, pour continuer ses études, conduit par son bon esprit, parvint au Monastère de saint Honoré, en l'Isle de Lerins, dans la plaige de Cyagne : y ayant été connu, tant pour la noblesse de son sang, que par sa bonne renommée, que dès sa jeunesse il avoit acquise; non-seulement fut reçu, mais grandement prié d'être du nombre des Religieux de ce Monastère, auquel suivant ses études parvint facond en la Poësie, Rhétorique, Théologie & autres arts libéraux : par quoi fut prié des Religieux, prendre la charge de la Librairie de leur Monastère, renommée la plus belle de toute l'Europe, pour avoir été enrichie & douée par les Comtes de Provence, & Rois de Naples & de Sicile, & autres grands Personnages, Amateurs des Sciences, des plus belles & rares Œuvres & des plus exquises, en toutes langues & facultés qu'on eût pu desirer, qui étoient mal réduites & sans nul ordre, pour raison des guerres, esquelles ledit Monastère avoit été sujet, qui avoient eu cours par le passé en Provence, entre les Princes des Baux, & Charles de Duras & Raymond de Turenne, prétendant droit en la Comté de Provence, & entre les Comtes & vrais possesseurs d'icelle. Le Monge donc ayant pris la charge qui lui avoit été donnée, fit si bien, par ses journées, qu'en brief temps, par le moyen de son beau jugement, conforme à son espérance, il mit en ordre la Librairie, séparant les Livres, selon la faculté des sciences, non sans grande peine : pour autant, que selon le Catalogue d'iceux, qu'un savant Religieux du Monastère, nommé Hermantere, avoit fait par le passé par commandement d'Ildefons, Roi d'Arragon, deuxiéme du nom, Comte de Provence, plusieurs beaux Livres en avoient été ôtés, & au lieu d'iceux, mis d'autres de peu de valeur, & de nulle doctrine. Ce Monge vacant au catalogue & à la visite des Livres, entre autres, en trouva un auquel étoient écrites toutes les nobles & illustres familles, tant de Provence, que d'Arragon, Italie & France, où étoient déduites

leurs alliances, avec leurs armoiries; ensemble toutes les Œuvres des Poëtes Provençaux, en rime Provençale, recueillies par ledit Hermantere, par le commandement dudit Roi d'Arragon, que lui-même transcrivit en belle lettre, desquelles il envoya copie à Loys II du nom, pere de René, Roi de Naples & de Sicile, & Comte de Provence, de laquelle plusieurs Gentilshommes du pays, firent faire des copies, comme étant Œuvres rares & plaisantes: aucuns desquels Gentilshommes, même ceux qui étoient Amateurs de la poësie Provençale, les firent transcrire en belle lettre de forme, & illuminer d'Or & d'azur, sur parchemin, les autres sur du papier: les Vies des Poëtes étoient écrites en caractères rouges, & les Poëmes, en lettre noire, en langue Provençale, de plusieurs sortes & façons de rime: quoi faisant, il eut grande peine d'entendre la langue Provençale, pour autant (dit-il) que leurs Poëmes étoient de diverses phrases: car les uns avoient écrit en leur pure langue Provençale, & des autres qui n'étoient si bien versés en icelle, qui étoient d'autre nation, comme Espagnole, Italienne ou Gasconne & Françoise, les Poëmes étoient entremêlés de plusieurs mots de leurs idiomats, qui les rendoient si obscurs & difficiles, qu'à grande peine en pouvoit-il tirer le sens. Finalement il les restaura tous en leur entier, & eut tant de grace en son entendement, qu'il fut le premier cause, que ces Poëtes, qui avoient été si long-temps mis en oubli, furent révoqués en lumière. Quant à la vie de ce Monge, il fut bon Religieux, singulier & parfait en toutes sciences & langues, écrivoit divinement bien de toute façon de lettres: quant à la peinture & illuminure, il étoit souverain & exquis: il observoit ceci de long-temps, qu'au printemps & à l'automne se retiroit pour quelques jours, accompagné d'un sien ami Religieux, amateur de la vertu, en son petit hermitage aux Isles d'Yeres (ou audit Monastère, avoit de long-temps une petite Eglise dépendante d'icelui, qu'est la cause qu'il fut surnommé des Isles d'Or) pour ouir le doux & plaisant murmure des petits ruisseaux & fontaines, le chant des oiseaux, contem-

plant la diverſité de leurs plumages, & les petits animaux tous différens de ceux de deçà la mer, les contrefaiſant au naturel, & en fit un beau Recueil, qu'on trouva, après ſa mort, parmi ſes Livres, auquel il avoit dépeint de beaux paſſages, tout le quartier de la plaige de la mer deſdites Iſles d'Yeres, & des Villages qui y ſont aſſis; toutes ſortes des herbes & plantes les plus exquiſes, les fleurs & les fruits d'icelles, & des arbres qui y croiſſent naturellement; les bêtes & autres animaux de toutes eſpèces; la perſpective des montagnes, des prairies, & de tous ces champs délicieux, arroſés de belles & claires fontaines, des poiſſons de la mer, des vaiſſeaux qui la traverſent à pleines voiles: le tout tant bien rapporté & contrefait au vif, qu'on eût jugé que c'étoit la même choſe. Pour montrer l'excellence de ſon eſprit, fit un Recueil des Victoires des Rois d'Arragon, Comtes de Provence; enſemble fit une Heure de Notre Dame, écrite de ſa main, enrichie de toutes les plus rares diverſités qu'il avoit trouvées en ſon recueil, en or, azur & autres belles couleurs, & fort bien & proprement reliée; en fit un préſent à Yoland d'Arragon, mere du Roi René, qui les eſtima beaucoup, & lui montra qu'elle les avoit trés-agréables, parce que les peintures & illuminures d'icelles correſpondoient au texte de la lettre. Et ce fut un moyen & commencement que le Roi Loys II du nom, Roi de Naples, & Comte de Provence, & ladite Roine Yoland, avoient toujours au près de leurs perſonnes ce Monge, tant ſage, beau, & prudent il étoit; toutes ces choſes & pluſieurs autres ſe trouvent ès fragmens de Dom Hilaire des Martins, l'un des Religieux du Monaſtère ſaint Victor de Marſeille. Il a écrit auſſi, que le Monge étoit homme de ſainte vie, de bon exemple & continuelle méditation, qu'il a écrit un Livre auquel il prédit que de cette maiſon de Cybo ſortiroient pluſieurs grands & illuſtres perſonnages, qui gouverneroient & adminiſtreroient l'Egliſe Catholique, & ſeroient auprès des Rois & Princes, & grands Seigneurs. Il dit auſſi qu'avant qu'il fût reçu audit Monaſtère, il portoit avec lui quelques Œuvres en rime

rime Provençale, traitant de l'Amour, qu'il avoit dédiées à Elis des Baulx, Dame des Baulx, & Comteſſe d'Avelin, qui eſt une des anciennes familles & nobles de Provence. Décéda audit Monaſtère en l'année 1408, duquel temps la Roine Yoland accoucha du Roi René *.

* Voy. Jean de Notre-Dame, Chap. 75.

LE MORE DU VERGIER (c'eſt un nom ſuppoſé) Recteur extraordinaire de l'Univerſité de Mateflon, a traduit du Latin de Maître Jean de la Dagueniere (c'eſt un autre nom ſuppoſé) Docteur en Médecine, & Mathématicien ordinaire des Landes d'Aſniere, le Monſtre d'abus, qui eſt un Livre contre Michel Noſtradamus; imprimé à Paris, *in*-8°. par Barbe Regnaut, 1558 [1].

[1] Tous ces noms ſont ſuppoſés, ſans en excepter celui de *Barbe-Regnault*, qu'à ſon ordinaire cependant La Caille a extrait d'ici, pour groſſir ſon Catalogue. (M. de la Monnoye).

LA MOTTE ROULLANT (Le Seigneur de) Lyonnois, a écrit les Facécieux Devis des cent & ſix Nouvelles nouvelles, imprimées à Paris, *in*-8°. par Jean Réal, 1550 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 143 & 144.

MUSÆUS [1]. L'Hiſtoire de Léander & Héro, écrite en Grec par Muſæus *, ancien Poëte, & traduite en rime Françoiſe par Clément Marot.

[1] Il ne nous reſte rien de l'Ancien Musée, Poëte Grec des temps Héroïques, & que l'on croit antérieur de beaucoup à Héſiode & à Homère. Jules Céſar Scaliger, qui lui a attribué le Poëme Grec de *Léandre & Héro*, s'eſt trompé; il eſt d'un Auteur Anonyme, que l'on croit avoir vécu dans le quatrième ſiècle. (M. de la Monnoye).

* On peut voir dans Fabricius (*Biblioth. Grecq.* Tom. I, pag. 102 & ſuiv.) les titres de divers Ouvrages de cet ancien Ecrivain, qui tous ont péri. On trouvera, au même endroit, ce que les Savans ont penſé du Poëme de *Léandre & Héro*, & de ſon Auteur. Nous avons de Paul Scarron, mort le 14 Octobre 1660, une Ode burleſque, imprimée ſous le titre de *Léandre & Héro*,

parmi ſes Œuvres poſthumes, à Paris, *in*-12. 1668. Il y a nombre d'endroits très-plaiſans, entr'autres, celui-ci :

Trois fois envain elle ſouffla
Pour rendre vie à ſa chandelle;
Mais Héro n'étoit plus pucelle :
Il le faut être pour cela.

MUSICIENS. Pour la recommandation de la Muſique & de ſes Profeſſeurs, je tranſcrirai ici une partie de la Préface au Roi Henri II, que Pierre de Ronſard a miſe au devant du mêlange de Chanſons, tant des vieux Auteurs que modernes; imprimées à Paris, par Adrian le Roy. [Tout ainſi que par la Pierre de Touche, on éprouve l'or s'il eſt bon ou mauvais; ainſi les anciens éprouvoient par la muſique les eſprits de ceux qui ſont généreux, magnanimes, & non forvoyant de leur première eſſence, & de ceux qui ſont engourdis, pareſſeux & abâtardis en ce corps mortel, ne ſe ſouvenant de la céleſte harmonie du ciel, non plus qu'aux Compagnons d'Ulyſſe, d'avoir été hommes, après que Circe les eut transformés en pourceaux. Car celui lequel oyant un doux accord d'inſtrumens, ou la douceur de la voix naturelle, ne s'en réjouit point, ne s'en émeut point, & de tête en pieds n'en treſſaut point, comme doucement ravi, & ſi ne ſait comment dérobé hors de ſoi, c'eſt ſigne qu'il a l'ame tortue, vicieuſe & dépravée, & duquel il ſe faut donner garde, comme de celui qui n'eſt point heureuſement né. Comment pourroit-on accorder avec un homme, qui, de ſon naturel, hait les accords? Celui n'eſt digne de voir la douce lumière du Soleil, qui ne fait honneur à la muſique, comme petite partie de celle, qui ſi harmonieuſement (comme dit Platon) agite tout ce grand Univers. Au contraire celui qui lui porte honneur, eſt ordinairement homme de bien; il a l'ame ſaine & gaillarde, & de ſon naturel aime les choſes hautes, la philoſophie, le maniement des affaires politiques, le travail des guerres, & bref tous offices honorables; il fait toujours paroître les étincelles de ſa vertu. Or de déclarer ici que c'eſt que muſique, ſi elle eſt plus gou-

vernée de fureur que d'art, de ſes concens, de ſes tons, modulations, voix, intervalles, ſons, ſyſtemates & commutations: de ſa diviſion en Enarmonique, laquelle, pour ſa difficulté, ne fut jamais parfaitement en uſage: en Chromatique, laquelle, pour ſa laſciveté, fut par les anciens bannie des Républiques: en Diatonique, laquelle comme la plus approchante de la mélodie de ce grand Univers, fut de tous approuvée. De parler de la Phrygienne, Dorienne, Lydienne, & comme quelques peuples de Grece, animés d'harmonie, alloient courageuſement à la guerre, & comme Agamemnon allant à Troyes, laiſſa à ſa maiſon, tout exprès, je ne ſais quel Muſicien Dorien, lequel par la vertu du pied Anapeſte, modéroit les effrenées paſſions amoureuſes de ſa femme Clytemneſtre, de l'amour de laquelle Aegiſte enflammé, ne put jamais avoir jouiſſance, que premièrement il n'eût fait mourir méchamment le Muſicien. De vouloir encore déduire comment toutes choſes ſont compoſées d'accords, de meſures & de proportions, tant au ciel, en la mer, qu'en la terre; de vouloir diſcourir davantage, comme les plus ſignalés perſonnages des ſiécles paſſés ſe ſont curieuſement ſentis épris des ardeurs de la muſique, tant Monarques, Princes, Philoſophes & Capitaines de renom; je n'aurois jamais fait, d'autant que la muſique a toujours été le ſigne & la marque de ceux qui ſe ſont montrés vertueux, & véritablement nés pour ne ſentir rien du vulgaire. Je réciterai ſeulement que les plus magnanimes Rois faiſoient anciennement nourrir leurs enfans en la maiſon des Muſiciens; comme Peleus, qui envoya ſon fils Achille, & Aeſon ſon fils Jaſon, dedans l'Antre vénérable du Centaure Chyron, pour être inſtruits tant aux armes, qu'en la médecine & en l'art de muſique. J'ajouterai aux divines fureurs de muſique, celles de poëſie & de peinture, deſquelles accompagnant la muſique, comme je mets en cette Bibliothèque les Poëtes, auſſi n'y veux-je oublier les Muſiciens qui ont orné la France de leurs compoſitions, entre leſquels ſe ſont élevés, depuis ſix ou ſept-vingt ans, Joſquin des Prez, Hennuyer de nation & ſes diſ-

ciples Mouton, Vaillard, Richaffort & autres. Et si jà on y en trouve quelques-uns désignés, par nom & surnom, selon l'ordre de l'Alphabet, & que tous n'y ayent été mis, pour n'avoir su leurs noms propres; tous les autres qui sont venus à ma connoissance seront insérés, en cet endroit, par leurs surnoms seulement. *Abran; Alaire; Arcadelt; d'Auxerre; du Bard; Bastard; de Beaulieu; Belin; Benedictus; Bertrand; le Blanc; Boivin; Bonard; Boni; Bonvoisin; des Bordes; Bourgeois; Bourguignon; Briaut; Brion; le Brun; de Bussi; Canis; Cadeac; Capella; Castro; Cavillon; Certon; Chevalier; Claudin; Clemens-non-papa; Clereau; Colin; Severin Cornet; Costeley; Courtois; de Courville; Crequillon; Cyron; Dambert; Drouyn; Ebran; Entraigues; Fabrice; de la Font; Forestier; Formentin; Fresneau; Gardanne; Garnier; le Gendre; Gentian; Gervaise; Godard; Gombert; Gorlier; Gosse; Goudeaul; Goudimel; la Grotte; Grouzy; Guillaud; Guyon; Hawille; Herissant; l'Heritier; Hesdin; Heurteur; l'Huillier; Jacotin; James; Jaquet; Petit Jean; Jennequin; Josselme; Josquin; Leschenet; Lesloquart; Lupi; Maillard* l'oncle & le neveu; *Maille; Maletty; Manchincourt; Marcade; Marchant; Marchandi; de Marle; Martin; Meigret; Millot; Mittantier; Mithou; la Mœulle; le Moine; de Monte; Morel; Mornable; Morpain; Moulu; Mouton; du Muys; Nicolas; Olivier; Orlando; Pagnier; Passereau; Peletier; Penet, Phinot; Plisson; Poilhot; de Porta; Puy; le Rat; Regnard; Regnes; Renvoisi; Richaffort; Rogier; Romain; Roquelay; Rore; Rovince; Roussel; la Rue; Sandrin; Sanserre; Santerre; Simon; Sohier; Strige; Tissier; du Tertre; Tosteau; Vassal; Verdelot; de Villa; Willa; Willard; Wauquel; Wildre; Wlfran:* Tous lesquels Musiciens susnommés, ont mis plusieurs Epigrammes, & Chansons Françoises, en musique, imprimées tant à Paris qu'à Lyon, par Pierre Attaignant, Nicolas du Chemin, Adrian le Roy, Jaques Moderne, Jean de Tournes & autres.

M. BRETAIGNE, Lieutenant Général en la Chancellerie, & Vierg de la ville & cité d'Autun, a prononcé, puis mis par

écrit, la Harangue du tiers État de France, à la Majesté du Roi, en l'assemblée des États tenus à S. Germain en Laye, le 27 d'Août 1561; imprimée à Paris audit an.

M. DE LA FAYE a écrit Traité & Remontrance contre l'yvrognerie & excès au boire, imprimé à la Rochelle, *in*-8°. par Pierre Haultin, 1580. Préface sur le Traité des scandales qu'a écrit Maître Jean Calvin.

M. DE LA SERRE *. Combien que celui qui traite quelque science, peut blâmer l'impiété des méchans avec acerbité de paroles, & l'erreur de ceux qui ont failli, avec telle modestie qui est requise aux hommes de Lettres, si est-ce que c'est chose de mauvais & pernicieux exemple, de blâmer l'honneur des Gens doctes, sous ombre de quelque faute, & les charger de paroles contumélieuses, à la forme des Pédantes, pour loyer & salaire de leur travail. En quoi la République a notable intérêt, & beaucoup plus si on vient attenter à l'honneur par libelles diffamatoires; comme a fait un surnommé de la Serre. Peu auparavant, deux calomniateurs qui ne cessoient d'abboyer publiquement contre les six Livres de la République de Jean Bodin, avoient été pardevant le Roi, pour la faire défendre. Le Roi leur fit dire par le Seigneur d'Oron, Anagnoste (ou Lecteur) Royal, qui avoit lu la République de Bodin, que s'ils avoient quelque chose à dire contre lui, ils le couchassent par écrit, pour en faire jugement. Au lieu de ce faire, après cetui-ci qui se fait appeler le sieur de la Serre, fit imprimer un petit Livre, qu'il dédia au Roi, intitulé Remontrance au Roi, sur les pernicieux Discours contenus au Livre de la République de Bodin; imprimée à Paris, *in* 8°. par Federic Morel, 1579. Le Roi l'ayant lu, & connoissant les calomnies si grossières, qu'on y voit le jour au travers; il manda au Lieutenant civil, que la Serre fût mis en prison, & signa le décret de sa main, avec défenses à l'Imprimeur, sur la vie, d'exposer en vente ce Livret, auquel Bodin n'a voulu répondre; comme aussi jamais homme

de ſain jugement n'en a fait ni miſe ni recepte, ſinon pour un libelle plein d'extrême ignorance & médiſance, ſans rime ni raiſon quelconque. *Herpin en ſon Apologie pour la République de Bodin, contre Ogier Ferrier.*

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot MICHEL DE LA SERRE, Tom. II, pag. 136 & 137.

M. DE SILA. Le Chemin de vertu, enſeigné par Iſocrates, Orateur & Philoſophe, au Seigneur, Demonique ſon ami; mis en rime par M. de Sila, ſelon la Traduction qu'en a faite de Grec en proſe Françoiſe, Loys le Roy; imprimé à Toloſe, *in*-16. par Guyon Boudeville, 1555.

M. F. CH. Petit Formulaire d'Oraiſons, avec une Paraphraſe & Sommaire de l'Oraiſon Dominicale; les ſept Pſalmes Pénitentiaux & cinquante-deux Oraiſons de l'Égliſe, ſelon l'ordre des cinquante-deux Dimanches: plus quelques autres Prières & Iuſtructions fort néceſſaires à tous Chrétiens, par M. F. CH. imprimé à Paris, *in*-16. par Jean de Heuqueville, 1576.

M. R. B. a écrit en rime, la Source des Guerres & le moyen pour acquérir la paix, où il eſt dit:

Si le Seigneur ne baſtit la maiſon,
Certainement tous ceux qui l'édifient,
Ceux qui la ſont & qui la fortifient,
Perdent le temps, & travaillent envain;
Auſſi s'il n'a de la cité le ſoin,
Et s'il n'en eſt déſenſe & ſauvegarde,
Celui-là perd ſa peine, qui la garde.
Les grands aſſauts & les fortes alarmes,
L'infini nombre & troupe de gendarmes,
Ne ſauvent pas de dangereux deſroys
Les Empereurs, les Princes & les Rois.
Celui pour vrai ſe trompe, qui cuide eſtre
Par ſa vertu & par ſa force adextre;
Mais l'œil de Dieu, dit David, eſt ſur ceux
Qui de l'aimer ne ſont point pareſſeux,
Et ont eſpoir en ſa miſéricorde, &c.

LIVRES D'AUTEURS INCERTAINS.

Le Roman de MABRIAN [1].

[1] Patru, dans ses Remarques sur celles de Vaugelas, n°. 35, cite la Chronique de Mabryan, où il est dit que *nul ne fut si hardi de prendre la vaillance d'un parisis*, pour dire *la valeur*. Ce Roman, traduit de langage plus ancien, fut imprimé l'an 1525, à Paris, *in-fol.* (M. DE LA MONNOYE).

La grande Dance MACABRE des hommes & femmes, où est démontré tous humains de tous états être du bransle de la mort; imprimée à Lyon, *in*-4°. par Olivier Arnoullet, sans date, & à Paris, *in*-16. par Estienne Groulleau *.

* Voy. au mot LA GRAND DANCE, Tom. III, pag. 470, & la note qui en donne l'explication.

La MACARONÉE [1] de S. D. T. imprimée à Lyon, *in*-8°. par Jaques Faure, 1550.

[1] La Versification Macaronique, originaire d'Italie, a été ainsi appelée du mot *Maccaroni*, sorte de pâte trempée dans le bouillon du pot où la viande a bouilli, parce que, comme ces *Maccaroni*, ou *Macaroni*, sont un mets fort grossier, ces vers Macaroniques sont de même une espèce fort grossière de Poësie. L'Italien *Macaroni* vient naturellement de μακαρία, βρῶμα, dit Hésychius, ἐκ ζωμοῦ καὶ ἀλφίτων, *Cibus ex jure & farinâ.* Teofilo Folengio, nommé communément *Merlin Cocaie*, grand Artisan de ce genre de vers, a été l'introducteur du mot. La facilité apparente de cette composition a fait naître à une infinité de gens l'envie de s'y exercer. Ce S. D. T. a été du nombre. Je devine par un passage de Naudé, pag. 277 de son *Mascurat*, que ces trois lettres S. D. T. rétablies dans leur ordre régulier S. T. D. désignent *Etienne Tabourot, de Dijon*; en Latin, *Stephanus Taborotius, Divionensis*; mais il faut prendre garde que l'Edition, qui doit être de 1588, est faussement datée de 1550, temps auquel Tabourot n'avoit que trois ans. (M. DE LA MONNOYE).

Le Roman de Philippes de MADIAN, autrement dit, le Chevalier à l'Espervier blanc.

LA MAGNIFICENCE de la superbe & triomphante Entrée de la noble & antique Cité de Lyon, faite au très-Chrétien Roi de France Henri II de ce nom, & à la Roine Catherine, son épouse, le 23 de Septembre 1548; avec les figures & pourtraits de l'Obélisque, Pyramide, Arcs Triomphaux, Galeres, Bucen-

taures, Perſpectives, Trophées, Portaux, Statues & autres; imprimée à Lyon, *in*-4°. par Guillaume Roville, 1549.

* Cet Ouvrage a été réimprimé dans le *Cérémonial François* de Godefroy, Tom. I, pag. 823 & ſuiv.

DES MAISONS & États des plus illuſtres de la Chrétienté; Livre premier; imprimé à Paris, *in*-4°. par Jean Longis, 1549.

Les Regrets & Peines des MALADVISÉS, compoſés par d'Andouille; imprimés à Lyon, *in*-16. par Olivier Arnoullet.

Narration de ce qui s'eſt traité avec ceux de MALINES, tant par écrit que verbalement, de la part de l'Archiduc Mathias, Gouverneur Général du Pays-bas; enſemble de ceux de la ville d'Anvers; imprimée par Chriſtophle Plantin, 1560.

LE MANDEMENT de Jeſus-Chriſt à tous Fideles Chrétiens. *Cenſuré.*

LE MANTEAU mal taillé, Conte très-plaiſant; imprimé à Lyon, par François Didier.

LE MANUEL des Dames, qui parle de l'Ame dévote; imprimé à Paris, *in*-4°. par Michel le Noir, ſans date.

LE MANUEL des Curés & Vicaires de l'Égliſe Romaine; avec certain Commentaire; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Claude Ravot, 1564. *Calvinique* *.

* Ce titre a été donné par une alluſion Comique au *Manipulus Curatorum.*

MANUEL de Prières dévotes, recueillies de divers Opuſcules, & imprimées par le commandement de la Roine de Navarre; imprimé à Bourdeaux, *in*-12. par Simon Millanges, 1584.

LA MAPPE-MONDE décrite en rime, imprimée par Jean Treperel, ſans date *.

* L'Auteur eſt GAULTIER, de Mets. Voy. DU CANGE, *Indice des Auteurs*, au-devant du Gloſſaire Latin, pag. CXCII.

Hiſtoire

Hiſtoire de la MAPPE-MONDE, Papiſtique, en laquelle eſt déclaré tout ce qui eſt contenu & pourtrait en la grande Table ou Carte de la Mappe-monde; composée par M. Frangidelphe; imprimée en la ville de Lucellouvelle, *in*-4°. (il entend Genéve) par Briſaud Chaſſe-diables, 1567. *Calvinique.*

Traité ſingulier dévot & ſalutaire, intitulé la MARCHANDISE ſpirituelle, diſtingué en ſept Régions ſpirituelles, ſelon les ſept jours de la ſemaine; imprimé à Lyon, par Olivier Arnoullet.

Le Livre des MARCHANDS. *Cenſuré.*

La Règle des MARCHANDS & autres États, touchant les Ventes & Achapts des marchandiſes, conventions, obligations, prêts, rentes, uſures, intérêts & autres trafiques qu'on peut avoir l'un avec l'autre; où ſont traitées pluſieurs belles queſtions extraites de la Somme des Confeſſeurs, & compilées par un dévot Religieux de la cité de Toulouſe; imprimée à Paris, *in*-16. par Jean André, 1550.

La Vie de ſainte MARGUERITE, Vierge & Martyre, fille de Théodoſien, à quarante-quatre Perſonnages; imprimée à Paris, *in*-8°. par Alain Lotrian.

Les MARGUERITES du nouveau Teſtament, contenant Commandemens, Enſeignemens & Police; imprimées à Lyon, *in*-16. par Jean Didier, 1547.

Traité de la Diſſolution du MARIAGE, par l'impuiſſance & froideur de l'homme ou de la femme: Auteur un Conſeiller du Parlement de Paris; imprimé par Mamert Patiſſon, *in*-8°. 1581 [1].

[1] Antoine Hotman, Avocat du Roi pendant la Ligue, & frère du célèbre Juriſconſulte François Hotman, ne voulant pas d'abord être connu pour Auteur de ce Traité, fit mettre au titre que c'étoit l'Ouvrage d'un Conſeiller au Parlement de Paris. Ce Traité, diviſé en deux Parties, a été depuis im-

primé parmi les Opuscules des Hotmans, où il se trouve sous le nom d'*Antoine ;* & c'est des six ou sept derniers feuillets de la première Partie qu'a été copié l'Extrait que donne ici du Verdier *. (M. de la Monnoye).

* M. le Président Bouhier en a donné, en 1735, une Dissertation fort curieuse, où il garde l'*incognitò*, & qu'il suppose avoir été imprimée à Luxembourg, *in*-8°. chez Vander Kragt.

Sur la fin dudit Traité.

[Reste à considérer, en troisième lieu, comme l'on doit procéder à l'inquisition de la valeur d'un homme, d'autant que l'on doit craindre qu'il n'y ait de la collusion, *& ne in fraudem confiteantur partes. cap. si. de frigid. & malef.* Et, comme il a été dit ci-dessus, il faut commencer à la visitation de l'homme; car, si l'on rapporte que les deux témoins de sa valeur lui aient été ôtés, le procès est tout instruit, & ne reste qu'à donner la sentence pour dissoudre le mariage. Mais il faut prendre garde à deux choses : la première est de Hostiensis, à savoir qu'il n'y ait que des hommes experts, & non pas des femmes. Aussi ne s'est-il jamais lu qu'à la visitation d'un homme, aient été admises les femmes, qui est une des premières fautes qu'un personnage de dignité, de notre temps, a faite, souffrant d'être visité par des obstetrices, que nous appelons vulgairement Sages-femmes. D'autant qu'encore qu'à cette première visitation, étant jugé par les Médecins & Chirurgiens entier, bien dispose & bien accompli de tous ses membres, hormis d'un témoin qui n'apparoissoit point, & par la privation duquel, en tous cas, ils disoient qu'il ne laisseroit pas d'être puissant; toutefois le rapport des Sages-femmes imprima une mauvaise opinion de lui par-tout, à cause qu'elles voulurent faire les expertes en telle matière, en laquelle elles ne pouvoient être instruites, & discoururent sur la longueur, grosseur, rondeur, & telles autres impertinentes circonstances de la verge, jusqu'à ce que l'une s'avança de parler *de capacitate foraminis, & de præputio*, encore que les Médecins & Chirurgiens n'y eussent eu aucun égard, sachant combien cette partie change de formes, selon les occurrentes occasions : *Crede mihi, non est mentula quod digitus.* La seconde considération, qui doit être en la visitation de l'homme, est de supplier le Juge d'instruire les Médecins & Chirurgiens de ce dont ils ont à faire rapport, soutenant qu'ils ne doivent outrepasser les considérations que les Saints Canons ont requis : à savoir, de rapporter, si, en lui, ils connoissent y avoir incision & privation de ce qui est nécessaire pour rendre un homme puissant : puis, s'ils connoissent qu'il n'y ait eu aucune incision, ni autre privation desdites parties, ils peuvent, par quelque moyen que leur art leur peut apprendre, voir si la verge peut avoir quelque force, & que de fait elle se dresse, soit que les témoins apparoissent, soit qu'ils soient cachés, pour en faire leur rapport, à celle fin que le Juge puisse juger, ou la puissance; ou bien, au cas qu'il y ait présomption d'impuissance, puisse, après les trois ans de continuelle

habitation, faire plus ample inquisition, par la visitation de la femme, ainsi que nous dirons tantôt. Mais, pendant ce différend, afin qu'il n'y ait de force & sévitie contre la femme, elle doit être sequestrée. *cap. Cùm locum de sponsalib.* voire même mise, par provision, en un monastère, si elle déclare avoir fait vœu de s'y rendre, en se séparant. *cap. Causam de probat.* Et ne doit être avec le mari, puisqu'il n'appert pas qu'il ait pris possession d'elle. *cap. Ex parte de restitut. spol.* Car les Chapitres *Ex transmissa. Litteras.* & , *Ex conquestione eodem titul.* qui veulent que *pendente quæstione super statu matrimonii, restituatur mulier marito*, s'entendent *si cognita fuerit. cap. Causam quæ de rapt. Panor. cap. Causam. de probat.* Doncques la femme, étant ainsi séparée, peut, par la visitation de son mari, faire diligence de prouver son impuissance, sinon elle lui doit être rendue, pour être trois ans avec lui, si ce n'est qu'elle y ait déjà été; car, les trois ans écoulés, elle est recevable à dire que, par la preuve de sa virginité, il y a preuve suffisante de l'impuissance de son mari, & est ce que l'on a nommé *justum judicium*, n'étant raisonnable ce qu'aucuns maris ont voulu soutenir, qu'ils doivent être crus, puisque la règle de Justice est, que personne ne doit être juge en sa cause. Ainsi se doit entendre le Canon du Concile de Compiégne, *In veritate viri consistat, quia vir caput est mulieris. can. Si quis acceperit. 33. quæst. 1.* Et en la nouvelle constitution de Justinian XXII : *Ille verò quia pro veritate est vir, non ostendat.* ὁ δὲ, ὅτι ταῖς ἀληθείαις ἐστὶν ἀνὴρ οὐ δείκνυσι, c'est-à-dire, qu'il faut que l'homme premièrement fasse paroître que pour vrai il est homme, auparavant que l'on reçoive la femme à ses preuves contraires. Voire même dit le Pape Honorius III, *cap. Causam de probat. Sequestratâ muliere, recepturi sunt judices non solùm probationes viri, quas inducere voluerit contra mulieres illas, quæ ad investiganda signa virginitatis ex parte puellæ fuerint introductæ, verùm etiam probationes alias hoc negotium contingentes, quas pars utralibet duxerit producendas.* Comme quand le mari veut prouver avoir connu autres femmes, qui est un argument de puissance approuvé. *cap. fi. de frigid & malef.* & telles autres preuves, doivent servir à l'homme auparavant celles que l'on peut tirer de la visitation de la femme, d'autant qu'elle est bien fort incertaine & sujette à illusions. Toutefois, à l'extrémité, la femme est reçue à se faire visiter, pour se prouver vierge. Anciennement on n'admettoit à telle visitation que les Matrones; aujourd'hui l'on y admet des Médecins & Chirurgiens, parce que les obstetrices d'aujourd'hui ne sont pas instruites en l'Anatomie, comme elles étoient anciennement. Et de fait, nous lisons qu'elles devoient bien apprendre leur art, ou autrement qu'elles seroient punissables de leur ignorance. *l. Item si obstetrix. Ad leg. Aquil.* Et la pudeur, qui est naturellement aux femmes, a été cause de faire telle instruction à certaines femmes, dont on récite une loi d'Athènes, parce que, sans cette permission d'y avoir des Médecines, les femmes se laissoient mourir, quand il leur advenoit quelque maladie ès parties honteuses. Et à Rome, elles avoient autorité, taxe & salaire de leurs vacations. *l. 1. de extraordin.*

cognit. & communément étoient appelées, quand on vouloit savoir si une femme étoit grosse d'enfant. *l. 1. de ventre inspic.* C'est pourquoi les Canonistes ont voulu qu'elles fussent appelées, pour juger si une femme est vierge, ou non. *cap. Proposuisti. de probat.* Et bien que l'on dise que ce jugement soit bien hasardeux, pour plusieurs raisons que les Médecins savent, & que même S. Augustin, au Livre premier de la Cité de Dieu, Chap. 18, ait écrit : *Obstetrix virginis cujusdam integritatem manu velut explorans, sive malevolentiâ, sive inscitiâ, dum inspicit, perdidit*; toutefois, puisque l'on ne voit point d'autre meilleur expédient, on est contraint de le prendre, comme a été dit par S. Cyprian, en son Epître 62, & de laquelle sont composés deux Canons. *27 q. 1. can. Nec aliqua.* &, *can. Quòd si pœnitentiam.* Car, ce qu'il dit, *nec aliqua putet se posse hâc excusatione defendi, quòd inspici & probari possit, an virgo sit, cùm & manus obstetricum & oculi sæpè fallantur*, c'est que les femmes peuvent par baisers & gestes impudiques avoir délinqué : si est-ce que puis après, pour la vérité du fait, il se résout, & dit : *Inspiciantur virgines ab obstetricibus diligenter; & si virgines inventæ fuerint, acceptâ Communione, ab Ecclesiâ recipiantur.* Saint Ambroise ne pouvoit approuver, ni trouver bonne cette exploration, en son Epître 64, où il reprend Syagrius, Evêque de Véronne, d'avoir ordonné qu'une Religieuse seroit visitée, pour savoir si elle avoit été corrompue, parce que telle connoissance est hors la puissance des hommes. *Quid quod etiam ipsi Archiatri dicunt, non satis liquidò comprehendi inspectionis fidem, & ipsis Medicinæ vetustis Doctoribus id sententiæ fuisse? Nos quoque usu hoc cognavimus, sæpè inter obstetrices obortam varietatem, & quæstionem excitatam: ut plus dubitatum sit de eâ quæ inspiciendam se præbuerit, quàm de eâ quæ non fuerit inspecta.* Pource, dit-il, vous faires préjudice à la fille, auparavant que de lui faire justice. Et ces mêmes raisons peuvent être considérées en cette dispute du mariage, où la visitation de la femme semble inutile, vu qu'il se peut faire qu'elle ait été, auparavant son mariage, corrompue, soit par autre précédent mariage, ou autrement, & toutefois le mari sera impuissant. Et, pour cette occasion, l'on doit différer, le plus tard que l'on peut, cette visitation d'une femme, parce qu'elle lui est merveilleusement dangereuse & préjudiciable. *Non enim solùm visitantur*, ce dit, en ce même endroit, S. Ambroise, *sed attrectantur. Quid igitur sibi velit, & quò spectet quòd obstetricem adhibendam credideris, non possum advertere. Itane ergò liberum accusare omnibus; & cùm probatione destiterint, patebit ut genitalium secretorum petant inspectionem, & addicentur semper sacræ virgines ad hujusmodi ludibria, quæ & visu & auditu horrori & pudori sunt? Quæ ergò, sine damno pudoris, in alienis auribus resonari non queunt, ea possunt in virgine, sine ejus tentari verecundiâ? Ut jam non-solùm verecundiæ suæ dispendio, sed etiam obstetricis incerto periclitetur.* J'ai exprès assemblé toutes ces belles remontrances de ce saint personnage, pour montrer que la visitation de la femme se doit faire au moins le plus tard que l'on pourra, si tant est que l'on ne la puisse éviter; car, puisque les Conciles & les Pap.s

l'ont approuvée, nous ne pouvons & ne devons la trouver mauvaise, comme aussi a-t-elle été de tous temps reçue & tolérée. Et y en a beaucoup qui disent que la Vierge Marie souffrit elle-même telle visitation, ainsi que récite Suidas, en parlant de Jesus-Christ. Mais, comme elle doit être, en faveur de la pudeur des femmes, retardée au possible; aussi, quand les femmes d'elles-mêmes s'y offrent, doit-elle être soupçonnée de quelques abus & illusions, que chacun sait se pratiquer ordinairement. Et, parce que les Médecins, Chirurgiens & Apothicaires savent mieux les moyens de restreindre, je me contenterai de prendre présomption sur l'impudence d'une femme qui se prostitue elle-même; &, comme dit Hérodote, souffrant d'être vue, dépouillée de ses vétemens, facilement se dépouille elle-même de la pudeur & modestie qui doit être en elle. C'est pourquoi le Docteur Hostiense dit qu'il se faut garder de surprise en telle visitation; & faut que les obstetrices soient bien expertes; & si leur conseille d'user d'eau chaude pour laver le corps de celle qu'elles visitent, à celle fin qu'elles ôtent toutes choses restrictives. Ce que répète Panorme, *in capite Fraternitatis. de frigid. & malef.* Et, de notre temps, on a vu une femme, de médiocre qualité, avoir mis son mari en procès, l'accusant d'impuissance; &, quinze jours après, s'en désister, parce qu'elle se trouva enceinte. Et, au temps de son enfantement, elle souffrit la punition de sa témérité; car elle s'étoit si artificiellement étrécie pour l'instruction de son procès, qu'à son accouchement il lui fut besoin de Chirurgiens. Voilà tous les moyens de procéder en telles disputes que celle-ci, & qui sont approuvés par les saints Canons. Il y avoit anciennement deux autres moyens, *Per crucem & per jusjurandum septimâ manu,* qui ne se pratiquent plus aujourd'hui, car l'un étoit une sorte de sorcellerie, & l'autre qui est l'assurance de sept, qui jurent pour l'innocence d'une partie, ne se pratiquoit sinon quand le mari & la femme étoient d'accord de se démarier. Et, au lieu de ces deux explorations, je ne sais par quel malheur de notre siècle, on en a introduit une, la plus brutale que l'on sauroit excogiter, & que nous espérons être d'aussi peu de durée, qu'elle a peu de raison & d'apparence de justice: c'est ce qu'ils appellent le Congrès, lequel, outre ce qu'il est contre l'honnêteté publique, indubitablement encore est-il inutile, parce que, comme il est dit ci-devant, le mari, qui a moyens de se faire paroître puissant, n'est tenu de faire preuve qu'il ait effectuellement connu sa femme, d'autant qu'une femme peut être vierge, encore que son mari soit puissant & capable de mariage. Comme aussi peut-il advenir qu'un mari ait autrefois connu sa femme, & que puis après, toutefois pour quelque accident, il soit demeuré impuissant, qui est un cas auquel le mariage ne laisse pas d'être bon. *can. Hi qui. 32. quæst. 2.* parce que la femme & le mari doivent ensemble supporter les infortunes qui leur adviennent pendant le mariage. Et, pour cette occasion quelque renouvellement que Panorme veuille faire, *Pap. Proposuisti. de probat.* d'exhibition de linceuls de la première nuit des noces, qui se pratiquoit du temps de l'ancien Testament, Deuter. 22, il se trouve fort empêché

en cette question, *in cap. Fraternitatis. de frigid. & malef.* & certainement la seule inspection de l'homme y doit suffire; mais lui, ni autres qui aient été long-temps après lui, ne se sont avisés de ce congrès. Il y eut (ce dit Lucian) un Philosophe, qui, voyant tous ses compagnons, empêchés pour juger si Bagoas étoit homme, ou non, & s'il devoit être reçu au nombre des Philosophes, mit en avant cette forme de congrès, pour savoir si sur le champ il pouvoit faire preuve de l'état de sa personne. Mais ce moyen fut trouvé si ord & sale, & si indigne de l'honnêteté publique, qu'il fut rejeté. Et est depuis peu de temps que ce moyen a été pratiqué, dont le commencement peut avoir été par l'offre de quelque impudent & deshonté, lequel, accusé d'impuissance par sa femme, s'est vanté de faire preuve de sa valeur, en présence de gens à ce connoissant. Et si les Juges peuvent par aventure avoir admis cette épreuve, tant par surprise, & pour n'y avoir bien pensé, qu'aussi parce que quelques sages, du commencement, ne trouvèrent pas mauvaise cette pratique, estimant par cette honte & vergogne détourner les femmes de la trop grande & fréquente plainte qu'elles faisoient de leurs maris; car la loi quelquefois permet un mal, afin de remédier à un plus grand, ainsi que nous voyons en l'histoire que récite Aule Gelle, *lib. 15, chap. 10*, de quelques filles Milésiennes, lesquelles, par frénésie, se faisoient volontairement mourir. Et ne pût-on jamais détourner le cours de cette maladie, qui s'augmentoit bien fort, sinon par une honte que l'on leur fit, ayant les hommes ordonné que celles qui s'étoient ainsi fait mourir, fussent toutes nues portées par-tout, & représentées au peuple; car le reste des filles furent touchées de si près au cœur, par la honte de tant deshonnêtes funérailles, qu'elles reprirent leur esprit, & ne tombèrent plus en telle maladie. Aussi pensoit-on, par aventure, qu'un si deshonnête congrès pourroit modérer la plainte des femmes, lesquelles au contraire (comme le siècle est malheureux) se sont par ce moyen fortifiées, & dès le commencement de leur procès requièrent elles-mêmes le congrès, sachant toutes que ce leur est moyen indubitable de gagner leur procès; car, quelque assurance que tout homme se puisse promettre (s'il n'est aussi brutal & impudent qu'un chien) confessera s'il veut à par soi, & sans passion, bien considérer qu'il n'est en sa puissance de se faire paroître capable du mariage, en présence de la justice que l'on révère, à la vue des Médecins, Chirurgiens & Matrones que l'on craint, & avec une femme que l'on tient pour son ennemie, vu que telles actions d'elles-mêmes requièrent une assurance, un secret & une amitié, dont je pourrois amener des autorités, & principalement des Poëtes, si ce n'étoit qu'elles sont entremêlées de choses ridicules & honteuses, desquelles nous avons besoin de nous passer, tant parce que la nature nous en apprend assez, qu'aussi parce que cette affaire doit être sérieusement traitée, & plutôt avec une compassion, que non pas avec une risée, pour le moins par ceux qui veulent reconnoître que le mariage est un Sacrement, qui n'a son fondement seulement sur les loix de nature, mais a d'autres particularités recommandables, & qui le

rendent tel & si saint, qu'il ne doit être facilement dissous, quelque chose qu'aient voulu mettre en avant ceux qui n'ont qu'une routine de l'officialité, ou qui se sont tant adonnés à la Philosophie naturelle, & ont fait si grand état du Droit civil des Romains, qu'ils ont négligé les règles de la Chrétienté. Et certainement si ces bons Docteurs Ecclésiastiques ont abhorré la simple visitation d'une femme, à plus forte raison nous devons détester ce congrès, vu que mêmement, s'il se faut ranger à la raison naturelle, un tel acte requiert un esprit plus posé & assuré qu'il ne peut être lors. *Tantùm abest incesti cupido* (ce dit Minucius Fœlix) *ut nonnullis rubori sit etiam pudica conjunctio.* La raison est fort bien exprimée par Aristote, en ses Problêmes, sect. 4, chap. 28 ; mais encore mieux par S. Augustin, au XIV[e] Livre de la Cité de Dieu, chap. 23, quand il dit que telle action ne dépend ni de notre esprit, ni de notre corps; de sorte que les parties qui sont destinées à telle action, n'obéissent à notre volonté, comme les autres membres. Et, pour cette occasion, nous en avons honte, parce que telles parties *non voluntate, sed libidine commoventur.* Car l'homme, gouvernant ses pieds, ses bras, & telles autres parties à sa volonté, rendra toujours raison de ce qui dépend de lui, & de ce qu'il fait; mais il faut qu'en cette seule action honteuse, il confesse totalement son infirmité, rangeant & son esprit & son corps à une passion qui lui est inconnue. Et néanmoins nous voyons aujourd'hui que l'on veut contraindre un homme d'obéir à des Médecins, Chirurgiens & Matrones, en une action qui est hors de la puissance & de l'esprit & du corps. Encore ne veulent telles sortes de gens se contenter de l'érection, mais ils s'avancent aussi de vouloir connoître & faire rapport de la qualité de la semence : & si veulent qu'en leur présence, après une infinité de cérémonies que les Juges observent, &, sans prendre garde aux reproches & calomnies d'une femme qu'il hait & abhorre, il fasse preuve de sa valeur lors, & comme dit encore S. Augustin, *ubi ad hujusmodi opus venitur, secreta quæruntur, arbitri removentur, filiorum quoque ipsorum, si jam inde aliqui nati sunt, præsentia devitatur. Lib. 2 de gratiâ Christi, & peccato origin. cap. 37.* Si l'on a doncques ôté les preuves qui se faisoient anciennement *per crucem, & septimâ manu, per conjuratores*, nous espérons que celle-ci, comme étant contraire à la loi de nature, & contre l'honnêteté publique, sera rejetée, & que les procès qui se présenteront désormais en telles matières, se trouveront devoir être jugés selon l'ordonnance de l'Eglise, sans y ajouter, ni sans altérer l'interprétation des Canons & des Décrétales, pour lesquelles nous avons été contraints d'aller plus avant rechercher ce qu'en ont dit les Docteurs Ecclésiastiques, que ce que ceux qui ont dressé nos livres de Droit Canon ne nous y en avoient assemblé; car nous avons des matières communes avec les Théologiens, & desquelles nous pouvons avec eux concurremment disputer. Et, comme dit Cicéron, au second Livre des Loix, & ailleurs, il y a des différends qui appartiennent indifféremment aux Pontifes & aux Magistrats, comme la police de l'Eglise, en ce qu'il est besoin de régler les choses tem-

porelles, les mariages, les funérailles, les testamens, & telles autres choses; *quæ non tantùm Legibus vindicantur, sed etiam Pontificibus curæ sunt. l. 8. De religios. l. 3 §. Divus tamen. de sepulchr. viol. l. Hæreditas. in fi. de pet. hæred. l. Intestato. §. Et divus Pius. de suis & legit. hæred. &c.*]

La Vie des trois MARIES.

La Chronique MARTINIENNE avec les Additions; assavoir de Messire Verneron, Chanoine de Liege & du Chroniqueur Castel; imprimée à Paris, *in-fol.* par Antoine Verard *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, à l'Article de JEAN DE MONTREUL, Tom. I, pag. 555 & 556. Nous ajouterons seulement ici qu'il y eut une Traduction Françoise de cette *Chronique* dès 1416, ainsi qu'on le voit par l'inventaire des Livres de Jean, Duc de Berry, qui est à la tête de l'*Histoire de Charles VI*, par le Laboureur. La Collection des *Chroniques Martiniennes*, publiée par Antoine Verard, est rare, & à ce titre, est recherchée des Curieux.

Le MARTYR amoureux, contenant les diverses Passions & angoisses qu'un Amant reçut pour sa Dame; le tout en Ballades, Rondeaux, Epîtres, Dixains, Huitains & autres espèces de rime; imprimé à Paris, *in-16.* par Alain Lotrian, 1544.

LE MARTYROLOGE des Saints, &c. imprimé à Paris, sans date.

Le Livre des MARTYRS, imprimé à Genève, *in-fol.* par Jean Crespin. *Censuré* [1].

[1] Jean Crespin, savant homme, natif d'Arras, s'étant retiré à Genève pour cause de Religion, y établit une Imprimerie, & y imprima non-seulement divers Livres de la composition d'autrui, mais encore plusieurs de la sienne propre, entr'autres, celui des *Martyrs*, dont il est ici parlé. Ce fut en Latin premièrement qu'il le composa. Le titre de l'Edition Françoise qui en parut, *in-fol.* l'an 1570, deux ans avant sa mort, porte que la Traduction en avoit été faite sur le Latin de Jean Crespin. Ce Livre est extrêmement loué dans le *Scaligerana secunda*, au mot MARTYRS. Théodore Tronchin, pag. 10 de l'*Oraison Funèbre de Simon Goulart*, dit : *Historiæ Martyrum Primordia debentur eximio viro Joanni Crispino : nostro Goulartio debemus Colophonem.* Voyez le P. LE LONG, n°. 1760 & 1761 de sa *Biblioth. Hist. de Fr.* anc. Edit. & La Croix du Maine, au mot JEAN CRESPIN, Tom. I, p. 483. (M. DE LA MONNOYE).

Le

Le MASUER en François [1], selon la coutume du bas & haut pays d'Auvergne, & la manière comme on assit rente audit pays coutumier; & aussi les Ordonnances Royaux, faites par les Présidens & Conseillers tenant les grandes Cours de Parlement, en la ville de Montferrand, en l'an 1454; imprimé à Paris, *in*-4°. sans date.

[1] Cette version de Masuer, rapportée ici par du Verdier, & datée de 1454, me paroît postérieure, tout au moins de vingt-quatre ans, à Masuer. Un homme, qui nous a donné en François, par ordre Alphabétique, les *Vies des Jurisconsultes anciens & modernes*, imprimées l'an 1721, à Paris, *in*-4°. fait vivre Masuer vers l'an 1560, & cite du Moulin, qui, dans son *Conseil* 53, n°. 13, l'appelle *antiquus & doctus Practicus*. Masuer n'a guères vécu au-delà de 1430. Pâquier, Chap. 39 du IX[e] Liv. de ses *Recherches*, le qualifie *Avocat en la Sénéchaussée du Bourbonnois*. Masuer peut en avoir fait la fonction, quoiqu'il n'en parle nulle part dans son Livre. L'unique endroit où il se fait un peu connoître, c'est à la page 235 des Editions de Paris, 1548 & 1555, *in*-8°. où, au sujet d'une question qu'il traite; il rapporte l'opinion de son oncle, autrefois Docteur-Régent à Orléans, & depuis Evêque d'Arras. Voici le passage, très-mal-à-propos supprimé par le Traducteur Fontanon: *Et idem tenet quondam Dominus & Patruus meus, Dominus Petrus Masuerii, utriusque Juris Professor, & Episcopus Attrebatensis, in quæstione quam deputavit* (il faut lire *disputavit*) *publicè Aurelianis actu Regens*. On sait que le style de ce temps-là étoit d'appeler *Dominus meus*, le Docteur qu'on avoit eu pour Régent. On sait aussi que l'oncle de Masuer, après avoir enseigné le Droit pendant plusieurs années en l'Université d'Orléans, fut Archidiacre de Cambrai, & l'an 1378 Evêque d'Arras, où il mourut en 1391, d'où il est à présumer que c'est vers 1373, ou 1375, que son neveu Masuer, âgé d'environ dix-huit ou vingt ans, étoit son Ecolier, en sorte qu'en 1400, il pouvoit fort bien, ayant alors quarante-cinq ans, avoir composé sa *Pratique*, & depuis, ayant encore vécu trente ans, être mort l'an 1430, en sa soixante-quinzième année. Je ne vois donc pas sur quoi se peuvent fonder ceux qui, avec *Moréri*, font vivre Masuer l'an 1560, si ce n'est peut-être sur deux citations qu'ils y ont trouvées: l'une, pag 57 d'*Hippolyte de Marsigli*; l'autre, pag. 84 de *Nicolas Boyer*, citations postérieures d'un siècle, & visiblement insérées après coup, dans le texte, par une main étrangère. (M. DE LA MONNOYE).

MAUGIS D'AYGREMONT [1]. *Roman*.

[1] Ce Roman, que le Manuscrit de M. le Président Bouhier donne au Roi Adenez, a été depuis, comme presque tous les autres, mis en en prose, & plusieurs fois imprimé. (M. DE LA MONNOYE).

D'un ſeul MÉDIATEUR & Avocat entre Dieu & les hommes, notre Seigneur Jeſus-Chriſt; imprimé à Genève.

Les anciens & renommés Auteurs de la MÉDECINE, & Chirurgie; aſſavoir Hippocrates, des ulcères, des fiſtules, des plaies de la tête; avec les Commentaires de Guy Vide, ſur chacun Livre. Le même Hippocrates, des fractures des articles: de l'Officine du Chirurgien; avec le Commentaire de Galien. Galien, des Bandes, Oribaſe, des Laqs, des machines & engins: le tout traduit fidèlement du Grec & du Latin, par un Docteur en médecine, & illuſtré de figures, par leſquelles la choſe eſt au vif repréſentée; avec une Table des matières principales, imprimés à Lyon, *in*-8°. par Guillaume Roville, 1555.

La MÉDECINE de l'Ame. *Cenſurée.*

MELIADUS de Léonois [1]. *Roman.*

[1] On voit au premier Prologue que ç'a été Maître Ruſticien de Piſe, qui, par ordre d'Edouard IV, Roi d'Angleterre, mit de Latin en François ce Roman, depuis remis en François moins ancien, dans les Editions Gothiques qui en ont paru, *in-fol.* & *in*-4°. — Voy. La Croix du Maine, au mot Girardins d'Amiens, Tom. I, p. 292, & Du Verdier, Tom. IV, p. 55. (M. de la Monnoye).

MELUSINE [1]. *Roman.*

[1] La plus ancienne Edition du Roman de *Méluſine* eſt *in-fol.* à Lyon, en lettre Gothique, chez Mathieu Huſz, qui imprimoit dès 1480. L'Auteur du Roman y eſt nommé Jean d'Arras. — Voy. la Croix du Maine, à ce mot, Tom. I, pag. 441. (M. de la Monnoye).

La MER des Hiſtoires avec le Martyrologe des Saints, imprimée à Lyon, *in-fol.* par Claude d'Aouſt, alias de Troye, ſans date [1].

[1] Cette *Mer des Hiſtoires* eſt différente de celle qui fut imprimée ſous le titre de *Mer & Chronique des Hiſtoires de France*, en 4 vol. *in*-4°. Paris, 1518, & qu'André du Cheſne dit être la même choſe que la *Chronique*, vulgairement appelée *de S. Denis*, commencée par Jean Chartier, Moine de cette Abbaye, & continuée par d'autres, depuis Charles VII, juſqu'au décès de Louis XII. Pierre le Rouge, Imprimeur à Paris, en avoit donné la première Edition, en 2 vol. *in-fol.* 1488. (M. de la Monnoye).

MERLIN l'Enchanteur [1]. Roman : premier & second volume *.

[1] Les trois Parties se trouvent imprimées en un volume *in*-4°. à Paris, chez Antoine Vérard, 1498, Gothique. (M. DE LA MONNOYE).

* Ce Roman est de Robert Bourron, suivant M. du Cange, en l'Indice qui est au-devant de son Glossaire Latin, pag. CXCII.

Les Prophèties [1] de MERLIN *.

[1] Ces *Prophéties* sont comprises dans le volume précédent. Geoffroi de Monmouth, en Latin *Galfredus Monumetensis*, vers le milieu du douzième siècle, les ayant traduites, Alain de l'Isle en donna quelques années après, en sept Livres, une ample explication, imprimée l'an 1608, *in*-8°. à Francfort. Merlin, tout Magicien, & tout fils du Diable qu'on l'a cru, a non-seulement passé pour Prophète, il a de plus trouvé un bon Carme, qui l'a, de sa grace, mis au rang des Saints. C'est le fameux Mantuan, à la fin du premier Livre de son *Tolentinum*, titre du Poëme, qu'en trois Livres, il a fait à l'honneur de S. Nicolas de Tolentin. Le passage est d'autant plus curieux, que l'Ouvrage ayant été imprimé séparément, *in*-4°. l'an 1509, à Milan, n'est pas dans le corps des autres Œuvres de l'Auteur :

. . . Vita venerabilis olim
Vir fuit, & vates venturi præscius ævi
Mirlinius, Laris infando de semine cretus.
Hic satus infami coïtu, pietate refulsit
Eximiâ, Superûm factus post funera consors. (M. DE LA MONNOYE).

* C'est Ambroise Merlin, Ecrivain Anglois du cinquième siècle, dont on raconte des choses surprenantes, comme d'avoir, par la force de ses enchantemens, transporté d'Irlande, en Angleterre, les grands rochers que l'on voit auprès de Salisburi. Sa prétendue origine est bien décrite dans les vers du Mantuan. Les *Prophéties* de Merlin ont été traduites du François en Italien par Zorzi, & imprimées à Venise, en 1516, *in*-4°. Cette Edition est fort rare ; en voici le titre : *La Vita di Merlino e le sue Profetie. Tratta è questa opera del libro autentico del magnifico Messer Pietro Delfino, fu del magnifico Messer Zorzi translato da lingua Francese in lingua Italica, scritto nel ann. del signor 1379..... Stampata in Venetia del 1516, à di XX Zenaro.*

Le Livre MERVEILLEUX, contenant plusieurs Prophèties, &c. *

* C'est le *Liber Mirabilis*, dont il a été parlé dans La Croix du Maine, au mot MARTIN GUÉRIN, Tom. II, pag. 103.

Les MERVEILLES du monde, imprimées à Lyon, *in*-8°. par Olivier Arnoullet, 1534.

Déclaration de la MESSE, la forme d'icelle, la caufe & le moyen pourquoi & comment on la doit maintenir. *Cenfuré.*

La MÉTAMORPHOSE d'Ovide, illuftrée de cent foixante-dix-huit figures ou tableaux, & d'autant de huitains François, au deffous d'icelles; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes.

MILLES ET AMIS, Hiftoire ou Roman *.

* Ce Roman a été imprimé à Paris, chez Antoine Vérard, petit *in-fol.* Gothique, avec des vignettes, fans marque d'année. — Voyez la note fur le mot JOURDAN DE BLAVES, Tom. IV, pag. 565, à la fin de la lettre I.

Les MIRACLES de notre Dame, imprimés à Lyon, *in*-4°. par Olivier Arnoullet & depuis par François Arnoullet, 1583.

Le MIROIR d'Or de l'Ame pécherefle, &c. imprimé à Paris, *in*-8°. fans nom & date *.

* Petit Ouvrage de Marguerite de Valois, fœur de François I. Il en a été parlé ci-deffus, pag. 17, & dans les notes fur le mot MARGUERITE DE VALOIS, dans La Croix du Maine, Tom. II, pag. 84 & fuiv.

Le MIROIR des Courtifans.

Le MIROIR des Écoliers & auffi de toute la Jeuneffe par Quatrains; imprimé à Paris, *in*8°. par Léon Cavellat, 1578.

L'ardent MIROIR de Grace, compofé en rime, par le Riche en pauvreté; imprimé à Paris, *in*-8°. par Gilles Couteau.

Le MIROIR du monde, réduit premièrement en rime Brabançonne, par P. Heins, & tourné en profe Françoife, auquel fe repréfente au vif, tant par figures que caractères, la vraie fituation, nature & propriété de la terre univerfelle; imprimé en Anvers, *in*-4°. par Chriftophle Plantin, 1579.

Le MIROIR de Pénitence, très-dévot & falutaire, très-utile & profitable à toutes perfonnes, & fpécialement à gens de Religion, defirant de leurs mœurs faire converfion, & tendre

à perfection ; fait & composé nouvellement, en l'an 1512, par celui, qui, autrefois, a compilé en François, le Livre de la femme forte, & le Dialogue de consolation entre l'ame & la raison : & est Religieux de la réformation de l'Ordre de Fontevrault, lequel a cueilli ledit Miroir, des Fleurs & sentences des saints Docteurs, pour dévotes Religieuses Sanctimoniales de la Magdalaine les Aurelians, incluses & réformées dudit Ordre; imprimé à Paris, *in*-8°. par Simon Vostre.

Le MIROIR de l'humaine Rédemption, contenant plusieurs belles matières de l'ancien Testament, comme choses mystiques, figures & prophèties conformes & appropriées aux saints & sacrés Mystères des vertueux faits de Jesus-Christ, quant à notre Rédemption ; imprimé à Paris, *in-fol.* par Philippes le Noir, 1531.

Le Livre de MODUS & la Roine RATIO, lequel fait mention comment on doit deviser de toutes manières de chasses; imprimé à Chambery, *in-fol.* par Antoine Neyret, 1486 *; depuis corrigé, mis en meilleur langage & réimprimé *in*-8°. par Vincent Sertenas, 1560, sous le titre suivant: Le Roi MODUS du déduit de la chasse, venerie & faulconnerie ; auquel Livre l'Auteur ne s'étant voulu nommer, s'est contenté de feindre un Roi nommé Modus, qui instruit ses apprentifs, en l'art de la chasse des bêtes & oiseaux; imprimé à Paris, *in*-4°. 1503, & depuis corrigé au langage, & réimprimé *in*-8°. par Vincent Sertenas, 1560.

* L'Edition du *Livre de MODUS & la Royne RATIO*, de 1486, est extrêmement rare. Il y en a une Edition de Paris, de 1526, *in*-4°. Gothique, avec quelque différence dans le titre. C'est le même Ouvrage que cite Du Verdier, sous le titre du *Roy Modus*, imprimé en 1503 & 1560. Le Livre entier est divisé en cinq Parties, qui traitent de diverses espèces de chasse. Ce sont des Dialogues où le Roi *Modus* explique à ses disciples l'Art de la Vénerie. La Roine *Ratio* débite, en quelques endroits, des Moralités Allégoriques, exprimées souvent d'une manière peu décente. L'Edition de 1526 est ornée de figures en bois, dont plusieurs sont assez bisarres. Il y en a une au commencement, qui représente un homme assis & lisant, ayant sur ses épaules

une femme nue, les cuiſſes écartées. C'eſt ſans doute le Roi *Modus* & la Roine *Ratio*, dont l'attitude n'eſt pas plus décente dans la gravure, que ſon langage, dans l'Ouvrage même.

Le nouveau MONDE[1] *avec l'eſtrif*
Du pourveu & de l'éleɛtif,
De l'ordinaire & du nommé;
C'eſt un livre bien renommé,
Enſuivant la forme authentique,
Ordonné par la Pragmatique, &c.

Ledit Livre *, dont le titre eſt en rime & tel que deſſus, eſt fait par perſonnages, qui ſont Bénéfice grand, Bénéfice petit, Pragmatique, Election, Nomination, l'Ambitieux, Legat, Quelcun, Vouloir extraordinaire, Pere ſaint, Proviſion Apoſtolique, Collation ordinaire, Univerſité, le Hérault, Omnes, Sot diſſolu, Abus, Sot trompeur, Sotte folle, Sot glorieux, Sot ignorant, Sot corrompu; imprimé à Paris, *in*-4°. par Guillaume Euſtace, ſans date.

[1] L'Edition *in*-8°. que j'ai vue, porte que la pièce fut jouée, en 1508, le 11 Juin, à Paris, Place S. Etienne, ſous la tente de l'Univerſité. Voy. le *Nouveau Menagiana*, pag. 100 du Tom. I. (M. DE LA MONNOYE).

* De tous les Ecrits qui ont été faits ſous le règne de Louis XI, contre l'abrogation de la Pragmatique-Sanction, celui-ci eſt le plus vif. Mais le Dialogue en eſt ſans ordre & ſans liaiſon; on y déclame plutôt qu'on n'y raiſonne, & le Pape, qui eſt un des Interlocuteurs, ne s'exprime jamais qu'en mauvais Italien. Le langage François en eſt très-peu intelligible; il a été imprimé à la fin du quinzième ſiècle, ou dans le commencement du ſeizième, & il y a apparence qu'il ne fut repréſenté, en public, que ſous le règne de Louis XII. Voy. la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. IX, pag. 419, & l'Hiſt. du Théât. Franç. Tom. III.

MONOLOGUE de Meſſire Jean Tantoſt, qui récite une diſpute qu'il a eue contre une Dame Lyonnoiſe; imprimé 1562. *Calvinique.*

MONOLOGUE de Providence divine, parlant à la France. *Rime.* imprimé à Reims, 1561. *Calvinique.*

MORALITÉS de diverſes ſortes, imprimées à Paris & à Lyon, par pluſieurs.

Histoire, ou plutôt Roman de MORGANT le Géant, lequel, avec ses freres, poursuivoit souvent les Chrétiens; mais finablement furent deux de ses freres occis par le Comte Roland, & le tiers fut Chrétien, qui aida depuis à augmenter moult la sainte Foi Catholique; imprimée à Paris & à Lyon, *in*-4°. par Jean Lambany *.

*Voy. sur le *Morgante* du *Pulci* une ample Remarque à l'Article 1241e de Baillet, pag. 217 du Tom. IIe.

Le MOYEN de parvenir à la connoissance de Dieu, & conséquemment à salut. *Censuré.*

La MUSE Chrétienne, ou Recueil des Poësies Chrétiennes, tirées des principaux Poëtes François; imprimée à Paris, *in*-12. par Gervais Malot, 1582.

La MUSIQUE pratique, &c. imprimée à Lyon, *in-fol.* par Jaques Moderne.

Le Livre de la MUTATION de fortune, écrit en vieil langage. *Roman.*

Le MYSTERE de la Conception & Nativité de la glorieuse Vierge Marie; avecque le mariage d'icelle: la Nativité, Passion, Résurrection & Ascension de notre Seigneur Jesus-Christ; joué à Paris, l'an de grace 1507; imprimé *in-fol.* par Geofroy de Marnef, 1508.

Le MYSTERE [1] de la vengeance de la mort de notre Seigneur Jesus-Christ, & destruction de Jerusalem, faite par l'Empereur Vespasien & Titus, son fils: le tout par personnages *; imprimé à Paris, *in-fol.* par Jean Petit.

[1] C'est une Tragédie du goût de celle de *la Passion*, dont elle est comme une suite; aussi est-ce de-là qu'après la journée de Marignan, François I, écrivant à Louise de Savoye, sa mère, touchant la victoire qu'il venoit de remporter sur les Suisses, prit occasion de mettre, dit-on, dans sa lettre, ces paroles, ou d'autres à-peu-près semblables: *Ils ont éprouvé*, parlant des Suisses, *que s'ils jouèrent bien la Passion il y a deux ans, nous avons cette année-ci bien su jouer la vengeance*, donnant à entendre par-là que si, en 1513, les Suisses, à Novare, avoient battu les François, ceux ci, en 1515,

avoient bien eu leur revanche à Marignan. *La Vendetta di Christo*, dont fait mention le Salviati, dans ses *Avvertimenti*, & que les Académiciens de la Crusca citent dans leur Dictionnaire, est un Ouvrage plus ancien, fait en prose, vers le milieu du quatorzième siècle. Il y a de plus un Poëme beaucoup plus ancien, intitulé *la Vengeance d'Alexandre*, Ouvrage mentionné, Tom. IV, p. 479, au mot JEAN LI NIVELOIS. (M. DE LA MONNOYE).

* Le *Mystère de la Vengeance* étoit en quatre journées. Il fut joué à Metz, l'an 1437, le 17 Septembre, selon la *Chronique de Metz*, « au propre Parc » où la Passion avoit été faite. Et fut fait très-jentiment la Cité de Jerusalem » & le Port de Jaffé dedans ledit Parc, & fut Jean Mathieu le Plaidous » *Vespasien*, & le Curé de S. Victour, qui avoit été Dieu de la Passion, *Titus* ». Ce Mystère a été imprimé en 1491, *in-fol.* avec une Epître Dédicatoire à Charles VIII. Il fut réimprimé en 1530, *in-4°.* & dédié à François I. (Voy. *Hist. du Théâtre François*, Tom. II, pag. 352, note A.

Le MYSTERE du vieil Testament par personnages, joué à Paris & imprimé là même, par Jean Petit.

MYSTERE, là où France se représente, en forme d'un personnage, au Roi Charles VII, pour le glorifier ès graces que Dieu a faites pour lui, & qu'il a reçues à sa cause, durant son règne; & parlent ensemble en forme de Dialogue: puis ses Barons parlent l'un après l'autre, chacun en deux couplets; à savoir, le sieur de Barbaran, le sieur d'Estouteville, le Maréchal de Boussac, le sieur de Gaucourt, Poton de Xaintrailles, la Hire, Amadoc de Vignoles, Jean de Breszé, l'Amiral de Coëtivi, Messire Robert de Floques, le Comte d'Aumale, le Comte de Bokan, le Comte Douglas, le sieur de Gamaches, le Baron de Coulonges, Artus de Bretagne, Connétable de France, le sieur d'Orval, le Comte du Maine, Messire Pierre de Breszé, le Comte de Dunois, le Comte de Foix, le sieur du Buevil, le sieur de Loehac, Joachim Roault. Écrit en main.

Il ne seroit jamais fait, si je voulois insérer ici tous les écrits qui ont été publiés sous le titre MYSTERES, tant le nombre en est grand. C'étoient des Histoires & Jeux qu'on souloit représenter & réciter publiquement sur échafaut, parquoi ces trois ou quatre, que j'ai mis ci-devant, suffiront.

NICANDER

NIC.

NICANDER *. Les Œuvres de Nicandre, Médecin & Poëte Grec; assavoir les Thériaques & les Alexipharmaques, auxquels deux Livres est discouru des Bêtes venimeuses, thériaques, poisons & contrepoisons, traduites en vers François, par Jaques Grevin; imprimées en Anvers, *in*-8°. par Christophle Plantin, 1567. Le même Auteur composa plusieurs autres Livres, mêmement les Géorgiques ou l'Agriculture, dont fait mention Ciceron, en son Livre de l'Orateur. Les Eteriomenes [1], les Extraits de médecine; les Prognostiques d'Hippocrates, lesquels il mit en vers Héroïques. Trois Livres de tous Oracles, & encore maints autres, qui ne sont parvenus jusques à nous, & ont été perdus.

* Nicandre, Grammairien, Poëte & Médecin Grec, natif de Claros, demeura long-temps en Etolie, où il se fit une réputation brillante par ses Ecrits. Il vécut, environ cent quarante ans, avant l'Ère Chrétienne. Cicéron dit à son sujet (*de Oratore*) *Nicander, homo ab agro remotissimus : de Agricultura tamen scripsit, tanta vis est eloquentiæ.* Ce que l'on connoît de ses Ouvrages est rapporté assez exactement dans cet Article. Il n'en reste plus que ses deux Poëmes, intitulés *Theriaca* & *Alexipharmaca.*

[1] Le mot *Eteriomenes*, ou plutôt *Heteroiouménes*, doit être rendu ici par *Métamorphoses*, Ἑτεροιούμενα, & non pas *fréquentant les Courtisanes*, Ἑταιριζόμενοι, comme on lisoit autrefois. (M. DE LA MONNOYE).

NICEPHORE [1] Calliste. Histoire Ecclésiastique, &c. Voy. JEAN GILLOT.

[1] Il vivoit encore en 1350. Son *Histoire* contient, en 18 Livres, les choses arrivées dans l'Eglise, depuis la naissance de Jesus-Christ, jusqu'à la mort de Phocas, en 610. Il a, au commencement de son Ouvrage, donné le Sommaire de ces dix-huit Livres, avec beaucoup de netteté. Les Sommaires ajoutés des cinq autres Livres, dont le dernier auroit fini à Léon le Philosophe, mort en 911, paroissent là hors d'œuvre, & ont tout l'air d'une addition étrangère, l'Auteur ayant d'abord déclaré qu'il divisoit son *Histoire* en dix-huit Livres, & non pas en vingt-trois. (M. DE LA MONNOYE).

NICOLAS BACQUENOIS a traduit du Latin de Jean Fere, Docteur en Théologie, Précations & forme de prier Dieu; imprimées à Reims, *in*-16. par ledit Bacquenois, 1551*.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot NICOLE BACQUENOIS, Tom. II, pag. 187.

NICOLAS BARRÉ a écrit quelques Discours sur la Navigation du Chevalier de Villegaignon, vers l'Amérique; imprimés à Paris, *in*-8°. par Martin le Jeune, 1558.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, au même Article, Tom. II, pag. 145.

NICOLAS DE BAUFREMONT, Seigneur & Baron de Senescey, grand Prevôt de France, a traduit du Latin de saint Salvian, Evêque de Marseille, en François, du vrai Jugement & Providence divine, à saint Salonie, Evêque de Vienne, Livres huit; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Guillaume Roville, 1575 *.

* Voy. au mot CLAUDE DE BAUFFREMONT, Tom. III, pag. 325.

NICOLAS BERGERON, Avocat au Parlement de Paris, a fait une Table Chronologique imprimée en une feuille & placart, à Paris, chez Guillaume Auvray, 1580. J'en ai vu une autre presque semblable, intitulée Sommaire des Temps, imprimée long-temps auparavant, à Lyon, par Jean de Tournes. Le Valois Royal, qui est un extrait de l'Histoire Valésienne, touchant l'illustration du pays & de la royale maison de Valois; imprimé à Paris, par Gilles Beys, 1583. Le Procès verbal de l'exécution testamentaire de feu Pierre Ramus, touchant la lecture & profession des Mathématiques, instituée par lui; imprimé par Jean Richer, 1576. Arrêts notables, ajoutés à ceux qui ont été recueillis par Jean Papon; imprimés par Rob. le Maigner, *in*-8°. Le Valois Royal, extrait des Mémoires de maître Nicolas Bergeron; imprimé à Paris, *in*-8°. par Gilles Beys, 1583.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot NICOLAS BERGERON, Tom. II, pag. 146 & suiv.

NICOLAS BOUCHERAT *. Remontrance faite au Roi le 18 Juin 1578, en la ville de Rouen, par Frere Nicolas Boucherat, Abbé de Citeaux, pour & au nom des États de Bourgogne; ensemble la Réponse de Sa Majesté; imprimée audit an.

* Il étoit de Pont-sur-seine, en Champagne. Il étoit né en 1515, puisque, selon son Epitaphe, il mourut à soixante-onze ans, le 21 Mars 1586. Il avoit été élu Abbé de Cîteaux, le 13 Décembre 1571. Il fut Procureur-Général de son Ordre. Il assista au Concile de Trente, & fut chargé de négociations importantes, soit pour son Ordre, auprès des Papes Pie V & Gregoire XIII; soit pour la Province de Bourgogne, auprès des Rois Charles IX & Henri III. Il se trouva aux Etats de Blois, en 1577; & l'année suivante il prononça devant Henri III, à Rouen, un Discours, au nom du Clergé de Bourgogne, dans lequel il expose les malheurs de cette Province. C'est de ce Discours dont parle ici du Verdier. Boucherat obtint du Roi cette même année, *pour lui & ses successeurs Abbés de Cîteaux*, le titre de *Premier Conseiller né du Parlement de Bourgogne*. Il s'étoit démis de son Abbaye deux ans avant sa mort. Il eut un neveu, qui se nommoit aussi *Nicolas*, & qui fut aussi Abbé de Cîteaux, depuis l'an 1604 jusqu'en 1625.

NICOLAS DE BRIS *, Docteur en Théologie, a écrit Institution à porter les adversités du monde patiemment, avec paix d'esprit, joie & liberté intérieure; imprimée à Paris, *in*-4°. par Jean Loys, 1542. Bref éguillon à aimer l'état de Religion Chrétienne. Utilité d'icelle déduite de sa source; avec déclaration de l'Evangile, *Si quis vult post me venire*, *&c.* imprimé à Paris, *in*-8°. par Vivant Gaultherot, 1544.

* Il fut un des quatre Théologiens que Charles IX envoya au Concile de Trente. On trouvera son éloge dans l'*Histoire du Collége de Navarre*, par Launoy, pag. 702.

Au Livre de l'Institution à porter les adversités, il dit, après Saint Augustin.

[Comme, en l'aire des champs, la paille est froissée, & le grain séparé de la paille; ainsi Tribulation, laquelle prend son nom de l'instrument à piler, & à escouer le bled, appelé *Tribula*, sépare les bons Fidèles des autres, & distingue les bons Chrétiens des mauvais. Par la similitude duquel instrument, l'âpre, pesante & poignante adversité mondaine est appelée tribulation, par laquelle le bon Chrétien non-seulement est foulé, ou opprimé, mais aussi purgé & séparé de la paille, vilité & ordure mondaine, comme le grain du feurre, ou paille; mais le chétif est pilé, froissé, broyé seulement comme le feurre,

ou paille. O Seigneur Dieu, fais qu'en cette batterie, foulerie, ou secouement mondain, nous soyons froment, & que de nous battus, foulés, exercés & pestris, soit dit ce que disoit S. Ignace, Martyr: Je suis le froment de Dieu, je suis moulu & pestri, afin que je sois fait à Dieu pain pur, &c.]

NICOLAS ou LAONIC CHALCONDILE [1]. L'Histoire de la Décadence * de l'Empire Grec, & établissement de celui des Turcs, comprise en dix Livres, par Nicolas Chalcondile, Athénien; de la Traduction de Blaise Vigenere; imprimée à Paris, *in*-4°. par Nicolas Chesneau, 1577. Cet Auteur étoit Athénien, lequel travailloit à cette Histoire environ l'an 1462. Ayant été nourri, par son père (homme des plus nobles & anciennes maisons de toute la contrée d'Attique, d'affaires & d'autorité) aux bonnes Lettres, selon la portée de ce siécle là, qui n'y fut pas gueres heureux: & commence son Histoire, où Gregoras, qui a continué celle de Choniates, acheve la sienne, à savoir au jeune Andronic Paléologue, sous lequel les Turcs eurent premièrement quelque nom, vers l'an mille trois cens. Depuis lequel temps les affaires des Grecs s'en allèrent toujours de mal en pis à vau de route, jusques à leur finale ruine par Mechmet, fils d'Amurath, qui prit Constantinople & Trebizonde, & acheva de dompter le Péloponnese, la dernière pièce qu'empiétèrent les Turcs en la Grèce, l'origine desquels, ensemble leurs premiers avancemens & progrès fort ténebreux & incertains de soi, cet Auteur-ci a mieux éclairci que nul autre, ayant au surplus compris en son Œuvre, le temps & espace de quelques cent soixante ans, qui viennent à se terminer sur le mi-règne d'icelui Mechmet, ne touchant toutefois les affaires des uns & des autres, que du bout du doigt, sommairement & en passant pays.

[1] Quoique, par inversion, *Nicolas* soit le même nom que *Laonic*, on ne doit pourtant pas plus dire *Nicolas Chalcondyle*, qu'on diroit le *Père Philothée Raynaud*, au lieu du *Père Théophile Raynaud*. Chalcondyle a conduit son Histoire jusqu'à 1463, dix ans après la prise de Constantinople. Vossius, sans autorité, l'a supposé encore en vie l'an 1490, & au-delà. Le nom entier est *Chalcocondyle*, Χαλκοκονδύλης, par contraction *Chalcondyle*. (M. DE LA MONNOYE).

* Son *Histoire des Turcs* est divisée en dix Livres, depuis Othoman, qui

régna vers 1300, jusqu'à Mahomet II, en 1463. La Traduction Latine de cette Histoire, fut imprimée plus de cinquante ans avant l'Original Grec; car on la publia, pour la première fois, traduite en Latin par Clauser, à Basle, en 1556, *in-fol.* & le Grec ne parut qu'en 1615, *in-fol.* d'après trois Manuscrits de la Bibliothèque Palatine, conjointement avec Nicephore Gregoras & Georges le Logothete, par les soins de Baltazar Baumbach, Professeur des langues Grecque & Hébraïque, à Heidelberg, avec la version de Clauser. La même version fut conservée, dans l'Edition de 1650, au Louvre, où ce Livre fut imprimé, comme faisant partie des Auteurs de l'*Histoire Bizantine.* Le texte Grec fut corrigé sur des Manuscrits, que ni le Traducteur Latin, ni le premier Editeur du texte original n'avoit connus; mais on ne toucha point à celle de Clauser. La Traduction Françoise, par Vigenère, a été réimprimée bien des fois.

NICOLAS CALLET, Avocat de Gueret, en la Marche, a écrit Commentaires sur les Loix municipales, ou coutumes du Pays & Comté de la Marche; imprimés à Paris, *in*-4°. par Pierre l'Huillier, 1573.

NICOLAS CHAPERON, Prêtre, a traduit d'Italien en François, cinq Opuscules très-salutaires. Le premier, que celui qui sert Dieu est le plus sage du monde. Le second, de la Dignité & excellence du Chrétien. Le troisiéme, que c'est de Jesus-Christ, & pourquoi il est venu au monde. Le quatrième, du Mariage spirituel, entre Jesus-Christ & l'Ame Chrétienne. Le cinquiéme, que l'homme n'a point de plus grand ennemi que soi-même; imprimés à Reims, *in*-8°. par Nicolas Bacquenois, 1558.

NICOLAS CHESNEAU, Rhetelois, Doyen & Chanoine de saint Symphorien, à Reims, a écrit le Manuel de la recherche ou antiquité de la Foi & Doctrine Catholique, recueillie de la bouche commune & conforme du peuple Chrétien; contient seize chapitres, & est imprimé à Reims, *in*-8°. par Jean de Foigny, 1578. La forme & manière de bien prier Dieu: qui est l'œuvre principale du bon Chrétien; écrite premièrement en Latin, par saint Augustin, en son Epître 101. à Probe, veuve, & traduite en François par Nicolas Chesneau; imprimée à Reims, *in*-8°. par Jean de Foigny, 1574. Catéchisme ou briève Instruction à Piété Chrétienne, selon la Doctrine Catholique, contenant

l'expofition du *Credo*, du *Pater*, de l'*Ave Maria*, des dix Commandemens, des fept Sacremens; faite Françoife du Latin de R. Pere Michel, Evêque de Merfburg; imprimé à Paris, *in*-8°. par Claude Fremy, 1563. Paraclefes ou Confolations des efprits affligés, Livres 3, traduits du Latin d'Antoine Emert; imprimés à Paris, *in*-16. par Claude Fremy, 1568. Avis & Remontrance du Révérendiffime Cardinal Hofius, Evêque de Varme, en Pologne, touchant la cenfure que les Miniftres de Zurich & Hildeberg, ont donnée fur la doctrine n'agueres femée en Pologne contre la Trinité : où eft montré qu'une Héréfie attire l'autre, & que la fin de toutes n'eft qu'un pur Athéifme; imprimé à Reims, *in*-8°. par Jean de Foigny, 1573. Expofition & familière Réfolution des points & principaux paffages, tant du vieil que du nouveau Teftament, defquels les Hérétiques modernes abufent contre la Foi Catholique & l'Evangile; traduite des écrits Latins de René Benoift, en François, par ledit Chefneau; imprimée à Paris, *in*-8°. Cinq Livres de la Meffe Evangélique, & de la Vérité du corps & fang de notre Seigneur Jefus-Chrift au faint Sacrement de l'Euchariftie; traduits du Latin de Laurens Surius, Chartreux; imprimés à Paris, *in*-8°. par Claude Fremy, 1562 : lefdits cinq Livres avoient été premièrement écrits en Allemand, par un nommé Fabri d'Hailbrun, & mis en Latin par ledit Surius. Hiftoire de l'Eglife Métropolitaine de Reims, Auteur Floard, &c. imprimée à Paris, *in*-4°. par Nicolas Chefneau, Libraire, 1581.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, au mot NICOLAS CHESNEAU, Tom. II, p. 150.

NICOLAS LE CLERC, Théologien, a traduit du Latin de faint Hypolite, Evêque & Martyr, vrai Difcours du règne de l'Antechrift, de la confommation du monde, des misères & calamités qui adviendront aux derniers temps : & du fecond avenement de notre Seigneur Jefus-Chrift; imprimé à Paris, *in*-8°. par Robert Coulombel, 1579 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 150.

NICOLAS DE COQUILLER, Evêque de Verieuse [1], a fait un Recueil de plusieurs Chants Royaux & Ballades, & Jeux présentés à Madame Anne de Graville *: le premier Chant Royal commence ainsi :

Chant Royal d'un désert sacré,
Que Dieu pour luy a consacré,
Et préservé du vice immonde,
Qui règne au désert de ce monde.

Baptiste Sainct de Dieu, héraut disert,
Ta forte voix peut par-tout annoncer
Que le haut Verbe, en un sacré désert,
Se fait humain, sans aux Cieux renoncer,
Pour paix & grace en terre prononcer,
Ez gens qui sont de bonté volontaire;
Car le fort vent de ce lieu solitaire
Vient évertir la dure mansion
D'âpre discord & de fureur bellique,
Pour exalter au saint mont de Syon
Le sainct désert, plein de Manne Angélique.

Non imprimés.

[1] Cet Evêché de *Vérieuse* est inconnu. Je crois qu'il faut lire *Véneuse*, en Latin *Venusia*, en Italien *Venosa*, Ville Episcopale du Royaume de Naples, en la Basilicate. Charles VIII s'étant rendu maître de ce Royaume, en 1495, put aisément accorder cet Evêché à l'Amiral de Graville, qui le lui demanda pour Nicolas Coquiller, apparemment son Aumônier. (M. DE LA MONNOYE).

* Anne de Graville, à laquelle il dédia son Livre, étoit probablement la fille de l'Amiral de Graville, qui fut mariée à Pierre de Balsac, Seigneur d'Entragues. Elle cultivoit les Lettres, & mit en vers, par ordre de la Reine Claude, femme de François I, les *Amours d'Arcite & de Palémon*; Roman écrit en prose & en vieux langage, tiré de la *Théséide de Boccace*. L'Ouvrage d'Anne de Graville est à la Bibliothèque du Roi, & n'a point été imprimé.

NICOLAS DE CUSA. La Conjecture [1] des derniers temps*, &c. Voyez FRANÇOIS BOHYER.

[1] Ce Traité, que le Cardinal de Cusa écrivit en 1452, est une rêverie, dont Rabelais, Chap. 14 du Liv. II, & Bayle, Chap. 117 du Tom. I de sa *Réponse aux questions d'un Provincial*, ont eu raison de se moquer. (M. DE LA MONNOYE).

* On est étonné qu'un aussi bon esprit, se soit laissé aller à des imaginations

aussi chimériques. Où avoit-il pris que la défaite de l'Antechrist devoit arriver dans le dix-huitième siècle, & que la gloire de l'Eglise seroit dans toute sa splendeur, avant 1734? Ce Cardinal naquit en 1401, à Cusa, Village du Diocèse de Treves, sur la Moselle, dont il conserva le nom. Il étoit fils d'un pauvre Batelier; & ce fut un Seigneur voisin, qui, lui ayant trouvé des dispositions pour les sciences, l'envoya étudier à Deventer. Il fit des progrès étonnans, fut reçu Docteur en Droit Canon à Padoue, à l'âge de vingt-deux ans, entra peu après chez les Chanoines Réguliers de Tartemberg, devint Curé de S. Florentin, à Coblentz, ensuite Archidiacre de Liége; il assista, en cette qualité, au Concile de Bâle; le Pape Eugène IV l'envoya Légat à Constantinople, en Allemagne & en France. Nicolas V le fit Cardinal, en 1448, & lui donna l'Evêché de Brixen, dans le Tirol, après diverses légations. Il mourut en 1454, âgé de cinquante-trois ans. Le P. Gaspard Hartzeim, Jésuite, a écrit la vie de ce Cardinal, en Latin, imprimée à Trèves, en 1730. Ses Ouvrages ont été imprimés à Bâle, 1565, en 3 vol. *in-fol.* On y trouve beaucoup d'érudition, mais trop de subtilités Métaphysiques. Le plus important est celui qui a pour titre *La Concordance Catholique*, où il prouve la supériorité des Conciles sur les Papes.

NICOLAS DAVY, Abbé de saint Crépin-le-grand de Soissons, & grand Archidiacre de ladite Eglise, a traduit du Latin de Révérend Pere-Frere Loys de Grenade, l'Arbre de Vie, ou Traité de l'Amour divin, imprimé à Paris, *in*-16. par Guillaume Chaudiere, 1575. Plus, de l'Espagnol du Révérend & très-digne Prélat Dom Antoine de Guevare, Evêque de Mondognet, l'Oratoire des Religieux, & l'exercice des vertueux, imprimé à Paris, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1578. Le Psalterion de l'Ame dévote, au doux son duquel elle peut exercer & maintenir ses pensées en contemplations profondes & divines, traduit d'Italien par Nicolas Davy; contient vingt-cinq chapitres, & est imprimé avec le Trésor de Dévotion, à Paris, *in*-16. par Guillaume Chaudiere, 1578. Discours de la différence des Esprits, recueilli des Œuvres de R. Pere Dom Seraphin de Fermo, Chanoine Régulier & Prédicateur; traduit d'Italien, par ledit Davy, imprimé à Reims, *in*-8°. par Jean de Foigny, 1581. Il avoit premièrement écrit Traité de la manière de semer & faire pépinières de sauvageaux, enter toutes sortes d'arbres & faire vergers; imprimé à Paris, *in*-8°. par Charles l'Angelier, 1560.

NICOLAS

NICOLAS DENISOT, du Mans, excellent Peintre & Poëte, autrement dit, par un beau & gaillard Anagrammatisme, CONTE D'ALSINOIS, a élégamment écrit Cantiques du premier avénement de Jesus-Christ, (en nombre treize) imprimés à Paris, *in*-8°. par la Veuve Maurice de la Porte, 1553. Il a mis aussi en cent Quatrains François, les cent Distiques Latins des trois sœurs Anne, Marguerite, Jeanne de Seymour, illustres & savantes Princesses Angloises, sur le trépas de l'incomparable Marguerite Roine de Navarre, sœur du grand Roi François; imprimés à Paris, *in*-8°. par Michel Fezandat, 1551. Le sieur de Montaigne, en ses Essais, dit que Nicolas Denisot a changé toute la contexture des lettres de son nom, pour en bâtir le Comté d'Alsinois, qu'il a étrenné de la gloire de sa Poësie & Peinture. Remy Belleau, l'un des bons Poëtes de la France, admirant & le pinceau & la plume de cet ingénieux Peintre & Poëte, a donné néanmoins plus grande louange à ses vers spirituels & divins, qu'à ses tableaux (quoique & les uns & les autres fussent très-que bien faits) par un Sonnet qu'il lui a adressé, qui dit,

Ce double trait, dont l'un industrieux
Ravit notre œil, l'autre doux, notre oreille,
De ta main docte annonce la merveille,
Et de tes vers l'accent laborieux;
Mais ton esprit, sainctement curieux
A desseigner la beauté non-pareille
De cette nuit, plus que le jour vermeille,
Sur ton pinceau reste victorieux.
Car tes tableaux mourront, & la mémoire
Des plus saints doigts emperlera la gloire
De notre temps, à l'antique égalé:
Et ton sujet, plus divin & plus stable
Que n'est l'Amour, le créon, ou la table,
Rompra les coups du vieil faucheur ailé.

Mais, laissant & le témoignage de la suffisance du Comte d'Alsinois & celui que donnent de lui Jodelle, du Bellay, Muret & autres divins esprits, faisons voir de quel haut son, il a entonné &

poursuivi ses Cantiques, & en transcrivons ici deux, par lesquels nous soyons édifiés, & la louange de Dieu célébrée.

* Voy. *La Croix du Maine*, & les notes, au mot Nicolas Denisot, Tom. II, pag. 151 & suiv.

AUX CANTIQUES. Cantique septième.

[Icy je ne basty pas,
D'une main industrieuse,
A la ligne & au compas,
Une maison somptueuse :
Icy je ne veil chanter
L'orgueil de quelque édifice,
Ny l'Ouvrage retenter
D'un ancien frontispice.
Autre que moy, mieux appris,
En cette magnificence,
Chante l'honneur & le prix,
Et la superbe excellence
D'un Palais audacieux,
Qui lève si haut la tête,
Qu'il la cache dans les Cieux,
Pour voisiner la tempête.
Et de son heureuse main
Fasse quelque forme antique,
Ou quelque antique desseing
Corinthien, ou Dorique.
Rome a bien eu des sonneurs,
Qui ont chanté les louanges
Des Princes & grands Seigneurs,
Jusques aux terres estranges.
Et, si a bien eu cet heur,
D'avoir le marbre & le cuivre,
Pour luy redoubler l'honneur
Qui l'a fait doublement vivre;
Entre les trésorts ouverts
De cette machine ronde,
N'avez-vous en l'univers
Les sept miracles du monde ?
La Grèce n'a pas laissé
Tomber ses Cariatides,
Ny l'Egypte rabaissé
L'orgueil de ses Pyramides.
Le sépulchre Carien
Vit encor' en la mémoire;
L'Amphithéâtre ancien
Jamais ne taira sa gloire.
Mille & mille bâtimens,
Mille & mille pilliers ores,
Et mille compartimens
Se voyent pourtraicts encores.
Tous les Palais somptueux,
La mémoire de nos Princes,
Malgré l'âge injurieux,
Se voyent en leurs provinces.
Et pourtant qu'en pauvre lieu,
Notre Dieu ait voulu naître;
Notre père & notre Dieu,
Notre bon Seigneur & maître,
Faut-il taire sa grandeur,
Faut-il taire sa clémence,
Faut-il taire le bonheur,
Le bonheur de sa naissance ?
Faut-il taire l'ornement
D'une loge mi-couverte
A toute l'horreur du vent,
Et à la froidure ouverte ?
O saincte & saincte maison!
O maison dignement saincte !
O bien-heureuse saison,
Qui as vu la Vierge enceinte !
Icy je vueil maçonner
De ce bâtiment l'exemple,
Et de mes vers façonner
Le projet de ce beau temple.
Çà la règle & le compas,
Çà le papier & la plume,
Muse, avant qu'on mette bas
Le feu qui nos cœurs allume,

Venez faire ce projet,
Avant qu'on laisse les armes;
Laissez là ce vain objet,
Qui ne cause que des larmes.
C'est l'orgueilleux bâtiment,
Jà jà ruiné par terre,
Qui n'eut jamais fondement
Ni de brique, ni de pierre.
Quatre fourches en quarré,
L'une sur l'autre penchantes,
Sous un plancher bigarré,
De tous côtés chancelantes,
Etoient les quatre pilliers
De ce tant heureux repaire,
Où les Anges à milliers
Ont vu la Vierge être mère.
Sur ces fourches tout en long
Quatre perches à l'antique
Désignoient le double front
D'un double & double portique.
Tout le plancher de roseaux,
Et de paille ramassée,
De torchis & de tuilleaux,
D'herbe seche entrelacée,
Etoit tout entièrement
Lambrissé en telle sorte,
Qu'on eût dit facilement
Le tout n'être qu'une porte.
Les postres & soliveaux
Etoient petites perchettes,
Plus pour nicher les oiseaux,
Que pour servir de logettes.
L'entour étoit façonné
D'une claye mi-rompue,
Où le vent avoit donné
Tant, qu'il l'avoit corrompue.
Sur le dessus my-passoit,
L'herbe penchant de froidure,
Qui ses chèveux hérissoit,
Teints encore de verdure.
Quatre gaulles de travers,
Déjà seches de vieillesse,
Ouvertes de mille vers,
Bout sus bout faisoient l'adresse,
Pour élever tout autour
Une bien mince closture,
Qui eût remparé l'entour
De cette pauvre ouverture.
Mais tout étoit découvert:
Le vent, la pluye, & la gresle
Trouvoient toujours l'huis ouvert,
Pour s'y fourrer pesle-melle.
Le froid, l'humide & le chaud,
L'éclair, l'horreur, le tonnerre:
Bref, ce qui tombe d'enhaut
Sur les sillons de la terre,
Pouvoient tomber en ce lieu,
En ce lieu sans couverture,
Qui a vu l'enfant de Dieu
Naître d'une créature.
Mais Dieu, qui demeure ès Cieux,
Et qui gouverne & qui guide
Tous les flambeaux radieux
De la ceinture du vuide,
Tempéra le firmament
Si bien, qu'il n'y eut Planette,
Etoile, ni Elément,
Qui ne chérît la logette.
Qui ne croit que le Soleil
Mi-tirant ces traits encore
Dedans son pourpre vermeil
De sa face qu'il redore,
(Encor qu'il fût rabaissé
De l'hyver qui hérissonne)
N'égalât le chaud passé
Du beau printemps qu'il ordonne?
L'humeur, guide de la nuit,
L'ombre, le froid, le silence,
N'étoient lors en plein minuit
En leur première ordonnance.
Tout caressoit cet enfant,
Le Ciel, la Mer, & la Terre,
Qui de l'Enfer nous défend,
Et à la mort fait la guerre.
Afin que rien n'offensât
La chair encor tendrelette,
Et le froid ne transperçât
La petite bandelette.

Mais, Seigneur, qui eût osé,
Qui eût voulu entreprendre
Sur toy qui as disposé
Ce que toy seul peux comprendre ?
Voilà le beau corps d'hôtel,
Et la maison somptueuse,
Où le grand Dieu immortel
Est né de la Vierge heureuse.
Tu te pourrois bien vanter
Estre la maison première,
Qui vois la Vierge enfanter
De ce monde la lumière.
Lumière qui nous conduit,
Lumière qui tout efface,
Lumière qui nous réduit
Au droit sentier de sa grace.
Voyez donc l'Enfantelet,
Grand Seigneur de tout le monde,
Qui suce & suce le lait
D'une pucelle féconde.
Qui doit un jour de sa croix
Faire une telle ouverture,
Qui, malgré tous les abbois
De l'infernale closture,
Brisera tous les efforts
De cette bande orgueilleuse,
Pour nos pères tirer hors
D'une force merveilleuse.
Voilà donc l'enfant qui doit
Purger notre maléfice,
Qui devant Dieu nous rendoit
Exempts de son bénéfice.
Donc, Seigneur, brise l'effort
Du péché qui nous surmonte,
Par ta naissance & ta mort,
Par ta mort, qui la mort dompte.

CANTIQUE XI.

Voicy la première entrée
Du fils de Dieu tout parfait,
Qui dans la Vierge sacrée
Homme, ainsi que nous, s'est fait,
En chair, en sang & en masse,
Divine & humaine race,
Divin en humanité,
Humain en divinité,
Impassible, immortel,
Et passible & mortel.
O combien de saints Prophètes,
Remplis de divin sçavoir,
Divins & saints interprètes,
Ont desiré de sçavoir
Et de voir cette naissance,
Cette divine puissance,
Ouyr ce que nous oyons,
Et voir ce que nous voyons,
Ces trois en Jesus-Christ,
Dieu, la chair & l'esprit!
O ineffable nature !
Avoir été tant épris,
Que même en sa créature
Créateur a forme pris,
Forme & masse de chair vile,
Un corps humain & servile,
Servant pour nous affranchir,
Pauvre pour nous enrichir,
Portant en son tourment
Notre soulagement.
Esaye en fut l'oracle,
Répondant que le haut Dieu
A fait un nouveau miracle
Du haut Ciel en ce bas lieu :
Velà, dit-il, le vrai signe,
Des signes le plus insigne,
La Vierge concevera
Un fils, & l'enfantera,
Admirable en ses faits,
Le parfait des parfaits.
Ores chacun se peut dire
Affranchi, rien ne tenant
D'Adam de Nature & d'Ire,
Mais de Dieu, car maintenant
Le monde se renouvelle,
Nous avons race nouvelle,
Dieu vient habiter en nous,
Dieu vient pour nous sauver tous ;

Arrière, antique loy,
Grace est par-dessus toy.
En ténèbres & en peines
Nous fûmes tous aveuglés,
Et en mil' vanités vaines
Trop vainement déréglés:
Or Dieu, par son fils unique,
Son Salomon pacifique,
Son Oinct, son Christ bien-aimé,
Le second des trois nommé,
Nous vient enluminer,
Et Satan ruiner.
L'énorme péché du monde
Est mis hors par ce saint fruit
De cette Vierge féconde,
Satan même est détruit
Avec sa caute sequelle,
Malheur sur lui & sur elle;
Je voy qu'il est mis dehors,
Je voy que tous ses efforts,
Et sa loy de rigueur
N'auront plus de vigueur.
C'est le Sauveur, c'est le Maistre
De toute l'humaine gent;
C'est Josué, qui doit être
Capitaine diligent,
Pour nous remettre en franchise
Dedans la terre promise;
C'est celuy qui oyt les sons
De mes petites chansons,
Que je fais, sous l'espoir
De l'ouyr & le voir]

NICOLAS DURAND, autrement dit LE CHEVALIER DE VILLEGAIGNON, de Sens, Chevalier de l'Ordre de saint Jean de Jerusalem, a mis en écrit Réponse aux Remontrances faites à la Roine mère du Roi, imprimée à Paris, *in*-4°. par André Wechel, 1561. Les Propositions contentieuses entre le Chevalier de Villegaignon & Jean Calvin, contenant la vérité de la sainte Eucharistie, imprimées à Paris, *in*-4°. par André Wechel, 1562. Réponse par le Chevalier de Villegaignon, sur la Résolution des Sacremens de Jean Calvin, Ministre de Genève, imprimée par ledit Wechel, le même an. Réponse aux Libelles & Injures publiées contre lui, au Lecteur Catholique; imprimée à Paris, & depuis à Lyon, 1561. *Caroli V. Imperatoris Expeditio in Africam ad Argieram: per Nicolaum Villagagnonem, Equitem Rhodium, Gallum. Argentorati excudit Rihelius, in-8°. anno 1542. De bello Melitensi & ejus eventu Francis imposito, ad Carolum Cæsarem Commentarius; Parisiis in-4°. apud Rob. Stephanum, 1553. De cœnæ controversiæ Philip. Melanchthon. judicio. in-4°. Parisiis, apud Andream Wechelum, 1561. Liber ad Articulos Calvinianos Venetiis, in-8°. 1565. De consecratione mystici Sacramenti, & duplici Christi oblatione adversus Vannium, Lutherologiæ Profes-*

ſorem : de judaici paſchatis implemento adversùs Calvinologos : de poculo ſanguinis Chriſti & introitu in Sancta Sanctorum adversùs Bezam ; Lutetiæ, 1569. Ses adverſaires de Religion contraire ont écrit des Libelles diffamatoires contre lui, comme la ſuffiſance de maître Colas Durand. Item, Épouſſette de ſes Armoiries & autres *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Nicolas Durand, Tom- II, pag. 156 & 157.

NICOLAS EDOARD, Champenois, a traduit du Latin du Chevalier de Villegaignon, le Diſcours de la Guerre de Malthe, contenant la perte de Tripoli & autres Forterеſſes, fauſſement impoſée aux François ; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean Temporal, 1553. Hiſtoire de Maſcon *, traduite du Latin de Philibert Bugnon, par ledit Edoard, & imprimée par lui-même, *in*-8°. à Lyon, 1560. La Faculté & pouvoir donnés par notre ſaint Père le Pape Jules, au Révérendiſſime Cardinal Verallo, Légat en France, contenant ſoixante-quatre articles ; avec les Limitations de la Cour de Parlement ſur icelles Facultés, traduites de Latin en François par le même Nicolas Edoard ; imprimés à Lyon, *in*-8°. par Macé Bonhomme, 1552.

* L'*Hiſtoire de Macon*, traduite par Edoard, eſt de *François Fuſtaillier*, & non de *Philibert Bugnion*, qui n'en fut que l'Editeur, comme nous l'avons déjà remarqué dans La Croix du Maine, à l'Article de Philibert Bugnion, Tom. II, pag. 225 & 226. François Fuſtaillier étoit un célèbre Avocat de Macon, qui vivoit encore en 1542. Son *Hiſtoire de Macon* eſt écrite en Latin, & porte pour titre : *Chronica Urbis Matiſſanæ. Philip. Bugnonius concinnavit.* Ce ſont ces derniers mots qui ont fait croire à la plupart des Bibliographes que Bugnion en étoit l'Auteur ; mais on a trouvé dans des Mémoires manuſcrits de M. Théſut, cités dans la *Biblioth. des Ecrivains de Bourgogne*, que le véritable Auteur de l'*Hiſtoire de Macon* étoit *Fuſtaillier.* Il faut pourtant convenir que Bugnion y fit des changemens conſidérables, Fuſtaillier étant mort avant qu'il eût mis la dernière main à cet Ouvrage. La Chronique de Fuſtaillier ne s'étend que juſqu'en 1255. Il la compoſa à Bourg en Breſſe, en 1520. Elle fut publiée en Latin, en 1559, *in*-8°. à Lyon, par Bugnion. Ce Livre eſt extrêmement rare. Voyez *Antiquités de Macon*, par S. Jullien, & ſur-tout la *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne*, Tom. I, pag. 231, à l'Art. Fustaillier.

NICOLAS ELLAIN, Parisien, a écrit quelques Poësies, assavoir Sonnets, imprimées à Paris, *in*-8°. par Vincent Sertenas, 1561. Plus, Discours Panégyrique à Révérend Pere Messire Pierre de Gondy, Evêque de Paris, sur son Entrée en la ville de Paris, du Jeudi neuvième jour de Mars 1570, imprimé par Denys du Pré, *in*-4°. audit an.

* Voy. *LA CROIX DU MAINE*, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 157.

Aux Sonnets.

[*Quelques-uns, mon Barrier, estiment malheureux*
L'homme qui est cocu, pensant qu'en cette vie,
On ne sceust pourpenser plus grande ignominie,
Chose plus misérable, ou mal plus douloureux;
Mais je croy, quant à moy, qu'un mal plus langoureux
Règne aujourd'huy dedans l'humaine fantaisie;
C'est ce fâcheux tourment, qu'on nomme jalousie,
Mal, plus que cocuage, à craindre & dangereux.
Ces deux maux, mon Barrier, qu'on nous peint tant horribles,
Et qu'on dit tant fâcheux, ne sont incompatibles,
Ains tourmentent soudain tous deux un même esprit.
Je dy cela partant qu'un jaloux (ce me semble)
Est bien souvent jaloux & cocu tout ensemble,
Témoin ce jaloux-là que l'on nous a dépeint.

Au Discours Panégyrique.

. . . *Ainsi qu'on voit la nuit*
Venir après le jour, ainsi que l'ombre suit
Le corps, & que du feu vient toujours la fumée;
Ainsi communément l'envie envenimée
Vient après la vertu. Thémistocle disoit,
Etant adolescent, que bien il cognoissoit
N'avoir encore fait rien digne de mémoire,
D'autant que nul n'avoit envie sur sa gloire.
Or, tout ainsi qu'un feu, d'autant qu'il est plus grand,
D'autant qu'il croist, d'autant moins de fumée il rend;
Comme on voit le Soleil plus petite ombre faire,
Quand il est au plus haut de tout son hémisphère;
Ainsi, quand votre gloire aura finalement
Atteint le dernier point de son accroissement,
Qu'elle sera parfaite & du tout confirmée,
Vos envieux iront (comme on dit) en fumée.]

NICOLAS DE L'EUZE dit DE FRAXINIS, Licencié en Théologie, Visitateur des Livres en l'Université de Louvain, a écrit la Pérégrination spirituelle vers la terre Sainte & Cité de Jerusalem; imprimée à Paris, *in*-8°. par Michel Sonnius, 1576. Il a translaté aussi de Latin en François, les Heures de notre Dame, réformées, corrigées, & par le commandement de Pie Pape V du nom, publiées; avec plusieurs Hymnes, Oraisons, & Contemplations dévotes, Heures de la Croix, du S. Esprit, des Trépassés & les sept Psalmes; imprimées à Douay, *in*-8°. par Jean Bogard, 1577.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, au même Article, Tom. II, pag. 168.

NICOLAS LE FEVRE de la Boderie, frere de Guy le Fevre, ci-devant mentionné, a traduit du Latin de ce Phénix des Doctes, & ornement des Princes de son âge, Jean Picus, Comte de la Mirandole & de Concorde, l'Heptaple; où en sept façons & autant de Livres, est exposée l'Histoire des sept jours de la création du monde, adressé au grand Laurens de Medicis; imprimé à Paris, *in-fol.* par Jean Macé, 1578 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 157 & 158.

NICOLAS * FILLEUL de Rouen, a écrit les Théâtres de Gaillon, dédiés à la Roine mere du Roi; où sont les Jeux représentés à Gaillon, devant le Roi Charles IX; assavoir les Nayades ou Naissance du Roi, Eclogue première; Entreparleurs Myrtine, Galatée, Charlot. Eclogue deux, où entreparlent Mopse, Damis. Tethys, Eclogue trois, représentée près les statues de Francus, des Cæsars & des Rois de France: Entreparleurs Tethys, Pelée. Eclogue quatre, intitulée Francine, où entreparlent Francine, Thyrsis, Tytire, l'ombre de Daphnis. La Lucrece, Tragédie, où sont introduits: Sexte Tarquin, le Chœur des Femmes Romaines, Lucrece, la Nourrice, Collatin, Brutus. Plus, les Ombres en cinq Actes, où sont introduits le Satyre, Thyrsis, berger, le Chœur des Ombres amoureuses; Melisse,

Melisse, Bergere; Clyon, Nayade; Myrtine; Cupidon; imprimées à Rouen, *in*-4°. par George l'Oyselet, 1566. Les Eclogues furent représentées en l'Isle heureuse, le 26 Septembre, & la Lucrece & les Ombres, au Château, le 29, ensuivant, 1566. La Tragédie d'Achille, récitée publiquement au Collége de Harcourt, à Paris, l'an 1563; imprimée *in*-4°. par Thomas Richard. La Couronne de Henri le victorieux, Roi de Pologne; imprimée à Paris, *in*-4°. par Gabriel Buon, 1573.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Nicolas Fileul, Tom. II, pag. 158 & 159.

En l'Eclogue deuxième.

[Je ne voudrois, Damis (jaçoit que, de malheur,
Du Ciel depuis un peu nous sentions la fureur)
De ces prés émaillés changer la couleur vive
Au sable qui jaunit du Pactole la rive;
Et toy, gaillard troupeau, que tousiours j'ay mené,
Troupeau crespé de blanc, mignardement lainé
De plus fine toyson que celle que despeuille
Le vieil Pasteur de Ser dessous la verte feuille;
Je ne te quitteray, & voulût-on changer
Contre toy la toyson qui, au bord étranger
Du Phase, fit ramer les demy-Dieux de Grèce.
Or ayme qui voudra que le peuple luy presse
Au matin les talons, &, pour un peu d'honneur,
Du vulgaire mutin mendie la faveur,
Laquelle à son besoin il trouve autant muable
Que le flot qui sautelle au bord contre le sable,
Ou que par mille morts il amasse un butin,
Où le flambeau du jour allume le matin.
Quant à moy, j'ayme mieux, vuide de soin, conduire
Mes moutons au pastis, & mes amours écrire
Dessus ces jeunes troncs, avec eux ils croîtront,
Et, digne d'être aymé, ces bois me connoîtront.
D'avarice tout pur, & tout pur de paresse,
Du repos assuré je feray ma richesse,
Et sous mon petit toit, près le feu à requoy,
Je feray mon Sénat, & je feray ma loy,
Bien qu'estimé je sois une personne vile,
Pour n'être pas connu de ces grands de la ville, &c.

En la Lucrece :

Celuy qui, constant, embrasse
La justice & la vertu,
Par la mutine menace
Du peuple il n'est combattu,
Ny même par la colère
D'un tyran à tort sévère ;
Car si Jupiter iré,
Voulant l'univers dissoudre,
Décochoit d'un coup sa foudre,
Il meurt des Cieux assuré.
Ainsi la vertu maistresse
Mit Hercule au rang des Dieux, &c.
Heureux celuy qui s'asseure
Aux Dieux soigneux de notre heur!
On reçoit d'eux à usure
Ce qu'on dresse à leur honneur.

En un autre endroit de la même Tragédie.

Ces grands chiens écumeux dans les flots de Sicile
Ne courent point si tôt autour les flancs de Scyle ;
Prothée ne pourroit si vîte se changer,
Qu'on voit tôt l'heur plus grand au malheur s'échanger ;
Car encontre l'espoir la fortune s'irrite,
Muable comme un vent après sa longue suite,
Repoussant aux rochers le Nocher loin du port,
Qui, gay, jetoit déjà son ancre sus le bord.

En un autre lieu.

On ne doit tant craindre la flame,
De laquelle Jupin ireux
Le front d'un grand rocher entame,
Ebranlant la voûte des Cieux ;
Non pas le desbort qui saccage
De ses côtés le pâturage,
Lorsque, sans espoir, le pasteur,
N'aguere d'un troupeau le maistre,
Attaché au coupeau d'un Haistre,
Raconte aux ondes son malheur.
Même celuy qui importune,
Avec les coups d'un aviron,
Le plus doux sommeil de Neptune,
Qui dort de Thétys au gyron,
Ne craint tant la meurtrière trope,
Qui dessus les ondes galope,
Quand Æole la veut lascher,
Qu'on craint cette flèche acérée,
Que l'enfançon de Cythérée
Vient dans les poitrines ficher.

Au cinquiéme Acte des Ombres.

Encor contre l'amour quelque secours on trouve,
Ains je croy que celuy tout seul vainqueur l'éprouve,
Qui se trahit soy-mesme, & qui baille la main,
De son gré, dans les lacs de ce Dieu inhumain.
Mesme le vain plaisir, au vice favorable,
Se le fait croire Dieu & grand & indomptable,
Afin que se forgeant ce Dieu plus violent,
Sous la grandeur d'un Dieu on péche librement,
Luy donnant sus les Dieux cet avantage & gloire,
Combien qu'il soit petit d'avoir tousiours victoire.

L'amour n'eſt point un Dieu, il naiſt d'oiſiveté,
Ainſi qu'au bord fertile, aux premiers jours d'Eté,
Croiſſent les grands roſeaux, dont Pan s'attend de faire
Un pipeau bien percé, pour à ſa Nymphe plaire;
Mais qui à ſes penſers promptement donne lieu,
Le dit fils de Vénus, & ſi l'appelle Dieu.
Celuy qui va, dévot, cueillir, au jour de fête,
Les fleurs, pour couronner de ſes bons Dieux la tête,
Et qui, dès le matin, mène aux champs ſes troupeaux,
Juſqu'à tant que Phébus débride ſes chevaux,
Celuy oſte à l'amour l'arc, la trouſſe & les flèches,
Celuy rend ſans pouvoir l'Amour & ſes flammèches.

En un autre endroit.

Qui ne veut s'agrandir, & ne veut faire voir
Sa force, il eſt indigne & d'heur & de pouvoir.
Ce n'eſt rien de pouvoir, ce n'eſt rien de l'Empire,
Que d'autant qu'on le craint, que d'autant qu'on l'admire.

Un peu après.

Mais quiconque aux vaincus de la victoire quite,
De la main des vaincus le laurier il mérite.

NICOLAS FLAMEL vivoit en l'an 1393 & 1407, comme appert encore à Paris à Saint Innocent, ès monumens de deux arches oppoſites, le cimetière entr'elles, qu'il fit alors faire: en l'une deſquelles ſont, outre autres choſes, érigées les Effigies de deux ſerpens ou dragons, & d'un Lyon, ſuivant la Deſcription d'iceux, en un ſien petit Traité d'Alchimie, qu'il a fait en rime, intitulé Sommaire Philoſophique, &c. commençant ainſi:

Qui veut avoir la cognoiſſance
Des métaux, & vraye ſcience
Comment il les faut tranſmuer, &c.

Et lequel a été imprimé à Paris, *in*-8°. par Guillaume Guillard, 1561, ſous tel titre, trois anciens Traités en rime Françoiſe, de la transformation métallique; eſquels eſt ajouté à la fin la défenſe d'icelui art, & des honnêtes perſonnages qui y vacquent, contre les efforts que J. Girard met à les outrager *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 159 & ſuiv.

NICOLAS DES GALLARDS dit DE SAULE, a traduit de Latin, Défenſe de la Divine Eſſence de Jeſus-Chriſt, fils de Dieu, contre les nouveaux Arriens ; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Jean Saugrain, 1566. *Calvinique.* La Forme de Police Eccléſiaſtique, inſtituée à Londres, en l'Egliſe des François, par N. des Gallards, Miniſtre en icelle ; imprimée l'an 1561 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 161 & 162.

NICOLAS GODIN, Docteur Médecin en la ville d'Arras, a traduit de Latin en François, la Chirurgie-pratique de Jean de Vigo, Docteur en Médecine, diviſée en deux parties, dont la première eſt nommée la copieuſe, contenant neuf Livres particuliers, & la ſeconde dite compendieuſe, contenant cinq Livres ; avec les Aphoriſmes & Canons de Chirurgie ; imprimée à Lyon, *in*-8°. l'an 1537. La Chirurgie Militaire, &c. écrite en Latin par ledit Nicolas Godin, & traduite en François par Jaques Blondel *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 161 & 162.

NICOLAS DE GONNESSE, Maître ès Arts & en Théologie, a tranſlaté en François les trois derniers Livres de Valere le grand, auxquels il a fait des Gloſes, du commandement de très-excellent Prince le Duc de Berry & d'Auvergne, Comte de Poitou, & à la requête de Jaquemin Couraux, ſon Tréſorier ; imprimés avec les ſept premiers Livres dudit Valere, de la tranſlation de Maître Simon Heſdin ; à Lyon, *in-fol.* par Matthieu Huſz, 1485 [1].

[1] Si des neuf Livres de Valère Maxime, Nicolas de Goneſſe a traduit les trois derniers, comment Simon de Heſdin peut-il avoir traduit les ſept premiers, comme du Verdier le dit, tant ici, qu'au mot SIMON DE HESDIN ? Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, à l'Art. de NICOLAS DE GONESSE, Tom. II, pag. 162 & 163. (M. DE LA MONNOYE).

NICOLAS DE LA GROTTE. Airs & Chanſons trois, quatre, cinq, ſix parties par Nicolas de la Grotte, Organiſte

ordinaire de la Chambre du Roi; à Paris, par Jean Cavellat, 1583. Chanſons de Pierre de Ronſard, Bayf, des Portes, Sillac, & autres; miſes en muſique à quatre parties, par Nicolas de la Grotte; imprimées par Adrian le Roi, 1570.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot NICOLAS DE LA GROTTE, Tom. II, pag. 163 & 164.

NICOLAS DE GROUCHY * a traduit de langage Portugais en François, l'Hiſtoire des Indes de Portugal, contenant comment l'Inde a été découverte par le commandement du Roi Emanuel, & la guerre que les Capitaines Portugalois ont menée pour la conquête d'icelle; écrite par Fernand Lopez de Caſtanneda; imprimée à Paris, *in*-4°. par Michel Vaſcoſan, 1553, & en Anvers, *in*-8°. par Jean Steelſius, 1554. *Nicolai Gruchii, Rothomagenſis, de Comitiis Romanorum Libri tres; impreſſi, Venitiis, in*-8° *apud Franciſcum Bindonum, 1558. Ejuſdem ad poſteriorem Caroli Sigonii de binis Magiſtratuum Romanorum Comitiis, & de lege curiatâ diſputationem Refutatio; Pariſiis, in*-8°. *apud Jac. du Pays*, 1567. *Quædam ex Ariſtotele tranſtulit & emendavit.*

* Nicolas de Grouchy, plus connu des Savans ſous ſon nom Latin *Gruchius*, étoit de Rouen, d'une famille noble. Il ſe rendit fort recommandable par ſon érudition Grecque & Latine. Il profeſſa la Philoſophie à Paris, à Bordeaux, à Conimbre, où Jean, Roi de Portugal, l'avoit attiré. Il eſt le premier, ſelon le témoignage de M. de Thou (*Hiſt.* Lib. LIV) qui dicta en Grec des Commentaires ſur Ariſtote. Il écrivit, ſur l'explication de ce Philoſophe, des diſputes contre Joachim Perionius & contre Sigonius, ſur les Antiquités Romaines. Son Traité, *de Comitiis Romanorum*, eſt très-eſtimé. Du Verdier ne cite point la première Edition de cet Ouvrage, qui eſt très-belle & aſſez rare. Elle fut faite chez Vaſcoſan, en 1555, *in-fol.* Les Rochellois avoient engagé Gruchius à venir enſeigner dans leur Collège; mais il mourut, en arrivant à la Rochelle, au commencement de Janvier 1572, d'une fièvre dont il avoit été attaqué en chemin.

NICOLAS DE HERBERAY, Seigneur des Eſſars, Commiſſaire ordinaire de l'Artillerie du Roi, & Lieutenant en icelle ès pays & gouvernement de Picardie, de Monſieur de Briſſac, Grand-Maître & Capitaine-Général d'icelle, a traduit d'Eſpa-

gnol en beau langage François, les premier, ſecond, troiſième, quatrième, cinquième, ſixième, ſeptième & huitième Livres d'Amadis de Gaule, le plus excellent de tous les Romans; imprimés à Paris, *in-fol.* & *in-8°.* par Jean Longis, & Vincent Sertenas, 1543; en Anvers, *in-8°.* par Guillaume Sylvius, 1574. & à Lyon, *in-16.* par François Didier. Les ſept Livres de Flavius Joſephus, de la Guerre & captivité des Juifs, traduits en François, par le Seigneur des Eſſars; imprimés à Paris, *in-fol.* par Eſtienne Groulleau, 1557. L'Horloge des Princes; avec le très-renommé Livre de Marc Aurele, recueilli par Dom Antoine de Guevare, Evêque de Guadix, traduit de Caſtillan, par le même ſieur des Eſſars; imprimé à Paris, *in-fol.* & depuis *in-8°.* par Eſtienne Groulleau, 1561. Arnalte & Lucenda, Hiſtoire de l'Amant mal traité de s'amie; traduite d'Eſpagnol, par le même; imprimée à Lyon, *in-16.* par Euſtace Barricat, 1550. Hiſtoire du très-vaillant & redouté DomFlores de Grece, ſurnommé le Chevalier des Cygnes, ſecond fils d'Eſplandian, Empereur de Conſtantinople; traduite de même; imprimée à Paris, *in-fol.* par Jean Longis, 1552. Il a écrit Traité ſi on peut appeler ou laiſſer à celui qui n'eſt point; imprimé à Lyon, par Benoiſt Rigaud. Un Auteur François parle du ſieur des Eſſars comme s'enſuit [1]. Nicolas de Herberay (dit-il) jeta ès mains du peuple, quelques Diſcours d'Amour, leſquels furent reçus avec ſi bon viſage, que lors il fut eſtimé de chacun comme une règle du beau parler. Et néanmoins il n'avoit pas (ainſi que je crois) beaucoup rongé le laurier, ne long-temps ſué ſous le harnois & travail des Lettres humaines & bonnes Diſciplines. Son parler me ſembloit un peu affecté : me ſembloient auſſi quelques liaiſons douces & gracieuſes, & quelques autres rudes, disjointes & mal plaiſantes : qui me faiſoit ſoupçonner que le jugement de Lettres & le ſavoir défailloit en l'homme. Avecque ce, il prenoit plaiſir à offrir au peuple mots nouveaux & étranges, deſquels le ſon m'étoit plus ennuyeux & plus déplaiſant à mes oreilles, que n'eût été le ſon d'une cloche caſſée,

Auſſi le peuple n'en a pas fait cas, & a laiſſé enſevelir tels mots en oubli, avec le corps de Herberay qui les avoit offerts & préſentés. Autre avis ne puis-je donner de tous iceux Diſcours: car je ne me ſuis pas amuſé à les lire, deſirant employer le temps & mon entendement en choſes meilleures & de plus grande conſéquence. Mais en paſſant j'ai déclaré ce que j'en connoiſſois, comme de l'ongle on juge le Lyon, &c.

[1] L'Auteur, dont, ſans le nommer, les paroles ſont alléguées tout au long, à la fin de cet Article, n'eſt autre qu'ABEL MATHIEU, feuillets 13 & 14 de ſon *Devis de la langue Françoiſe*, Ouvrage rapporté en ſon lieu. Voy. PASQUIER, Lettre VIII du Liv. I, Lettre IV du Liv. III. Voy. auſſi LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot NICOLAS DE HERBERAY, Tom. II, pag. 165 & 166. (M. DE LA MONNOYE).

NICOLAS HOVEL, Apothicaire à Paris, a écrit Traité de la Thériaque & Mithridat, contenant pluſieurs Queſtions générales & particulières; avec un entier examen des ſimples médicamens qui y entrent; diviſé en deux Livres; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean de Bordeaux, 1573. Traité de la Peſte, auquel eſt diſcouru de l'origine, cauſe, ſignes, préſervation & curation d'icelle; avec les vertus & facultés de l'Electuaire de l'Ouf, duquel jadis ſouloit uſer ce grand Empereur Maximilian; imprimé à Paris, *in*-8°. par Galiot du Pré, 1573 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 166 & 167.

NICOLAS JACOB, Auſtraſien, a traduit d'Allemand en François, Diéte Impériale, ou Ordonnances & Réſolution de l'Empereur & des États du ſaint Empire, délibérée & arrêtée en la dernière journée tenue à Spire, en l'an 1570. Plus la forme de capitulation, ancien droit des Reyttres, Ordonnances & Diſcipline militaire, renouvelée; les Articles établis pour l'Infanterie, par la ſacrée Majeſté de l'Empereur & par leſdits États; imprimée à Paris, *in*-8°. par André Wechel, 1571.

* Voy. *LA CROIX DU MAINE*, au même Article, Tom. II, p. 167 & 168.

NICOLAS DE LIVRE, Seigneur de Hunerolles, a traduit

de l'Italien de Lucio Maggio, Gentilhomme Bolognois, Discours du tremblement de terre, en forme de Dialogue; imprimé à Paris, *in*-8°. par Denys du Val, 1575 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, à l'Art. de Nicolas Livre, Tom. II, pag. *168* & *169*.

NICOLAS DE LYRA *. La Translation en François de la Postille de Nicolas de Lyra, Docteur en Théologie, de l'Ordre des Freres Mineurs, sur le Livre des Psalmes, imprimée en deux volumes *in-fol.* à Paris, par Pierre le Rouge, 1515.

* Ce savant Auteur du quatorzième siècle naquit à Lyre, Bourg de Normandie, au Diocèse d'Evreux, de parens Juifs. Il se fit Chrétien, & entra chez les Cordeliers de Verneüil, en 1291. Il étoit dès-lors habile dans la science des Rabbins, ce qui est cause que le petit Commentaire qu'il a donné sur toute la Bible est fort bon. C'est l'Ouvrage que du Verdier indique ici. Il composa un Traité sur la différence de la Vulgate avec l'Hébreu, qui est devenu fort rare, & qui est bien fait. Tous ces Ouvrages l'ont fait mettre au nombre des Rabbins par Skuckford, Tom. III de son *Histoire du Monde*, ainsi qu'il est observé dans le *Journal de Trévoux*, Janvier, 1755. Il fut élevé aux premières charges de son Ordre, & jouit d'une si grande considération, que la Reine Jeanne de Bourgogne, femme du Roi Philippe le Long, le nomma un de ses exécuteurs testamentaires, en 1325. Il mourut le 23 Octobre 1340, âgé, à ce que l'on dit, de cent vingt ans. Il est enterré aux Grands Cordeliers, à Paris.

NICOLAS MACCHIAVEL *. L'Art de la Guerre [1], traduit par Jean Charrier. Histoire Florentine, traduite par le Seigneur de Brinon. Les Discours sur la première Décade de Tite-Live, traduits par Jean Maugin. Le Prince, traduit par Gaspar d'Auvergne & encore par Guillaume Cappel.

* Peu d'Auteurs sont aussi connus que le fameux Nicolas Machiavel, né à Florence, d'une famille noble, & qui mourut, selon les uns, en 1528; selon d'autres, en 1530, d'un remède qu'il avoit pris par précaution. Ses connoissances profondes en politique, qui d'abord lui donnèrent une grande considération dans sa patrie, le firent soupçonner ensuite de mauvaise foi & de duplicité. Il fut de plus soupçonné d'avoir eu part à différentes conjurations; on ne chercha pas à l'en convaincre, mais on l'abandonna; & en quelque sorte accablé de mépris dans les dernières années de sa vie, il s'en vengea, en se servant des armes du ridicule, pour attaquer le gouvernement & l'administration

nistration des affaires publiques : petite satisfaction, malheureusement imitée de nos jours, & qui devint plus criminelle encore, s'il est vrai qu'il attaqua la Religion avec les mêmes armes, comme on l'en accuse. Etrange délire du faux savoir, de l'orgueil & de la corruption de l'esprit & du cœur!

[1] Le Bandel, dans sa Dédicace de sa 40e Nouvelle de la première Partie, se moque plaisamment de Machiavel, qui, ayant un jour entrepris de ranger quelques Compagnies d'infanterie en bataille, suivant qu'il l'a enseigné dans ses Livres de l'*Art de la Guerre*, ne put jamais en venir à bout. (M. DE LA MONNOYE).

NICOLAS DE MAILLY, Picard, a écrit la Perfection d'honorable viduité maintenue par les Veuves de l'ancien & nouveau Testament; imprimée à Rouen, *in*-8°. par Claude le Roy, 1548. La divine connoissance, compilée tant du vieil que du nouveau Testament; ensemble les Cantiques divins de l'ame regrettant, joint l'exposition de l'Oraison Dominicale; imprimée à Paris, *in*-8°. par Galiot du Pré, en l'an 1541. La Perfection de la vie unanime, imprimée à Rouen, *in*-16. par Nicolas de Burges, 1544.

NICOLAS MARCHANT a écrit claire Probation de la Foi & Doctrine Chrétienne, pour confirmation & assurance des Catholiques, & amendement des pauvres séduits; imprimée à Paris, *in*-16. par Guillaume Julian, 1562.

NICOLAS MARTIN *, Musicien de S. Jean de Morienne, a composé Chants sur la Nativité de notre Seigneur Jesus-Christ, tant en vulgaire François que langage Savoisien, dit Patoys; imprimés avec la musique, à Lyon, *in*-8°. par Macé Bonhomme, 1566.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, au même Article, Tom. II, pag. 169.

NICOLAS MAUROY a composé en rime Françoise, le piteux Parlement de la Croix, entre Jesus-Christ & notre Dame, en forme de Dialogue; imprimé à Provins, *in*-8°. sans date.

NICOLAS MELLIER *, Avocat en la Sénéchaussée & Siége Présidial de Lyon, a écrit Sommaire Explication de l'Édit du

Roi, par lequel il ordonne que dorénavant les meres ne succéderont à leurs enfans, ès biens provenus du côté paternel; mais seulement ès meubles & conquêts provenus d'ailleurs; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Pierre Rouffin, 1573.

* Voy. La Croix du Maine, au mot Nicolas Mellier, Tom. II, pag. 169.

NICOLAS DU MESNIL a écrit Traité de l'Art d'enter, planter & cultiver Jardins; imprimé à Paris, *in*-8°. par Charles l'Angelier, 1560.

NICOLAS DE MOFFAN. Le Meurtre inhumain commis par Soltan Solyman, grand Seigneur des Turcs, en la personne de son fils aîné Mustapha; traduit du Latin de Nicolas de Moffan, par J. V. avec deux Epîtres liminaires, fort utiles à l'intelligence de l'Histoire; imprimé à Paris, *in*-8°. par Olivier de Harsy, 1556.

NICOLAS MONARD. De l'Huile du Liquidambar & de ses vertus, extrait & traduit des Livres que Nicolas Monard a écrits en Espagnol, touchant les simples, médicamens apportés des Indes Occidentales, dites le nouveau Monde; imprimé à Lyon.

NICOLAS DU MONT, Angevin, a traduit de Latin, l'Abrégé des vies & mœurs des Empereurs Romains; recueilli des Livres tant de Sextus Aurelius Victor, que de plusieurs autres Auteurs; imprimé Latin-François, à Paris, par Claude Micard, 1577. avec les Histoires de Justin, traduites par de Seyssel.

NICOLAS DE MONTREUX *, Gentilhomme du Mans, a mis en François, le seizième Livre d'Amadis de Gaule, traitant les Prouesses & Amours de Spheramond & Amadis d'Astre; imprimé à Paris, *in*-16. par Jean Parent, 1577.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 171 & 172.

NICOLAS MORIN, de Blois, de l'Ordre des Freres Prêcheurs, Docteur Théologien & Inquisiteur de la Foi, a écrit en Latin, un Traité contre certain Livre fait & publié en vulgaire François, par les Hérétiques dits les pauvres de Lyon, autrement Vauldois, où il met le texte François des Maximes y contenues, qu'il réfute l'une après l'autre, en tout ledit Traité, duquel le titre est tel : *Tractatus Catholicæ eruditionis ad testimonium & legem recurrens, confutansque libellum perniciosum velamine eleemosinæ pauperibus Lugduni impensæ propalatum; impress. Lugduni, in-8°. apud Gulielmum Boulle.* Cette héréfie prit commencement au règne du Roi Loys le jeune, VII du nom, en l'an de salut 1160, & en furent les Sectaires appelés vulgairement les pauvres de Lyon & Lyonnistes; les autres les nommoient Vauldois, à cause d'un Pierre Valdo qui étoit l'un des apparens & plus riches de la ville, Auteur d'icelle superstition, lequel fit mettre en langage François certain Recueil des saintes Lettres, & d'aucunes opinions des saints Peres, que lui-même exposoit à sa fantaisie. Ils n'avoient point d'héritages, pour les posséder en propriété, ni demeurance aucune arrêtée, ains alloient çà & là, menant des femmes de leur même secte, & disoit-on, qu'ils couchoient avec elles. Ne voulant tenir ne posséder fonds & héritages quelconques, quittoient leurs biens : mais quand ils avoient besoin de vêtemens, de vivre & autres choses, ils entroient ès boutiques des Marchands, voire dans les magasins & au plus profond des maisons, où ils prenoient tout ce qui leur venoit à gré, sans qu'on y pût remédier, à cause du trop grand nombre qu'ils étoient. Ils durèrent soixante ans & plus.

NICOLAS DE NANCEL, Noyonnois, Médecin à Tours, a écrit Discours de la peste, divisé en trois Livres, adressé à Messieurs de Tours; où sont traitées plusieurs choses contre l'opinion commune & tradition ordinaire, tant au premier Livre touchant la définition, différences, causes, signes, prognostic de la peste; comme au second, de la précaution, & au

troisième, de la curation d'icelle; imprimé à Paris, *in*-8°. par Nicolas Chesneau, 1581 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 172 & 173.

NICOLAS DE NICOLAI *, Dauphinois, Seigneur d'Arfeuille, Géographe & Valet de Chambre du Roi Henri II du nom, a écrit quatre Livres de ses Navigations & Pérégrinations Orientales; avec les figures au naturel tant d'hommes que de femmes, selon la diversité des nations, & de leur port, maintien, & habits; imprimés à Lyon, *in-fol.* par Guillaume Roville, 1567. L'Art de naviguer, divisé en huit Livres, contenant toutes les règles, secrets & enseignemens nécessaires à la bonne navigation; traduit du Castillan de P. de Medine, Espagnol, en François par ledit Nicolaï; imprimé à Lyon, *in*-4°. par Guill. Roville, 1576. Lettre du sieur Nicolas Nicolaï au sieur du Puys, Vice-Baillif, de Vienne, contenant le Discours de la guerre faite par le Roi Henri II du nom, pour le recouvrement du pays de Boulognois, en l'an 1549; imprimée à Lyon, *in*-4°. par Guillaume Roville, 1550. La Navigation du Roi d'Escosse Jaques V du nom, au tour de son Royaume, & Isles Hebrides & Orchades, sous la conduite d'Alexandre Lyndsay, excellent Pilote Escossois; recueillie & rédigée en forme de description Hydrographique, & représentée en carte marine, & routier ou pilotage, pour la connoissance particulière de ce qui est nécessaire & considérable à ladite navigation, par Nicolas d'Arfeuille sieur dudit lieu & de Bel-air, Dauphinois; imprimée à Paris, *in*-4°. par Gilles Beys, 1583.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Nicolas de Nicolai, Tom. II, pag. 174 & suiv.

NICOLAS PANIS, Docteur en médecine, natif de Carentan, au Diocèse de Coutance en Normandie, & habitant à Lyon sur le Rhosne, a translaté de Latin en vieil langage François, la Pratique en Chirurgie de Maître Guidon de Cauliac; imprimée à Lyon, *in-fol.* par Barthelemy Buyer, 1478.

NICOLAS PAVILLON *, Parisien, a mis en vers François, les Sentences de Théognis, Poëte Grec, imprimées à Paris, *in*-8°. par Guillaume Julian, 1578.

* Ce NICOLAS PAVILLON, né à Paris, d'une famille originaire de Tours, célèbre Avocat au Parlement, Ayeul de Nicolas Pavillon, Evêque d'Alet; fut très-habile dans les langues Grecque & Latine; il fut même assez bon Poëte pour son temps. Dans l'Epître Dédicatoire de la *Traduction de Theognis* à Pierre Girard, de Moulins en Bourbonnois, il parle de deux autres Traductions plus considérables, qu'il avoit entreprises, celle du Géographe Denis d'Alexandrie, & celle des Commentaires d'Eustathe sur Homère, mais qui n'ont pas paru. Voy. la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. IV, pag. 305. Voy. aussi *LA CROIX DU MAINE*, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 176 & 177.

NICOLAS PITHOU *, sieur de Champ-Gobert, a écrit Institution du mariage Chrétien; Livres deux, divisés par chapitres; imprimée à Lyon, *in*-8°. à la Salemandre, 1565.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 177.

NICOLAS [1] PSAULME *, Evêque & Comte de Verdun, a écrit le vrai & naïf Pourtrait de l'Eglise Catholique, avec l'explication d'icelui; imprimé à Reims, *in*-8°. par Jean de Foigny, 1574.

[1] Claude Robert l'appelle NICOLAS PSALME; mais son vrai nom étoit PSAULME. Il mourut le 10 Août 1575. Comme il fut Secrétaire du Concile de Trente, & nommé pour en rédiger les actes, il en fit une Collection, publiée l'an 1725 à Estival, en Lorraine, dans le premier volume que l'Abbé d'Estival, Charles-Louis Hugo, y a fait imprimer, sous le titre de *Sacræ Antiquitatis Monumenta Historica, Dogmatica, Diplomatica*, *in*-4°. La cotte 904 des Manuscrits *in*-4°. de M. Baluze rapporte, outre cette Collection, un autre Ouvrage du même Auteur, sous le titre de *Nicolai Psalmei, Episcopi Virdunensis, Adversaria Sacra.* (M. DE LA MONNOYE).

* Nicolas Psaulme étoit fils de Pierre Psaulme, Laboureur du Village de Chaumont, au Bailliage de Bar. François Pseaume, son oncle, qui étoit Abbé Commandataire du Monastère de S. Paul, à Verdun, le fit étudier, & lui résigna son Abbaye, en 1538. Nicolas Psaulme la tint quelque temps en commande, puis prit l'habit de Prémontré, & fut élu Général de l'Ordre; mais il ne put faire confirmer son élection par le Pape, durant son séjour à Rome, où il avoit été envoyé, pour solliciter la Canonisation de S. Norbert.

Il fit connoissance avec Guillaume Postel, & nous avons plusieurs Lettres que celui-ci lui écrivit. En revenant de Rome, il passa par Trente, & assista à une Session du Concile, qui s'y tenoit pour lors. Il fut fait Evêque de Verdun, en 1548. Il se rendit au Concile de Trente, en 1551, & y retourna, en 1562. Il écrivit un Journal des Délibérations de ce Concile, depuis le 16 Novembre jusqu'à la clôture des Séances. Ce Journal, qui étoit conservé manuscrit dans la Bibliothèque de S. Vanne de Verdun, fut publié, en 1725, par le P. Hugo, Abbé d'Estival, dans le premier volume de l'Ouvrage intitulé *Sacræ Antiquitatis Monumenta.* Ce Journal est précédé de ce que le même Evêque avoit écrit touchant les Séances du même Concile, en 1551 & 1552. Ce fut dans ce Concile que, tandis qu'il parloit avec force contre les Commandes, un Italien (l'Evêque d'Orviette) avoit voulu le railler, en lui disant : *Ita Gallus nimiùm cantat*, il répliqua, dit-on, avec vivacité : *Utinam isto Gallicinio ad resipiscentiam & fletum revocetur Petrus !* Mais on n'est pas bien d'accord ni sur le fait, ni sur les circonstances ; car Pallavicin (*Hist. Concil. Trident.* Lib. XXI, Cap. 8) dit que ce fut Pierre Danès, Evêque de Lavaur, qui prit la parole, & fit cette réponse. Nicolas Psaulme fut choisi pour Secrétaire de la Congrégation chargée de rédiger les Canons concernant l'institution & la résidence des Evêques. Il fut aussi un des Commissaires nommés par le Concile, pour dresser divers projets de réforme. Il mourut le 9 Août 1575. Celui de ses Ouvrages, dont parle ici du Verdier, ne fut pas le seul qu'il publia ; il avoit fait imprimer, en 1554, une *Exposition de la Messe* ; &, en 1563, un Livre intitulé : *Préservatif contre les changemens de Religion.* Voy. *Histoire de Verdun*, publiée en 1745, pag. 431 & suiv. & la Vie Latine de cet Evêque, par le P. Hugo, à la tête des *Sacræ Antiquitatis Monumenta.*

NICOLAS RAPIN, Poitevin, a écrit en vers, les Plaisirs du Gentilhomme Champêtre, imprimés à Paris, *in*-12. par Lucas Breyer, 1581. Ode Sapphique rimée, sur la mort du sieur de Billy, Abbé de saint Michel en l'Herm; imprimée à Paris, avec l'Éloge dudit sieur de Billy, par Pierre l'Huillier, 1582. Quelques Poësies sur la Puce de Madame des Roches, imprimées par Abel l'Angelier *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 178 & suiv.

NICOLAS REGNAUD, Provençal, a écrit les chastes Amours, contenant soixante-six Sonnets; ensemble les Chansons d'Amour; la Fable du Pin; l'Oranger; imprimés à Paris, *in*-4°. par Thomas Brumen, 1560. Ode de la Paix, au Roi Charles,

& autres Poëfies, imprimée par Benoît Rigaud, 1563. Ode fur la Traduction de Pline d'Antoine du Pinet *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, à l'Article de NICOLAS RENAULT, Tom. II, pag. 181 & 182.

NICOLAS ROBERT a écrit en feize chapitres, de l'Etat & maintien du Mariage vraiment Chrétien, où font contenues toutes les Loix & Règles que doivent tenir & obferver par enfemble le mari & la femme: plus une Epître confolatoire fur la mort des enfans ou amis; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean Saugrain, 1565.

NICOLAS SALICET. Antidotaire de l'Ame [1], contenant plufieurs belles Méditations & Oraifons amaffées par Nicolas Salicet, Abbé de Bomgart, & traduites de Latin en François, par J. D. L. A. imprimé à Douay, *in*-16. par Jean Bogard, 1580.

[1] Bien des gens, fur ce que Rabelais a mis l'*Antidotarium animæ* dans fa Bibliothèque de S. Victor, ont cru que c'étoit un Livre imaginaire, dont le titre étoit fait à plaifir. Le contraire paroît par cet article. Nicolas Salicet, parent peut-être du Médecin Guillaume Salicet, de Plaifance, eft l'Auteur du Livre, & peut-être que, comme Guillaume avoit écrit une Pratique Médicinale, *de Salute corporis*, Nicolas, par une pieufe oppofition, appliqué à procurer la fanté de l'ame, a compofé l'*Antidotarium animæ*, dont le ftyle Monacal a donné lieu à Rabelais de placer l'Ouvrage dans fa Bibliothèque burlefque. Pietro Nelli, qui, fous le nom d'*Andrea da Bergamo*, publia, vers le milieu du feizième fiècle, à Venife, fes Satires *Alla Carlona*, défigne l'*Antidotarium*, feuillet 9, en ces termes:

Lafcio ungere, e fruftar l'Antidotaro
A Giannelli, a Chietini. . . .

Il fut imprimé à Paris, *in*-8°. 1495, par Pierre Poulliac, pour Denis Roce. Il devoit, dans l'Edition de M. le Duchat, être le 143[e] volume du Catalogue, où cependant il eft arrivé qu'on en a fait omiffion. (M. DE LA MONNOYE).

NICOLAS TARTAIGLA *. Livre fixième des Demandes & Inventions diverfes de Nicolas Tartaigla, Breffian, fur la manière de fortifier les Cités, eu égard à la forme: & de quelle largeur, hauteur & épaiffeur doivent être les boulevers, platte-

formes & cavalières; mis d'Italien en François, par Traducteur incertain, & imprimé à Reims, *in*-8°. par Nicolas Bacquenois, 1556. L'Arithmétique de Nicolas Tartaigla, Bressian, divisée en deux parties, &c. Voyez GUILLAUME GOSSELIN, Tom. IV, pag. 83.

* Nicolas, savant Mathématicien, dont le nom s'écrit en François & en Italien *Tartaglia*, & en Latin *Tartalea*, naquit de parens pauvres, à Bresse, Ville de l'Etat de Terre-ferme de la République de Venise. Le Livre qu'annonce ici du Verdier, a été écrit en Italien, & parut à Venise, en 1546, sous le titre *Quesiti ed invenzioni diverse*. Tartaglia y traite la théorie du mouvement des bombes & des boulets, sujet dont personne n'avoit parlé avant lui. Le même Auteur s'est rendu célèbre, pour avoir inventé la méthode de résoudre les *Equations Cubiques*, que l'on attribue à Cardan, qui peut-être avoit trouvé bon de se faire honneur de cette découverte. Tartaglia mourut à Venise, en 1557, suivant M. de Thou (*Hist.* Lib. XIX, extremo). On trouvera une longue liste de ses Ecrits dans le *Théâtre des Gens de Lettres* de Ghilini, Tom. II, pag. 100. Si nous en croyons cet Auteur, Tartaglia vécut jusques vers 1560.

NICOLAS THEVENEAU *, Avocat à Poitiers, a écrit de la Nature de tous Contrats, pactions & convenances, & substances d'iceux, imprimée à Poitiers & depuis à Lyon, 1559. Paraphrase aux Loix municipales & Coutumes du Comté & Pays de Poitou, de nouveau réformées: avec sommaire mis sur chacun article d'icelle; imprimée à Poitiers, *in*-4°. par Enguilbert de Marnef, 1565. Il a traduit de Latin, l'Enchiridion ou Manuel de Maître Jean Imbert, contenant un Recueil tant du Droit écrit gardé & observé en France, que du Droit abrogé & aboli par coutumes; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean Temporal, 1559.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, au même Article, Tom. II, pag. 183.

NICOLAS DE THOU, Evêque de Chartres, a écrit la Forme d'administrer les saints Sacremens, imprimée à Paris, par Jaques Kerver, 1580 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 183.

NICOLAS

NICOLAS LE VERGEUR, Champenois, a mis en François du Latin de Jean Papyrius Masson, natif de Forest, l'Epitaphe ou Inscription sur le Tombeau de Charles, Cardinal de Lorraine, décédé en Avignon, l'an 1575 *; imprimé à Lyon, par Benoist Rigaud.

* Le Cardinal de Lorraine mourut à Avignon le 26 Décembre 1574.

NICOLAS DE VIALETTES, Albigeois, a écrit Déprécation des enfans fidèles de l'Eglise de Dieu, au Roi très-Chrétien de France, François II du nom; imprimée à Tolose, par Guyon Boudeville, 1561.

NICOLAS VIGNER, de Bar sur Seyne, Docteur en médecine, a écrit Sommaire de l'Histoire des François, recueilli des plus certains Auteurs de l'ancienneté, & digéré selon le vrai ordre des temps, en quatre Livres, extraits de sa Bibliothèque Historiale non imprimée; imprimé à Paris, *in-fol.* par Sébastien Nyvelle, 1579. Traité de l'Etat & Origine des anciens François, imprimé à Troyes, *in*-4°. par Claude Garnier, 1582. *Rerum Burgundionum Chronicon : in quo etiam rerum Gallicarum tempora demonstrantur, &c. Ex. Bibliotheca Historica Nicolai Vignerii, Barrensis ad Sequanam. Basileæ, in-4°. per Thomam Guarinum, 1575* *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, sur cet Article, Tom. II, pag. 184 & suiv.

NICOLAS XYLANDER. Confessions de Foi de Nicolas Xylander, Borussien, Sébastien Flaschius, de Mansfeldt, Jean Brunet, de Togkembourg, jadis Ministres de la Confession d'Auguste (d'Augsbourg) ou Secte Luthérienne; lesquels, depuis l'abjuration de la Secte en laquelle ils avoient été nés, enseignés dès leur jeunesse, & puis dogmatisé au peuple, remontrent, par vives raisons, les occasions de leur réduction, en découvrant la nature, abus & ruses des Sectaires modernes masqués; comme misérablement sont séduits les simples & pauvres Chrétiens;

traduites tant du Latin que de l'Allemand ; imprimées à Lyon, *in*-8°. par Jean Stratius, 1584.

[1] Ce Nicolas Xylander n'étoit ni parent, ni Compatriote de Guillaume Xylander, célèbre Professeur en langue Grecque, à Heidelberg, mort en 1576 ; mais s'appelant, comme lui, *Holkman*, il prit, comme lui, à la Grecque, le nom de *Xylander*. (M. DE LA MONNOYE).

NICOLE BARGEDÉ, de Vezelay, a écrit les Odes Pénitentes du moins que rien, ensemble la Bergerie d'honneur & autres rimes, imprimées à Paris, *in*-8°. par Jean Longis, 1549. L'Arrêt de trois esprits sur le trépas de très-haut Prince Claude de Lorraine, Duc de Guyse ; *en rime*, imprimé à Paris, *in*-8°. par Estienne Groulleau, 1550. Eclogue sur le trépas de très-haute Princesse Marie d'Albret, imprimée à Paris, *in*-8°. par Estienne Groulleau, 1551 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot NICOLE BERGEDÉ, Tom. II, pag. 187.

NICOLE BERTRAND. Les Gestes des Tholosains & d'autres Nations d'alenviron, premierement écrites en Latin, par discret & lettré homme Maître Nicole Bertrandi, Avocat en Parlement, à Tholose, & après translatées en François ; imprimées à Tholose, *in*-4°. par Antoine le Blanc, & à Lyon, par Olivier Arnoullet, 1517 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot NICOLAS BERTRAND, Tom. II, pag. 148 & 149.

NICOLE CALING a translaté de Latin, le Sentier & Adresse de Dévotion, imprimé à Tholose, *in*-4°. par Jaques Colomiès.

NICOLE CARRETTE, Prêtre & Chapelain en l'Eglise de saint Sauveur, à Peronne, a écrit Exposition sur le Symbole des Apôtres, Oraison Dominicale, Commandemens de la Loi ; avec probation des Sacremens de l'Eglise : ensemble une Epitre touchant la vraie marque & indice de l'ire de Dieu sur les Royaumes ; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean Poupy, 1575.

Méditations & Contemplations Chrétiennes sur les Mystères de la Passion de notre Sauveur Jesus-Christ; avec Catholiques Annotations tirées des Docteurs anciens de l'Eglise; imprimées à Paris, *in*-8°. par Nicolas Chesneau, 1576.

NICOLE LE CERF, Religieux aux Chartreux de Bourgfontaine, a traduit de Latin, Dialogue de Henri Suso, personnage fort célèbre en doctrine & Sainteté de vie, traitant de la Piété Chrétienne, & du moyen très-facile pour acquérir la vraie sapience & souveraine félicité; imprimé à Paris, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1582. [1]

[1] Il donna depuis, en 1586, étant Prieur de la Chartreuse de Gaillon, dans l'Evêché d'Evreux, une version Françoise de toutes les Œuvres d'Henri Suso, imprimée à Paris, *in*-8°. chez Guillaume Chaudiere. Le Cardinal de Bourbon en dédia l'Edition à Catherine de Bourbon, sa sœur, Abbesse de Notre-Dame de Soissons. Le P. Echard, de qui je tiens ceci, remarque qu'en 1614, cette Edition fut renouvelée à Paris, *in*-8°. chez Robert Fouet, mais dans un autre ordre. (M. DE LA MONNOYE).

NICOLE DE CHARMOY, Avocat au Parlement de Paris, a écrit en prose Françoise, un Livret intitulé le Livre de Paix: A bien faire laissez dire; imprimé à Paris, *in*-16. par Charles l'Angelier, 1543.

NICOLE COLIN *, Chanoine & Trésorier de l'Eglise de Reims, Secrétaire du Révérendissime Cardinal de Lorraine, a traduit d'Espagnol, les sept premiers Livres de la Dyane de George de Monte-Mayor, lesquels, par plusieurs plaisantes Histoires déguisées sous noms & style de Pasteurs & Bergères, sont décrits les variables effets de l'honnête amour: auxquels aussi sont entremêlés plusieurs chants & vers, & même au second Livre le Vaudeville qui s'ensuit:

Contentemens d'amour divers,
Qui si lentement arrivez,
Si venez, pourquoi partez-vous?

A peine achevez de venir,
Après estre tant desirez,
Que jà estes déliberez
De vous absentez & partir.

Si vous voulez si tost fuir,
Puisqu'en tristesse me laissez,
Contentemens, ne m'approchez.

Je m'en vay, tels plaisirs fuyant,

Qui ne se viennent chez moy rendre,
Que pour me donner à entendre
Ce qui se perd, en les perdant.
Puisque je les vay donc chassant;
O mes ennuys, plus ne partez,
Puisque, partant, vous retournez.

Imprimés à Reims, *in*-12. par Jean de Foigny, 1578. Ses Traductions spirituelles: la Guide des Pécheurs, où est enseigné tout ce que le Chrétien doit faire, depuis le commencement de sa conversion, jusques à la fin de sa perfection; traduite de l'Espagnol de Dom Loys de Grenade, par Nicole Colin; imprimée à Reims, *in*-16. par Jean de Foigny, 1577. Seconde Partie du Mémorial de la vie Chrétienne, traduite de même & imprimée où & par qui dessus, *in*-12. l'an 1578. Lieux communs & Discours spirituels en forme de Prédications, où sont traitées plusieurs matières concernantes le salut de l'Ame & la réformation de notre vie; extraits des Sermons de Révérend Pere Loys de Grenade, Espagnol, de l'Ordre de S. Dominique, & faits François, par ledit Nicole Colin; imprimés à Paris, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1580. Prédications contenant certaines matières, & points nécessaires à être traités & prêchés pour les Avents, & depuis les Avents, jusques en Carême; extraites des Sermons dudit de Grenade, & mises en François par le même Nicole Colin; imprimées à Paris, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1582.

* Voy. La Croix du Maine, au même Article, Tom. II, pag. 188.

NICOLE DE L'ESCUT, Secrétaire du Duc de Lorraine, a traduit les quatre Livres des Institutions Impériales, publiées sous le nom de Justinian, compilées du commandement dudit Empereur par Tribonian, Théophile & Dorothée, personnages consommés en la science des Loix; avec certaines gloses & arbre civil, où sont insérées les formules des demandes, ou libelles judiciaux sur chacune action; imprimés à Lyon, *in*-16. par Jean de Tournes, 1547. *Nicolai de l'Escut Actiones juris, in compendiosas, juxta ac utiles figuras, & formulas, Advocatis, Procuratoribus, & LL. cupidis sublevandi gratiâ studii redactæ; impressæ Haganoæ, in-fol. in officina Valentini Kobiani,*

1537. De Testium examinatione Tractatus, Nicolao de l'Escut, Auctore; Argentorati excudebat Jo. Schottus, 1540 *.

* Du Verdier en a encore fait mention dans son Supplément Latin.

NICOLE ESTIENNE, Parisienne, fille à feu Charles Estienne, femme de M. Jean Liebaut, Médecin à Paris, a écrit en prose, une Apologie pour les femmes, contre ceux qui en médisent, non imprimée. Plus, Contrestances pour le mariage, c'est-à-dire, Réponses aux Stances que Philippe des Portes a faites contre le mariage *. C'est une Dame bien accomplie, tant en gaillardise d'esprit que grace de bien dire, à ce que j'en ai vu, devisant une fois avec elle.

* Nicole, fille unique de Charles Estienne, étoit aimable & savante. Elle avoit composé quelques Poësies Françoises, & une Apologie pour les femmes contre leurs détracteurs. Jacques Grevin, Médecin de la Duchesse de Savoye, dont nous avons parlé dans les notes sur La Croix du Maine, Tom. I, p. 415 & suiv. devoit l'épouser, lorsqu'il mourut en 1570; elle fut mariée depuis à Jean Liébaut, Médecin, né à Dijon, qui avoit aidé son beau-père, Charles Estienne, dans le fameux Livre d'Agriculture qu'il donna, en Latin, sous le titre de *Prædium Rusticum*, en 1554, qui fut ensuite traduit en François, sous le titre d'*Agriculture & Maison Rustique*, par Charles Estienne, & imprimé avec des additions considérables de Jean Liébaut. Ce même Ouvrage a depuis été traduit en Italien & en Allemand. Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXXVI.

NICOLE GILLES, Secrétaire du Roi Loys XII, & Contrôleur de son Trésor, a écrit les Chroniques & Annales de France, jusques en l'an 1496; imprimées à Paris, *in-fol.* par Jean Foucher, 1544. & *in-8°.* par Galiot du Pré, 1563. & encore depuis *in-fol.* par Guillaume le Noir, corrigées par Belleforest *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes au même Article, Tom. II, pag. 188 & 189.

NICOLE GLOTELET, de Vitry en Partois, a composé en rime [1], Apologie pour Clément Marot absent, contre le coup d'essai fait par un cerite, ou mathelineux, nommé Sagon; imprimée à Lyon, par Pierre de Sainte Lucie.

[1] Entre les Disciples de Marot, qui épousèrent sa querelle contre Sagon,

ce Nicolas Glotelet fut un des premiers. Aussi son Apologie pour Marot est-elle imprimée dans le Recueil de toutes les pièces faites pour & contre. Il s'y sert de plusieurs termes écorchés, les uns du Grec, les autres du Latin. Dans le titre même de son Apologie, ici rapporté, on voit qu'il dit *Cérite*, du Latin *Ceritus*, dans la signification de *fou*, & du Grec *μάταιος*, *matelineux*, pour *fat*, *sot*, &c. si ce n'est plutôt une allusion à l'Italien *matto*, ce qui a fait croire que *S. Maturin* guérissoit de la folie, & comme de *Maturin*, on a, par corruption, fait *Matelin*, qu'on écrit mal *Mathelin*, on a, de *Matelin*, dit *Mathelineux*, dans cette même signification de *fou*. (M. DE LA MONNOYE).

NICOLE GRENIER *, Religieux de saint Victor lez Paris. Institution Catholique en forme de Dialogue, contenant quarante-un chapitres. De la vérité du précieux corps & sang de Jesus-Christ au saint Sacrement de l'Autel; extraite de la sainte Ecriture, des saints Conciles & des anciens Docteurs de l'Eglise, contre les Sacramentaires; imprimée à Paris, *in*-8°. par Sébastien Nyvelle & par Guillaume Cavellat, 1552. Catholique Probation du Purgatoire & suffrages pour les fidèles trépassés, extraite de la sainte Ecriture & des plus anciens Docteurs de l'Eglise; avec une briève distinction de l'honneur dû à Dieu, & celui de ses Saints; imprimée à Paris, *in*-8°. par Claude Fremin, 1562. Doctrine Catholique de l'Invocation & Vénération des Saints, & de leurs Images: ensemble du Signe de la Croix, extraite des saintes Ecritures & anciens Peres; imprimée *in*-8°. par Claude Fremy, 1563. L'Alliance de Dieu avec les Chrétiens, par le Baptême, justification de la Foi en Jesus-Christ, imprimée à Paris, *in* 16. par Hiérome de Marnef, 1553. L'Armure de la Foi, contenant la vérité de la sainte Eucharistie & du saint Sacrifice de la Messe, imprimée à Paris, *in*-8°. par Claude Fremy, 1566. L'Épée de la Foi, pour la défense de l'Eglise Chrétienne, contre les ennemis de la vérité; extraite de la sainte Ecriture, des saints Conciles & des anciens Docteurs: avec un Traité & Appendix de la liberté Evangélique & Chrétienne; imprimés à Paris, par Guillaume Cavellat, 1564. Le Bouclier de la Foi, en forme de Dialogue, extrait de la sainte Écriture & des saints Peres & plus anciens Docteurs

de l'Eglise; avec une Apologie contre un clabaut Luthérique qui a voulu ronger ce bouclier de la Foi, imprimé à Paris, *in-16.* par Gabriel Buon, 1567. Tome second du Bouclier de la Foi, contenant l'Antidote contre les adversaires de la pure Conception de la Mere de Dieu; imprimé à Paris, *in-16.* par Vivant Gaultherot. La Pratique de l'homme Chrétien, pour s'exerciter en l'Amour Divine, imprimée à Paris, *in-16.* par Claude Fremy, 1554. & par Guill. Julien, 1577. De la Justification qui se fait en l'homme pécheur, par le Sacrement de Confession ou Pénitence; imprimée à Paris, *in-16.* par Hiérome & Denyse de Marnef, 1552.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Nicole Grenier, Tom. II, pag. 189 & 190.

NICOLE DE HAUPAS, Médecin de Dourlens, a écrit Livre de la Contemplation de nature humaine, où est traité de la formation de l'enfant au ventre maternel, imprimé à Paris, *in-8°.* par Michel Vascosan, 1555. & contient vingt chapitres.

NICOLE LE HOUX a traduit du Latin d'Antoine Mizauld, Recueil des Sympathies & Antipathies de plusieurs choses, contenant les naturels accords & discords, amitiés & inimitiés d'icelles; imprimé à Paris, *in-16.* par Pierre Beguin, 1556.

NICOLE LE HUEN, Professeur en sainte Théologie, Religieux du Convent notre Dame des Carmes du Ponteau * de mer en Normandie, Confesseur & Chapelain de la Roine Charlote [1], a décrit la Pérégrination d'outre mer, & grand voyage en la terre Sainte, au très-glorieux & saint Sépulchre de notre Seigneur Jesus-Christ en Jerusalem, & du Mont de Sinay; avec les Pourtraits des villes de Venise, Parence, Corfou, Modon, Candie, Rhodes & Jerusalem. Plus l'A. B. C. des lettres Grecques, Chaldées, Hébraïques & Arabiques, avec autres langages des Turcs, interprétés en François; imprimée à Lyon, *in-fol.* par Michelet Topie de Piémont & Jacques

Herembel d'Allemagne, 1488. La seconde Partie du grand voyage de Jerusalem, en laquelle est traité des Croisés & entreprises faites par les Rois & Princes Chrétiens, pour le recouvrement de la terre Sainte, des Guerres des Turcs & Tartares; la Prise de Constantinople, &c. imprimée à Paris, *in-fol.* l'an 1517.

* Du Verdier écrit mal *Ponteau de Mer*; il faut écrire *Pont Audemer*, en Latin, *Pons Audemari*, & non pas *Ponticulus Maris*, comme quelques Ecrivains l'ont nommé. Il est situé sur la Rille, dans le Vexin Normand; & il est probable qu'il tire son nom de celui du Seigneur François, qui fit, en cet endroit, construire un Pont sur la Rille. Le Couvent des Carmes, où vécut Huen, ne subsiste plus. Il fut détruit en 1593, par les ordres du Gouverneur de la Ville. Quelques années après, les Carmes obtinrent la permission de le rebâtir, mais ils se sont contentés d'y avoir une simple Chapelle, où l'on dit la Messe de temps en temps.

[1] La Reine Charlotte, dont Nicole le Huen étoit Chapelain, est la seconde femme de Louis XI, fille de Louis, Duc de Savoye. — Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Nicolas le Huen, Tom. II, p. 196. (M. de la Monnoye).

NICOLE * ORESME, Docteur en Théologie, premièrement Doyen de l'Eglise notre Dame de Rouen, puis Précepteur du Roi Charles le Quint, dit le Sage, qui l'aima & honora toute sa vie, & le constitua Evéque de Bayeux, a traduit en François, les dix Livres des Ethiques d'Aristote, avec les gloses, dédiés au Roi de France, Charles V du nom; imprimés à Paris, *in-fol.* par Antoine Verard, 1488. Item, les Politiques d'Aristote, avec les Gloses, imprimés à Paris, *in-fol.* par ledit Verard, 1486. Plus, le Traité de la Sphere, par lui translaté de Latin en François, contenant cinquante chapitres, imprimé à Paris, *in-4°.* par Simon du Boys, sans date. Il fit aussi un Livre contre les Jacobins, qui révoquoient lors en doute que la Vierge Marie fût conçue sans péché originel *.

* J'ajouterai ici, à ce qui est dit sur La Croix du Maine, Tom. II, pag. 191 & suiv. à l'Article de Nicole Oresme, qu'il étoit de Bayeux, & que quelques Auteurs ont confondu le nom de sa patrie, avec celui de son Evêché, en disant qu'il fut *Evêque de Bayeux*. Il fut Grand-Maître de Navarre, en

en 1356, & Evêque de Lizieux, le 16 Novembre 1377. Il mourut le 11 Juillet 1382. La plus grande partie de ses Ecrits n'a point été imprimée. On en trouvera un ample Catalogue, dans l'*Histoire du Collège de Navarre*, par Launoy, pag. 458 & suiv. Cet Ecrivain se trompe, lorsqu'il dit qu'Oresme gouverna sept ans l'Evêché de Lizieux. Il mourut dans la cinquième année de son Episcopat, comme il résulte des dates que nous venons de rappeler, d'après les Auteurs de la *Gaule Chrétienne* (nouv. Edit. Tom. XI, pag. 788). On garde un Recueil manuscrit de ses Sermons, dans la Bibliothèque des Augustins, à Paris. Ce qui peut-être lui fit le plus d'honneur, c'est qu'il eut le courage d'écrire contre l'Astrologie Judiciaire, dans le siècle où cette prétendue science avoit le plus de partisans.

NICOLE SAVIN, Docteur en Théologie, Inquisiteur de la Foi au Diocèse de Metz, a écrit un Sermon, de l'Acte intérieur de Foi, qui est crédulité de cœur ferme & pur, sur le terme & paroles de saint Jean, au vingtième chapitre *Ne veuille être incrédule, mais fidèle* [1], prononcé par lui lors de la dégradation de Jean Castellan, Augustin, Luthérien, qui fut faite à Vic, au Diocèse de Metz, en l'an 1534. imprimé à Metz, *in*-4°.

[1] Ce fut le 12 Janvier 1524 (vieux style) que le Sermon ici mentionné fut prononcé, quoique le Livre de Nicole, ou Nicolas Volkir, où ce Sermon est inséré, n'ait été imprimé qu'en 1534, ce qui a donné lieu à du Verdier de croire que la dégradation du Moine, à l'occasion de laquelle ce Sermon fut prononcé, étoit de même date que l'impression du Livre. — Voy. plus bas, au mot NICOLE VOLKIR. (M. DE LA MONNOYE).

NICOLE SÉELLIER, Scribe du Chapitre de Paris, a translaté du Latin de Guillaume, Evêque de Paris, la Doctrine & Enseignement de prier Dieu, imprimée à Paris, *in* 8°. par Antoine Verard, 1511.

NICOLE VOLKYR, de Seronville, dit le Polygraphe, Secrétaire & Historien de l'illustre Prince Antoine Duc de Calabre, de Lorraine & de Bar, &c. a écrit en trois Livres, l'Histoire & Recueil de la triomphante & glorieuse victoire obtenue contre les séduits & abusés Luthériens, mécréans du pays d'Aulsais & autres, par très-haut Prince Antoine Duc de Calabre, de Lorraine & de Bar, en défendant la Foi Catholique, notre Mere l'Eglise & vraie noblesse; avec Annotations

Latines au marge; imprimée à Paris, *in-fol.* 1526. Traité de la dégradation & exécution actuelle de Jean Castellan, Hérétique, jadis Frere de l'Ordre des Hermites de saint Augustin, faite à Vic au Diocèse de Metz, en Austrasie, le 12 Janvier 1534 [1]; imprimé à Metz, *in*-4°. audit an. Il a traduit de Latin, Commentaire de Paulus Jovius, Evêque de Nucere, des Gestes des Turcs, Origine de leur Empire, les Vies de tous leurs Empereurs, Ordre & Discipline de la Milice & Chevalerie Turcique: le tout imprimé à Paris, *in*-4°. par Chrestien Wechel, 1540. Plus, la Physionomie de Maître Michel l'Escot, contenant cent-vingt chapitres; imprimée à Paris, *in*-16. par Denys Janot, 1540.

[1] Ce fut le 12 Janvier 1524 (vieux style (que cet Augustin fut dégradé, comme l'a rapporté fort au long le P. Echard, pag. 62 & suiv. du Tom. II de la Bibliotheque des Jacobins, à l'Article de F. Nicolaus Savin, où il reprend du Verdier d'avoir daté la dégradation du Moine de 1534. Cet Augustin, nommé en Latin *Joannes Castellanus*, s'appeloit en François *Jean Cathelain.* (M. de la Monnoye).

NICOLE MICHEL, Docteur & Doyen en la Faculté de Médecine à Poitiers, a traduit du Latin d'Alfonse Ferrier [1], Néapolitain, Docteur Médecin & premier Chirurgien du Pape Paul III du nom, de l'Administration du saint Boys, en diverses formes & manières, contenues en quatre Traités: ensemble la forme de ministrer du vin; avec aucunes Scholies; imprimé à Poitiers, *in*-16. au Pellican, 1559.

[1] Ce Médecin de Paul III, s'appeloit *Alfonso Ferro*, en Italien; *Alfonsus Ferrus*, en Latin; & par conséquent *Alphonse Fer*, en François, & non pas *Ferrier*, comme écrit du Verdier. Il ne faut pas confondre ce *Nicole*, ou *Nicolas Michel*, avec un Médecin Normand, de même nom, mort à Caën, au mois de Septembre 1596, dont il est parlé honorablement dans les *Origines de Caën* de M. Huet. (M. de la Monnoye).

NOEL DU FAILL, Conseiller au Parlement de Bretagne, Seigneur de la Herissaye, a écrit Mémoires recueillis & extraits des plus notables & solennels Arrêts du Parlement de Bretagne, divisés en trois Livres: le premier contient les Arrêts

donnés en l'Audience: le fecond, ceux des Chambres: le tiers, les Mêlanges; imprimés à Rennes, *in-fol.* par Julien du Clos, 1579 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot NOEL DU FAIL, Tom. II, pag. 194 & 195.

NOEL TAILLEPIED, de l'Ordre de faint François, Lecteur au Convent de Pontoife, a écrit l'Hiftoire des vies, mœurs, actes, doctrine & mort de Martin Luther, André Caroloftad & Pierre Martyr; imprimée à Paris, chez Jean Parent, 1577. Le Tréfor de l'Eglife Catholique, contenant l'Origine des inftitutions, ftatuts, cérémonies & états d'icelle; imprimé à Paris, *in*-16. par Jean de Bordeaux, 1578. Traité & Déclaration de l'An Jubilé, & Efficace des Indulgences; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Loys Tantillon, 1578. La Confeffion de Foi, avec une Epître Catholique à tous Chrétiens; imprimée à Paris, par Jean Ballin, 1579. Il a réduit en Epitome & fait Françoifes, Œuvres de Philofophie; à favoir Dialectique, Phyfique & Ethique d'Ariftote; imprimées à Paris, *in*-8°. par Jean Parent, 1583 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 195 & 196.

NOEL ZAMBON. Chant d'Alégreffe de Noel Zambon, Vénitien, fur la magnifique Entrée de Henri III, très-Chrétien Roi de France, à Venife, à fon retour de Pologne en France; traduit en François & impr. à Lyon, *in*-8°. par G. Rigaud, 1574.

N. LE DIGNE a écrit Difcours Satyrique de ceux qui écrivent d'Amour, imprimé avec les Soupirs amoureux de F. B. de Verville, à Paris, *in*-12. par Timothée Jouan, 1583 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot NICOLAS LE DIGNE, Tom. II, pag. 154 & 155.

NESSON * (fon propre nom eft ignoré) a expofé en rime, les neuf Leçons de Job, commençant;

Pardonne-moy, beaux Sire Dieux,
Car je voy que je deviens vieux

En ſi briefs jours que ce n'eſt rien.
Oſte-moy de cette misère,
Mon Créateur, mon Dieu, mon Père,
Toy qui m'as fait pour eſtre tien, &c.

Il finit ainſi:

Cy finiray ma petite œuvre
En cette neuvième leçon,
Et tous les liſans je requier
Qu'il leur plaiſe de corriger
Leur humble diſciple Neſſon.

Non imprimées.

* Ce doit être le même que PIERRE NESSON, dont il eſt parlé dans La Croix du Maine. Voyez les notes que nous avons ajoutées à ce mot, Tom. II, pag. 301.

N. M. a écrit Exhortation à la Nobleſſe de France, avec une Ode ſur la mort de l'illuſtre Prince François de Lorraine, Duc de Guyſe, imprimée à Paris, *in*-4°. par Thomas Richard, 1563.

N. N. D. L. F. Chant ſur les Entrées du Roi Charles IX, & de la Roine ſon épouſe, dans leur ville & cité de Paris; par N. N. D. L. F. imprimé par Guillaume Nyverd, 1577.

N. V. T. a écrit Réponſe à une Lettre de Bruſquet, moins fol que malicieux, imprimée ſans nom ni date.

LIVRES D'AUTEURS INCERTAINS.

Bref Récit de la NAVIGATION faite ès Iſles de Canada, Hochelage, Saguenay & autres, avec particulières mœurs, langage & cérémonies des Habitans d'icelles; imprimé à Paris, *in*-8°. par Ponce Roffet, 1545.

Les quatre NÉCESSAIRES commençant en l'an de grace de notre Seigneur mil deux cens ſoixante-ſix, fut commencé ce Livre auquel nous mettons nom, le Traité des quatre Néceſſaires: nous diviſons ce Livre, en quatre propres parties.

En la première, des Qualités de Droit ſelon les mœurs : en la ſeconde, des Qualités de Droit ſelon les gens : la troiſième, des Qualités des gens ſelon le corps : la quatrième, des Qualités des gens ſelon l'ame. *Ecrit en main.*

La Grande NEF des Fols du monde [1]; avec Quatrains ſervant de ſommaire ſur chacun chapitre, revue, corrigée, augmentée & réimprimée à Lyon, *in*-4°. par Jean d'Ogerolles, 1579 *.

[1] Pierre Gervaiſe, Aſſeſſeur de l'Official de Poitiers, dans ſon Epître, inſérée la 22e en nombre, parmi celles de Jean Bouchet, intitulées *Familières*, parle d'une *Nef des Fols*, traduite par un *Pierre Riviere*, *Auteur*, dit-il, *d'autres Livres*. L'Original de cette *Nef* eſt de Sébaſtien Brandt, de Strasbourg, en vers Allemands & Latins, avec des figures. Son titre, moitié Allemand, moitié Grec, eſt *Narragonia*, de *Narr*, *fou*, & de γονία, *génération*, parce que la génération des Fous & de toute ſorte de folie y eſt déduite. — Voyez la note ſur le mot Josse Badius, Tom. IV, pag. 547. (M. de la Monnoye).

* Cette Satire des mœurs du quinzième ſiècle fut originairement écrite en Allemand, par Sébaſtien Brandt. Jacques Locher la mit en Latin, & un Anonyme la traduiſit en vers François, en 1597, s'attachant plus au ſens qu'aux expreſſions, & ſe permettant ſouvent des retranchemens. On en trouvera des notices aſſez détaillées, dans la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. X, pag. 191 & ſuiv. & dans la Biblioth. Curieuſe de Clément, Tom. V, pag. 190 & ſuiv. Un autre Anonyme, environ quatre-vingts ans après, réduiſit en proſe les vers du Traducteur précédent, & ſe contenta ſeulement de mettre en vers les Argumens, pour indiquer le ſujet de chaque Chapitre, uſant auſſi d'une grande liberté, pour changer & retrancher, à ſon gré, ce qui lui déplaiſoit. C'eſt cette ſeconde verſion, qui fut imprimée en 1579, dont parle du Verdier.

La NEF de ſanté, avec la Condamnation des Banquets [1], imprimée à Paris, *in*-4°. par Philippes le Noir.

[1] C'eſt une Farce Morale, qui a de plaiſans endroits. La meilleure Edition eſt de 1507, *in*-4°. à Paris, chez Antoine Vérard. (M. de la Monnoye).

NÉGOCIATION de la Paix, traitée à Cologne, en la préſence des Commiſſaires de la Majeſté Impériale, entre les Ambaſſadeurs du Séréniſſime Roi Catholique, & de l'Archiduc Mathias, & les États du Pays-bas, fidèlement décrite & tirée du

Protocole desdits États ; imprimée en Anvers, par Christophle Plantin.

Les grands & merveilleux Faits de NEMO [1], imités en partie des vers Latins de Ulrich de Hutten, & augmentés par P. S. A. imprimés à Lyon, *in*-8°. par Macé Bonhomme.

[1] Nous avons eu plus d'une occasion de parler d'*Ulrich Hutten*, Gentilhomme de Franconie, mort le 29 Avril 1523, à l'âge de trente-six ans, connu par de très-bonnes Poësies Latines, & d'autres Ouvrages d'esprit & d'agrément. Son *Nemo* est une Paraphrase de l'*οὔτις* du IX[e] Liv. de l'*Odyssée*. On sait que c'est à la faveur de ce mot qu'Ulysse trompa le Géant Poliphéme, & qu'il parvint à se tirer de sa caverne, en le trompant à propos. (M. de la Monnoye).

Mystère & beau Miracle de saint NICOLAS, à vingt-quatre personnages, imprimé à Paris, *in*-4°. par Pierre Sergent.

Le Fondement & Origine des titres de NOBLESSE & excellents Etats de tous Nobles & Illustres, Comtés & autres Seigneuries ; & la manière comment elles ont été érigées pour la Défense & Gouvernement de la chose publique ; avec la manière de faire les Rois d'armes, Héraux & poursuivans: ensemble le secret des Armoiries, & l'Instruction de faire les combats, contenant la différence d'iceux ; imprimé à Paris, *in*-16. par Denys Janot, 1535. & à Lyon, par Jean de Tournes, 1547.

NOELS vieux & nouveaux sur divers Chants, composés à la louange de notre Seigneur Jesus-Christ, & de la sacrée Vierge Marie sa Mere, & de la sainte Nativité d'icelui notre Sauveur. Il y en a eu plusieurs Livres imprimés, & de maintes sortes, & infinis autres, qui ne furent onques imprimés, & desquels les Auteurs sont en grand nombre : car n'y a, en France, presque Paroisse où l'on n'en fasse, pour les chanter tous les ans aux Fêtes de Noel.

Recueil des plaisantes & facétieuses NOUVELLES extraites

de plusieurs Auteurs ; imprimé à Paris, *in*-16. & depuis en Anvers, *in*-12. par Gerard Spelman, 1558 *.

* Voyez ci-dessus, pag. 81, au mot LA MOTTE ROULLANT, & dans LA CROIX DU MAINE, les notes, au même Art. Tom. II, pag. 143.

Le Parangon des NOUVELLES honnêtes & délectables à tous ceux qui desirent ouir choses récréatives *, imprimé à Lyon, *in*-16. par Romain Morain, 1532.

* C'est un choix de *Nouvelles*, tirées la plupart du Bandel, de la Traduction de Belleforest.



O C T.

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS, Évêque d'Angoulême, a composé en rime, le Verger d'honneur, contenant le Discours de l'entreprise & voyage de Naples, à la louange du Roi Charles VIII; avec la Complainte & Epitaphe dudit Roi & autres Compositions, imprimé à Paris, *in-fol.* par Philippes le Noir, 1505. La Chasse & Départ d'Amours, où il y a de toutes les sortes de rimes que l'on pourroit trouver; imprimée à Paris, *in*-4°. par Philippes le Noir. Il a translaté & mis en rime Françoise, les vingt-une Epîtres d'Ovide, imprimées à Paris, *in*-4°. par Antoine Verard, & *in*-16. par Denys Janot, 1541. L'Eneïde de Virgile, translatée en rime Françoise, par Mess. Oct. de saint Gelais, imprimée à Paris. Les six Comédies de Térence, partie en rime, partie en prose, imprimées à Paris, *in-fol.* par Jean Petit, 1539 *

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 199 & suiv.

ODET DE * MATIGNON, fils aîné du sieur de Matignon, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi en Normandie, a écrit en Latin, puis tourné en François, une Harangue par lui prononcée à Paris, le premier Jour de Janvier 1575, à Messieurs les Princes; imprimée tant en Latin qu'en François, à Paris, par Denys du Pré.

* Odet de Matignon étoit fils aîné du Maréchal de Matignon, Jacques, second du nom. Il naquit en 1559, & mourut à trente-six ans, en 1595, après avoir été marié, en 1587, à Louise, Comtesse de Maure, dont il ne laissa point d'enfans.

OGIER FERRIER, Tholosain, Seigneur de Castillon, Docteur Médecin, a écrit Remèdes préservatifs & curatifs de la Peste, imprimés à Tholose, *in*-16. par Guyon Boudeville, & à Lyon par Jean de Tournes, 1548. Jugemens Astronomiques sur

fur les Nativités, divifés en trois Livres, & imprimés à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1550. Avertiffemens à M. Jean Bodin, fur le quatriéme Livre de fa République. Autres Avertiffemens dudit Ferrier, fur la Loi *Domus D. de legat. 1.* imprimés à Paris, *in*-8°. par Pierre Cavellat, 1580. *Augerii Ferrerii Tolofatis vera medendi Methodus duob. libris comprehenfa. Ejufdem caftigationes practicæ medicinæ; Tholofæ, in*-8°. *apud Petrum du Puys, 1557. Ejufdem de lue Hifpanicâ feu morbo Gallico Libri duo · & quòd Chyna & Apios diverfæ res fint : adjecto utriufque radicis ufu ;* avec un Extrait defdits Livres mis en François, pour les Barbiers ; *Parifiis, in*-8°. *apud Ægidium Gillium, 1564. Henrici II, Galliarum Reg. Chriftianiff. Epitaphia, Jul. Cæf. Scaligeri Funus, Mellini Sangelafii Epicedium, Augerio Ferrerio, Tolofate Medico, Auctore; Parifiis, apud Federicum Morellum, 1559* *.

* Voy. *La Croix du Maine*, & les notes, au mot Auger Ferrier, Tom. I, pag. *62*.

OLAUS *. Epitome des vingt-deux Livres de l'Hiftoire des Pays Septentrionaux; écrite par Olaüs le Grand, Goth, Archevêque d'Upfale, & Souverain de Suecie & Gothie; où font briévement & clairement déduites toutes les chofes rares ou étranges, qui fe trouvent entre les Nations Septentrionales; traduit du Latin de l'Auteur en François, par Traducteur incertain, & imprimé en Anvers, *in*-8°. par Plantin, 1561.

* Son nom de famille étoit *Magnus ;* ainfi du Verdier ne devoit pas l'appeler *Olaus le Grand.* — *Olaus Magnus* fuccéda dans l'Archevêché d'Upfal, en Suède, à fon frère *Jean Magnus*, en 1544. L'un & l'autre s'opposèrent fortement à l'introduction du Luthéranifme en Suède, & furent obligés de fe retirer à Rome, où ils moururent. Olaus s'étoit diftingué au Concile de Trente. On ne fait pourquoi du Verdier lui donne ici le titre de *Souverain de Suécie & de Gothie.* Ce titre ne fut jamais attaché à la dignité d'Archevêque d'Upfal, qui eft le Primat de Suède, & non le Souverain. L'Hiftoire qu'il publia fur les mœurs, les coutumes & les guerres des Peuples du Septentrion, a été écrite en Latin, & porte pour titre : *Hiftoria de Gentibus Septentrionalibus, earumque moribus, ritibus, fuperftitionibus, difciplinis, exercitiis, ludis, rebus mirabilibus ac naturalibus.* Elle fut imprimée avec

figures, à Rome, en 1555, *in-fol.* puis à Bâle, en 1567, dans la même forme. L'Edition de Rome est belle & rare. On en publia, en 1558, à Anvers, un Abrégé, écrit en Latin par Cornelius Scribonius Graphæus; c'est de cet Abrégé que du Verdier cite la Traduction, & non de l'Ouvrage même d'Olaus Magnus. L'Abrégé eut beaucoup plus de succès que l'Original. Outre qu'il fut souvent réimprimé, il fut encore traduit non-seulement en François, mais en Italien, en Allemand, en Anglois & en Hollandois.

OLIVIER BOSSELIN, homme très-Expert à la Mer, a écrit & ordonné les Tables de la Déclinaison ou éloignement que fait le Soleil de la ligne Equinoctiale, chacun jour des quatre ans, pour prendre la hauteur du Soleil à l'Astrolabe: pour prendre la hauteur de l'Etoile tant par le triangle que par l'arbaleste: pour prendre la hauteur du Soleil & de la Lune & autres Etoiles de la ligne Equinoctiale & des tropiques. Déclaration de l'Astrolabe, pour en user en pilotage par tout le monde; imprimées à Poitiers, *in*-4°. par Jean de Marnef, 1559 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot OLIVIER BISSELIN, Tom. II, pag. 204 & 205.

OLIVIER CONRAD, Religieux de l'Ordre saint François, a écrit en prose Françoise, la Vie, Faits & Louanges de saint Paul, Apôtre de Jesus-Christ, extraits fidèlement tant des Actes des Apôtres, que de ses Epîtres & autres saints Docteurs; imprimés à Paris, *in*-16. par Vivant Gaultherot, 1546. Il avoit aussi, long-temps auparavant, composé un Livre en rime, intitulé le Miroir des Pécheurs; imprimé à Paris, par Francois Regnaut: auquel sur ces paroles *Memor esto quoniam mors non tardabit. Ecclesiastici cap.* 14. il dit ce qui s'ensuit *:

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 205 & 206.

[*Lorsque tu vois des morts la sépulture,*
Regarde alors ta fragile nature,
La briefveté de tes jours décroissans.
Les uns, qui là gisent en pourriture,
Des vers mordans la viande & pâture,
Furent jadis au monde florissans,

Des biens mondains remplis & jouissant,
Haut élevés en office & honneurs,
Tost ont pris cours, comme les eaux passant;
Mort ravit tout, grands, moyens & petits.

Et au chap. *Mors peccatorum.*

Du nombre est Sardanapalus,
Le grand Roy des Assyriens,
Qui se brûla, & puis Cyrus,
Qu'une Dame eut en ses liens.
Décapité fut o les siens,
Et en sang humain estandu:
Lors luy dit: Boy, toy & les tiens,
Du sang que tu as espandu.
Icy pourra tenir son lieu
Cayus le séditieux,
Qui se fit adorer com' Dieu,
Tant fut fol & présomptueux.
Il se mit au nombre des Dieux,
Mais depuis, par ses démérites,
Sans confort, triste & douloureux,
Fut tué par ses Satellites.
Engraver se devroit en marbre
Le fait qu'on vous racontera,
C'est de Milon, qui, en un arbre
Qu'il vouloit fendre, demoura.
Le bois si fort se resserra,
Que là tenu fut pour les gages:
Et encor son mal empira,
Mangé fut des bêtes sauvages.
Si écrire veux seulement
Les noms de ceux que j'ay cognu,
Ravis de mort soudainement,
Prolix, je seray maintenu,
Et n'en seray au bout venu
De long temps, je vous certifie.
De son bon sens est l'homme nu,
Qui en force & santé se fie, &c.]

OLIVIER GOVYN *, de Poitiers, a écrit le Mépris & Contemnement de tous Jeux de sort, Traité contenant neuf chapitres; imprimé à Paris, *in*-8°. par Charles l'Angelier, 1550.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, au même Article, Tom. II, pag. 206.

OLIVIER DE LYON *, Docteur Théologien, Recteur & Grand-Maître du Royal Collége de Navarre, a mis par écrit & translaté une Oraison par lui prononcée en Latin, devant Antoine du Prat, Chancelier de France, pour les priviléges des Conseillers & Officiers de l'Université de Paris, & pour l'exemption de la décime aux vrais Ecoliers; imprimée à Paris, *in*-8°. par Jean Petit, 1518.

* Olivier de Lyon fut un des premiers qui travailla à faire revivre l'élégance de la Littérature dans le Collège de Navarre, qui étoit alors la plus illustre Ecole de Paris. Il fut sept ans Sous-Maître des Grammairiens de ce Collège, & devint ensuite Grand-Maître & Chef de toute la Maison (Launoy, *Gymn. Navar.*) Il fut employé dans la négociation de l'Université avec la

Cour, au sujet du Concordat, & ce fut à cette occasion qu'il prononça le 18 Février 151$\frac{8}{9}$ la Harangue citée par du Verdier. Il y avoit alors fort peu de temps qu'il étoit Grand-Maître du Collège de Navarre. Il soutient assez bien, dans ce Discours, la dignité de la Compagnie pour laquelle il parle, *quoiqu'elle fût pour lors en disgrace*, dit M. Crévier, dans son *Hist. de l'Université* (Tom. V, pag. 120). L'Orateur loue le Chancelier du Prat, mais il termine ainsi son éloge : « Qu'on ne s'imagine pas que je veuille ici vous » flatter, je me conforme à l'usage de cette célèbre Université, lorsqu'elle » aborde les Grands ; elle les loue, non pour leur inspirer de l'orgueil, mais » pour les exciter à la vertu ». *Laudat homines, non ut efferantur, sed ut excitentur.* Il mourut en 1522. Launoy rapporte son Epitaphe posée sur sa tombe. Il y est appelé

Consilio Nestor, censurâ Stoïcus, Hermes
Eloquio, &c.

OLIVIER DE MAGNY *. Les Odes d'Olivier de Magny de Cahors en Quercy, & autres Œuvres poëtiques d'icelui, contenues en cinq Livres ; imprimées à Paris, *in*-8°. chez André Wechel, 1559. Les Soupirs d'Olivier de Magny, imprimés à Paris, *in*-8°. par Robert le Maignier. Il avoit écrit auparavant Hymne sur la Naissance de Madame Marguerite de France, fille du Roi Henri II, en l'an 1553 ; avec quelques autres vers Lyriques ; imprimée à Paris, *in*-8°. par Arnoul l'Angelier, 1553.

* Voy. *LA CROIX DU MAINE*, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 207 & suiv.

Au quatrième Livre. D'aimer en plusieurs lieux, à Guillaume Aubert.

Pource qu'en cette amour, diversement écrite,
Je parle or' avec Anne, or' avec Marguerite,
Magdelaine & Loyse, on me pourroit blâmer
D'aimer en trop de lieux, pour bien me faire aimer.
A cela je réponds que, selon les détresses,
Que j'ay long-temps souffert pour ces quatre maîtresses,
Et selon que j'ay eu d'elles bon traitement,
Je l'ay voulu décrire ainsi naifvement.
Mais pour n'en aimer qu'une, & pour elle ma vie
Voir à mille tourmens pour jamais asservie,
Je ne le sçauroy faire, aimant mieux dire adieu,
Pour aller chercher mieux en quelque autre bon lieu.

La Nature m'a fait, & la nature est belle,
Pour la diversité que nous voyons en elle :
Je suis donc naturel, & ma félicité,
En matière d'amour, c'est la diversité.
L'homme jeune est bien sot, & digne qu'on le chasse,
Qui ne loge son cœur qu'en une seule place ;
Et, aux ongles du chat, le rat doit tresbucher,
Qui ne sçait qu'un seul trou pour se pouvoir cacher.
Il faut de port en port chercher son adventure,
Aller par-cy par-là pour changer de pasture ;
Et quand quelque faveur recevoir on n'a sçu,
Aller en autre endroit, pour être mieux reçu.
Par les divers pays, & les divers voyages,
Par les hommes divers, & les divers langages,
L'homme se fait plus rare, & s'acquiert le renom
D'un homme bien expert & d'un homme de nom.
Ces marmiteux Amants, qui nuit & jour soupirent,
Pour un amour auquel vainement ils aspirent,
Perdent (comme l'on dit) & repos & repas,
Et souffrent, tous en vie, un millier de trépas.
Je m'en ris & m'en moque, & leur amour si forte,
Ce n'est pas un amour qui les ames transporte,
Ains c'est une fureur qui les transforme tous,
Et qui fait qu'en la rue on les appelle fouls.
Aimons donques par-tout, & ces sottes constances
Chassons de nos amours & de nos alliances,
Aimant, quand on nous aime, & nous gardant tousiours
La liberté d'entrer en nouvelles amours.]

OLIVIER MAILLARD, Vicaire-Général des Freres Minéurs, appelés de l'Observance, a écrit durant le temps qu'il prêchoit le Carême à Poitiers, l'Exemplaire de Confession, avec la Confession générale ; imprimé à Rouen & à Caen, *in*-4°. par Pierre Violete & Robinet Macé, sans date, & par Olivier Arnoullet, *in*-8°. à Lyon, 1524. La Récolation de la très-piteuse Passion de notre Seigneur, représentées par les saints & sacrés Mystères de la Messe ; prêchée devant le Grand Maître de France, en sa ville de Laval, par ledit Maillard, & imprimée à Paris, *in*-8°. par Pierre Sergent, & *in*-4°. par Jean Bonfons, sous tel titre, le Mystère de la Messe, conforme & correspondant à la douloureuse passion de notre benoist

Sauveur. Traité envoyé à plusieurs Religieuses, pour les instruire & exhorter à se bien gouverner, imprimé à Paris, *in*-8°. par Symon Vostre *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Olivier Maillard, Tom. II, pag. 206 & 207.

OLIVIER DE LA MARCHE, Grand Maître d'Hôtel du Roi de Castille, a composé un Opuscule, partie en rime, partie en prose, intitulé le Parement & Triomphe des Dames d'honneur, auquel sont contenus & déclarés tous les habits, triomphes & ornemens qui appartiennent à toutes femmes d'honneur, comme les pantofles d'humilité; les souliers de soing & bonne diligence; la Chemise d'honnêteté; le corset ou cotte de chasteté; le cordon ou lacet de loyauté, l'épinglier de patience; la bourse de libéralité; la gorgerette de sobriété; la bague de foi; la robe de beau maintien; les gands de charité; les paillettes de richesses du cœur, & ainsi des autres, avec exemples & Histoires servant à ce propos, imprimés à Paris, *in*-8°. par Michel le Noir, 1520. & à Lyon, *in*-16. par Olivier Arnoullet. Il a écrit aussi en prose, un Livre de Mémoire qui est une Histoire de la maison de Bourgogne, des occurrences advenues de son temps, tant en Flandres, Duché & Comté de Bourgogne, qu'ailleurs, imprimé à Lyon, *in-fol.* par Guillaume Roville. Item, Sommaire Description de la taille, mœurs, complexion, piété, exercice, & faits mémorables des deux derniers Ducs de Bourgogne ses maîtres. *En main.* Plus, Discours adressé à Monsieur l'Avitailleur de Calais des Etats, offices, Police, & revenu annuel de la maison de Bourgogne, par où se voit la grandeur d'icelle, & le vrai type ou pourtrait d'un Prince vraiment juste & équitable à l'endroit de ses sujets. *Ecrit aussi en main.* *

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 209 & suiv.

ORUS APOLLO *. Voyez en la lettre H. Horus.

* Nous ajouterons à la note de M. la Monnoye, rapportée à l'Article Horus Apollo, Tom. IV, pag. 235, que cet *Orus*, ou *Horus-Apollo*,

suivant la Mythologie Egyptienne, étoit le fils d'Osiris & d'Isis. Il aida sa mère à venger la mort de son père sur Tiphon & sur les autres complices de ce meurtre. (*Euseb. Præpar. Evangel.* Lib. II, Cap. 1.) Diodore de Sicile, cité par Eusèbe (*ubi sup.*) dit que cet *Orus* est une des Divinités les plus récentes de l'Egypte, où il régna; que son nom, bien expliqué, signifie *Apollon*; qu'il avoit appris de sa mère Isis l'art de guérir & de deviner, ce qui l'avoit mis en état d'être très-utile au genre humain, en rendant des oracles, & en guérissant les maladies. Porphyre ne voit dans Orus qu'un emblême du Soleil, dont l'éloignement, ou le voisinage, fait les différentes saisons de l'année, dans ce monde inférieur, ou sublunaire (*Ibid.* Lib. III, Cap. 11.) Voyez encore JEAN-ALBERT FABRICE, Liv. I, Chap. 13 de sa *Biblioth. Grecque*, & l'*Hist. du Ciel* par PLUCHE, Tom. I, Chap. 1 & 2.

OPPIAN *. Voyez FLORENT CHRESTIEN.

* Conrad Rittershusius, de Brunswick, savant Jurisconsulte & bon Humaniste, a donné, en 1597, une bonne Edition Grecque & Latine des deux Poëmes d'Oppien, *sur la Chasse & sur la Pêche.* Oppien étoit Poëte & Grammairien d'Anazarbe, en Cilicie, où il mourut, au commencement du troisième siècle, âgé de trente ans. On prétend que l'Empereur Caracalla, auquel il dédia ses deux Poëmes, en fut si charmé, qu'il donna une pièce d'or au Poëte pour chacun de ses vers; ils le méritoient, car les Poëmes sont excellens. On trouvera, dans la Bibliothèque des Auteurs qui ont écrit sur la Chasse, un très-bon Article sur OPPIEN, & des détails assez curieux sur cet Ecrivain, & sur les Editions & les Traductions de ses Poëmes.

OPTATUS MILEVITANUS *. Voyez PIERRE VIEL.

* Optat, Evêque de Milève, en Afrique, combattit les Donatistes avec autant d'esprit que de savoir, & ses Ecrits sont d'un style noble, véhément & concis. Saint Augustin & saint Fulgence en ont fait les plus grands éloges. Il les méritoit autant par la pureté de ses mœurs, que par la beauté de ses Ecrits & l'étendue de son génie. Il fut Evêque vers l'an 370. Son Ouvrage contre les Donatistes, ne comprenoit originairement que six Livres, car l'Auteur n'en promet pas davantage dans le septième Chapitre du Livre premier, & la première Edition n'en contenoit pas plus. Elle parut à Mayence, en 1549, *in-fol.* Elle ne peut être recherchée qu'à cause de sa rareté, étant fort peu correcte. François Baudoin en donna une meilleure, en 1563, dans laquelle il publia le septième Livre, & une autre, plus correcte encore, en 1569. Pierre Viel, qui traduisit cet Ouvrage en François, en 1564, ne put par conséquent se servir que de l'Edition de 1563. Je ne parlerai point des Editions subséquentes, dont on trouvera la liste dans Fabricius (*Biblioth. infim. Latinit.* Tom. V, pag. 498.) La meilleure Edition des Œuvres d'Optat est celle de M. Dupin, *in-fol.* Amsterdam, 1701.

ORLANDE DE LASSUS *. Flamand de Nation, le plus excellent Musicien qui ait été devant lui, & qui semble avoir seul dérobé l'harmonie des cieux, pour nous en réjouir, en la terre, surpassant les anciens, & se montrant, en son art, la merveille de notre temps; a mis en musique à quatre, cinq, six, huit, dix parties, plusieurs Epigrammes, Chansons & Sonnets, tant de Marot, Ronsard que autres Poëtes François : le tout contenu au Livre de ses Mêlanges, qui est un Recueil de ses plus beaux Ouvrages & Musique bien reçue en tous lieux, & digne d'être ouie & chantée; imprimés à Paris, par Adrien le Roy & Robert Ballard, 1576. Continuation des Mêlanges d'Orlando de Lassus, &c. imprimée à Paris, par Adrien le Roy, 1584. Estienne Jodelle a fait un chapitre de cent soixante-douze vers, en faveur d'Orlande, excellent Musicien, duquel il me prend envie mettre ici le commencement :

S'il faut que tes chansons, graves ensemble & douces,
Sur l'aile des beaux chants qu'on leur doit inventer,
Jusqu'aux Roys (ô ma Muse) ains jusqu'aux Dieux tu pousses
Des vers en contr'échange icy tu dois chanter
Pour Orlande, qui peut aux vers l'aile si belle,
D'un heur, d'un air, d'un art admirable, prester.
L'aile qu'Orlande peut donner aux vers, est telle,
Que son vol animé de mouvemens si beaux,
Si prompts, si hauts, surpasse en volant toute autre aile.
D'Enfer au Ciel, du Ciel aux infernales eaux,
Mercure en un moment remonte & redevale,
Ayant au chef, aux pieds ses ailerons jumeaux.
Ce beau vol peut porter à la rive infernale
Nos vers, au Ciel, aux coins de la terre, sans peur
De ce qui fit en mer cheoir le fils de Dédale.
Mercure aussi, qu'on fait fort subtil inventeur
En Musique, peut-être est la Musique même,
Haussant, baissant par-tout ce beau vol enchanteur.
Puis donc qu'en tel art donne & course & force extrême
Aux vers, & puis qu'Orlande un tel vers façonnant,
Est des vieux & nouveaux ouvriers l'ouvrier suprême :
Muses, qui de tel art irez touiours tenant,
Comme l'art tient de vous, il ne faut qu'on refuse
D'orner ce qui vous peut donner tant d'ornement.

Puis

Puis la Musique a pris son beau nom de la Muse,
Même l'air des beaux chants inspirés dans les vers,
Est comme en un beau corps une belle ame infuse, &c.

* *Orlande Lassus* est le même que *Roland Lassus*, né, en 1520, à Mons, & mort le 13 Juin 1593, à Munich, dans sa soixante-treizième année. Ayant été jeune en Italie, où il fit un assez long séjour, il y tourna son nom à l'Italienne, & se fit appeler *Orlando Lasso*. Il fut de son temps le Musicien le plus célèbre de l'Europe. Voyez sa Vie dans Melchior Adam.

ORONCE FINÉ, Dauphinois, Lecteur, Mathématicien du Roi, en l'Université de Paris, a écrit la Sphère du monde, proprement dite Cosmographie, divisée en cinq Livres, comprenant la première partie de l'Astronomie, & les Principes universels de la Géographie & Hydrographie; avec une Epître en rime, présentée jadis, par le même Auteur, au Roi François I, touchant la dignité, perfection & utilité des Sciences Mathématiques; en laquelle est introduite Philosophie parlant audit Seigneur Roi; imprimée à Paris, *in*-4°. par Michel Vascosan, 1551: ladite Epître avoit été imprimée auparavant à part, *in*-8°. à Paris, par Pierre Leber, 1531. & commence ainsi:

Celuy qui fit les Cieux en un moment,
Et ordonna, &c. . . .

La Théorique des cieux & sept planettes, avec leurs mouvemens, orbes & disposition, très-nécessaire, tant pour l'usage & pratique des Tables Astronomiques, que pour la connoissance de l'université de ce haut monde céleste; illustrée de figures, & imprimée à Paris, *in*-8°. par Guillaume Cavellat, 1557. Les Canons & Documens très-amples, touchant l'usage & pratique des communs Almanachs que l'on nomme Ephémérides. Briève & Isagogique Introduction sur la judiciaire Astrologie, pour savoir prognostiquer des choses à venir, par le moyen desdites Ephémérides; plus un Traité d'Alcabice, touchant les conjonctions des planettes, en chacun des douze signes, & de leurs prognostications & révolution d'années; imprimé à Paris, *in*-8°. par Guillaume Cavellat, 1556. Brève Déclaration de l'Horloge ou Quadrant général, imprimée à Paris. Explication de l'usage

de l'Anneau Horaire. Voyez le reste de ses Œuvres qu'il a écrit en Latin, dans la Bibliothèque de Gesner. Charte universelle de tout le monde, faite en forme de cueur. La Charte Gallicane d'Oronce, après laquelle est venue celle de Jean Jolivet *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Oronce Finé, Tom. II, pag. 213 & 214.

ORPHÉE *. Hymne de la Loi: autre, du Soleil: autre, de la Santé; tournés du Grec d'Orphée, sont contenus aux Hymnes Ecclésiastiques de Guy le Fevre.

* On compte plusieurs Orphées. Le plus ancien étoit celui de Thrace, dont on suppose qu'il nous reste des Hymnes & d'autres Poësies. Il étoit Disciple de Linus, Maître de Musée, & fut Poëte & Théologien. Il alla s'instruire de la science des Dieux, auprès des Prêtres Egyptiens, & il écrivit en vers ce qu'il en avoit appris. Il se livra à la contemplation, & rompit tout commerce avec les femmes, qui le déchirèrent en morceaux, sous prétexte qu'il s'étoit abandonné à des inclinations honteuses & contre nature. C'est ce qu'en raconte Ovide, dans le Liv. XI des *Métamorphoses*, Fable 1. Il fait dire à la première des femmes qui l'attaquèrent : *En, ait, en hic est nostri contemtor!* Cette tradition étoit généralement répandue. Diodore de Sicile, & , après lui, Suidas, donnent aussi la même cause à la mort d'Orphée, en faisant l'éloge de ses Chants, dont la douceur rendoit sensibles jusques aux êtres inanimés, & charmoit la férocité des Lions & des Tigres. Aelien, dans son Ouvrage, *de variâ Historiâ*, ne veut point que l'Orphée de Thrace ait eu aucun de ces talens, parce que tous les Thraces, dit-il, sont grossiers & ignorans. Athenée, qui a rassemblé plusieurs traits de la plus haute Antiquité, parle dans le Livre treizième de l'ancien Poëte Mimnermus, lequel, dans le troisième Livre de ses *Elégiaques*, cite Orphée comme un des hommes les plus sensibles aux douceurs de l'amour ; selon ce Poëte, il aima éperduement les femmes. Suidas parle d'un autre Orphée de Crotone, qui écrivit des *Argonautiques*, existants encore de son temps. Il vivoit vers le temps du Tyran Pisistrate. De tous ces divers sentimens, on a droit de conclure qu'il y a eu plusieurs Orphées, qu'on les confond tous, & que les Poësies qui sont données sous le nom de l'*Orphée de Thrace*, appartiennent à différens Poëtes de même nom. Voyez encore J. Alb. Fabrice, *Biblioth. Grecque*, Liv. I, Chap. 18 & 19.

OVIDES [1]. Le Grand Olympe des Métamorphoses, qui contient quinze Livres en rime & langage Roman, écrit en main sur parchemin velin, en la Librairie du sieur Laurencin, Prieur de Saint-Iregny, à Lyon, & commence ainsi,

Or vueil commencier ma matire,

Ovides dist, mes cuers vueult dire
Les formes qui muées furent
En nouveaux corps, &c.

Voyez Pub. Ovid. Naso. en la lettre P.

[1] Nos Anciens écrivoient *Ovides* & *Virgiles*, au singulier, comme nous écrivons encore *Charles*, *Jacques*, *Gilles*, &c. Ovide naquit à Sulmone, *in Pelignis*, sous Auguste, environ quarante ans avant la naissance de Jesus-Christ, & mourut, âgé de soixante ans, sous Tibére. Il est douteux si ce fut dans son exil de Tomes, ou s'il étoit de retour à Rome. Son Ouvrage des *Métamorphoses*, quoiqu'il n'y ait pas mis la dernière main, est un chef-d'œuvre; aussi a-t-il été traduit en toutes sortes de langues, même en vers, dans la nôtre, plusieurs fois, témoin l'ancienne version manuscrite, ici rapportée; celle de Philippe de Vitri, Evêque de Meaux; celle que Marot avoit entreprise, dont il ne donna que les deux premiers Livres, & celle que l'infatigable Thomas Corneille a eu le loisir & le courage de finir. Je ne daigne pas parler des burlesques. —Voyez, à la fin de la lettre P, Publius Ovidius Naso. (M. de la Monnoye).

O. R. P. Des diverses Règles de Droit ancien, tirées des Pandectes, & traduites en François, selon leur ordre; avec la Concordance des Canoniques, à chacune desquelles sont ajoutées les Sommaires Définitions & Divisions des choses y contenues; avec les Textes & Auteurs probatifs d'icelles, par O. R. P. imprimées à Paris, *in*-8°. par Jean le Bouc, 1583.

O. S. Traité de l'Obstination, & comment, & pourquoi la plupart des Hérétiques ne se veulent reconnoître & retourner au gyron de l'Eglise Catholique; par O. S. imprimé à Paris, *in*-8°. par Claude Fremy, 1552.

OSVALDUS MYCONIUS [1] a écrit en Latin, la vie de Huldric Zuyngle, translatée en François, & imprimée avec les vies de Martin Luther & Jean Ecolampade; imprimée à Lyon, *in*-16. par Jean Saugrain, 1562. *Réprouvé.*

[1] Il mourut dans sa soixante-quatrième année, le 15 Octobre 1552, à Bâle, où il avoit succédé à Œcolompade, dans la fonction de Ministre. (M. de la Monnoye).

OTTOMARUS [1] LUSCINIUS *. Histoire Evangélique des quatre Evangélistes, en un, fidèlement abrégée, où est

récité par ordre, à une fois, sans omettre ni ajouter cela des faits de Jesus-Christ, qui par les quatre, étoit sans ordre plusieurs fois redit. Icelui abrégé écrit premièrement en Grec, par Ammonius Alexandrin, personnage duquel saint Hiérome, fait grande estime, & lequel vivoit, en l'an de notre Seigneur, 230; puis traduit de Grec en Latin, par Ottomarus Luscinius, & de Latin en François, par Translateur incertain; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Gilbert de Villiers, 1526 : & depuis traduit par un autre qui ne se nomme point, & imprimé sous tel titre, Evangélistaire abrégé, en vingt chapitres, alléguant, en marge, les lieux d'où ils sont extraits, au soulagement de la mémoire des Chrétiens; imprimé à Lyon, *in*-16. par Claude Norry dit le Prince, 1544.

[1] On a inséré dans la Bibliothèque des Pères, deux Concordes Evangéliques; l'une, sous le nom de *Tatien*; l'autre, sous le nom d'*Ammonius d'Alexandrie*. Le hasard en ayant offert l'une des deux, vers le milieu du sixième siècle, à Victor de Capoue, cet Evêque ne trouvant point le nom de l'Auteur à la tête du Livre, après avoir long-temps douté à qui de *Tatien*, ou d'*Ammonius*, qui avoient tous deux composé un Ouvrage de cette nature, il attribueroit celui qu'il avoit entre les mains, se détermina enfin à l'attribuer à Tatien; en quoi Baronius (A. C 174, n°. 9) a prétendu qu'il s'étoit trompé, prenant la Concorde d'Ammonius, pour celle de Tatien, & la Concorde de Tatien, pour celle d'Ammonius. Aujourdhui nos Critiques sont persuadés que les Concordes, tant de Tatien, que d'Ammonius, n'existent point, & que celles qu'on a imprimées sous leur nom sont supposées; d'où il s'ensuit que, selon eux, on ignore de qui est la Concorde, qu'Ottomarus Luscinius, qui l'a traduite en Latin, a cru être d'Ammonius d'Alexandrie. Cette Traduction fut d'abord imprimée ** à Strasbourg, en 1523, ensuite à Erford, en 1544, & plus d'une fois depuis dans la Bibliothèque des Pères. Du Verdier dit que le Traducteur François d'Ottomarus Luscinius est incertain; mais, pour le connoître, à ne pouvoir en douter, il n'y a qu'à lire dans La Croix du Maine l'Article de Jean de Vauzelles, Tom. I, pag. 602. (M. de la Monnoye).

* Le nom Allemand d'Ottomarus étoit *Nachtgal*, qui signifie la même chose que *Luscinius* en Latin, ou *Progneus*, qu'il a pris quelquefois dans ses Ouvrages. Il étoit né à Strasbourg, vers 1480. L'Abbé du Monastère de S. Udalric & de Ste Afre, à Augsbourg, l'appela pour expliquer les Pseaumes à ses Moines, & il fut en même temps Prédicateur de l'Eglise de S. Maurice, dans la même Ville, ce qui a fait croire mal-à-propos au P. le Long,

que Luscinius avoit été Moine de S. Affre, ce qui n'est point vrai; car, après avoir exercé pendant quelque temps les fonctions de Prédicateur à Bâle, il revint à Strasbourg, où il eut un Canonicat dans l'Eglise de S. Etienne. On croit qu'il est mort en 1535, âgé de cinquante-cinq ans. C'étoit un homme entêté, jaloux, envieux, qui déchira plusieurs Savans de son temps, Erasme, entr'autres, si généralement respecté, sur quoi Melanchthon fit ce Distique :

Quum laceras miseros crudeli carmine manes,
Nomen erit Vultur, non Philomela, tibi.

Nous avons d'Ottomarus Luscinius un Recueil de Contes, sous le titre de *Joci & Sales*, imprimés, pour la première fois, à Augsbourg, en 1524, *in*-8°. où il s'en trouve de très-licentieux.

** Je crois que M. de la Monnoye se trompe, en citant comme de *Strasbourg* la première Edition de la Traduction Latine de l'*Histoire Evangélique*; ce fut à Ausbourg (*Augusta-Vindelicorum*) qu'elle fut imprimée pour la première fois, en 1523.

OUDIN DE GOURNAY a mis en rime [1], la Légende de saint Hyldevert, Evêque de Meaux en Brie, imprimée à Rouen, *in*-8°. par Jean Crevel & la fin est telle:

En l'an de l'Incarnation
Six cens & trente, ou environ,
A Rouen sainct Ouen régnoit,
En Meaux Hyldevert se tenoit.

[1] *Oudin* est une corruption d'*Audouein*, *Audoenus*. Gournay, dont ce Poëte étoit natif, est un Bourg sur la Marne, à sept lieues de Meaux, où est révéré S. Hildevert dans l'Eglise qui porte son nom. (M. DE LA MONNOYE).

LIVRES D'AUTEURS INCERTAINS.

Les OBSEQUES & grandes Pompes funèbres de l'Empereur Charles V, faites en la ville de Bruxelles, traduites d'Italien en François, avec aucuns vers & Epitaphes Latins à sa louange; imprimées à Lyon, *in*-8°. par Jean Saugrain, 1559.

Visions d'OGER LE DANOIS [1], au Royaume de Féerie, écrites en vers François, par Auteur incertain; imprimées à Paris, *in*-8°. par Ponce Roffet, 1548.

[1] Le Roman d'Oger le Danois, en rime, est constamment du Roi Adenez, dont il a été parlé en son lieu. Il a depuis été mis en prose, & rien n'est plus

commun. Mais ce Roman, & celui que du Verdier intitule ici *Visions d'Oger le Danois*, sont deux Ouvrages différens. (M. DE LA MONNOYE).

Le Roman d'OLIVIER DE CASTILLE [1].

[1] On trouve, en Espagnol, *la Historia de los Nobles Cavalleros Oliveros de Castilla y Artus de Algarbe*, & en François, l'*Histoire d'Olivier de Castille, d'Artus d'Algarbe ; d'Hélène, fille du Roi d'Angleterre, & d'Henri, fils d'Olivier, translatée du Latin par Philippes Camus*, l'une & l'autre *in-fol.* Voyez *Bibliotheca Fayana*, pag. 287, & plus bas, à la lettre P. PHILIPPE CAMUS. (M. DE LA MONNOYE).

Le grand OLYMPE des Histoires Poëtiques du Prince de Poësie, Ovide Naso en sa Métamorphose, Œuvre authentique, & de haut artifice, pleine d'honnête récréation; traduit de Latin en prose Françoise, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Romain Morin, 1530. à Paris, *in*-16. par Nicolas Bonfons, 1576. & depuis revu, corrigé & mis en meilleur langage par Loys Turquet, & imprimé *in*-16. par Jean de Tournes, à Lyon, 1583.

Trois Livres de la Facture de l'OR *, traduits des vers Latins de Jean Aurel. Augurel. en prose Françoise, imprimés à Lyon, *in*-16. par Guillaume Roville, 1548. François Habert les a traduits aussi, mais en vers François, sous tel titre : les trois Livres de la Chrysopée, c'est-à-dire, l'Art de faire l'Or, contenant plusieurs choses naturelles, traduits de Jean Aurele Augurel, Poëte Italien, par F. Habert de Berry; imprimés à Paris, par Vincent Gaultherot, 1549. Au premier Livre après les Réponses aux objections contre l'Art de faire l'Or, il vient à l'Expérience disant ainsi:

Vienne à présent Expérience en place,
En grave port, avec joyeuse face,
Où l'on ne peut erreur appercevoir,
Et qui n'est point sujette à décevoir.
L'expérience ores manifestée
Jadis, dit-on, vint servir Prométhée,
Après les arts que luy, non ocieux,
Pour le servir, avoit tirés des Cieux.
Et par long temps il usa du service

D'expérience, en naïf exercice.
Mais, se voyant déjà vieil & chenu,
Et sur le point des derniers jours venu,
On fait récit qu'à son trépassement,
Il la laissa aux sages seulement,
Et aux prudens, auxquels, sans controverse,
Elle obéit, & avec eux converse.
Depuis ce temps Expérience a mis
Dans les cerveaux des hommes, ses amis,
Une facile & évidente preuve,
Par qui certain & véritable on treuve,
Qu'on peut, par art, muer heureusement
Aucuns métaux, & que certainement,
Par ce même art, le vray or on peut faire,
L'argent aussi d'autres métaux extraire, &c.

*La Traduction, en vers François, de cet Ouvrage d'Augurelli, par François Habert, fut depuis imprimée à Paris, en 1626, *in*-8°. & M. Clément (*Biblioth. Curieuse*, Tom. II, pag. 247) cite cette Edition, comme si elle étoit unique, en quoi il se trompe, puisque la Traduction de Habert avoit paru à Paris dès 1549. L'Edition de 1626 n'est pas même bien annoncée par M. Clément : elle fait partie d'un Recueil intitulé *Trois anciens Traités de la Philosophie Naturelle, savoir, les sept Chapitres dorés, ou les sept Sceaux d'Hermès Trismégiste, la Réponse de Bernard Trévizan à Thomas de Boulogne, & la Chrysopée de Jean Aurel Augurel.* La première Edition de la *Chrysopée* d'Augurel, en vers Latins, est de Venise, en 1515, *in*-4°. Elle est très-rare. Voyez Tom. IV, pag. 329, l'Art. de JEAN AUREL AUGUREL, & les notes.

Le Livre de la vraie & parfaite ORAISON, avec le Sermon que notre Seigneur fit en la montagne, & l'Exposition contenant les huit Béatitudes, deux Homélies de saint Jean Chrisostome, pour apprendre la manière de prier Dieu ; les Pseaumes Pénitentiaux, exposés par manière d'Oraison ; & le Mystère de l'Incarnation du Verbe Divin ; imprimé à Paris, *in*-16. par Charles l'Angelier, 1544.

La très-sainte ORAISON que notre Seigneur a baillée à ses Apôtres, les enseignant comment ils, & tous vrais Chrétiens doivent prier ; avec un Recueil d'aucuns passages de la sainte Ecriture, pour éveiller l'entendement des fidèles à prier Dieu de plus grande affection. *Censuré.*

ORAISON ou Harangue, écrite, suivant l'intention du Roi très-Chrétien François I, aux Sérénissimes, très-illustres & très-hauts Seigneurs, & à tous les Etats du saint Empire, assemblés à Spire en Allemagne; imprimée à Paris, *in*-8°. par Robert Estienne.

ORDONNANCES des Rois de France, imprimées diverses fois & en divers lieux du Royaume.

Les ORDONNANCES Royaux sur le fait & jurisdiction de la Prevôté des Marchands & Echevinage de Paris, prises sur les Registres d'icelle ville; imprimées à Paris, *in*-4°. par Guillaume Merlin, 1556.

ORDONNANCES de l'Empereur Charles V, publiées en sa Cour souveraine de Parlement à Dole, le 16 Mai 1539: où sont contenues les Ordonnances tant anciennes que nouvelles de la Franche Comté de Bourgogne, observées en ladite Cour & autres Justices inférieures; celle du feu Duc Jean, pour la garde & sûreté de ses Duché & Comté de Bourgogne, & retrait de ses Sujets, & de leurs biens, en temps d'éminent peril de guerre; & les Coutumes générales dudit Comté; imprimées à Dole, *in-fol.* par Nicolas Ravel & Homo Dano, 1554.

L'ORLOGE de Sapience, mis de Latin en François, contenu en deux Livres: le premier fait mention de la mort & passion de Jesus-Christ, & de plusieurs belles choses que Sapience enseigne à son Disciple; & le second apprend comme un bon Chrétien se doit gouverner en ce monde, pour acquérir le Royaume de Paradis; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean Longis *.

* Voy. à la fin de la lettre H, Tom. IV, p. 256, l'HORLOGE DE SAPIENCE.



PALEPHATUS

P A L.

PALEPHATUS [1]. Narrations Fabuleuses *. Voyez GUILLAUME GUEROULT.

[1] Le PALÉPHATUS, Auteur de ces *Narrations Fabuleuses*, qui ont pour titre περὶ ἀπίστων, vivoit, selon Suidas, du temps d'Artaxerxe, savoir, quelque quatre cent soixante ans avant Jesus-Christ; car ce Paléphatus étant généralement reconnu pour un Ecrivain très-ancien, il ne faut pas douter que l'Artaxerxe, sous lequel on le place, ne soit le premier du nom. (M. DE LA MONNOYE).

* Ce qui nous reste de Paléphate, n'est que le premier Livre d'un Ouvrage beaucoup plus étendu, comme l'a pensé Fabricius, par la comparaison de la partie qui a passé jusqu'à nous, avec les citations que les Anciens ont tirées de l'Ouvrage entier de Paléphate. Il est difficile de déterminer l'âge où vivoit cet Ecrivain; car, s'il étoit Stoïcien, comme le dit Tzetzès, il faut qu'il ait vécu long-temps après Artaxerxe; mais il est certain qu'il avoit écrit avant Apollodore & Diodore de Sicile. On peut consulter Fabricius, *Biblioth. Grecque*, Tom. I, pag. 136 & suiv. Quant à ce qu'on lit dans Suidas, aux Articles de PALEPHATE, qui sont au nombre de quatre, on n'y voit que confusion. Le Lexique, qui porte le nom de *Suidas*, n'est manifestement qu'une compilation, dont il est probable que Suidas fut le premier Auteur, mais qui s'est accrue successivement, par des additions que d'autres compilateurs y ont faites sans examen & sans critique. Ce Lexique, ainsi augmenté, a continué de porter le nom du premier compilateur, au moyen de quoi les quatre Articles, qui, dans Suidas, traitent de Paléphate, pourroient bien regarder le même Ecrivain, dont les Auteurs, chez lesquels les compilateurs ont puisé, ont parlé diversement. Ne voit-on pas tous les jours nos Bibliographes, trompés par les différences qu'ils trouvent dans les sources qu'ils consultent, soit sur la vie des Auteurs, soit sur leurs Ecrits, multiplier & les Auteurs & leurs Ouvrages?

PALLADIUS RUTILIUS *. Voyez JEAN D'ARCES.

* Ce Palladius vivoit au quatrième siècle.

PANDOLFO COLLENUCCIO. Voyez DENYS SAUVAGE, ANTOINE GEOFFROY.

[1] Collenuccio, né à Pesaro, étoit un homme de Littérature fort mêlée, Jurisconsulte, Médecin, Herboriste, Poëte, Historien, Déclamateur. Jean Sforce, Souverain de Pesaro, le soupçonnant d'intelligence avec ses ennemis, le fit étrangler en prison, nonobstant les grands services qu'il en avoit

autrefois reçus. Paul Jove & Pierius l'écrivent ainsi. Ce dernier, mal expliqué par Moréri, ne dit nullement que ce soit César Borgia qui ait fait mourir Collenuccio. Les mots *Suspectusque Principi*, ne peuvent s'entendre que de Jean Sforce, qui, en qualité de Souverain de Pesaro, l'étoit de Collenuccio. Vossius ne leur a pas donné un autre sens; mais il s'est trompé, quand il a cru que les vers suivans d'Hugolin Vérin, Liv. II *Florentiæ illustratæ*, regardoient Collenuccio :

Si non eloquii gravitate Coluccius omnes
Exsuperat, cujus, ceu fulmina, dicta Tyrannus
Bebriacus timuit, tantùm terroris habebant.

ils regardent uniquement le fameux Colutius, Secrétaire de la République de Florence, reconnu alors pour si éloquent, que J. Galéas, Duc de Milan, (c'est le *Bebriacus Tyrannus* d'Hugolin) appréhendoit plus un trait de sa plume, que tous les efforts de mille Cavaliers Florentins. On trouvera ceci en termes Latins équivalens, dans l'*Europe du Pape Pie II*, Chap. 54, &, après lui, dans Volaterran, Liv. XXI. *Colutius*, en Italien *Coluccio*, diminutif corrompu de *Nicolo*, avoit encore *Lino* pour nom de baptême. Son nom de famille étoit *Salutato*; &, parce qu'il étoit fils d'un *Piero Salutato*, quelques-uns l'ont appelé en Latin *Colutius Pierius*. Il mourut l'an 1406, quelque cent ans avant Collenuccio. (M. DE LA MONNOYE).

PANTALEON BARTELON, de Ravieres en Bourgogne, Recteur du Collége & Ecoles dudit lieu, a écrit deux cens quatre-vingt-trois Distiques moraux Latins, mis en autant de Quatrains François, par lui-même; imprimés à Lyon, *in*-8°. par Benoist Rigaud, 1570. J'en mettrai ici quatre qui me semblent des meilleurs.

Conscius sceleris.

La conscience étant coupable d'un forfait,
A toujours devant soy l'horreur de son méfait;
Et, n'ayant de repos, une seule étincelle
Conduit & jour & nuit son enfer avec elle.

Curio mentitus.

D'un Vicaire en secret j'en feray un Curé,
Duquel premièrement je veux être assuré
Que, tant que je vivray, pour éviter les bruits,
Il aura les honneurs, & je prendray les fruits.

Mus ridiculus

L'espérance, amusant plusieurs, de ses doux ris,
Me promettoit un train de vingt & cinq chevaux;

Mais je voy à la fin que, de tous mes travaux,
Ne paroîtra, finon la petite fouris.

Vicarius.

Qui le devoir de Pafteur veuille faire,
N'en trouverez un tout feul entre dix;
Chacun fert Dieu par commis, ou Vicaire,
Et par Vicaire yra en Paradis.

PANTALEON THEVENIN, de Commerci, en Lorraine, a fait un Commentaire fur l'Hymne de la Philofophie de Pierre de Ronfard, auquel eft traité de toutes les parties de la Philofophie; illuftrées de Sentences, Paffages & Hiftoires; avec un Traité général de la Nature, Origine & partition de Philofophie; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean Febvrier, 1582.

* Voy. La Croix du Maine, au même Article, Tom. II, p. 215 & 216.

PAPYRIUS MASSON, nommé auparavant Jean Masson, de faint Germain la Val, en Forefts, Avocat au Parlement de Paris, a écrit l'entier Difcours des chofes qui fe font paffées en la Réception d'Elifabeth d'Autriche, Roine de France à Mezieres, & Mariage du Roi Charles IX, avec elle; imprimé à Paris, & depuis à Lyon, par Benoift Rigaud, 1571. *Papyrii Maffoni Annalium Libri quatuor, quibus res Geftæ Francorum explicantur; Lutetiæ, in-4°. & in-8°. apud Nicolaum Chefneau,* 1578 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 216 & 217.

PARDOUX DU PRAT, natif d'Aubuffon, en la Marche, Docteur ès Droits, a écrit Pratique de l'Art des Notaires, contenant les formes de minuter & groffoyer toutes fortes de contrats, tant ès matières Eccléfiaftiques, que temporelles; traduite de Latin, & fuccinctement adaptée aux Ordonnnances Royaux; avec un Traité de la difpofition judiciaire; imprimée à Lyon, *in*-8°. par la Veuve Gabriel Cotier, & depuis par Pierre Michel, 1578. Théorique de l'Art des Notaires, pour connoî-

tre la nature de tous contrats, & tout ce qui concerne l'Etat & Office de Notariat; divisée en trois parties: Contrats, dernières volontés, & Jugemens; traduite de Latin, & imprimée à Lyon, *in*-8°. par Gabriel Cotier, & *in*-16. avec la Pratique des Notaires, par Pierre Michel, 1578. Annotations tenant lieu de Commentaire, sur les Ordonnances du Roi Charles IX, faites en sa ville de Moulins, en l'Assemblée des Etats, l'an 1566; imprimées à Lyon, *in*-8°. par Benoist Rigaud, 1572. Il a traduit de Grec en François, Institution de la vie humaine, ou la vie de M. Antonin, Philosophe, écrite par le même, qui étoit Empereur Romain. Remontrance d'Agapetus, Evêque, à l'Empereur Justinian; de l'Office d'un Empereur ou Roi; imprimée à Lyon, *in*-8°. par la Veuve Gabriel Cotier, 1570. Amas Chrétien ou Extrait de la Poësie de Vergile, accommodé au vieil & nouveau Testament, réduit en deux Livres, par Proba Falconia, femme d'Adelphus, Consul Romain, & mis en vers François, par ledit du Prat; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean d'Ogerolles, 1557. Richard le Blanc a pareillement traduit ledit Opuscule de Proba Falconia, en rime Françoise [1]. Vers sententieux, extraits des Poëtes Grecs & faits François; imprimés à Lyon, *in*-16. par Jean d'Ogerolles. *Jurisprudentiæ mediæ Libri 4. Pardulpho Prateio Auctore; Lugd. in-8°. apud Gull. Rovillium, 1561. Lexicon Juris civilis & Canonici, sive potiùs Commentarius de verborum quæ ad utrumque jus pertinent significatione, Antiquitatum Romanarum elementis & leg. Pop. Rom. copiosissimo indice adauctus, à Pardulpho Prateio, Augustobuconiate delineatus; impr. Lugd. in-fol. apud Gull. Rovillium.*

[1] On passe à Pardoux du Prat ses versions de Marc-Antonin, d'Agapet, des vers Grecs sententieux; on passe de même à Richard le Blanc ses versions d'Hésiode, de Virgile, de S. Chrysostome, de Béroalde & de Cardan; mais on ne sauroit passer à l'un, ni à l'autre, celle qu'ils ont faite du Centon de Proba Falconia, rien n'étant plus ridicule, que de vouloir traduire un Ouvrage qui n'est point susceptible de Traduction, & dont la beauté ne peut subsister, qu'en le lisant dans sa langue originale, sans y déranger le moindre mot. On peut faire l'application de cette critique au Traducteur François, quel qu'il soit, des *Macaronées* de Merlin Cocaie. (M. DE LA MONNOYE).

PASCHAL DE LESTOCART a mis en Musique, à trois, quatre, cinq & six parties, Octonaires de la vanité du monde; Auteur, la Roche Chandieu; imprimés à Lyon, par Barthelemy Vincent, 1582. Item les Pseaumes en vers Latins & François, distingués en plusieurs Livres, en forme de Motets: plus Mêlanges de Chansons Latines & Françoises, imprimés de même.

PASCHAL ROBIN, sieur du Faux, Angevin, a écrit Elégie sur le trépas de Messire Charles de Cossé, Comte de Brissac, Maréchal de France; imprimée à Paris, par Thomas Richard, 1564. Discours de l'excellence & antiquité du Pays & Duché d'Anjou & des Princes qui y ont commandé, & en sont sortis; impr. à Paris, *in*-8°. par Emanuel Richard, 1582. Monodie sur le trépas de Messire François de Lorraine, Duc de Guise; imprimée à Paris, par Thomas Richard, 1563. Regrets sur le trépas de Messire Timoléon de Cossé, Comte de Brissac; imprimés à Paris, par Jean Hulpeau, 1569. Il a traduit & recueilli les vies de quelques Saints & Saintes, imprimées à Paris, parmi les trois grands Volumes de l'Histoire des Saints, à Paris, par Nicolas Chesneau; le second Hymne du Livre des Couronnes, écrit par Aurel. Prudence Clément, en vers Latins, sur la passion de saint Laurent, Martyr; & traduit Hymne à l'honneur de saint Laurent, paraphrasé des vers Latins de M. Antoine Muret, en vers François. L'Hymne troisième, de Prudence, Poëte Chrétien, où est décrite la vie de sainte Eulalie, Vierge & Martyre. Cantique de saint Ruffin, comprenant en bref son Martyre, traduit des vers Latins de Pierre Damian. Oraison à sainte Marie Magdelene, traduite des vers Latins de Pétrarque. Plus, soixante-huit vers Provençaux, faits sur la grande Baulme, en Provence, à l'honneur de ladite Sainte, par Balthasar de la Burle, Valet de Chambre de Monsieur le Cardinal de Bourbon, & traduits en François, par ledit Paschal Robin. Hymne ou Cantique à sainte Anne, traduit des vers Latins Elégiaques de Rodolphe Agricola, Frisien, très-Docte personnage. Cantique ou Vœu de Didier Erasme de Roterdam, à sainte Geneviève,

pour la guérison de sa fièvre quarte, traduit des vers Latins insérés au cinquième Tome de ses Œuvres. Il a traduit aussi les Vies de quelques Saints, contenues au troisième Tome de l'Histoire de leur vie, mort & passion.

PASQUIER LE MOYNE, Portier ordinaire du très-puissant & très-redouté Roi de France, François I de ce nom, a écrit en rime, le Couronnement du Roi François I de ce nom; Voyage & Conquête de la Duché de Milan, victoire & répulsion des extirpateurs d'icelle; avec plusieurs singularités des Eglises, Convens, Villes & Forteresses d'icelle Duché, faits l'an 1515; imprimé à Paris, *in*-4°. par Gilles Couteau, 1519.

PATRICE COCBURNO [1]. Voyez JAQUES VINCENT.

[1] Il est mieux appelé COCBURNE, du Latin *COCBURNUS*, au mot JAQUES VINCENT, Tom. IV, pag. 315. Les uns l'ont cru Catholique, d'autres Protestant. (M. DE LA MONNOYE).

PATRICE TRICASSO. La Chiromance de Patrice Tricasso des Ceresars, Mantuan, traduite d'Italien: & sur la fin est ajouté un Avertissement, pour l'intelligence des choses qui plus en ont de besoin; imprimée à Paris, *in*-8°. par Claude Fremy, 1560. & par Ambroise Drouard, 1583.

PAUL [1] ÆMILE *. Voy. SIMON DE MONTIERS, JEAN REGNARD.

[1] Paul Emile, Véronois, étoit de ces Auteurs qui changent & corrigent sans cesse leurs Ouvrages. Son *Histoire de France* lui a coûté un travail de trente ans, & peut-être encore n'en étoit-il pas satisfait. Son premier dessein avoit été de rechercher l'origine de la Nation Gauloise, dans les siècles fabuleux. J'en ai vu un essai manuscrit, dédié à son Patron le Cardinal Charles de Bourbon. Il est divisé en deux Parties, dont la première finit à la légation des trois Fabius à Brennus, & la seconde, à la retraite des Romains dans le Capitole. De la manière dont l'Auteur s'explique, en adressant ces paroles à Charles VIII, qu'il nomme par-tout HÉRACLIDE, parce qu'il prétendoit que les Rois des Gaules descendoient d'Hercule: *Tu verò, ô Carole Rex Heraclida, terrarum spes, & si quid veri omnium mentes augurant, & Cœlestium prædictiones persentiunt, Doctorum mox ingens futurum opus, præsidiumque*; il est aisé de juger qu'il écrivoit avant l'expédition de Charles, en Italie, & que ceux par conséquent, qui ont dit que c'étoit Louis XII, qui avoit amené Paul Emile

en France, se sont trompés. Le Manuscrit que j'ai cité, fait voir que cet Historien étoit en France du temps de l'ancien Cardinal de Bourbon, mort l'an 1488, dix ans avant l'avénement de Louis XII à la Couronne. Gaguin n'avoit pas encore publié son Histoire, autrement Paul Emile auroit eu tort de commencer la Préface que j'ai vue, par dire: *Vereor ne, si primus ego atque externus Gallicam Antiquitatem è tenebris in lucem revocavero.* Il reste de lui un autre Manuscrit, plus ample une fois que le précédent. C'est une ébauche très-imparfaite de l'*Histoire de France*, en trois Livres, commençant à Clovis, & finissant à la nomination de Charlemagne à l'Empire. La narration, comme dans l'autre Ouvrage, y est toute pleine de Harangues ennuyeuses & mal conçues, le style affecté, obscur, entortillé, & qui même, en divers endroits, n'est pas exempt de barbarismes, peu d'exactitude pour la recherche de la vérité; ensorte que ce n'est pas sans raison qu'il a depuis abandonné ces deux premières productions, des défauts desquelles, sur-tout du trop grand nombre de Harangues, il n'a pas entièrement purgé la troisième, plus correcte d'ailleurs, pour la sûreté des faits, pour les sentimens & pour la diction. Dans le second des deux Manuscrits dont j'ai parlé, & que j'ai vu entre les mains de feu M. Parisot, Procureur-Général au Parlement de Bourgogne, il y avoit, touchant le miracle de la Sainte-Ampoule, un long récit, supprimé dans l'Histoire avouée depuis, & publiée par l'Auteur. Paul Emile ne fut Chanoine de l'Eglise de Paris, que sous Louis XII. Il mourut le 5 Juillet 1529. Les huit vers, où il s'est peint, & qu'on lit à la suite de la Préface de son Histoire, ont été faits plus de quarante ans avant sa mort, puisque ces mots:

. . . Retinet me Gallia: Cardo
Carlus habet . . . . . .

font voir qu'il y est parlé du Cardinal Charles de Bourbon, comme alors vivant, que nous avons remarqué être mort l'an 1488. —Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XL, sur les Editions différentes & les Traductions de l'Histoire de Paul Emile, de même que les jugemens qui en ont été portés. (M. DE LA MONNOYE).

* On trouvera encore, dans la *Bibliothèque Curieuse* de M. Clément, des détails sur les Editions & les Traductions de l'Histoire composée par Paul Emile (Tom. I, pag. 62 & suiv.) & dans Pope Blount, le Recueil des jugemens que divers Savans en ont portés (p. 384). Les secours qui lui servirent à perfectionner son Histoire, ne lui furent fournis que successivement; ce qui fut peut-être la cause de la longueur du temps qu'il employa à la composer. François I lui fit remettre beaucoup de Mémoires, selon une note qui se trouve à la fin d'un Manuscrit intitulé *Origo Francorum, seu Chronica Francorum, ab anno 380, ad annum 1308*, conservé dans la Bibliothèque de Berne. Ce Manuscrit est cité dans le Catalogue de cette Bibliothèque, publiée par le savant Sinner, auquel la garde en est confiée. Voici la note que nous tirons du Catalogue, imprimé à Berne, en 1770 (Tom. II, pag. 52):

« Le préſent volume, & pluſieurs autres, avoient été mis par commande-
» ment du grand Roi François I de ce nom, entre les mains du Seigneur Paul
» Emile, avec pluſieurs anciens fragmens, inſtructions & mémoires, par
» Meſſire Marc le Groing, Chevalier, Vicomte de la Mothe au Groing,
» premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, &c. pour dreſſer au vray
» l'Hiſtoire de France; ce qui avoit été fait avec l'aide dudit Vicomte, & du
» Seigneur de Langey, commis par ledit Roi, ainſi qu'il appert par les
» Lettres-Patentes, &c. &c. »

PAUL ANGER, Carentennois, a écrit en rime, Défenſe en la perſonne de l'honnête Amant, pour l'Amie de Cour du ſieur de Borderie, contre la contr'Amie de Charles Fontaine; imprimée avec la parfaite Amie & autres Opuſcules, à Paris, *in*-16. par Jean Ruelle, 1545 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Paul Angier, Tom. II, pag. 220 & 221.

PAUL BIEN-ASSIS, de Poitiers, a traduit de Latin, deux Livres d'Euchaire Rodion, Docteur en Médecine, traitant des divers Travaux & enfantemens des femmes, & le moyen pour ſurvenir aux accidens qui peuvent écheoir devant & après iceux travaux; imprimés à Paris, *in*-16. par Nicolas Bonfons, 1577.

PAUL EBER *. L'Etat de la Religion & République du peuple Judaïque, depuis le retour de l'exil de Babylone, juſques au dernier ſaccagement de Hiéruſalem; traduit du Latin de Paul Eber; imprimé *in*-8°. par Jean Creſpin, 1563.

* Il mourut le 10 Décembre 1569, âgé de cinquante-huit ans.

PAUL DU MONT a traduit de l'Eſpagnol de R. P. Frere Loys de Grenade, Docteur en Théologie, de l'Ordre ſaint Dominique, la grande Guide des pécheurs à vertu, en laquelle eſt traité fort amplement des richeſſes, beauté & dignité d'icelle vertu; enſemble du chemin qu'il faut tenir pour l'obtenir; imprimée à Douay, *in*-8°. par Jean Bogard, 1574. & à Paris, par Michel Sonnius.

PAUL

PAUL MORISE, Milanois [1]. De l'Origine des Religions, &c. Voyez JEAN LOURDEREAU.

[1] Son nom Italien étoit PAOLO MORIGIA. Il naquit à Milan le 1 Janvier 1525. Il entra jeune dans l'Ordre des Jesuaces, où, par son mérite, étant parvenu au Généralat, il mourut l'an 1604, dans sa quatre-vingtième année, ayant composé un très-grand nombre d'Ouvrages, dont on peut voir le Catalogue dans le Ghilini *, & dans le Picinelli. (M. DE LA MONNOYE).

* Son Epitaphe fait monter le nombre de ses Ouvrages à 61. Voy. GHILINI, Part. I, pag. 188.

PAUL * OROSE, Historien & Compilateur de tous les âges du monde, contenant toutes choses dignes de mémoire, advenues tant ès parties Françoises, Italiques, Grecques, Romaines, qu'autres Nations du monde, depuis le premier âge, jusques à présent; translaté de Latin en François, imprimé à Paris, *in-fol.* par Philippes le Noir, 1526.

* Paul Orose, né à Tarragone, en Espagne, ayant été fait Prêtre, fut envoyé par deux Evêques Espagnols, en 414, auprès de S. Augustin, Evêque d'Hippone, pour s'instruire. Il y resta un an, & S. Augustin, l'envoyant à S. Jérôme, en rend ce témoignage: *Venit ad me Religiosus juvenis, Compresbyter noster Orosius, vigil ingenio, ornatus eloquio, flagrans studio, utile vas in domo Domini. . . Docui quod potui. Quod autem non potui undè discere valeret, admonui. Itaque, ut ad te proficisceretur, hortatus sum.* Il alloit consulter S, Jérôme sur l'origine de l'ame. A son retour de Syrie, il écrivit, par le conseil de S. Augustin, son Histoire en sept Livres, depuis le commencement du monde jusqu'à l'année 416 de Jesus-Christ. Elle est peu exacte, & cependant utile. On croit qu'il mourut à Rome, & qu'il fut enterré dans l'Eglise de S. Eusèbe. On voit à la Bibliothèque du Roi divers Exemplaires d'Orose en François, mais l'Auteur de la Traduction n'est point connu. Jean-Albert Fabrice, qui le nomme *Philippe le Noir*, a pris l'Imprimeur pour le Traducteur. — M. de Bréquigny connoît deux Manuscrits précieux de l'Histoire écrite par Orose; l'un de sept cens ans d'antiquité, dans la Bibliothèque du Chapitre de Saint Martin de Tours (coté 87), l'autre, moins ancien de quatre siècles au plus, mais très-beau & très-correct, dans la Bibliothèque du Chapitre de Saint Gatien, de la même Ville (coté 42). Si l'on vouloit donner une nouvelle Edition de cet Ouvrage, on tireroit, suivant M. de Bréquigny, de grands secours de ces Manuscrits, qu'il a conférés en partie avec les Editions, & dans lesquels il a remarqué des leçons qui contribueroient à purger le texte de beaucoup de fautes, qui y sont encore restées, malgré les soins des Editeurs. Le titre barbare, que quelques-uns donnent à

l'Histoire d'Orose, de *Hormesta mundi*, ne se trouve point dans ces Manuscrits. On en a cherché bien loin l'étymologie; les uns dans la langue Grecque, absolument ignorée d'Orose; les autres dans la langue des Goths, où il n'est guère possible qu'on ait été puiser le titre d'un Ouvrage écrit en Latin. Il est bien plus probable que ce titre n'est qu'un abréviation du mot *Horosii Mœsta*, que les Copistes ont écrit d'abord *Hor. Mœsta*, ou, sans séparation, *Hormœsta*, ce qui, étant pris alors pour un seul mot, a donné lieu d'écrire *Hormesta.* Dans les Manuscrits que je cite, d'après M. de Bréquigny, le nom d'*Orose* est écrit assez souvent *Horosius.* On a pu nommer l'Ouvrage dont il s'agit *Mœsta*, comme on a appelé *Tristia*, les Elégies, où Ovide se plaint de son infortune; cela est d'autant plus naturel, que le but d'Orose est de prouver, contre les Payens, que les hommes ont essuyé de plus grands malheurs, avant l'établissement du Christianisme, qu'ils n'en ont éprouvé depuis. Ainsi son objet est de rassembler l'Histoire de tous les fléaux & de tous les maux qui ont désolé le genre humain, avant Jesus-Christ. Un pareil Ouvrage est bien digne du titre d'*Orosii Mœsta*; & ce titre même semble suggéré par ce passage du premier Chapitre : *Ego initium miseriæ hominum ab initio peccantis dicere institui.* Au reste, le sujet que cet Ecrivain s'étoit proposé de traiter, le portoit à adopter, sans beaucoup de critique, tout ce qui pouvoit s'y rapporter : de-là une crédulité sur tous les faits qui pouvoient grossir la liste lamentable des malheurs du monde : de-là les erreurs fréquentes, relevées par les Savans, & dans lesquelles cette crédulité a fait tomber cet Ecrivain.

PAUL * PARUTA. Voyez FRANÇOIS GILBERT DE LA BRESSE.

* Paul Paruta, noble Vénitien, Historiographe de sa République, Ecrivain savant, & Politique habile, a donné des Notes sur Tacite, des Discours Politiques très-estimés, & une *Histoire de Venise*, depuis 1513 jusqu'en 1552. Il fut employé à diverses ambassades, eut le gouvernement de Bresse, & fut Procurateur de S. Marc. Il mourut le 6 Décembre 1598, âgé de cinquante-huit ans. Cette famille Patricienne subsiste encore à Venise. — Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XI.

PAUL DE VOLLANT, Tourangeois, a écrit en vers, l'Election du Sérénissime Duc d'Anjou, Roi de Pologne, commençant ainsi :

Quand le bruit babillard, messager des fureurs,
Bransle son aileron, bigarré de terreurs,
Que le guerrier Airain, trompette les alarmes, &c.

imprimée à Paris, *in*-8°. par Gilles Blaise, 1573.

PAULIN, Evêque ou Diacre d'Aquilée, a écrit en Latin [1],

Hymne de la Naissance du fils de Dieu. Hymne de saint Simeon, autre Hymne de la Dédicace de l'Eglise, traduits en François par Guy le Fevre.

[1] Ce n'est pas *Paulin, Evêque, ou Diacre d'Aquilée*, qu'il falloit dire ; mais simplement *Paul, Diacre d'Aquilée* *, qui a vécu jusqu'à la fin du huitième siécle. (M. DE LA MONNOYE).

* M. de la Monnoye se trompe, en prenant, pour *Paul, Diacre d'Aquilée*, l'Ecrivain dont parle ici du Verdier. C'est *Saint Paulin*, natif d'Austrasie, & qui, en 776, fut fait Patriarche d'Aquilée, dont le Siège étoit pour lors à Frioul. Il eut part aux bonnes graces de Charlemagne, & à l'amitié d'Alcuin, qui en fait souvent mention dans ses Lettres & dans ses Poësies. Il mourut le 11 Janvier 804. On peut voir dans l'*Histoire Littéraire de la France*, Tom. IV, p. 286, la liste & la notice de ceux de ses Ecrits qui ont été publiés jusqu'ici. On y trouvera les trois Hymnes citées par du Verdier, & traduites en François par Guy le Fevre de la Boderie.

PAULO [1] JOVIO *. Voyez BLAISE D'EVERON, DENYS SAUVAGE, NICOLE VOLKIR.

[1] Cet Historien, avide de gloire, autant qu'il l'étoit d'argent, s'avisa de s'écrire à lui-même, sous le nom d'*André Alciat*, la lettre qu'on voit au-devant de ses *Histoires*, mais qu'il ne fit imprimer qu'après la mort de celui qu'il supposoit la lui avoir écrite, & qu'après la mort aussi de Paul III, à la mémoire duquel il insulte dans cette même lettre, sur ce que ce Pape avoit eu la malhonnêteté de lui refuser l'Evêché de Come, patrie, comme on sait, de Paul Jove. Rien ne lui a été plus facile que de dater comme bon lui a semblé. Le tort qu'il a eu, c'est de n'avoir point déguisé son style ampoulé qui le trahit, & qui, d'un bout à l'autre, crie que c'est Paul Jove qui en est l'Auteur. Il se fait faire véritablement, pour la forme, quelques objections ; mais il est aisé de voir, de la manière dont il les tourne, qu'il se met au-dessus, & qu'en cela il ressemble à Ovide, qui connoissoit tout ensemble ses défauts, & les aimoit. Quant à ses mœurs, sans recourir à ce que Cardan & Gilbert Cousin en ont écrit, je me contenterai de rapporter l'Epitaphe que lui fit l'Arétin, en ces termes :

Qui Giace Paolo Giovio Ermaphrodito
Che vuol dire in volgar' moglie e marito.

On dit que ce fut en reconnoissance des trois vers, que, du vivant même de l'Arétin, Paul Jove avoit fait courir, & que tout le monde sait :

Qui Giace l'Aretin, Poëta Tosco,
Che d'ogn' un disse malo, fuor di dio
Scusando si col dir, io no'l conosco. (M. DE LA MONNOYE).

* Paul Jove naquit à Come le 19 Avril 1483, fut Evêque de Nocera le 13

Janvier 1528, quitta Rome en 1549, après y avoir demeuré trente-sept ans; se retira à Florence, où il mourut le 11 Décembre 1552. Il fut enterré dans l'Eglise Ducale de S. Laurent, & on voit sa statue, en marbre blanc, dans le Cloître de cette Eglise, avec une Inscription à sa louange. — Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XXV.

PEIRE ou PIERRE DE BONIFACIIS, Gentilhomme de Provence, issu de la noble & ancienne race des Boniface, en son jeune âge prit grande peine de savoir les bonnes Lettres; puis s'adonna à la poësie Provençale. Il laissa plusieurs Chansons, en cette langue, qu'il fit à la louange d'une Dame de la maison d'Andrea, de Montpellier, de laquelle il essaya, par tous moyens, ployer le courage, tant par ses rimes que par invocation magique. Il se plaint, en une de ses Chansons, qu'il ne demande que le droit, & veut bien que sa foi soit connue de tous, & se commence.

Lo my souffis per augmentar mon drech,
Que ma fé sia de tous recouneguda,
S'yeu vac qu'erend cauza a my non deguda,
Yeu pregue a Dieu, qu'yeu syey e mort, e frech.
Lo me sufis d'annar lou camyn drech,
Non pas cercar la vya incouneguda.
Mays que seria donc ma se devenguda?
Non seryeu yeu mechant en tal endrech?

Voyant qu'il ne pouvoit rien avancer, s'adonna à la facture de l'or, & chercha tant, qu'il trouva une pierre ayant vertu de convertir les métaux en or, fut fort curieux de savoir la vertu des pierres précieuses & Gemmes orientales, & en fit un Chant, auquel il écrit la vertu d'icelles, & met le diamant le premier, disant, qu'il a vertu de rendre l'homme invincible, que l'Agatte de l'Inde, ou de Crete, rend l'homme bien parlant, & prudent, amiable, & agréable, que l'amétiste résiste à l'yvresse, que la cornaline appaise l'ire & le débat, en la présence du Juge, que la Jacynte provoque le dormir, que la perle donne liesse au cœur, que le camayeu vaut contre hydropisie, quand il est gravé en images; que l'azuli, pendu au col des petits enfans, les fait hardis; l'Onixe d'Arabie & d'Inde ôte la colère; que le rubis

pendu au col, déchasse toutes fantaisies, en dormant; que si l'homme veut sentir la vertu & expérience du saphir, faut qu'il tienne chasteté, & que la sardoyne a semblable vertu; que l'esmeraude fait bonne mémoire, & rend l'homme joyeux; que la Topaze restreint l'ire & la luxure; que la Turquoise garde l'homme de chûte; que l'Elyotropie rend l'homme invisible; que l'aigue marine met l'homme hors de péril; que le corail résiste à la foudre; l'albette ne se brûle point au feu; que le Beril fait enamourer; que le Christal éteint la soif aux fébricitans; que l'aiman attire le fer; que le grenat donne contentement & joie: la Roine Jeanne tenoit ce Poëte à ses gages, lequel mourut en l'an 1383, au temps que ladite Roine Janne première du nom, s'étrangla [1].

1 Du Verdier, au lieu de finir par ces mots: *au temps que ladite Jeanne, première du nom, s'étrangla*, devoit dire: *au temps que ladite Jeanne, première du nom, fut étranglée*, ce qui auroit été plus conforme aux termes de Jean de Notre-Dame, Chap. 74, & à la vérité de l'Histoire*. (M. DE LA MONNOYE).

* On conserve à Naples, dans la Maison *Caracciolo*, un Manuscrit curieux sur la vie & les infortunes de Jeanne II, Reine de Naples, où l'on voit que presque tout ce qu'on lui reproche, étoit occasionné par un tempérament auquel elle ne pouvoit résister.

PEYRE ou PIERRE CARDENAL, fut d'un Château près de Beauquaire, nommé Argence, de pauvres parens, toutefois bien institué aux Disciplines libérales: excelloit & d'esprit, & d'élégance, les Poëtes de son temps, en toutes langues, & même en sa naturelle vulgaire Provençale: vint habiter en la ville de Tharascon, où les Principaux, qui se délectoient lors aux bonnes Lettres, l'entretenoient des deniers communs de leur ville, lui baillant bons & avantageux gages, pour endoctriner la jeunesse: du temps que Charles II du nom, Roi de Naples, Comte de Provence, fit Duc de Calabre, Robert son fils, icelui Robert étant en Provence, loua l'entreprise des hommes, & confirma les priviléges de ladite ville, & au départ qu'il fit, s'en retournant à Naples, à l'aide de son pere, fit exempter, pour dix ans,

la ville, de tailles & subsides, à la charge que pendant ledit temps, ils entretiendroient ledit Pierre Cardenal. Au troisième an de sa Régence, il devint amoureux d'une belle Damoiselle de la maison de Roquemartine, nommée Laudune Albe, avec laquelle s'entretint quelques années en pudique amour, écrivant à sa louange plusieurs Chansons, la nommant seulement Argence; mais il fut appelé par de Gambatesa, Sénéchal de Provence, pour ledit Charles II, que fut en l'an 1302, pour accompagner l'infante Beatrix, fille dudit Charles, Religieuse au Monastère de Nazaret de la Cité d'Aix, que le pere envoyoit querir & enlever dudit Monastère: & après lui avoir ôté les habits monacaux, & vêtue en fille de Roi (car ainsi le portoit sa commission) en cet état fut menée & conduite par mer, avec deux Galeres à Naples, où ledit Pierre Cardenal fut chantant de sa Dame d'Argence, adressant toutes ses Chansons à l'infante Beatrix, laquelle fut depuis mariée avec le Marquis d'Est. Et ledit Pierre demeura à son service un long temps, & trépassa à Naples, environ l'an 1306, du temps qne la Cour Romaine fut transportée en Avignon. Il écrivit un Traité intitulé *Las Lauzours de la Dama de Argensa* *.

* Voy. JEAN DE NOTRE-DAME, Chap. 54, & les notes sur LA CROIX DU MAINE, au mot PIERRE CARDENAL, Tom. II, pag. 260.

PEYRE REMOND, lou Proux, ou le vaillant, natif de Thoulouse, ainsi nommé, pour être preux, vaillant au fait des armes, & Poëte Lyrique, en langue Provençale, fut à la guerre de Surie contre les Infidèles, avec l'Empereur Frideric, où il composa plusieurs Chansons, qu'il adressa à Jausserande del Puech, de noble & ancienne maison de Thoulouse, la regrettant moult qu'il n'étoit auprès d'elle, en l'une desquelles il dit ainsi;

Vergiers, ny flours, ny Pras
Non m'an fach Kantadour.
Mais per vous (qu'yeu adour)
Domna, soy allegraz.

En une autre, pour l'avoir aimée plus d'un an, il se plaint de ce que le mal d'amour tant lui continue, qui se commence;

Encaras vac rekalyuan
Lous mals d'Amours qu'auyey antan,
Qu'una doulour senty venir
Al cor, d'un angoyssous afan,
Lou Mege que my pot guarir
My vol en Dietta tenir,
Coma lous autres Meges fan.

Il a fait une fort belle Chanson du pouvoir d'Amour, qui se commence ainsi:

Amour, si ton poder es tal,
Ensins que cad'un ho razona.

En laquelle il décrit, par une infinité d'Histoires, tous ceux qu'Amour a mis sous son pouvoir. En une autre Chanson qui se commence;

Non es sauy, ny gayre ben aprés
A quel que blayma Amour, e mal en dis,
Car el sap ben donnar ganch als marris,
Et lous autres lous fay tournar courtés.

En laquelle il dit que bienheureux fut le temps, l'an, le mois, & le jour qu'il fut feru au cœur, des beaux yeux de celle qui est tant accomplie, en beauté & bonnes vertus. Il a écrit un Traité *Contra l'errour dels Arrians*, & aussi contre la tyrannie des Princes. Il florissoit du temps dudit Frideric, Empereur II, trépassa environ l'an 1225 *.

* Tiré de Jean de Notre-Dame, Chap. 18.

PEYRE DE SAN ROMYECH, ou PIERRE DE SAINCT REMY, de la noble maison des Hugolens, de Saint Remy en Provence, composa des Comédies, & fit plusieurs Chansons, qu'il adressa à une Dame de Provence, de la maison de Lambesc, nommée Antoinette, Dame de Suze. Il écrivit un Traité auquel il se fâche grandement, & est ébahi de ce que le Comte de Provence ne châtie l'insolence, & fierté des Arelateins: la rebellion & arrogance des Massiliens, l'ambition, & convoitise

de régner, & le peu de justice de ses Officiers d'Aix; l'abomination qui règne en sa cité d'Avignon; les moqueurs de Digne; la Nation Barbaresque des Nyciens; la tenante avarice & tromperie des gavots des montagnes, & les fainéants des Martegaux, & tant de tyrans qu'il y a en son pays de Provence, où le riche mange le pauvre, & le noble outrage, & oppresse le paysan, duquel Traité il fut fait présent à Madame Marguerite de France, femme de saint Loys, Roi de France *.

* Tiré de Jean de Notre-Dame, Chap. 33.

PEYRE DE RUER, ou PIERRE DE RUERE, Gentilhomme de Puymont & Poëte Provençal, ayant suivi long-temps les Guerres, au service du Comte de Provence, & les Etudes tout ensemble, se trouvant un jour en Provence, où de ce temps les Poëtes étoient grandement estimés, fut surpris de la beauté d'une Damoiselle qui étoit en Provence, fille d'un fameux Chevalier de Naples, nommé Caracciolo, & après l'avoir aimée long-temps, sans qu'elle lui voulût donner audience, voyant qu'argent & chevaux lui défailloient, emprunta un habit de Pélérin, & s'en vint, environ la semaine peineuse, où tout le monde étoit en dévotion, en un Château près d'Aix, nommé le Puy sainte Reparade, & ayant parlé au Curé de l'Eglise du lieu, tenant quelques papiers pliés en main, faisant entendre avoir permission du Supérieur de ce faire, le jour du Vendredi Saint, à faute de meilleur Prêcheur, monta en chaire, & commença à dire quelques menus suffrages, & avecque un front haut & élevé chanta ce Chant d'Amours.

Pauc m'an valgut mos precs, ny mos prezics,
Ny iauzimen d'Ausel, ny flour d'Eglay,
Ny lou plazer que Dieu transmet en May
Quand on vey vers lous prats, ny lous Garrycs.
E pauc my val (segon so qu'yeu vey aras)
Lou Dol qu'yeu ay que m'aucy, e m'accor,
Ou qu'yuu fussa reclus soubta un gran tor
Que susertar tant greus doulours amaras.

Sa Chanson finie, il continua de rechef à dire quelques Exhortations

tations au peuple: & de rechef chanta les sept Pseaumes en rime, auxquels chacun prit grand plaisir, & ayant donné la bénédiction au peuple, descendit de la chaire la tête basse, & tout marmiteux, se mit à la porte de l'Eglise à demander l'aumône: avant que de partir de là, son chapeau fut plein de monnoie. Et ce fait, s'en retourna à Aix par devers sa Dame, bien vêtu, selon la mode d'alors; elle, le voyant si bien en ordre, lui fit plusieurs caresses, que le Monge des Isles d'Or n'a voulu écrire, & moins saint Césari; & le Monge de Montmajour en parle trop grassement *.

* Tiré de Jean de Notre-Dame, Chap. 56. Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Pierre de Ruere, Tom. II, pag. 320.

PEYERE DEL VERNEGUE, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & bien-aimé du Dauphin d'Auvergne, fut Poëte Provençal, & vivoit du temps d'Alfons, Comte de Barcelonne & de Provence, fils de Remond Berenguier, en l'an 1178. Il fit un Traité en rime Provençale, intitulé *La preza de Jerusalem prar Saladin* *.

* Voyez Jean de Notre-Dame, Chap. 5.

PEYRE VIDAL, fils d'un Pelletier de Thoulouse, fut Poëte en langue Provençale, le plus prompt à trouver & composer qu'on eût vu de long-temps, étoit un grand Vanteur, chantoit de grandes folies d'Amours, & des armes, & médisoit d'un chacun. Un Chevalier de saint Gilles lui coupa la langue pour avoir médit d'une Dame d'honneur, sa parente; mais de crainte qu'il eut de recevoir pis, se retira vers le Prince Hugues des Baulx, avec lequel il demeura quelque peu de temps. Quand il fut guéri, ayant pris congé de lui, se retira à Reynez, Prince de Marseille, Amateur des Poëtes Provençaux, qui le mena outre mer, en l'an 1227, où il devint amoureux d'une Grecque, belle femme, qu'il épousa, & lui faisoit-on accroire, qu'elle étoit niéce de l'Empereur de Constantinople, par le moyen de laquelle l'Empire d'Orient lui appartenoit. Ayant donc cru

cela, tout l'or & l'argent qu'il gagnoit, il l'employa à la construction de Navires, pour aller à la conquête de son vain Empire, & dès-lors chargea les Armoiries Impériales de Gueulles, à un trident d'or, se faisant nommer Empereur, & sa femme Impératrice; étoit amoureux de toutes les Dames qu'il voyoit, les prioit toutes d'amour, & à toutes présentoit son service; avoit telle opinion de soi, qu'il n'avoit pas honte leur commander, & si croyoit que toutes mourroient de desir de l'avoir en ami, & qu'il étoit le meilleur Chevalier du monde, & le mieux aimé des Dames. Quand il fut vieux, considérant les maux qui procédoient de trop parler, rédigea par écrit un Traité intitulé *La manyera de retirar sa lengua*. Entre autres Chansons par lui faites (ainsi que saint Césari l'a écrit) il se vante, que la neige, ne la pluie, ne le temps obscur, ne l'empêchent point d'exécuter ses hautes & glorieuses emprinses, il le compare à Gauvain, que tout ce qu'il prend, & atteint, il rompt & brise; & n'étoit qu'il lui faut aller à la conquête de son Empire, il feroit trembler tout le monde. Quelcun a écrit *Las vantarias de Peyre Vidal.* Le Monge de Montmajour dit ainsi de lui: Peyre Vidal étoit un vilain Pelletier, qui n'a point ses membres entiers: mieux lui eût valu qu'il eût la langue d'or, c'est-à-dire, qu'il eût parlé sagement, car on ne la lui eût pas si facilement coupée. Dit davantage, que la folie & la gloire lui ôtoient l'entendement, & qu'il avoit eu toujours grande indigence de l'herbe d'Anticire, pour lui purger le cerveau travaillé d'humeur mélancolique. Il trépassa, à la poursuite de son Empire, deux ans après son voyage, qui fut en l'an 1229. Pétrarque a parlé de ce Poëte, en son triomphe d'Amour *.

* Tiré de Jean de Notre-Dame, Chap. 26.

PELERIN DE VERMANDOIS, natif de Dijon, Docteur en Théologie, Religieux de l'Ordre de Cluny, & Prieur de notre Dame de Mons, a écrit le Chapelet de Virginité, dit d'Amours spirituelles; imprimé à Paris, par Michel Soquand, sans date. *Peregrini Vermandois, Divionensis, Aurigale mundi.*

PERCEVAL DORIE, Gentilhomme Genevois, ſe tenoit en Provence, fut Podeſtat ou Gouverneur d'Avignon & d'Arles, pour Charles I du nom, Comte de Provence, par le moyen de Beatrix, fille & héritière de Remond Berenguier, Comte de Provence, qui avoit été couronné Roi des deux Siciles & de Naples: étoit bon Poëte en langue Provençale, en laquelle il fit pluſieurs Chants, & un Syruenté de la Guerre qui étoit entre ledit Charles & Menfroy, injuſte occupateur de la Sicile, contre le gré de l'Egliſe Romaine, qui fut honteuſement vaincu par ledit Charles, à Benevent, & en écrivit un Traité intitulé *La guerra de Carle, Rey de Naples, & del Tyran Manfred.* Il en fit un autre, en rime, intitulé *La fina folia d'amours*: enſemble pluſieurs Tenſons ou Diſputes d'Amour, auxquelles ledit Doria, & Lanfranc Sygalle, autre Poëte Provençal, ſont Interlocuteurs, & pluſieurs Syruentés contre la cruauté des tyrans, trépaſſa à Naples, en l'an 1276. Il ſe trouve un autre Poëte nommé Symon Dorie, qui fit une Tenſon, en laquelle ſont Interlocuteurs leſdits Symon Dorie, & Lanfranc Sygalle, ſur une queſtion, laquelle, pour en avoir la diffinition, ils envoyèrent aux Dames de la Cour d'Amour de Pierrefeu & de Signe, & ne ſe contentant de leur Arrêt, recoururent tous deux à la ſouveraine Cour d'Amour des Dames de Romanin, en laquelle préſidoit certain nombre de Dames du pays, entre leſquelles étoient Stéphanette des Gantelmes Dame de Romanin; la Marquiſe de Maleſpine; la Marquiſe de Saluces; Clarette, Dame des Baulx; Laurette de ſaint Laurens; Cécile Raſcaſſe, Dame de Caromb; Hugonne de Sabran, fille du Comte de Forcalquier; Heleine, Dame de Montpahon; Yzabelle des Borilhons, Dame d'Ais; Urſine des Urſieres, Dame de Montpellier; Alaette de Meolhon, Dame de Curban, & Elys, Dame de Meyrarques, & pluſieurs autres *.

* Voy. JEAN DE NOTRE-DAME, Chap. 38.

PERDIGON, fut Poëte Comique, Muſicien, & Sonneur d'Inſtrumens de cordes, & de vent, étoit Gentilhomme du pays

de Guivauldan ; pour ſon ſavoir fut au ſervice du Dauphin d'Auvergne, qui le fit paſſer Chevalier, & lui donna des terres de grand revenu. Tant qu'il fut auprès de la perſonne du Dauphin, il ſe trouva fort heureux, mais quand il fut décédé, Perdigon ne ſe ſut entretenir avec le nouveau Dauphin ſon fils, parce qu'il étoit jeune, ne ſachant le plaiſir & contentement qu'on reçoit de la noble poëſie, tellement qu'il perdit tout à un coup le fruit de tant de belles & excellentes fortunes qu'il avoit reçues : & ſe retira à Remond Berenguier dernier du nom, Comte de Provence, Amateur des Poëtes Provençaux, qui l'enrichit de tout ce qu'on pouvoit deſirer. Il chanta toutes les victoires que le Comte avoit obtenues en Provence, contre les Rebelles du pays, les rédigea par écrit, & les lui adreſſa par ce titre : *Las victorias de Monſiour lou Comte*, qui fut du temps qu'il mit à ſon obéiſſance tout le pays de Provence, & les Comtés de Vintimille, de Niſſe, de Piémont, & Seigneurie de Gennes. Ce Poëte étoit compagnon des deux Emerics, épouſa une Dame de Provence de la maiſon de Sabran, nommée Saure, de laquelle n'eut point d'enfans, décédèrent tous deux environ l'an 1269, & firent héritier le Comte de Provence *.

* Voy. Jean de Notre-Dame, Chap. 35.

PERNETTE DU GUILLET *, Damoiſelle de Lyon, a écrit quelques Rimes, qui ont été miſes en lumière après ſon décès, à la diligence d'Antoine du Moulin, & imprimées à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1552. Maurice Sceve a mis l'Epitaphe ſuivant à la fin deſdites Rimes.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, à l'Art. Pernette & Perrine, ou Perronnelle du Guillet, Tom. II, pag. 222.

Epitaphe de gentille & vertueuſe Dame Pernette du Guillet, Lyonnoiſe.

[*L'heureuſe cendre, autrefois compoſée,*
En un corps chaſte, où vertu repoſa,
Eſt en ce lieu, par les graces poſée,
Parmy ſes os, que beauté compoſa.

O Terre indigne! en toy son repos ha
Le riche estuy de celle ame gentille,
En tout sçavoir sur toute autre subtile,
Tant que les Cieux, par leur trop grande envie;
Avant ses jours, l'ont d'entre nous ravie,
Pour s'enrichir d'un tel bien mécognu,
Au monde ingrat laissant bien courte vie,
Et longue mort à ceux qui l'ont cognu.]

PETITBOYS, (Le sieur du) Poitevin, a écrit la Dorée, Chant Pastoral, ou Chant de la Tremouille, Seigneur de l'Isle de Noirmentiers [1]; imprimée à Poitiers, *in*-4°. par les Bouchers, Freres, 1576.

[1] J'ai laissé *Noirmentiers*, parce que l'Auteur l'a peut-être écrit, comme on le prononçoit à Poitiers. On a d'ailleurs extrêmement varié sur l'orthographe de ce mot. *Noirmonstiers*, *Noirmoustiers*, *Nermoustier*, & *Noirmoutier*, Baronnie, Marquisat, & enfin Duché *. (M. DE LA MONNOYE).

* C'est une Isle sur les côtes de Poitou, qui a trois lieues de long, & sept de large; la petite Ville a le même nom; on y trouve aussi l'Abbaye de la Blanche, Ordre de Cîteaux.

PHALARIS [1]. Epîtres de Phalaris *. Voyez CLAUDE GRUGET.

[1] Voyez, touchant ces prétendues Epîtres de Phalaris, la *Biblioth. Grecque* de Jean-Albert Fabrice, Liv. II, Chap. 10, n°. 1, & le Tom. I du *Menagiana*, pag. 391 & 392. Un Auteur, qui ne s'est désigné que par ces lettres initiales, peut-être fausses, M. C. de S. M. publia, sur la fin de 1726, à Paris, quoique sans marquer le lieu de l'impression, deux petits *in*-12. dont le premier contient l'Histoire de Phalaris, le second ses Lettres. L'Histoire est un Roman mal tissu, ses Lettres sont estropiées, en ce que leur nombre y est moins ample de trente-six, que dans l'Original, les noms de plusieurs personnes, à qui elles s'adressent, altérés, & le sens mal rendu en divers endroits. (M. DE LA MONNOYE).

* Ces Lettres supposées sont adressées, pour la plus grande partie, par le Philosophe Scithe Abaris, au Tyran, avec leurs réponses. Il y a déja longtemps qu'on fait peu de cas de ces Lettres: voici ce qu'en dit Volaterran (Lib. XVIII) *Phalaris, Tyrannus Siciliæ*, Olympiad. LII, *qui, æneo tauro Perilli invento, miseros cruciabat. Hujus Epistolæ, tenues admodùm, diù sibi autoritatem vindicaverant: verùm nunc passim legi desierunt.*

PHILBERT BONNET *, Docteur ès Droits, Juge & Lieutenant-Général au Bailliage de Beaujolois, a écrit des Proces

judiciels, quand c'eſt mal fait, ou non, de les avoir & ſoutenir: & comment ſe doit entendre cette Autorité de ſaint Paul. (1. Corinth. 6.) *C'eſt totalement délit en vous qu'ayez jugemens entre vous : pourquoi ne recevez vous plutôt injure ? Pourquoi ne recevez vous plutôt fraude ?* imprimés à Paris, *in*-8°. par Claude Fremy, 1553. Des grands biens, vertus & bontés que Dieu a donnés aux femmes, & qu'elles ont communément plus que les hommes: pour clairement montrer la témérité de ceux, qui ont dit, que les femmes, de leur nature, ſont mauvaiſes; imprimé à Paris, *in*-8°. par Simon Calvarin, 1558. Les excellentes Dignités, vertus & puiſſances de la Vierge Marie: plus, Traité ſingulier de ladite Vierge; imprimé à Paris, *in*8°. par Eſtienne Deniſe, 1557. Moyens pour abréger les procès, & ôter les empêchemens de bonne & briève expédition de juſtice, faits par manière de conſeil & avis; imprimés à Paris, par Guillaume le Noir, 1556. *Subtiliſſimæ legis neque natales C. de probationibus, & ejus gloſ. (quæ arduæ probandi materiæ clavis & principium eſt) utilis interpretatio, repetitio atque examinatio, in quâ præcipuè juridicè probandi leges & regulæ ſuccinctè & quodam ordine traduntur; Lugduni, in*-8°. *apud Scipionem de Gabiano, 1536.*

* Voy. La Croix du Maine, au même Article, Tom. II, p. 223 & 224.

PHILIBERT BOYER *, Procureur au Parlement de Paris, natif de Parey en Charrolois, a écrit Inſtruction pour le fait des finances, & que c'eſt que des droits & devoirs Seigneuriaux & Domaniaux; en quoi ils conſiſtent, la forme de la vérification d'iceux, & l'ordre qu'il faut tenir à la reddition des comptes; imprimée à Paris, *in*-16. par Guillaume de la Noüe, 1581. Déciſions de pratique, Livre premier, contenant ſoixante-cinq chapitres; imprimées à Paris, par Robert le Maignier, 1582.

* Voy. La Croix du Maine, au même Article, Tom. II, pag. 224.

PHILIBERT BRETIN *, Bourguignon Auſſonnois, Docteur en Médecine, a écrit Poëſies Amoureuſes, réduites en

Forme d'un Discours de la nature d'Amour : plus, les Mêlanges commençans par un Poëme de l'origine & de la perfection de l'homme, où se reconnoît la pauvreté de sa nature; imprimées à à Lyon, *in*-8°. par Benoist Rigaud, 1576. Il a traduit de Grec, les Œuvres de Lucian, de Samosate, Philosophe excellent, non moins utiles que plaisantes, repurgées de paroles impudiques & profanes; avec la table des Opuscules & Dialogues, & le sujet de leurs Sommaires, par ordre; imprimées à Paris, *in-fol.* par Abel l'Angelier, 1582 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 224 & 225.

PHILIBERT BUGNYON, Masconnois, Avocat au Siége Présidial de Lyon, a écrit Erotasmes de Phidie & Gélasine, contenant cent quatorze Sonnets, parmi lesquels sont entremêlés quelques Chants, Eclogues & Epigrammes : plus, le Chant panégyrique de l'Isle Pontine, avec la Gayeté de Mai; imprimés à Lyon, *in*-8°. par Jean Temporal, 1557. Nuptiale Sestine à l'honneur de Pierre de Rozel, Conseiller au Siége Présidial de Nysmes, & Damoiselle Françoise de Sauaz, sa femme; imprimée en Avignon, par Barthelemy Bonhomme, 1554. Déploration Elégiaque sur le trépas de feu Jean de la Valette, grand Maître des Chevaliers de l'Ordre saint Jean de Jerusalem, à Malte; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Benoist Rigaud, 1568. Déploration sur le trépas d'excellente Princesse Ysabelle de Valois, Roine d'Espagne; imprimée à Lyon, par Michel Jove, 1568. De la Paix, & du profit qu'elle rapporte, imprimée à Lyon, par Benoist Rigaud, 1577. Souhait du peuple François, sur l'heureux retour de Pologne, du Roi très-Chrétien Henri III, imprimé par Benoist Rigaud, 1574. Continuation dudit Souhait, imprimée par ledit Rigaud, audit an.

Ses Œuvres en Prose.

Discours sur l'épouvantable & merveilleux débordement du Rhosne, dans & à l'entour de la ville de Lyon; imprimé à Lyon,

par Benoist Rigaud, 1570. Discours du procès, d'entre Arnaud Neyron, & les Héritiers Jean Thevenon; imprimé à Lyon, *in*-8°. 1576. Remontrance & Avertissement aux Etats Généraux de la France, tenus à Blois, imprimée à Lyon, par Pierre Roussin, 1576. Sommaire Discours sur la Déclaration du Roi Henri III, touchant l'Atour de veloux, imprimé à Lyon, par Benoist Rigaud, 1577. Commentaire à l'Apologie & Défense de Lysias, Orateur, sur le meurtre d'Eratosthene, surpris en adultère; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Benoist Rigaud, 1576. Icelle Apologie traduite de Grec en François, par Jaques des Comtes de Vintemille, Conseiller au Parlement de Dijon. Commentaire sur les Ordonnances du Roi Charles IX, faites à Moulins, en l'Assemblée des États, l'an 1566; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Benoist Rigaud. Traité des Loix abrogées & inusitées en toutes les Cours, Terres, Jurisdictions & Seigneuries du Royaume de France; réduit en cinq Livres, pour la septiéme édition, & imprimé à Lyon, *in*-4°. par Charles Pesnot, 1578. Harangue de Lysias, Orateur Grec, contre les Marchands de bled de son temps, imprimée à Paris, *in*-8°. par Jean Parent, 1579. Discours des propriétés & vertu d'une source d'eau, retrouvée nouvellement en Vivarez, à deux lieues de Valence. Plus Sestine à l'honneur & gloire de Dieu, sur les admirables effets d'icelle; imprimés à Lyon, par Benoist Rigaud, 1583. Commentaire sur l'Édit du Roi, de l'abolition des Confrairies & Pains benis. *Est sur la presse.* Les six & septième Livres des Loix abrogées, qui seront imprimés bientôt. Commentaires, ou paratitles sur les Ordonnances établies aux États Généraux, tenus en la ville de Blois, par Henri III de ce nom, très Chrétien Roi de France & de Pologne, pour la réformation, ordre & réglement de la Justice de son Royaume; imprimés à Lyon, *in*-8°. par Jean Stratius, 1583.

* Nous avons parlé de sa *Chronique*, dans les notes sur La Croix du Maine, Tom. II, pag. 225 & 226, & nous avons dit qu'il n'étoit, à proprement parler, que l'Éditeur, quoique plusieurs Ecrivains eussent cru qu'il en étoit l'Auteur. Il est vrai que le fond de l'Ouvrage est de Fustailler, mais Bugnion

y avoit fait de fort grands changemens, avant de la publier. Il s'explique ainsi, dans une Epître Dédicatoire, à Guillaume Paradin : *Multò sanè plus negotii fuit mihi, in benè collocandis per quæque tempora rebus gestis, quàm, in conscribendis iis, impensæ, curæ; nam adeò perturbata erant omnia*, &c. Aussi, sur le titre de l'Ouvrage, *Chronica Urbis Matissanæ*, il se donne pour le rédacteur. *Ph. Bugnonius J. C. concinnavit.* Au reste, ce petit Ecrit ne méritoit peut-être pas tant de discussions. C'est un petit Livret de 53 pages *in*-8°. Il fut imprimé à Lyon, en 1559, & il est fort rare; c'est son seul mérite.

PHILIBERT GANDIL, Capitaine d'Anton, Écuyer de Genas en Dauphiné, a écrit en rime, Devises, Sentences, & Dictons politiques, moraux & Catholiques, tant par ordre abécédaire qu'autrement; imprimés à Lyon, *in*-16. par François & Benoist Chaussard, freres, 1560.

PHILIBERT HEGEMON, de Châlons-sur-Saone, a écrit en rime *, la Colombière & Maison Rustique, contenant une Description des douze mois, & des quatre saisons de l'année; avec enseignement de ce que le Laboureur doit faire par chacun mois. L'Abeille Françoise du même Auteur : ses Fables morales & autres poësies; imprimées à Paris, *in*-8°. par Robert le Fizelier, 1583.

* Cet Auteur, né à Chalon-sur-Saone, de Philippe Guide, Procureur du Roi au Bailliage de cette Ville, & de Reine Rougeot, le 22 Mars 1535, pour se donner un air savant, changea le nom de *Guide*, qui étoit celui de sa famille, en *Hegemon*, du Grec Ἡγεμὼν, qui signifie *Guide*. Le P. Jacob, (pag. 53 *de Script. Cabilonens.*) dit qu'il remplit la charge de son père, conciliant avec ses devoirs, le goût pour la vie champêtre & pour la Poësie. Le Recueil de ses Œuvres, rapportées par du Verdier, est un *in*-8°. de soixante-quinze feuillets. Il avoit laissé manuscrite une Paraphrase Françoise du Cantique des Cantiques, & une des Pseaumes, qui périrent dans un incendie, après sa mort. Sa devise étoit *Dieu pour guide.* Il alla à Genève embrasser la Religion Prétendue Réformée, & mourut, à son retour, à Macon, le 29 Novembre 1595, dans sa soixante-unième année. Voy. la Bibl. des Auteurs de Bourgogne, Tom. I, pag. 289, & la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 410.

PHILIBERT JAMBE DE FER a mis en musique, à quatre parties, les vingt-deux Octonnaires du Psalme 119, de David, traduits par Jean Poitevin; imprimés à Lyon, par Thomas de

Straton, 1561. Il a mis aussi en musique à quatre & à cinq parties, les cent cinquante Pseaumes de David, mis en rime Françoise, par Clément Marot & Théodore de Beze; imprimés à Lyon, par Martin la Roche, 1564*.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot JAMBE DE FER, Tom. II, pag. 226.

PHILIBERT DE LORME, Lyonnois, Aumônier ordinaire du Roi Henri II, & du Roi Charles IX, premièrement Abbé de saint Eloy lez-Noyon, pays de saint Serge lez-Angers, a écrit nouvelles Inventions pour bien bâtir à petits frais, imprimées à Paris, *in-fol.* par Hiérosme de Marnef, 1556. Plus, dix Livres d'Architecture, imprimés à Paris, *in-fol.* par Federic Morel, 1568*.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 226 & 227.

PHILIBERT POPILLON du Ryau, Gentilhomme Bourbonnois, a écrit vingt-quatre Sonnets Amoureux, imprimés à Lyon, *in*-8°. par Barthelemy Honorat, 1574.

PHILIBERT GAUTIER DE ROVILLE a écrit Chant funèbre des neuf Muses, sur le tombeau d'Anne Duc de Montmorency, Pair & Connétable de France; avec l'Acrostichide & l'Anagrammatisme dudit Seigneur; imprimé à Paris, par l'Auteur, 1567.

PHILIBERT * DU VAL, Évêque de Séez, a écrit un Discours en vers Héroïques, non moins élégant que haut, profond & admirable, traitant de la grandeur de Dieu, & de la connoissance qu'on peut avoir de lui par ses œuvres. Item, de la puissance, sapience & bonté de Dieu; imprimé à Paris, *in*-8°. par Vascosan, & encore par Federic Morel, 1568: & à Lyon, par Gabriel Cotier. Le commencement est tel:

Muse du Ciel, ô divine Uranie,
Dy-moy la douce & plaisante harmonie,
Que tient le cours du monde spacieux,
Et le réglé mouvement des hauts Cieux;

Dy-moy l'Auteur, & la cause première
De la tousiours flamboyante lumière;
Dy-moy celuy dont provient tant de bien,
Qui a tout fait & composé de rien.
Avant le Ciel, la Terre, & l'Eau profonde,
Et devant l'œuvre admirable du monde,
Ains qu'il y eût Soleil apparoissant,
Et que la Lune eût décours, ou croissant;
Sans plus étoit une infinie essence,
Une bonté, puissance & sapience,
Qui n'a point eu aucun commencement,
Et durera perpétuellement.
Spirituelle, immortelle, invisible,
Inénarrable, & incompréhensible,
Toute par-tout, sans occupation,
Et dessus tout, sans limitation:
Simple substance, impassible, immuable,
Et pure & sainte, & juste & véritable,
Tout est en elle, & d'elle aussi tout vient;
Par elle tout, & tout elle soutient, &c.

Il a traduit de Grec en prose Françoise, par le commandement du Roi François I, Dialogue de Platon, intitulé Criton, ou de ce qu'on doit faire, imprimé à Paris, *in*-8°. par Michel Vascosan, 1547.

* Le nom de cet Evêque étoit PIERRE. Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot PIERRE DUVAL, Tom. II, pag. 330 & suiv.

PHILIBERT DE VIENNE, Champenois, Avocat en la Cour de Parlement à Paris, a écrit le Philosophe de Cour. Il a traduit du Latin d'Erasme, Sermon de Jesus, enfant; & sur la fin a ajouté le combat du corps & de l'esprit, imprimé à Paris, *in*-16. par Galiot du Pré, 1542.

PHILIBERTE DE FEURS, Dame Destours & de la Bastie en Masconnois, ores femme du Seigneur de Pisay, a écrit les Soupirs de Viduité, contenant cinq cens vers, par lesquels elle plaint & déplore fort la perte du sieur du Marteray Jehan de la Baulme, de la maison de Perez: se résout enfin sagement de peur d'offenser Dieu: & finalement discourt sur certaines visions

qu'elle s'imagine lui être apparues. Plus, plusieurs autres Poësies que j'ai vu écrites à la main chez le sieur de la Taissoniere. Les Soupirs de Viduité commencent ainsi:

Mon cœur, surpris d'une extrême tristesse,
Faict, ô mon Dieu, qu'à toy ma voix j'adresse,
Te suppliant n'avoir à déplaisir,
Si, par ces vers, faits à peu de loisir,
Je tâche au vray d'exprimer & d'écrire
Ce que mon cœur affligé ne peut dire,
Puisque je suis privée de celuy
Qui étoit mien, & moy seule pour luy,
Seule pour luy réservée & choisie,
Pour, de tous points, vivre à sa fantaisie, &c.

Et un peu après.

Celle tient nom d'une prudente & sage,
Qui a l'honneur écrit sur le visage.

Et en un autre lieu.

Etant pourveu d'un bon entendement,
S'étoit acquis un parfait jugement
En Poësie, ès accords de Musique,
Puisés au fond de la Mathématique.
Bref, il étoit accomply & parfait,
Chacun l'a pu connoître par effet;
Car s'il vouloit se commander de faire
Quelque discours de sérieux affaire,
Il en sortoit, au grand étonnement
De qui l'oyoit plus ententivement.
Moy donc, étant heureusement réduite
Sous son pouvoir, par sa sage poursuite,
Luy obéy l'espace de dix ans,
Avecques l'heur qu'ores plus je n'attens:
J'attends plutôt de voir finir ma vie
Par ce regret, qui, fâcheux, m'y convie.
Mais de quoy sert ce triste lamenter?
Le Ciel l'a pris, le Ciel se peut vanter
D'avoir acquis, en son brillant empire,
Un astre beau, que l'on voirra reluire,
Quand Jupiter, rendant le temps serein,
Voudra ouvrir sa libérale main
A nous humains, chassant par les orages
Le voile obscur des vagabonds nuages,

Tandis que moy chétive, de mes pleurs,
Feray pleuvoir une mer de douleurs.
Las! trop & trop te renforce ma peine,
Bien qu'elle ſoit & inutile & vaine;
Mais toute femme éprouve ce moyen,
Bien qu'elle ait ſçu qu'elle ne ſert en rien,
Sinon d'outrer, à ſon propre dommage,
Les actions du féminin courage.
Jamais bon cœur, aymant ſans fiction,
Ne peut ſouffrir, ſans démonſtration,
Une douleur extrêmement cruelle,
Comme j'eſpreuve, & la puis dire telle,
Ayant perdu tout l'eſpoir de mon mieux,
Comme mon cœur témoigne par mes yeux.
Or, ay-je beau me fâcher & me plaindre,
Sans toy, mon Dieu, je ne ſçauroy reſtraindre
L'œil ſontaineux, ruiſſelant cette humeur,
Qui ne permet receler ma douleur.
Je te pry donc, donne-moy patience;
Je t'ay aſſez, par vraye expérience,
Reconnu bon en autre adverſité;
Uſe envers moy de telle charité,
Que je te puiſſe encore être agréable,
Te connoiſſant tout bon & admirable,
A celle fin qu'en mes plaintes & cris
Je ne t'offenſe, & moins par mes écrits, &c.

PHILIPPES D'ALCRIPE, ſieur de Neri en Verbos (tous ces noms ſont ſuppoſés) a écrit la nouvelle Fabrique des excellens traits de la Vérité : Livre pour inciter les reſveurs, triſtes & mélancoliques, à vivre de plaiſir; imprimée à Paris, *in*-16. par Jean de Laſtre, 1579. c'eſt un Livre de Contes facétieux & rempli de menſonges *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 229.

PHILIPPES DES AVENELLES a traduit du Latin de Darius Tiberti, le premier volume de l'Epitome ou Abrégé des vies de cinquante-quatre excellens perſonnages, tant Grecs que Romains, miſes au parangon l'une de l'autre; extrait du Grec de Plutarque de Cheronée; imprimé à Paris, *in*-8°. par Philip-

pes d'Anfrie & Richard Breton, 1558. Il a traduit aussi des Histoires d'Appian Alexandrin, Auteur Grec. L'Ibérique, ou l'Espagnole, & l'Annibale ou des Exploits d'Annibal, Carthageois, en Italie; imprimées avec les autres Guerres d'Appian, traduites par Seyssel, à Paris, *in*-8°. en l'an 1560.

PHILIPPES DU BEC *, Évêque de Nantes, a fait & mis par écrit une Exhortation sur le Règlement & police faits audit lieu, pour l'entretenement des pauvres, au Clergé, Nobles, & Bourgeois de ladite ville; imprimée à Paris, *in*-4°. par Martin le Jeune, 1570.

* Il étoit fils de Charles Dubec, Chevalier de l'Ordre du Roi, Vice-Amiral de France, & de Madelaine de Beauvillier. C'est ce Vice-Amiral, dont il est parlé au Tom. II des *Mémoires de Castelnau*, pag. 459, qui, d'un coup de Soleil, devint, en un instant, aussi noir qu'un Négre, sans que son teint ait jamais repris sa couleur naturelle. Philippe Dubec fut fait Evêque de Vannes, en 1559; transféré à l'Evêché de Nantes, en 1566; nommé à l'Archevêché de Reims, le 25 Juillet 1594, & Commandeur de l'Ordre du S. Esprit, le 7 Janvier de l'année suivante. Mais ses Bulles ne furent expédiées que trois ans après, à cause des différends de Henri IV avec la Cour de Rome. Il mourut à Reims, le 10 Javier 1605, à quatre-vingt-un ans. On a imprimé un Recueil de ses Sermons, & une Traduction Françoise du *Traité des Veuves*, par S. Ambroise, Ouvrages dont du Verdier n'a pu parler, puisqu'ils n'ont paru qu'en 1596.

PHILIPPES BEROALDE *. Voyez François Habert, Caluy de la Fontaine, Claude de Pontoux, Clément Marot.

* Le Philippe Béroalde, dont il est question dans cet Article, est *l'Ancien*, né à Boulogne, en Italie, le 7 Novembre 1453, & mort dans cette même Ville le 17 Juillet 1505, dans sa cinquante-unième année. Après avoir fait ses études avec distinction, il vint à Paris, où il enseigna les Belles-Lettres pendant quelque temps; mais ses Concitoyens le rappelèrent dans sa patrie, l'y reçurent avec distinction, & il y professa les Belles-Lettres le reste de sa vie. On lui donna les dernières marques de la considération que l'on avoit pour son mérite, par les funérailles solennelles qu'on lui fit. Tous ceux qui ont parlé de lui s'accordent à dire qu'il aimoit la table, le jeu avec passion, les femmes avec emportement, au point qu'il sacrifioit tout à la satisfaction de ses desirs; mais ils disent en même temps, que c'étoit d'ailleurs un homme sage & rangé. On reconnoît dans ces expressions cette bienveillance que les Boulonnois

ont constamment les uns pour les autres; ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que, dans une vie assez courte, Philippe Béroalde ait eu le temps d'écrire & de s'exercer avec succès sur toutes sortes de sujets, & de suivre tous ses goûts. Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXV, où, par le Catalogue des Ouvrages de Béroalde, on voit que tous les genres de Littérature lui étoient familiers.

PHILIPPES CAMUS a translaté, à la requête & commandement de Jean de Crouy sieur de Chimay, l'Histoire ou Roman de Clamades & la belle Clermonde : plus le Roman d'Olivier de Castille *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 229.

PHILIPPES CHRESTIEN, Avocat au Parlement de Grenoble, a mis par écrit plusieurs Arrêts notables, donnés ès Cours souveraines de France, & ès Sièges Présidiaux; imprimés à Lyon, *in*-8°. par Jean Pidier, 1558.

PHILIPPES, (Messire) Duc de Cleves, Comte de la Marche & Seigneur de Ravestin, a écrit Instruction de toutes manières de guerroyer, tant par terre que par mer, & des choses y servantes; imprimée à Paris, *in*-8°. par Guillaume Morel, 1580 *.

* Naudé n'a point fait mention de cet Ouvrage dans son Livre *de Studio Militari.*

PHILIPPES DE * COMMINES, Chevalier, Seigneur d'Argenton, a écrit les Mémoires sur les Faits & Gestes de Loys XI & de Charles VIII, son fils, Rois de France; imprimés en plusieurs formes, & divers lieux, par divers Libraires, même à Paris, *in-fol.* par Galiot du Pré, 1552. à Lyon, *in-fol.* par Jean de Tournes, 1559, & encore à Paris, par Claude Micard, *in*-16. 1570 & 1576. à laquelle édition est ajoutée une Épître de Jean Sleidan, en la recommandation de l'Auteur, lequel Sleidan a traduit aussi de notre langage François au Latin, cette belle Chronique ou Histoire du Roi Loys XI, écrite par Commines, son Chambellan, & à bon droit : car il ne sauroit avoir

choisi Historien plus véritable que le sieur d'Argenton, dont l'œuvre s'est d'elle-même rendue digne d'être prisée autant que toute autre des plus anciennes, ayant mérité d'avoir été bien vue & reçue de toutes nations : même l'Empereur Charles V, en a fait telle estime, que le plus souvent il tenoit ce Livre entre ses mains, jusques à le mettre la plus part des nuits au chevet de son lit, non tant seulement pour imiter Alexandre le grand qui en faisoit de même de l'Iliade d'Homere, que pour s'en servir ès desseins & exploits qu'il avoit à faire, & pour ensuivre les faits de ce grand, accort & magnanime Prince & Roi très-Chrétien Loys XI, lesquels il y remarquoit comme dans un miroir, étudiant là-dessus, afin de s'y règler, & s'en aider & conduire, selon les occurrences, en semblables événemens. Vrai est qu'icelui de Commines étoit un Courtisan qui a vécu en usage de parler en communication d'affaires, & en fréquentation de personnes hors le travail d'étude. Mais l'Histoire qu'il a écrite est grandement louable de ce qu'elle est pure & nette, &, comme l'on croit, véritable, pour ne l'avoir écrite sur Mémoires, ou Avis recherchés ; ains pour avoir oui & vu le contenu d'icelui. Les liaisons & les compositions des mots sont du tems, & modestement pris & en saison. Aumoins, il n'y a point d'insolence de mots nouveaux & étranges. Aussi vit-il encore, & vivra au gré & contentement de tous, en foi & réputation. Or pour autant que la vie de Philippes de Commines, sera amplement décrite en notre nouvelle prosopographie, je n'en ferai autre plus longue mention, sinon d'ajouter ici son Épitaphe & Éloge faits par Pierre de Ronsard.

ÉPITAPHE de Philippes de Commines.
Entreparleurs, le Prêtre, & le Passant.

PA. Quelle est cette Déesse, emprêinte en cette yvoire,
Qui se rompt les cheveux, & tord les bras? PRE. l'Histoire.
PA. Et l'autre, qui, d'un œil tristement dépité,
Lamente à ce tombeau? PRE. La simple Vérité.
PA. Ne gist point mort icy le Romain Tite-Live?
PRE. Non : mais bien un François, dont la mémoire vive

Surpasse

Surpasse ce Romain, pour sçavoir égaler
La vérité du fait avec le beau parler.
PA. Dy-moy ce corps doué de tant de vertus dines?
PRE. Philippes fut son nom, son surnom de Commines.
PA. Fut-il pauvre, ou s'il fut de basse race yssu?
PRE. Il fut riche, & si fut de noble sang conçu.
PA. Qu'a-t-il écrit, dy-moy? PRE. Le périlleux voyage
Que fit Charles à Naple, & la guerre & l'outrage
Qu'on luy fit à Fornoue, & des mêmes François
Les combats variés encontre les Anglois
Et contre les Bretons, & les querelles folles
De nos Princes fauteurs du Comte de Charroles,
Lorsque Mars avilit de la France le loz,
Et que le mont Hery lui vit tourner le doz.
PA. Fut-il présent au fait, ou bien s'il l'ouyt dire?
PRE. Il fut présent au fait, & n'a voulu d'escrire,
Sinon ce qu'il a vu: ne pour Duc, ne pour Roy,
Il n'a voulu trahir de l'Histoire la foy.
PA. De quel état fut-il? PRE. De gouverner les Princes,
Et sage Ambassadeur aux étranges Provinces,
A l'honneur de son maître, obstiné, travailler,
Et guerrier, pour son maître obstiné, batailler.
PA. Pour avoir joint la plume ensemble avec la lance;
Qu'eut-il, Prestre, dy-moy, pour toute récompense?
PRE. Ah! fière ingratitude! Il eut, contre raison,
La haine de son maître, & deux ans de prison.
PA. Quels maîtres avoit-il? PRE. Philippes, & l'onzième
Loys, Roy des François, & le Roy Charl' huitième:
Un Duc, & deux grands Roys; mais eussent-ils encor
Eté, plus qu'ils n'étoient, riches de gens, & d'or;
Eussent-ils effrayé le monde de leur trope,
Eussent-ils tenu seuls les brides de l'Europe,
Si fussent-ils péris, & leur renom fust vain,
Sans la vraie faveur de ce noble Ecrivain,
Qui vifs, hors du tombeau, de la mort les délivre,
Et, mieux qu'en leur vivant, les fait encore vivre.
Or toy, quiconque sois, qui t'enquêtes ainsi,
Si tu n'as plus que faire en cette Eglise icy,
Retourne en ta maison, & conte à tes fils comme
Tu as vu le tombeau du premier Gentilhomme,
Qui, d'un cœur vertueux, fit à la France voir
Que c'est honneur de joindre aux armes le sçavoir.

Il trépassa l'an 1509, & de son âge, le 64ᵉ; fut enterré en

l'Église des Augustins à Paris, dans la Chapelle qu'il y avoit fait bâtir, en laquelle est son effigie & de sa femme Helene de Chambes, issue des Comtes de Monsoreau d'Anjou, & aussi de Jeanne de Commines, sa fille, qui fut femme du Comte de Poinctievre *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot PHILIPPES DE COMMINES, Tom. II, pag. 230 & 231.

PHILIPPES LE FRANC, Ardenois, a écrit Apologie contre certain Discours émis sous le nom des États Généraux des Pays-bas, par laquelle sont rembarrées les cavillations & impostures dudit Discours; avec un Récit véritable de ce qui s'est passé dès l'arrivée du sieur Dom Jean d'Austrie, esdits pays; imprimée 1577, sans nom de lieu ni d'Imprimeur : & le titre dudit Discours est tel : Sommier Discours des justes causes & raisons qui ont contraint les États Généraux des Pays-bas de pourvoir à leur défense, contre le sieur Jean d'Austrie; imprimé en Anvers, *in*-8°. par Guillaume Sylvius, 1577.

PHILIPPES DE FLESSELLES, Docteur en Médecine, à Paris, a écrit Introductoire pour parvenir à la vraie connoissance de la Chirurgie rationelle, imprimée à Paris, *in*-8°. par Michel Fezandat, 1547.

PHILIPPES DE MAIZIERES, Chevalier Chancelier de Chypre, a composé en l'an 1397, un fort gros volume intitulé le Songe du vieil pélerin [1], adressant au blanc faulcon, pélerin au bec & pieds dorés, fait par rubriches en cent quarante-quatre chapitres : *écrit en main sur parchemin, en la Librairie de Monsieur d'Urfé.* Sur la fin dudit Livre sont les paroles qui s'ensuivent.

[Cy finit le Livre, appelé le Songe du vieil Pélerin, adressant au blanc Faucon, ayant bec & pieds dorés, lequel Livre a composé, l'an 1397, un très-sage & Catholique Chevalier, Chancelier de Chipre, nommé Messire Philippe de Maisieres, lequel premièrement servit le Pape Grégoire XI[e], & depuis l'appela à son service Charles, Roi de France, de son nom cinquième, auquel, pour

la grande prudence & preud'hommie qu'il avoit en lui, commit, plus qu'à autre, le gouvernement de son Royaume. Ce nonobstant, ledit Chevalier voyant que très-périlleusement est user & finir ses jours au monde & parmi les mondains, & par spécial en Cour, après plusieurs requêtes & longue importunité, obtint congé de son Seigneur & Maître, Charles V, de laisser la Cour & le monde, & querir lieu solitaire, auquel il pût user, le demeurant de sa vie, à mieux & plus sûrement servir à Dieu, & lors ledit Chevalier choisit l'Hôtel des Céleſtins à Paris, & là il fit édifier logis & habitation convenable à la vie & état qu'il desiroit mener; & incontinent avec deux Clercs tant seulement se retrait en ladite maison, en laquelle il a demeuré avec lesdits Religieux, par l'espace de vingt-cinq ans, ou environ, jusqu'à la mort, sans jamais en vouloir partir. Mais, pour sa grande providence, ledit Roi souvent le venoit voir, & étoit seul avec lui trois ou quatre heures, pour consulter les affaires de son Royaume & de son peuple; ne jamais, tant qu'il vesquit, n'eût pris conclusion en aucune pesante matière, touchant sa personne & Royaume, ou la chose publique, que premièrement il n'eût eu le conseil & opinion dudit Chevalier. Et si ledit Roi étoit à Paris, au bois de Vincenne, à S. Germain en Laye, à Melun, ou à Meaux, il même venoit en personne vers ledit Chevalier, en son logis des Céleſtins, pour mieux conférer avec lui; & quand ledit Roi étoit fort loin de Paris, il envoyoit ses affaires par écrit audit Chevalier, & ledit Chevalier lui renvoyoit par écrit son avis. Repose le corps dudit Chevalier, au Chapitre desdits Céleſtins de Paris, auquel lieu ledit Chevalier, en sa vie, fit plusieurs biens & édifices, &, entre les autres choses, fit faire une très-belle petite Chapelle, & à côté une Citerne, à la façon de Venise, où se prend la bonne eau, pour les malades de Paris & des environs.]

[1] Ceux qui ont cru que le *Songe du vieil Pélerin* étoit le même que le *Songe du Verger*, sont réfutés par la différence du titre de ces deux Ouvrages, & par celle du temps de leur composition. Le *Songe du vieil Pélerin* fut, selon la remarque de Du Verdier, composé en 1397, & ce fut vingt-trois ans auparavant, savoir, en 1374, qu'on veut que, par ordre de Charles V, le *Songe du Verger* ait été fait. Voyez ma note sur Baillet, Tom. II, pag. 32. (M. DE LA MONNOYE).

PHILIPPES MELANCHTHON *. De la Puissance & Autorité de l'Église, & comment, sans la parole de Dieu, elle ne peut être connue: Auteur Philippes Melanchthon, & traduit de Latin en François; imprimé à Genève, *in*-16. l'an 1550. *Censuré*. Antithese des articles de la Doctrine Évangilique & Papistique, composée ci-devant par Philippes Melanchthon, & mise de Latin en François; imprimée à Lyon, *in*-16. par Benoist Rigaud, 1564. *Réprouvée*. La Vie de Martin Luthe,

traduite du Latin de Melanchthon, imprimée ſous le titre de Hiſtoire des Vies & Faits de trois excellens perſonnages, Martin Luther [1], Jean Œcolampade & Huldrik Zuingle, à Lyon, *in*-16. par Jean Saugrain, 1562. *Réprouvée.* Chronique & Hiſtoire univerſelle de Jean Carion, augmentée amplement, expoſée & enrichie de diverſes Hiſtoires, tant Eccléſiaſtiques que politiques, anciennes & modernes, par Philippes Melanchthon & Gaſpar Peucer; & réduite en cinq Livres, traduits de Latin en François par S. G. S. imprimée *in*-8°. par Jean Berjon, 1579.

* Philippe Mélanchthon, célèbre Théologien, & l'un des plus ſavans hommes de ſon ſiècle, naquit à Bretten, dans le Palatinat du Rhin, le 16 Février 1497. Ce fut le plus paiſible, le plus modeſte & le plus doux de tous les Proteſtans. Il ne tint pas à lui que la réunion des Proteſtans d'Allemagne avec les Catholiques ne ſe fît. Il haïſſoit les diſputes de Religion, il croyoit que l'on pouvoit faire ſon ſalut dans la Communion Romaine. On ne conçoit pas pourquoi il étoit ſi vivement attaché à la Secte de Luther. Bien des gens ont cru que ſon incertitude ſur les dogmes différens, venoit de ce qu'il vouloit tout expliquer par les lumières de la raiſon, & que, de cette incertitude, il étoit paſſé à l'indifférence, ſuite de la douceur de ſon caractère. Cependant il mourut à Wittemberg, le 19 Avril 1560, dans ſa 64e année, & vit, d'un œil tranquille, le tombeau s'ouvrir devant lui, dans l'eſpérance que tous ſes doutes ſeroient levés dans une autre vie, où régneroit une paix parfaite, & où l'on n'auroit rien à redouter de la fureur des Enthouſiaſtes. Il eſt aiſé de juger de l'eſprit d'indifférence qui animoit Melanchthon, par la réponſe qu'il fit à ſa mère Catholique, & qui l'interrogeoit ſur ce qu'il falloit qu'elle crût, au milieu de tant de diſputes: *Continuez*, lui dit-il, *de croire & de prier, comme vous avez fait juſqu'à préſent, & ne vous laiſſez point troubler par le conflit des diſputes de Religion.* Cet homme, ſi eſtimable à bien des égards, & ſi ſavant, avoit une crédulité vraiment puérile pour les Prodiges, l'Aſtrologie Judiciaire & les ſonges. On peut conſulter ſa vie, écrite en Latin par Joachim Camerarius. On trouvera un bel éloge de Melanchthon, à la fin du XXVIe Livre de l'*Hiſtoire* de M. de Thou; des détails ſur ſa vie, & le Catalogue de ſes Ouvrages, dans les *Additions* de Teiſſier, & les jugemens qu'on a portés de ſes Écrits, dans le Livre de Pope Blount, intitulé *Cenſura Autorum celeb.* (pag. 434). On ſait que ſon nom de famille, *Scwarſerdt*, ſignifie en Allemand *Terre-noire*, & que Reuchlin, ſon oncle paternel, le lui fit changer pour celui de *Mélanchthon*, qui, en Grec, a la même ſignification. Reuchlin lui-même, dont le nom, en Allemand, ſignifie *Fumée*, avoit pareillement traduit ſon nom en Grec, & s'étoit appelé *Capnion*. Mélanchthon a auſſi traduit ſon nom en Italien: *Meſſer Philippo di Terra nera.* On le voit ainſi à la tête de ſes *Lieux Communs.* Celui de *Mélanchthon* a prévalu; & c'eſt

le ſeul ſous lequel ce Savant ſoit aujourd'hui cité. Selon la Popeliniere, lorſque Carion préſenta les premiers traits de ſa Chronique à ſon maître Mélanchthon, *pour les voir, y ajouter, y corriger à ſon plaiſir, il les raya tous d'un ſeul trait, & les refit toutes nouvelles; mais, par une débonnaireté naturelle, lui permit de les imprimer ſous ſon nom.* La Traduction Françoiſe de cet Ouvrage, citée par du Verdier, eſt de *Simon Goulart, Senliſien.* C'eſt le nom que déſignent ces trois lettres *S. G. S.*

1 Les *Vies de Luther, d'Œcolompade & de Zuingle*, attribuées ici à Mélanchthon, ne ſont pas de lui; ce ſont les Libraires, qui, pour mieux les vendre, les débitèrent ſous ſon nom. (M. DE LA MONNOYE).

PHILIPPES DE MORNAY, ſieur du Pleſſis Marly, a écrit excellent Diſcours de la vie & de la mort, imprimé à Lauſanne, *in*-8°. 1576. & à Paris, *in*-16. par Charles Perier, 1580. De la Vérité de la Religion Chrétienne, contre les Athées, Epicuriens, Payens, Mahumédiſtes & autres Infidèles; imprimée en Anvers, *in*-4°. par Chriſtophle Plantin, 1581, & depuis ailleurs par autres, *in*-8°. & *in*-16. & contient trente-quatre très-doctes chapitres. Traité de l'Égliſe, auquel ſont diſputées les principales queſtions qui ont été mues ſur ce point, en notre temps; imprimé à la Rochelle, *in*-8°. par Pierre Hautain, 1581. *Calvinique.* Les Méditations de Hiérome Savonarole, ſur les Pſeaumes, traduites en François, par Philippes de Mornay; imprimées à Paris, *in*-16. par Guillaume Auvray, 1584.*

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, ſur cet Article, Tom. II, pag. 236 & ſuiv.

PHILIPPES DE PAS * a recueilli & fait imprimer les Poëmes Chrétiens de B. de Montmeia & autres divers Auteurs.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot PHILIPPES DE PARIS, Tom. II, pag. 239.

PHILIPPES DES PORTES, natif de Chartres, en Beauſſe, a écrit deux Livres des Amours de Diane, dont le premier contient cinquante-ſept Sonnets; Complaintes; Stances; Chanſons; Dialogues; Chant d'Amour; Procès contre Amour, au ſiége de la Raiſon; Contr'Amour: & le ſecond, quarante-huit Sonnets; Chanſons; Prière au ſommeil; Baiſer; Contre une

nuit trop clairé; Ode ; de la Jalousie ; Élégie; Tombeau d'Amour ; Rimes tierces : plus un Livre de Mêlanges : un autre Livre des Amours d'Hippolite, contenant soixante-un Sonnets; Chansons; Complaintes; du Cours de l'An; Stances; Élégies seize. Un Livre d'Imitations de l'Arioste, à savoir Roland furieux; la mort de Rodomont, & sa descente aux enfers, partie imitée de l'Arioste, partie de l'invention de l'Auteur; Complainte de Bradamant; Angélique; imprimés à Paris, *in*-4°. par Robert Estienne le fils, 1573. Il avoit écrit auparavant une Satyre contre un Trésorier, commençant ainsi, *Juif misérable, &c.* Ses vers se sont trouvés si agréables, pour raison de la douceur de son style, qu'ils l'ont fait admettre, par la voix de tous, au rang des premiers Poëtes François, tant bien il a su imiter les meilleurs Poëtes Italiens, comme sera facile juger à quiconque voudra conférer le Sonnet de Pétrarque qui commence,

Amor mi sprona in un tempo e affrena.

Au vingt-sixième des contenus, en ses Amours d'Hippolite, commençant;

Amour en même instant m'aiguillonne & m'arrête.

Comme aussi celui de Jean de la Case;

Cura che di timor te nutri e cresci,

Que des Portes a traduit entièrement: & un autre de Jean Mozzarillo qui dit:

Mentre i superbi tetti à parte à parte,
Ardean di Roma, &c.

Auquel il donne tel commencement:

Durant qu'un feu cruel toute Rome saccage, &c.

Un de Guidiccion pris tout entier, à savoir,

Dal' pigro e grave sonno oue sepolta, &c.

Rendu ainsi:

Du sommeil qui te clost les yeux & la pensée, &c.

De Molza ceſtui-ci,

Signor ſe miri à le paſſate offeſe.

Tout pareil à cet autre,

Hélas ! ſi tu prens garde aux erreurs que j'ay faites.

Du Copeta, celui qui commence,

Chiamar beato e dio ben ſi potea.

A cetui-ci,

Jupiter, s'il eſt vray que tu fuſſe amoureux.

De Sannazar cet Epigramme,

Quæritat huc illuc, raptum ſibi Cypria natum, &c.

Imité ainſi ;

Vénus cherche ſon fils, Vénus toute en colère, &c.

Du même Sannazar cet autre en vulgaire,

Icaro cadde chi, queſte onde il ſanno,

Pris tout entier par des Portes, & dont le même commencement, dit

Icare eſt cheu icy le jeune audacieux.

Du Bernia les ſtances de la chaſſe

Noi ſiamo o belle donne cacciatori,
Miniſtri e ſervi à l'amoroſa dea.

Et ainſi pluſieurs autres. D'abondant ſa perſonne s'eſt trouvée pourvue de ſi bonnes façons & conditions, que s'étant rendu aimable au Roi, lequel il accompagna en Pologne, il eſt parvenu de bas lieu & de peu de moyens, en dignité & amples facultés de biens, le Roi lui ayant donné les Abbayes de Joſaphat & de Tyron, au Diocèſe de Chartres, & près de ladite ville d'où il eſt eſt natif: tellement qu'il a maintenant de cinq à ſix mille écus de rente & bon revenu, que Dieu lui gard & l'accroiſſe. Et n'a-t-il pas eu ces bénéfices par vacance ou mort des Abbés : ains par la réſignation qu'ils en ont faite, entre les mains de Sa Majeſté, qui leur a donné récompenſe plus grande, afin de le pourvoir

ſelon ſon deſir. De même le grand Roi François I de ce nom, récompenſoit les hommes doctes ſelon leurs mérites. Auſſi en eſt reſtée la gloire plus grande, & en ſera-t-il renommé à tout jamais. Et à ce propos, il me ſouvient d'un Dixain bien trouſſé, que Mellin de ſaint Gelais fit, ayant eu du Roi une Abbaye, en ſon abſence, que je mettrai ici :

Fortune & moy, & le Roy plus parfaict,
Avons long-temps débatu une affaire,
Lequel de nous ſçauroit mieux en effet,
Moy demander, & luy préſent me faire,
Ou la fortune empêcher le parfaire;.
Et ſans douter fortune avoit le pris,
Si le grand Roy n'euſt elle & moy ſurpris,
En prévenant ſon guet & mes requeſtes.
Un Roi qui a ſur fortune entrepris,
Eſt bien certain de plus grandes conqueſtes.

Le même Roi François fit bien davantage, lorſque voyageant par ſon Royaume, étant entré un peu devant l'heure de Vêpres, dans une Égliſe, comme quelqu'un qui avoit couru la poſte, lui demanda, en don, un bénéfice de collation royale, vacant par le décès du Poſſeſſeur d'icelui, & que le Roi à l'inſtant vit, en l'un des coins du Chœur, un pauvre Prêtre qui dormoit, après l'avoir fait éveiller, lui donna le bénéfice, pour lequel l'autre, à force de courir par pluſieurs journées, s'étoit mis en péril de ſe rompre le col, & commanda lettres lui en être expédiées, diſant, qu'il vouloit en cet endroit, faire trouver véritable le provebe qui dit, Qu'à aucuns les biens viennent en dormant. Ceux à qui j'en ai oui faire le récit, dignes & notables perſonnages, diſoient cela être advenu dans l'Egliſe notre Dame de Clery [1]. Ce n'eſt donc de merveille ſi notre Roi à préſent règnant, comme vrai imitateur de ſes Ayeux, exerce libéralité (vertu propre aux Rois) envers ceux qui bien méritent des lettres.

[1] Le Conte qu'à la fin de cet Article du Verdier fait d'un bénéfice, donné, par François I, à un Prêtre, qui dormoit dans un coin de l'Egliſe de Notre-Dame de Cléri, ſe fait d'ordinaire, & plus vraiſemblablement, de Louis XI, qu'on fait avoir eu grande dévotion à Notre-Dame de Cléri. — Voy. La

Croix

Croix du Maine, & les notes, au mot Philippe des Portes, Tom. II, pag. 239 & suiv. (M. de la Monnoye).

Au premier Livre des Amours de Diane.

Procès contre Amour au siége de la Raison.

[Chargé du désespoir qui trouble ma pensée,
Entre mille douleurs, dont mon ame est pressée
Par la rigueur d'Amour, dans sa rude prison,
Un jour ne pouvant plus supporter ses alarmes,
Ayant l'œil & le cœur gros d'ennuis & de larmes,
Je le fis convenir au siège de Raison.
Là je me présentai si défait du visage,
Que, s'il n'eût eu le cœur d'une bête sauvage,
Je pouvois l'émouvoir & le rendre adouci:
Lors tout pâle & tremblant, avec la contenance
D'un pauvre criminel, qui attend sa sentence,
Parlant à la Raison, je me suis plaint ainsi:
Roine, qui tiens en nous la divine partie
Qui nous ramène au Ciel, lieu dont tu es sortie,
Contre cet inhumain je me viens lamenter:
Las! si tu peux, Raison, donne-moy la puissance
D'échapper librement de son obéïssance,
Puisqu'il ne prend plaisir qu'à me voir tourmenter.
Sur l'Avril gracieux de ma tendre jeunesse,
Que j'ignorois encor' que c'étoit de tristesse,
Et que mon pied voloit quand & ma volonté,
Ce tyran que tu vois, jaloux de ma franchise,
Masquant de deux beaux yeux sa cruelle entreprise,
Avec un doux accueil deceut ma liberté.
Mais qui se fût gardé de se laisser surprendre,
Et qui, de son bon gré, ne se fût venu rendre,
Voyant avecques lui tant de douces beautés?
Qui ne se fût promis un bienheureux voyage,
Ayant la mer paisible, étant près du rivage,
Et les petits Zéphirs soufflant de tous côtés?
Il se montroit à moy sur tout autre amiable,
Il ne me faisoit voir qu'un printemps desirable,
Son visage étoit doux, doux étoient ses propos,
Et l'œil qui receloit tous les traits de sa trousse,
Me perça l'estomach d'une façon si douce,
Que j'estimois ma peine un desiré repos.
Mais il ne dura guière en cette douce sorte;
Car, si tost que mon cœur lui eut ouvert la porte,

Et que mes sens craintifs eurent reçu sa loi,
Il dépouilla soudain sa feinte couverture,
M'enseignant mon erreur d'avoir fait ouverture
Ainsi légérement à un plus grand que moi.
Il troubla mon esprit d'une guerre immortelle,
Il émeut mes pensers, il les mit en querelle,
Et fit, pour me laisser en éternel tourment,
De mon cœur son fourneau, ses charbons de mes veines,
Mes poulmons ses soufflets, de mes yeux ses fontaines,
Qui, sans jamais tarir, coulent incessamment.
Il bannit mes plaisirs, & leur donna la fuite,
Dont le libre repos, que j'avois à ma suite,
M'abandonna soudain, de frayeur tout surpris;
Le travail print sa place, & la tristesse extrême,
Les veilles, les soucis, le mépris de soy-même,
Qui ne m'ont point laissé depuis que je fus pris.
Je quittai tout soudain ce qui me souloit plaire,
Ma façon rechangea, je devins solitaire,
Je portai bas les yeux, le visage & le front,
J'entretins mon amour d'une espérance vaine,
Je discourus tout seul, & moy-même pris peine
De nourrir les douleurs que deux beaux yeux me font.
Je mourus dedans moy, pensant trouver ma vie
Au cœur de la Beauté qui me l'avoit ravie;
Mais depuis je n'ai pu, dont j'ai souffert la mort;
Et si je semble vif, las! ne t'en émerveille,
Ce tyran fait en moy cette étrange merveille,
Pour montrer clairement qu'il est puissant & fort.
Il me fait voir assez d'autres faits admirables,
Rentamant, sans cesser, mes playes incurables,
Brûlant mon triste cœur, sans qu'il soit consommé;
Me donnant, pour repas, le venin qui me tue,
Et faisant que mon feu dedans l'eau continue,
Sans que, pour tant de pleurs, il soit moins allumé.
Il croît de jour en jour, sans espoir, mon martyre;
Il me fait voler haut sur des ailes de cire;
Il me fait trébucher, quand je vai m'élevant;
Il me rend si pensif, que je me trouve étrange,
Et faut que ma couleur, en plus pâle se change,
Sèche comme la fleur qui a senti le vent.
Hélas! je change assez de teint & de visage!
Mais je ne puis changer cet obstiné courage,
Qui me rend, pour aimer, tristement éperdu;
L'amoureuse poison tous mes sens ensorcelle,

Et ce que j'ay du Ciel, que mon esprit recelle,
Est en pleurs & en cris pauvrement dépendu.
Soit de jour, soit de nuit, jamais je ne repose,
Je ronge mon esprit, je rêve, je compose,
J'enfante des pensers qui me vont devorant.
Quand le jour se départ, la clarté je desire;
Je souhaite la nuit, lorsqu'elle se retire,
Puis attendant le jour, je languis en mourant.
Dès que l'Aube apparoît, je me perds aux valées,
Et aux lieux plus secrets des forêts recelées,
Pour, sans être entendu, plaindre ma passion;
J'émeu l'air & le ciel de ma douleur profonde,
Et bref, en me lassant, je lasse tout le monde,
Sans que cet inhumain en ait compassion.
En ce lieu je mey fin à mon triste langage,
Car mille gros soupirs, qui gardoient le passage,
Par où couloit ma voix, l'empêchoient de sortir,
Puis je frémissois tout de voir mon adversaire,
Qui trépignoit des pieds, qui bouilloit de colère,
Me menaçant tout bas d'un tardif repentir.
Raison, disoit Amour, enten l'autre Partie,
Et ne conclu devant qu'être bien avertie;
Il faut bien peser tout, pour juger droitement.
Or donc, sans t'émouvoir de ces cris pitoyables,
Ecoute entièrement mes discours véritables,
Et vois que cet ingrat m'accuse injustement.
Ingrat est-il vraiment, & sans reconnoissance
De me rendre à présent si pauvre récompense,
Pour cent mille bienfaits qu'il a reçus de moy.
J'ay purgé son esprit par ma divine flame,
L'enlevant jusqu'au ciel, & remplissant son ame
D'amour, de beaux desirs, de constance & de foy.
J'ay forcé son desir trop jeune & volontaire,
Qui suit le plus souvent ce qui luy est contraire,
Et contre son vouloir je l'ay favorisé:
De l'un de mes beaux traits j'ay son ame entamée,
J'ay fait luire en cent lieux sa vive renommée,
Et des meilleurs esprits je l'ay rendu prisé.
Je luy ay fait quitter le tumulte des Villes,
Je l'ay rendu privé de passions serviles,
Compagnon de ces Dieux qui sont parmy les bois;
J'ay chassé loin de luy l'ardente Convoitise,
L'Orgueil, l'Ambition, l'Envie, & la Feintise,
Cruels bourreaux de ceux qui font la cour aux Rois.

J'ay fait par ses écrits admirer sa jeunesse,
J'ay réveillé ses sens engourdis de paresse,
Hautain & généreux je l'ay fait devenir,
Je l'ai séparé loin des sentiers du vulgaire,
Et luy ay enseigué ce qu'il luy falloit faire,
Pour, au mont de vertu, sûrement parvenir.
Je luy ay fait dresser & la vue & les ailes
Au bienheureux séjour des choses immortelles;
Je l'ay tenu captif, pour le rendre plus franc;
Or, si quelque douleur luy a livré la guerre,
Hé qui, sans passion, pourroit vivre sur terre,
Ayant des os, des nerfs, des poulmons & du sang!
L'invincible Thébain, non pareil en prouësse;
Le preux fils de Thétis, lumière de la Grèce;
Ajax, Agamemnon peuvent mieux se douloir;
Car je les ay rendus serfs de leurs prisonnières,
Et leur ay fait aimer des simples chambrières,
Rabaissant leur orgueil par mon divin pouvoir.
Ou cestuy qui se plaint de sa peine cruelle,
Je le tiens sous le joug d'une Déité telle,
Qu'il se doit estimer, entre tous, bienheureux;
Car, de si grand' beauté, son amour j'ay fait naître,
Que moy, qui suis des Dieux & des hommes le maître,
J'atteste mon pouvoir que j'en suis amoureux.
Pense un petit, Raison, aux trésors desirables,
Graces, beautés, douceurs & clartés admirables,
Que tu as vu là-haut au cabinet des Cieux,
Je ne sçay quoy de plus, qui ne se peut bien dire,
Reluit dedans ses yeux, où je tiens mon empire,
Car je n'ay pu choisir siége plus précieux.
Or, de ses yeux divins naist sa peine obstinée,
Dans eux sa liberté demeure emprisonnée;
D'eux viennent les tourmens si fâcheux à sentir.
Si c'est une prison, prisonnière est mon ame,
Car je fais ma demeure aux beaux yeux de sa Dame,
Et si n'ay pas vouloir de jamais en sortir.
Voilà de ses pensers la grand' troupe mutine,
Voilà les chauds soupirs qui brûlent sa poitrine,
Voilà l'ardent fourneau dont il est consommé,
C'est de son triste cœur le sanglant sacrifice;
Mais qui, à l'homme ingrat, fait quelque bénéfice,
Recueille mauvais fruit de ce qu'il a semé.
Ainsi parloit Amour avec grand' violence,
Puis nous teusmes tous deux, attendant la sentence

De Raiſon, qui vers nous ſon regard adreſſa :
Votre débat, dit-elle, eſt de choſe ſi grande,
Que, pour le bien juger, plus long terme il demande,
Et, finis ces propos, en riant, nous laiſſa.

Contre Amour.

Ce malheureux Amour, ce tyran plein de rage,
Qui s'eſt fait ſi long-temps ſeigneur de mon courage;
Qui m'a troublé les ſens, qui m'a fait égarer,
Qui a baigné ſa plume aux ruiſſeaux de mes larmes,
Eſt contraint, tout confus, de me quitter les armes,
Et chercher autre lieu propre à ſe retirer,
Ma raiſon s'eſt rendue à la fin la Maiſtreſſe;
Et, pour me faire voir ma faute, & la fineſſe
De ce traître enchanteur, m'a débandé les yeux,
Ce qui fait qu'à préſent je rougiſſe de honte
Voyant un petit nain, dont j'ay tant fait de conte,
Et que j'ay révéré comme un des plus grands Dieux.
Je cognoy mon erreur, je cognoy la folie,
Qui long-temps a tenu mon ame enſevelie;
Je cognoy les flambeaux dont je fus embraſé,
Je cognoy le venin qui troubla ma penſée,
Et regrette, en pleurant, ma jeuneſſe paſſée,
Maudiſſant le pipeur qui m'a tant abuſé.
Que mon cœur, que ma voix, que mon eſprit ſe change,
Au lieu de tant d'écrits ſacrés à ſa louange,
Cependant qu'un chaud mal me rendoit inſenſé :
Que mon vers déſormais déteſte ſa puiſſance,
Afin que pour le moins chacun ait cognoiſſance
Que je n'ai pas grand peur qu'il en ſoit offenſé.
Amour, tyran cruel, monarque de martyre,
La ſeule occaſion qui fait que l'on ſoupire,
Oracle du menſonge, ennemi de pitié,
Large chemin d'erreur, barque mal aſſurée,
Temple de trahiſon, Foy de nulle durée,
Bref en tous tes effets contraire à l'amitié;
Amour, Roy des ſanglots, priſon cruelle & dure;
Meurtrier de tout repos, monſtre de la Nature,
Breuvage empoiſonné, ſerpent couvert de fleurs,
Affronteur, courtiſan, bâtard, ſonge-malice,
Beſtiale fureur, exemple de tout vice,
Capitaine des cris, des regrets & des pleurs;
Amour, que dis-je, Amour? mais inimitié forte,
Appétit déréglé, qui les hommes tranſporte,

Racine de malheur, source de déplaisir,
Labyrinthe subtil, passion furieuse,
Nid de déception, peste contagieuse,
Entretenu d'espoir, de crainte & de desir.
Sitôt que notre esprit s'abandonne à te suivre,
Hélas! presqu'aussitôt nous délaissons de vivre;
Nous mourons sans mourir, nous perdons la raison,
Nous changeons à l'instant notre forme première,
Nos yeux tout aveugles sont privés de lumière,
Et n'avons pour logis qu'une obscure prison.
Tu nous fais égarer en cent mille traverses,
Changez à tout propos en cent sortes diverses,
Bouillans & refroidis, craintifs & généreux,
Or' nous volons au Ciel, sans partir de la terre,
Or' nous avons la paix, or' nous avons la guerre;
Et n'avons rien de sûr que d'être malheureux.
S'il advient quelquefois que, parmi nos détresses,
Tu nous fasses sentir quelques fausses liesses,
Ce n'est pas que tu veuille alors nous contenter,
Ce n'est pas que nos pleurs plus doux t'ayent pu rendre,
Mais afin que la peine, en nous venant reprendre,
Nous soit plus difficile & forte à supporter.
Tout ce qu'on peut apprendre en tes vaines écoles,
Ce sont des trahisons, des feintes, des paroles,
Ecrire dessus l'onde, errer sans jugement,
Suivre celle qui fuit d'une course hastive,
Faire guerre à son ame, & la rendre captive,
Et, pour se retrouver, se perdre follement.
Les fruits qu'on en reçoit pour toute récompense,
C'est d'un long temps perdu la vaine repentance,
Un regret dévorant, un ennuyeux mépris.
Hélas! j'en puis parler, je sais comme on s'en treuve,
J'en ai fait, à ma honte, une trop longue épreuve,
Honte, le seul loyer des travaux que j'ay pris.
Je ne me puis tenir de remettre en mémoire
Le temps, que cet aveugle, ennemi de ma gloire,
Possédoit mon esprit, yvre de son erreur;
Et pensant à mes faits & à ma frénésie,
Presqu'il ne peut entrer dedans ma fantaisie,
Que j'aye été poussé d'une telle fureur.
Ores j'étois craintif, ores plein d'assurance;
Ores j'étois constant, ores plein d'inconstance;
Ores j'étois content, or' plein de passions;
Ores je despérois d'une chose assurée,

Et or' je m'assurois d'une désespérée,
Peignant en mon cerveau mille conceptions.
Quantesfois par les prés, les bois & les rivages,
Ay-je compté ma peine aux animaux sauvages,
Comme s'ils eussent pu mes douleurs secourir?
Les antres pleins d'effroy, les rochers solitaires,
Les déserts séparés étoient mes secrétaires,
Et, leur comptant mon mal, je pensois me guérir.
Quantesfois plus joyeux ai-je allégé ma peine,
Me laissant décevoir d'une espérance vaine,
Qui, s'envolant en songe, augmentoit mon tourment?
Combien de mes deux yeux ai-je versé de pluie?
Et combien, de dépit, ai-je maudit ma vie,
Me forgeant sans raison un mécontentement?
Celui qui veut compter les douloureuses peines,
Les regrets, les soucis, les fureurs inhumaines,
Les remords, les frayeurs, qu'on supporte en aimant,
Qu'il compte du Printemps la richesse amassée,
Les vagues de la mer, quand elle est courroucée,
Et les flambeaux qu'on voit la nuit au firmament.
Le Forçat enchaîné quelquefois se repose;
Le pauvre prisonnier, dedans sa prison close,
Clost quelquefois les yeux, & soulage ses maux;
Au soir le Laboureur met ses bœufs en l'étable,
Puis, ayant l'œil touché d'un sommeil agréable,
Remet jusques au jour sa peine & ses travaux.
Seulement le chétif, qui porte en la pensée
Le poignant aiguillon d'une rage insensée,
Ne sent point de relâche, entre tant de malheurs;
Si le jour le fâchoit, la frayeur solitaire
Et le silence coy rentament sa misère,
R'enveniment sa plaie, & croissent ses douleurs.
S'il est dedans le lit, les pensers qui l'assaillent,
Mutins & furieux, sans repos le travaillent;
Qui de-çà, qui de-là, chacun à qui mieux mieux.
De ses cuisans regrets le Ciel il importune,
Il rêve, il se dépite, il maudit sa fortune,
Noyant toute espérance au torrent de ses yeux.
S'il s'endort quelquefois, aggravé de tristesse,
Hélas! par le dormir sa douleur ne prend cesse,
Mais, plus fort que devant, il se sent travailler.
Car, au premier sommeil, les songes l'épouvantent,
Et mille visions à ses yeux se présentent,
Qui le font en sursaut rudement éveiller.

Ou si le corps, vaincu du travail & du somme,
Ne se réveille point, & qu'un dormir l'assomme;
Le cœur qui n'a repos ne fait que soupirer,
L'esprit tremble & frémit de la frayeur horrible,
L'ame crie & se plaint pour sa douleur terrible,
Et les yeux tous baignés ne cessent de pleurer.
Le jour est-il venu? sa douleur recommence;
Il déteste le bruit, il cherche le silence;
La clarté lui déplaît, & la voûte des Cieux,
Le murmure des eaux, la fraîcheur des ombrages,
Herbes, rives & fleurs, forêts, prés & bocages,
Et ne sçauroit rien voir qui contente ses yeux.
Amour, quiconque fut, qui te mit de la race
De ce débat confus, lourde & pesante masse,
Il parloit sagement, & disoit vérité:
Car las! qui vit jamais confusion si grande,
Qu'aux misérables lieux où ton pouvoir commande!
Pouvoir que tu maintiens par toute cruauté.
C'est pitié que d'ouyr les étranges merveilles,
Les miracles confus, les douleurs non-pareilles,
Et les cris différens des malheureux amans.
L'un par un doux propos aura l'ame blessée,
L'autre gémit d'avoir la poitrine percée
Par le trait d'un bel œil, cause de ses tourmens.
L'un sera captivé par une larme feinte,
Et à l'autre un beau teint donne mortelle atteinte,
L'un transira de froid, l'autre mourra de chaud;
L'un se plaint d'adorer une qui le tourmente,
Et l'autre d'en servir une trop inconstante;
L'autre d'aimer trop bas, l'autre d'aimer trop haut.
Ainsi, dans les Enfers, les Ombres criminelles
Se plaignent vainement de leurs peines cruelles,
Et des tourmens divers qu'il leur faut supporter;
Mais las! je crois qu'Amour plus de tourmens assemble,
Dans un cœur amoureux, qu'on n'en voit tout ensemble
Au plus creux des Enfers les esprits tourmenter.
Je n'aurai jamais fait, si je veux entreprendre
De ce bourreau cruel les rigueurs faire entendre,
Rigueurs qui, chacun jour, se font assez sentir:
Il est assez connu, sa rage est manifeste;
Mais hélas! c'est le pis qu'un chacun le déteste,
Et ne peut, ou ne veut de luy se garantir.
Or de moi qui le puis, & qui me délibère
D'être franc pour jamais d'une telle misère,

Je

Je pren congé d'amour, & de ses jeux cuisans.
Adieu, Amour, adieu, enfant plein de malice;
Adieu Oisiveté, ta mère & ta nourrice,
Adieu tous ces écrits où j'ai perdu mes ans.
Je pren congé de vous, amoureuses pensées;
Je pren congé de vous, nuits vainement passées,
Discours, propos, sermens l'un sur l'autre amassés,
Et vous, tristes sanglots de ma poitrine cuite,
Plaintes, pleurs & regrets, je vous donne la fuite,
Bien marri que plutôt je ne vous ai laissés.
Bien-heureuse Raison, guide de mon courage,
Pour m'avoir délivré de l'amoureux naufrage,
Lorsque j'étois privé de tout humain secours,
Je t'appens en ce lieu ma robe dépouillée,
Des flots de la tempête encor' toute mouillée,
Ayant à l'advenir devers toi mon recours.

Aux Amours de Diane.

Sonnet XLII.

Ces eaux qui, sans cesser, roulent dessus ma face,
Et qui vont témoignant mes cruelles douleurs,
Maîtresse, hélas! voyez, ce ne sont pas des pleurs,
Tant de pleurs dedans moi ne sauroient trouver place.
C'est une eau que je fais de tout ce que j'amasse
De votre plus divin, & de cent mille fleurs,
De vos perfections y mêlant les odeurs,
Les roses & les lys de votre bonne grace.
Mon amour sert de feu, mon cœur sert de fourneau,
Mes yeux d'un alembic, par où distille l'eau:
Le vent de mes soupirs nourrit sa véhémence;
Et d'autant que le feu est véhément & chaud,
Il fait ainsi monter tant de vapeurs en haut,
Qui coulent par mes yeux en si grande abondance.

A ce Sonnet, en me jouant comme par manière d'exercice, je fis une réponse par un Sonnet, qui fut suivi incontinent après d'un autre, par un mien connoissant: lesquels deux Sonnets seront mis ici:

La femme, en son espèce, est plus que l'homme humide,
C'est la raison pourquoi elle plore aisément;
L'homme ainsi, qui proche est d'un tel tempérament,
Jette facilement telle vapeur fluide.

Soit que le feu d'Amour dans le cerveau la guide,
Qui, de nature, mol la reçoit promptement,
Pour la résoudre en eau d'un triste mouvement,
Ou qu'une chaleur lente aux tendres yeux la vuide.
Toujours cette vapeur, qui se résoult en eau,
Se doit appeler pleurs procédant du cerveau,
Qui par les tristes yeux lentement coule & passe.
Ne crois point donc, ami, qu'autre eau puisse d'ailleurs
Parfumer ton visage, ains ce sont de vrais pleurs,
Que ton moite cerveau répand dessus ta face.

Fussé-je le Printemps, où Flore qui desserre
Ses trésors de son sein, durant le renouveau,
Mes fleurs tu ne devrois cuire, pour faire une eau,
Qui ne sert qu'à baigner tes joues & la terre.
Aussi n'en crois-je rien, mais comme à cil qui erre,
Pillant dans un jardin des fleurs tout le plus beau,
Dont la terre indignée, ès mains du larronneau,
Laisse sécher sa fleur, & l'aliment lui serre:
Il t'en prend tout ainsi, qui, plein d'un fol desir,
Mes graces recueillis, ou ne prenant plaisir,
Ce mien dédain les rend entre tes mains séchées,
Dont le regret te fait naître un ulcère au cœur,
Qui distille à grands traits l'inutile liqueur
Qui coule de tes yeux par ondes relâchées.]

PHILIPPES [1] ROBERT, Avocat au Parlement de Bourgogne *, a traduit du Grec d'Isocrates, sincère Exhortation à la paix, imprimée à Paris, *in*-8°. par Jean Parent, 1579.

[1] Il naquit à Chalon-sur-Saone, fit ses études à Dijon, où il fut Avocat au Parlement, s'étant, toute sa vie, appliqué à la Jurisprudence & aux Belles-Lettres. Il mourut à Beaune, l'an 1594. Le Recueil qui restoit de ses vers, tant Grecs que Latins, fut imprimé à Dijon l'an 1666, par les soins de Louis Mailley, qu'on prononçoit *Mailli*, Avocat au Parlement, homme d'une grande érudition, mort jeune, peu de temps après avoir procuré cette Edition. (M. DE LA MONNOYE).

* Il avoit eu des leçons particulières du célèbre Jurisconsulte Cujas, & il avoit écrit sur un Exemplaire d'un cours de droit, des Notes, qui étoient le fruit de ces leçons. On y lit ces mots: *Dominus Cujacius privatum me monuit*, écrits de sa main. Cet Exemplaire a appartenu depuis à M. de Théfut, Doyen du Parlement de Dijon. On trouvera la liste de ses Ouvrages dans la *Biblioth. des Auteurs de Bourgogne*, Tom. II, pag. 212.

PHILIPPES ULSTADE. Le Ciel des Philosophes [1], où sont

contenus les Secrets de nature, & comme l'homme se peut tenir en santé & longue vie; traduit du Latin de Philippes Ulstade, extrait des Livres d'Arnaud de Villeneufve, du grand Albert, Raymond Lulle & autres; imprimé à Paris, *in*-8°. par Vivant Gaulthérot, 1550.

[1] Le *Cœlum Philosophorum* de cet Auteur, Médecin-Chymiste de Nuremberg, fut imprimé, l'an 1528, *in-fol.* à Strasbourg. (M. DE LA MONNOYE).

PHILON LE JUIF *. Voyez PIERRE BELLIER, PIERRE SALIAT.

* Philon le Juif étoit d'Alexandrie, d'une famille illustre & Sacerdotale, ce qui constituoit la noblesse parmi les Juifs. Il fut envoyé en Ambassade à Rome, pour justifier auprès de Caligula sa Nation, que les Grecs d'Alexandrie accusoient à tort d'avoir excité une sédition. Philon se montra dans cette occasion avec magnificence, parla avec une éloquence qui étonna les Romains, & auroit dû persuader de la bonté de sa cause tout autre qu'un insensé; à peine Caligula daigna-t-il l'écouter, il ne lui fit point de réponse, & Philon se retira, en disant : *La colère de Caïus est d'un bon augure pour nous; dès que les ressources humaines nous manquent, le secours du Ciel nous est assuré.* Ses Ecrits prouvent combien il étoit habile dans les sciences & les usages de la Nation Juive, & son éloquence approchoit tellement de celle de Platon, que l'on disoit en proverbe, *ou Philon platonise, ou Platon philonise.* Aussi l'a-t-on surnommé le *Platon Juif.* La meilleure Edition de ses Ouvrages est celle de Londres, 1742, 2 vol. *in-fol.* Philon vivoit encore l'an de Jésus-Christ 68, âgé pour lors de soixante-dix-huit ans, suivant les observations de deux savans hommes (M. le Président Bouhier & le P. de Montfaucon) dans leurs *Lettres sur les Thérapeutes*, imprimées *in*-12. à Paris, 1712.

PHILONE. Josias, Tragédie de Messer Philone, traduite en François.

PHILOSTRATE *. Le premier Livre de Philostrate, Auteur Grec, contenant la vie, les Dits & merveilles du grand Philosophe Apollonius Tyaneus; mis en François par Traducteur incertain, & imprimé à Lyon, *in*-16. par François Juste, 1537. Les Images, ou Tableaux de platte peinture, de Philostrate Lemnien, Sophiste Grec; mis en François par Blaise Vigenere, avec des Argumens & Annotations sur chacun d'iceux.

* Il y a eu trois *Philostrates*, de Lemnos, Isle de l'Archipel, qui, tous

trois, écrivirent sur différens sujets, & dont les Ouvrages leur sont attribués indifféremment ; ils étoient tous trois de la même famille, & proches parens, le père, son fils, & un neveu, enfant du frère du premier Philostrate. Le premier, ou peut-être son fils, est le fameux *Philostrate Sophiste*, qui vivoit à Rome sous l'Empereur Sévère, vers l'an 200 de Jesus-Christ, qui composa en Grec, en huit Livres, la *Vie d'Apollonius de Tyane*, par les ordres de l'Impératrice Julie, dont il étoit Secrétaire. C'est au même que l'on attribue l'Ouvrage, intitulé les *Images*, ou *Tableaux*, espèce de déclamation de Rhéteur, où il feint de décrire les sujets de différens Tableaux, peints dans une Gallerie de Naples. On s'accorde assez à attribuer ces Ouvrages à Philostrate, fils d'un autre Philostrate, qui enseignoit les BellesLettres à Athènes, sous l'Empire de Néron, dont Suidas indique quelques compositions, telles que des Panégyriques, des Eclaircissemens Historiques sur quelques Fêtes Athéniennes, & des déclamations, qu'il dit avoir été du goût des Orateurs de son temps. Le troisième Philostrate, petit-fils, ou neveu du Professeur d'Athènes, écrivit la *Vie des Sophistes*, qu'il adressa à l'Empereur Sévère ; ainsi il doit y avoir eu deux Philostrates contemporains, qui ont été à Rome à-peu-près dans le même temps. Au reste, ceux qui voudront savoir des détails sur la vie & les Ouvrages des Philostrates de Lemnos, trouveront à satisfaire leur curiosité, dans le quatrième volume de la *Bibliothèque Grecque* de Fabricius, pag. 43 & suiv. Quant aux Traductions Françoises de la *Vie d'Apollonius de Tyane* & des *Tableaux*, je ferai ici quelques remarques. La *Vie d'Apollonius de Tyane*, écrite en Grec par Philostrate, contient huit Livres : Du Verdier ne parle que de la Traduction Françoise du premier, imprimée en 1537. Il n'y a pas d'apparence que ce soit un premier essai de la Version de Vigenère, qui traduisit ensuite les autres Livres. Vigenère étoit né le 15 Avril 1523, & il n'est guères probable qu'il ait publié cet Ouvrage à quatorze ans. Il pourroit se faire que, par une transposition de chiffre, on eût daté l'Edition de 1537, au lieu de 1573, ce que je ne suis pas à portée de vérifier. Quoi qu'il en soit, ni du Verdier, ni La Croix du Maine, aux Articles de Blaise de Vigenère, ne lui ont point attribué de Version de la *Vie d'Apollonius*. Ils ne pouvoient connoître celle qui fut publiée en 1596, douze ans après l'impression de leurs Bibliothèques, & ce fut l'année même de la mort de Vigenère. Cette Traduction contient les huit Livres de la *Vie d'Apollonius de Tyane*. Elle fut réimprimée à Paris, en 1611, *in*-4°. 2 vol. avec les notes d'Artus Thomas, sieur d'Embry. Quant aux *Tableaux* de Philostrate, Vigenère les donna au public, en 1578, *in*-4°. C'étoit la seule Edition que Du Verdier pût connoître, lorsqu'il écrivoit sa Bibliothèque. Depuis on imprima, en 1596, la Traduction Françoise, par le même Vigenère, des *Tableaux* du jeune Philostrate, des Héroïques de l'ancien Philostrate, & des Figures de Callistrate. On réimprima cette suite avec la partie qui la précède, en 1614, 1629 & 1637, *in-fol.* revue & corrigée, avec soixante-cinq figures, représentant les Tableaux de la première partie, & des Epigrammes sur chacun, par Thomas, sieur d'Embry. Ces Figures, pour l'ordinaire, rendent assez

mal les descriptions de Philostrate. On en peut dire à-peu-près autant de la Traduction, qui est remplie de fautes. Il y a long-temps que les Critiques se sont apperçus que Vigenère avoit plus souvent traduit d'après les Versions Latines, que d'après l'Original Grec.

Argument de Vigenere sur le Tableau Antée.

[Entre toutes les peines & labeurs d'Hercules, entre toutes ses plus fortes & pénibles aventures, les deux plus mal-aisées à mener à fin furent celles de l'Hydre, & d'Antée. Celle-là étoit un grand & horrible serpent, produit en un lieu solitaire, moite, relent & étouffé, où les rays du Soleil ne pouvoient battre; très-venimeux avec cela, & ayant plusieurs têtes, dont, aussi-tôt qu'on lui en avoit avallé quelqu'une, soudain en renaissoient deux en sa place, tellement que c'étoit toujours à recommencer. L'autre fut un très-énorme & démesuré Géant, fils de la terre, qui avoit soixante coudées de haut (s'il le faut croire ainsi) lequel, s'étant campé en un des Carrefours de Lybie, au milieu des déserts & sablons, où plusieurs grands chemins se venoient fourcher, contraignoit les passans, travaillés & recrus des chaleurs excessives de la contrée, matés de peine, mésaise, difficulté & travail, de s'éprouver contre lui à la lucte; ensorte que c'étoit chose bien aisée d'en venir à bout; car, après s'être longuement houspillés aux prises, quand bien il eût donné du nez à terre (ce que peu souvent toutefois arrivoit) elle, qui lui étoit naturelle mère, le restauroit de nouvelles forces, & s'en relevoit plus frais, roide & gaillard qu'auparavant, de manière que ce n'étoit qu'une multiplication de travail & effort en vain, sans en pouvoir rien finablement obtenir, non plus que de l'Hydre. Hercule néanmoins, ainsi que de toutes autres choses (car jamais rien ne fut impossible à sa vertu; rien ne put oncques résister à son invincible effort & courage) vint très-heureusement à bout de toutes ces deux entreprises, cautérisant les cols de l'Hydre, à mesure qu'il lui abattoit une tête; & soulevant Antée haut en l'air, quand il se fut apperçu de l'affaire, où il l'étouffa entre ses vigoureux & robustes bras, sans que sa mère lui pût plus donner de secours, puisqu'ils n'avoient le moyen de s'entretoucher. Voilà comme les Poësies en parlent. Mais pour tirer maintenant quelque fruit de ces fables, qui ne nous ont pas été du tout inutilement données, pour une badaude récréation, fantastique & légère: si c'est à un sens moral qu'on veuille appliquer cette-cy: Antée se peut prendre pour la volupté: dit ainsi de ἀντίον, comme le veut Fulgentius, pource que rien n'est plus contraire à l'homme que les plaisirs & délices, qui, outre ce qu'elles énervent le corps, abatardissent la santé & disposition naturelle, & abrégent le cours de notre vie, nous mènent finablement à quelque malencontreuse perdition & ruine. On le feint être né de la terre; c'est-à-dire, que la volupté & luxure proviennent de la chair, qui n'est autre chose que terre, laquelle lui réadministre toujours nouvelles forces & maintenement; car de tant plus notre volonté adhére à la chair, de tant plus aussi se pervertit-elle & corrompt.

Mais tout cela est finablement suppédité par Hercules, à savoir, la raison qui doit dominer en nous, laquelle nous élevant des appétits charnels, de la sensualité & concupiscence, aux divines contemplations, suffoque & éteint la volupté du tout en nous, ainsi que dit Boëthius, à ce propos, extollant ce fait-ci : *Superata tellus Sidera donat.* Toutefois cela ne se peut pas faire sans un gros estrif & combat d'Hercules contre Antée, de l'esprit contre la chair, selon Platon, en ses Morales, qu'il n'y a point de plus forts ennemis à surmonter & défaire ; plus mal-aisés, opiniâtres & résistans que les internes ; ce sont les vices, lubricités & affections illicites & dépravées, qui se produisent par notre nonchalance & consentement en nos cœurs, tout ainsi que les ronces, orties, chardons & mauvaises herbes, en une bonne & fertile terre, par faute d'être soigneusement cultivée. Et c'est ce que veut dénoter ce tant beau & élégant vers, anciennement gravé sur la sépulture de Scipion l'Africain :

Maxima cunctarum victoria victa voluptas.

Défrichons-les donc de cette mauvaise engeance, rendons-les habiles à recevoir le bon grain, & étouffons ce maudit & pervers Antée, qui ne tâche qu'à nous ravaller contre bas, pour nous exterminer de tous points, dans son orde & vile poussière, élevant nos mains & pensées en haut, selon ce divin admonestement de Pythagoras :

ἢν δ' ἀπολείψας σῶμα ἐς αἰθέρ' ἐλεύθερον ἔλθῃς,
ἔσσεαι ἀθάνατος θεὸς ἄμβροτος, οὐκ ἔτι θνητός.

Si délaissant le corps (qui est de terre & d'eau) *tu passes à un air libre* (élèves ton esprit là-haut au Ciel) *tu seras un Dieu immortel, & non plus homme sujet à la mort.* Car il n'y a rien qui proprement tue la personne, sinon les vices, affections & concupiscences provenantes du corps. Or, si nous voulons appliquer cette fantaisie, ou fiction poëtique à la philosophie naturelle, nous avons déjà dit au tableau précédent, qu'Hercules n'est autre chose que le Soleil, lequel, par sa chaleur & ses rays, à guise de flèches, extermine l'Hydre avec toutes ses têtes renaissantes, c'est-à-dire, la froideur, qualité propre à l'eau, dont ce serpent est né, & porte le nom ; car, à la vérité de l'histoire, c'étoit un lieu marécageux & désert, à cause de ses sources, fontenils & ruisseaux, qui le rendoient effondré, inaccessible & inhabitable, dont en cuidant estoupper un, soudain en rebouillonnoient six ou sept ailleurs ; mais le feu qu'y appliqua Hercules, dissipa cette humidité & froidure. Antée puis après, est le sec (vraie propriété de la terre) que la chaleur pareillement convertit en nature d'air, à elle opposite & contraire ; c'est-à-dire, que le froid & le sec, deux qualités, mortelles ennemies de génération & de vie, à quoi insiste perpétuellement la nature, qui n'est autre chose que la chaleur provenant du Soleil, doivent par cette-cy être réduites en air chaud & humide, le vrai sujet d'icelle vie. Il faut donc convertir les deux bas Elémens grossiers & matériels, l'eau & la terre, le froid & l'humide, la volupté & le corps, ès

deux hauts, ſpirituels & formels, l'air & le feu, l'humide & le chaud, la vertu & l'eſprit. Et lors nous aurons débellé l'Hydre & Antée, & accompli ce que nous recommandent tant les Philoſophes Chimiques, qui ne battent que ſur cette enclume : *Converte Elementa, & quod quaris invenies.* Et ailleurs : *Niſi corporea vertantur in non corporea, nihil in hâc arte prorsùs efficis. Duo autem ſunt Elementa corporea, terra & aqua ; duo item incorporea, aër & ignis ;* c'eſt-à-dire, qu'ils ſont moins matériels & groſſiers. M. Budée, au quatrième Livre de ſon *de Aſſe*, approprie cette fiction au Royaume de France ; car tout ainſi qu'Antée, en la lucte, quelque mal-mené & ſuppédité il pût être, pourvu que de ſon corps il touchât la terre, reſſourdoit de-là plus fort & vigoureux qu'auparavant, ſans ſe plus ſentir de la rude ſecouſſe qu'il avoit reçue : en ſemblable, ce bien-heureux Royaume ne pouvoit être ſi affligé, ne ruiné de guerres du dehors, ne dedans, de pilleries, dégâts & ruines, que venant à avoir un peu de relâche, par quelque paix ou trève, ſi que le labourage & le trafic puſſent avoir leur train libre & accoutumé, il ne ſe refît, comme en moins de rien, ſi toutefois il ne ſurvenoit quelques gelées, pluies exceſſives & grêles, ou ſemblables accidens, plaies & calamités des injures de l'air & du mauvais temps, qui gâtaſſent les biens de la terre, à quoi il eſt un peu ſujet & enclin. Ce très-docte homme a dit cela, mais on dit d'autre part que la continue l'emporte.

Le Tableau d'Antée.

LA POULDRE ici eſt toute telle qu'ès luctes qui ſe font emprès la fontaine d'Elide : & ces deux champions, dont l'un ſe retrouſſe l'oreille, l'autre défait de ſon épaule la peau de Lyon : les tertres quant & quant à propos : & les colonnes : & les lettres gravées. C'eſt la Lybie, & Anteus que la terre a produit, pour offenſer (comme je crois) les paſſans d'une brigandeſque lucte. Mais cependant qu'il s'amuſe après ces combats, & à enterrer ceux qu'il a mis, comme vous le voyez, à mort en cette lucte ; la peinture nous amene ici Hercules, qui a déjà conquis ces pommes d'or, & a tant été célébré, à cauſe des Heſpérides : n'étant pas tant toutefois en une telle admiration pour les avoir ſuppéditées, ains le Dragon. Or ſans autrement ployer (comme on dit) le genoil, il ſe dépouille contre Antée : étant encore à la groſſe haleine de ce long & fâcheux voyage, & ſe prépare à la meſlée : les yeux tendus à je ne ſais quelle profonde cogitation : comme conſultant, à par-ſoi, ce qu'il doit faire en cette épreuve, & mettant une bride à ſon animoſité & colère, de peur qu'elle ne lui tranſporte l'entendement. Mais Antée le dédaignant, ſe hauſſe, ce ſemble, en paroles. LES ENFANS DES INFORTUNÉS. Avec je ne ſais quoi de tel qu'il montre dégorger encontre Hercules : ſe raſſûrant par ces braveries & outrages. Que ſi Hercules avoit du tout ſon cœur à la lucte, il n'auroit point été né autre que le voici repréſenté : car il eſt peint puiſſant & robuſte, & comme rempli d'artifice, pour la belle diſpoſition de ſa taille : & ſi eſt grand avec cela, & d'apparence plus

que humaine : d'une charnure colorée & vermeille, les veines s'étant surenflées de dépit & courroux qui s'est introduit là-dedans. Vous avez peur d'Antée, ce crois-je bien, qui ressemble à une bête sauvage, & peu s'en faut qu'il ne soit aussi gros, comme long; le col enfoncé dedans les épaules, dont la plus grande part arrive au chignon. Le bras d'ailleurs arrondi, comme s'il étoit fait au tour aussi bien qu'elles. La poitrine & le ventre, tout cela battu au marteau, & si la greue n'est pas droite, ains rustique & grossière. On sait bien au reste qu'il étoit merveilleusement fort: trappe (de fait) & amassé, néanmoins sans adresse quelconque; & noir parmi cela, ayant ainsi été teint du Soleil. Voilà ce qui est en ces deux champions, pour le regard de la lucte. Mais vous les voyez bien maintenant aux prises : ou plutôt ayant mis déjà fin à leur combat : & Hercules à sa victoire, qui est venu à bout de son ennemi, en le soulevant hors de terre. Car elle combattoit pour Antée : & le dressant, le remettoit de nouveau sur les pieds quand on l'ébranloit. Hercules donques étant en doute comme il devoit se gouverner envers cette sienne mere, empoigne Antée par le faux du corps, au dessus des flancs, là où sont les côtes; & le posant tout de bout sur sa cuisse, lui accouple les deux mains ensemble : lui serre quant & quant le coude contre le ventre, déjà rétreint & hors d'haleine : de sorte qu'il lui fait perdre le vent, & l'étouffe de ses côtes aiguës, adressées à la région du foie. Aussi appercevez-vous bien l'agonie en quoi il est, regardant piteusement vers la terre, de ce qu'elle ne lui donne plus de secours : & Hercules vigoureux & gaillard, qui se rit de cette besongne. Or ne jetez pas votre vue en vain au sommet de cette montagne, ains faite compte que les Dieux observent de là ce combat : car une nuée d'or y est peinte, dessous laquelle (à mon avis) ils se sont campés : & Mercure s'en vient trouver Hercules, pour le couronner, parce qu'il lui adjuge l'honneur de cette entreprise.

HERCULES PARMY LES PYGMÉES.

Autre Tableau de Philostrate.

Argument par Vigenere.

C'est une misérable condition que celle de l'homme, qu'on la prenne de quelque sens qu'on voudra; en ce mêmement que, lorsque nous pensons être au-dessus de toutes nos affaires, avoir la fin de toutes nos peines & travaux, ne devoir plus se soucier de rien, que de vivre en plaisir & repos, nous mignarder, réjouir & donner du bon temps, étant déchargés (ce nous semble) de ce qui pesoit le plus à notre esprit, voici arriver tout-à-coup, de l'endroit où nous l'attendions le moins, quelque nouvelle occasion de douleur, quelque nouveau souci & mélancolie, pour toujours nous tenir en bride, & nous exercer aux misères & calamités de ce monde, qui, le plus souvent, nous sont sans comparaison plus utiles, que le par trop d'aise & contentement;

ment; car celles-là nous apprennent à nous reconnoître, à mépriser ce qui est fragile & caduc, & aspirer à l'éternel & perdurable; & ceci ne nous rend qu'insolens, fiers, débauchés, & incompatibles à nous-mêmes, pour nous mener finablement à une perdition & ruine. Ainsi donc est à toutes heures notre vie traversée d'ennuis, qui troublent & entrerompent le projet de notre repos, alors même (& le plus souvent) que la fortune se montre la plus propice & favorable, ni plus, ni moins qu'une belle journée claire & seraine, d'un ciel nettoyé & riant de toutes parts, est ordinairement plus dangereuse de se rompre en quelque gros tourbillon & orage, pernicieux aux biens de la terre, que non pas le temps nubileux & couvert. Toutes les histoires sont pleines de ces mutations, inconstances & légéretés; les songes mêmes nous travailleroient plutôt en dormant, que notre condition & destinée nous laissât en un continuel aise & repos; car les désastres, malencontres, infortunes, malheurs, persécutions, fâcheries & adversités, empêchemens & autres telles ronces & pointures sont toujours à nous surveiller & au guet, pour se parsemer & épandre de tous côtés, d'enhaut, d'enbas, & en flanc: la batterie soit telle que l'on voudra, cela n'importe de rien, tout retourne à un même moleste, de quelque endroit qu'on vienne à être affligé; car celui qui a reçu quelque bien grief coup de bâton, pendant qu'il est en agonie, ne s'amuse pas tant à faire une enquête, de quelle part cet orion lui sera plu sur les oreilles, comme à se plaindre & douloir de son mal, & en chercher quelque allégement, s'il peut. Or, toutes ces distributions de bien & de mal nous procédent des deux tonneaux de Jupiter, si nous nous en voulons rapporter à Homère, & nous en voilà bien récompensés. Le pauvre Hercules, ayant sué sang & eau à nettoyer le pays de cette peste d'Antéus, ce Loup-garou, brigand & bourreau infâme, tout las & travaillé du combat encore, du long & fâcheux chemin, & des mésaises d'icelui, cuidant prendre un peu de repos pour le contentement de nature, le voilà avillonné de nouveau, poursuivi, agacé, assailli par une petite raquaille d'arrière-parens du défunt, lesquels bouillonnant de la terre, à guise d'une formillière, sans mesurer leurs forces à la sienne, sans peser, ne considérer l'événement de la chose, ayant plus le cœur de nuire à autrui, que de se conserver eux-mêmes, (chose qui a ruiné beaucoup de gens) tendus du tout à une vindicte vaine, téméraire & outrecuidée, lui viennent entrerompre son doux sommeil, dont aussi ils payent la folle enchère; car, se réveillant en sursaut, il vous trousse tous ces petits frantaupins, & leur apprend, pour une fois, combien c'est chose dangereuse de s'attacher à plus fort que soi, ne d'entreprendre légérement à venger la querelle d'autrui. Toute laquelle fantaisie, fort plaisante à la vérité, & très-excellemment déduite ici par Philostrate, tâche à nous remettre devant les yeux ce tant célèbre & sententieux oracle du Dieu d'Apollon: ΓΝΩΘΙ ΣΕΑΥΤΟΝ, *Qu'il se faut connoître soi-même*, dont rien ne sauroit être dit de plus utile & à propos pour la vie humaine. Les autres moralisent encore là-dessus en cette sorte, prenant Antée (car ce tableau dépend du précédent) pour l'outrage, violence, tyrannie, cruauté & semblables vices, les plus

inhumains & énormes, familiers aux Géans de leur naturel; & les Pygmées, pour les voluptés, les délices & concupifcences, car tous les deux procédent de la terre, c'eft-à-dire, de la chair, lefquels viennent molefter Hercules endormi, après avoir défait Antée. C'eft l'homme oifif & pareffeux, lequel, encore qu'il furmonte la félonnie, & la banniffe de fon cœur (car les mols & efféminés ne font pas volontiers fanguinaires) fe laiffe d'un autre côté abâtardir & gagner à la fenfualité & plaifirs de la chair, felon le dire du Poëte :

Dùm vitant ftulti vitia, in contraria currunt.

Et de rechef :

Incidit in Scyllam, cupiens vitare Charybdim.

Mais Hercule, à fon réveil, s'en démêle légèrement, & les ferre tous en fa peau de Lion, pour les porter à Euryfthée. Quand la vertu domine & prévaut en nous, qui nous excite & dégourdit de notre pefanteur endormie, d'une pufillanimité rouillée, & moify nonchalloir, & nous donne bien aifément la victoire de ces petits éguillons, qui ne nous font que chatouiller, & non pas poindre à bon efcient, fi on ne leur prête confentement, & qu'on ne leur donne loifir de s'ancrer & prendre pied ferme, les enveloppant de la force, magnanimité & conftance, repréfentées par la dépouille du Lion, pour en faire finablement un préfent à Euryfthée, à favoir, au travail, vigilance, endurciffement & efforts affidus, qui nous exercent & follicitent, nous élèvent la volonté aux belles & grandes chofes, & nous excitent à les entreprendre d'un généreux courage, ne permettant que nous nous laiffions ramollir par une lente & défidieufe fainéantife, après les délices qui nous énervent le corps, débauchent les efprits de leur devoir & fonction, & empoifonnent l'ame du plus dangereux venin de tous autres.

Tableau de Hercules.

Hercules s'étant endormi en Lybie, après avoir vaincu Antéus, eft affailli par les Pygmées, allégant de vouloir venger cetui-ci, dont quelques-uns des plus nobles & anciennes maifons, font les propres freres germains : non toutefois fi rudes combattans, comme il étoit, ni à lui égaux à la lucte, néanmoins tous enfans de la terre, & au demeurant braves hommes de leur perfonne. Or à mefure qu'ils s'en jettent dehors, le fablon bouillonne & fremille en la face d'icelle : car les Pygmées y habitent auffi bien comme les fourmis : & y ferrent leurs provifions & victuailles, fans aller écornifler les tables d'autrui, ains vivent du leur propre, & de ce qui provient du labeur de leurs mains; parce qu'ils fement & moiffonnent & ont des charriots attelés à la Pygmeyenne. On dit auffi qu'ils s'aident de coignées pour abattre le bled, eftimant des épis que ce foit quelque haute futaye. Mais quelle outrecuidance à ceux-ci (je vous prie) de fe vouloir attacher à Hercules, lequel ils mettront à mort, en dormant, comme ils dient : &

quand bien il seroit éveillé, si ne le redouteroient-ils pas pour cela. Lui cependant prend son repos sur le délié sablon, étant encore tout las & rompu du travail de la lucte, & soufle à puissance, abondamment rempli de sommeil, lequel tout brave & orgueilleux est là planté devant lui en semblance humaine, faisant (à mon opinion) un grand cas d'avoir ainsi accablé Hercules. Antée gist là auprès quant & quant: mais l'art du peintre a représenté Hercules qui respire, & est chaud: & l'autre trépassé, tout sec & flétri, le quittant à la terre. Le camp au reste des Pygmées a déjà enclos Hercules, dont ce gros bataillon de gens de pied va charger sa main gauche, & ces deux enseignes d'entre [illegible] la dextre, comme la plus puissante. Les Archers & la troupe des tireurs de fronde, assiègent les pieds, tous ébahis que la jambe soit ainsi grande; mais ceux qui combattent la tête, parmi lesquels est le Roi en bataille, pource qu'elle leur semble le plus fort endroit de tout Hercules, traînent là leurs machines & engins de batterie, comme si ce devoit être la citadelle, où ils lancent des feux artificiels à sa chevelure: lui présentent leurs sarfouettes tout droit aux yeux: bacclent & étouppent sa bouche d'un grand huys, jeté au-devant, & ses naseaux de deux demi-portes, afin que la tête étant prise, il ne puisse plus avoir son haleine. C'est ce qu'ils font au tour du dormeur; mais le voilà qui se redresse, & éclate de rire au beau milieu de ce danger: car empoignant tous ces vaillans champions, il les vous serre & amoncelle dans sa peau de lyon, & les emporte (comme je crois) à Eurysthée.

ANNOTATION.

De ces Pygmées, non-seulement les Poëtes, mais les Historiens encore & Naturalistes en ont parlé d'assurance, comme d'une chose véritable & réelle. Qu'il n'y ait des nains, cela est trop commun & vulgaire, pour en douter, me ressouvenant de m'être trouvé, l'an 1566, à Rome, en un banquet du feu Cardinal Vitelli, où nous fûmes tous servis par des Nains, jusques au nombre de trente-quatre, de fort petite stature, mais, la plupart, contrefaits & difformes. L'on en a pu encore assez voir en cette Cour, du temps même des Rois François I & Henri II, dont l'un des plus petits qui se pût voir, étoit celui qu'on appeloit Grand Jehan, qui fut depuis Prothenotaire; hormis ce Milanois, qui se faisoit porter dans une cage, à guise de Perroquet, & une fille de Normandie, qui étoit à la Roine, mère de nos Rois, laquelle, en l'âge de sept à huit ans, n'arrivoit pas à dix-huit pouces. Mais, de faire une contrée & nation à part des Pygmées, tout ainsi qu'à l'opposite les navigations des Espagnols en font des Géans, cela est un peu plus chatouilleux, vu que tous les découvremens des modernes, qui ont revisité très-soigneusement le pourpris de la terre habitable, n'en dient mot. Quoi que ce soit, & comme la chose aille à la vérité, voici, en premier lieu, ce que Pline, le plus hardi Ecrivain des Latins, en a dit, au second Chapitre du septième Livre, où il y a bien d'autres merveilles aussi saugrenues: Au-dessus des Asthomes, gens qui n'ont point de bouche, mais vivent de l'odeur seulement qu'ils

inhumains & énormes, familiers aux Géans de leur naturel; & les Pygmées, pour les voluptés, les délices & concupiscences, car tous les deux procédent de la terre, c'est-à-dire, de la chair, lesquels viennent molester Hercules endormi, après avoir défait Antée. C'est l'homme oisif & paresseux, lequel, encore qu'il surmonte la félonnie, & la bannisse de son cœur (car les mols & efféminés ne sont pas volontiers sanguinaires) se laisse d'un autre côté abâtardir & gagner à la sensualité & plaisirs de la chair, selon le dire du Poëte :

Dùm vitant stulti vitia, in contraria currunt.

Et de rechef :

Incidit in Scyllam, cupiens vitare Charybdim.

Mais Hercule, à son réveil, s'en démêle légèrement, & les serre tous en sa peau de Lion, pour les porter à Eurysthée. Quand la vertu domine & prévaut en nous, qui nous excite & dégourdit de notre pesanteur endormie, d'une pusillanimité rouillée, & moisy nonchalloir, & nous donne bien aisément la victoire de ces petits éguillons, qui ne nous font que chatouiller, & non pas poindre à bon escient, si on ne leur prête consentement, & qu'on ne leur donne loisir de s'ancrer & prendre pied ferme, les enveloppant de la force, magnanimité & constance, représentées par la dépouille du Lion, pour en faire finablement un présent à Eurysthée, à savoir, au travail, vigilance, endurcissement & efforts assidus, qui nous exercent & sollicitent, nous élèvent la volonté aux belles & grandes choses, & nous excitent à les entreprendre d'un généreux courage, ne permettant que nous nous laissions ramollir par une lente & désidieuse fainéantise, après les délices qui nous énervent le corps, débauchent les esprits de leur devoir & fonction, & empoisonnent l'ame du plus dangereux venin de tous autres.

Tableau de Hercules.

Hercules s'étant endormi en Lybie, après avoir vaincu Antéus, est assailli par les Pygmées, allégant de vouloir venger cetui-ci, dont quelques-uns des plus nobles & anciennes maisons, sont les propres freres germains : non toutefois si rudes combattans, comme il étoit, ni à lui égaux à la lucte, néanmoins tous enfans de la terre, & au demeurant braves hommes de leur personne. Or à mesure qu'ils s'en jettent dehors, le sablon bouillonne & fremille en la face d'icelle : car les Pygmées y habitent aussi bien comme les fourmis : & y serrent leurs provisions & victuailles, sans aller écornifler les tables d'autrui, ains vivent du leur propre, & de ce qui provient du labeur de leurs mains; parce qu'ils sement & moissonnent & ont des charriots attelés à la Pygmeyenne. On dit aussi qu'ils s'aident de coignées pour abattre le bled, estimant des épis que ce soit quelque haute futaye. Mais quelle outrecuidance à ceux-ci (je vous prie) de se vouloir attacher à Hercules, lequel ils mettront à mort, en dormant, comme ils dient : &

quand bien il feroit éveillé, si ne le redouteroient-ils pas pour cela. Lui cependant prend son repos sur le délié sablon, étant encore tout las & rompu du travail de la lucte, & soufle à puissance, abondamment rempli de sommeil, lequel tout brave & orgueilleux est là planté devant lui en semblance humaine, faisant (à mon opinion) un grand cas d'avoir ainsi accablé Hercules. Antée gist là auprès quant & quant : mais l'art du peintre a représenté Hercules qui respire, & est chaud : & l'autre trépassé, tout sec & flétri, le quittant à la terre. Le camp au reste des Pygmées a déjà enclos Hercules, dont ce gros bataillon de gens de pied va charger sa main gauche, & ces deux enseignes d'entre [illegible] la droite, comme la plus puissante. Les Archers & la troupe des tireurs de fronde, assiègent les pieds, tous ébahis que la jambe soit ainsi grande ; mais ceux qui combattent la tête, parmi lesquels est le Roi en bataille, pource qu'elle leur semble le plus fort endroit de tout Hercules, traînent là leurs machines & engins de batterie, comme si ce devoit être la citadelle, où ils lancent des feux artificiels à sa chevelure : lui présentent leurs sarfouettes tout droit aux yeux : bacclent & étouppent sa bouche d'un grand huys, jeté au-devant, & ses naseaux de deux demi-portes, afin que la tête étant prise, il ne puisse plus avoir son haleine. C'est ce qu'ils font au tour du dormeur ; mais le voilà qui se redresse, & éclate de rire au beau milieu de ce danger : car empoignant tous ces vaillans champions, il les vous serre & amoncelle dans sa peau de lyon, & les emporte (comme je crois) à Eurysthée.

Annotation.

De ces Pygmées, non-seulement les Poëtes, mais les Historiens encore & Naturalistes en ont parlé d'assurance, comme d'une chose véritable & réelle. Qu'il n'y ait des nains, cela est trop commun & vulgaire, pour en douter, me ressouvenant de m'être trouvé, l'an 1566, à Rome, en un banquet du feu Cardinal Vitelli, où nous fûmes tous servis par des Nains, jusques au nombre de trente-quatre, de fort petite stature, mais, la plupart, contrefaits & difformes. L'on en a pu encore assez voir en cette Cour, du temps même des Rois François I & Henri II, dont l'un des plus petits qui se pût voir, étoit celui qu'on appeloit Grand Jehan, qui fut depuis Prothenotaire ; hormis ce Milanois, qui se faisoit porter dans une cage, à guise de Perroquet, & une fille de Normandie, qui étoit à la Roine, mère de nos Rois, laquelle, en l'âge de sept à huit ans, n'arrivoit pas à dix-huit pouces. Mais, de faire une contrée & nation à part des Pygmées, tout ainsi qu'à l'opposite les navigations des Espagnols en font des Géans, cela est un peu plus chatouilleux, vu que tous les découvremens des modernes, qui ont revisité très-soigneusement le pourpris de la terre habitable, n'en dient mot. Quoi que ce soit, & comme la chose aille à la vérité, voici, en premier lieu, ce que Pline, le plus hardi Ecrivain des Latins, en a dit, au second Chapitre du septième Livre, où il y a bien d'autres merveilles aussi saugrenues : Au-dessus des Asthomes, gens qui n'ont point de bouche, mais vivent de l'odeur seulement qu'ils

peuvent tirer des herbes, fleurs & fruitages, velus au reste par tout le corps, ont leurs demeures au bout des montagnes de l'Inde, devers le Levant, ès sources du fleuve Ganges, les Pygmées appelés Spythaméens, pource que, de hauteur, ils n'excèdent point trois Spythames, ou Dodrantes, qui reviennent à quelques deux pieds quatre doigts de notre mesure, sous un climat tempéré & sain, la terre & les arbres en tout temps couverts de verdure. Homère les fait être fort molestés par les Grues, au moyen de quoi (ainsi que l'on dit) étant montés sur des moutons ou des chèvres, & équippés d'arcs & de flèches, en la saison de [illegible] en [illegible], là où ils font un dégât universel des œufs & des petits de ces oiseaux, s'ils sont éclos: autrement ils ne leur pourroient résister à la longue. De ces écailles, & du pennage, corroyés avec de la boue, ils bâtissent leurs maisonnettes. Toutefois Aristote les fait habiter dedans les cavernes, ce qui convient mieux à ce propos. Au demeurant, le passage qu'il allégue d'Homère, est tout au commencement du 3[e] de l'*Iliade*, en telle substance. Les Troyens venoient au combat en bruit & clameur, tout ainsi que les oiseaux, & comme le son retentissant des Grues en l'air, lesquelles, après avoir évité les froidures & grosses pluies, s'en vont criaillant à la volte de l'Océan, portant meurtre & mort aux Pygmées. Sur quoi le Scoliaste, ou annotateur, les met tout au fond de l'Egypte, ou plus proprement en l'Ethiopie, comme a fait Pline, au sixième Livre, Chap. 30. *Quidam & Pygmæorum gentem prodiderunt ante paludes ex quibus Nilus prodiretur.* Gens adonnés au labourage, ayant continuellement la guerre contre les Grues, qui leur viennent manger leurs semailles, & leur amènent une famine. Au quatrième Livre, Chap. XI, où il en met aussi au pays de Thrace : *Gerania, ubi gens Pygmæorum fuisse proditur, quos Catizos Barbari vocant, creduntque à Gruibus fugatos.* Et au 10, 23, *Inducias habet gens Pygmæorum abscessu Gruum cum iis dimicantium.* En Asie encore, 5, 29, *Trallis, eadem Evanthia, & Seleucia, & Antiochia dicta. Alluitur Eudone amne, persunditur Thebaide. Quidam ibi Pygmæos habitasse tradunt.* Et finablement ès Indes, 6, 19, *Indus statim à Prasiorum gente, quorum in montanis Pygmæi traduntur.* Somme qu'en toutes les trois parts du monde il met de cette belle engeance, de peur que la race n'en faille, chose beaucoup plus plaisante que vraisemblable; car, au reste, selon leur dire, les femmes commencent à porter à cinq ans, & cessent à huit. Tout cela étant primitivement parti de la forge (comme le témoigne Aulugelle, au 4[e] Chap. du 9[e] des Nuits Attiques) de je ne sais quel Aristéas Proconesien, Isigonus, Ctesias, Onesicritus, Polystephanus, & autres tels rêveurs fantastiques, revendeurs de contes de la Cigogne; car le proverbe duquel l'on use, pour montrer quelque grandissime dissimilitude des choses extrêmes, ἀκροθίνια τῶν Πυγμαίων κολοσσῷ ἐφαρμόζειν, *accommoder les primices, ou dixmes des Pygmées, à un Colosse.* J'estimerois, quant à moi, que cela soit dit des Nains, qui viennent par quelque acident & défaut de nature. Néanmoins Ammian Marcellin, Auteur de poids & d'autorité, au 22 de son Histoire, voulant montrer la gravité & constance de l'Empereur Julian, lequel, s'étant débauché de la

religion où il avoit été né & nourri, pour courre après les ombres & impiétés du vain Paganisme, très-sage & prudent Prince au reste selon le monde, met ceci : *Frustrà virum circumlatrabant immobilem occultis injuriis ut Pygmæi, vel Thyodamas, agrestis homo Lyndius, cum Hercule.* Pour néant (dit-il, parlant des langars, flatteurs, envieux & détracteurs courtisans) abayent-ils par leurs secrètes médisances & injures ce personnage ici, impossible d'être ébranlé, non plus que les Pygmées, ou Thyodamas, lourd & grossier Paysan de Lyndus, firent autrefois Hercules. Sont les propres Germains d'Antéus. A ceci se rapporte ce vers de Juvénal :

Undè fit ut malim fraterculus esse Gigantis.

Néanmoins tous enfans de la terre. — On appelle communément les enfans de la terre, ceux qui sont du tout adonnés aux passions du corps, à guise de bêtes brutes, à la volupté d'un côté, & violence de l'autre. L'Ecriture Sainte les appelle enfans des hommes & de Dieu, ceux que les Ethniques disent enfans du Ciel, ou de Jupiter, élevés à contemplation. A ce propos, Albert, au troisième Chapitre du premier Livre des Animaux, appelle les Pygmées hommes sauvages, participans de vrai aucunement de notre nature, en tant que touche quelque premier motif de la délibération. Ce qu'il résume encore au second Traité du même Livre, Chap. 4, les disant avoir, ainsi que les Singes, quelque affinité avec la ressemblance du corps humain; mais, au 21e, il nie tout à plat qu'ils aient aucune scintille de raison. Les Pygmées habitent aussi-bien en la terre, comme les fourmils. Philostrate, au 3e Livre de la vie d'Apollon Thyanéen, dit le même, Cette mignarde fantaisie, au reste, dépeinte ici par Philostrate (dont, je crois qu'il ne se pourroit rien trouver de plus gentil, ni plaisant à l'œil, si elle étoit exécutée de quelque excellent pinceau) a été touchée très-élégamment par Alciat, en ses Emblêmes, LVIII Emblême, &c.]

PIERRE ADAM, de Wassigny, a traduit de Grec en François, l'Oraison Panégyrique d'Isocrates, prononcée en l'Assemblée, qui ordinairement se faisoit en Athenes, de cinq en cinq ans; où est en partie décrit le Gouvernement d'une République; ensemble le Devoir & Office d'un Magistrat; plus, l'Exhortation d'Isocrates à Demonic, touchant le devoir de vivre civilement, selon la vertu & honneur : ensemble l'Oraison consultoire du même Auteur, faite en la personne de Nicoclès, Roi de Cypre, sur le devoir des sujets envers leur Prince, imprimée à Lyon, *in*-8°. par Nicolas Bacquenois, 1549.

PIERRE, Prêtre & Doyen de saint Pierre D'AIRE [1], en l'Archevêché de Trèves en Allemagne, a translaté la Bible

Hiſtoriaux (j'uſe des mots du titre qu'il y a mis) de Latin en Roman ; avec les Gloſes : & l'a dédiée & envoyée à Guillaume, Archevêque de Senlys, pour ſon ouvrage corrigier ſe meſtier en eût, ainſi qu'il dit en ſon Épitre, en l'an de grace 1291, ouquel je os quarante ans accomplis, commençai-je ces Tranſlations des Livres Hiſtoriaux de la Bible, & les ai parfaites en l'an 1294, o l'aide de Dieu, & pour faire layes perſonnes entendre les Hiſtoires des Écritures anciennes ; prie tous Liſeurs qu'ils ayent mon pouvre ſens, pour excuſé s'en aucune choſe a que reprendre en l'ordonnance du Roman : car vraiment de la vérité ne ſuis-je rien iſſus & n'y ai rien ajouté. Si prie à tous clercs entendant Écritures, qui cet ouvrage liront, que s'ils y trouvent à corrigier, que la lime de leur ſens veuille limer mon rude engin. Au commencement créa Diex, le ciel & la terre : la terre étoit vaine & vuide, & ténèbres étoient ſur la face d'abyſme, & li eſperis notre Seigneur étoit porté ſur les eaues, &c. *Eſt écrit en main ſur parchemin en ma Librairie.*

[1] Pierre Comeſtor, Doyen de l'Egliſe de Troyes, Auteur de l'*Hiſtoire Scholaſtique,* par lui adreſſée, avant l'an 1117, à Guillaume, Archevêque de Sens, eſt ici confondu avec ſon Traducteur *, *Guias des Moulins*, Prêtre, Doyen de S. Pierre d'Aire, de l'Evêché de Térouane, qui commença, en 1291, à traduire, de Latin en François, cette *Hiſtoire Scholaſtique*, nommée *Bible Hiſtoriale*, & acheva en 1294. (M. DE LA MONNOYE).

* On voit par-là les fautes qui ſe trouvoient dans le Manuſcrit de Du Verdier, qu'il étoit aiſé de réparer, en ſéparant l'Auteur du Traducteur, & mettant *Sens* en la place de *Senlis*, & *Térouane* pour *Trèves*.

PIERRE DE ALIACO. Les ſept Degrés de l'échelle de pénitence, figurés & expoſés ſur les ſept Pſalmes pénitentiels. Voyez ANTOINE BELARD *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot PIERRE D'AILLY, Tom. II, pag. 245 & ſuiv.

PIERRE ANDRÉ, natif de Dorat, Chirurgien à Poitiers, a écrit Traité de la peſte & de la cure d'icelle ; avec la préparation de l'Antimoine, & les vertus & propriétés d'icelui,

ſervant grandement à la curation de ladite peſte : plus un Traité de la diſſenterie & de ſes remèdes ; imprimé à Poitiers, *in*-8°. par Nicolas l'Ogerois, 1563.

PIERRE L'ANGLOIS *, Écuyer, ſieur de Bel État, a écrit Diſcours des Hiéroglyphes Ægyptiens, Emblêmes, Deviſes & Armoiries ; enſemble cinquante-quatre Tableaux Hiéroglyphiques, pour exprimer toutes conceptions à la façon des Ægyptiens, par figures & images des choſes au lieu de lettres ; avec pluſieurs Interprétations des ſonges & prodiges ; imprimé à Paris, *in*-4°. par Abel l'Angelier, 1583.

* La Croix du Maine prétend, à l'Article de PIERRE LANGLOIS, Tom. II, pag. 249, que ce PIERRE, avec PIERRE BLONDEL, & PIERRE-MARIN BLONDEL, ne ſont qu'un ſeul & même Auteur ; Du Verdier n'en fait que deux, ſavoir, PIERRE L'ANGLOIS, & l'autre PIERRE-MARIN BLONDEL, comme de deux Auteurs différens.

PIERRE APPIAN. La Coſmographie de Pierre Appian, traitant de toutes les Régions & pays du monde ; par artifice Aſtronomique, corrigée par Gemma Friſon, Mathématicien & Docteur en médecine ; avec autres Livres du même Gemma Friſon, appartenant audit artifice : le tout traduit de Latin en François, & imprimé en Anvers, *in*-4°. par Gregoire Bonté, 1544.

PIERRE ARETIN. Le Geneſe [1], ou Paraphraſe ſur le Geneſe, avec la viſion de Noé, en laquelle il vit les Myſtères du viel & nouveau Teſtament, diviſée en trois Livres, faite en Tuſcan, par Pierre Aretin, & miſe en François, par Traducteur incertain ; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Sébaſt. Gryphius, 1542. Les ſept Pſalmes de la pénitence, de David, paraphraſés en Tuſcan, par Pierre Aretin *; icelle paraphraſe miſe en François ; imprimés à Lyon, *in*-8°. par Sébaſtien Gryphius, 1540. Le Miroir des Courtiſans, où ſont introduites deux Courtiſannes, par l'une deſquelles ſe découvrent pluſieurs fraudes & trahiſons qui journellement ſe commettent ; ſervant d'exemple à la jeu-

nesse mal-avisée : fait en Dialogue par Pierre Aretin, traduit d'Italien en François; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Claude d'Urbin, 1580.

[1] L'Arétin, ayant dit, en Italien, *il Genesi*, pour *il Libro*, ou *Discorso della Genesi*, son Traducteur, par une expression trop littérale, a dit, en François, *le Genèse*, pour *le Livre*, *le Traité*, *le Discours de la Genèse*. Ce Traducteur n'est autre que *Jean de Vauzelles*, qui a traduit plusieurs autres Ouvrages pieux, & par conséquent mauvais, du même Auteur, énoncés par La Croix du Maine, au mot JEAN DE VAUZELLES, Tom. I, pag. 602. Quant au Livre ici rapporté, sous le titre de *Miroir des Courtisans*, ce n'est qu'un Extrait du Dialogue, où la Nanna enseigne à sa fille l'art de devenir une parfaite Courtisane. Ce Dialogue est, comme on sait, le dernier de la première Partie des *Ragionamenti*. Ferdinand Xuarès, de Seville, voulant éviter l'obscénité de l'Original, en a ôté tout le sel, dans son infidèle version, intitulée *Coloquio de las Damas*. Voilà d'où un François Anonyme a tiré son *Miroir des Courtisans*, & d'où, en 1623, Gaspar Barthius tira son impertinent *Pornodidascalus*, version Latine, pire encore, c'est tout dire, que l'Espagnole & la Françoise. J'ai parlé amplement de Pierre Arétin, en divers endroits du *Dictionnaire* de Bayle, dans le Tome IV du *Menagiana*, & sur l'Article 1284 de Baillet, pag. 385 du Tom. IV, *in*-4°. (M. DE LA MONNOYE).

* Pierre Arétin, malgré ses Satires mordantes, son Athéïsme déclaré, & l'obscénité de ses Ecrits, jouit d'une certaine considération, & fut même enterré honorablement à Venise, dans l'Eglise Paroissiale de *San Luca*, où l'on voit encore son tombeau. Il faut croire que ce qui lui mérita cette faveur, fut sa Paraphrase des Pseaumes, qu'il intitula l'*Arétin Pénitent*. Il mourut a Venise, l'an mil cinq cens cinquante-six, âgé de soixante-six ans. M. Falconet, dans ses Recueils, dit que Pierre Arétin n'étoit point fils naturel de *Liugi Bacci*, comme l'a dit M. de la Monnoye, Tom. IV du *Menagiana*, pag. 63, & que son vrai nom étoit *Petro Bugiardo*; il cite la *Vie de la Croze*, pag. 319 & 320, où sont rapportées des Lettres de Matthieu Gibert, Evêque de Vérone, & de l'Arétin.

PIERRE D'AUBUSSON, Diacre, Cardinal du titre de S. Adrian & grand Maître de l'Ordre des Freres Chevaliers de la maison & hôpital saint Jean de Hiérusalem, a mis par écrit, de Latin en François [1], les Établissemens, Constitutions & Ordonnances dudit Ordre, rejetées des vieux établissemens les choses superflues, les obscures déclarées, & les nécessaires ajoutées, par ledit grand Maître & Freres Commandeurs dudit Ordre,

Ordre, en un Chapitre général, tenu l'an 1489; imprimé *in*-4°.

[1] C'eſt ce PIERRE D'AUBUSSON, trente-neuvième Grand-Maître de Rhodes, dont le Père Bouhours a écrit l'Hiſtoire dans une grande pureté de ſtyle. Il mourut à Rhodes, plus qu'octogénaire, le 3 Juillet 1503. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE AYRAUT, premièrement Avocat en Parlement à Paris, & depuis Lieutenant-Criminel à Angers, a écrit de l'Ordre & Inſtruction judiciaire, dont les anciens Grecs & Romains ont uſé en accuſations publiques, conféré à l'uſage de notre France: & ſi on peut condamner, ou abſoudre, ſans forme ne figure de procès; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jaques du Puys, 1576. Plaidoyers (en nombre vingt-un) faits en la Cour de Parlement de Paris, & Arrêts ſur ce intervenus; imprimés à Paris, *in*-8°. par Martin le Jeune, 1568. Diſcours à Monſeigneur le Duc d'Anjou, Roi de Pologne, ſur l'occaſion que, le voulant recommander pour ſes victoires, & reſtauration de ſon univerſité d'Angers, les Panégyrics anciens de Pacatus & d'Eumenius, jadis faits à la louange des Empereurs Conſtantius & Théodoſe, lui ont été adreſſés & dédiés de nouveau: plus Harangue audit Seigneur Duc, où il eſt traité de la façon de ſûrement louer ou blâmer les Princes; imprimés à Paris, *in*-8° par Martin le Jeune, 1576. *Petri Aerodii judicis quæſtionum, Andiumque ducis libell. Mag. I. C. Decretorum Libri VI. Itemque Liber ſingularis de Origine & auctoritate rerum judicatarum; Pariſiis, in-8°. apud Martinum Juvenem, 1573* *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 247 & 248.

PIERRE BELLIER, Docteur ès Droits, a traduit de Grec en François, les Œuvres de Philon, Juif, Auteur très-éloquent, & Philoſophe très-grave, contenant l'interprétation de pluſieurs divins & ſacrés Myſtères, & l'inſtruction d'un chacun, en toutes bonnes & ſaintes mœurs. Les Traités ſont, de la Création du monde; Allégorie des ſaintes Loix données après l'œuvre

des six jours : du Plantement : de la vie de Moyse, trois Livres : de la Charité & Amour de son prochain : de l'État & Devoir du Juge : de l'Élection & Création du Prince : de la Force & Grandeur du courage : des dix Commandemens de Dieu : des Loix particulières, deux Traités : de la Circoncision : de la Monarchie, deux Livres : quels doivent être les loyers & honneurs des Sacrificateurs : des animaux qui sont propres aux Sacrifices, & quelles sont les espèces des Sacrifices : de ceux qui offrent les hosties au Sacrifice : qu'il ne faut recevoir au temple le loyer & gain de la paillarde : que tout homme de bien est libre : de la Vie contemplative, ou des Vertus des personnes dévotes : de la Noblesse : des Loyers & peines : des Malédictions : que le Monde n'est périssable : contre Flaccus, ou de la Providence : des Vertus, & Ambassade faite à Cayus : le tout imprimé à Paris, *in-fol.* par Nicolas Chesneau, 1575.

PIERRE BELON, du Mans, homme de grand travail à rechercher les choses rares, a écrit l'Histoire de la nature des oiseaux, avec leurs Descriptions & nayfs pourtraits rétirés du naturel ; écrite en sept Livres, imprimée à Paris, *in-fol.* par Benoist Prevost, 1555. Deux Livres de la Nature & diversité des poissons ; avec leurs pourtraits, représentés au plus près du naturel ; imprimés à Paris, *in*-4°. par Charles Estienne, 1555. Les Observations, rédigées en trois Livres, contenant les appellations antiques des arbres & autres plantes, des serpens, des poissons, des oiseaux & autres bêtes terrestres ; conférées avec les noms François modernes ; & plusieurs vrais pourtraits d'iceux retirés du naturel. Les Mœurs & façons de vivre de diverses Nations en Grece, & Turquie, & les vêtemens d'iceux. Les Antiquités & Ruines de plusieurs villes illustres en Asie & Grece. La Description du Caire, Jerusalem, Damas, Antioche, Byrse, Alexandrie & plusieurs autres villes du Levant ; avec leurs noms modernes. La Description de plusieurs monts célèbrés par les anciens Poëtes & Historiens. Plusieurs Discours sur les chemins, en divers voyages, par Ægypte, Arabie, Asie &

Grece, contenant diverses choses des antiques conférées avec les modernes. Ample Discours sur la vraie origine du fin or, & sur les principales mines d'or & d'argent du grand Turc ; imprimé à Paris, *in*-4°. par Guillaume Cavellat, 1555. Pourtraits d'Oiseaux, animaux, serpens, herbes, arbres, hommes & femmes d'Arabie & Ægypte, observés par Pierre Belon : le tout enrichi de Quatrains sous chacune figure ; imprimés à Paris, *in*-8°. par ledit Cavellat, 1557. Remontrances sur le défaut du labour & culture des plantes, & de la connoissance d'icelles, contenant la manière d'affranchir & apprivoiser les arbres sauvages ; imprimées à Paris, *in*-8°. par Guillaume Cavellat, 1558. *Petri Bellonii de admirabili operum antiquorum & rerum suscipiendarum præstantia Liber primus. De medicato funere, seu cadavere condito, & lugubri defunctorum ejulatione, Liber secundus. De medicamentis nonnullis servandi cadaveris vim obtinentibus, Liber tertius ; Parisiis, in-4°. apud Gulielmum Cavellat, 1553. Ejusdem de arboribus coniferis, resiniferis, aliis quoquè nonnullis sempiterna fronde virentibus, cum earumdem iconibus ad vivum expressis. Item de melle cedrino, Cedria, Agarico, resinis & iis quæ ex coniferis proficiscuntur ; excud. ibidem in-4°.* *

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Pierre Belon, Tom. II, pag. 251 & suiv.

PIERRE BEMBO *. L'Histoire du nouveau monde découvert par les Portugalois, écrite [1] par le Cardinal Bembo, & traduite en François ; imprimée par Jean d'Ogerolles, 1556. Les Azolains, &c. Voyez Jean Martin. L'Histoire de Venise. Voyez Antoine du Verdier.

* Le célèbre Cardinal *Pierre Bembo* naquit à Venise, en 1470, d'une famille Patricienne, féconde en grands hommes, & qui subsiste encore avec honneur. On avoit prévenu contre Bembo, Paul III, auquel on l'avoit peint comme un homme vain, peu réglé dans ses mœurs, & qui avoit même eu des enfans d'une maîtresse ; mais Bembo se justifia si bien, que le Pape le nomma Cardinal, le 24 Mars 1539. Il est pourtant vrai qu'il avoit eu une maîtresse, nommée *Morosina*, avec laquelle il avoit vécu vingt-deux ans, &

dont il avoit eu trois enfans; mais elle étoit morte en 1535, âgée seulement de trente-huit ans. Bembo mourut à Rome, le 18 Janvier 1547, dans sa soixante-dix-septième année. Le Casa a écrit sa vie en très-beau Latin.

[1] Le Bembe n'a laissé aucun Ecrit, qui mérite d'être intitulé *Histoire du nouveau monde*, découvert par les Portugais; seulement, par occasion, au commencement du sixième Livre de son *Histoire de Venise*, il parle de la découverte faite dans l'autre Hémisphère, non-seulement par les Portugais, mais aussi par les Espagnols, le tout néanmoins si succinctement, que dans l'Edition *in*-8°. la relation entière n'excède pas onze pages. Cette *Histoire de Venise* est le principal des Ouvrages Latins du Bembe; comme le Poëme sur la mort de son frère Charles, est la meilleure de ses Compositions Italiennes. Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XI & XX. (M. de la Monnoye).

PIERRE BERTRAND, Médecin de Bazas, a écrit en forme de Dialogue, la Dialectique Françoise pour les Chirurgiens, imprimée à Paris, par Denys du Pré, 1571.

PIERRE-MARIN BLONDEL, Lodunois, a écrit quelques Poësies, & une Ode sur la mort de Jean de la Peruse, qui est parmi les Œuvres dudit de la Peruse *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 297.

PIERRE BIZARRE [1]. Guerre de Cypre *, &c. Voy. François de Belleforest.

[1] Son nom étant *Bizaro*, & en Latin *Bizarus*, devoit, en François, être écrit *Bizare*. Cet Auteur, connu par ses Ouvrages Historiques, tels que ses *Annales de Gènes*, son *Histoire de Perse*, &c. vivoit encore au commencement du dix-septième siècle. (M. de la Monnoye).

* A la fin du Tom. III de l'*Histoire de la République de Gènes*, *in*-12. Paris, 1742, dans le Catalogue des Ecrivains & Historiens de Gènes, on lit: *Pierre Bizzarr a écrit l'Histoire de Gènes, depuis l'an 1100, jusqu'à l'an 1578.* Cet Auteur se nommoit, en Italien, *Pietro Bizari*: c'est ainsi que son nom est écrit à la tête de son *Histoire* Italienne *des Guerres de Hongrie*. On connoît de lui trois Ouvrages différens: l'*Histoire de Gènes*, l'*Histoire des Guerres de Hongrie*, & l'*Histoire de Perse*. Il écrivit en Latin son *Histoire de Gènes*, qui s'étend depuis l'an 1100, jusqu'en 1578. Elle parut à Anvers, chez Plantin, en 1579, *in-fol.* & elle est très-rare. Son *Histoire des Guerres de Hongrie*, entre l'Empereur & les Turcs, fut d'abord écrite en Italien, & imprimée à Lyon, en 1569, *in*-8°. puis traduite en Latin, par l'Auteur, & publiée à Bâle, en 1573, *in*-8°. Elle fut réimprimée, en cette langue, dans le *Recueil des*

Ecrivains de Hongrie, que Jacques Bongars donna, en 1600, *in-fol.* mais on en retrancha le Récit, qui se trouve à la suite dans les Editions précédentes, contenant les événemens arrivés en Europe depuis 1564. L'Edition Italienne est fort rare. Quant au troisième Ouvrage de Bizari, c'est une *Histoire de Perse*, écrite en Latin, & publiée à Anvers, chez Plantin, en 1583, *in-fol.* & depuis réimprimée dans le Recueil des Ecrivains de l'Histoire de Perse, Francfort, 1601, *in-fol.*

PIERRE BOAISTUAU, surnommé LAUNAY, natif de Bretagne, a écrit Histoires prodigieuses (en nombre quarante) extraites de plusieurs fameux Auteurs, Grecs & Latins, sacrés & profanes, avec les pourtraits & figures; imprimées à Paris, *in*-8°. par Vincent Sertenas, 1561. L'Histoire de Chelidonius Tigurinus, sur l'Institution des Princes Chrétiens, & Origine des Royaumes, contenant treize beaux Chapitres; traduite de Latin, & imprimée à Paris, *in*-8°. par Vincent Sertenas, 1557. Le Théâtre du monde, où il est fait un ample Discours des misères humaines, composé en Latin par ledit Boaistuau, puis traduit, par lui-même, en François; avec un autre sien Discours de l'excellence & dignité de l'homme; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean Longis & Robert le Maignier, 1558. Histoire des persécutions de l'Église Chrétienne, faisant un ample Discours des merveilleux combats qu'elle a soutenus, étant oppressée sous la tyrannie de plusieurs Empereurs Romains, commençant à notre Sauveur Jesus-Christ & à ses Apôtres; & quelle a été la constance de leurs Successeurs en icelle; imprimée, par trois fois, à Paris, *in*-8°. la dernière édition par Guillaume de la Noüe, 1572. Six Histoires Tragiques, extraites des Œuvres Italiennes de Bandel, & mises en langue Françoise par ledit Boaistuau. Ce sont les six premières du premier Tome des Histoires Tragiques; imprimées à Paris, *in*-8°. par Jaques Macé, 1568. En un Avertissement, par lui fait au Lecteur, mis au devant de ses Histoires prodigieuses, il avoit promis faire voir, de sa Traduction en notre langue, les Livres de la Cité de Dieu de S. Augustin; mais prévenu de mort, n'a pu effectuer sa promesse *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 254 & suiv.

Au Théâtre du Monde.

[Ce pauvre prisonnier est-il sorti de cette prison maternelle ; contemplons quel il est étant sur terre ; qu'est-ce autre qu'un simulacre d'un pauvre ver? De quel manteau est-il orné, faisant sa magnifique entrée au palais de ce monde? Sinon de sang, duquel il est tout baigné & couvert, qui n'est autre chose que l'image & figure du péché, qui, par le sang, est signifié en l'écriture. O griève nécessité ! O misérable condition! Qu'avant que cette créature ait péché, elle est liée & serve de péché : avant qu'elle ait délinqué, elle est obligée au délit. C'est la grappe amère, de laquelle parle Hiérémie, que nos peres mangèrent. Quel est le premier Cantique que chante l'homme entrant en ce monde, sinon larmes & gémissemens? qui sont comme messagers & augures de ses calamités futures, lesquelles ne pouvant exprimer par paroles, il les témoigne par ses pleurs & cris : & toutefois voilà le commencement des Monarques, Rois, Princes & Empereurs, & autres qui suscitent tant de Tragédies en ce monde. Le ver, tant soit-il petit, sitôt que nature l'a produit sur la terre, commence à ramper, se traîner, & à chercher sa pâture. Le petit poussin, sitôt qu'il est hors de la coque, se trouve tout net, & n'a besoin d'être lavé comme l'homme : il court après sa mere, il l'entend quand elle l'appelle : il se met à picquer & à manger : il craint le Milan, sans avoir autrement éprouvé sa malice : il fuit le danger, seulement guidé par nature. Mais incontinent que l'homme est sur la terre, c'est une petite masse de chair qui se lairra manger aux autres animaux, qui n'y pourvoira. Laissez-le en son petit nid & berceau, il demeurera tout confit en ordure, & est si impuissant, qu'il ne sauroit jeter ses ordures, ce que les petits oiseaux & autres animaux savent bien faire. Voilà les parfums, civettes & odeurs, desquels nature a voulu embaumer l'homme, & aorner celui qui fait tant de l'Hercules, & qui se dit Maître & Chef de toutes les autres créatures. Etant cette chétive créature plongée en ce gouffre de misères, il le faut nourrir, & a besoin d'alimens, pour soulager l'infirmité de sa nature. Cet office est dédié aux meres, en considération dequoi nature leur a donné les mamelles, qui sont comme petites bouteilles propres à tel effet. Mais combien y a-t-il aujourd'hui de meres auxquelles il suffit d'avoir tiré leurs enfans hors de leurs entrailles, & au lieu de les nourrir, les envoyent aux villages, pour les faire nourrir par femmes inconnues! L'enfant n'a pas donc assez souffert de maux au ventre de sa mere, si d'abondant, faisant son entrée en ce monde, on ne lui en préparoit d'autres tous nouveaux, par l'ingratitude des meres, qui sont si délicates, qu'elles ne les veulent nourrir, mais les font téter le lait de celles qui leur changent quelquefois leur fruit, ou les paissent de lait vicieux & corrompu ; dont procèdent après une infinité de maladies, comme vérolle, lépres, & autres. Car il est tout certain que si la nourrice est louche, sujette à ébriété, ou maladie, ou autrement de mœurs corrompues, l'enfant sera louche, non par son lait, mais par son regard fréquent : si elle est yvrogne, elle prépare l'enfant à convulsion

& débilité, même le fera yvrogne & intempéré, comme on lit en la vie de l'Empereur Tibere, qui fut grand yvrogne, parce que la nourrice qui l'alaitoit, non-seulement buvoit excessivement, mais elle sevra l'enfant avec des souppes trempées en du vin. Laissons-le en la garde & protection de sa nourrice. De combien de périls est-il enveloppé cependant qu'on le nourrit! Quelle peine & martyre ont ceux qui en ont la charge! Les uns se rompent de force de crier, ensorte qu'il ne faut point de réveille-matin, pour les faire lever de nuit: les autres se choquent toujours à quelque chose, & le plus souvent on ne voit que plaies en leurs pauvres petits corps: sans mettre en compte plusieurs maladies héréditaires qu'ils apportent des corruptions de leurs parens. Mais qui ne s'étonnera de voir cependant les occupations fantastiques de ce petit singe, lequel tantôt paitrist de la poudre, fait de petites maisons de terre, contrefait le chevaucheur d'écuierie sur un bâton de bois, court après les chiens & les chats, se courrouce contre l'un, applaudit l'autre. Qui pourroit jamais penser qu'une si misérable créature, & couverte de tant de pauvretés, si vile, & abjecte, par succession de temps, s'abattardît ainsi, & devînt si superbe & hautaine?

Au Discours de l'excellence de l'homme.

Il me suffira pour nous dégoûter quelque peu des misères de l'homme, lesquelles (peut-être) j'ai traité d'un style trop tragique, si je décris la dignité & excellence de l'homme. Le seul esprit duquel, vaut mieux que tout ce qui peut être d'excellent en toutes autres créatures; voire que le ciel, la terre, & tout ce qui est contenu en icelle. Outre que cette félicité de la vie éternelle, de laquelle nous sommes assurés par foi, est de prix si excellent & de valeur tant inestimable, que toutes les langues des hommes ne la sauroient comprendre, ni leurs pensées concevoir. Mais quel témoignage de la dignité de l'homme, lequel son créateur a tant prisé, que de son éternité est descendu au monde, a prins le vêtement de la chair, & s'est fait homme. Encore sa bonté a été si grande envers l'homme, & l'a tant aimé (combien qu'il ait souillé sa sainte image laquelle reluit en lui) qu'il lui offre sa main, & le fait héritier de son royaume céleste, comme son propre & légitime enfant: a soumis en sa subjection tout ce qu'il a créé sous la concavité des hauts cieux: l'a élu pour son temple & habitacle: lui a révélé ses plus grands & occultes secrets; & finalement a tout créé pour l'amour de cet excellent & divin animal. De quoi le Prophète David émerveillé, s'écrie: Qu'est-ce, ô Seigneur, que de l'homme, que tu as ainsi magnifié? ou du fils de l'homme, que tant tu le répures & estimes? En quelle révérence donc doit-on tenir celui, que notre Dieu a tant prisé, qu'il l'a élevé, comme Chef & Empereur de toutes les créatures visibles? & dès sa naissance l'a commis en la garde des Anges, lesquels, comme fideles Ministres lui assistent, le conseillent, accompagnent & défendent tant des incursions des malins esprits, que des autres aguets de la chair, & du monde? L'a

outre doué de cette divinité excellente que de savoir connoître les choses présentes, se souvenir des passées, prévoir par conjecture les futures, connoître la nature des choses, savoir discerner le vice d'avec la vertu, & après avoir connu l'essence, nature & ressort de tout ce qui est contenu en l'univers, il s'éleve par une harmonie, saute & pénètre jusqu'aux cieux, les connoît & en donne résolution, démontre par vive raison, que la nature qui pend contre bas, n'est autre chose, qu'une belle face & figure de Dieu, ou quelque Livre ou miroir plein de Divinité. Et combien que son habitation soit en terre, si est-ce qu'il se mêle avec les élémens par sa soudaineté, descend ès profondités de la mer par subtilité de son entendement, toutes choses lui luisent, & encore que les cieux soient d'une hauteur incrédible, il les contemple comme s'ils étoient près de lui. Nulle obscurité d'air ne confond l'intention de son entendement: l'épaisseur & massiveté de la terre ne peut empêcher son affection, nulle profondité d'eau ne peut empêcher son aspect. A raison de quoi, Homere, ce grand Poëte Grec, appeloit les hommes Alphestas, qui est autant à dire, comme Rechercheurs; car c'est le propre de l'homme seul de rechercher la cause de toutes choses: & par telle diligence, la consommation de tous les arts, en l'espace de mille ans, a été trouvée, comme Varron écrit. Les autres l'ont nommé φῶς, c'est-à-dire, lumière, à cause de l'incrédible desir que l'homme a naturellement de connoître toutes choses. Ce qui a fait que plusieurs Philosophes anciens ont pensé que la lumière fût la vraie essence de notre ame, à raison qu'il n'y a rien qui plus refuie l'ignorance, & qui l'ait en plus grande horreur, que l'homme; lequel est si émerveillable, qu'il a, en soi, l'esprit qui est céleste, la vertu des étoiles, l'influence des planettes, les qualités & propriétés des quatre élémens, auquel finalement toutes créatures célestes, angéliques, & terrestres, servent & obeissent. Dequoi émerveillés quelques sages d'Egypte, osèrent appeler l'homme Dieu terrestre, animal divin & céleste, messager des Dieux, Seigneur des choses inférieures, familier des supérieures, & finalement miracle de nature. Et, qui plus est, pour plus grand comble de la noblesse de l'homme, quelquefois son Dieu descend en lui, faisant choses miraculeuses, lesquelles de lui il ne sauroit faire, comme nous avons lu aux Histoires de Clazomene & d'Aristée, lesquels sortoient souvent hors de leurs corps, & alloient çà & là: puis étant retournés, racontoient choses incrédibles, lesquelles par après toutefois on expérimentoit être véritables. Comme un Cornelius, Prêtre, étant à Padoue, durant la guerre de César & Pompée, fut tellement ravi, qu'il comptoit mieux tout l'ordre de la bataille, que ceux qui y étoient présens. Apollonius, semblablement, étant en Ephese, voyoit & disoit ce qui advint à Nero, dans Rome. Socrates s'est trouvé ravi communiquant avec son esprit, sans voir ni connoître ce qui se faisoit près de lui. Platon, semblablement, entroit tous les jours en extase, certaine heure du jour, auquel à la fin il mourut.

Et

Et en un autre endroit plus bas.

Quelle excellence & beauté y a-t-il en la tête de cet animal, qui est la tour & rempart de raison & de sapience, de laquelle, comme d'une fontaine, issent diverses opérations des sens, & comme il se puisse faire qu'ils produisent & rapportent à une même source tant de commodités diverses? Mais qui ne s'émerveillera de la mémoire? Laquelle est le greffier qui toujours demeure au dedans de la tour? Laquelle garde & retient les choses qui passent soudainement : l'office de laquelle est de conserver en ses trésors & recevoir choses innumérables, voire différentes, sans toutefois les confondre : ains les confermer en leur pureté & netteté, pour s'en servir puis après, lorsque par un souvenir elle raconte ce que de long-temps elle a conçu & amassé : & alors s'apperçoit une connoissance de choses infinies, toutes dissemblables, lesquelles se produisent en tel ordre, qu'elles ne se donnent trouble ou empêchement mutuel. Mais quel miracle y a-t-il en la subtilité inexplicable de nos yeux? lesquels ont été mis au plus haut de la tour, pour être spéculateurs des choses hautes & célestes. Et du côté duquel il falloit voir, ils sont couverts de petits tayes luisantes, les rotondités desquels représentent deux pierres précieuses, afin que d'un sens profond ils pénétrassent les images des choses mises au devant, reluisantes comme en un miroir. Et sont mobiles, afin qu'ils se pussent tourner çà & là, & n'être contraints de regarder ce qui leur déplairoit, & sont aornés & enrichis de paupières, qui sont comme boulevards, & propugnacles pour les défendre de mal ou encombre : audessus desquels sont les sourcils faits en voutes, pour empêcher que la sueur ou autres superfluités ne leur fissent offense. Mais quel spectacle digne d'admiration trouverons-nous en la fabrique du nez? N'est-ce pas un petit mur élevé pour la défense des yeux? & combien qu'il soit petit, il lui a établi trois offices : l'un de pousser & retirer son vent & haleine : l'autre, d'odorer & sentir : l'autre, afin que par les trous & cavernes d'icelui, les superfluités du cerveau fussent purgées & évacuées & découlassent comme d'un canal ou goutière. Mais par quelle merveilleuse ordonnance sont entretaillées les lèvres, lesquelles auparavant sembloient liées & conjointes l'une à l'autre? au dedans desquelles la langue est enclose, laquelle par ses mouvemens convertit la voix en paroles, interprète, & donne à entendre l'intention de l'esprit. Mais qui ne s'émerveillera de ce petit morceau de chair, qui n'a pas trois doigts de largeur, & qui est presque le plus petit membre de l'homme? Et toutefois il loue Dieu & donne à entendre les beautés & perfections de ce que Dieu a créé : il dispute du ciel, de la terre, & de ce qui est contenu ès quatre élémens : néanmoins elle ne peut seule accomplir l'office du parler, si elle n'est aidée des dents, ce qui nous est manifesté par les enfans, lesquels plutôt ne commencent à parler, qu'ils n'ayent les dents, & les vieillards après qu'il les ont perdues, béguayent & ne peuvent former leur parole : en sorte qu'il semble qu'ils soient retournés en enfance. Outre (comme dit Lactance) il a créé le

menton & décoré d'une tant honnête forme, & l'a enrichi de barbe, laquelle est comme un truchement pour nous faire connoître la maturité des corps, la différence du sexe, & ornement de la virilité & force. Quant aux oreilles, elles ne sont point oisives; elles sont colloquées en lieu éminent, afin de recevoir le son, qui naturellement est porté en haut: elles sont ouvertes & non étoupées, afin que la voix fût portée par les sinueuses concavités, retenue & arrêtée; même il a voulu qu'il y eût des ordures & immundicités, afin que si les petits animaux vouloient offenser l'ouie (qui est l'un des plus excelens de nos sens) ils fussent pris là-dedans, comme en de la glu. Encore n'est-ce rien de la merveilleuse fabrique de toutes ses parties, si nous voulons considérer en général tous les linéamens de la face: en laquelle dépendent deux merveilles: la première qu'entre tous les hommes presque infinis, tous sont si différens par tant petit espace de la face humaine, que deux seulement, entre tant de millions d'hommes, ne peuvent être semblables, qu'incontinent ils ne soient distingués par certaines marques & notes, &c.]

PIERRE BOCELLIN, Chirurgien de Belley, en Savoye, a écrit Pratique sur la matière de la contagieuse maladie de Lepre, imprimée à Lyon, *in*-4°. par Macé Bonhomme, 1540.

PIERRE DE BORNE, Seigneur de Baumefort, en Vivarez, a écrit en vers le Jugement de Daire, Roi de Perse, donné par l'avis & délibération de son Conseil, sur la dispute de trois Archiers de sa garde, touchant la préférence du Vin, du Roi, des Femmes & de Vérité; tiré du troisième & quatrième chapitres du troisième Livre d'Esdras; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Benoist Rigaud, 1567.

PIERRE BOTON, Masconnois, a écrit un Livre intitulé la Camille, contenant cinq Élégies, cinquante Sonnets & trois Odes sur le sujet de l'Amour; ensemble les Rêveries & Discours d'un Amant désespéré, faits en prose, où parmi sont entremêlés quelques vers; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean Ruelle, 1573 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 257.

PIERRE BOUCHET, Rochelois, a traduit en vers François, la Pandore, Œuvre Latin de Jean Olivier, en son vivant,

Évêque d'Angers, qui eſt la Deſcription de la Fable & Fiction Poëtique de l'Origine des femmes, cauſes des maux qui ſont ſurvenus au monde; imprimée à Poitiers, *in*-8°. à l'enſeigne du Pelican, 1548. ſur la fin duquel Poëme ſont contenus les vers ſuivans:

Comme bourdons à rien utiles, mouches
Pillent le miel des odorantes ruches,
Et perdent tout (en leur ventre) le bien,
Qu'autruy a quis par labeur & moyen,
Ce temps, pendant que les abeilles vont
Parmy les champs, & ententives ſont
A rapporter dedans leurs maiſonnettes
L'amas cueilli de diverſes fleurettes.
Ainſi la femme en la maiſon demeure
Avec Bobance, inutile à toute heure,
Et ne voulant à travailler entendre,
Comme étant née à manger & dépendre,
Le bien par temps acquis, en un moment,
Et tout dévore en ſon entendement.
Or maintenant, par trait de temps & âge,
De mieux en pis coulé par long uſage
Eſt advenu que les mœurs de PANDORE
La femme paſſe, & de beaucoup encore,
En mal, fineſſe & malices ſubtiles:
L'une émeut guerre horrible entre les villes;
L'autre, flattant ſon mari, l'empoiſonne;
L'autre devient furieuſe perſonne;
L'autre ſon fruit & propres enfans tue;
Bref à tout mal la femme s'évertue.
Sait-on pas bien quelles furent Helaine,
Et Clytemneſtre, & Médée inhumaine,
Circe & Althée, & de Lemne les Dames,
De leurs maris les meurtrières infames?
De Danaüs les filles ſans mercy
Deïanyre, & Sthenobée auſſi,
Biblis, Progné, & Phedre & Agrippine,
Nyobe, exploit de vengeance divine,
Et celles-là qui, trop déſordonnées,
A leurs parens ſe ſont abandonnées?
Et Nyctimène auſſi, & Myrrhe & Scylle;
D'autre côté Canace & Eriphile,
De Semelé la ſœur inceſtueuſe,

Pasiphaé d'un taureau amoureuse?
Tarpeie aussi, la Romaine traistresse,
Qui aux Sabins vendit la forteresse
Du Capitole? Et la fille du Roy
Serve Romain, qui l'infame charroy
Sur le corps mort de son père traîna,
Et les charrois du sang contamina?
Je pourroy bien, pour mon Livre augmenter,
Des vieux Auteurs maint exemple adjouster;
Mais de chanter Calliope se lasse, &c.

PIERRE BOULENGER, natif de Troyes, a écrit Institution Chrétienne, ou plutôt bref Recueil des points principaux concernant la vérité de la Foi Catholique, en forme de Dialogue: plus l'Oraison que saint Cyprian écrivit à Cecil. touchant le Calice de notre Seigneur, ensemble le Sermon qu'il fit de la sainte Cene. Item un Traité du Purgatoire, contre l'erreur des Hérétiques; imprimée à Paris, *in*-8°. par Sébastien Nyvelle, 1564 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 257 & 258.

PIERRE DE BRACH. Les Poëmes de Pierre de Brach, Bourdelois, divisés en trois Livres: le premier contenant les Amours d'Aimée: le second, l'Hymne de Bourdeaux, la Monomachie de David & de Goliath, une Ode de la paix: le troisième, les Mêlanges; suite des Mêlanges: esquels Poëmes sont contenus cent cinquante-cinq Sonnets; onze Élégies; l'Amour de la veuve; cinq Discours; quatorze Odes; dix Chants; Masquarade du Triomphe de Diane; onze Cartels; imprimés à Bourdeaux, *in*-4°. par Simon Millanges, 1576. Imitations de Pierre de Brac, Contrôleur pour le Roi en sa Chancellerie de Bordeaux; assavoir Aminte, Fable boccagere, prise de l'Italien de Torquato Tasso. Olympe, Imitation de l'Arioste; imprimées à Bourdeaux, *in*-4°. par Simon Millanges, 1584 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 258 & 259.

En l'Amour des Veuves.

[Là-dessus cent discours j'ai fait en mon esprit,
J'ai lu ce que d'amour on apprend par écrit.
J'ai la fille en amour égalée à la rose,
En ses replis vermeils nouvellement éclose.
Mais lorsque balançant j'ay de l'autre côté
Mis l'amour de la veuve avec sa liberté,
Avec toi j'ai l'amour de la veuve estimée,
Et jugé qu'elle étoit plus digne d'être aimée;
Car, s'il faut que l'amour par amour soit payé,
Ne vaut-il pas mieux prendre un billon monnoyé,
Rebattu sous le coin d'une marque connue,
Que non pas se charger de monnoye inconnue,
Qui pourroit decevoir le changeur plus rusé,
Qui n'auroit le faux coin de sa marque advisé?
Celui qui par amour prétend au mariage,
Entreprend, hasardeux, à faire un long voyage;
Ou ainsi que sur terre, ou ainsi que sur mer,
Avec mille dangers il convient de ramer,
Sentant, infortuné, souvent battre sa teste,
De froid, de chaud, de vent, de pluye, de tempeste.
Si quelqu'un a par terre un voyage arrêté,
Son principal soucy, c'est d'être bien monté,
De prendre un cheval fait, qui ne craigne la peine,
Qui soit prompt, qui soit vif, qui soit de longue haleine,
Voltant à toutes mains, qui, sous le frein rangé,
Se soit vu tous les jours de la selle chargé;
Non d'un jeune poulain, qui, fougueux & farouche,
Refuse, non dompté, le frein dedans la bouche,
Difficile au montoir, qui çà qui là s'enfuit,
Se moquant, en ruant, de celui qui le suit,
Qui, lorsqu'il est piqué, ne veut prendre carrière,
Au lieu d'aller avant, reculant en arrière;
Car, qui se monte ainsi, lorsqu'il veut voyager,
De devenir piéton se met en grand danger.
Celui qui sur la mer veut faire son voyage,
Afin de s'assurer en son long navigage,
Doit choisir un vaisseau, duquel les flancs voutés
Ayent été battus par les flots irrités,
Dont justement la charge ait été mesurée:
Voguant, il doit tenir une route assurée,
Mouiller son ancre au port, qu'un autre aura sondé,
Aborder où quelque autre a plutôt abordé,

Non pas dans une nef, fraîchement charpentée,
Dont encores on n'a mesuré la portée;
Et dont peut-être un flot, après s'être joué,
Desjoindra les côtés de son ventre cloué.
Il doit fuir les ports où personne n'arrive.
Souvent l'on veut ancrer, sans trouver fonds, ni rive.
Le passage est à craindre, où jamais le vaisseau
N'a dedans le canal fendu le cours de l'eau.
Ainsi qu'un pélerin, qui, cheminant, avise
Son chemin, qui, fourchu, en deux parts se divise,
S'arrête, ne sachant lequel prendre des deux;
Toutefois à la fin, sous un pas hasardeux,
Il suit le plus battu; aussi l'homme de même,
Bien qu'un doute craintif le combatte en soi-même,
Au choix de ces chemins, en laissant le désert,
(Où, pour n'être frayé, bien souvent on se pert)
Doit choisir au hasard d'un bienheureux rencontre
Le sentier, qui tracé par quelque autre se montre.
Les pucelles, Picquon, sont semblables aux champs,
Qui par le laboureur n'ont des coutres tranchans
Senti le fer denté, dont la terre pressée
Ne peut être en sillons, qu'à force renversée,
Qui ne produisent rien, en friche délaissés,
Qu'épines, que buissons, que chardons hérissés.
Mais alors que la veuve a senti quelque année
Relabourer son champ sous le soc d'Hyménée;
C'est d'un bon laboureur un champ, qui, relevé
Par un premier labeur, d'une pluye est lavé,
Qu'en deux ou trois façons, qu'après il lui redonne,
Par ses bœufs accouplés, plus parfond il sillonne,
Qui, pour être semé, n'attend que la saison,
Pour rendre après fertile une heureuse moisson.
La pucelle, Piquon, c'est une vierge épée,
Qui peut, du premier coup qu'elle sera frappée,
En deux parts se brisant, à son maître faillir,
Le laissant désarmé, sans pouvoir assaillir.
C'est ou bien le rondache, ou la cuirasse neuve,
Que par l'arquebusade on n'a mis à l'épreuve,
Dont le fer mal battu, par un coup enfoncé,
Sans rebuter le plomb, peut être outrepercé.
Mais soit la veuve prinse, ou pour arme offensive,
Ou bien en l'assaillant pour arme défensive,
Elle semble l'acier bien trempé, bien battu,
Qui fort est éprouvé, dont on a combattu;

Car, bien que vivement elle soit enfoncée,
Elle n'est au combat jamais outrepercée.
Filles, pardonnez-moy, si je dy librement;
Que, qui fuit votre amour, c'est hasardeusement
Entreprendre tenter une brèche douteuse,
Où l'on peut recevoir une repousse honteuse, &c.]

PIERRE BRALLIER, Apothicaire de Lyon, a écrit les Articulations sur l'Apologie de Jéan Surrelh, Médecin à Saint Galmier, en Forests, imprimées à Lyon, 1558*.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, sur cet Article, Tom. II, pag. 259.

PIERRE BRESLAY, Angevin, a écrit l'Anthologie ou Recueil de plusieurs Discours notables, tirés de divers bons Auteurs Grecs & Latins, & divisés en deux Livres, dont le premier contient cinquante-neuf chapitres, & le second en a soixante; imprimée à Paris, *in*-8°. par Jean Poupy, 1574. Un nommé Jean des Caurres a tiré la plupart de ces chapitres comme il a fait de plusieurs autres Auteurs François, & d'iceux composé le Livre qu'il a intitulé Œuvres morales, diversifiées en Histoires; où je crois il n'a rien mis du sien, & n'a fait aucune mention de qui il les avoit pris, les s'attribuant. Mais si chacun de ceux qu'il a devalisés en leurs écrits, reconnoissant sa plume, la lui tiroit, il resteroit dénué comme la corneille d'Horace. Or j'aime tant les diverses leçons (comme aussi j'en ai jà écrit un volume) que je chéris de tant plus tous ceux qui s'exercent en cette manière d'écrire: à raison dequoi j'estimerai faire chose agréable aux Lecteurs de leur faire voir ici quelques chapitres de l'Anthologie de Pierre Breslay, tant pour la Doctrine y traitée que pour la diversité, laquelle plaît communément.

De l'Ame & de son immortalité, contre l'opinion de Galen.

Chapitre III.

[C'est une question très-belle & utile à entendre que celle de l'immortalité de l'ame humaine, laquelle aussi exerça fort l'antique Philosophie, & à la mienne volonté, que les ténèbres de ce siécle troublé, ne gagnassent tant

ſur les yeux de pluſieurs, que la lumière de notre foi Chrétienne, ne leur éclaircît aiſément tout ce doute. Or qu'elle ſoit immortelle, ou non, cela dépend de ſon eſſence, laquelle mal connue, fournit matière d'erreur à pluſieurs grands perſonnages du temps paſſé. Entre autres Galen, Prince de la médecine, ayant mis en ſa tête que ce n'étoit autre choſe ſinon le tempérament de nos corps, donna contre elle très-inique ſentence de mort, à l'appétit de ne ſais quels argumens ſpécieux, mais peu ſolides. Le premier, maintient l'ame commencer & finir, avec le tempérament. Le ſecond, allégue les inclinations réſultantes d'icelui, dont aucuns panchent à ire, aucuns à paillardiſe, aucuns à douceur, aucuns à continence, & autant des autres vices & vertus. Le tiers met en avant la diverſe diſpoſition, & habilité de l'eſprit, ſuivant le changement périodique du tempérament par les âges, qui fait qu'on voit appertement l'enfant, l'adoleſcent, l'homme mûr, & le vieillard reſpectivement différer en température, affections, conſeils & avis. Le quatriéme remontre combien la qualité de l'air, & des viandes, importe à la lourdeſſe, ou gentilleſſe de l'eſprit. Le cinquiéme, inſiſte ſur ce que les maladies du corps diminuent, voire quelquefois ôtent du tout l'uſage de raiſon, juſqu'à tant que l'un remis en ſanté, l'autre enſemble redevient ſaine. Le ſixiéme, ſe fonde ſur ce qu'aucuns ſemblent vicieux, & les autres vertueux de nature : ce qui ne peut, à l'opinion de Galen, procéder, ſinon de la diverſité du tempérament. Voilà les principaux argumens, à la ſollicitation deſquels, notre Pergaméan jugea ce procès, mais, certes par trop légérement, vu qu'ils ne concluent rien néceſſaire. Car tout ce que deſſus, peut advenir & véritablement advient, de ce que le corps manquant & défaillant, l'ame le laiſſe ; & que notre entendement aſtraint à ſe ſervir de lui, reçoit non autrement qu'un bon ouvrier, beaucoup d'aide, ou d'empêchement en ſes actions, de la bonne ou mauvaiſe diſpoſition de l'outil. On croira ceci encore plus fermement, après la production de mes contredits, qui ſont tels. En premier point je maintiens le tempérament n'être qu'une forme accidentelle, & par conſéquent impuiſſante à produire un être abſolu, ſimple, & réel, tel que celui du corps animé, qui ne le peut tenir, que d'une eſſentielle, dont irréfragablement s'enſuit, que le tempérament, & ce qui anime nos corps, ſont choſes différentes. Secondement, puiſque le tempérament eſt la mixtion des quatre élémens, il tire ſon corps ſans plus, au lieu de l'élément ſuperabondant en la mixtion ; à quoi n'eſt ſujette l'ame, pouſſant le corps indifféremment, à toutes différences de poſitions : & le portant, s'il échet, au coupeau des montagnes, contre l'inclination des élémens plus graves, dominant en la conſiſtance d'icelui. Tiercement, l'ame informante le corps, jamais n'augmente, ni diminue, ſuivant le privilége de toutes formes eſſentielles, duquel ne jouit le tempérament, expoſé à diverſes mutations. Quartement, quel tempérament réſiſteroit aux inclinations de ſon corps ? puiſque ainſi faiſant, il réſiſteroit à ſoi-même, & tâcheroit à ſe détruire ? Or ſent-on guerre perpétuelle, entre l'ame raiſonnable, & les appétits ſourdans de la température

température du corps, auxquels elle met quelquefois le mors en la bouche, & les réduit au petit pied : que si Galen ne peut honnêtement défendre sadite opinion.

De l'œil & de la vue. Chapitre 19.

L'œil assemblé de trois humeurs, cristaline, verrine & aubineuse, enveloppées de quatre tuniques, araigneuse, vue, cornée & consolidative, regarde par une pyramide de rayons, laquelle ayant pour base la chose vue, darde sa pointe en l'œil du voyant. Cette pointe s'aguise tant plus ladite base s'éloigne, à l'occasion de quoi même objet apparoît moindre de loin, que de près, suivant la proposition de Perspective, que le vu sous plus grand angle, en apparoît plus grand, & conséquemment plus petit, sous un plus étroit. Ceci pourroit sans autre démonstration, apprendre pourquoi une longue rue parallèle, c'est-à-dire, dont les côtés persévèrent en égale distance, fait semblant de s'étrécir par le bout opposite, savoir est d'autant que le diamètre d'icelle, servant de base à la pyramide visible, en se reculant toujours, amenuise à proportion l'angle fiché dans l'œil. Même raison efficace l'ébahissement qu'ont les enfants de voir les longs chemins droits & plains, hausser à la vue, & s'ils sont couverts, abaisser leur couverture : car autant s'en fait entre deux parallèles dressées l'une sur l'autre, que couchées à côté. Que si on demande, pourquoi chaque œil ayant sa pyramide visible, nonobstant on ne voit *Solem geminum, & duplices Thebas :* Je répondrai, d'autant que les nerfs ordonnés à la vue, s'unissent, témoin l'anatomie : ou d'autant que les deux pyramides n'ont qu'un objet pour base commune. Vrai est que telle vision de toute une base ensemble est incertaine & confuse, tant que la ligne à plomb, autrement l'essieu des pyramides, la certifie & distingue : comme quand l'on nous présente un Livre ouvert, la pyramide visible de prime aspect, le prend depuis une cornière jusques à l'autre ; mais s'il est question d'y lire, adonc le mouvement exprès de l'œil fait que cette perpendiculaire, qui de l'angle vertical va frapper le milieu de la base, saute de lettre sur lettre, examinant l'écriture. Au reste les rayons visibles par un air pur & net, s'alongent exactement droit, dont advient qu'un corps tant soit porreux, s'il l'est tortueusement, nous tranche la vue plutôt que l'ouye.

De la voix. Chapitre 26.

Epicure, le plus grand rêveur de la terre, traitant de la voix, afferme que c'est une fluxion corporelle, qu'en son jargon, il nomme [illegible], laquelle découpée en plusieurs semblables parcelles, se va insinuant ès oracles : surquoi je lui demanderois volontiers, si la nature d'un mot, se pourroit tant détrancher, que le hachis en emplît le théâtre de Scaurus, sans conter bonne part qui s'en déchet, & pour parler avec son Lucrece, *Quæ non aures incidit ipsas*, ains, *præterlata perit frustra diffusa per auras.* Aussi les Stoïques, un peu mieux avisés, rejettoient-ils ce détail, définissant la voix, air frappé

de l'haleine provenante d'un animal garni de poumons. Expliquant leurs intentions par cette similitude, rémémorée par Vitruve, & Plutarque. Comme (disoient-ils) un caillou jeté en quelque étang, excite autour de sa chûte une multiplication de rondeaux sur rondeaux, tant que la violence du coup s'évanouisse : ainsi l'air touché d'une expiration, s'entrepoussant, ondoye : mais non en cercles seulement plats, ains en globeux, afin qu'on l'oye, haut, & bas, à gauche, à droite, avant, arrière & en tous sens. A cette définition répugne Platon, niant l'air feru être la voix, mais bien le coup même qui donne en l'air, s'élance jusques aux oreilles. Certainement en ce qu'il rebute la corporalité des Stoïques, je suis des siens : mais au reste la plus saine partie se range devers son disciple Aristote, lequel ne forge la voix dans l'air, considérant à mon avis, qu'en parlant, ne sort point de la bouche telle impétuosité d'haleine, qu'elle batte à heurter l'air avec tant de bruit, même que quelquefois nous haleinons à tout effort, sans qu'il en retentisse : voire quelquefois formons la voix à lèvres clauses : réfutant tout ensemble ceux qui la composent, du bat de la langue joint à la rencontre de l'expir contre les dents. Aristote donc soutient que c'est un son résultant du fray de l'haleine, contre cet artère âpre, que les poumons envoyent à la bouche, ainsi qu'une flute, dont yssant la voix toute simple, & indigérée, elle prend façon & agencement en la bouche, puis s'épand globeusement parmi l'air. Il faut de la puissance à parler haut, & roide des côtés pour étreindre les poumons fort & ferme : au regard dequoi, Homere usurpe la bonne voix, pour un signe de vaillance, appelant entre autres, Menelas, βοὴν ἀγαθὸν, c'est-à-dire, ayant bonne voix. Ce même Auteur a mis en bruit son Stentor, à voix d'airain, disant qu'il en valoit cinquante à crier, lequel aura pour second, l'Egyptien qui suivit en Scythie le camp du premier Daire, & lequel servit audit Prince à rappeler sa flotte qu'il attendoit à l'autre bord de la Dunoye, principal fleuve d'Europe.

D'une extraordinaire signification du vocable lettré.

Chapitre 27.

Les Romains qualifioient aucunement un homme du titre de lettré, non par honneur, comme aujourd'hui, ains en lui reprochant sa vile qualité, ayant égard aux lettres, que les Maîtres écrivoient, avec le fer chaud, sur le front de leurs esclaves, sujets à prendre la fuite, à celle fin qu'on les pût reconnoître quelque part qu'ils se retirassent. Les Grecs nommoient les valets ainsi acoutrés, στιγματίας, c'est-à-dire, marqués, terme propre & convenable à ceux qu'en France, on marque dans l'épaule.

Des Argumens sophistiques de jadis. Chap. 28.

Ce n'est pas dujourd'hui qu'on appelle cornus les argumens des Dialecticiens novices, La cause, à mon jugement, est procédée d'un Sophisme de Chrysippe, tel qui s'ensuit : ce que tu n'as pas perdu, tu l'as : tu n'as pas perdu les

cornes, tu en as donc. Ce bel argument avoit nom κέρατα, c'est-à-dire, les cornes, & de là se nomment cornus ceux qui concluent en pareille façon. Il couroit anciennement un autre Sophisme encore plus gaillard, appelé Crocodile, pris d'un conte de vieille. C'est qu'une Egytienne voyant son fils prisonnier d'un Crocodile, supplie tant affectuesuement la bête, qu'elle promet le lui rendre, si elle dit vérité : la femme dit : tu ne me le rendras pas. Sur quoi Dieu sait comme l'on ergotoit par les écoles. Le plaidoyé du Maître & du Disciple chez Pierre de Messie, ne doit rien à cetui-ci. Ils en avoient encore un d'Electre, fille d'Agamemnon, qui parlant à son frère Oreste sans le connoître, savoit une même chose, & ne la savoit pas. Elle savoit Oreste être son frere, & ignoroit que lui-même à qui elle parloit, fût icelui. Et pour fermer ce propos, le ψευδόμενος, c'est-à-dire, menteur, étoit encore de la susdite farine, & se troussoit ainsi. Qui ment, & le confesse, savoir s'il ment ou s'il dit vrai.

Pour & contre le silence. Chap. 18, du deuxième Livre.

Gnathene, courtisanne d'Athenes, avoit reçu chez elle un amoureux tout fraichement arrivé d'Hellespont. Ce galant escrimoit de sa langue, à tort & à travers, tant que la Dame ennuyée de son caquet, lui dit : Dea beau sire, vous venez d'Hellespont, & si n'en savez pas la principale cité. Et quelle demanda-t-il? Sigée repliqua-t-elle, qui étoit assez bien moucher son homme; car σιγὴ signifie, en Grec, silence & taciturnité, dont s'appeloit la ville susdite, à cause de la tranquillité du port, où la mer ne démenoit aucun bruit; ou bien, selon aucuns, parce que les Grecs partant de là, surprirent la cité de Troye. C'est véritablement une belle & riche possession que la maîtrise de sa langue; mais Xenocrate la rogna par trop près, quand s'excusant de n'avoir sonné mot durant un festin, il répondit, suivant sa naturelle sévérité, le parler nuit souvent, & le taire jamais. Car qui ne sait comme le silence ruina jadis Amycles en Italie? Qui n'est rebattu de l'adage? πολλὰς φιλίας ἀπροσηγορία διέλυσεν, & qui n'a lu ce bon trait, lancé par Platon, contre un faitiz Harpocrate? Si tu es sot, dit-il, c'est raison de te taire; mais étant sage, ce seroit très-mal fait. Et vraiment, si le parler mérite usage, je ne sais à quoi mieux on l'employât, qu'à expliquer les belles conceptions des bons esprits, qui le frustreroient de sa légitime utilité, l'échangeant avec un obstiné silence, trop mieux duisant aux ignorans, pour en couvrir leur insuffisance & bétise. Par ainsi, l'exemple de Zenon, Citteyen, qui ayant soupé avec les Ambassadeurs de Ptolomée, sans avancer une seule parole : quand, à l'adieu, ils l'enquirent de ce qu'il vouloit mander, les pria, sans plus reporter de sa part à leur Prince, qu'ils avoient vu un vieillard appris à se taire à la table. Cet exemple, dis-je, & autres pareils, ne se doivent prendre nûment, ains avec leurs modifications & circonstances. Zenon se tut, n'appercevant les Ambassadeurs préparés à rien ouir de sérieux, après les frivoles discours de ne sais quels affettés Sophistes là présens : outre qu'il eût pensé offenser grièvement la Philosophie, y servant de plaisanteur atitré, à réjouir la compagnie.

Mais s'opiniâtrer après la taciturnité, quand il y a besoin & beau jeu d'entamer un beau propos; quand les hommes le valent; quand cela ressortiroit à l'édification d'une compagnie, c'est un stratagême d'âne, ou pour le moins le fait de gens envieux, contempteurs & arrogans. Il y a (disoit très-bien Isocrate) certaine saison, où le silence vaut mieux que le parler, & certaine où le parler est préférable au silence: reste à les bien discerner.

Plusieurs choses être mauvaises par le seul abus des hommes, & de la vilanie de Cratès, Philosophe Cynique. Chap. 19.

Toutes choses sont bonnes en leur usage légitime & ordonné par le secret conseil de Dieu; mais l'ignorance & folie humaine le méconnoissant, se les rend, par la perversion d'icelles, nuisibles: puis leur en impute la faute autant mal à propos, que le chien qui mord la pierre, au lieu de se prendre à celui qui l'en a blessé. L'eau & le feu sont Elémens tant nécessaires, qu'en extrême dédain on les défend aux coupables d'horribles forfaits. L'un est fauteur de la vie, & ministre de métiers infinis: & l'autre comme la grande pépinière des vivans, & quasi le guéret de nature. On ne sauroit exclure le sexe féminin sans une totale ruine du genre humain, dont il est une essentielle moitié (jaçoit que la populeuse nation des Essenies, s'en passât autrefois) nonobstant les hommes intempérans & ingrats des bénefices du Créateur, on dit en commun proverbe:

Le feu, la femme, les eaux
Sont trois maux.

Que si les venins mêmes, ouvrièrement accommodés, profitent; si la maladie rendit Hiéron & Ptolemée Philadelphe, très-doctes, & Straton, fils de Corrhage, avec Democrate Luteurs excellens: Si les Crocodiles garantissoient l'Egypte des voleurs Ethiopiens, qui, les redoutant, ne s'osoient aventurer à la nage; & si c'est louange que tirer utilité de ses jurés ennemis, certainement le Thébain Cratès commença bien à philosopher béotiquement, c'est-à-dire, à la lourde, quand il noya son argent, car ce n'étoit condamner l'abus, ainçois indiscretement punir la chose innocente du vice d'autrui. Minerve ne t'avoit encore, ô nouveau Philosophe, arraché des yeux le nuage qui t'empêchoit la vue de l'indifférence des choses externes, bonnes, ou mauvaises, suivant l'usage qu'on leur fait donner; & avoit quant & quant une maigre opinion de ta Philosophie, lui prohibant ainsi l'administration d'un peu d'argent, comme à quelque mauvaise ménagère; ou tout au rebours jamais le monde ne se portera bien, que premier les Philosophes n'en manient les principaux affaires, ou que ceux qui les manient, ne philosophent. Tu craignois peut-être que la contagion de ton or ne la corrompît à la fin, ne sachant que c'est elle-même qui extirpe & défait les vices, mieux que le sacré Ibis, les serpens en Egypte. A la vérité, supposé que notre nature fût purement & simplement spirituelle, tous ces moyens terriens superfluroient

à l'entretien d'icelle ; mais puisque la moitié de nous étant terrestre, requiert, bon gré malgré sa provision propre & péculière, celui ne philosophe accomplîment qui n'a souci du ciel & de la terre. L'esprit en nous répond au patron de marine, le corps, au vaisseau, & le monde, à une mer tempêtueuse, en laquelle, ainsi qu'en l'Océan, qui ne pourvoit à la nef & nocher ensemble, ne satisfait au métier & ne mérite les titres que s'arroge ordinairement Dame Philosophie. Chez quels riches (ô entre par-tout) eusses-tu trouvé bouche à court, & le pain que ne portoient les fontaines ? Qui t'eût fourré *gratis* en été ? Qui t'eût fourni de cotidien de lupins, & entretenu ta vie de Cyclopes ? Si la faquinerie & fainéantise de ton Diogene, n'eût rencontré plus solides & résistans cerveaux que le tien ? Mais bien, permettons par indult & privilége aux plus spirituels, renoncer de point en point aux soucis temporels, & vivre en toute franchise & liberté, comme animaux sacrés aux Dieux. Est-ce pourtant à dire qu'il faille, pour enrichir en vain la mer, frustrer la société humaine de ce qu'un charitable, hospitable & libéral sauroit très-bien avaluer à sa patrie ? Il faut dire que cette tant sainte amour du pays, laquelle flamble au cœur des idiots, n'échauffoit aucunement ce Professeur de sapience ; témoin la sotte réponse qu'il fit au grand Alexandre, lui demandant s'il ne vouloit pas bien que sa ville fût remise-sus ; (car ce Prince avoit pris, & ruiné Thebes, en colère) Qu'en est-il besoin, dit-il ? Par aventure un autre Alexandre la détruiroit ; condamnant par-là tous fondateurs de villes, qui n'ont laissé de les bâtir, jaçoit qu'ils n'en espérassent pas une éternelle, & à jamais exempte de démolition. Mais je ne m'ébahis, si lui, homme sans regard, élection, ni choix, méprisoit tous bons offices & devoirs ; car tels étoient les Cyniques, gens sans soin, discrétion, ni conscience ; ainsi nommés à cause de leur éhontement, & contumélieuse médisance. Ils entroient par-tout comme chiens, abboyant les actions de chacun, & ne doutoient exercer en plein marché, ce que l'honnêteté naturelle oblige aux plus épaisses ténèbres de la nuit. Toutefois bien que les femmes, signamment Dames de qualité, ayent accoutumé en tels actes, endurer spectateurs trop plus enuis que les hommes ; si est ce qu'Hipparchi, Damoiselle de riche maison, enamourée de ce bossu Besacier, le requit de mariage ; & se laissa mener par lui en cœur de jour, sous un porche fort hanté, où il l'eût dépucelée à la vue de tout le monde, sans Zenon, qui étendant son réitre au devant, fit ombre à l'abomination de son Maître.

Pourquoi on appelle l'homme arbre renversé. Chap. 29.

Η γῆ μέλαινα πίνει, πίνει δὲ δένδρε' αὐτήν.

C'est-à-dire,

La terre noire boit, & les arbres la boivent.

Dit le bon compagnon Anacréon, & dit vrai en se jouant ; car les arbres s'alimentent par les racines, qui sucent l'humeur de la terre abreuvée du

dégout des nues. Puis ils se vuident par amont en feuilles, fleurs & fruits. Au contraire de l'homme, qui prend nourriture par la bouche haut élevée, & se purge par les parties basses. De là sourdit la raillerie de ceux qui l'appeloient arbre renversé s'en dessus dessous; à quoi n'ont scrupuleusement regardé les Métamorphosistes: autrement ils n'eussent à tous coups mué les cheveux en rameaux, ni les pieds en racines; mais tout au rebours: comme a fait Jovian Pontan, homme exact en toutes choses, transformant Adonis par ces vers,

Hæserunt terræ crines, riguitque capillus
Protentâ in radice, & recto in stipite corpus.

C'est-à-dire,

La chevelure à la terre se print,
Faite racine, & le corps tronc devint.

D'aucuns qui apprirent les lettres en Vieillesse. Chap. 38.

Les Romains vantent leur grand Marc Caton le Censeur, qui en sa vieillesse apprint les lettres Grecques; auquel les Isauriens opposent leur Superian, qui n'appliqua son esprit aux bonnes disciplines avant trente ans, néanmoins usant d'extrême & indomtable diligence, parvint entre les premiers Sophistes de son temps. Eunape récite qu'il se servoit de pédagogue, voire avec telle sévérité, qu'on lui voyoit ès mains les cicatrices des coups de fouet, que lui-même s'étoit donnés en répétant à par-soi sa leçon. Que dirons-nous d'Euridice, Dame Esclavonne? laquelle, jà mère d'enfans grandelets, s'enamoura de l'étude des bonnes lettres; qui lui succéda si bien, qu'en perpétuelle souvenance de son heureuse entreprise, elle consacra cette Epigramme aux Muses.

Γράμματα γὰρ μνημεῖα λόγων, μήτηρ γεγαυῖα
Παίδων ἡβώντων, ἐξεπόνησε μαθεῖν.

C'est-à-dire,

Elle, mère d'enfans jà parcrus, entreprit
Des lettres & des arts le travail non petit.

Ces exemples & maints autres pareils, vieux & modernes, prouvent assez l'homme n'être jamais hors de saison d'apprendre, & qu'il ne faut rien désespérer en matière de lettres, qu'à bon cœur peu nuit le désavantage du temps; que rien n'est invincible au travail, pourvu qu'on ne se chatouille la peau. Car soit vieil, soit jeune, le labeur n'est ingrat à aucun.

Certainement au prix de nos travaux,
Les Dieux nous sont de leurs biens libéraux.

Dont fort bien répondit Socrate à celui qui lui demandoit, si vieil comme il

étoit, il apprenoit encore le jeu du Luc. Il vaut mieux, dit-il, tard que jamais. Et le sage Solon se vantoit de vieillir en apprenant, quand il dit :

Γηράσκω δ' ἀεὶ πολλὰ διδασκόμενος.

Diverses observations sur la mer. Chap. 46.

Tout amas d'eau avec largeur compétente & restagnation, est mer aux Hebreux; comme celle de Tiberiade, bien que ce ne soit qu'un lac fait par le fleuve Jourdan, traversant Galilée. Salomon dédia au Temple de Hiérusalem, par lui bâti, un vaisseau, qui pour son énorme grandeur, fut appelé mer. Les Grecs & les Latins entendent aussi, par une mer, toutes choses excessivement grandes; disant ceux-là θάλασσαν ἀγαθῶν, & ceux-ci *Maria & montes polliceri.* Chez eux-mêmes, toute l'eau salée par la main de Nature, se comprend sous le nom de mer, qui n'est qu'un corps, bien que largement épandu, s'entretenant visiblement, ou en cachette. Le principal membre est l'Océan, ainsi baptisé pour sa vîtesse; car ὠκὺς dénote léger, vite & soudain, & νάω, couler : aussi court-il bien plus hastivement que le reste, dont Tacite, Livre second de ses Annales, a dit : *Quando violentior cætero mari Oceanus.* Sa place gît autour de la terre, qu'il acolle & fertilise, comme l'époux son épouse, de façon que Neptune s'en nomme ποσειδῶν, comme qui diroit πόσις γῆς, δ pour γ, c'est-à-dire, mari de la terre. Cet Océan, entre l'Afrique & l'Espagne, s'enfonçant, par le détroit de Gibraltar, au milieu de notre continent, fait moitié de la mer Méditerranée, & devers Septentrion, par canaux souterreins, dégoutant en l'Euxin, achève l'autre moitié. Et que ce propos n'émerveille ceux qui pensent toute la Méditerranée entrer par Gibraltar, & n'être qu'un golfe & regorgement de l'Océan Atlantique; car, pour l'assurance de telle opinion, il conviendroit nécessairement qu'elle communiquât toute au regrossissement ordinaire dudit Océan. Or, est-il oculaire que la mer Major, celle de Marmora, le détroit de Gallipoli, voire bonne part de l'Archipelago, ne remontent jamais : ains, sans faire marée, descendent perpétuellement. Parquoi la conclusion est irréfragable, qu'elles sourdent d'amont. Le même Océan, tirant en Orient, alonge entre Ethiopie, Egypte & Arabie, un bras nommé la Mer Rouge, non pour couleur de terre, ni d'eau, mais de l'ancienne ville d'Erythres, fondée par le Roy Erythre, d'où les Grecs, l'appelant ἐρυθραῖον, ont trompé les Latins, qui ne prenoient garde qu'à la signifiance primitive du mot, qui est *rubrum*, en François *rouge.* Quinte-Curce en parle ainsi : *Mare certè quo alluitur, ne colore quidem abhorret à cæteris. Ab Erythro Rege inditum est nomen, propter quod ignari rubere aquas credunt.* Ce qu'il répéte au commencement du dixième Livre. Outre cela, quasi au cœur d'Asie, croupit la mer Caspe, autrement de Sala, ou de Bachau, fermée à l'environ, quoiqu'on s'y soit autrefois abusé; mais, attendu les grosses rivières, qui, sans la croître, se déchargent dedans, raison nous force lui assigner ses chemins occultes, par lesquels elle entre & sort à la dérobée.]

PIERRE BRISSON *, Sieur du Palais, Conseiller du Roi & son Sénéchal de Fontenay le Comte, en Poitou, frere de Barnabé Brisson, Président au Parlement de Paris, a écrit Histoire & vrai Discours des guerres civiles ès pays de Poitou, Aulnis, autrement dit Rochelois, Xaintonge & Angoumois, depuis l'année mil cinq cens soixante-quatorze, jusques à l'Édit de pacification de l'année 1576; imprimée à Paris, *in*-8°. par Jaques du Puys, 1578. Il a traduit du Latin d'Osorius, Portugais, Évêque de Sylves & des Algarbes, l'Instruction & nourriture du Prince, départie en huit Livres; imprimée à Paris, *in-fol.* par Pierre l'Huillier, 1583.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 259 & 260.

PIERRE BROHÉ, de Tournon sur le Rosne, a traduit des vers Latins de Jean Sulpice, dit Verulan, en rime Françoise, l'Opuscule des bonnes Mœurs & bonnes contenances que doit garder un jeune homme, tant à la table, qu'ailleurs; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Macé Bonhomme, 1555. *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 259.

PIERRE BRUNET a fait un Livre de Tablature de Mandorre, imprimé à Paris, par Adrian le Roy, 1578.

PIERRE CAROLI, Docteur en Théologie de l'Université de Paris, a écrit [1] Traité auquel est montré que la Confession Sacramentale, dite vulgairement auriculaire, est de droit divin, imprimé avec un autre Traité du même sujet, fait par René Benoist, à Paris, imprimé *in*-8°. par Sébastien Nyvelle, 1567.

[1] Ce Pierre Caroli, ainsi nommé, suivant la coutume de mettre alors au génitif les noms de la plupart des Gens de Lettres, étoit un Docteur de Sorbonne, qui, à cause de sa liaison avec Jacques le Fèvre d'Etaples, s'étant rendu suspect d'Hérésie, quitta la France, dans l'appréhension d'être arrêté, & se retira, environ l'an 1534, à Genève. Il n'y fut pas long-temps, sans se brouiller avec Farel, Viret & Calvin, les accusant, tantôt d'Arianisme, tantôt de Sabellianisme. Sur quoi ayant été oüi & condamné en deux Synodes, l'un

l'un à Lausanne, l'autre à Berne, il retourna, quoiqu'il eût femme & enfans, à la Religion Romaine, &, par l'entremise du Cardinal de Tournon, obtint du Pape des lettres d'absolution. Il tâcha ensuite de regagner dans l'esprit des Catholiques la créance qu'il avoit perdue; il composa des Livres de Controverse, où il soutint la doctrine de l'Eglise; &, plein de grandes espérances, il fit le voyage de Rome, où, s'il en faut croire Bèze, il mourut dans un Hôpital. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE DE * CHANGY, Écuyer, a écrit Sommaire des singularités des seize premiers Livres de la naturelle Histoire de Pline, imprimé à Lyon, *in-16.* par Jean de Tournes, 1551. Instruction Chrétienne pour femmes & filles mariées & à marier; de la Paix & union qu'elles doivent moyenner & entretenir en mariage; imprimée à Poitiers, *in-16.* l'an 1545. Instruction de la vertu d'humilité; avec l'Épître de saint Bernard, touchant le bon & sage Gouvernement d'une maison: le tout imprimé avec l'Institution de la femme Chrétienne, traduite du Latin de Jean Loys Vivez, à Paris, *in-16.* par Pierre Cavellat, 1579.

* Ce Pierre de Changi étoit Avocat au Parlement de Dijon. *Jacques*, son fils, lui apporta de la Librairie du Seigneur de S. Anthost, le Livre de Vivès, *de l'Institution de la femme Chrétienne, tant en son enfance, que mariage & viduité; aussi l'office du mari*, qu'il traduisit de Latin en François. Outre les Editions rapportées par du Verdier & La Croix du Maine, il y en a une autre, *in-8°.* Paris, 1543, chez Kerver, faite après la mort de Pierre de Changi. La Traduction des six Livres de Pline le Naturaliste fut publiée à Lyon par Blaise de Changy, Curé d'Espoisses, en Bourgogne, fils de *Pierre*, longtemps après la mort de son père. On apprend cette particularité par quelques vers Latins, qu'on trouve à la tête de la Traduction de Vivès:

Me miserum, aïebat, qui bella ferocia gessi
Pro Patriâ, corpus dum juvenile foret.
Qui Plini bis tres in Gallica verba Libellos,
Mars, verti in castris, sanguinolente, tuis.

Il paroît que le nom *de Changi*, que *Pierre* portoit, étoit celui du Village ou Hameau de *Changy*, qui est de la Paroisse & Marquisat d'Espoisses, au Bailliage de Semur, en Auxois. Pierre de Changi mourut en 1543, âgé de plus de soixante ans.

PIERRE CHARPENTIER, Jurisconsulte, a écrit Avertissement Saint & Chrétien, touchant le port des armes, traduit

de ſon Latin ; imprimé à Paris, *in*-8°. par Federic Morel & par Sébaſtien Nyvelle, 1575 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, à l'Article de Pierre Charpentier, Tom. II, pag. 263 & 264.

PIERRE DE CHASTEAUNEUF, Gentilhomme, Seigneur dudit lieu, floriſſoit du temps de Perceval Dorie, & de ſes autres Contemporains. Il fut d'un beau & ſubtil eſprit, tant à écrire en rime Provençale, qu'en vers Latins, & n'a fait que des Syruentés contre les Princes de ſon temps, & un Traité intitulé *Las larguessas d'Amour*, qu'il adreſſa à la Roine Beatrix, quand elle fut couronnée Roine de Naples. Un Auteur digne de foi, que ſaint Cezari écrit avoir lu, dit que ce Poëte étant au Bois de Vallongne, venant de Roquemartine, viſiter le Seigneur du lieu, fut pris par quelques larrons qui brigandoient les paſſans, & après l'avoir démonté, & ôté ſon argent, & dépouillé juſques à la chemiſe, le vouloient tuer : le Poëte les pria lui faire cette grace, d'ouir une Chanſon, qu'il diroit avant que mourir, ce qu'ils firent. Il ſe mit à chanter un Chant ſur ſa lyre qu'il fit promptement à la louange de ces brigands, ſi qu'ils furent contraints lui rendre ſon argent, ſon cheval, & ſes accouſtremens, ſi grand plaiſir prinrent-ils à la douceur de ſa poëſie *.

* Tiré de Jean de Notre-Dame, Chap. 42.

PIERRE, ABBÉ DE CLUNY *. Les Œuvres du bon & ancien Pere Pierre, Abbé de Cluny, Contemporain du vénérable Abbé ſaint Bernard, contre les Hérétiques de ſon temps ; où ſe voit la vraie Succeſſion de Doctrine, & Tradition de l'Égliſe Catholique, depuis ſa naiſſance juſques à maintenant, traduites du Latin de l'Auteur, en François, par Jehan Bruneau, Conſeiller & Avocat du Roi, en l'Élection & Grenier à ſel de Gyen ; imprimées à Paris, *in*-8°. par Guillaume de la Noüe, 1584.

* Pierre, dit *le Vénérable*, de l'ancienne & illuſtre Maiſon de Montboiſſier, en Auvergne, ſe fit Religieux de Cluni, & devint Abbé & Général

de son Ordre en 1122, âgé pour lors de près de trente ans. Il rétablit la discipline Monastique dans son Ordre, & eut véritablement les vertus de son état, l'humilité, le désintéressement, & le détachement des affaires du monde. Il ne fut pas toujours de l'avis de S. Bernard, son contemporain. On a six Livres de ses Lettres, & quelques autres Ouvrages assez curieux, mais dans lesquels on trouve des fables, & une trop grande crédulité, ce que l'on doit attribuer plutôt à l'ignorance du siècle, qu'à la foiblesse de l'esprit de l'Auteur. Il mourut saintement dans son Abbaye, le 25 Décembre 1157. Sa mémoire est honorée d'un culte public dans son Ordre. Baillet, dans ses *Vies des Saints*, a donné une assez bonne notice de Pierre le Vénérable, à la date de sa mort. Il possédoit la charité Evangélique dans un degré éminent; ce fut lui qui assura une retraite tranquille au fameux Abailard, que S. Bernard poursuivoit à outrance; il en agit de même avec les Hérétiques de son temps, il chercha à les éclairer & à les ramener au sein de l'Eglise, mais jamais il ne les persécuta. — Voyez, dans le Tom. IV de la nouvelle Edition de la *Gaule Chrétienne*, la preuve des dates que nous adoptons, & qui ne sont pas conformes à celles qui sont communément employées.

PIERRE DE COLOIGNE, Ministre de la prétendue Religion réformée à Metz, a traduit d'Allemand en François, Conformité & Accord, tant de l'Écriture sainte, que des anciens & purs Docteurs de l'Église, & de la Confession d'Ausbourg, bien entendue, touchant la Doctrine de la sainte Cene de notre Seigneur, par les Théologiens de l'Université de Herdelberg, imprimée à Genève, *in*-8°. par François Perrin, 1566. Il a traduit aussi de l'Allemand de Thomas Erastus, vraie & droite intelligence de ces paroles de la sainte Cene de Jesus-Christ, ceci est mon corps, &c. imprimée à Lyon, *in*-8°. par Jean d'Ogerolles, 1564.

PIERRE CONSTANT, Langrois, a écrit en vers, la République des Abeilles, commençant ainsi:

Je chante l'union, l'état, aussi les mœurs
De ces peuples aislez, &c.

imprimée à Paris, *in*-4°. par Gervais Mallot, 1582.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 265.

PIERRE DE CORNU. Les Œuvres Poëtiques de Pierre de Cornu, Dauphinois, contenant Sonnets, Chansons, Odes,

Discours, Éclogues, Stances, Épitaphes & autres diverses compositions; imprimées à Lyon, *in*-8°. par Jean Huguetan, 1583.

* Il naquit à Grenoble, ou aux environs, & fut Conseiller au Parlement de cette ville. Son volume de Poësies, qui parut en 1583, ne contient que des productions de sa jeunesse, & beaucoup de vers amoureux, souvent fort indécens, pour une Demoiselle *Laurini*, d'Avignon, qu'il aimoit. Etant dans un âge plus avancé, il rougit de ces Poësies, & les désavoua en quelque sorte. Colletet dit qu'il publia un juste volume de Quatrains moraux, dont la mémoire fut bientôt ensevelie. Voyez le Discours de la Poësie Morale, pag. 191. — Dans ses Poësies, on ne trouve point d'invention: tout leur mérite se réduit à des jeux de mots. Voy. la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIV, pag. 318.

PIERRE DE LA COSTE, Condomois, Docteur en Théologie, de l'Ordre des Frères Prêcheurs de la ville d'Agen, & Prieur du Convent du même Ordre, en la ville de Bayonne [1], a écrit en trois Livres, Catholiques Expositions sur le Symbole des Apôtres, où sont traités les plus principaux points & plus signalés Mystères de notre Foi, utiles à tous ayant charge d'Ames, & autres qui font profession de la parole de Dieu; imprimées à Paris, *in*-8°. par Guillaume de la Noüe, 1577. Sermons (en nombre vingt-quatre) sur l'Oraison Dominicale, où sont traités plusieurs grands points utiles à tous Prédicateurs, Curés & Vicaires, pour instruire le peuple à prier Dieu; imprimés à Paris, *in*-8°. par Michel Sonnius, 1578. Quatre Sermons sur la Salutation Angélique, où sont traités plusieurs points utiles à tous Prédicateurs, Curés & Vicaires, pour instruire le peuple de Dieu, à célébrer les Louanges de la Vierge Marie; imprimés à Paris, *in*-8°. par Michel Sonnius, 1578. Quatre Sermons sur l'Antienne *Salve Regina*, esquels est faite mention des Louanges de la Vierge Marie: ensemble l'Invocation & Intercession des Saints; imprimés à Paris, *in*-8°. par Michel Sonnius, 1577. Douze Sermons sur le Cantique Virginal, dit *Magnificat*, esquels sont traitées plusieurs belles matières de la sainte Écriture, propres à tous Prédicateurs, pour prêcher un Avent; Guill. Chaudiere, *in*-8°. 1581. Description de

l'Origine, fource, progrès & fin des Héréfies, & des diverfes & monftrueufes bêtes fufcitées par le pere de menfonge de ce dernier temps, *in*-8°. Chaudiere, 1581. Traité des Peintures & Images érigées ès faints Temples & Églife des Chrétiens, où eft montrée leur utilité, & le fruit que les fimples en recueillent, avec Réfutation des erreurs des Hérétiques de ce temps, touchant cette matière; *in*-8°. Chaudiere, 1582. De la Création, ordre, & excellence des Anges, & du Miniftère auquel ils font ordonnés pour le fecours & tuition de l'Églife en général, & de chacun fidèle en particulier, contre l'opinion des Hérétiques modernes; *in*-8°. Chaudiere, 1581.

[1] Les PP. Quétif & Echard, pag. 268 du Tome II de leur *Bibliothèque Dominicaine*, difent que les Huguenots l'affaffinèrent, du côté de Poitiers, en 1582, ou 1583. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE DE COURCELLES, de Candes, en Touraine, a écrit en onze chapitres, la Rhétorique, imprimée à Paris, *in*-4°. par Guill. le Noir, 1557. Il a traduit auffi en vers François, le Cantique des Cantiques de Salomon; enfemble les Lamentations de Jérémie le Prophète; imprimé à Paris, *in*-16. par Robert Eftienne, 1560 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot ANTOINE FOUQUELIN, Tom. I, pag. 38.

PIERRE COURTIN, Carme, de Pertuys en Provence, & Docteur en la fainte Faculté de Théologie à Paris, a écrit Sermons fur tous les Évangiles de chacun jour & Fêtes de Carême; avec aucunes Épîtres des Dimanches jufques aux Octaves de Pâques; enfemble un Sermon funèbre de la Paffion; imprimés à Paris, *in*-8°. par Gilles Gourbin, 1573. Six Sermons & Inftructions faits pour funèbres, & prêchés au Convent des Carmes de Tours, durant les Dimanches de Carême; par lefquels eft traité tant de l'origine, progrès & fin de l'homme, comme auffi de l'immortalité de l'Ame; imprimés à Paris, *in*-8°. par Guillaume de la Noue, 1577. La Victoire de Vérité, contre toutes Héréfies, menfonges, vices & abus de tous états,

contenant l'origine, grandeur, & admirables effets d'icelle; depuis la création jusques au dernier jugement; le tout déduit par chapitres ou Sermons, par Pierre Courtin, imprimé à Paris, *in*-8°. par Gilles Beys, 1584.

PIERRE DE CRESCENS [1]. Le Livre des profits champêtres & ruraux, touchant le labeur des champs, vignes & jardins; translaté du Latin de Maître Pierre des Crescens de Bouloigne la Grasse; imprimé à Paris, *in-fol.* par Jean & Michel le Noir.

[1] Le Salviati, Chap. 12 du Liv. II de ses *Avvertimenti*, l'appelle *Messer Piero de' Crescenzi Dottor di Legge e Cittadino di Bologna.* Gesner, dans sa *Bibliothèque*, au mot PETRUS CRESCENTIENSIS, dit que ce fut en 1418 que cet Auteur, à l'instance de Charles de Sicile, écrivit de l'Agriculture, en quoi il se trompe énormément, n'y ayant eu nul Roi de Sicile, du nom de *Charles*, depuis 1382, jusqu'à 1480, & de plus étant hors de doute que le Charles, Roi de Sicile, qui engagea cet Auteur à écrire, n'est autre que Charles II, qui mourut l'an 1309. L'Original de l'Ouvrage est Latin, c'est-à-dire, à-peu-près Latin-Barbare. La Traduction Italienne, faite vers l'an 1350, est au contraire estimée pour la diction, & mise au rang des Livres *del buon secolo.* On peut bien croire qu'il n'en est pas de même de la Françoise, ici mentionnée, dont le P. Labbe rapporte un Exemplaire, imprimé l'an 1546, *in-fol.* (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE DE CRIGNON DE DIEPPE a écrit en rime, Célébration sur la mort de Raoul & Jean Parmentiers, freres, de Dieppe, desquels ledit Crignon étoit Compagnon en la navigation qu'ils firent en l'Isle Taprobane; imprimée à Paris, 1531 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, au mot CRIGNON, à la fin de la lettre C, Tom. I, pag. 161.

PIERRE DE LA CROIX a traduit de Latin, Épître de Michel de Bay, Théologien de Louvain, traitant de l'union des États du Pays-bas, imprimée à Paris, par Antoine Houic, 1579 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot PIERRE DE CROIX, Tom. II, pag. 266.

PIERRE DAMIAN [1]. Admirable Discours de Pierre Damian, Cardinal d'Ostie, touchant l'heure de la mort; traduit de Latin, par Jean Gutot, & contenu ès Méditations des Zelateurs de piété; imprimé à Paris.

[1] Le Cardinal Pierre Damien, de la famille de *Gli Onesti*, de Ravenne, en Latin *Petrus Damiani*, en sous-entendant *frater*, voulut être ainsi nommé, par reconnoissance pour ce frère, qui lui avoit servi de père *. (M. DE LA MONNOYE).

* Il étoit Abbé du Monastère de Sainte-Croix d'Avellane, près d'*Engubio*, ou *Gubio*, dans le Duché d'Urbain, lorsque le Pape Etienne IX le fit Cardinal & Evêque d'Ostie, en 1057. Il fut depuis employé à diverses légations, & travailla à la réforme du Clergé & des Monastères, qu'il chercha cependant moins à instruire, qu'à charger d'une quantité de petites pratiques, dans lesquelles il s'étoit persuadé que consistoit la perfection de l'Etat. On a ses Ouvrages, rassemblés en 4 vol. *in-fol.* où on trouve beaucoup de mysticité, & quelque connoissance de l'Histoire Ecclésiastique du onzième siècle. Ce pieux Cardinal mourut à Faenza, le 23 Février 1073, dans sa soixante-sixième année.

PIERRE DE DOMPMARTIN, Avocat en Parlement à Paris, a écrit amiable Accusation & charitable Excuse des maux & événemens de la France, pour montrer que la paix & réunion des sujets n'est moins nécessaire à l'État qu'elle est souhaitable à chacun en particulier; & que nul ne peut avancer la prospérité des choses présentes, qui ne se souvient & ne juge doucement des passées; imprimée à Paris, *in-8°.* par Robert le Maignier, 1576.

PIERRE DORÉ, Docteur en Théologie, de l'Ordre des Freres Prêcheurs, a écrit plusieurs Œuvres, à savoir les Voies de Paradis qu'a enseignées notre Sauveur Jesus, en son Évangile, pour la réduction du pauvre pécheur; imprimées à Lyon, *in-16.* par François Juste, 1537. L'Arbre de vie, appuyant les beaux lys de la France, où sont mis en lumière les hauts titres d'honneur de la Croix de notre Rédempteur; imprimé à Paris, *in-8°.* par Jean Foucher, 1542. Le Livre des divins Bénéfices, enseignant la manière de les reconnoître; avec l'Information de bien vivre & la Consolation des affligés, selon qu'il est compris

au Pſalme 33 de David, qui commence *Benedicam Dominum*; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean Ruelle, 1544. Le Collége de Sapience, fondé en l'Univerſité de Vertu, auquel s'eſt rendue écolière Magdelene, & contient vingt-ſept chapitres; imprimé à Paris, *in*-8°. par Antoine Bonnemere, 1539. & depuis *in*-16. par Jean Ruelle, 1556. Les Triomphes du Roi ſans pair avec l'Excellence de l'Égliſe, ſon épouſe, & leur noble lignée, ſelon que David l'enſeigne au Pſalme 44 *Eructavit*, au long expliqué en vingt chapitres; imprimés à Paris, *in*-16. par Jean de Brouilly, 1548. L'Arche de l'Alliance nouvelle & Teſtament de notre Sauveur Jeſus-Chriſt, contenant la Manne de ſon précieux corps, contre tous Sacramentaires Hérétiques; imprimée à Paris, *in*-8°. par Jean Ruelle, 1549. La Croix de pénitence, enſeignant la forme de ſoi confeſſer, avec le cri du pénitent, contenu au Pſalme pénitential de David, qui commence *De profundis clamavi*; imprimée à Paris, *in*-16. par Jean Ruelle, 1545. Les Collations Royales, première & ſeconde parties, contenant l'Expoſition de deux Pſalmes Davidiques, à ſavoir des vingt-quatre & vingt-ſix, en l'un le Chevalier errant cherche ſon bon chemin; en l'autre le Chevalier hardi, ſuit la lumière qui le conduit; imprimées à Paris, *in*-8°. par Jean André, 1546. La Conſerve de Grace, requiſe par le Prophète David, au Pſalme 15, qui commence *Conſerva me, Domine*, contenant l'Expoſition dudit Pſalme; avec un doux Chant conſolatif de l'Ame fidèle, extrait de l'Ecriture ſainte; imprimée à Paris, *in*-16. par Guillaume Cavellat, 1548. L'Adreſſe du Pécheur, &c. Cantiques déchantés à l'entrée du très-Chrétien Roi Henri II & de la Roine, ſa femme, en la ville de Paris, l'an 1548; avec la Sympathie & Accord des vingt Lettres Latines de l'Alphabet: plus Hymnes, Odes, Threnes & Cantiques du même Auteur; imprimés à Paris, *in*-16. par Jean Ruelle, audit an. Les Allumettes du Feu Divin pour faire ardre les cœurs humains en l'Amour de Dieu; où ſont déclarés les principaux Articles & Myſtères de la paſſion de notre Sauveur Jeſus-

Jeſus-Chriſt; imprimées à Lyon, *in*-4°. par Pierre de Sainte Lucie, & à Paris, *in*-16. Le nouveau Teſtament d'Amour, de notre pere Jeſus-Chriſt, ſigné de ſon ſang : autrement ſon dernier Sermon fait après la Cene, avec ſa paſſion ; où ſont confutées pluſieurs Héréſies; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean Ruelle, 1550. La Piſcine de Patience, avec le Miroir de Patience; imprimée à Paris, *in*-16. par Benoiſt Prevoſt, 1550. L'Image de Vertu, démontrant la perfection & ſainte vie de la bienheureuſe Vierge Marie, mere de Dieu, tant de l'ancien que du nouveau Teſtament; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean Ruelle. Les Soupirs de l'Ame fidèle, imprimés à Paris. L'Obſervance de Religion Chrétienne, contenant l'Expoſition du Pſalme Davidique 38, qui commence *Dixi cuſtodiam vias meas* ; imprimée à Reims, par Nicolas Bacquenois, 1554. Dialogue de la Juſtification Chrétienne, entre notre Sauveur Jeſus-Chriſt & la Samaritaine, imprimé à Paris, *in*-16. par Jean Ruelle, 1554. La céleſte Penſée des Graces Divines arrouſées, où ſont déclarés les ſept Dons du ſaint Eſprit & la manière de les demander à Dieu; imprimée à Paris, *in*-16. par Jean Ruelle, 1556. La Déploration de la vie humaine, avec la Diſpoſition à dignement recevoir le ſaint Sacrement & mourir en bon Catholique; enſemble le Sermon funèbre fait ès exeques de Meſſire Philippes Chabot, Amiral de France; imprimée à Paris, *in*-16. par Jean de Broully, 1543. & par Eſtienne Groulleau, 1556. La Vie & Mort Chrétienne, extraites des Epîtres de ſaint Paul, contenant la Doctrine la plus néceſſaire à un Chrétien de ſavoir & pratiquer, Livre diſtingué & parti par chapitres, comme on voit à la table d'icelui ; imprimé à Reims, *in*-8°. chez Nicolas Bacquenois, 1556. Le Cerf ſpirituel, &c. imprimé à Paris. La Pâture de la Brebis humaine, ſelon que l'enſeigne le Royal Prophête David, au 22. Pſalme, qui commence *Dominus regit me* ; avec l'Anatomie & myſtique Deſcription des membres & parties de notre Seigneur Jeſus-Chriſt ; imprimée à Paris, *in*-16. par Jean Ruelle, 1554. Dialogue inſtructoire des Chrétiens, en la

Foi, Espérance, & Amour de Dieu, où sont introduits Cornelius & saint Pierre devisant; imprimé à Paris, *in* 16. par Jean Ruelle. La Tourterelle de Viduité, contenant douze chapitres, enseignant les Veuves comment doivent vivre en leur état, & les consolant en leurs adversités, aussi les Orphelins; imprimée à Reims, *in*-16. par Nicolas Bacquenois, 1557. Dialogue entre le Samaritain & Dieu. La Victoire de toutes Tribulations, extraite de la sainte Ecriture & des Docteurs de l'Eglise; imprimée à Reims, *in*-16. par Nicolas Bacquenois, 1558. Oraison Panégyrique, pleine de consolation, pour très-haut & très-puissant Prince Claude de Lorraine, Duc de Guyse, décédé l'année 1550; avec la douce Musique Davidique, ouie au Cantique 125, qui commence *In convertendo Dominus captivitatem.* Item un Remède salutaire contre les scrupules de conscience; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean de Broully, 155c. Méditations de la Messe. Anticalvin, contenant deux défenses Catholiques de la vérité du saint Sacrement & digne Sacrifice de l'Autel, contre certains faux écrits sortis de la boutique des Sacramentaires Calvinistes, Hérétiques, mis au vent, & semés par certains lieux de ce Royaume, au scandale des fidèles & pusilles; avec un Traité de Nature & Grace; imprimé à Paris, *in*-8°. par Sébastien Nyvelle, 1568. Le second Livre des Divins Bénefices, où est amplement expliqué le Psalme Davidique, *Benedic anima mea Domino*; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean Ruelle, 1569. L'Espérance assurée, imprimée à Paris. Le Passe Solitaire, &c. *Paradoxa Petri Deaurati ad profligandas hæreses ex divi Pauli Epistolis Selecta; Parisiis, in-8°. excud. Joannes de Broully, 1543. Adunatio præcipuarum materiarum sparsim contentarum in diversis locis Epistolarum divi Pauli Apostoli, per fratrem Petrum Deauratum, Doctorem Theologum Ordinis Prædicatorii; impress. Parisiis, in-16. apud Anton. Bonnemere, 1557* *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, à l'Article de Pierre Doré, Tom. II, pag. 271 & 272.

PIERRE EMOTTE, Docteur en Théologie de l'Université de Paris, & Chanoine Théologal à Laon, a écrit * Sermons & Exhortations Catholiques, sur toutes les Epîtres & Evangiles de chacun Dimanche de l'année : Tome premier, depuis le premier Dimanche de l'Avent jusques au jour & Fête de la sainte Trinité ; imprimés à Paris, *in*-8°. par G. Chaudiere, 1582. *Catholica fidei Professio, primùm utriusque Testamenti, deindè Sanctorum Patrum, qui primis duobus Ecclesiæ seculis floruerunt, testimoniis confirmata, digesta in 4. Libros, quorum primus quæ ad Dei, Angelorum & Sanctorum cognitionem cultumque pertinent complectitur. Secundus de homine & Dei erga illum providentiâ, prædestinatione, justificatione, mediisque agit. Tertius, de Sacramentis. Quartus, de hominis novissimis tractat, per P. Emotté, Doct. Theologum; impress. Parisiis, in-8°. apud Mich. Sonnium, 1578.*

* Il étoit natif d'Autun, entra dans le Collège de Navarre, en 1566, & fut reçu Docteur en Théologie, en 1572. Il mourut le 1 Août 1580. Ses Sermons ne furent publiés qu'après sa mort. Du Verdier ne cite que le premier volume de ses Sermons sur les Epîtres & Evangiles des Dimanches. Il en parut un second, en 1588. On publia aussi ses Sermons sur les Epîtres & Evangiles du commun des Saints, & sur les sept Sacremens, en un volume, Paris, 1582, & ils furent réimprimés en 1590. Voy. LAUNOY, *Histoire du Collège de Navarre*, pag. 745.

PIERRE DE L'ENCRAU *, Evêque de Lombez, a traduit en François, les Prières de Jean Loys Vives, intitulées en Latin : *Excitationes animi in Deum* ; imprimées en Avignon, *in*-8°. par Pierre Roux, 1552. Geoffroy de Billy en a fait aussi une autre version,

* Messieurs de Sainte-Marthe écrivent LANCRAN. Il fut Evêque de Lombez, en 1561 ; ainsi ce fut avant que d'être Evêque qu'il publia sa Traduction de Vivès. Voy. *Gall. Christ.* Tom. III, fol. 677, v°.

PIERRE ENOC *, autrement dit, DE LA MESCHINIERE, a écrit Opuscules poëtiques, imprimés *in*-8°. par Jacob Stoœer, 1572. La Céocyre, contenant cent cinquante-un Sonnets,

Odes, Chanſons, Elégies, Bergeries; imprimés à Lyon, *in*-4°. par Barthelemy Honnorat, 1578.

¹ La Croix du Maine (Tom. II, pag. 298) le nomme ſimplement PIERRE DE LA MESCHINIERE, ſupprimant le nom de famille ENOC, ſous lequel néanmoins cet Auteur, longtemps après, ſans y joindre celui de LA MESCHINIERE, publia cinq cens Quatrains, intitulés *Tableaux de la vie & de la mort, par M. Pierre Enoc G.* La lettre *M.* ſignifie *Maître;* la lettre *G.* ſignifie *Génevois.* Il étoit jeune, quand il fit ſa *Céocyre,* nom qu'il donnoit à ſa maîtreſſe, ridiculement compoſé de καίω & de κῆρ, comme qui diroit *Brule-cœur*, prononçant καίω, *Ceo*, & κῆρ, *Cir*, qu'il écrivoit encore plus mal *Cyre.* Louis Enoc, *Lodoïcus Enocus*, dont nous avons une Grammaire Grecque, imprimée l'an 1555, à Genève, *in*-8°. étoit peut-être le père de ce *Pierre Enoc.* Voyez encore la note, à l'Article de HIÉROSME D'AVOST, dans La Croix du Maine, Tom. I, pag. 373, & celle de l'Article de PIERRE DE LA MESCHINIERE, Tom. II, pag. 298. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE D'EPINAC, Archevêque de Lyon, Conſeiller du Roi en ſon Conſeil d'Etat, a prononcé la Harangue au nom du Clergé devant le Roi ſéant en ſes Etats généraux, aſſemblés à Blois, laquelle a été imprimée à Paris, *in*-4°. par Pierre l'Huillier, 1577. Exhortation au peuple de ſon Diocèſe, avec le formulaire des Prières qui ſe font tous les jours de la ſemaine; imprimée à Lyon, *in*-16. par B. Rigaud, 1583. Il a compoſé auſſi pluſieurs doctes & élégans Vers, & entre autres une Satyre, non imprimés.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 205 & 206.

PIERRE DE L'ESNAUDIERE, Scribe * des Priviléges de l'Univerſité de Caen, a écrit la Louange & Recueil des Hiſtoires des bonnes, vertueuſes & illuſtres femmes; imprimée à Paris, *in*-8°. par François Regnaud, 1525. *Petri de l'Eſnaudiere Opuſculum de Doctoribus & Privilegiis eorum; impreſſ. Pariſiis*, *in*-8°.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, Pag. 292. Le titre unique de *Scribe des Privilèges de l'Univerſité*, que lui donnent La Croix du Maine & du Verdier, pourroit faire concevoir une idée peu avantageuſe de ſa naiſſance & de ſes talens. Son père étoit Gentilhomme, & s'appeloit *Pierre le Monnier, Sieur de Leſnaudiere. Pierre*, ſon

fils, ne retint que ce dernier nom. Il fut successivement Maître-ès-Arts en l'Université de Caën, Notaire Juré, Greffier de la Cour des Privilèges Apostoliques, Bachelier ès Droits, Licentié, Docteur-Régent, & deux fois Recteur. Il se fit recevoir Avocat, se maria; puis, devenu veuf, il embrassa l'Etat Ecclésiastique, & probablement reçut l'Ordre de la Prêtrise, puisqu'il fut nommé à une Cure, dont cependant il ne prit pas possession. Il compila, & écrivit de sa main, les titres des Droits & privilèges de l'Université de Caën. Il se vantoit du talent d'écrire en fort beaux caractères. On verra dans les *Origines de Caën* de M. Huet, pag. 611, qu'outre les Ouvrages cités par du Verdier, Pierre de Lesnaudieres avoit composé quelques autres Ecrits, qui paroissent n'avoir point été publiés.

PIERRE D'ESRAY *, de Troyes en Champagne, a translaté & compilé les postilles & expositions des Épîtres & Évangiles Dominicales, avec celles des Fêtes solennelles, & aussi la Passion & Résurrection de notre Sauveur, premier & second volumes, imprimés à Paris, *in-fol.* par Jean Mourand & Jean Gerlier, 1497. & depuis corrigées & imprimées par Poncet le Preux, 1551. La Vie des Peres anciens, jadis demeurant ès grands déserts d'Egypte, Thebaïde, Syrie, Mésopotamie, & autres; composée premièrement en Latin par saint Hiérome; imprimée à Paris, *in-fol.* par Jean Petit, sans date. Item, Généalogies, Faits & Gestes des Papes, composés premièrement par Platine, imprimés à Paris, *in-fol.* par Galiot du Pré, 1519. La Mer des Chroniques & Miroir Historial de France, extrait des Chroniques de Robert Guaguin; de Guillaume de Malmery, Chroniqueur des Normands; de Jean le Maire, d'Hugues Florian; de Gregoire de Tours; de la Chronique de Bretagne, d'Antoine Sabellic; du Chroniqueur de saint Denys; de Platine; de Sigebert; d'Ammonius, Moine; de Vincent de Beauvais; d'Odes, Abbé de Cluny; de Turpin; de Raphael de Volaterie; de Jean Froissard; d'Enguerrand; imprimée à Paris, *in-fol.* en deux parties, par Galiot du Pré, 1516. & par Jaques Nyverd, 1530. Les Faits & Gestes du preux Godefroy de Bouillon, & de ses Chevaleureux freres Bauldouyn & Eustache, issus de la noble lignée du Chevalier au Cygne, avec leur Généalogie; imprimés à Paris, *in-4°.* par Jean Bonfons, sans date.

* PIERRE D'ESRAY. La Croix du Maine, au même Article, Tom. II.

pag. 269, écrit DESRAY. L'orthographe de ſon nom, à la tête de ſes Livres, eſt DESREY, & quelquefois DERREY. Nous avons parlé de quelques-uns de ſes Ouvrages, ſous ſon Article, dans La Croix du Maine. Nous ajouterons, 1°. que ſa *Traduction des Faits & Geſtes* de Godefroy de Bouillon, parut à Paris, en lettres Gothiques, *in-fol.* ſans date; puis, *in-4°.* en 1500, dans la même Ville, & enfin à Lyon, en 1585, *in-12.* 2°. qu'à la Traduction Françoiſe du *Faſciculus Temporum*, par Pierre Farget, que La Croix du Maine appelle SARGET, Tom. II, pag. 324, & FARGET, pag. 277, en faiſant par conſéquent deux Auteurs au lieu d'un, Deſray a ajouté une continuation juſqu'en 1508, qui parut dans l'Edition de cette Traduction, à Paris, 1513, *in-fol.*

PIERRE FABRI, de Rouen, Curé de Meray, a écrit en deux Livres [1], le grand & vrai Art de pleine Rhétorique, pour élégantement parler & compoſer tant en proſe qu'en rime, ou au lieu qu'il traite des termes & mots barbares, que celui qui compoſe doit éviter (comme ſeroit, entremêler des vocables particuliers à un pays, & inconnus ailleurs, écorcher le Latin, prendre mot pour autre aſſez convenant en prolation, entremêler du Latin parmi le François; expoſer le Latin tout autrement que n'eſt ſa ſignification) j'ai vu quelques exemples qui m'ont donné du plaiſir; dont je ne veux fruſtrer les Lecteurs qui n'ont vu le Livre, aſſez vieil, & imprimé à Paris, *in-8°.* par Eſtienne Caveiller, 1539. Je mettrai donc ici les exemples des ſuſdits vices l'un après l'autre, & pour le premier, ce Rondeau;

Johannes, qui prononcez Pourcel,
Apprenez à dire Pourceau;
Ne dictes point ſeel pour ſeau,
Et ne dictes ſeau pour ſeel;
Point ne faut dire un beau oyſel,
Mais vous direz un bel oyſeau,
Johannes.
C'eſt bien dict un péché mortel,
C'eſt mal dict un péché morteau;
Dictes tout beau, chappeau, rouſſeau,
Sans dire bel, chappel, rouſſel,
Johannes.

Pour le ſecond exemple, Huitain.

En prohibant le berengaudiſer,

Ne sumes point vocabules Latines ;
Ne putez point tel vocabuliser
Vous diriger en perpulchres termines ,
Mais cogitez les vies & termines ,
Pour dulcorer votre très-alme éloque ;
Si mon précept ne servez , je commines
Vous forbanir , & que chacun s'en moque.

Pour le troisième, qui est d'entremêler du Latin parmi le François, *De asino nostro bono, meliori & optimo, debemus* faire fête. Qui a bon âne il est bien étoré, car il apporte bon faix de nemore, &c. Pour le quatrième, qui est d'exposer le Latin en autre sens & signification.

Inter natos	Entre deux nattes
Mulierum	Mouillées
Non surrexit	N'a point sué
Major Joanne	Maistre Jean
Baptista.	Le boiteux.
Omnia tempus habent ,	On n'y atten point de bien ,
Mundus , Caro , Demonia.	Le monde n'a cure de moynes.

Il ne trouve pas bon aussi qu'on use de cet ancien mot, amé, pour dire aimé, duquel usent néanmoins les Secrétaires du Roi quand ils mettent à notre Amé & Féal, lequel mot Féal est un autre ancien mot qu'ils ont retenu, dequoi se moqueroit encore de plus fort ledit Fabri, s'il vivoit, ne s'étant lors pu contenir de dire,

Du vice de ce présent dict
L'on se treuve souvent blasmé ,
Exemple d'un quidam , qui dict
Iceluy nest pas bien amé ,
Qui est des envieux hamé ,
Hamé , pour estre pris à l'haim ,
C'est trop rudement estimé ;
Onc né s'en mesla maistre Alain.

Mais il ne trouve pas mauvais qu'à la fin de chacun vers on use pour rimer d'un semblable terme, comme verbe actif & passif, & nom & positif & comparatif. Exemple,

Bon jour , Madame la médecine ,	*Surnom.*
J'ay des drogues de médecine ,	*Practique.*
Faictes par art de médecine	*Art.*
Dont faut que je vous médecine.	*Verbe.*

Il a écrit aussi les Epitaphes du Roi Loys, faits à Rouen : plus

Traité, touchant le temps de maintenant, où sont introduits parlant ensemble onze Dames; à savoir Naples, Venise, Rome, Florence, Gennes, Mylan, France, Espagne, Angleterre, Flandres, Autriche & l'Acteur. Celui qui a le dernier augmenté l'Épitome de la Bibliothèque de Gesner, s'est grandement abusé en ce qu'il attribue la Rhétorique de cet Auteur, à Pierre du Faur, Maître des Requêtes du Roi, qui a doctement écrit en Latin *Semestrium lib.* n'ayant égard au nom[1], au temps, à la qualité & profession diverse des personnes, ni au genre différent d'écrire.

[1] Le vrai nom François de cet Auteur étoit LE FÈVRE. Du Verdier, en rapportant les exemples qu'il en a tirés, y a commis quelques fautes, comme dans le premier vers, qu'il fait trop long d'une syllabe, en lisant:

Johannes, qui prononcez pourcel,

au lieu de dire:

Johannes, qui dites pourcel.

Dans le second exemple, il lit:

Ne sumes point vocabules latines,

au lieu de

N'escumez point, &c.

Je passe d'autres endroits, qui ne méritent pas qu'on s'y arrête. J'ajouterai ici que Richelet, pag. XI de sa *Versification Françoise*, n'auroit pas manqué, s'il avoit connu Pierre le Fèvre, de le mettre dans la liste des Auteurs qui ont travaillé sur notre Poësie *. (M. DE LA MONNOYE).

* Il en est parlé dans la Bibliothèque Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. I, pag. 361, où sont indiquées deux Editions du *Grand Art de pleine Rhétorique*, l'une de 1521, l'autre de 1539, à Paris, chez Denis Janot, *in*-12. en caractères Gothiques, où il est dit que cet Ouvrage peut être utile pour l'intelligence des anciens Auteurs François.

PIERRE FARGET, de l'Ordre de S. Augustin & Docteur en sainte Théologie, a translaté de Latin en François, le Miroir de la vie humaine[1], compilé par un noble Docteur & Évêque, nommé Rodovaque, de la Nation d'Espagne, & adressé au Pape Paul II, & est intitulé ledit Livre, le Miroir de la vie humaine *, pour autant que tout ainsi comme au Miroir matériel, un chacun voit soi-même & les autres choses laides & belles

belles, & ce qui eſt honni, ſale ou honnête; ainſi en ce Miroir clair & net, pourra tant l'Eccléſiaſtique, comme le mondain Noble ou de quelque condition qu'il ſoit, voir les choſes douces & amères, droites ou tortues, & auſſi ce qui eſt en ſoi & en ſa vie fortunée, & pareillement verra aux autres mortels les choſes qui ſont de louer & d'enſuivre, & qui ſe doit reprendre & corriger. Et comme dit Gelaſius, Pape, ils ſont deux états par leſquels tout le monde eſt régi & gouverné; c'eſt à ſavoir le temporel & le ſpirituel. Et pourtant qu'en général ſont ces deux états, l'Acteur de ce préſent Livre, a voulu comcomprendre ſon Œuvre en deux Traités. Au premier Traité, contenant quarante-trois chapitres, de l'état de toute la temporalité & des Arts ſéculiers, en donnant forme de vivre, en commençant au plus haut état des mondains, c'eſt à ſavoir aux Empereurs & Rois avecques les autres Princes inférieurs, & finablement deſcendant juſques aux bergers; & ainſi pourra un chacun voir la diverſité de la vie des hommes mortels, & la vanité des arts & de l'occupation mondaine, & quel profit peut avoir l'ame, & quel honneur temporel, profit ou dommage, quel labeur & péril eſt reſcondu ſous telle vie, & des intérieures & inviſibles miſères & afflictions qu'ils ont ſouffertes dès le commencement du monde, les hommes tant bons & innocens que mauvais pécheurs, & que ſouffrent de jour en jour. Au ſecond Livre, contenant trente chapitres, il traite de l'Etat Eccléſiaſtique & ſpirituel, & de la manière de vivre en celui état, lequel état eſt diſtingué en deux manières, c'eſt à ſavoir, en purs Eccléſiaſtiques & Réguliers, & traite d'un chacun le principal & nature, origination, & autorité de l'inſtitution, & différence de la néceſſité, utilité, excellence & prérogative de leurs aguillons, labeurs & périls, comme s'y devront gouverner; & commence au plus haut, c'eſt à ſavoir au Chef de l'Egliſe, le Pape, lequel eſt Chef de tous états & de toute la vie humaine exemplaire, & miroir. Et en après il décrit tous les Etats de l'Egliſe & les Ordres, particulièrement à celle fin qu'un chacun ſache

élire de bien vivre; imprimé en feuille, par Nicolas Philippier, Marc Reinhardy Deſtrabourc, l'an mil quatre cent quatre-vingt-deux, le vingtième jour d'Août.

[1] Le Livre traduit par cet Auguſtin, eſt le *Speculum vitæ humanæ* de Roderic, Evêque de Zamora, dans le Royaume de Léon. Il fut, pour la première fois, imprimé à Rome, *in-fol.* l'an 1468. Je ne comprends pas comment *Rodéric*, le nom de l'Auteur, a pu être défiguré juſqu'au point d'être changé en *Rodonaque*. La Croix du Maine, qui n'a point connu cette Traduction, en rapporte pluſieurs autres, faites par Pierre Farget, inconnues à du Verdier. Les variations, ſur le nom de cet Auguſtin, ſont nombreuſes. Le P. Labbe, pag. 346 de ſa *Nova Biblioth. Manuſcript.* écrit PIERRE FARGET; La Croix du Maine, FARGET, ou FERGET, n'en demeurant pas même là, comme on le peut voir au mot PIERRE SARGET. (M. DE LA MONNOYE).

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, à l'Article de PIERRE FERGET, ou FARGET, Tom. II, pag. 277. Nous ajouterons ici quelques remarques ſeulement touchant le *Miroir de la vie humaine*, traduit par cet Ecrivain. Ce Livre fut écrit en Latin par *Rodrigue Sancio*, né, en 1414, à Santa Maria de Nieva, dans le Diocèſe de Ségovie. Il fut ſucceſſivement Evêque d'Oviédo, de Zamora, de Calahorra & de Palentia; ce qui a donné lieu à divers Bibliographes de faire de ce même Ecrivain pluſieurs Ecrivains différens. Proſper Marchand a relevé ces mépriſes dans ſon *Dictionnaire*, Tom. II, pag. 187, note A. Sancio mourut à Rome, le 4 Octobre 1470 (*Biblioth. Hiſp. Nic. Anton.*) A la tête de ſon *Speculum vitæ humanæ*, publié, pour la première fois, à Rome, en 1468, comme le dit M. de la Monnoye, Rodrigue Sancio prend le titre d'*Evêque de Calahorra, ancien Evêque de Zamora*. Cet Ouvrage a été fréquemment réimprimé depuis; ainſi l'Edition de 1469, citée par Lenglet, dans ſes *Tablettes Chronologiques* (Tom. II, p. 482) n'exiſte point, puiſque l'Edition de 1468 eſt la première. Le *Speculum vitæ humanæ* avoit été traduit en François par Julien Macho, Auguſtin, & imprimé à Lyon, *in-fol.* en 1477. Cinq ans après, Pierre Farget en publia une Traduction nouvelle, imprimée par *Nicolas Philippi, & Marc Reinhardy, de Strasbourg*. C'eſt ainſi qu'il faut lire ces noms, défigurés par du Verdier. Rodrigue Sancio avoit dédié ſon Ouvrage au Pape Paul II, & l'Epître Dédicatoire a été traduite par Julien Macho, mais elle ne l'a point été par Pierre Farget.

PIERRE LE FEVRE, de l'Ordre de ſaint François *, Confeſſeur des Sœurs de ſainte Claire, en la cité d'Arras, a écrit un Livre, contenant vingt-quatre chapitres, intitulé la Perle précieuſe Evangélique, & Tréſor divin du Marchand Chrétien, fondée ſur texte d'Evangile, imprimée *in-16.* à

Paris, par Vivant Gautherot; auquel Livre sont contenues les vraies richesses du peuple de Dieu, & par le Marchand, dont le saint Esprit a écrit qu'il est allé en voie loingtaine, a porté avec soi son sac plein de pécune, & retournera en sa maison au jour de pleine Lune, y est, dit saint Hiérome, interpréter & & vouloir être entendu du Seigneur Jesus-Christ, lequel descendant du ciel en terre, a cheminé par voie très-longue, & nous a apporté au sachet de son humanité, pécunes de graves biens, à savoir tous les trésors de sapience & science divine en son ame, & en son corps le prix de notre rédemption. Et outre ce, nous a apporté toutes graces, aides & dons nécessaires à tous, pour parvenir au port tranquille de Paradis. Desquelles il a fait avec grande sapience la distribution, premièrement donnant par soi-même sa sapience & science, en prêchant l'Évangile du Royaume de Dieu, à la fin de laquelle Prédication, il est retourné par passion, mort & Résurrection, à sa maison de Paradis, le jour de la Lune quatorzième, qui étoit pleine Lune, étant advenue la plénitude du temps quand toute vérité devoit être accomplie. Et lors nous a achetés & rachetés ce divin Marchand, baillant pour nous le prix très-précieux de son sang.

* Ce Cordelier vivoit vers le milieu du seizième siècle.

PIERRE FORCADEL, de Beziers, Lecteur ordinaire du Roi ès Mathématiques, en l'Université de Paris, a écrit Arithmétique, en laquelle sont traitées quatre Règles briéves, qui contiennent les deux cens quarante anciennes, & plusieurs autres Règles pour l'exercice des nombres entiers, par lesquels on peut facilement parvenir à la connoissance de l'Algèbre; imprimée à Paris, *in*-4°. chez Guillaume Cavellat, en l'an 1556. Second Livre d'Arithmétique, auquel sont déclarées les Fractions vulgaires, aved leurs démonstrations par les quantités continues & premières causes des égalissemens de l'Algèbre; imprimé à Paris, *in*-4°. par Guillaume Cavellat, en l'an 1557. Troisième Livre de l'Arithmétique, auquel sont traitées les

démonstrations de toutes les sortes de racines, avec l'entière pratique de l'extraction d'icelles: ensemble plusieurs Questions, Règles & Démonstrations Mathématiques; avec le propre sujet de l'Algèbre; imprimé à Paris, *in*-4°. par ledit Cavellat, en l'an 1558. Arithmétique entière & abrégée, imprimée à Paris, *in*-4°. chez Charles Perier, en l'an 1565. Arithmétique par les Gects, divisée en trois Livres, de l'invention dudit Forcadel; imprimée à Paris, *in*-8°. par Guillaume Cavellat, en l'an 1559. Il a traduit les six premiers Livres des Elémens ou principes de Géométrie d'Euclide, imprimés à Paris. Les septième, huitième & neuvième Livres des Elémens d'Euclide, comprenant toute la science des nombres, imprimés à Paris, *in*-4°. par Charles Perier, 1565. Deux Livres de Proclus, du mouvement, traduits & commentés par le même Forcadel, imprimés à Paris, *in*-4°. par Charles Perier, 1565. Le premier Livre d'Archimede, des choses également pesantes, traduit & commenté par ledit Forcadel; imprimé par ledit Charles Perier, *in*-4°. en l'an 1565. Livre d'Archimede, des Poids, qui aussi est dit des choses tombantes en l'humide, traduit & commenté par ledit Forcadel; ensemble ce qui se trouve du Livre d'Euclide, du léger & du pesant; imprimé à Paris, *in*-4°. par Charles Perier, 1565. La Pratique de la Géométrie d'Oronce, en laquelle est compris l'usage du Quarré Géométrique & de plusieurs autres Instrumens servant au même effet; ensemble la manière de bien mesurer toutes sortes de Plants, & quantités corporelles, avec les Figures & Démonstrations; imprimée à Paris, *in*-4°. par Gilles Gourbin, en l'an 1570. Deux Livres d'Autolice, l'un de la Sphere, & l'autre du Lever & coucher des Etoiles non errantes; ensemble le Livre de Théodose, des habitations, traduit par ledit Forcadel, & imprimé à Paris, *in*-4°. par Hiérome de Marnef, 1572. La Musique d'Euclide, imprimée à Paris, *in*-8°. par Charles Perier, 1572 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot PIERRE FORCADEL, Tom. II, pag. 279 & 280.

PIERRE FRANCO, de Turriers en Provence, Chirurgien à Lausanne, a écrit Traité des Hernies, contenant en cent cinquante-six chapitres, une ample Déclaration de toutes les espèces d'hernies, & autres excellentes parties de la Chirurgie; assavoir de la Pierre en la vessie, de la Cure des cataractes des yeux & autres maladies; avec leurs causes, signes, accidéns, anatomie des parties affectées & leur entiére guérison; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Thibaud Payen, 1561.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 281.

PIERRE FRIZON [1], Chanoine de notre Dame de Reims, a traduit de l'Italien de Dom-Pierre de Lucques, Chanoine Régulier de Latran, la Doctrine de bien mourir, contenue en trois chapitres, imprimée à Paris, *in*-16. par Thomas Brumen, 1584.

[1] Il pouvoit, lorsqu'il fit cette version, être âgé de vingt ans au plus, & en avoir par conséquent quatre-vingt-sept, lorsqu'il mourut en 1651. Il étoit Docteur de Sorbonne, Chanoine & Grand-Pénitencier de l'Eglise de Reims *; il étoit né dans ce Diocèse; il fut ensuite Grand-Maître du Collège de Navarre à Paris. On a de lui la Vie de Henri de Sponde, Evêque de Pamiers, & l'Histoire des Cardinaux François, qu'il publia en 1629, sous le titre de *Gallia Purpurata*, contre laquelle, en 1652, Etienne Baluze publia son *Anti-Frizonius*, où il a relevé un grand nombre de fautes de l'*Histoire des Cardinaux*, ce qu'il a fait encore dans son *Histoire des Papes d'Avignon*. Baillet n'a point fait mention de l'*Anti-Frizonius*, quoiqu'imprimé avant son Catalogue des *Anti*. (M. de la Monnoye).

* M. de la Monnoye a confondu, dans sa Remarque sur cet Article, l'oncle & le neveu. L'Ecrivain, dont il s'agit ici, Chanoine de l'Eglise de Reims, & Doyen de cette même Eglise, en 1580, fut Abbé de la Valroy, en 1575; & en 1589 il fut élu Archevêque de Reims, mais il refusa cette dignité. Il y a lieu de croire qu'il étoit mort avant 1597. Il étoit oncle de ce *Pierre Frison*, dont parle M. de la Monnoye, & sur lequel on trouve des détails dans l'*Histoire du Collège de Navarre*, par Launoy, pag. 833. Il suffisoit de ces détails, pour faire voir que *Pierre Frison*, dont Launoy fait mention, n'est pas le même que celui de l'Article de Du Verdier.

PIERRE GALANDIUS. Oraison sur le trépas du Roi François I, faite par Pierre Galand, son Lecteur & Professeur

ès Lettres Latines, & par lui prononcée en Latin en l'Université de Paris, le septième jour de Mai 1547, & traduite en François par Jean Martin, Parisien, Secrétaire du R. Cardinal de Lenoncourt; imprimée à Paris, *in*-4°. par Michel de Vascosan *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, à l'Article Pierre Galand, ou Gallandius, Tom. II, pag. 281 & 282.

En ladite Oraison.

[Je desirerois bien que vous voulussiez considérer quelle & combien pesante est la charge de l'administration d'un Royaume, de quelles difficultés elle se trouve enveloppée, & à quantes diverses calomnies une autorité est sujette; car (à dire le vrai) tous personnages qui pourroient en vie particulière passer leur âge sans repréhension, ne sauroient, en celle qui emporte commandement sur les autres, éviter les détractions & médisances du peuple, qui n'est certes du tout sans cause, eu égard à ce que, comme nous voyons plusieurs gouverner aisément, avec les avirons, quelque petit batteau sur une rivière non impétueuse, après, s'ils essayent à conduire un navire en la mer mal assurée, souventefois tombent en naufrage : ainsi peuvent faillir les Princes, en maniant des administrations si confuses, là où, s'ils étoient particuliers, l'on n'en parleroit point, & n'auroit-on seulement le moindre soupçon de leur mauvais régime. Même tout ainsi que, quand les vents, pluies, & autres dispositions du Ciel, ordonnées pour le profit des hommes, viennent en force immodérée, nous voyons les arbres de plusieurs en recevoir dommage, les bleds verser, les troupeaux des bêtes en souffrir plusieurs incommodités bien grandes, voire jusques à découvrir, ou ruiner les cabannes champêtres : ainsi ne se sauroit bonnement faire que, soutenant un seul homme la charge d'une si pesante masse, divers accidens n'offensent aucuns sujets qui en donnent la coulpe à celui qui gouverne. Mais ajoutons encore à ceci, qu'en si grande licence de toutes choses, entre tant de richesses, telle puissance, si fortes attractions de voluptés, & aiguillonnemens de convoitises, il est merveilleusement difficile de ne lâcher aucunefois la bride à son courage, & n'obéir aux affections de nature, lesquelles incessamment nous poignent & provoquent. Encore porte la vie illustre ce mal ordinaire quant & soi, que jamais ne sauroit cacher un mal, s'il advient qu'elle en commette, & que les plus excellentes vertus dont elle peut être parée, sont obscurcies par des petites fautes légères, ou (par aventure) de nulle importance. Davantage nous faut penser que comme, quand la mer déborde, ou quelque fleuve regorge de son canal, on prend & ôte à chacun, sans différence, & sans rien épargner, contrepointes, loudiers, lits, tapisseries, vêtemens, & tous autres meubles, pour mettre au-devant de l'impétuosité des ondes : puis, en pareil, quand le feu brûle quelque maison, nous tirons

à bas la couverture, à ce que tout le demourant soit sauvé : ne plus, ne moins, quand la nécessité nous force, en gouvernant une grande Seigneurie, afin que le corps universel de la République se préserve, les Princes sont contraints de faire assez de choses, que plusieurs jugent déraisonnables. A cette cause, les plus prudens doivent dissimuler de non voir beaucoup d'actes, que font aucunefois nos Princes, & en doivent excuser plusieurs, ou les prendre en la meilleure partie, ou de fait les attribuer non tant à leurs fautes, qu'à la grosse charge des affaires qu'ils ont. Outre cela, ceux en qui apparoissent certains signes de vertu, & une inclination naturelle à bien faire, nonobstant qu'ils n'aient la perfection tant exquise, que nous attribuons coutumièrement aux plus sages, si sont-ils dignes d'être aimés, honorés & servis de notre pouvoir, &c.]

PIERRE DROIT-DE-GAILLARD, Avocat à la Cour de Parlement à Paris, a écrit Méthode qu'on doit tenir en la Lecture de l'Histoire, vrai miroir & exemplaire de notre vie, où les principaux points des sciences morales & politiques, rapportés à la Loi de Dieu & accommodés aux mœurs de ce tems, sont contenus & illustrés de fort beaux exemples; imprimée à Paris, *in*-8°. par Pierre Cavellat, 1579. Table Chronologique & méthodique pour la lecture de toutes Histoires, contenant sommairement l'ordre des temps, depuis la création du monde jusques à présent, les commencemens, le progrès & la fin des Monarchies, Royaumes & Républiques; imprimée à Paris, par Martin le Jeune, 1577 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Pierre Drouet de Gaillard, Tom. II, pag. 270.

PIERRE GARCIE, dit FERRANDE, a écrit le grand Routier & pilotage de mer, ou enseignement pour encrer tant ès ports, hâvres que autres lieux de la mer, tant des parties de France, Bretagne, Espagne, Flandres & hautes Allemagnes; avec les dangers des ports, hâvres, rivières des Régions susdites; ensemble les Jugemens d'Oleron, sur le fait du navigage; imprimé à Poitiers, *in*-4°. par Enguilbert de Marnef, 1520.

* Voy. La Croix du Maine, au même Article, Tom. II, pag. 283.

PIERRE DE GARROS a traduit en rime & langage Gascon,

felon la vérité Hébraïque, les Pfalmes de David, fous tel titre: Pfeaumes de David, virats, en rime Gafcon, per Pey de Garros Laytorez; imprimés à Tholofe, *in*-8°. par Jaques Colomiez, 1565.

PIERRE GENTIEN, natif de Paris, étant amoureux d'une Dame, compofa un Livre auquel il nomme quarante ou cinquante des plus belles Dames de fon temps; prenant occafion fus un Tournoy, qu'il feint avoir été entrepris par ces Dames, pour éprouver comme elles fe porteroient au voyage d'outre mer, où elles délibéroient aller. Il y a grande apparence qu'il véquit du temps de Philippes le Bel; &, au plus tard, fous Philippe de Valois. Au commencement du règne duquel, ce Roi fit femblant d'entreprendre la guerre pour le recouvrement de la Terre fainte; & onc puis il ne fe fit croifade pour le pays de Surie. Il fe nomme à la fin de fon Livre,

J'ay à nom Pierre Gentien,
Qui fuis loié de tel lien,
Dont nus ne me puet deloier.

Il n'y a doute qu'il ne fût de la maifon des Gentiens, très-ancienne à Paris, car il blafonne fes armes, telles que ceux de cette famille portoient lors; à favoir,

D'enciens guelles & d'argent,
Qui contre le Soleil refplent,
Une bende y ot ouvrée
De fin azur, d'or fleuretée.

Et puis après:

Johannes hom' non pas'antien,
Que on appelle Gentien,
Portoit tiex armes ce difoyent.

Ce Pierre peut bien être venu de l'un des deux freres qui furent tués, aidant à monter à cheval Philippe le Bel, furpris par les Flamands, en la bataille donnée l'an 1304, à Mont de Pirenes, en Flandres: defquels la grande Chronique dit: *Et fut le Roi de fi près pris, qu'à peine pût-il être armé à point. Et ainçois qu'il pût être monté*

monté à cheval, peut-il voir occir devant lui Messire Hue de Bouille, Chevalier; & deux Bourgeois de Paris, Pierre & Jaques Gentiens, freres, lesquels, pour le bien & fidélité qui étoient en eux, étoient toujours près le Roi. Et cet Auteur même ne céle pas en ce Livre, que Pierre Gentien ne fut vaillant de sa personne, car il l'appelle *Le plus vaillant de cist Royaume.* Ce tournoy peut être lu pour la mémoire d'aucunes familles de Paris, plus que pour excellence du style *.

* Tiré de Fauchet, Chap. 127 & dernier.

PIERRE GENTIL, de Vendôme, a écrit deux véritables Discours, l'un contenant le fait entier de toute la guerre de Malthe, & l'autre déclarant au vrai les choses exploitées, tant en l'armée de l'Empereur, qu'en celle du Turc & Vayvode au pays d'Hongrie & terres circonvoisines; avec le pourtrait & description de la forteresse & ville de Zighet, située audit pays d'Hongrie, & prise d'icelle, par le Turc; imprimés à Paris, *in*-8°. par Jaques du Puys, 1567.

PIERRE GIRINOT, du Pont saint Rambert, en Forèz, a écrit Discours sur l'éjouissance & triomphes faits pour la paix, entre les Rois de France & d'Espagne, & mariages de la fille de France, avec le Roi Espagnol, & de Madame Marguerite, Duchesse de Berry, avec le Duc de Savoie, Prince de Piémont, &c. imprimé à Lyon, par Benoist Rigaud & Jean Saugrain, 1559. Le grand Souhait de la France, sur le desiré retour du très-Chrétien Roi de France & de Pologne, imprimé à Lyon, par Benoist Rigaud, 1578.

PIERRE GODEFROY, Procureur du Roi au Bailliage de Carcassonne, a écrit Remontrance au Roi Charles IX, par Quatrains, imprimée à Paris, par Jean Hulpeau, 1569. *De Amoribus Dialogus, tribus Libris distinctus; Petro Godofredo Carcassonensi, J. Procuratore Regio in fide, auctore; excusus Lugduni, in-16. apud Theobaldum Paganum, 1552. Petri*

Godofredi, &c. Annotamenta in tractatus primi Libri Justin. Codicis de Hereticis. Ne S. Baptisma iteretur. De Apostatis. Nemini licere signum crucis, &c. Parisiis, in-8°. apud Matt. Davidem, 1555. Ejusdem Notamenta in proœmialia Justiniani Codicis; excus. Lugd. in-fol. apud Theobaldum Paganum. Ejusdem Proverbiorum Liber, Parisiis, in-8°. apud Carolum Stephanum, 1555, in Epitome Gesnerianæ Bibliothecæ, falsò attributus alii cuidam Petro Godofredo Remæo.

PIERRE GODEFROY, de Reims, Maître d'École à Ville-franche, en Beaujolois, a écrit une Grammaire Latine-Françoise, sous tel titre: *Isagoge in primas literas, cum Gallicâ interpretatione ex Auctoribus optimis, in gratiam puerorum collect. Lugd. in-8°. apud Sebastianum Gryphium, 1559.*

PIERRE LE GOUX. Le Psautier que composa le glorieux saint Hiérôme, à l'honneur de la glorieuse Vierge Marie [1]; & est fait à la similitude du Psautier que composa David le Prophète Royal, contenant autant de Pseaumes; translaté de Latin en rime Françoise, par Pierre le Goux; imprimé à Paris, *in*-4°. par Antoine Verard.

[1] Ce Pseautier, que l'ignorance attribue ici à S. Jérôme, est de S. Bonaventure, & par conséquent un Ouvrage du treizième siècle, temps où l'on porta jusqu'à l'excès la dévotion à la Vierge. Ce Pseautier ne laissa pas d'être imprimé en Latin à Paris, l'an 1607, & dédié à Jeanne de Bourbon, Abbesse premièrement de S. Jean de Poitiers, puis de Jouarre, avec approbation des Docteurs-Régens de Sorbonne. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE DE GRAND-SAIGNE, Avocat au Parlement de Paris, a écrit Commentaire ou briève Explication sur l'Ordonnance des usures, Arrêt & Commission pour l'exécution d'icelle, imprimé à Paris, *in*-8°. par Gervais Mallot, 1573.

PIERRE GREGOIRE, Tholosain, Docteur ès Droits civil & canon, premier Docteur & Lecteur en l'Université de Tholose, puis de Cahors, & à présent Professeur & Doyen en l'Université du Pontamousson, en Lorraine, a écrit Réponse au

Conseil donné par Charles du Moulin, sur la dissuasion de la publication du Concile de Trente, en France, par laquelle est montré que ledit Concile ne déroge aucunement aux priviléges des Rois de France, ou de l'Eglise Gallicane, & qu'il n'y a été déduit aucune chose qui en doive empêcher la publication; imprimée à Lyon, in-16. par Jean Pillehotte, 1584. *Syntaxes artis mirabilis, in Libros septem Digestæ, per quas de omni re propositâ, multis & propè infinitis rationibus disputari aut tractari, omniumque summaria cognitio haberi poterit; Auctore Petro Gregorio, Tholosano, J. U. Doctore & in Academiâ Cadurcensi publico juris civilis Professore; Lugduni, in-16. excudendum curavit Anton. Gryphius, 1575. Syntaxeon artis mirabilis, alter Tomus; in quo omnium scientiarum & artium tradita est epitome, unde faciliùs istius artis studiosus, de omnibus propositis, possit rationes & ornamenta rarissima proferre; Lugd. in-16. apud Ant. Gryphium, 1566. De juris arte, methodo, & præceptis; quibus singulares negotiorum hypotheses ad æquum bonumque facilè reducuntur; Lugduni, in-16. apud Gryphium, 1580. Juris universi methodus parva ibidem, & ab eodem Gryphio anno 1582, excus. Ejusdem Præludia optimi Jurisconsulti, probique Magistratûs, in quibus tractantur Themidis filiæ quinque, Justitia, Eunomia, Pax, Horæ, & Parcæ, prout Juris tractationi conveniunt; Lugdun. in-16. apud Gryphium, 1583. Syntagma Juris universi atque legum penè omnium gentium, & Rerumpublicarum præcipuarum, in tres partes digestum; in quo divini & humani juris totius, naturali, ac novâ methodo per gradus, ordineque, materia universalium & singularium rerum, simulque judicia explicantur, eodem P. Gregorio Auctore; Lugduni, in-fol. duobus tomis apud Gryphium, excus. 1582. Commentarii in secundum, tertium, quartum, quintum, sextum & septimum Libros Syntaxeon artis mirabilis, eodem P. Gregorio Auctore, nondùm editi, & qui propediem ab eodem Gryphio in lucem prodibunt.*

PIERRE GRINGOIRE, dit Vaudemont, autrement Mere

sotte, Hérault d'Armes du Duc de Lorraine, a écrit notables Enseignemens, Adages & Proverbes, par Quatrains, imprimés à Paris, *in*-8°. par François Regnaud, 1528. Les diverses Fantasies des hommes & des femmes, contenant plusieurs beaux exemples, partie en rime, & partie en prose; imprimées à Paris, *in*-16. par Estienne Groulleau, 1551. Les folles Entreprises qui traitent de plusieurs choses morales, imprimées à Paris, *in*-8°. sans date. Les menus Propos de Mere sotte, *rime*; imprimés à Paris, par Philippes le Noir. Les Visions de Mere sotte, imprimées à Paris, par Denys Janot, 1534. Le Château d'Amours, utile pour toutes choses honnêtes, imprimé à Paris, *in*-8°. l'an 1500. & depuis *in*-12. par François Juste, à Lyon. La Complainte de la Cité Chrétienne, faite sur les Lamentations de Hiérémie, imprimée à Paris, *in*-16. par Pierre Bige. Le Blason des Hérétiques, imprimé à Paris. Paraphrase sur les sept Pseaumes du Royal Prophète David, *en rime*; imprimée à Paris, *in*-16. par Charles l'Angelier, 1541. Il a mis toutes les Heures de notre Dame, & les Vigiles des morts, en rime Françoise, imprimées avec le Latin en marge, à Paris, *in*-8°. par Antoine Bonnemere, 1544 *.

* Voy. *La Croix du Maine*, & les notes, au mot Pierre Gringore, Tom. I, pag. 284 & suiv.

Aux notables Enseignemens & Proverbes.

[Folle amour est muable comme vent,
De s'arrêter ne veut être contrainte;
La vraie amour ne va jamais sans crainte,
Et crainte va sans amour bien souvent.

Bonté ressemble à la palme, qui porte
Bien tard son fruit; mais il faut regarder
Que c'est un fruit qu'on peut long-temps garder
Sans se corrompre, & bien loin on le porte.

Peur & seurté tiennent l'homme en tutelle:
Retiens leurs dits, apprendre les pourras,
Quand peur te dit, mon amy tu mourras,
Seurté répond: c'est chose naturelle.

Faisant plaisir à quelque créature,
S'il est ingrat, il est pire qu'un chien;
Le chien connoît ceux qui lui font du bien,
L'ingrat est lâche, & offense nature.]

PIERRE GROSNET a traduit de Latin, le Manuel ou Promptuaire des vertus morales & intellectuales, imprimé à Paris, *in*-8°. par Pierre Sergent. Plus, les Sentences & singuliers Enseignemens du grand Poëte, Orateur & Philosophe Sénèque, imprimées à Paris, *in*-8°. par Denys Janot. Plus, les Mots dorés du grand & sage Caton, en rime; avec plusieurs autres Compositions aussi en rime & de son invention, à savoir Louange du nom du Roi François I; la Louange des femmes; Description des villes & cités du Royaume de France; Adages; Proverbes & Dits moraux; imprimés à Paris, *in*-8°. par Denys Janot *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 286 & 287.

PIERRE GUIDO, de l'Ordre de saint François, du Convent de Saumur, a traduit du Latin de Révérend Pere Jean Faber, Évêque de Vienne, Traités des misères & calamités de la vie humaine; & du contemnement du monde: plus une Déclamation de la brièveté, inconstance & misère non moins de la vie que des autres choses humaines, faite par Lilius Vincentius; imprimés à Paris, *in*-8°. par Sébastien Nyvelle, 1578.

PIERRE LE GUILLARD [1], Avocat à Caen, a écrit en vers, l'Epénopogonéritrée, ou Louange des barbes rouges*, imprimée à Caen, *in*-4°. par Pierre le Chandelier. Plus, l'Epenopetie, ou la Louange du jeu des dez, imprimée de même.

[1] Je trouve LE GUILLARD, L'EGUILLARD, L'ESGUILLARD & L'AIGUILLARD. On ne peut, n'ayant pas le Livre, raisonner sur ces variations que par conjecture. La mienne est que, de ces quatre orthographes, LE GUILLARD est celle dont usoit l'Auteur. Du Verdier l'a rapportée telle qu'il l'a lue. La Croix du Maine, Tom. II, p. 287, accoutumé de varier, s'est avisé de mettre une apostrophe entre la première & la seconde lettre du nom, afin qu'outre LE GUILLARD, on pût lire L'EGUILLARD. Colletet, ayant lu dans La Croix du Maine

l'Eguillard, a cru que, pour mieux déterminer la prononciation, il falloit écrire l'Esguillard, & l'a ainsi ecrit, pag. 150 de son *Discours de la Poësie Morale*; car Guillard, qui est à la marge, & le Gaillard à la table, sont des fautes d'impression. Quant à M. Huet, qui a écrit, dans ses *Origines de Caën*, l'Aiguillard, il y a grande apparence que lui, qui est si exact à citer, ne citant ici ni du Verdier, ni La Croix du Maine, n'a su le nom de l'Auteur, & le titre de l'Ouvrage que par oüi dire, & qu'ainsi son oreille trompée lui a fait écrire l'Eguillard pour le Guillard, & *Pogonérythrée*, au lieu d'*Epénopogonérithrée*, mot bisarrement composé d'ἔπαινος, *louange*, πώγων, *barbe*, & ἐρυθραῖος, *rouge*. La Croix du Maine & lui n'ont pas su que ce même Auteur avoit aussi fait l'*Epénopettie* d'ἔπαινος, & de πεττεία, *la louange du jeu des dez*. (M. de la Monnoye).

* Ce fut en 1580 que parurent ses *Quatrains à la louange des Barbes rouges, ou rousses*,

PIERRE HABERT, natif d'Yssouldun en Berry, frère de François Habert, Valet de Chambre ordinaire du Roi, son Ecrivain, puis Trésorier de ses menus plaisirs, a écrit en rime, l'Institution de Vertu, avec le moyen de promptement & facilement apprendre en lettre Françoise, à bien lire, prononcer & écrire; ensemble la manière de prier Dieu en toutes ses nécessités; imprimée à Paris, *in*-16. Le Soulagement d'esprit, contenant plusieurs belles Sentences & Histoires mémorables, en ordre alphabétique, par lesquelles un chacun peut apprendre à bien & vertueusement vivre. Plus le Miroir de vertu, contenant plusieurs belles Histoires & Sentences morales, en prose, aussi mises par Alphabet. Plus, Instruction de l'Art d'Écriture, contenant la manière de bien tailler la plume & la choisir; ensemble le gannivet, le papier, le parchemin, & l'encre & autres secrets dudit Art, avec aucuns Quatrains par ordre Alphabétique, tant moraux que parlant de l'écriture, pour servir d'exemples aux Maîtres qui exercent ledit Art; ensemble le moyen de composer toutes sortes de missives, avec la ponctuation & accens de la langue Françoise: le tout par Pierre Habert, Maître Écrivain à Paris, imprimé à Paris, *in*-16. par Jean Caveiller, 1559, & par Claude Micard, 1569. Des Biens & utilité qu'apporte la paix, & des maux provenans

de la guerre ; imprimés à Paris , *in*-8°. par Claude Micard, 1568 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot PIERRE HABERT, Tom. II, pag. 286.

PIERRE HAMON, de Bloys, a mis en lumière, Alphabet de l'Invention & utilité des Lettres & caractères en diverses écritures, imprimé à Paris, *in*-4°. par Lucas Breyer, 1577 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 288 & 289.

PIERRE HASSARD, d'Armentieres, Médecin & Chirurgien, a traduit de Latin, la grande, vraie & parfaite Chirurgie de Philippe Auréole Théophraste Paracelse, comprise en deux Livres, avec Annotations au marge, pour plus ample intelligence de l'Auteur; imprimée en Anvers, *in*-8°. par Guillaume Sylvius, 1567.

PIERRE JULIEN, de Carpentras, a écrit le vrai Chemin fort court & expédient, pour apprendre à chanter toute sorte de Musique, imprimé, &c.

PIERRE DE SAINCT JULIEN, de la maison de Balleure, Doyen de l'Église Cathédrale de Châlon, a écrit de l'Origine des vieux & premiers Bourguignons, & de l'Antiquité des États de Bourgogne ; avec un Discours des Antiquités de la ville de Châlons sur Saone ; ensemble un Recueil de ce qu'il a été possible recouvrer des jadis Évêques & affaires des Églises dudit lieu de Châlons : plus Antiquités de Mascon : Discours de l'illustre & très-ancienne cité d'Autun Auguste & capitale des Heduois : Recueil de l'Antiquité & choses plus mémorables de l'Abbaye & ville de Tournus; imprimé à Paris, *in-fol.* par Nicolas Chesneau. Gemelles ou pareilles, recueillies de divers Auteurs tant Grecs, Latins que François; imprimées à Lyon, *in*-8°. par Charles Pesnot, 1584. Deux Opuscules de Plutarque, l'un de non se courroucer, & l'autre de curiosité; ensemble un

un autre Opuscule du même Plutarque, auquel est disputé, à savoir si les maladies de l'Ame tourmentent plus fort que celles du corps; traduits en François par Pierre de Saint Julien, &c. imprimés à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1546. & à Paris, *in*-16. par Jaques Bogard, audit an *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 322 & 323.

PIERRE LISET, premier Président en la Cour de Parlement de Paris, a écrit Pratique & Manière de procéder tant en l'instruction & décision des causes criminelles que civiles: plus la forme & manière d'informer esdites causes civiles & criminelles; imprimées à Paris, *in*-8°. par Vincent Sertenas, 1555. *Petri Lizetii Alverni Montigenæ, utroque jure Consulti, primi Præsidis in supremo Regio Francorum Consistorio, Abbatisque Commendatarii S. Victoris, adversus speudo-Evangelicam Heresim Libri seu Commentarii IX; duobus excusi voluminibus, Lutetiæ, in-4°, apud Poncetum le Preux, 1551* *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, p. 293 & 294.

PIERRE LE LOYER. Les Œuvres & Mélanges Poëtiques de Pierre le Loyer, sieur de la Brosse, Angevin, à savoir les Amours de Flore, contenant cent-un Sonnets, neuf Chansons. Stances en trois endroits; Élégie à sa Dame; cinq Odes; six Idyles; Boccage premier & second de l'art d'aimer; soixante-onze Sonnets Politiques ou Mélanges; vingt-sept Épigrammes; le Muet insensé, Comédie; la Nephélococugie ou la Nuée des Cocus, Comédie; Folatries & Ébats de jeunesse; imprimés à Paris, *in*12. par Abel l'Angelier, 1579. Il avoit auparavant mis en lumière une partie desdites Compositions sous le titre de Erotopegme ou Passetemps d'Amour, imprimé *in*-8°. par ledit Angelier, 1576. *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 294 & 295.

Aux

Aux Sonnets.

[Ma mère, de moi grosse, un jour voulut apprendre
Des Dieux quel je seroy : un fils, dit Apollon,
Une fille, dit Mars, nul des deux, dit Junon;
J'étoy Hermaphrodite, alors qu'elle m'engendre.
Demandant quelle fin ma vie devoit prendre,
Par le fer, dit la Déesse; au gibet, Mars felon;
Dedans l'onde, Phébus; & tout cela Clothon,
Et ses févères sœurs ferme voulurent rendre.
Grimpant d'un arbre un jour les rameaux bien feuillus,
Mon épée coula, & je tombai dessus;
Mon pied, cas fortuit, dans un rameau se lie;
Ma tête se noya dedans un fleuve creux :
Ainsi à moi femme, homme, & nul de tous les deux,
L'eau, le gibet, le fer fut le bout de ma vie.

Autre.

En même lit étoient couchés deux fouls,
L'un Létargique, & l'autre Phrénétique,
Qui, d'un remède admirable & oblique,
Se sont guéris l'un & l'autre de coups.
Le Phrénétiq, se levant en courroux,
Pour la fureur de son mal qui le pique,
De tous côtés frappe le Létargique,
Et vous l'étrille & dessus & dessous.
Ainsi aux coups, ô étrange merveille,
Le Létargique, endormi, se réveille,
Guéri du mal qui l'aggravoit si fort;
Et l'autre, épris de fureur & de rage,
Las de frapper, matte son fier courage,
Et, de travail, devient foible, & s'endort.

Autre pour une More. Aux Dames.

Qu'avez-vous maintenant, Dames, à rire ainsi,
Contemplant mon corps noir & ma laide charnure?
Telle que me voyez, telle m'a fait nature,
More de nation & de couleur aussi.
Mais, quoi! si j'ay mon corps d'un noir teint obscurci,
Vos masques, vos tourets, d'une noire figure,
Vous rendent plus qu'à moy la face bien obscure,
Sans jouës, sans menton, bouche, nez & sourci.

Partant découvrez-vous, en montrant votre face,
Plus blanche que la mienne, & de meilleure grace;
Ou bien, Dames, cessez d'aller tant méprisant
Celle qui, ne cachant son naturel visage
Dessus vos masques, tient un pareil avantage,
Et ne va pas comme eux les hommes abusant.

Aux Épigrammes. D'un dérobant la Statue de Mercure.

La nuit ce Dieu subtil, ce Dieu larron, Mercure,
Qui préside aux larrons, qui des larrons a cure,
Dans les mains d'un larron lui-même alla tombant,
Lequel, plus fin que lui, voulant lors apparoître,
L'emporta sur son dos, & dit, en se gabant,
Maint disciple voit-on qui surpasse son maître.

Vœu de Lays.

La fameuse Lays, de Corinthe la fleur,
Voyant les ans flétrir sa vermeille couleur,
Append, alme Vénus, son miroir dans ton temple.
Or, dit-elle en plorant, qu'en vieillesse je suis,
Il ne faut plus miroir, qu'en toy je me contemple,
Car telle que j'étois, plus être je ne puis.

Contre un grand Nez.

Si au Soleil opposé tu demeures,
Le nez en haut, & entr'ouvert des dents,
Tu peux de rang aux passans là dedans,
Comme au quadran, montrer toutes les heures.

Sur la Sentence d'Aristote.

La moitié de sa vie on emploie en dormant,
Et, en cette moitié, le riche également,
Et le pauvre, ont leur sort ressemblant l'un à l'autre.
Partant, ô Roi Attale, & toy, Roi Lydien,
Le mendiant Irus, en grandeur & en bien,
La moitié de sa vie eut égale à la vôtre.

Au Boccage de l'Art d'aimer.

Et si tu vois qu'elle est avare & chiche,
Alors par l'or ploye son cueur malin;
Rien n'est qui soit si subtil & si fin,
Pour l'ébranler, comme est ce métal riche.

Certainement en l'âge d'or nous ſommes,
Par l'or, merveille! Amour eſt ſurmonté;
L'or cauſe l'heur, le nom, l'autorité,
Et la nobleſſe & les honneurs aux hommes.
L'or peut forcer tout un camp de Gendarmes,
L'or, plus puiſſant que les foudres d'enhaut,
Les aſpres lieux & les hauts monts aſſaut,
Rompt les rochers & la durté des armes.
Aſſez Acriſe avoit gardé ſa fille,
Contre l'effort de mille & mille encor,
Si Jupiter ne l'eût priſe par l'or,
Fait amoureux de ſa grace gentille.
Vous, les mignons des filles de Parnaſſe,
Que donrez-vous, ſi n'avez aucun bien
Pour préſenter, que le Luth Cynthien,
Et un pauvre Art, qui rien ne vous amaſſe?
Certes bien peu vos carmes on honore,
Bien peu vous ſert d'avoir un Dieu au cœur,
Qui vous échauffe & vous mette en fureur,
Si vous n'avez de quoi donner encore.
Que vienne Homère, ayant pour ſa conduite,
Tant qu'il voudra, les Muſes & Phébus,
S'il n'eſt garni de dons, c'eſt un abus,
Il eſt chaſſé lui & toute ſa ſuite.
Mais croyez-vous que votre amie eſtime,
Au prix de l'or, vos carmes & vos chants?
Non, non: les dons ſont bien plus alléchans
Que les beaux mots compris en votre rime.
Ne laiſſez pas toutefois de lui tendre,
Pour l'attraper, vos filets cauteleux,
Avec le temps, leur cœur trop orgueilleux,
Sera rendu humble, traitable & tendre.
Avec le temps, le Taureau difficile,
Vient ſous le joug, & endure la main;
Avec le temps, le farouche Poulain
Deſſous le frein pouſſe ſa courſe agile.
Qui eſt plus mol que l'eau de la marine?
Qui eſt plus dur que le roc à toucher?
Et toutefois l'eau qui lave un rocher,
Par laps du temps, le conſomme & le mine.
Encor n'eſt pas la femme d'une ſorte.
L'une civile a les lettres appris,
Et celle-là aimera vos écrits,
Et ſe ploira à votre amitié forte.

L'une est indocte, & vilaine & barbare,
Et celle-là ne se peut pas dompter,
Que par les dons qu'on lui doit présenter,
Pour assouvir son appétit avare, &c.

En la Nephelococugie.

Dans l'air, où assis nous sommes,
Nous voyons de toutes parts,
De-çà & de-là épars,
Mille & mille sortes d'hommes :
Ici demeure arrêté,
Dans le milieu d'une Ecole,
Le Philosophe crotté,
Qui fait tonner sa parole,
Et voulant s'autoriser,
Pour les autres dépriser,
Discourt sur le poil d'un Lièvre,
Ou la laine d'une Chèvre.
Le Médecin est ici,
Des biens & d'argent farci,
Pource que bien il devine
Sur la couleur de l'urine,
Et plus se voit réputé,
Que beaucoup il a jeté
D'hommes de nom & de marque
Dedans l'infernale barque.
De ce côté, le bravache
Ses pas mesure en marchant,
Et de tout se va fâchant ;
Même son chapeau le fâche.
Le point d'honneur il reçoit,
Et d'un seul mot il s'offense ;
Mais c'est contre ceux qu'il croit
N'oser se mettre en défense.
Là le courtisan flatteur,
Et fin dissimulateur,
Vend sa fumée, & contente
L'acheteur de vaine attente :
Là le subtil mercadant,
Au gain est prompt & ardent,
Et falsifie, à sa guise,
Ce qu'il vend de marchandise:
Là l'usurier, sans repos,
Va rongeant jusques aux os
Le pauvre homme, & lui assemble
Le sort & l'usure ensemble.
Ici font flamber les rues,
De leurs joyaux & atours,
Les femmes, qui sont toujours
En leurs habits dissolues.
Elles montrent leur tetin,
Et masquent leur face, afin
Que l'Amant transi leur touche
Le tetin avant la bouche,
Et qu'il aille recevant
Le plaisir d'aimer, devant
Qu'il conçoive dedans l'ame
Combien l'Amour a de flamme.
Deçà des Dames plus fines,
Pour leur grossesse cacher,
On voit la rue empêcher,
Portant des larges vasquines.
Là marchent à graves pas,
Renforcées par le bas,
Celles qui deux culs supportent
Sous les robes qu'elles portent,
Desquels l'un de chair, la nuit
Leur sert à prendre déduit ;
L'autre, de laine & de bourre,
Autour leurs fesses embourre.
Deçà les Conseillers sont,
Qui dessus leurs mules vont,
Et traînent une grand' suite
D'hommes qui les sollicite :
Ils se voient respectés,
Et requis & bonnetés
Des plus grands, qui les supplient,
Et qui leurs faveurs mendient.
Ici, dedans le parquet,
L'Avocat hautement tonne,
Et de son disert caquet
Tous les assistans étonne,

Au pesant de l'or il vend
Sa mère nourrice langue,
Et souvent en sa harangue,
Il ne dit rien que du vent,
Et ses discours vraisemblables
Ne sont guères véritables,
Imitant par ce moyen
Ulysse Dulichien,
Duquel Homère nous chante,
Que, de sa bouche éloquente,
Mille beaux propos sortoient,
Qui véritables n'étoient.]

PIERRE MACICAUT, natif de saint Christofle, en Touraine, a écrit Discours funèbre, sur le décès du premier Président de Grenoble, Messire Jean Bellievre, sieur d'Hautefort & Abbeaux; avec plusieurs Épitaphes du défunt: ensemble l'Oraison prononcée à ses obséques, par F. Mathurin Gautier, Prieur des Jacobins de Grenoble; imprimé à Lyon, par Benoist Rigaud, 1584.

PIERRE MADUR, Prêtre de la Compagnie du nom de Jesus, a mis de Latin en François, les dix Raisons pour lesquelles M. Emond Campian, de la Compagnie de Jesus, s'est fait fort d'entreprendre la dispute pour la Religion Catholique, contre les Adversaires d'icelle; envoyées aux Régens, & Écoliers des Universités d'Angleterre, Oxonie & Cantabrigie; imprimées à Lyon, *in*-16. par Jean Pillehotte, 1584.

PIERRE MARTYR [1], Milannois *. Extrait ** du Recueil des Isles nouvellement trouvées en la grande Mer Océane, au temps du Roi d'Espagne Ferdinand & Elizabeth, sa femme; fait premièrement en Latin par Pierre Martyr de Mylan, en trois décades de Livres. Item trois Narrations, dont la première est de Cuba, la seconde de la Mer Océane, & la troisième de la prise de Themistitan; imprimé à Paris, *in*-4°. par Simon de Colines, 1532.

[1] Rabelais, Chap. 31 du Livre V, l'appelle PIERRE TÉMOIN, par rapport au mot Grec *Μάρτυς*; &, dans la circonstance où il en fait mention, il vaudroit autant qu'il l'eût appelé FAUX TÉMOIN. Voyez ce que j'en ai dit, pag. 234 du Tom. II de Baillet, *in*-4°. (M. DE LA MONNOYE).

*Il étoit originaire d'Anghierra, dans le Milanois, sur le bord Méridional du Lac Majeur, & naquit en 1455. Il se distingua par ses talens, & fut choisi par Ferdinand V, le Catholique, Roi d'Arragon & de Castille, pour veiller à

l'éducation de ses enfans. Il fut ensuite employé par ce Prince, dans les affaires d'Etat, & envoyé Ambassadeur extraordinaire à Venise & en Egypte. De retour, il vécut tranquillement, comblé de biens & d'honneurs, & mourut vers l'an 1525, à l'âge d'environ soixante-dix ans. Le Livre que du Verdier annonce ici, a pour titre *de Navigatione, & terris de novo repertis.* Il fut composé sur les premiers Mémoires de Christophe Colomb, & de ceux qui allèrent avec lui à la découverte de l'Amérique. Il a aussi donné une relation de son Ambassade d'Egypte, & un Recueil de Lettres, d'autant plus curieux, qu'elles contiennent toute l'Histoire du temps de leur Auteur. On doit les regarder plutôt comme une Histoire, en forme de lettres, que comme une correspondance avec ceux auxquels elles sont adressées, dont la plupart n'existoient plus au temps que ces Lettres ont été écrites. — Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXIII.

** Le Livre cité par du Verdier, sous le titre d'*Extrait du Recueil des Isles nouvellement trouvées*, &c. est un Abrégé des trois premières Décades de l'Ouvrage Latin de Pierre Martyr, intitulé *de novo Orbe*. Les trois premières Décades furent imprimées à Alcala, en 1530; à Paris, en 1532; & l'Ouvrage entier, composé de huit Décades, parut à Paris, en 1536. Les trois *Narrations*, jointes à cet *Extrait*, ne sont pas toutes tirées de Pierre Martyr. La première est extraite de sa *quatrième Décade*, les deux autres ont été écrites par Pierre Savorgnano de Forli. Il avoit été envoyé, par le Roi d'Espagne, auprès du Soudan de Babylone, en 1581, & il n'arriva à Alexandrie qu'au mois de Décembre de cette même année. Le Père Niceron s'est trompé, lorsqu'il a cité une Edition de son Ambassade, en 1500, *De Legatione Babylonicâ, Libri tres, Hispali, 1500, in-fol.* Lenglet, dans son *Catalogue des Historiens*, dit qu'elle fut publiée à Madrid, en 1516. Les Lettres de Pierre Martyr, fort curieuses pour l'Histoire de son temps, & publiées, en 1530, à Alcala, étoient devenues très-rares: elles furent réimprimées, en 1670, par les soins de Charles Patin, à qui M. le Premier Président de Lamoignon avoit fait présent de son Exemplaire. Elles s'étendent depuis l'an 1488, jusqu'en 1525; &, comme on n'en connoît point d'une date postérieure, on suppose que l'Auteur mourut vers ce même temps.

PIERRE MARTYR, Vermilien Florentin *. Traité du Sacrement de l'Eucharistie, composé premièrement en Latin par Pierre Martyr, & traduit en François; imprimé à Lyon, *in-16.* par Claude Ravot, 1552. *Calvinique.* Dialogue des deux Natures de Christ, traduit par Claude de Kerquifinen. Prières Chrétiennes, par Pierre Martyr, traduites de Latin en François, imprimées à Lyon, *in-16.*

* Pierre Martyr *Vermilio*, & non *Vermilien*, comme dit du Verdier;

naquit à Florence, en 1500, & non en 1600, comme on le lit dans Niceron, par erreur d'impression. Il prit de bonne heure l'habit de Chanoine-Régulier à Fiésoli, devint célèbre par sa science & son talent distingué pour la chaire, qui le fit regarder comme un des plus fameux Prédicateurs de l'Italie. Il étoit Chef & Supérieur Général de sa Congrégation, lorsque la lecture des Livres de Zuingle & de Bucer le détermina à passer dans leur Communion. Il emmena avec lui Bernardin Ochin, Général des Capucins, passa à Zurich, de-là à Basle, ensuite à Strasbourg, où il épousa une jeune Religieuse. En 1547, sa réputation le fit appeler en Angleterre; il y passa avec sa femme, & fut Professeur dans l'Université d'Oxford, jusqu'en 1553, qu'il revint à Zurich, où il professa la Théologie jusqu'à sa mort, en 1562. Voy. dans les Mémoires de Niceron, Tom. XXIII, le Catalogue des Ouvrages de Pierre Martyr Vermilio.

PIERRE MASSÉ, du Mans, Avocat, a écrit de l'Imposture & Tromperie des Diables, Devins, Enchanteurs, Sorciers, Noüeurs d'éguillettes, Chevilleurs, Necromantiens, Chiromantiens & autres qui par art diabolique, arts magiques & superstitions, abusent le peuple. *C'est un bien gros volume in-8°. imprimé à Paris, par Jean Poupy, 1579*.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, au même Article, Tom. II, pag. 297.

PIERRE MATHIEU *. Ester, Tragédie, en laquelle est représentée la condition des Rois & Princes, sur le Théâtre de Fortune, la Prudence de leur Conseil, les désastres qui surviennent par l'orgueil, l'ambition, l'envie & trahison; combien est odieuse la désobéissance des Femmes; finalement comme les Roines doivent amollir le courroux des Roys, endurci sur l'oppression de leurs Sujets: prête à imprimer, & est entre les mains de Jean Stratius.

* Pierre Mathieu naquit, ou à Salins, en Franche-Comté, comme le dit la Bibliothèque Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 280, ou, suivant *Imperiali*, cité dans les Mémoires de Niceron, Tom. XXVI, sur les confins de l'Alsace, de la Franche-Comté & de la Suisse, & alors ce fut à Porentru, Capitale des Etats de l'Evêque Prince de Basle. Les uns & les autres placent sa naissance au mois de Décembre 1563. Ce qu'il y a de certain, c'est que Mathieu se qualifie lui-même Franc-Comtois, *Sequanus*. Il fit ses études à l'Université de Valence, de-là il vint exercer la profession d'Avocat à Lyon, & il fut un des Députés que cette Ville envoya à Henri IV, lorsqu'elle se soumit à son Empire. Avant que de venir à Lyon, il fut quelque

temps Principal du Collège de Verceil, en Piémont, où il composa deux Tragédies, *Clytemnestre* & *Esther*, ici indiquée par du Verdier, & qui ne furent imprimées qu'en 1589, après qu'il eut refondu sa Tragédie d'*Esther*, & qu'il en eut composé deux pièces séparées, l'une, sous le titre de *Vasthi*, & l'autre, sous le titre d'*Esther*, ou d'*Aman*. Il composa ensuite ses *Tablettes, ou Quatrains de la vie & de la mort*, divisées en deux Parties, chacune de cent Quatrains, Ouvrage qu'on lit encore:

. . . . . . Les doctes Tablettes
Du Conseiller Mathieu, l'Ouvrage est de valeur,
Et plein de beaux dictons à réciter par cœur. Sganarelle, Act. I, Sc. I.

Mathieu, s'appliquant à l'Histoire, abandonna la Poësie; Henri IV eut des bontés pour lui, lui accorda le titre de *Conseiller du Roi, Historiographe de France*; &, après la mort de Du Haillan, en 1610, il eut la pension attachée à cette place. Louis XIII mena Mathieu avec lui dans ses premières campagnes, afin qu'il en écrivît plus exactement l'Histoire; il prit au siége de Montauban la maladie dont il mourut à Toulouse, le 12 Octobre 1621, âgé de près de cinquante-sept ans. Il avoit épousé, en 1600, une Demoiselle, nommée *Louise de Crochere*, fille d'un Gentilhomme Florentin, dont la mère étoit nièce du Pape Clément VII. Il en eut deux fils & deux filles. Son Histoire, écrite d'un style déplaisant, rapporte des faits singuliers & curieux. Voyez les Mémoires de Niceron, Tom. XXVI, la Bibliothèque Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, l'Histoire du Théâtre François, Tom. III, & les Mémoires de Languedoc, par Catel, pag. 169. — Pierre Mathieu n'avoit guère que vingt ans, lorsque du Verdier publia sa Bibliothèque (en 1584), & n'étoit connu que par sa Tragédie d'*Esther*, laquelle même n'étoit pas encore imprimée. Il a publié quelques Ouvrages Latins de Jurisprudence Canonique, puis il se livra principalement à écrire l'Histoire de France. Il a composé beaucoup d'Ouvrages de ce genre, depuis 1593, jusqu'à sa mort. On en trouvera le Catalogue dans les Mémoires de Niceron. Après sa mort, parut son principal Ouvrage, mis au jour par son fils, à Paris, en 1631, en 2 vol. *in-fol.* sous le titre d'*Histoire de France*, depuis le commencement du règne de François I, jusqu'à l'année 1621, l'onzième année du règne de Louis XIII. Ce qui concerne Louis XIII, a été ajouté par l'Editeur. Cette Histoire mérite d'être lue par ceux qui veulent connoître tout ce qui intéresse sur Henri IV, parce que ce Prince, dont il étoit Historiographe, avoit pris plaisir à l'instruire lui-même de plusieurs particularités curieuses & intéressantes. Mathieu avoit aussi donné en particulier la *Vie de S. Louis*, 1618, *in-8°.* & l'*Histoire de Louis XI*, 1610, *in-fol.* qui est assez estimée. Il avoit écrit quelques morceaux de notre Histoire, tels que les *Troubles de France*, depuis 1576, jusqu'en 1591; les *Guerres contre les Maisons de France & d'Espagne*, depuis 1515, jusqu'en 1598; les choses mémorables advenues, depuis 1598, jusqu'en 1604. Le style de Mathieu est mauvais, & chargé de ces superfluités, qui, de son temps, passoient pour des ornemens; mais on le regarde comme un Historien ordinairement instruit, & véridique.

PIERRE

PIERRE ANDRÉ MATHIOL [1]. Voyez ANTOINE DU PINET, JEAN DES MOULINS.

[1] Cet illustre Médecin Siénois mourut l'an 1577, âgé de soixante-dix-sept ans, à Trente, où il demeuroit. Il a écrit en Latin de savans Commentaires sur Dioscoride, des Conseils de Médecine, & d'autres Ouvrages estimés. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE DE MAY, de Chastelleraud, Secrétaire du sieur Président Purpurat, Sénéchal de Saluces, a écrit les Triomphes du Baptême de très-illustre Charles Emanuel, Prince de Piémont, en Odes & Sonnets, vers Latins, Italiens & François, avec Annotations; imprimés à Paris, *in*-8°. par Thomas Richard, 1567.

PIERRE MEISSONIER, Médecin, demeurant à Lyon, a traduit de Grec, les onze Livres de Denis * Halicarnasséen, des Antiquités Romaines; tous prêts à imprimer.

* Sa Traduction des *Antiquités Romaines*, de Denys d'Halicarnasse, n'a point paru. On ne la trouve, même manuscrite, dans aucune Bibliothèque, selon le témoignage de deux Traducteurs François de l'Historien Grec, le P. le Jay, Jésuite, & l'Abbé Bellanger. Ces deux versions parurent presque en même temps : celle du Jésuite en 1722, & celle de l'Abbé l'année suivante, l'une & l'autre en 2 vol. *in*-4°. M. Bellanger ne connut le travail du P. le Jay qu'après avoir fini le sien; &, ayant remarqué beaucoup de fautes dans la Traduction du Jésuite, il ne craignit point de publier celle qu'il avoit faite. Le Public semble avoir prononcé en sa faveur, au moins quant à l'exactitude. On accusa même le P. le Jay d'avoir traduit sur des versions Latines; au lieu que l'Abbé Bellanger a traduit sur le Grec. Il a même pris soin de relever, dans sa Préface, grand nombre de méprises échappées à son rival.

PIERRE MESSIE. Diverses Leçons, &c. Voyez CLAUDE GRUGET.

PIERRE MICHAULT *, jadis Secrétaire du Comte de Charrolois, fils du Duc de Bourgogne, a écrit un Livre, partie en prose, partie en rime, intitulé le Doctrinal de Cour, divisé en douze chapitres, par lequel on peut être Clerc, sans aller à l'école; imprimé à Genève, *in*-4°. par Jaques Vivian, 1522. avec privilége Apostolique.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, à ce mot, Tom. II, p. 298 & 299.

PIERRE DE MIRAUMONT, Conseiller du Roi en sa Chambre du Trésor, a écrit Mémoires sur l'Origine & Institution des Cours souveraines & autres Jurisdictions subalternes, encloses dans l'ancien Palais Royal de Paris; imprimés à Paris, *in*-8°. par Abel l'Angelier, 1584 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 300.

PIERRE DES MIREURS, Médecin, a écrit plusieurs Sonnets, Odes & autres Compositions [1].

[1] A la suite des vers Latins, faits par les trois sœurs Angloises, sur la mort de la Reine de Navarre, sœur de François I, il y a une vingtaine de vers Latins de Pierre des Mireurs, traduits par lui-même en trente-quatre vers François. Son nom Latin est *Petrus Mirarius.* (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE DE MONTCHAULT *, Principal au Collége de Troyes, a écrit en rime, Bergerie touchant la mort du Roi Charles IX, & l'heureuse venue de Henri III, de son Royaume de Pologne, en France; imprimée à Paris, *in*-4°. par Jean de Lastre, 1575. Traité de l'humilité, ensemble un Hymne de la Nativité de Jesus, imprimé à Paris, *in*-8°. par Michel du Boys. Il a traduit deux Hymnes du Poëte Prudence, l'un de la Nativité de Jesus, & l'autre de l'Apparition de l'étoille aux trois Rois; imprimés à Troyes, *in*8°. par Jean du Ruau, 1577. Le treizième Livre ou Supplément de l'Enéide de Virgile, fait par Mapheus Vegius; ensemble les Epigrammes Selectes, attribuées audit Virgile: le tout traduit en rime Françoise, par Pierre de Mouchaut, imprimé à Paris, Latin-François, *in*-16. par Claude Micard, 1578.

* Ce Poëte, appelé par les deux Bibliothécaires, MONTCHAULT, & par Du Verdier, dans le Supplément à la première Edition de sa Bibliothèque, MOUCHAUT, qui étoit son véritable nom, a traduit, en mauvais vers François, le prétendu treizième Livre de l'Enéide, Ouvrage d'un Anonyme, imprimé en 1483, où sont décrites les noces, vraies ou fausses, d'Enée & de Lavinie. Le même Auteur crut rendre un service à la langue Françoise, en traduisant aussi en vers quelques petits Poëmes Latins, des Epigrammes, & d'autres Poësies de divers Auteurs inconnus, attribués mal-à-propos à Virgile. Voyez la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. V, pag. 209 & suiv.

PIERRE MOREAU, Tourangeois, a traduit du Grec de Michel Pſellus, Poëte & Philoſophe, Précepteur de l'Empereur Michel, ſurnommé Parapinacéen, ou affamé, environ l'an de grace 1050, Traité, par Dialogue, de l'énergie ou opération des Diables, avec les chapitres trente-troiſiéme & trente-ſixiéme du quatriéme Livre du tréſor de la Foi Catholique, de vénérable Nicetas de Coloſſes, en Aſie, eſquels ſont déduits & confutés les principaux articles des Hérétiques Manichéens, Euchites, ou Enthouſiaſtes; imprimé à Paris, *in*-8°. par Guill. Chaudiere, 1576. Paternelles Remontrances & Exhortations à bien vivre & bien mourir, de Baſile Macedon, Empereur de Conſtantinople, à Léon le ſage, ſon fils, par forme Acroſtichique, avec les Cantiques de Pâques dudit Léon & de Conſtantin, ſon fils & conſort audit Empire; traduites de l'exemplaire Grec, de la Librairie du Roi; & de celle de Monſieur de ſaint André, Chanoine de notre Dame de Paris, en François, par Pierre Moreau; imprimées à Paris, *in*-8°. par Guill. Chaudiere, 1580. *Nicetæ Choniatæ magni Logothetæ ſecretorum, Inſpectoris & Judicis Veli, Præfecti ſacri cubiculi, Theſauri Orthodoxæ fidei lib. 5. priores quorum primo ſecundo & tertio, jactis Chriſtianiſmi fundamentis, quarto Antearianas 44 Hæreſes, quintoque Arianorum & Eunomianorum deliria confutat. Ex Bibliotheca clariſſ. viri Domini Jo. à Sancto Andrea. Petro Morello, Turonenſi, interprete; impreſſ. Lutetiæ, in-8°. apud Guillem. Chaudiere, 1580* *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 300 & 301.

PIERRE NANNIUS *. Cinq Dialogiſmes des Heroïnes, &c. traduits de Latin par Jean Millet. Voyez Œuvres Latines dudit Nannius, en la Bibliothèque de Geſner.

* *Nannius*, en Flamand *Nanninck*, né à Alcmaer, en Hollande, en 1500, paſſa ſa vie à profeſſer la langue Latine & les Humanités à Louvain. Il étoit Prêtre & Chanoine d'Arras. Il mourut à Louvain, au mois de Juillet 1557. Il a beaucoup compoſé d'Ouvrages de Littérature & de critique, beaucoup

fait de Traductions du Grec en Latin, dont on peut voir le Catalogue dans les Mémoires de Niceron, Tom. XXXVII. Les Dialogismes, ici annoncés, parurent à Louvain, *in*-4°. en 1541, sous le titre de *Dialogismi V Heroinarum*. Ces Héroines sont Lucrèce, Susanne, Judith, Agnès & Camma, Galatienne.

PIERRE NEVELLET a écrit quelques Sonnets, qui se voyent au Livre intitulé la Main, ou Œuvres politiques faits sur la main de Estienne Pasquier, Avocat au Parlement de Paris, *in*-4°. par Michel, 1584 [1].

[1] Il étoit fils d'un NEVELET, Sieur DE DOSCHES, qui avoit épousé Jeanne Pithou, sœur du célèbre Pierre Pithou. Il a écrit en Latin la vie de François Hotman, dont il publia, en 1603, l'*Anti-Tribonien*, réimprimé depuis en 1616, à la tête des Opuscules des Hotmans. Ses Epigrammes, tant Latines que Françoises, sur la main de Pâquier, sont imprimées à la fin du volume, intitulé *Œuvres mêlées d'Etienne Pâquier*. Dans la dernière Edition des Epîtres de Casaubon, il s'en trouve une toute Grecque, à Pierre Nevelet, datée de Genève, le 24 Août 1591. Bayle, qui a parlé de lui, dans sa dernière note sur le mot HOTMAN, écrit *d'Osche*, au lieu *de Dosches*. Pour moi, j'ai préféré *de Dosches*, parce que cette orthographe est conforme à celle de Loisel, dans la Vie de Pierre Pithou, & de Nevelet même, dans son Edition de l'*Anti-Tribonien*, ensorte que si ce même Nevelet, dans sa Lettre, insérée parmi celles de Pâquier, Tom. I, pag. 466, se qualifie *Seigneur d'Osche*, c'est une variation qu'il faut attribuer à Pâquier, ou aux Editeurs de ses Lettres. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE DE NODE, Minime, a écrit en vingt-huit chapitres, Déclamation contre l'erreur exécrable des Maléficiers, Sorciers, Enchanteurs, Magiciens, Devins & semblables observateurs de superstition; lesquels pullulent maintenant couvertement en France; à ce que recherche & punition d'iceux soit faite, sur peine de rentrer en plus grands troubles que jamais : plus, les Articles & erreurs touchant cette matière, condamnés à Paris, par la Faculté de Théologie, en l'an 1398; avec l'Épître ou Préface faite à cette censure, par Maître Jean Gerson; imprimée à Paris, *in*-8°. par Jean du Caurroy, 1578.

PIERRE DE NOGEROLLES. Une Requête au langage, contenant plusieurs belles merveilleuses & grandes Receptes; seulement appropriées à l'utilité des femmes & conservation de leur cas; avec plusieurs Balades couronnées, enchainées &

batelées, Kyrieles, Couplets, Rondeaux, partie en rime Françoise, partie en langage Tholosain. Plus une Pronostication pour toujours & à jamais, en rime : le tout fait & baillé aux Maîtres & mainteneurs de la gaie science de Rhétorique, au Consistoire de la maison commune de Thoulouse, par Maître Pierre Nogerolles, Docteur en ladite gaie Science; imprimée à Thoulouse, *in*-4°. par Jean Damoisel.

PIERRE OLIVIER, Docteur en Théologie, après avoir doctement & hautement traité de la connoissance de Dieu & de nous-mêmes, miroir & moyen de parvenir à icelle de nous-mêmes, afin de toujours nous humilier, & de Dieu pour toujours icelui glorifier, a pris occasion d'écrire un autre Livre de la gloire de Dieu, contenant douze chapitres; imprimé à Paris, *in*-16. par Guillaume le Noir, 1555.

PIERRE D'OUDEGHERST, Docteur ès Loix, natif de l'Isle en Flandres, a écrit en cent quatrevingt-dix-neuf chapitres, les Chroniques & Annales de Flandres *, contenant les héroïques exploits des Forestiers & Comtes de Flandres, & les singularités & choses mémorables y advenues depuis l'an de notre Seigneur Jesus-Christ 620, jusqu'à l'an 1476; imprimées en Anvers, par Christophle Plantin, *in*-4°. l'an 1571.

* Le nouvel Editeur de la *Bibliothèque Historique de France*, n°. 39370, dit qu'on prétend que Pierre d'Oudegherst a fait grand usage du Recueil manuscrit des *Antiquités de Flandres*, par Philippe Wiélandt, Président du Conseil de Flandres. Il y a un Exemplaire de ce Manuscrit, dans la Bibliothèque de la Ville de Paris, avec des notes du savant Jean Godefroy, auquel il avoit appartenu. Wiélandt est mort Maître des Requêtes à Malines, en 1519; cependant le Manuscrit dont il s'agit s'étend jusqu'en 1540 : ainsi il paroît qu'on y a fait des additions depuis la mort de l'Auteur.

PIERRE DE L'OSTAL, sieur d'Estren, a écrit Discours Philosophiques (en nombre dix-neuf) esquels est amplement traité de l'essence de l'Ame & de la vertu morale; imprimés à Paris, *in*-8°. par Jean Borel, 1579 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 296.

Discours 6. Des effets des trois facultés de l'Ame, & des pertubations, vrais surgeons de la partie sensuelle.

[Le divers mouvement des globes célestes, dont notre ame est une parcelle, selon le dire des Platoniciens, & les diverses fonctions d'icelle, nous ont cidessus assez évidemment notifié la diversité de ses facultés; mais pour ce que l'éclaircissement de cette matière semble desirer une plus longue exposition, tant de l'ame intelligente, que de ses deux autres parties vicieuses, afin d'avoir par ce moyen, une plus absolue notion de la forme & du sujet des vertus, voire même des pertubations qui leur contrarient directement, & à l'émotion desquelles toute vertueuse habitude tâche de couper broche, en tant qu'elle en est congédiée de Nature, pour ces raisons dis-je, discourons-nous sur ceci le plus succinctement que faire se pourra. Or tout ainsi qu'une nef exposée à la rage des vents, est aussi-tôt mise sans dessus dessous, si elle n'est conduite par la prudence de son Typhis: ou comme l'on voit une cité qui a toujours l'ennemi aux portes, ou troublée par la mutinerie de la commune, être à la fin mise en désolation, son fleurissant état bouleversé, si elle n'a d'aventure son Camille, pour l'ôter d'alteres, ou si elle n'est sagement régie par les Magistrats qui sont comme les ames de son corps: ainsi seroit-ce peu de chose que de nous, si nous n'étions enrichis de la partie intellectuelle de l'ame, & armés de la raison, ne plus ne moins que d'une targe, pour soutenir le choc des appétits qui surgeonnent des deux parties passionnées, & qui nous tiennent en continuelles alarmes, cuidant faire échouer notre navire contre le rocher de toute infortune: joint d'autre part que nos sens extérieurs semblent mutuellement conspirer en notre ruine: & ce n'est pas sans cause si le grand Prince de Nature nous a fournis d'hellébore contre tel mal de tête, ne se contentant pas de suppléer en abondance les choses nécessaires pour la substentation de nos corps, ains nous ornant de cette ame rationale, comme d'une Roine, à laquelle toutes les émotions corporelles doivent déférer tout honneur, & ployer sous le joug de sa superintendance, non pas toutefois en telle condition qu'elle les puisse entièrement déraciner de l'homme, se contentant simplement de retrancher leurs excès & défectuosités, qui s'efforcent de nous égarer hors des bornes de l'honnête devoir, d'où vient qu'en l'exploit de tels desseins la raison s'écarmouche souventes-fois, & nommément lorsque les passions sont en leur plus grande vigueur; mais comme il n'y a poulain si farouche qu'à la fin un bon maquignon ne range sous le frein, ne si forte place qui ne soit mise à fleur de terre par la sagesse d'un vieux Capitaine expérimenté en l'Art militaire; semblablement il n'y a si turbulente pertubation, ni appétit si bouillant, dont la raison (laquelle demeurant en l'ame, contregarde le jugement, se contregardant mieux elle-même après son opération, étant en cela dissemblable de l'hellébore, lequel on jette après qu'il a achevé la cure & guérison) dont la raison, dis-je, ne vienne bien à bout, le captivant à la fin sous le joug de sa domination, jaçoit qu'il semble maintefois intraitable: tellement que le meilleur moyen

que nous ayons pour dissiper, abattre, & dissoudre nos passions, ne plus ne moins qu'une domination tyrannique, c'est d'avoir recours à la raison, & nous proposer devant les yeux l'infamie où tombent ordinairement ceux qui se sont pusillanimement laissés altérer par les émotions passionnées; & en ce faisant nous imiterons les Spartiates, lesquels avoient anciennement accoutumé de montrer à leurs enfans leurs esclaves, les Ilots yvres, pour leur faire avoir l'yvrognerie en détestation. Mais c'est bien peu de cas d'être enrichis de raison, si notre volonté ne réciproque aux projets d'icelle, de sorte qu'il nous faut soigneusement prendre garde qu'elles soient toujours associées; car comme le bras droit a plus de force étant aidé du gauche, que lorsqu'il est seul; ainsi la raison conjointe à la volonté, mâtra plus aisément nos concupiscences, & quand nous sentons qu'elle veut produire ses effets, il ne lui faut point contester, car par ce moyen nous nous rendrions sortables avec Ctesiphon l'escrimeur, lequel faisoit à coup de pied & regibboit contre sa mule, alors qu'elle lui sembloit cheminer le mieux : & parce que nous ne pouvons pas si facilement arrêter un généreux cheval au milieu de sa course, que quand il commence à se mettre en lice, & que cette similitude se peut accommoder à nos appétits, ce n'est pas un médiocre signal de la prudence de l'homme, que de leur faire tête alors qu'ils commencent à s'allumer, & à faire nouveau ménage. Ainsi Scipion ayant subjugué la grande Carthage, & pris une pucelle d'excellente beauté, fiancée à Indibilis, après avoir su qu'elle étoit issue d'une noble race Carthaginoise, s'abstint d'elle, & augmenta son douaire de semblable somme de deniers que l'on lui apportoit pour sa rançon : ainsi Xenocrates se contint de Phryne, putain d'Athenes, combien qu'elle fût parfaitement belle, & qu'étant couchée avec lui, elle étalât toutes ses mignardises, comme ses baisers, ses gracieux souris, ses chatouillemens, & mille autres petits blandices, dont les Dames ont accoutumé de charmer la continence des hommes. Ainsi Philippe & Antigonus, Rois de Macédoine, ne voulurent point prendre vengeance de ceux qui faisoienr profession de les brocader en leurs communs devis. Ainsi Achilles, admonesté par la Déesse Pallas, c'est-à-dire, par la raison, se modera, & ne dégaigna point son épée, combien qu'il fût déjà bien transporté de colère. Ainsi accoisons-nous souventesfois la fureur de nos luxurieuses ou vindicatives affections; que si nous ne procédions par ce moyen, elles nous feroient d'aventure broncher bien lourdement, à cause de la trop grande licence que nous leur aurions donnée dès le premier abord, & enfin nous viendroient donner de telles atteintes, qu'il leur faudroit quitter la carrière, pour puis après courir à bride abattue contre nous; mais si l'homme se jette à l'abri de sa raison, & qu'il résiste de première arrivée à la violence de ses appétits, il lui adviendra comme aux Thébains, lesquels ayant fait une fois bonne résistance, & puis vivement chargé de front à droit fil l'armée des Lacédémoniens, qui, paravant, sembloient invincibles à force d'armes, jamais depuis n'eurent du pire contre eux à enseignes déployées. Que s'il saigne du nez, & qu'il perde courage aux premiers assauts, que les pertubations lui viendront à donner,

il lui en bâtera comme à un soldat pusillanime, lâche & poltron, lequel tout aussi-tôt qu'il voit son ennemi mettre l'épée au vent pour lui courrir sus, tourne le dos sans coup férir, ni faire aucune résistance, de sorte qu'étant talonné de près, il prend une fin honteuse & misérable. Plutarque en la vie des Gracques, dit que Caius se sentant trop colère & violent en sa façon de dire, avoit un serviteur nommé Licinius (ou selon le dire d'aucuns) Erycinus, homme de bon entendement, qui avec une petite flûte, de laquelle les Musiciens ont accoutumé de conduire tout doucement la voix de haut en bas, & de bas en haut, se tenoit derrière son Maître lorsqu'il haranguoit en plein Sénat, & quand il sentoit que sa voix s'éclatoit un petit trop, & par colère, sortoit hors de ton, il lui entonnoit un son plus doux & plus gracieux, en le retirant petit à petit de son haut braire, au son duquel Caius modéroit sa véhémence colérique. Mais à quel propos ceci, dira quelqu'un ? C'est pour montrer que tout ainsi que ce brave personnage avoit derrière soi son serviteur, tenant cette flûte, par laquelle il se temperoit, qu'aussi nous devons ordinairement avoir la raison avec nous, qui servira de flageolet, pour sonner à nos oreilles, & par ses tons nous nous accoutumerons à accoiser la rage forcenée de nos émotions, pour la mitigation desquelles elle nous a été baillée de Dieu, selon que ses opérations journalières le démontrent à ceux qui se mettent en devoir de lui rendre obéissance, comme nous voyons que fit jadis Socrate, par la confession même dont il excusa les Physionomistes qui l'avoient jugé d'un naturel enclin à toute luxure, excusa dis-je, devant l'assemblée qui faisoit sa risée de leur jugement. Supposons donc pour une chose irréfragable, que l'ame nantie de raison & susceptible de toute vertueuse qualité, nous sert de frein pour contenir nos passions : & que quiconque ne lui veut point prêter l'oreille, est d'une nature perverse, laquelle enfin se convertira en un feu d'ire soudaine, en une amertume vindicative, & en une aigreur intraitable, s'offensant de peu de chose, chagrine, hargneuse, bref semblable à une lame de fer tenue, foible & qui se perce à la moindre gravure. Et l'expérience journalière nous notifie assez qu'Athé, Déesse de meschef, vient pousser la roue pour faire trébucher en totale ruine ceux qui se plaisent à se veautrer dans le bourbier de leurs sales & déshonnêtes concupiscences, craignant de compasser leurs actions selon l'équière de raison & d'honnêteté ; témoin m'en sera Sardanapale avec un nombre infini d'Empereurs esclaves de leurs vilaines affections. Or tout ainsi que la partie intelligente de l'esprit, sert de guidon au corps pour le conduire sûrement en cette pérégrination mondaine, pareillement les deux autres l'empiégent aux rets d'un million de fâcheries, étant le sujet & la source des pertubations qui le mettent coutumièrement en alarme, de sorte que l'homme peut dire être venu au comble de tout malheur, quand il se gouverne par le mouvement de sa sensualité, laquelle ne s'évertue qu'à le faire détraquer du train de ses bonnes & louables conceptions, dequoi même elle s'échevit le plus souvent, étant le seul aconite dont l'homme entaché, exécute mille desseins indignes de soi, & fait plusieurs trames & monopoles contrariantes à toute vertueuse habitude.

habitude. Ce sont doncque ces deux facultés de notre ame qui causent que la raison a toujours, par manière de dire, l'oreille au vent, & l'œil à l'échauguette, de peur qu'elles ne nous viennent surprendre à l'improviste. Et que deviendroit un navire chancelant sur les vagues de la mer, & agité d'orage & de tempête : en pourroit-on rien espérer qu'un piteux naufrage, si il n'étoit régi par l'art de quelque prudent Pilote ? Semblablement que pourroit-on attendre de nous, de nous, dis-je, qui sommes exposés à la violence de tant de passions? Pourrions-nous maîtriser tant d'appétits bouillans, qui pullulent en nous, si nous ne faisions voile vers la raison, ne plus ne moins que devers un havre de seurté ? Sans doute nous nous pourrions bien assortir au roseau crû sur le rivage maritime, lequel le vent plie à son gré, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre ; car les perturbations humaines (desquelles la source primitive est introduite, non pas née avec l'homme) nous pousseroient à pleines voiles dans le labyrinthe de toute infamie ; ce qu'on peut facilement connoître ayant égard à l'imbécillité de notre nature, & à la force des passions qui germent en nous, ne plus ne moins que les ronces & les épines ès champs demeurés en friche, & lesquelles ne sont autre chose qu'émotions de l'ame sensuelle, contrariantes à la raison. D'icelles doncque en constituons nous quatre principales, selon la Doctrine des Stoïciens, savoir est la douleur, la crainte, la concupiscence, appelée par Diogenes le Cynique, retraite de tous maux, & la joie démesurée, acertiorant que l'homme vraiment sage ne se sent jamais époinçonné par les aiguillons de la première. Or ces quatre perturbations sont comme les fontaines ou les pépinières d'une infinité d'autres, desquelles nous sommes ordinairement molestés : & qu'ainsi soit, envie, médisance, angoise, deuil, misère, tribulation, gémissement & désespoir proviennent de la douleur ; paresse, fétardise, troublement d'esprit, honte & effroi, de la crainte ; Plaisir, vanterie, de la joie démesurée ; courroux, rancune, disette, & souhait de l'appétit désordonné. La définition de toutes lesquelles l'Orateur Romain a très-doctement baillée, & montré par conséquent les outils dont nous pouvons couper broche à leur forcenerie, voire reprenant le dire d'Epicure, qui opinoit que, pour remédier aux passions, il falloit retirer l'esprit de tous âpres pensemens, il a soutenu qu'il n'y a rien qui les amortisse tant qu'avoir l'entendement tendu à l'assidue cogitation des misères qui nous peuvent inquiéter en ce monde, assurant davantage qu'il est bien facile de faire tête aux assauts de notre sensualité, & aux accidens qui nous surviennent, après qu'elle nous a menés où il lui a plu, si nous pensons à l'état & condition humaine, mêmement aux afflictions de cette vie, générales à un chacun : & cette méditation, dit-il, ne nous plonge point en langueur, ains au contraire elle fait que nous n'y soyons jamais, car celui qui pense à la nature des choses, considérant d'autre part l'imbécillité du genre humain, n'est point atteint de perturbation quelconque, mais il s'acquitte lors du devoir d'un homme bien advisé, pource que, en contemplant l'état humain, il se prépare trois consolations, pour s'en servir en ses adversités : la première est, que dès long-temps il a pensé

tout encombrier lui pouvoir advenir, laquelle considération a telle énergie, qu'elle amortit le feu de tout marrisson ; la seconde, qu'il sait qu'il faut porter patiemment le fardeau d'infortune ; la tierce, qu'il n'y a aucun mal au monde que la coulpe de quelque méfait, & qu'il n'y a point lors de coulpe, quand il nous survient une chose, l'événement de laquelle nous ne pouvons engarder par notre industrie. Voilà les trois médecines que Cicéron ordonne à ceux qui ont toujours, s'il faut ainsi parler, leur sensualité en barbe, ne plus, ne moins qu'un ennemi capital ; & qui sont inquiétés de mille fâcheux accidens : que si le dernier remède doit être reçu entre ceux qui font profession du Christianisme, je m'en rapporte à ceux que le Ciel peut avoir comblés de plus grandes graces que moi, joint que cela ne sert de rien pour l'éclaircissement de notre matière : seulement dirai-je que Cicéron suit en ceci (comme en plusieurs autres choses) la trace d'Aristote, & semble entièrement approuver l'avis d'icelui, touchant la prédestination. Mais, pour reprendre nos premières brisées, & tourner le fil de notre discours vers les perturbations, il nous convient insister quelque peu sur cette question, laquelle a été jadis mise sur le bureau par les Académiciens & Stoïciens, savoir est, si la raison peut totalement déraciner nos passions, ou bien si elle les tempère seulement ; &, pour mieux traiter les points de ce différend, voire afin que l'on en puisse plus aisément asseoir son jugement, nous produirons une ou deux raisons des plus considérables de cette dispute, & qu'on allégue communément d'une part & d'autre, pour le soutien chacun de sa doctrine. Les Stoïciens soutiennent fort & ferme que la crainte, la cupidité, la joie & la tristesse (lesquelles ils nomment maladies de l'esprit) ne sont point naturelles, ainçois conçues d'une mauvaise opinion ; car, disent ils, il y en a deux qui dépendent de l'opinion du bien, tant présent que futur ; l'une desquelles est la joie transportée & émue outre mesure ; l'autre, une manière de souhaiter, que nous pouvons, à juste titre, appeler concupiscence. Or, tout ainsi que ces deux premières prennent leur désordre de trop grande opinion du bien, semblablement les deux autres, à savoir, crainte & tristesse, se fondent sur une opinion de mal, en tant que ceste-cy est une persuasion d'un grand esclandre jà survenu ; celle-là, de quelque futur méchef : d'où ils veulent inférer que les perturbations peuvent être facilement retranchées, l'opinion susdite étant ôtée. Au contraire, les Académiciens nient tout à plat qu'elles ne peuvent s'arracher, parce qu'elles prennent leur naissance avec le corps, & davantage que nature, par sa grande providence, nous en a nécessairement armés, pour faire roidir les vertus, lesquelles les peuvent à la fin captiver sous le joug de l'ame intelligente, ce qu'Aristote tient pour irréfragable, disant outre plus que le courroux sert d'aiguillon à la magnanimité. Et, pour en dire ce qu'il nous en semble, nous estimons que les passions ne se peuvent déraciner, vu mêmement qu'elles sont naturelles : toutefois Lactance acertiore que les vices sont temporels, parce que, selon son assévération, la convoitise n'a plus de lieu en nous, alors que nous avons assouvi nos appétits désordonnés, & qu'aussi l'ambition ne nous aiguillonne plus, quand nous

avons atteint la cime d'honneur. Mais ce tant ſignalé perſonnage ne s'eſt point d'aventure apperçu, que comme dit Ovide :

Tant plus a beu l'hydropique,
De tant plus la ſoif le pique.

Et d'autant plus ſommes-nous friands d'honneur, que nous ſommes honorés, & convoiteux, que nous avons de chevance ; car, comme diſoit Artabanus à Xerxès, les hommes ne ſont jamais raſſaſiés de fortune, alors qu'elle leur dit bien. Et qui eût jamais penſé que ce grand Monarque Lydien, lequel s'eſtimoit le Phénix des hommes en proſpérité, ayant toujours le vent en pouppe, ſe voyant Seigneur d'une infinité de nations, recevant tribut des Ioniens, Eoliens & Doriens ; bref, étant comblé de toute félicité mondaine, qui eût, dis-je, jamais penſé qu'il eût voulu porter envie à l'accroiſſement des Perſes ? Cependant nous liſons qu'il mit ſes étendards au vent, qu'il convoqua ſes Alliés, & qu'il ſoudoya un million d'Etrangers, pour déſarçonner Cyrus de ſa monarchie. Qui eût eſtimé que Xerxès ſe fût daigné évertuer d'envahir la Grèce, lui qui tenoit ſous ſa ſubjection les Médes, Perſes, Helleſpontins, Bactriens, Caſpiens, Arabes, Phéniciens, Lyciens, avec une infinité d'autres peuples ? Néanmoins les anciennes Chroniques nous font foi qu'il ſe mit en devoir de l'empiéter, & que telle convoitiſe lui fit compagnie juſqu'au tombeau ; par la production deſquels exemples, les plus groſſiers peuvent diſcerner que les vices ne ſont point temporels, outre ce qu'ordinairement nous voyons, que combien que le ciel nous ait élargi plus de biens, que nous n'oſions pas même ſouhaiter, ce néanmoins l'ambition & la convoitiſe nous tenaillent de plus en plus, voire nous font une cruelle guerre. Et diſons, pour battre le fer tandis qu'il eſt chaud, que les Stoïciens, cuidans dépouiller l'homme de ce que Nature lui a baillé, ſe peuvent auſſi aſſortir avec ceux qui tâchent d'ôter la crainte aux Cerfs, la félonie aux Lions, ou le venin au Baſilic. Que ſi, ſelon le dire des Médecins, la joie a ſon ſiége en la rate, le courroux au fiel, la convoitiſe au foie, & la crainte au cœur, n'eſt-il pas plus facile de mettre l'homme de vie à trépas, que d'arracher rien de ſon eſſence, qui eſt autant comme changer ſa nature ? Davantage ne connoiſſent-ils pas bien que, banniſſant de nous les vices, on bannit auſſi les vertus, qui doivent néceſſairement avoir les paſſions pour matière, ne plus, ne moins qu'elles ont la raiſon pour forme ? Car, ſi c'eſt une vertu, de tirer la rêne à l'appétit charnel, ſi c'eſt une vertu de ſe réprimer ſoi-même au plus fort de ſa colère, ne s'enſuit-il pas néceſſairement que celui qui n'eſt jamais tranſporté ni de courroux, ni de convoitiſe, eſt dénué de tempérance ? Pouvons-nous, à juſte titre, appeler un homme vertueux, qui eſt deſtitué de paſſions, pour la cohibition deſquelles l'uſage de la vertu morale eſt inſtitué ? A la vérité, tout ainſi qu'il n'y a point de victoire où il n'y a point d'ennemi, de même il n'y a vertu aucune où il n'y a vice aucun, en tant qu'icelle participant de la terre, à cauſe de cette maſſe corporelle, emprunte les paſſives émotions, comme manœuvres, pour agir, & exercer ſes fonctions, n'étant point

abolition de l'ame sensuelle, ains plutôt le régime des affections déshonnêtes d'icelle, & l'aiguillon pour l'induire à une honnête habitude, tellement qu'elle ne réside jamais où il n'y a point d'outil pour opérer. Par quoi nous pouvons bien dire avec les Académiciens, que c'est une chose fort ridicule de nous cuider despestrer des perturbations; de quoi non-seulement on ne pourroit jamais venir à bout, parce que la force & la vigueur de l'esprit consiste en son perpétuel mouvement, & faut qu'il combatte assiduellement l'ame passionnée comme une hydre foisonnant en plusieurs têtes; mais davantage, d'autant que cela n'est point nécessaire, ainçois au contraire très-dommageable; car tout ainsi que l'eau marécageuse, laquelle demeure coye sans ondoyer ni çà ni là, est fort trouble & mal saine, semblablement l'esprit affetardi sera du tout inutile, voire dégénérera de sa nature, laquelle est encline à un mouvement assiduel: si ne faut-il pas toutesfois que la raison se comporte à la façon de Lycurgus, Roi de Thrace, lequel fit couper les vignes de son pays, à l'occasion que le vin enyvroit, & elle se doit bien garder de retrancher ce qu'il peut y avoir de profitable en la passion, avec ce qu'il y a de dommageable; mais il est expédient qu'elle imite en cela le Prince de nature, qui nous a enseigné l'usage des plantes & des arbres fruitiers, retranchant les rejetons superflus, & cultivant ce qu'il y a d'utile; & ceux qui ont peur de s'enyvrer, ne répandent pas le vin en terre, ni pareillement ceux qui redoutent la violence des passions ne les doivent pas du tout déraciner, ains les tempérent, ne plus ne moins qu'on dompte les chevaux pour les garder de regimber. A tant la raison mitigera nos perturbations le mieux qu'il lui sera possible, sans les laisser croître aucunement, eu égard que la disposition de la partie sensuelle est, par manière de dire, comme une fertilité naturelle, & sortable à un champ planturenx, lequel foisonne en mauvaises herbes, alors qu'il demeure en friche par la nonchalance des Laboureurs, ce nonobstant il rapporte beaucoup de bons fruits après avoir été cultivé: & l'homme se voit souillé d'une infinité de vices contagieux, lorsqu'il ne laisse point tenir le gouvernail à la raison, comme, au contraire, il ne peut faillir à exploiter maintes vertueuses entreprises, s'il se gouverne selon le mouvement d'icelle.

PIERRE PAPARIN, de Montbrison en Forests, Évêque & Seigneur de Gap en Dauphiné, a paraphrasé en François, octante Psalmes de David, avec le sens Allégorique, selon la vraie intelligence des Prophéties d'iceux: ensemble une Remontrance aux Pasteurs Chrétiens & Catholiques, traitant de la consommation de ce monde, & du second avenement de notre Seigneur Jesus-Christ, imprimés à Paris, *in*-8°. par Nicolas Chesneau, 1582 *.

* Voy. *LA CROIX DU MAINE*, & les notes, au même Article, Tom II, pag. 303.

PIERRE PASCHAL. S'il m'étoit loisible de mettre en cette Bibliothèque tous ceux qui se vantent d'avoir écrit des Livres, & qui veulent qu'on les en croye, sans toutefois qu'ils fassent voir aucun échantillon de ce qu'ils promettent, qui doit être (à ce qu'ils disent) monts & merveilles, j'augmenterois le nombre des Auteurs de plus de la moitié; mais mon dessein étant éloigné de cette intention, je n'y ai enregistré sinon ceux dont j'ai vu les Œuvres, ne voulant avancer faux & supposés faits à mon escient, ne croire à crédit les propos que plusieurs avancent, si l'effet ne m'en est bien apparent. Car il s'en trouve quelques-uns entre les mains desquels la vérité même seroit soupconnée: parquoi ne m'envoye qui voudra le Catalogue seul de ses Œuvres, ains me fasse voir icelles, autrement ne pense d'être vu ici non plus qu'un (je passerai son nom sous silence) lequel m'a baillé un grand carnet & inventaire des Livres qu'il dit avoir composés, n'ayant encore vingt-sept ans passés, en nombre de cinq cens volumes, ornés des plus beaux titres qu'on sauroit oncque imaginer, & qui tient plus de cent pages: chose ridicule & incroyable, voire impossible: vu que la vie de l'homme la plus longue (à déduire les heures esquelles il faut que le corps prenne sa réfection & son repos, l'une à manger, l'autre à dormir) ne seroit bastante, je ne dirai pas d'écrire, mais seulement de lire le quart de tant de volumes. Il s'est bien trouvé un Marcus Varro [1] Helluo *, lequel (au témoignage d'Aulugelle, au chapitre dixiéme du troisiéme Livre des Nuits Attiques) étant entré en la douziéme semaine de ses ans, à savoir en l'an quatre-vingt-quatre de son âge, se trouva lors avoir écrit septante semaines de Livres, qui font le nombre de quatre cens nonante: desquels il y en eut la plus grande partie qui se perdirent, lorsque ses Bibliothèques furent pillées du temps de sa proscription & exil: duquel Varro saint Augustin au sixiéme Livre de la Cité de Dieu, dit s'émerveiller qu'ayant tant lu, il aye eu le loisir d'écrire, & qu'ayant tant écrit, à grande peine se peut-il croire qu'il y ait homme qui aye

pu tant lire. Toutesfois si cela n'est du tout impossible, il seroit encore plus passable & croyable que n'est la multitude des volumes qu'un autre donne entendre avoir faits, prodigieuse certes de la moitié plus, se vantant d'avoir écrit huit cens volumes, contenant trente mille cayers, & a bien été si éhonté que de le publier par écrit, comme si on devoit applaudir à son impudence, & les moins clairvoyans ne la sussent connoître. Quant à moi je pense que tous les deux n'ont pas fait seulement une Période de ce qu'ils disent, & jusqu'à ce qu'ils m'auront communiqué leurs Œuvres, ne faut qu'ils s'attendent d'avoir place en cette Bibliothèque, laquelle je ne veux farcir de telles impostures. C'est pourquoi je leur ai renvoyé leur Catalogue avec avis de le bailler au sieur de la Croix, qui ne différera leur donner lieu honorable en la sienne, comme il fait à plusieurs, dont les uns ne furent jamais en nature, au moins s'ils le sont, n'ont rien écrit, ainsi que lui-même le confesse, & je m'assure bien que les autres ne pensèrent oncque à écrire, ou traduire les Livres qu'il leur attribue. Ce qu'il fait volontiers (crois-je) afin de rendre son volume plus gros & ample. Mais à quel propos (me dira-t-on) amené-je ceci, ayant à parler de Pierre Pascal, puisqu'on n'a rien vu de lui en François, ou s'il n'a rien écrit, à quelle occasion l'ai-je mis ici? A quoi je répondrai qu'il n'y est en rang d'Auteur, mais d'un pur abuseur du monde, qui repaissoit les gens de fumée au lieu de rôt, & qui avec cela sut tirer de l'épargne douze cens livres de gages par chacun an, pour faire l'Histoire de France : & pour en donner bonne espérance, semoit de petits billets portant ces mots, *P. Paschalii Liber quartus rerum à Francis gestarum :* jaçoit qu'il n'en eût pas fait seulement six feuillets lorsqu'il mourut. Dequoi Adrian Turnebus, Professeur Royal, qui n'avoit que le tiers de tels gages, bien qu'il méritât trois fois davantage, dépité de voir la France ainsi besflée, fit une Satyre contre lui. J'en ai vu à Paris au logis de la petite harpe, rue de la Harpe, tout ce qu'il en avoit fait en sa vie, qui ne passoit pas dix ou douze feuillets,

que s'en allant il avoit laiſſés avec quelques hardes, à ſon hôte nommé Maugis, pour gage de la ſomme de cinquante écus ſol, qu'il lui devoit encore, de reſte de dépenſe. Cependant le bruit qu'il avoit ſemé, a fait célébrer ſes louanges par Ronſard & autres, qui s'attendoient toujours de voir ſortir en lumière une belle & docte Hiſtoire digne de lui. Même après ſon décès qui advint à Thoulouſe, on lui dreſſa un grand Epitaphe qui ſe voit au Cloître de l'Égliſe ſaint Eſtienne. De pareille eſpérance nous a entretenu par pluſieurs années, le ſieur Montaigne, Préſident aux Généraux des Aides à Montpellier, ayant promis une autre Hiſtoire de France, grande & accomplie de tous points, de laquelle fait mention le ſieur du Haillan, en la Préface de la ſienne, ſans que depuis il en aye publié ſeulement un cayer; qui me fait dire qu'il n'en à pas fait partie de ce qu'il a promis; ou bien s'eſt trop fait attendre: & s'il la tient gueres davantage recluſe, on peut bien dire qu'on ne la verra qu'aux Calendes Grecques. Je le puis donc bien accoupler avec Paſcal, duquel (ainſi que je préſume) Joachim du Bellay a entendu parler, & de tous ceux de ſa ſorte, en un endroit d'une Épître traduite du Latin d'Adrian Turnebe, ſur un nouveau moyen de faire ſon profit de l'étude des lettres, par les vers ſuivans:

Il te faut quelquefois, ſoit en vers, ſoit en proſe,
Ecrire finement quelque petite choſe,
Qui ſente ſon Virgile, & Cicéron auſſi;
Car ſi tu as des mots tant ſeulement ſouci,
Tu ſeras bien groſſier & lourdaut, ce me ſemble,
Si, par art, tu ne peux en accoupler enſemble
Quelque peu; car ici, par un petit chef-d'œuvre,
Aſſez d'un courtiſan le ſçavoir ſe deſcoeuvre.
Je ne veux toutefois qu'on le faſſe imprimer;
Car, ce qui eſt commun, ſe fait déſeſtimer,
Et la perfection de l'art eſt de ne faire,
Ains montrer dédaigner ce que fait le vulgaire.
Même ce qui ſera des autres imprimé,
Afin que tu en ſois plus ſavant eſtimé,
Il te le faut blâmer; mais il te faut élire
Des loueurs à propos, pour tes ouvrages lire,

Et n'en faut pas beaucoup. Avec telles faveurs,
Récite hardiment aux Dames & Seigneurs,
Tu feras favant homme, & les grands perfonnages
Te feront des préfens, & feras à leurs gages;
Mais fi tu veux au jour quelque chofe éventer,
Il faut premièrement la fortune tenter,
Sans y mettre ton nom, de peur du vitupère
Qu'un enfant abortif porte au nom de fon père;
Car, en celant ton nom, d'un chacun tu peux bien
Sonder le jugement, fans qu'il te coûte rien,
D'autant que tels écrits vaguent fans connoiffance,
Ainfi qu'enfans trouvés, publiques de naiffance.
Mais ne faut pas auffi, fi tu les vois louer,
Maiftre, père & auteur, pour tiens les avouer.
Le plus sûr toutefois feroit en tout fe taire,
Et c'eft un beau métier, & fort facile à faire,
Le faifant dextrement. Fay courir qu'entrepris
Tu as quelque Poëme, & œuvre de haut pris,
Tout foudain tu feras montré parmi la ville,
Et feras eftimé de la tourbe civile.
Un vieux rufé de cour naguieres fe vantoit,
Que de la République un difcours il traitoit;
Soudain il eut le bruit d'avoir épuifé Rome,
Et le fçavoir de Grèce, & qu'un fi favant homme
Que luy ne fe trouvoit. Par-là il fe pouffa,
Et aux plus hauts honneurs du Palais s'avança,
Ayant mouché les Rois, avec telle pratique,
Et fi n'avoit rien fait touchant la République.
Toutesfois cependant qu'il a été vivant,
Il a nourry ce bruit, qui le mit en avant,
Jufqu'à tant que la mort fa rufe eut découverte,
Car on ne trouva rien en fon étude ouverte;
Ains, par la feule mort, au jour fut révélé
Le fard, dont il s'étoit fi longuement celé.
Quelque autre dit avoir entrepris un ouvrage
Des plus illuftres noms qu'on life de notre âge,
Et jà douze ou quinze ans nous deçoit par cet art;
Mais il accomplira fa promeffe plus tard
Que l'an du jugement. Toutefois, par fa rufe,
Des plus ambitieux l'efpérance il abufe,
Car ceux-là qui font plus de la gloire envieux,
Le flattent à l'envy, & tâchent, curieux,
De gagner quelque place en ce tant docte livre,
Qui peut à tout jamais leur beau nom faire vivre.

Ce

Ce trompeur, par ſon art, très-riche s'eſt rendu,
Et ſon ſilence aux Roys chèrement a vendu,
Noyant en l'eau d'oubli les beaux noms, dont la gloire
Seroit, ſans ſes écrits, d'éternelle memoire;
Car les Parthes menteurs, faux, il ſurmontera,
Et nul (comme il promet) n'immortaliſera;
Mais il peindra le nez à tous, &, pour ſa peine
De les avoir trompés d'une eſpérance vaine,
Deſſus un cheval blanc ſes monſtres il fera
Par la ville, & du Roy aux gages il ſera.
C'eſt un gentil appas, pour les oiſeaux attraire,
Ce que d'un autre dit le commun populaire,
Qui par les cabarets tout exprès délaiſſoit
Quatre lignes d'un Livre, & outre ne paſſoit,
Avec un titre au front, qui ſe donnoit la gloire
D'être le livre quart de la Françoiſe Hiſtoire.
Qui doncques, je te pry, niera que ceſtui-cy
Ne ſoit des plus heureux, ſans ſe donner ſoucy,
Qui quatre livres peut de quatre lignes faire,
Qui du doigt pour cela eſt montré du vulgaire,
Qui pour cela de France eſt dit l'Hiſtorien,
Et auquel pour cela on fait beaucoup du bien?

Au reſte je n'ai vu d'icelui Paſcal, autre choſe qu'une Oraiſon ou Harangue en Latin, par lui prononcée au Sénat de Veniſe, contre les meurtriers de Jean de Mauléon; une autre des Loix, faite à Rome, lorſqu'il prit ſon degré en droit, & quelques Épîtres Latines, écrites en ſon voyage d'Italie: le tout témoignant à la vérité qu'il étoit éloquent & bon Orateur en Latin, & imprimé à Lyon, *in*-8°. par Sébaſtien Gryphius, l'an mil cinq cens quarante-huit: plus l'Eloge du Roi Henri II, écrit auſſi en Latin, & imprimé à Paris, par Vaſcoſan. L'Oraiſon au Sénat de Veniſe a été traduite en François par Pierre de Mauléon, Prothonotaire d'Urban, & l'Eloge par Lancelot de Carle, Evêque de Riez, comme j'ai dit ci-devant.

[1] Du Verdier, parlant en cet endroit de Varron, l'appelle *Marcus Varro Helluo.* Si, par manière d'épithète, il avoit, aux mots *Marcus Varro*, joint, en Italique, *Librorum Helluo*, on lui auroit pardonné ce mêlange de Latin dans ſon François; mais ç'a été à lui quelque choſe de bien ridicule, ſi, ſur ce que Varron a été appelé quelque part *Librorum Helluo*, il a cru que le

mot seul *Helluo* pouvoit être le surnom de Varron. — Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Pierre Paschal, Tom. II, pag. 303 & 304. (M. de la Monnoye).

PIERRE PESSELIERE, de saint Germain d'Auxerre, a traduit en François, un Traité de saint Jean Chrysostome, que nul n'est offensé sinon par soi-même; imprimé à Paris, *in*-8°. par Adam Saulnier, 1543.

PIERRE PICHOT, Médecin, en la ville & cité de Bourdeaux, a écrit brief Avertissement pour se garder de peste, colligé des Livres d'Hippocrates, Galen & autres anciens & excellens Auteurs; imprimé à Agen.

PIERRE * PITHOU, Avocat au Parlement de Paris, a écrit les Mémoires des Comtes héréditaires de Champagne & Brie, imprimés à Paris, *in*-4°. par Robert Estienne, 1572. Généalogie des Comtes héréditaires de Troyes & Meaux, ou de Champagne & Brie, imprimée à Paris, en table. Bref Recueil des Evêques de Troyes, en table.

* Pierre Pithou (Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 306 & 307) mourut le 1er Novembre 1596. Il étoit né à pareil jour de l'année 1539; ainsi il vécut cinquante-sept ans complets. Depuis que du Verdier eut publié sa Bibliothèque, Pierre Pithou fit imprimer deux Ouvrages François : le premier est intitulé *Raisons, par lesquelles il est prouvé que les Evêques de France ont pu donner l'absolution à Henri de Bourbon, Roi de France* (Henri IV) 1593, *in*-8°. L'Auteur crut devoir supposer que cet Ouvrage étoit traduit de l'Italien; mais il fut composé en François, & l'année suivante traduit en Latin. Pithou publia ensuite son Traité des *Libertés de l'Eglise Gallicane*, Paris, 1594, *in*-12. Ouvrage célèbre, réimprimé plusieurs fois depuis. M. de Thou a fait le plus grand éloge de Pierre Pithou (*Hist.* Lib CXVII) : « Dès que j'appris, dit-il, la » mort de cet illustre ami, pour qui je n'avois rien de caché, à qui je faisois » part de mes études & de mes pensées, je me sentis tellement découragé, » que je fus tenté d'abandonner la continuation de mon Histoire ». La vie de Pierre Pithou a été écrite par Josias Mercier, Papyre Masson, Loysel, Jean Boivin, & récemment par M. Grosley. On peut consulter aussi Niceron, Tom. V, & les *Eloges* de Teissier, Tom. IV.

PIERRE DE LA PLACE, premier Président en la Cour

des Aides à Paris, a écrit doctement, Traité de la vocation & manière de vivre, à laquelle chacun est appelé, divisé en deux Livres; imprimé à Paris, *in*-4°. par Federic Morel, 1561. & depuis réimprimé *in*-8°. par Robert le Maignier, 1574. & distingué par chapitres, ce qu'ils n'étoient auparavant. Du droit usage de la Philosophie morale, avec la Doctrine Chrétienne, Livres trois, imprimé à Paris, *in*-8°. par Federic Morel, 1562 Traité de l'excellence de l'Homme Chrétien & manière de le connoître; imprimé *in*-8°. sans nom d'Imprimeur & date. *Calvinique.—PETRI PLATEANI, Angolismæi, in summo tributorum vectigaliumque tribunali Lutetiæ Parisiorum Regii Patroni & posteà Præsidis, Paraphrasis in titulos Institutionum Imperialium de Actionibus, Exceptionibus, & interdictis. Scholiis seorsùm margini appositis; Parisiis, in-4°. apud Galeotum à Prato, 1548.*

* Voy. LA CROIX DU MAINE, au même Article, Tom. II, pag. 307.

Au premier Livre de la Vocation.

[Ce mot de Vocation tiré du Latin, signifie ce à quoi l'on est appelé, bien toutesfois d'autre énergie que le mot Vacation, François & vulgaire, signifiant la manière de vivre à laquelle chacun vaque. Car, outre ce, nous est signifié par ce mot de Vocation, l'exprès vouloir de Dieu, conforme à l'état & condition de vie, en laquelle nous sommes, comme à icelle, par lui appelés. Et pour en donner la définition, nous dirons que la Vocation de l'homme, n'est autre chose sinon la manière de vivre, à laquelle chacun, non par fortune, mais par certaine providence de Dieu, est appelé, à la conservation de l'ordre, police, & gouvernement de la vie & société humaine. Tout ainsi qu'au contraire, par ce mot de révocation est signifié le contre-appel, ou pour mieux dire, le rappel, de la manière de vivre, à laquelle l'on étoit auparavant appelé, non plus fortuit que la vacation, nemoins de la providence de Dieu, & à la conservation aussi de l'ordre, police, & gouvernement de la vie & société humaine. Maintenant convient savoir qu'il y a deux sortes de vocation: l'une qui est générale, & appartient également & indifféremment à tous: l'autre particulière, qui appartient distinctement & séparément à un chacun. L'une contemplative, & l'autre active, d'autant que l'homme créé pour vivre, non comme les herbes & les plantes, ne même comme les bêtes brutes vivant sensuellement, mais selon la raison colloquée en l'entendement, propre, partie à la spéculation & contemplation, partie à l'action, est participant de deux vies; l'une desquelles gît en la contemplation des choses du

tout séparées du corps, & l'autre en l'action d'icelui; desquelles nous tirons cette division générale de la vocation, par laquelle nous commençons, appelant l'une générale & l'autre particulière; non que tous ne soyons également & en général appelés & propres autant à l'une qu'à l'autre, mais pour autant que tous sommes indifféremment appelés à la connoissance, spéculation & contemplation de Dieu, & distinctement & différemment à l'action selon la différence de chacune particulière vocation. Car tout ainsi que les membres du corps sont destinés particulièrement à leur office, & néanmoins tous créés à une fin, à savoir à la conservation du corps en général : aussi étant tous particulièrement destinés chacun en notre manière de vivre, nous sommes avec ce appelés à une vocation générale, appartenant à l'union & conjonction de tous ensemblement avec Dieu, comme étant chacun de nous appelé à sa connoissance, amour & union avec lui, pour après ci-bas conduire & règler chacun sa vocation & manière de vivre particulière, selon l'ordre & police à tous ordonné par sa loi, en laquelle gît la seule vraie & parfaite règle de la vie & société humaine, & laquelle si une fois pouvoit bien entrer en nous, toutes les vocations particulières qui appartiennent à l'institution & réformation des mœurs de l'homme, dont nous avons ci-après à traiter, cesseroient comme inutiles & superflues, & ne seroit nécessaire d'en parler. Car quel besoin seroit-il de Docteurs, Précepteurs, Magistrats, ou Supérieurs, ou autre police publique ou domestique, si l'entendement ou vie de l'homme étoit ainsi de soi par telle union & perfection en charité & amitié régie & gouvernée? Etant bien véritable ce que dit Aristote, que où gît l'amitié, il n'est besoin de justice; pour autant que l'office de justice n'est autre que, rendre à chacun ce qui lui appartient, ce que l'on apperçoit l'amitié exécuter assez d'elle-même. Mais il est certain que de notre imperfection procède toute confusion, d'autant qu'au lieu de nous unir avec Dieu, & puis rapporter au bien commun notre manière de vivre à laquelle nous sommes appelés, nous ne voulons connoître, obéir, ni aimer sinon nous-mêmes, mettant tout notre cœur & fiance en nous, c'est-à-dire, en notre prudence, force & vertu, dont provient le mépris du bien commun, & le désordre en la société humaine, voulant chacun ravir à soi ce qu'à Dieu seul & à la communauté des hommes appartient. Parquoi a été nécessaire de réprimer & contenir cette fureur & outrecuidance de l'homme par loix, préceptes, enseignemens, disciplines, docteurs, magistrats, glaives, peines & supplices, & introduire les vocations en diverses sortes & manières grandement nécessaires pour l'indigence & infirmité de l'homme, & à lui ainsi ordonnées, comme un exercice propre pour se renger à l'ordre & police Divine. En quoi nous avons à considérer la singulière bonté de Dieu envers nous; lequel combien que de soi-même (si tel eût été son bon plaisir) eût bien pu par lui, ses Anges, ou autrement, gouverner & administrer toutes choses, toutefois il lui a plu tant honorer l'homme que de faire par lui, comme sien instrument, son œuvre; voulant ainsi par mutuel office, industrie & moyen départi à un chacun, selon qu'il lui plaît, nous retenir en

lien d'amitié, afin que l'œil ne pût dire aux mains, ou la tête aux pieds, je n'ai que faire de vous, & ainsi des autres. Car autrement si chacun eût été suffisant pour soi, & se fût connu n'avoir besoin d'autrui, l'orgueil & fierté de l'homme est telle, que l'on n'eût vu régner que dédain, mépris & arrogance, & conséquemment toute dissipation & désordre de nature ès choses de ce monde. Et voilà quant à la vocation générale. Au regard des vocations particulières d'un chacun, il convient savoir que toute vocation consiste ou en office privé, c'est-à-dire, exercé par personnes privées : ou bien office public exercé par personnes publiques. L'office privé consiste partie en office œconomique, c'est-à-dire, domestique, comme en la conduite & gouvernement de femme, enfans, maison & famille; partie en autre office & manière de vivre en général de personnes privées, comme sont les arts mécaniques, & métiers que nous déduirons ci-après. L'office public consiste partie en réglement de l'intérieur, partie de l'extérieur, à savoir de l'état Ecclésiastique pour régir l'intérieur & conscience des hommes, & en l'état politique institué pour la paix & tranquillité extérieure & corporelle; l'état politique exercé partie sans armes, & partie par armes. De toutes lesquelles vocations il nous convient parler sommairement & par ordre, &c.

Au premier Livre du droit usage de la Philosophie morale avec la Doctrine Chrétienne.

Or tout ce que Plato, appris & instruit par son Précepteur Socrates, a discouru en plusieurs lieux appartenant à cette Philosophie, Aristote l'a succinctement & par un ordre & disposition singulière, réduit en un œuvre, ayant ainsi fait & composé un corps en son entier de plusieurs membres dispersés çà & là par un grand artifice. Aucuns venus après lui, comme les Epicuriens, & les Stoïques, ont plus par étude de contredire, qu'autrement (comme il est vrai semblable) suivi une autre forme de doctrine, non tant par démonstrations certaines, que par aucunes légères & frivoles conjectures. Et d'autres venus depuis, cuidant éclaircir le sujet de cette Philosophie (de soi toutefois populaire & approchant du sens commun) l'ont traitée par une je ne sais quelle manière de dispute & contention sophistique, argute & subtile, & de telle manière, qu'il semble mieux qu'ils l'ayent voulu reculer & éloigner de la vue & connoissance des hommes, que non pas l'en approcher; l'ayant enfin réduite jusques là, qu'au lieu de servir à former & composer les mœurs des hommes, elle n'a plus semblé servir que d'un jeu d'escrime (par manière de dire) & passetemps, à gens vivant otieusement aux écoles, sans apporter autre profit. Cette manière de dispute & contention venue en telle estime & opinion, que non contens nos hommes de l'avoir ainsi inutilement adaptée à cette science morale, ils sont venus jusques à l'appliquer à l'écriture, mêlant la Philosophie avec la Théologie, c'est-à-dire, le ciel & la terre ensemblement, avec telle erreur & confusion, qu'il ne faut chercher ailleurs la cause de toutes les hérésies, venues même de notre temps.

Car les aucnns & principaux Docteurs de l'Eglise, sortant de l'école de Plato, en laquelle ils avoient été nourris, déféroient à la Philosophie beaucoup plus qu'ils ne devoient. Justin, Martyr, venu à l'Eglise des Chrétiens, ne voulut laisser l'habit de Philosophe, qu'il portoit, soutenant que la Doctrine de Plato, étoit accordante à l'Evangile. Clément Alexandrin, Précepteur d'Origene en même temps, appeloit Plato, le Moyse d'Athenes; & Arnobius l'appeloit, pour même raison, le Philosophe Chrétien. Nous lisons que Porphyrius dit quelquefois par reproche à Origene, qu'ayant accoutumé d'avoir toujours Plato entre ses mains, il l'avoit abandonné pour la doctrine Chrétienne. Mais il est à souhaiter que ce reproche eût été bien véritable, n'étant celui, qui, par la lecture de ses Livres, ne puisse juger du contraire. Tertullian à cette cause me semble bien dire à propos que Plato étoit celui, qui avoit assaisonné la sausse des hérésies. Et qu'y a-t-il de semblance (dit-il) entre le Philosophe & le Chrétien, entre le Disciple de Grece & le Disciple du Ciel, entre l'ennemi & l'ami d'erreur,& entre celui qui regrate la vérité, & celui qui la pressurant en tire la vraie liqueur? Si est-ce qu'il n'a su tant faire lui-même que de s'être pu garder de ses embûches. Qui nous donne bien à connoître que ce n'a été sans grand propos, que saint Paul admonestoit si diligemment les Colossiens, de bien prendre garde qu'ils ne fussent surpris par Philosophie & vaine déception, selon les traditions des hommes & non selon Jesus-Christ. Nous à cette cause voulant sommairement discourir ce qui appartient à cette Philosophie, nous sommes en premier lieu proposés traiter d'icelle le plus simplement que sera possible, pour la rendre plus commune & familière qu'elle n'a été jusques ici; & avec ce nous sommes proposés de faire conférence de cette Philosophie avec la Doctrine Chrétienne, pour distinctement faire entendre les fins diverses de chacune des deux, & la différence d'entre elles bien entendues, rendre l'une & l'autre plus profitables, &c.

Au second Livre.

Plato parlant de la nature de l'homme, la compare au monstre marin Scylla; le dessus duquel il dit ressembler à une Vierge, le milieu à un Lyon, & le bas d'icelui à un chien aboyant. Voulant par là dire (selon l'opinion d'aucuns) qu'il y a trois ames ou fonctions & offices d'icelle en l'homme (car de savoir maintenant si l'ame est une chose distincte & séparée en plusieurs parties du corps, ou bien si elle est une même chose indivisible de soi, comme elle est la circonférence, l'enlevure, & la concavité en une même chose ronde & creuse, cela n'importe rien. Plato, doncque voulant dire qu'il y avoit trois ames, mettoit l'une & plus basse d'icelle, au foye, voulant dire que celle étoit semblable au chien, prompte & encline à toute volupté; comprenant par cette-ci, la vertu & force naturelle, par laquelle l'homme prend sa nourriture & croissance, & par laquelle il peut engendrer aussi; l'autre & moyenne étoit mise par lui au cœur, partie accomparée au Lion, & en laquelle gissent les passions & affections, comme l'ire & le cour-

roux, la joie & tristesse, l'espérance & crainte, la haine, la miséricorde & semblables; la tierce & plus haute, en la tête, en laquelle consiste l'intelligence & la raison, la mémoire & le jugement, & la conduite des mouvemens volontaires, accomparée à bon droit à la Vierge, comme étant la partie la plus entière & nette de tout l'homme. Mais Aristote divise l'ame de l'homme en deux parties seulement: l'une raisonnable, & l'autre irraisonnable, appelant cette irraisonnable, en laquelle nous avons mis la vertu de la nourriture & croissance, laquelle est commune aux herbes, plantes, & toutes autres choses qui germent & prennent nourriture, dont nous ne ferons maintenant autre récit, d'autant que l'homme ne fait aucune action vertueuse par icelle: la principale opération de cette partie même étant durant le dormir, pendant lequel le méchant n'est différent du bon. A l'occasion de quoi les Anciens disoient que la moitié du temps de la vie de l'homme, celui qui est heureux n'est en rien différent du misérable, si ce n'est à l'aventure qu'au moyen des meilleures imaginations & pensées des bons, leur sommeil soit plus doux & meilleur que des autres. Cette partie irraisonnable, outre la vertu de nourriture & croissance, consistant encore en une autre partie, véritablement non raisonnable de soi, mais néanmoins aucunement participante & capable de la raison, qui est la partie sensuelle, répugnant de soi à la raison; mais toutefois telle qu'elle peut être conduite & rangée à icelle, comme nous le voyons par expérience en celui qui s'abstient des voluptés, & celui qui ne s'en peut abstenir, étant la raison maîtresse en l'un, & en l'autre la volupté. Mais le meilleur sera de dire que cette partie sensuelle ait quelque raison en soi, telle que le fils obéissant à la raison du père, ou l'ami à l'admonestement de l'ami; & pourtant dire que cette seconde partie de l'ame est double, l'une en laquelle gît la raison & jugement, comme est l'entendement de l'homme; & l'autre, celle qui n'a la raison en soi, & toutefois est participante d'icelle, comme est la sensuelle. Voilà, quant à la partition de l'intérieur de l'homme, nécessaire à connoître, pour mieux entendre aussi la partition des vertus, les unes étant en l'intelligence & partie intérieure, en laquelle nous avons dit être la raison, comme la sapience & la prudence; & les autres en la partie sensuelle & opération extérieure de l'homme, à savoir, la libéralité, la tempérance, & autres proprement appelées morales, d'autant qu'elles s'acquièrent par bonnes mœurs & coutumes. Ceux qui veulent à cette cause louer quelqu'un par ses bonnes mœurs & œuvres extérieures, ne disent pas qu'il soit sage, accort & advisé, cela appartenant aux vertus intellectives; mais bien qu'il est gracieux, libéral & modéré, non plus que pour louer quelqu'un pour son intelligence, connoissance & raison, l'on ne dit pas qu'il est tempéré, ou constant, mais bien qu'il est sage & prudent, qui montre bien la différence des vertus morales aux vertus intellectives. Les Platoniciens distribuent autrement les vertus, à savoir en vertus, appelées par eux exemplaires, c'est-à-dire, qui, comme idées, gissent en une parfaite, certaine & immuable intelligence, & connoissance des choses célestes & humaines, jusques à en avoir les parfaites images & figures encloses en l'entendement. Puis

en vertus appelées aussi par eux purgatoires, lesquelles purgent l'entendement de tout vice, & les vertus civiles, qui appartiennent à la vie civile & société humaine. Mais nous laissons cette division, & suivons celle d'Aristote, comme celle qui nous semble plus propre & plus commode, & pour ce que l'invention de ses vertus purgatoires aussi nous semble mal chrétienne, attribuant aux forces humaines ce qui ne leur peut aucunement appartenir. Parquoi nous disons, selon Aristote, que la vertu se prend & distribue en deux sortes, l'une appelée intellective, & l'autre morale. L'intellective, ainsi appelée, parce qu'elle gît en l'action de l'entendement, & à cause de ce que la plupart elle s'engendre & augmente par les arts, sciences & disciplines, & a grand besoin de l'expérience du temps. Et de ceste-cy Aristote se réserve à parler, après avoir traité premier de la vertu morale, gardant son ordre accoutumé : à savoir, de procéder premièrement par les choses qui nous sont plus proches, familières & connues, pour venir après à celles qui nous sont plus lointaines & occultes. Mais, quelque renvoi qu'il fasse, pour en parler ailleurs, si est-ce qu'il ne fait aucune mention d'icelles, j'entends de celles qui sont les principales vertus intellectives, regardant droitement au Ciel, & l'action desquelles se rapporte du tout à Dieu; car jaçoit qu'en nous naisse quelque connoissance de la loi de Dieu, & que la raison voye plusieurs témoignages de lui en la nature, si est-ce que la confusion n'a été petite entre les Philosophes, pour le regard de la connoissance d'icelui & de sa providence, comme il est force, toute & quantefois que les entendemens humains ne sont régis par la lumière de l'Evangile. Tellement qu'il advienne que la Philosophie n'ayant eu qu'une simple connoissance des œuvres extérieures de la loi, & au demeurant étant du tout ignorante des promesses de Dieu, & accomplissement d'icelles, n'a su parler aucune chose de la foi, & confiance en icelui, de l'espérance en son aide, de l'invocation & autres vertus intellectives & chrétiennes, la doctrine desquelles a été manifestée par la parole de Dieu. &c.

Au troisiéme Livre.

On ne peut nier que les opérations, bonnes ou mauvaises, ne soient volontaires en nous, & l'une & l'autre procédent de l'élection, laquelle est franche & en sa liberté : si que, faisant quelque chose, nous la faisons, parce qu'ainsi nous la voulons ; ou ne la faisons point, parce que nous ne la voulons faire aussi. Parquoi l'habitude, engendrée de nos œuvres, est cause d'être vertueux, ou vicieux ; & être vertueux, ou vicieux, est cause de l'apparence vraie ou fausse de la fin : conséquemment, tant le bien que le mal faire dépend de nous ; car tels nous sommes, quelles sont nos habitudes ; & quels nous sommes, telle est la fin que nous mettons en nos œuvres. Mais l'homme se diroit volontiers cause du bien, & rejetteroit la cause du mal hors de soi, & en imputeroit toute la faute à Nature, c'est-à-dire, à Dieu même, qui l'a faite telle qu'elle est, s'il pouvoit, disant à ce propos Homère, en la personne de Jupiter :

C'est un grand cas, que ce genre mortel

Blasphème

Blasphème ainsi notre Déité haute,
Mettant sur nous l'origine & la faute,
Quand quelque mal à luy se vient offrir,
Combien qu'au vray, ce qui le fait souffrir,
Contre le cours de toute destinée,
Est seulement sa malice obstinée.

A quoi Platon accordant, dit qu'il ne faut qu'aucun, soit vieil, soit jeune, dise, ou entende, en quelque manière que ce soit, que Dieu soit la cause du mal, c'est-à-dire, de péché, comme étant tel propos déteſtable & répugnant à la vérité, &c.]

PIERRE DE LA PRIMAUDAYE *, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & de la Barrée, Gentilhomme de la Chambre de Monseigneur, frere du Roi, a écrit Académie Françoise, divisée en dix-huit journées, & la journée par chapitres; en laquelle 4 jeunes Gentilshommes Angevins, sont introduits sous noms Hébrieux, à savoir Aser, Amana, Aram, Achitob; discourant élégamment & traitant en la présence de leurs peres & de leur instituteur, de l'institution des mœurs, & de ce qui concerne le bien & heureusement vivre en tous états & conditions, par les préceptes de la Doctrine, & les exemples de la vie des anciens Sages, & Hommes illustres; imprimée à Paris, *in-fol.* par Guillaume Chaudiere, 1577. Suite de l'Academie Françoise, en laquelle il est traité de l'homme, & comme par une Histoire naturelle du corps & de l'ame, est discouru de la création, matière, composition, forme, nature, utilité & usage de toutes les parties du bâtiment humain, & des causes naturelles de toutes affections, & des vertus & des vices: & singulièrement de la nature, puissances, œuvres & immortalité de l'Ame; imprimée à Paris, *in-fol.* par Guillaume Chaudiere, 1580. Quatrains Consolatoires du sieur de la Primaudaye, imprimés à Paris, *in*-4°. par Pierre l'Huillier.

* Il étoit Angevin, & son Ouvrage fut très-bien reçu du Public, lorsqu'il parut.

PIERRE DE LA RAMÉE * ou RAMUS, de Vermandois, Professeur & Lecteur du Roi, en Eloquence & Philosophie, à

Paris, a écrit Harangue touchant ce qu'ont fait les Députés de l'université de Paris envers le Roi, faite premièrement en Latin par ledit Ramus & par lui-même mise en François; imprimée à Paris, *in*-8°. par André Wechel, 1557. Avertissemens sur la réformation de l'Université de Paris, au Roi; imprimés à Paris, *in*-8°. par André Wechel, 1562. La Dialectique, comprise en deux Livres, imprimée à Paris, *in*-4°. par André Wechel, 1555. faite premièrement en Latin, & par lui-même traduite en François; depuis augmentée d'un Traité de l'exercice & pratique, non-seulement de la Logique, mais des autres arts & sciences, pour en tirer le vrai fruit & utilité; imprimée à Paris, par Guillaume Auvray, 1577. Préface sur le proëme des Mathématiques, à la Roine mere du Roi, imprimée à Paris, *in*-8°. par André Wechel, 1566. Remontrance de Pierre de la Ramée, faite au Conseil privé, en la Chambre du Louvre, le 18 Janvier 1567, touchant la Profession Royale en Mathématique; imprimée à Paris, *in*-8°. par André Wechel, 1567. La Grammaire Françoise, avec une Préface à la Roine mere, imprimée à Paris, *in*-8°. par André Wechel, 1567. Traité de l'Art Militaire, &c. Voyez PIERRE POISSON. Ses Livres Latins sont dénombrés en l'Epitome de la Bibliothèque de Gesner, Edition 1582; deux desquels à savoir, *Institutiones Dialecticæ*, & *Aristotelicæ Animadversiones*, ont été condamnés par Arrêt donné par le Pere des Lettres, François premier du nom, très-Chrétien, Roi de France, prononcé le vingt-sixiéme de Mars 1543, dont la teneur s'ensuit.

* Nous ajouterons ici à ce que nous avons dit de cet Ecrivain, dans nos Remarques sur La Croix du Maine, Tom. II, p. 311 & suiv. qu'il étoit né en 1515; ainsi il n'avoit que cinquante-sept ans, quand il fut tué. Le Livre, dont parle du Verdier, intitulé *de l'Art Militaire*, est mal désigné. C'est l'Ouvrage, écrit en Latin par Ramus, *de Militiâ J. Cæsaris*, sur la manière dont César faisoit la guerre. Il fut traduit en François par Pierre Poisson. Ramus l'avoit composé, à l'occasion des Commentaires de César, qu'il expliquoit. Il avoit aussi composé en Latin, à la même occasion, un *Traité sur les mœurs des Gaulois*, qui fut traduit en François par Michel de Castelnau.

FRANÇOIS, par la grace de Dieu, Roi de France, à tous ceux qui ces présentes Lettres, verront; Salut. Comme entre les autres grandes follicitudes que nous avons toujours eues de bien ordonner & établir la chose publique de notre Royaume, nous ayons mis toute la peine que possible nous a été de l'accroître & enrichir de toutes bonnes Lettres & sciences à l'honneur & gloire de Notre Seigneur, & au salut des hommes. Et puis n'a gueres advertis du trouble advenu à notre chere & bien aimée fille l'université de Paris, à cause de deux Livres faits par Maître Pierre Ramus, intitulés l'un *Dialecticæ Institutiones*, & l'autre, *Aristotelicæ Adnimadversiones.* Et des procès & différends qui étoient pendans en notre Cour de Parlement, audit lieu entre elle & ledit Ramus, pour raison desdits Livres, Nous les eussions évoqués à nous, pour sommairement & promptement y pourvoir. Et à cette fin eussions ordonné que Maître Antoine de Govea qui s'étoit présenté à impugner & débattre lesdits Livres, & ledit Ramus qui les soutenoit & défendoit, éliroient & nommeroient de chacun côté deux bons & notables personnages connoissant les langues Grecque & Latine, savans & expérimentés en Philosophie & que nous élirions & nommerions un cinquiéme, pour visiter lesdits Livres, ouis lesdits de Govea & Ramus en leurs disputes & débats, & sur-tout nous donner leur avis. Suivant laquelle notre Ordonnance eût ledit de Govea élu & nommé Maître Pierre Danés & François de Vicomercat. Et ledit Ramus, Maître de Jean Quentin, Docteur en décret, & Jean de Bomont, Docteur en médecine. Et nous pour le cinquiéme eussions nommé & ordonné notre cher & bien amé Maître Jean de Salignac, Docteur en Théologie. Pardevant lesquels lesdits de Govea & Ramus eussent été ouis en leur dispute & débats, jusques à ce que pour entrerompre l'affaire icelui Ramus, se seroit porté pour appelant desdits Censeurs; dont nous avertis, eussions décerné nos Lettres à notre Prevôt de Paris ou son Lieutenant, pour contraindre lesdits de Govea & Ramus à parfaire leurs disputes, afin que par lesdits Censeurs nous fût donné ledit avis, nonobstant ledit appel & autres appellations quelconques, suivant lesquelles nos lettres eussent lesdits de Govea & Ramus de rechef comparu pardevant lesdits Censeurs. Et voyant par icelui Ramus que lesdits Livres ne se pourroient soutenir, eût déclaré n'en vouloir plus disputer, & qu'il les soumettoit à la censure des susdits. Et, comme l'on y vouloit procéder, lesdits Quentin & de Bomont, l'un après l'autre, eussent déclaré ne s'en vouloir plus entremettre; au moyen de quoi eût icelui Ramus été sommé & requis d'en élire & nommer deux autres, ce qu'il n'eût voulu faire, & se fût du tout soumis aux trois autres dessus nommés, lesquels, après avoir le tout vu & considéré, eussent été d'avis que ledit Ramus avoit été téméraire, arrogant & impudent d'avoir réprouvé & condamné le train & art de logique, reçu de toutes nations, que lui-même ignoroit; & que, parce qu'en son Livre des Animadversions, il reprenoit Aristote, étoit évidemment connue & manifestée son ignorance, voire qu'il avoit mauvaise volonté, de tant qu'il blâmoit plusieurs choses, qui

font bonnes & véritables, & mettoit sus à Aristote plusieurs choses à quoi il ne pensa oncques. Et en somme ne contenoit sondit Livre des Animadversions que tous mensonges, & une manière de médire, tellement qu'il leur sembloit être le grand bien & profit des lettres & sciences que ledit Livre fût du tout supprimé, semblablement l'autre, dessus dit, intitulé *Dialecticæ Institutiones*, comme contenant aussi plusieurs choses fausses & étranges. Savoir, faisons que, vu par nous ledit avis, & eu sur ce autre avis & délibération avec plusieurs savans & notables personnages, étant lez, nous avons condamné, supprimé & aboli, condamnons, supprimons & abolissons lesdits deux Livres, l'un intitulé *Dialecticæ Institutiones*, & l'autre *Aristotelicæ Animadversiones*, & avons fait & faisons inhibitions & défenses à tous Imprimeurs & Libraires de notre Royaume, pays, terres & seigneuries, & à tous autres nos Sujets, de quelque état & condition qu'ils soient, qu'ils n'ayent plus à en imprimer, ou faire imprimer aucuns, ne publier, vendre, ne débiter en notredit Royaume, pays & seigneuries, sous peine de confiscation desdits livres & de punition corporelle, soit qu'ils soient imprimés en iceux nos Royaume, pays, terres & seigneuries, ou autres lieux n'étant de notre obéissance; & semblablement audit Ramus de ne plus lire sesdits Livres, ne les faire écrire, ou copier, publier, ne semer en aucune manière, ne lire en Dialectique, ne philosophie, en quelque manière que ce soit, sans notre expresse permission; aussi de ne plus user de telles médisances & invectives contre Aristote, ne autres Auteurs anciens, reçus & approuvés, ne contre notredite fille l'Université, & suppôts d'icelle, sous les peines que dessus. Si donnons en mandement, & commettons par ces présentes à notredit Prevôt de Paris, ou à son Lieutenant, conservateur des privilèges par nous & nos prédécesseurs Rois donnés & octroyés à notredite fille l'Université, que notre présent Jugement & Ordonnance il mette, ou fasse mettre à due & entière exécution, selon sa forme & teneur; & à ce faire souffrir & obéir, contraigne & fasse contraindre tous ceux qu'il appartiendra, & pource seront à contraindre par toutes voies & manières dues & raisonnables, nonobstant oppositions, ou appellations quelconques, pour lesquelles ne voulons être différé; & pource qu'il est besoin faire notifier nosdites défenses en plusieurs lieux de notre Royaume, terres & seigneuries, afin de les faire observer, nous voulons qu'au *vidimus* d'icelles, fait sous le scel Royal, ou signé par collation par l'un de nos amés & féaux Notaires & Secrétaires, soit ajoutée foi comme au présent Original. Mandons en outre à tous nos autres Justiciers & Officiers, & à chacun d'eux, si comme à lui appartiendra, que nosdites défenses & injonctions ils fassent observer, en procédant par eux contre les infracteurs d'icelles, si aucuns en y a, par les peines ci-dessus indictes, & autres qu'ils verront être à faire par raison; en témoin de ce, nous avons fait mettre notre scel à cesdites Présentes. Donné à Paris, le dixième jour de Mars, l'an de Grace mil cinq cens quarante-trois, & de notre règne le trentième. Ainsi signé sur le repli, par le Roi, vous présent Delachesnaie, & scellées du grand scel sur double queue de cire jaune.]

PIERRE REBUFFE a écrit des Annotations Latines & Françoifes, pour l'intelligence des lieux plus difficiles des Edits & Ordonnances des Rois de France; depuis l'an 1226 jufques à 1573, divifées en cinq Livres, dont le premier eft de la Juftice & ce qui en dépend : le fecond, des Droits Royaux, Domaine & Finance: le troifiéme, de la Guerre & de la Nobleffe: le quatriéme, des Chofes politiques & civiles, à favoir de la Police des villes, des Négoces & Contrats qui fe traitent entre les hommes, enfemble des Priviléges: le cinquiéme, des Chofes Eccléfiaftiques & ce qui en dépend, auxquels Edits font ajoutés les Arrêts des Cours fouveraines, fur la vérification, déclaration & modification d'icelles; imprimées à Lyon, *in-fol.* à la Salamandre, 1573. Voy. fes Œuvres Latines en l'Epitome de la Bibliothèque de Gefner *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 313 & 314.

PIERRE DE LA RIVEY, Champenois, a traduit d'Italien, le fecond & dernier Livre des facétieufes nuits, du Seigneur Jean François Straparole, contenant plufieurs belles Fables & plaifans Enigmes, racontées par dix Damoifelles & quelques Gentilshommes, imprimées à Paris, *in-16.* par Abel l'Angelier, 1576. Deux Livres de Philofophie Fabuleufe; le premier pris des Difcours d'Ange Firenzuola Florentin, par lequel, fous le fens Allégoric de plufieurs belles Fables, eft montrée l'envie, malice & trahifon d'aucuns Courtifans : le fecond, extrait des Traités de Sandebar Indien, Philofophe moral, traitant fous pareilles Allégories de l'Amitié & chofes femblables; traduits d'Italien & imprimés à Paris, *in-16.* par Abel l'Angelier, 1577. Six Comédies à l'imitation des anciens Grecs, Latins & modernes Italiens; à favoir le Laquais, la Veuve, les Efprits, le Morfondu, les Jaloux, les Ecoliers; imprimées à Paris, *in-12.* par Abel l'Angelier, 1579. L'Inftitution morale du Seigneur Alexandre Piccolomini, Gentilhomme Sienois, traduite de Tufcan

en François par Pierre de la Rivey ; imprimée à Paris, *in*-4°. par Abel l'Angelier *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Pierre de Larrivay, Tom. II, pag. 291.

PIERRE RIVRAIN, Vandomois, a traduit du Grec de ſaint Jean Chryſoſtome, en rime Françoiſe, Exhortation à prier Dieu, avec la Louange de parfaite Oraiſon, & autres Œuvres; imprimée à Paris, *in*-8°. par Eſtienne Groulleau, 1547.

PIERRE DE LA ROCHE, Sainctongeois, a traduit du Grec d'Antoine Valet, en vers François, Chant funèbre ſur le trépas de Meſſire Jean de Voyer, Chevalier de l'Ordre du Roi, Vicomte de Paulmy, &c. imprimé avec le tombeau dudit Sieur, fait en pluſieurs langues, à Paris, *in*-4°. par Jean Bienné, 1571.

PIERRE DE RONSARD, Gentilhomme Vandomois, fils de Méſſire Loys de Ronſard, Chevalier Seigneur de la Poiſſonniere, a été le premier qui a enrichi notre langue des Grecques & Latines dépouilles. C'eſt pourquoi on l'appelle le Pindare François, ou bien Homere Gaulois. De manière que ſelon le proverbe qui couroit de Philon, Juif, qui étoit tel:

Ou Platon Philoniſe, ou Philon Platoniſe.

On peut auſſi bien dire de lui,

Ou bien Homère Grec, écrivant, Ronſardiſe,
Ou bien Ronſard François, en chantant, Homériſe.

Car de quelle gravité a-t-il chanté ſes Hymnes, plus doctes que ceux d'Orphée, & ſa Franciade, autant ou plus grave que l'Iliade d'Homere? Avec quelle grace a-t-il accommodé ce que de plus beau il a tiré des Grecs, & autres Auteurs? De combien de mots propres, & comparaiſons ſingulières & belles a-t-il enrichi notre langue? Pourroit-on trouver de plus belles deſcriptions que les ſiennes? Non certainement, car il repréſente ſi naïvement par ſes vers, à l'eſprit de celui qui lit les

choses qu'il décrit, qu'il semble qu'on les voie & qu'on y soit. Bref c'est le premier Poëte de ce siécle, & si oserai bien assûrer à la vérité qu'il n'y a eu de son temps Poëte Latin, Italien ne François, qui aye mieux fait que lui, soit Bargæus, l'Arioste, Tasso, & Bartas qui tiennent les premiers rangs des modernes, & lesquels ne lui sauroient ôter ni emporter cet honneur. Et Bartas le confesse aussi en un endroit de sa seconde semaine, par ces vers,

L'autre ce grand Ronsard, qui, pour orner sa France,
Le Grec & le Latin dépouille d'éloquence,
Et d'un esprit hardi manie heureusement
Toute sorte de vers, de style & d'argument.

Le même Ronsard en témoigne autant de soi au Discours contre Fortune, à Odet de Colligny, disant ainsi:

Il n'y avoit François, tant fût-il bien appris,
Qui n'honorât mes chants, & qui n'en fût épris;
Car tous ceux qu'en mon art les meilleurs on estime,
(S'ils ne portent au cœur une envieuse lime)
Justes confesseront (écrire je le puis)
Qu'avecque grand travail, tout le premier je suis,
Qui de Grèce ay conduit les Muses en la France,
Et premier mesuré leurs pas à ma cadance;
Si qu'en lieu du langage & Romain & Grégeois,
Premier les fis parler le langage François,
Tout hardy, m'opposant à la tourbe ignorante.
Tant plus elle crioit, plus elle étoit ardente
De déchirer mon nom; & plus me diffamoit,
Plus, d'un courage ardent, ma vertu s'allumoit
Contre ce populaire, imitant mille choses,
Dedans les Livres Grecs divinement encloses.
Je fis des mots nouveaux, je restauray les vieux,
Bien peu me souciant du vulgaire envieux,
Médisant, ignorant, qui depuis a fait conte
De mes vers, qu'au premier il me tournoit à honte.

Toutes ses Œuvres ont été imprimées à Paris, par plusieurs fois, *in*-4°. *in*-16. & dernièrement *in-fol.* chez Gabriel Buon: & en l'édition faite *in*-16. sont rédigées en sept Tomes, esquels est contenu tout ce qui s'ensuit: au premier Tome, première

partie des Amours de Caſſandre, commentée par Muret : ſeconde partie des Amours de Marie, diviſée en deux Livres, dont le premier eſt commenté par Remy Belleau : les Amours d'Eurymedon & de Callirée : la Charite à la Marguerite & unique perle de France la Roine de Navarre : Sonnets & Madrigals pour Aſtrée : le Printemps à la ſœur d'Aſtrée : Sonnets pour Helene, en deux Livres : les Amours diverſes, & Sonnets, à perſonnes diverſes : Amour logé : Chanſon. Au deuxiéme Tome, les Odes en cinq Livres ; le premier en a vingt-deux, le ſecond quarante, le troiſiéme trente-quatre, le quatriéme quarante-ſix, & le cinquiéme trente-ſix. Au troiſieme Tome, deux Livres de Poëmes, à ſavoir au premier, Complainte à la Roine mere du Roi : Diſcours à Monſieur le Duc de Savoye : Diſcours à Charles Cardinal de Lorraine : autre à Jean du Thier, Seigneur de Beau-regard : Epître à Ambroiſe de la Porte, Pariſien : la Grenouille à Remy Belleau : Proſopopée de Loys de Ronſard, pere de l'Auteur : l'Alouette : le Frelon à Remy Belleau : Diſcours contre Fortune, à Odet, Cardinal de Chaſtillon : les Iſles Fortunées, à Marc Antoine de Muret : Gayetés en nombre quatre : le Hous : Diſcours à P. l'Eſcot, Seigneur de Clany : Diſcours au Cardinal de Chaſtillon, à Chriſtophle de Choiſeul : le Fourmy à R. Belleau : Epître à Charles, Cardinal de Lorraine : Exhortation au camp du Roi Henri II, pour bien combattre le jour de la bataille : Exhortation pour la paix : la Paix au Roi Henri II : la bien-venue d'Anne de Montmorency, Connétable de France : Elégie à Jean de Morel, Gentilhomme Ambrunois : le Voyage d'Hercueil : Diſcours à Odet, Cardinal de Chaſtillon : l'Excellence de l'Eſprit de l'homme, à Madame, à préſent Roine de Navarre : Paradoxe, que les mains ſervent plus aux hommes que la raiſon : Réponſe aux vers du Roi Charles IX, envoyés à Ronſard : autre Réponſe à autres vers du même Roi, envoyés pour réplique audit Ronſard : Vers récités ſur le Théâtre à la fin de la Comédie repréſentée à Fontainebleau : Stances Lyriques pour un banquet : Traduction de quelques autres

autres Epigrammes Grecs ſur la Geniſſe de Myron: Traduction de quelques autres Epigrammes Grecs. Au ſecond Livre des Poëmes, la Harangue que fit Monſieur le Duc de Guyſe, aux ſoldats de Metz, le jour qu'il penſoit avoir l'aſſaut: à Charles, Cardinal de Lorraine: Chant de Lyeſſe, au Roi: Epître à Charles de Piſſeleu, Evêque de Condon: les Armes, à Jean Brinon: A Jean de la Peruſſe: la Chaſſe: Elégie au ſieur Belot: le Chat: les paroles que pouvoit dire Calypſo voyant partir Ulyſſe de ſon Iſle: le Satyre: la Salade: Diſcours d'un Amoureux déſeſpéré & de ſon compagnon qui le conſole, & d'Amour qui le reprend: Diſcours à Pierre du Lac: le Soucy du Jardin: Le Pin: le Roſſignol: Epître à Caſſandre: l'Ombre du Cheval: Diſcours à Maître Julian Chauveau: Hylas, à Jean Paſſerat: Elégie: Gayetés II: Vœu d'un Vigneron, à Bacchus: Vœu d'un pêcheur aux Nayades: Epigramme de Palladas, Poëte Grec: autre tiré du même: Epitaphes divers, à ſavoir le Tombeau du Roi Charles IX: Tombeau de Marguerite de France, Ducheſſe de Savoye; enſemble celui du Roi François I, & de Meſſieurs ſes enfans: Epitaphes de François de Bourbon, Comte d'Anguyen: Proſopopée de feu François de Lorraine, Duc de Guyſe: Epitaphe de feu Monſieur d'Annebaut: Epitaphe du feu Roc Chaſteigner, Seigneur de la Roche Poſé: Epitaphe d'Anne Duc de Montmorency, Pair, & Connétable de France: Epitaphe du jeune la Chaſtre, Seigneur de Scillac: Epitaphe de Philippes de Commines: Epitaphe de Artuſe, Dame de Teligny: Epitaphe d'André Blondet, Lyonnois, Seigneur de Roquencourt: Epitaphe de Loyſe de Mailly, Abeſſe de Caen & du Liz: autre de Claude de l'Aubeſpine, Secrétaire des commandemens, en forme de Complainte contre la mort: autre de vertueuſe & honnête Dame Françoiſe de Vieil-Pont, Abeſſe de Poiſſy: autre de feue Damoiſelle Anne de l'Eſrat, Angevine: autre ſur le trépas d'Adrian Turnebe: autre de Jean de la Peruſe: autre d'Albert, Joueur de Luth du Roi: autre de Courte, chienne du Roi Char-

les IX : Dialogue de Beaumont ; Levrier du Roi Charles IX, & de Charon. Au quatriéme Tome, cinq Difcours ; trente cinq Elégies ; une Invective : les Eclogues en nombre cinq : le Cyclope amoureux : Mafcarades, Combats & Cartels faits à Paris, & au Carneval de Fontainebleau. Au cinquiéme Tome, les Hymnes ; à favoir de l'Eternité : de Henri II de ce nom, Roi de France : de Calays & Zethes : de la Juftice : des Démons : de Charles, Cardinal de Lorraine : du Ciel : des Aftres : fur la Victoire obtenue à Moncontour, par Monfeigneur d'Anjou, à préfent Roi de France : de la Philofophie : de Pollux & de Caftor : Hercule Chrétien : du Printemps : de l'Eté : de l'Autonne : de l'Hyver : de l'Or : de Bacchus : de la Mort : Ode Sapphique : Vers Sapphiques. Au fixiéme Tome : Difcours des Misères de ce temps, à la Roine, mere du Roi : Continuation defdits Difcours : Inftitution pour l'Adolefcence du Roi très-Chrétien Charles IX : Difcours à Guill. des Autels : Difcours à Loys des Mafures : Remontrance au peuple de France : Réponfe aux injures & calomnies de je ne fais quels Prédicans & Miniftres de Genève ; avec une Epître en profe, à un Prédicant, & deux Epigrammes Latins : l'Hydre défait, à la louange de Monfeigneur le Duc d'Anjou, frere du Roi ; à préfent Roi de France : Prière à Dieu, pour la Victoire : les Elémens ennemis de l'Hydre : Paraphrafe du *Te Deum*. Au feptiéme Tome, les quatre premiers Livres de la Franciade.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Pierre Ronsard, Tom. II, pag. 316 & fuiv.

Sentences, Comparaifons & autres fleurs, extraites des Œuvres de P. de Ronfard.

Au Difcours à Charles, Card. de Lorraine.

Toute mauvaife caufe, avec art bien plaidée,
Eft, plus que le bon droit, fouvent recommandée.

Au même.

. . . . *Peu d'honneur eft reçû,*
Quand par le grand Seigneur le petit eft déçu.

Au même.

Ainsi les gros taureaux vont labourant la plaine,
Ainsi les gras moutons, au dos portent la laine,
Ainsi la mouche à miel, en son petit estuy,
Travaille, en se tuant, pour le profit d'autrui.

Au Discours à Jean du Thier.

Le peuple, qui toujours ne cesse d'épier
Les vices des Seigneurs, & de les décrier,
Et se plaît en cela, car de la chose faite
Par les grands, bien ou mal, le peuple est la trompette.

Au même.

Car tout l'avoir mondain, quelque chose qu'on fasse,
Jamais ferme n'arrête à la troisième race;
Ains suit comme la bale, alors qu'au mois d'Esté,
Le grain, bien loin du van, parmy l'aire est jeté.

Au Discours contre Fortune.

L'impudence nourrit l'honneur & les Etats,
L'impudence nourrit les criards Avocats,
Nourrit les Courtisans, entretient les Gendarmes;
L'impudence aujourd'hui sont les meilleures armes,
Dont on se puisse aider, même à celui qui veut
Parvenir à la Cour, où la vertu ne peut
Pour vertu se montrer, si l'impudence forte
A l'huis des grands Seigneurs sur le dos ne la porte.

En un autre Discours à Odet de Colligny.

Comme un arbre planté sur des monts solitaires,
Battu diversement de deux vents tout contraires,
L'un le souffle de çà, & l'autre de rechef
Le resouffle de là, les feuilles de son chef
Volent de tous côtés, qui jusqu'en terre ondoye;
Caché dessous un roc, le Pasteur s'en effroie:
Ou comme on voit les bleds espessement plantés
Branler au mois de May leurs tuyaux éventés,
Deçà delà pliés sous le vent de zéphire,
Ou sous l'Astre moiteux: l'un à gauche les vire,
L'autre les souffle à dextre, & poussés en avant,
Et poussés en arrière, obéissent au vent;

Ou comme un tourbillon, qui, chassé du tonnerre,
Premier en limaçon vient balayer la terre,
Puis venteux & poudreux s'élance dans la mer,
Et fait l'un dessus l'autre horriblement armer
Les flots, qui maintenant aux Etoiles s'égalent,
Maintenant jusqu'au fonds de l'arène dévalent,
Avecques un grand bruit pesle-mesle fuyans,
Bossés, voûtés, courbés, écumans & bruyans;
L'un se voûte devant, l'autre se courbe arrière,
L'autre roule à côté: presqu'en telle manière
S'ébranle notre vie, & rien n'est en ce lieu
Ferme, sinon l'amour que nous portons à Dieu,
Lequel est plus certain, que n'est pas l'alliance
Des grands Seigneurs mondains, tous pleins de défiance.
On dit que Jupiter, devant le seuil de l'huis
De l'Olympe là haut a fait mettre deux muis,
L'un tout comblé de biens, l'autre de maux: sa dextre
Verse le bien au monde, & le mal la senestre,
Montrant que pour un bien il donne mille maux,
Et pour un seul plaisir cinq cens mille travaux.
Mais, ainsi qu'un rocher oppose au vent sa tête,
Et ses pieds endurcis aux flots de la tempeste,
Il faut contre Fortune opposer la vertu,
Et plus avoir bon cœur, tant plus on est battu.

En une Epître à Charles Cardinal de Lorraine.

C'est peu de cas (Prélat) de cet honneur mondain,
Qui, plutôt que le vent, du jour au lendemain
S'enfuyt, & longuement ne séjourne nostre hoste;
Car un jour nous le donne, & l'autre jour nous l'oste.

A la bien-venue d'Anne de Montmorency.

On ne doit appeler, pendant qu'il vit ici,
Un homme bienheureux, ni malheureux aussi:
Tout çà bas est douteux: la seule heure dernière
Parfait notre bonheur, ou bien notre misère.
Tel fleurit aujourd'hui, qui demain flétrira;
Tel flétrit aujourd'hui, qui demain fleurira.
La fortune gouverne, &, en tournant sa rouë,
Rit de notre conseil, & de nos faits se jouë.
Rien n'y sert la raison, ny la force du cœur,
Noblesse, ny parens, richesse, ny faveur,
Ny même la vertu, ny la philosophie,
Qui s'arme en son savoir: la fortune défie

Les humaines raiſons, & ſans avoir lié
Sa force à nos conſeils, les eſcarbouille au pié,
Force qui n'a jamais notre plainte écoutée,
Et qui dompte un chacun, & n'eſt jamais domptée.

Au Poëme du Chat.

Dieu eſt par-tout, par-tout ſe meſle Dieu,
Commencement, la fin & le milieu
De ce qui vit, & dont l'ame eſt encloſe
Par-tout, & tient en vigueur toute choſe,
Comme notre ame infuſe dans nos corps.
Jà dès long-temps les membres ſeroient morts
De ce grand Tout, ſi cette ame divine
Ne ſe mêloit par toute la machine,
Luy donnant vie & force & mouvement;
Car de tout eſtre elle eſt commencement.
Des Elémens & de cette ame infuſe
Nous ſommes nés : le corps mortel, qui s'uſe
Par trait de temps, des Elémens eſt fait :
De Dieu vient l'ame, & comme il eſt parfait,
L'ame eſt parfaite, intouchable, immortelle,
Comme venant d'une eſſence éternelle :
L'ame n'a donc commencement, ny bout,
Car la partie enſuit touſiours le tout.
Par la vertu de cette ame mêlée
Tourne le Ciel à la voûte étoilée,
La mer ondoye, & la terre produit
Par les ſaiſons, herbes, feuilles & fruit :
Je dy la terre, heureuſe part du monde,
Mère bénigne, à gros tetins féconde,
Au large ſein : de-là tous animaux,
Les emplumés, les eſquadrons des eaux :
De-là, Belleau, ceux qui ont pour repaire
Ou le rocher, ou le bois ſolitaire,
Vivent & ſont, & même les métaux,
Les diamans, rubis Orientaux,
Perles, ſaphirs, ont delà leur eſſence,
Et par telle ame ils ont force & puiſſance,
Qui plus, qui moins, ſelon qu'ils en ſont pleins :
Autant en eſt de nous, pauvres humains.
Ne vois-tu pas que la ſainte Judée,
Sur toute terre eſt plus recommandée,
Pour apparoiſtre en elle des eſprits,
Remplis de Dieu, de Prophétie épris ?

Les régions, l'air & le corps y servent,
Qui l'ame saine en un corps sain conservent ;
Car d'autant plus que bien sain est le corps,
L'ame se montre, & reluit par dehors.
Or, comme on voit qu'entre les hommes naissent
Augurs, Devins & Prophètes, qui laissent
Un témoignage à la postérité
Qu'ils ont vécu pleins de Divinité ;
Et comme on voit naître icy des Sibylles
Par les troupeaux des femmes inutiles :
Ainsi voit-on Prophètes de nos maux
Et de nos biens, naître des animaux,
Qui le futur par signes nous prédisent,
Et les mortels enseignent & advisent.
Ainsi le veut ce grand père de tous,
Qui de sa grace a toujours soin de nous.
De-là sortit l'Ecole de l'Augure
Merquant l'oiseau, qui par son vol figure
De l'avenir le prompt événement,
Ravy de Dieu, & Dieu jamais ne ment.
En nos maisons ce bon Dieu nous envoye
Le coq, la poule, & le canard & l'oye,
Qui vont montrant d'un signe non obscur,
Soit se baignant, ou chantant le futur.
Herbes & fleurs, & les arbres qui croissent,
En nos jardins Prophètes apparoissent :
Mien est l'exemple, & par moy je le sçay :
Enten l'histoire, & je te diray vray.

Au Poëme de la Salade.

L'homme élevé aux honneurs inutiles
Semble un Colosse, attaché de chevilles,
Ferré de gonds, de barres & de cloux ;
Par le visage il s'enfle de courroux,
Représentant Jupiter, ou Neptune.
La seule enflure étonne la Commune,
D'or enrichie & d'azur par dehors ;
Mais, quand on voit le dedans du grand corps
N'être que plâtre & argille paistrie,
Alors chacun connoît la mocquerie,
Et désormais le Colosse pipeur,
Pour sa hauteur, ne fait seulement peur
Qu'au simple sot, & non à l'homme sage
Qui haussebecque & méprise l'ouvrage, &c.

Le Poëme des Armes

Quiconque a le premier des Enfers déterré
Le fer, étoit Brinon, luy-même bien ferré:
Luy-même avoit, ce croy-je, occis son propre père,
Tué sa propre sœur, tué sa propre mère;
Luy-même avoit, au soir, à son hôte étranger,
Dessus la table offert ses enfans à manger,
Et ne croyoit qu'au Ciel les Dieux eussent puissance,
(Car il n'en croyoit point) de punir son offense.
Que les siècles dorés à bon droit sont loués
Sur les siècles de fer, quand les glands secoués
Des chênes nourrissiers, & quand la douce seine
Paissoit le peuple oisif par les forêts sans peine,
Et quand dans les ruisseaux, jusqu'à la rive pleins,
Les hommes tiroient l'eau dans le creux de leurs mains.
Alors on n'attachoit (pour les rendre plus sûres)
Des portes aux maisons, aux portes des serrures:
Et lors on n'oyoit point ce mot de Tien & Mien:
Tous vivoient en commun, car tous n'avoient qu'un bien;
De ce que l'un vouloit, l'autre en avoit envie,
Et tous d'accord passoient heureusément la vie.
Mais si tost que le fer par malheur fut trouvé,
Qu'au fond de ses rognons Pluton avoit couvé
Par tant d'espaces d'ans là bas dessous la terre,
Au jour, avecques luy, la discorde & la guerre
Et le meurtre sortit, & sortirent dehors
Ces mots de Tuë, Assomme, & mille horribles morts.
Le monde alors fut plein de crime & de diffame,
Le mary machina la poison à sa femme,
L'oncle occit son neveu, & le frère la sœur,
Et l'hôte ne fut pas de son hôte bien seur.
Les peuples effroyés de l'horreur des batailles
Flanquèrent leurs Cités de fosse & de murailles;
Car le peuple qui fut par les bois espandu,
De crainte, en un monceau, s'étoit déjà rendu.
Les plus forts exerçoient justice par les armes,
Le monde renversé n'oyoit que les alarmes
Tonner de tous côtés, & l'un à l'autre Mars
Tout sanglant forcener au milieu des soldars.
Les Géans serpens-piez sur les Dieux s'enhardirent,
Les Lapithes armés les Centaures occirent:
Thebe à cent portes vit ses deux Princes tués,
Et Troye à fleur dès champs ses Pergames rués.

Qui pis eſt, des humains les races trop cruelles,
N'ont fait tant ſeulement roidir en alumelles
Le fer en long battu ; mais du grand Jupiter
Ont oſé par le fer le tonnerre imiter,
Et imiter ſa foudre, en du fer entonnée,
Bien d'une autre façon que ne fit Salmonée.
Ils ont fondu premier l'homicide métal,
Soufflé d'une Furie au braſier infernal,
Que vomit Phlegeton : ils ont mis en la fonte
Le ſon, la peur, l'horreur, l'ire & la flame prompte,
Pleine de puanteur : ils ont après cherché
Le ſouffre que Nature avoit à part caché
Dans les veines de l'eau : puis le long des murailles
D'une eſtable porchere, ou dedans les entrailles
D'une grotte relente, ou d'un mont reculé,
Ils ſont allés chercher le ſalpeſtre gelé ;
Puis poudroyant en un ces drogues éloignées,
Au penſer des mortels, ſans peur, les ont coignées
Dans le Chaos d'un bronze, & l'ont fait dégorger
Une balle, qui bruit ſi haut au deſloger,
Qui court ſi toſt par l'air, que la terre en chancelle,
Que l'Enfer s'en crevaſſe, & prend clarté nouvelle,
Que la mer en treſſaut, & la voûte des Cieux,
En craquetant, ſe rompt deſſous le pied des Dieux.
De quel genre de mort étoit digne cet homme,
Qui premier inventa le fer qui nous conſomme,
Et qui premièrement le Canon pertuiſa,
Et ſortir de ſa gorge un tel foudre aviſa ?
Et qui vit, ſans pleurer, rouer en tant de ſortes,
Parmy l'air, tant de bras & tant de têtes mortes ?
Ny la ſoif de Tantal, ny la rou' d'Ixion
Ne ſuffiroient là bas à ſa punition ;
Ny le vautour beccu, dont la griffe cruelle
Pince de Prométhé la poitrine immortelle,
Par luy, comme jadis, on ne voit plus d'Hectors,
D'Achilles, ny d'Ajax, hé Dieu ! car les plus forts
Sont aujourd'hui hachés d'un poltron en cachette,
A coups de harquebuſe, ou à coups de mouſquette.
Au temps qu'on batailloit ſans fraude, main à main,
On connoiſſoit au fait celuy qui étoit plein
De peur, ou d'aſſurance, & ne vouloit-on croire
Que Therſite au combat méritât tant de gloire
Qu'Achille en méritoit ; mais Therſite aujourd'huy
Tue Achille de loin, & triomphe de luy.

Pourquoy,

Pourquoy, hommes chétifs, avez-vous tant d'envie,
A grands coups de canon, d'accourcir votre vie?
Vous mourez assez tost. Si vous pensez là bas
Avoir autant qu'icy de plaisirs & d'ébats,
Vous êtes bien trompés. Bien que l'unique fille
De Cérès en soit Royne, en nul temps la faucille
N'y coupe la moisson, ny aux coteaux voisins
Jamais Bacchus n'y fait verdeler ses raisins,
Hélas! mais à l'entour la mort pâle y demeure,
Tousiours un peuple gresle autour d'un lac y pleure,
Ayant la peau brûlée & les cheveux cendreux,
Le visage plombé, les yeux mornes & creux:
Là vous serez punis de vos fautes méchantes,
Car là bas vos canons, ny vos lames tranchantes,
Du jugement d'Eac ne vous pourront garder,
Ny tant soit peu de Dieu la dextre retarder.
O fortune, celuy qui, bien loin de la guerre,
Cultive en longue paix l'usure de sa terre,
Et qui jamais au lit ne se voit étonner
D'ouir au point du jour la trompette sonner;
Qui ne sait quel mot c'est que Cargue, Camisade,
Sentinelle, Diane, Escarmouche, Embuscade;
Mais qui, plein de repos, en la grise saison,
Attend au coin du feu la mort en sa maison,
Afin qu'il ait les yeux clos des mains de sa fille,
Et qu'il soit mis en terre auprès de sa famille,
Non auprès d'une haye, ou dedans un fossé,
Ayant d'un coup de plomb le corps outrepercé.
Mais que dy-je, Brinon? qui n'auroit la minière
Du métal & du fer, jadis mise en lumière?
Et qui ne se feroit brusquement avisé,
En fondant le canon, de l'avoir pertuysé,
Et d'avoir acéré l'alumelle trempée,
Tu ne m'eusses donné ni dague, ni épée,
(Car le fer n'eust usage) & ne m'eusses, Brinon,
Donné ny pistolet, ny rouet, ny canon.
Toutefois je plains tant du commun le dommage,
Que je voudroy (croy moy) que celuy qui l'usage
Trouva premier du fer, n'eût jamais été né,
Et n'avoir eu de dons; car Dieu n'eût détourné
Son visage de nous, & la paix violée
N'eût point abandonné la terre désolée,
Pour s'envoler là haut, laissant le monde icy
S'entrepiller, navrer & tuer sans mercy.

Au quatriéme Livre des Odes. Ode XVII.

Pourquoy, chétif Laboureur,
Trembles-tu d'un Empereur,
Qui doit bientôt, légère ombre,
Des morts accroître le nombre?
Ne sais-tu qu'à tout chacun
Le port d'Enfer est commun,
Et qu'une ame Impériale
Aussitôt là bas dévale,
Dans le bateau de Charon,
Que l'ame d'un Bucheron?
Courage, coupeur de terre:
Ces grands foudres de la guerre,
Non plus que toy, n'iront pas,
Armés d'un plastron, là bas,
Comme ils alloient aux batailles:
Autant leur vaudront leurs mailles,
Leurs lances & leur estoc,
Comme à toy vaudra ton soc.
Le bon juge Rhadamante,
Asseuré, ne s'épouvante
Non plus de voir un harnois
Là bas, qu'un levier de bois,
Ou voir une soquenie,
Qu'une robe bien garnie,
Ou qu'un riche accoustrement
D'un Roy mort pompeusement.

ODE XXVIII. A Melin de S. Gelais.

Tousiours ne tempeste enragée
Contre ses bords la mer Ægée,
Et tousiours l'orage cruel
Des vents, comme un foudre, ne gronde,
Elochant la voûte du monde
D'un soufflement continuel.
Tousiours l'hyver des neiges blanches
Des pins n'enfarine les branches,
Et du haut Apennin tousiours
La gresle le dos ne martelle,
Et tousiours la glace éternelle
Des fleuves ne bride le cours.
Tousiours ne durent orgueilleuses
Les Pyramides sourcilleuses
Contre la faulx du temps vainqueur;
Aussi ne doit l'ire felonne,
Qui de son fiel nous empoisonne,
Durer tousiours dedans un cœur.
Rien sous le Ciel ferme ne dure:
Telles loix la sage Nature
Arrêta en ce monde, alors
Que Pyrrhe espandoit sur la terre
Nos Ayeux, conçus d'une pierre
S'amolissant en nouveaux corps.
Maintenant une triste pluye,
D'un air larmoyant nous ennuye;
Maintenant les Astres jumeaux
D'émail enfleurissent les pleines;
Maintenant l'Eté boit les veines
D'Ide gazouillante en ruisseaux.
Nous aussi, Melin, qui ne sommes
Immortels, mais fragiles hommes,
Suivant cet ordre, il ne faut pas
Que notre ire soit immortelle,
Balançant sagement contre elle
La raison par juste compas.
N'as-tu point vu aux vers d'Homère,
Lorsque plus l'ardente colère
Achille enfloit contre son Roy,
Que Pallas, la sage guerrière,
Luy appant les cheveux derrière,
Tout grommelant, l'arrêta coy?
Jà sa dague il avoit tirée,
Pour tuer l'héritier d'Atrée,
Tant le courroux l'aiguillonnoit,
Sans elle, qui, dans son navire,
L'envoya digérer son ire,
Dont tout le fiel lui bouillonnoit.
Combien de fois ce Péléide
Refusa les présens d'Atride
Pour appointer? combien encor
De prisonnières Lesbiennes,
Et de Cités Mycéniennes,
Et combien de chevaux & d'or?

Tandis Hector armoit la rage,
L'horreur, & le Troyen orage
Contre les Grecs, & d'une part
D'un grand caillou froissa la porte;
De l'autre part, du feu qu'il porte
Darda le foudre en leur rempart.
De quelque côté qu'il se tourne,
Bellone autour de lui séjourne,
Faisant couler Xante tout roux
Du sang des Grecs, qui par la plaine
Enduroient, innocens, la peine
De ce dommageable courroux.
O monde heureux! si Prométhée
D'argile en ses doigts retâtée,
Le cœur ne nous avoit formé,
Le trempant en l'eau Stygienne
Et en la rage Lybienne
D'un cruel lion affamé.
Certainement la vierge Astrée
N'eût point quitté notre contrée,
Et les foudres tombés du Ciel
N'eussent accablé les montagnes;
Tousiours fussent par les campagnes
Glissés les doux ruisseaux de miel.
Le cheval, au milieu des guerres,
N'eût point ronflé, ny les tonnerres
Des canons n'eussent point sonné,
Ny sur les bornes des provinces
Le choc armé de deux grands Princes
N'eût point le Pasteur étonné.
On n'eût point emmuré les villes,
Pour crainte des guerres civiles,
Ny des étranges légions,
Ny le coutre de Pharsalie
N'eût heurté tant d'os d'Italie,
Ny tant de vuides morions.
L'ire cause que les batailles
Jusqu'au fond rasent les murailles
De maint Palais audacieux,
Et que les buissons & les herbes
S'égayent sur les tours superbes
Qui souloient voisiner les Cieux.
L'ire cause des tragédies
Les voix chétivement hardies
Des Rois, tremblans sous le danger,
Et que les exécrables mères
Présentent les fils à leurs pères
Sur la table, pour les manger.
L'ire, qui trouble le courage,
Ne diffère point de la rage
Des vieux Curetes forcenés,
Ny des chastrez de Dyndimène,
Quand, en hurlant, elle les mène
Au son du buis espoinçonnés.
L'ire, qui les hommes manie,
Changeant la raison en manie,
Rien qu'un remors ne fait sentir,
Et pour tout fruit ne nous apporte,
Après que son ardeur est morte,
Sinon un triste repentir.
Las! ce monstre, ce monstre d'ire
Contre toy me força d'écrire,
Et m'élança tout irrité,
Quand d'un vers enfiellé d'Iambes
Je vomissoy les aigres flambes
De mon courage dépité.
Pource qu'à tort on me fit croire,
Qu'en fraudant le prix de ma gloire,
Tu avois mal parlé de moy,
Et que, d'une longue risée,
Mon œuvre, par toy méprisée,
Ne servit que de farce au Roy.
Mais ore, Melin, que tu nies,
En tant d'honnêtes compagnies,
N'avoir médit de mon labeur,
Et que ta bouche le confesse,
Devant moy-même je délaisse
Ce dépit, qui m'ardoit le cœur.
Chatouillé vrayment d'un grand aise,
De voir morte du tout la braise
Qui me consumoit, & de voir
Crever ceux qui, par une envie,
Troublant le repos de ma vie,
Souloient ma simplesse émouvoir.
Dressant à notre amitié neuve
Un autel, j'atteste le fleuve,
Qui des parjures n'a pitié,
Que, ny l'oubly, ny le temps même,

Ny la rancueur, ny la mort blême,
Ne dénoueront notre amitié.
Car, d'une amour dissimulée,
Ma foy ne sera point voilée,
De faux visages artisan,
Croyant seulement que tu n'uses,
Vers tes amis, des doubles ruses
Dont se déguise un courtisan.
Ne pense donc que le temps brise
L'accord de notre foy promise,
Bien qu'en courroux l'ai-je parfait;
Souvent une mauvaise cause,
Contraire à sa nature, cause
Secrètement un bon effet.
Les liz naissent d'herbes puantes,
Les roses d'épineuses plantes,
Et néanmoins la France peint
De l'un ses armes, & encore
De l'autre la vermeille Aurore
Emprunte le fard de son teint.
Bien que l'un des fils de Jocaste,
La nuit, sous le portail d'Adraste,
Et Tydé, enflés de courroux,
D'une main horriblement dure,
Pour un petit de couverture,
Se fussent martelés de coups.
Toutefois après ces alarmes,
Amis jurés prindrent les armes,
Et l'un pour l'autre s'employa,
Quand devant Thèbes le Prophète,
Vif englouty dans sa charrette,
Tout armé, Pluton effroya.

Au premier Livre des Amours.

Avant qu'Amour, du chaos ocieux,
Ouvrît le sein, qui couvoit la lumière,
Avec la terre, avec l'onde première,
Sans art, sans forme étoient brouillés les Cieux.
Ainsi mon tout erroit séditieux,
Dans le giron de ma lourde matière,
Sans art, sans forme, & sans figure entière,
Alors qu'Amour le perça de ses yeux.
Lui seul rendit mon essence parfaite;
Ronde par luy ma qualité s'est faite;
Il me donna la vie & le pouvoir.
Il anima mes pensers de sa flame,
Et de son branle en ordre fit mouvoir
Les pas suivis du globe de mon ame.

Commentaire de Muret.

Les Poëtes, comme Orphée, Hésiode, Ovide & autres, disent que, devant que le le Ciel, le feu, l'air, l'eau & la terre fussent faits, les semences & les formes de toutes ces choses-là étoient mêlées & confondues en une lourde, obscure, pesante & immobile masse, qu'ils nomment Chaos. De cette masse, ainsi que dit Orphée, Amour sortit le premier, lequel par après sépara les parties du Chaos, assignant à chacune d'icelles son lieu propre, & donnant à chacun sa forme; ainsi dit notre Auteur que son esprit étoit morne & assoupi dans son corps, sans forme & sans mouvement aucun, auparavant qu'il fût amoureux; & que ce fut Amour qui premier démêla cette confusion,

& qui lui donna vie & mouvement. Ce qu'il dit ici de l'Amour, quant à la séparation des parties du Chaos, il le dit, en un autre lieu, de la Paix, parce que Amour, Paix & Amitié se prennent quelquefois l'un pour l'autre ; d'où est que Cyre Théodore, en un Dialogue Grec, nommé l'Amitié bannie, dit de l'Amitié cela même que nous disons ici de l'Amour. *Du Chaos*] Chaos, en Grec, signifie confusion. *Ocieux*] Il prend Ocieux pour ce que les Latins disent *Iners*. Ovide,

Nec quicquam, nisi pondus iners, congestaque eòdem,
Non benè junctarum discordia semina rerum.

Qui couvoit la lumière.] Qui tenoit la lumière enclose. *Ainsi mon tout.*] C'est-à-dire, toutes les parties de mon esprit étoient mêlées & confondues. *Dans le giron de ma lourde matière.*] Dans mon corps.

Et de son branle en ordre fit mouvoir
Les pas suivis du globe de mon ame.]

C'est-à-dire, & donna le premier mouvement à mon ame. On pourroit ici disputer si l'ame a mouvement, ou non ; &, si elle en a, quel il est ; car Platon tient que l'ame est principe de mouvement, & qu'elle-même est un mouvement perpétuel. Aristote confesse bien qu'aux choses animées elle est principe de mouvement, mais que toutefois elle ne se meut aucunement de soi-même, ains seulement par accident, & avec le corps, comme le nautonnier avec le navire. Quelques hommes de savoir s'efforcent les accorder, disant le mot de mouvement se prendre autrement en l'un, & autrement en l'autre. *Le globe de son ame.*] Parce que, combien que l'ame étant incorporelle, ne peut avoir figure ne ronde, ne quarrée, ni autres, si est-ce qu'elle a affinité avec le rond ; car le mouvement du rond se retourne en soi-même, & si fait aussi le mouvement de l'ame, si mouvement le faut appeler. Pour entendre ceci, considérons que l'œil voit bien toute autre chose, mais il ne peut pas voir soi-même ; parainsi son mouvement, c'est-à-dire, son action ne retourne pas en soi, ains s'étend seulement aux autres choses. Mais l'ame, non-seulement peut entendre la nature des autres choses, ains aussi sa nature même, qui est un grand argument pour l'immortalité. De-là est-ce que S. Denis, au premier Livre des noms divins, dit le mouvement de l'ame être circulier. Notre Auteut dit, *Les pas suyvis*] Pource qu'au mouvement du rond, toutes les parties s'entresuivent, comme très-bien démontre Aristote, au Livre des Questions méchaniques, qui, à cette cause, dit le cercle être principe des merveilles :

Ceste beauté, de mes yeux adorée,
Qui me fait vivre entre mille trépas,
Couploit mes chiens & poursuivoit mes pas,
Ainsi qu'Adon Cyprine la dorée.
Quand une ronce, en vain enamourée,
Ainsi que moy, du vermeil de ses bras,

En les baisant, luy fit couler à bas
Une liqueur de pourpre colorée.
La terre adonc, qui, soigneuse, reçut
Ce sang divin, fertilement conçut,
Pareille au sang, une rouge fleurette.
Et tout ainsi que d'Hélene naquit
La fleur qui d'elle un beau surnom acquit,
Du nom Cassandre, elle eut nom Cassandrette.

Ceste beauté.] Il raconte comment ainsi qu'il alloit chasser un cerf, sa Dame, qui le suivoit, fut piquée d'une ronce, & que du sang qui sortit soudainement de son bras, fut soudainement engendrée une fleur, qui eut nom Cassandrette. *Ainsi qu'Adon.*] Tout ainsi que Vénus suivoit Adonis allant à la chasse. *Ainsi qu'Adon.*] Il a dit Adon pour Adonis, par syncope. *Cyprine*] Vénus. *La dorée*] la belle. Ainsi l'appellent les Grecs χρυσῆ, ou πολύχρυσος.

Mimnerme,

Ὡς ἰδὼν μοι τερπνὸν πολυχρύσου ἀφροδίτης

Homere,

Μοῦσά μοι ἔννεπε ἔργα πολυχρύσου ἀφροδίτης.

Virgile,

Jupiter hæc paucis : at non Venus aurea contra
Pauca refert. . . . .

Quand une ronce envain enamourée.] Ainsi Théocrite dit que le sanglier, par qui Adonis fut mortellement blessé, étoit amoureux de la beauté d'icelui. *Une liqueur.*] Il ne veut pas dire bonnement que ce fût sang, mais une liqueur ressemblante à sang, ou à tout le moins un sang céleste & divin, tel que Homère le dit couler des Dieux, lorsqu'ils sont blessés. Tel que fut le sang de Vénus, blessée par Diomedes. *Et tout ainsi qu'Hélene.*] Pline dit que la fleur, nommée par les Latins *Innula*, naquit des larmes d'Hélène, d'où est que les Grecs l'appellent *Helenium.* Ainsi dit-on que le Lys naquit du lait de Junon.

PIERRE SALA, Ecuyer, a traduit de rime Romande, en en rime Françoise, le Roman de Tristan & la belle Roine Yseulte [1].

[1] J'ai vu un très-ample & très-ancien Manuscrit, en vélin, du Roman de Tristan, non pas en rime Romande, mais en vieille prose Françoise, à la fin duquel il étoit dit qu'*il avoit été translaté de Latin par le noble Chevalier d'Angleterre Luces, Seigneur du Chatel de Grant près Salebières;* & comme ce volume, outre les faits de Tristan & de Lancelot, contenoit encore l'*Histoire*

de S. Graal, un autre Translateur dit y avoir travaillé, par ordre du Roi Henri d'Angleterre, & y avoir employé cinq ans après Messire Luces, ajoutant que *Maître Gautier Mappe étoit*, je me sers de ses termes, *le propre Auteur de Lancelot*. Mais je crains que ceci ne soit pas autrement exact, parce qu'il y est ensuite parlé de Robert Borron, sans spécifier quelle part il a eue à ces Ouvrages, & que Gautier Mappe n'ait été que Traducteur Anglois du Roman *Latin*, c'est-à-dire, Italien de Lancelot. — Voyez, touchant ce ROBERT BORRON & GAUTIER MAPPE, le mot LANCELOT, à la fin de la lettre L, Tom. IV, pag. *646*. Quant à Pierre Sala, sa prétendue Traduction, ici mentionnée, est, non pas en rime Françoise, mais en prose, & n'a jamais été imprimée. Le Manuscrit que j'en ai vu est divisé en vingt-cinq Chapitres, & ne contient que 139 feuillets, dont le premier consiste en ce Prologue de vingt-deux vers :

Pour obéir, Sire, au commandement
Qu'il vous a plu me faire, ai brévement
Dessus mon nez assises mes lunettes,
Pour déchiffrer lettres, que n'ai lu nettes,
Du vieil Tristan, qu'il vous plut me bailler,
Qui m'a souvent de nuit bien fait bailler;
Car les lettres en étoient effacées,
Et les marges du parchemin cassées;
Ce nonobstant, j'ai tant fait, trait à trait,
Que vous en ai ce Livre ici extrait,
Qui commence : Comme le beau Tristan,
Etant un jour, en un grand triste ahan,
Seulet aux champs, pensant comme fortune
Le traveilloit, si faisoit-il fort une,
De ce penser vint première naissance,
Que Lancelot eut de lui connoissance,
Comment orrez ci-après raconter,
Quand vous plaira, Sire, de l'écouter;
Et néanmoins que ce soit Ecrit vain,
Il vous plaira d'excuser l'Ecrivain,
Votre Sala, très-humble en votre chambre,
Qui vous requiert que de lui vous remembre.

Cet Ecrit n'est que la première Partie du Roman, & ne fait pas la quatrième Partie du gros volume que j'ai ci-dessus dit avoir vu. Sala n'y prend point le nom de *Pierre*, ni autre nom de baptême; il ne s'y qualifie pas non plus *Ecuyer*, mais *Ecrivain de la Chambre du Roi*, que je crois être Charles VIII, ou Louis XII, par ordre duquel il faisoit une nouvelle copie de ce Roman, d'après une ancienne, usée de vieillesse, comme il le donne à entendre, & mal conditionnée. Voyez LA CROIX DU MAINE, au mot JEAN MAUGIN, Tom. I, p. 543. (M. DE LA MONNOYE).

PIERRE SALIAT *, a traduit les neuf Livres de l'Hiſtoire de Hérodote d'Halicarnaſſe, Prince & premier des Hiſtoriographes Grecs, intitulés du nom des Muſes; avec un Recueil de George Gemiſt, dit Plethon, des choſes advenues depuis la journée de Mantinée; imprimés à Paris, *in-fol.* par Eſtienne Groulleau, & *in-16.* par Claude Micard, 1575. Il avoit traduit auſſi auparavant d'une Déclamation Latine, l'Entrée de Jeuneſſe en la maiſon d'Honneur, déclamation, contenant la manière de bien inſtruire les enfans dès leur commencement; imprimée à Paris, *in-8°.* par Simon de Colinez, & à Lyon, *in-16.* par Olivier Arnoullet, 1538. L'Oraiſon que fit Criſpe Saluſte, contre M. Tulles Ciceron, & l'Oraiſon dudit Ciceron, réponſive à celle de Saluſte; avec deux autres Oraiſons dudit Saluſte à Jules Cæſar, afin de redreſſer la République Romaine, traduites par Pierre Saliat; imprimées à Paris, *in-8°.* par Simon de Colinez, 1537. Un Opuſcule d'Ariſtote, du monde; autre Opuſcule de Philon, Juif, du monde, & le Songe de Scipion, de Ciceron: le tout traduit en François par ledit Saliat, & imprimé à Lyon, *in-4°.* par Pierre de Tours, 1543.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, ſur cet Article, Tom. II, pag. 320 & 321.

PIERRE SANTERRE, Poitevin, a mis en muſique les cent cinquante Pſalmes de David, imprimés à Poitiers, par Nicolas Logerois, 1567.

PIERRE SAVONNE dit TALON, natif d'Avignon, a écrit l'Arithmétique en laquelle ſont contenues pluſieurs Règles briéves & ſubtiles, pour les trafiques de pluſieurs pays; avec la différence des poids, aunages & monnoies de chacun deſdits lieux, alliage des métaux néceſſaires pour tous Maîtres de monnoie, Orfévres & Changeurs; avec le fait & maniement des changes & banques qui ſe font journellement à Lyon & par les places accoutumées, comme Flandres, Angleterre, Eſpagne, Italie & autres lieux; imprimée à Paris, *in-4°.* par Nicolas du Chemin,

Chemin, 1565. Instruction & manière de tenir Livres de raison ou de comptes par parties doubles; avec le moyen de dresser carnet, pour le virement & rencontre des parties, qui se font aux foires ès paiemens de Lyon & autres lieux; imprimée à Paris, *in*-4°. pour Christophle Plantin d'Anvers, 1567. Instruction & manière de trouver le compte du toisage de Lyon, pour servir à tous maitres Massons, Toiseurs & autres qui font bâtir maisons & autres édifices à l'usage de ladite toise, qui est de sept pieds & demi, & vaut en hauteur & largeur, c'est-à-dire, longueur, cinquante six pieds trois pouces, qu'on dit toise courante: le pied de douze pouces & le pouce de douze lignes, & est ladite Instruction départie en dix tables; imprimée à Lyon, *in-fol.* par Jean de Tournes. Instruction de l'Ordre Militaire, traitant de bataillons carrés d'hommes; Lyon, *in*-4°. de l'Imprimerie de Thibaud Ancelin, 1583. Second Livre de l'Instruction de l'Ordre Militaire, traitant de bataillons carrés de terrein, prise sur le calcul qu'il a fait des compagnies de soldats que les Capitaines ménent en guerre, pour les faire marcher par ordre; commençant à cent hommes, deux cens hommes, continuant de cent hommes en cent hommes, jusques au nombre de six mille; premièrement de trois hommes pour rang, cinq, sept, neuf & onze, selon le nombre de soldats, pour puis après les mettre en bataille carrée de terrein, en coupant les rangs en autant de parties que besoin sera, &c. imprimé de même.

PIERRE SOREL*, Chartrain, a écrit Poësies, imprimées à Paris, *in*-4°. par Gabriel Buon, 1566.

* Voy. *LA CROIX DU MAINE*, au même Article, Tom II, pag. 326.

PIERRE DE SURE, Lyonnois, Céleftin du Convent d'Avignon, a écrit le Voyage spirituel du Pélerin de Sainte Mere l'Eglise Romaine, saint Pierre de Luxembourg, jadis illustrissime Cardinal, avec sa vie; imprimé en Avignon, *in*-8°. par Imbert Parmentier, 1562.

PIERRE SUTOR [1], Docteur en Thèologie, a écrit la

Manière de faire Teſtament très-ſalutaire, imprimée à Paris, *in*-8°. par Regnaud Chaudiere, ſans date. Voyez ſes Œuvres Latines en la Bibliothèque de Geſner.

[1] J'ai dit ſur Baillet, pag. 439 du Tom. VII, que le nom François de *Petrus Sutor* étoit *Pierre le Sueur* *; mais j'ai été depuis averti par M. l'Abbé le Clerc, que, dans le privilège donné l'an 1534 pour l'impreſſion du petit Livre de *Petrus Sutor, de Poteſtate Eccleſiæ in occultis*, l'Auteur eſt nommé *Maître Pierre Couſturier, Docteur en Théologie, & Prieur de la Chartreuſe de Notre-Dame du Parc, au Comté du Maine.* En bon Latin cependant *Sutor* n'eſt pas un *Couturier*, ou, ſuivant le mot d'uſage, un *Tailleur*, mais un *Cordonnier.* (M. DE LA MONNOYE).

* Ce même Auteur a fait quelques Ecrits Polémiques contre Eraſme & Jacques le Fèvre. Il mourut le 18 Juin 1537.

PIERRE TOLET, Médecin, habitant à Lyon, a écrit Paradoxe de la faculté du Vinaigre, contre les Ecrits des modernes, où pluſieurs choſes ſont démontrées non éloignées de la vérité; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1549. Il a traduit auſſi en François, la Chirurgie de Paulus Æginera, Auteur Grec, qui eſt le ſixiéme Livre de ſes Œuvres; avec un Opuſcule de Galien, des tumeurs outre le coutumier de nature: plus un autre Opuſcule dudit Galien, de la manière de curer, par abſtraction de ſang, & par ſangſues, révulſion, cornettes & ſcarification: le tout imprimé à Lyon, par Eſtienne Dolet, 1540. à Paris, par Charles l'Angelier, & encore à Lyon, par Jean de Tournes, 1552. Traité de l'admirable vertu & accompliſſement des facultés, pour la ſanté & conſervation du corps humain, de la racine nouvelle de l'Inde de Mechioacan, proprement nommée Rhaindice; écrit premiérement en Latin par Marcel Donat, Médecin Mantuan; imprimé à Lyon, *in*-4°. par Michel Jove, 1572 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 330.

PIERRE TREDEHAN, Angevin, a traduit en rime Françoiſe, Théages, ou de la Sapience, Dialogue de Platon; imprimé à Lyon, *in*-4°. par Charles Peſnot, 1564. Les quatre

premiers Livres de l'Enéide de Virgile, mis en vers Heroïques François; imprimés à Genève, *in* 8°. par Abel Rivery, 1574. Les Bucoliques & Géorgiques de Virgile, traduites en vers François, avec la Vie du Poëte, &c. imprimées à Genève, Latin-François, *in*-8°. par Baptiste Pignereul, 1580 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Pierre Tredehan, Tom. II, pag. 330, & la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. V, pag. 76.

PIERRE TRUEUX, Berruier, a traduit de Latin, la Fleur des Aphorismes d'Hippocrates, & Commentaires de Galien, imprimée à Paris, *in*-16. par Jean Ruelle, 1564.

PIERRE TURREL, Philosophe & Astrologue, Recteur des Ecoles de Dijon, a écrit en François, le Période, c'est-à-dire, la fin du monde; contenant la disposition des choses terrestres par la vertu & influence des corps célestes; imprimé à Lyon, 1531. Fatale Prevision par les Astres & disposition d'icelle, sur la Région de Jupiter, maintenant appelée Bourgogne, pour l'an 1529, & pour plusieurs années subséquentes; imprimée à Lyon *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 327 & suiv.

PIERRE CLEREAU. Chansons spirituelles à quatre parties, par Pierre Clereau, Nicolas du Chemin.

PIERRE VERNEY, Docteur en Médecine, de Semur en Auxois, a traduit de Latin, les Présages du Divin Hippocrates, Auteur Grec, divisés en trois parties; avec la protestation & serment que ledit Hippocrates faisoit faire à ses disciples; imprimés à Lyon, *in*-8°. par Pierre de Sainte Lucie, 1539. & par Estienne Dolet, 1542.

PIERRE VIDAL, Tholosain, a recueilli, & d'Italien fait Françoises, les principales Lettres des sept Livres de Messer Clodio Tolomei, Gentilhomme Sienois, contenant maints beaux

discours tous pleins d'esprit, de douceur & de doctrine; imprimées à Paris, *in*-8°. par Gilles Robinot, 1572.

PIERRE VIEL *, Docteur en Théologie, de la Faculté de Paris, a écrit Traité du mal, qui par la Simonie advient en la Chrétienté & contient vingt-trois chapitres, où est amplement discouru de tout ce qui concerne la Simonie; imprimé à Paris, *in*-8°. par Nicolas Chesneau, 1576. Il a traduit aussi l'Histoire du Schisme, blasphêmes, erreurs, sacriléges, homicides, incestes & autres impiétés des Donatians; écrite premièrement en Latin, par Optat, Evêque Milevitain, environ l'an du Seigneur 380, imprimée à Paris, *in*-8°. par Federic Morel, 1564. Catéchisme, ou Instruction Chrétiennne, par M. Pierre Viel, Docteur en Théologie, imprimé à Paris, *in*-8°. chez Jean Dallier, 1562. Il a traduit de Latin, les Vies de plusieurs Saints, contenues parmi les trois Tomes de l'Histoire de la vie, & mort d'iceux, imprimées à Paris, *in-fol.* par Nicolas Chesneau.

* Il entra dans la Société du Collège de Navarre, en 1540, y fut reçu Docteur en 1547, & mourut en 1582. C'est tout ce que nous apprend Launoy (*Hist. Coll. Nav.* pag. 755) de la vie de Pierre Viel. Il l'appelle *Theologus optimus, vir ditissimæ paupertatis.*

PIERRE DE * VILLARS, premièrement Evêque de Mirepoix, maintenant Archevêque de Vienne, a fait un bref Recueil de la Doctrine Chrétienne, & Catéchisme extrait d'autres semblables, principalement de celui de Rome, & traduit en François, pour être enseigné par les Curés & Maîtres d'Ecole du Diocèse de Vienne, aux enfans qui sont sous leur charge; imprimé à Lyon, *in*-16. par Michel Jove, 1576. *Institutio Parochorum quæ modum ritumque in Sacramentis administrandis aliisque rebus spiritualibus tractandis observandum complectitur, à Petro de Villars, Archiepiscopo Viennensi conscripta; Lugduni, in-4°. excud. Jacobus Roussinus, 1578* *.

* Pierre de Villars naquit à Lyon, le 3 Mars 1545. Il n'avoit pas encore achevé son cours de Théologie, lorsqu'il fut nommé, en 1575, à l'Evêché de Mirepoix, vacant par la démission de son oncle, qui se nommoit aussi

Pierre de Villars, & qui fut fait Archevêque de Vienne. Cet Archevêché fut encore cédé, vers 1584, par son oncle, à Pierre de Villars, dont il est ici question, & il mourut le 18 Août 1613, selon son Epitaphe, rapportée par Launoy, dans son *Histoire du Collège de Navarre*, & par les Frères Sainte-Marthe (*Gall. Christ.* Tom. I, pag. 814.) On a pris l'oncle pour le neveu, quand on a placé sa mort en 1592. Les Ecrivains de son temps ont loué sa piété & son savoir. Outre ses Ouvrages, cités par du Verdier, il publia, en 1596, à Lyon, quelques Traités sur la Simonie, sur la résidence des Bénéficiers Ecclésiastiques, les fondations, les célébrations de mariage, les devoirs d'un Médecin, les blasphêmes, &c. On en parle comme d'un Prédicateur célèbre, mais ses Sermons n'ont point été imprimés.

PIERRE VIRET *, d'Orbes, en Savoie, Ministre à Genève, puis à Lyon, en l'an 1562, a écrit de la vraie & fausse Religion, touchant les vœux & les sermens licites & illicites; & notamment touchant les vœux de perpétuelle continence, & les vœux d'anathême & d'exécration & les sacrifices d'hosties humaines, & de l'excommunication en toutes Religions; imprimé à Genève, *in*-8°. par Jean Rivery, 1560. Instruction Chrétienne en la Doctrine de la Loi & de l'Evangile, & en la vraie Philosophie & Théologie, tant naturelles que supernaturelles des Chrétiens; & en la contemplation du temple & des images & œuvres de la Providence de Dieu, en tout l'univers; & en l'Histoire de la création & chûte & réparation du genre humain: le tout divisé en trois volumes, imprimé à Genève, *in-fol.* par Jean Rivery, 1564. Des Clefs de l'Eglise, & de l'Administration de la parole de Dieu & des Sacremens, selon l'usage de l'Eglise, imprimé à Genève, *in*-8°. par Jean Rivery, 1564. Exposition familière, faite par Dialogues, sur le Symbole des Apôtres, contenant les articles de la Foi, & de la Religion Chrétienne; imprimée à Genève, 1543. Disputations Chrétiennes en manière de devis, divisées par Dialogues: le premier intitulé l'Alchimie du Purgatoire: le second l'Office des Morts: troisiéme, Anniversaires: quatriéme, l'Adolescence de la Messe: cinquiéme, les Enfers: sixiéme, le Requiescant in pace du Purgatoire; imprimées à Genève, *in*-8°. par Jean Girard, 1544. Seconde & troisiéme parties des Disputations Chrétiennes;

imprimées de même. Dialogues du Désordre qui est à présent au monde, & des causes d'icelui, & du moyen pour y remédier; desquels l'ordre & le titre est, le Monde a l'Empire; le Monde difforme; la Métamorphose; la Réformation; imprimés à Genève, *in*-8°. 1545. Petit Traité de l'usage de la Salutation Angélique, & de l'origine des Chappelets; imprimé à Genève, *in*-16. l'an 1545. De la vertu & usage du Ministère de la parole de Dieu & des Sacremens dépendans d'icelle; & des différends qui sont en la Chrétienté à cause d'icelle; imprimé à Genève, *in*-8°. l'an 1548. De la source & de la différence & convenance de la vieille & nouvelle Idolâtrie, & des vraies & fausses Images & Reliques, & du seul & vrai Médiateur; imprimé à Genève, par Jean Girard, 1551. Sommaire des principaux points de la Religion Chrétienne & des abus & erreurs contraires à iceux; imprimé à Lausanne, *in*-16. par Jean Rivery, 1561. Trois Livres des principaux points qui sont aujourd'hui en différend, touchant la sainte Cene de Jesus-Christ & la Messe; & de la Résolution d'iceux; imprimés à Lyon, *in*-8°. par Claude Senneton, 1565. L'Interim, fait par Dialogues: le premier intitulé les Monnoyeurs: le second, les Transformateurs: le troisiéme, les Libertins: quatriéme, les Persécuteurs: cinquiéme, les Edits; sixiéme, les Modérés; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Claude Senneton, 1565. Réponse aux Questions proposées par Jean Ropitel, Minime, aux Ministres de l'Eglise réformée; avec les autres Questions proposées à lui & à ses compagnons, suivant la teneur des siennes; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Claude Senneton, 1565. Institution des Heures Canoniques & des temps déterminés aux Prières des Chrétiens, imprimée à Lyon, *in*-8°. par Jean Saugrain, 1564. De la Providence Divine, touchant tous les états du monde, & tous les biens & les maux qui y peuvent advenir & adviennent ordinairement par la volonté de Dieu, Dialogues quatorze; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Claude Senneton, 1565. De l'Autorité & perfection de la Doctrine des saintes Ecritures, & du Ministère d'icelle, & des

vrais & faux Pasteurs; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Claude Senneton, 1564.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot PIERRE VIRET, Tom. II, pag. 334 & 335. Du Verdier a omis de mettre à la fin de chaque Article, suivant sa coutume, les mots *Calvinique*, ou *Censuré*.

PIERRE DYVOLLE, Docteur en Théologie, de l'Ordre de saint Dominique, a écrit Instructions & Sermons pour tous les jours du Carême, entre lesquels y en a cinq de Pénitence, de la Confession & de ses parties; avec quatre autres des tentations & assauts que reçoit l'homme nouvellement confirmé en grace: & quelques Fragmens d'autres Sermons sur les sept Psalmes Pénitentiaux, rédigés en forme de lieux communs, & par lui-même prêchés & prononcés à Chartres; imprimés à Paris, *in*-8°. par Nicolas Chesneau, 1576. Dix Sermons de la sainte Messe & Cérémonies d'icelle, prononcés à Chartres; imprimés à Paris, *in*-8°. par Nicolas Chesneau, 1581.

PIUS, Pape IV de ce nom *. Bulle ou Mandement pour la punition & correction des séditieux, rebelles, homicides & autres quelconques coupables de mort, mise de Latin en François par Traducteur dont le nom m'est incertain; imprimée à Paris, par Guillaume Nyverd, 1561. Bulle sur l'exemption de toutes décimes, en faveur des Prélats qui assisteront au saint Concile général de Trente; traduite aussi de Latin en François, imprimée à Paris, par Guillaume Nyverd, 1561.

* Pie IV, ou Jean Ange Medichino, né à Milan, en 1499, de Bernardin Medichino, se prétendoit de la même maison que les Médicis de Florence. Il fut Cardinal en 1549, & élu Pape le 25 Décembre 1559. Le Pape Paul IV, son prédécesseur, le traita peu favorablement; aussi, pendant son Pontificat, traita-t-il de même les *Caraffes*, neveux de Paul IV. Il vit terminer le Concile de Trente, qu'il avoit continué malgré lui. Rome lui doit plusieurs de ses embellissemens, dont quelques-uns portent son nom; entr'autres, la *Porta Pia*. Il s'occupa particulièrement de la grandeur & de l'élévation de sa famille. Il est vrai que S. Charles Boromée, son neveu, usa dignement de ses bienfaits. Ce Pape mourut le 9 Décembre 1565, âgé de soixante-sept ans, sur la fin de la sixième année de son Pontificat. Sa Bulle, en faveur des Evêques qui assistèrent au Concile de Trente, est du premier Mars 1561. Ce ne fut

qu'après avoir été élevé au Pontificat qu'il prit le nom & les armes des Médicis, qui ne dédaignèrent pas de le reconnoître, lorsqu'ils le virent à portée de les servir. Voy. DE THOU, *Hist.* Lib. XXVI.

PLATON *. *Voyez* Loys le Roy, Estienne Dolet, Blaise de Vigenere, Maturin Heret, Bonavent. des Periers, François Hotoman, Pierre Tredehan, Antoine du Verdier, Jean A. Martin de Lespel, Philibert du Val, Jean le Masle, Simon Vallambert [1].

* Platon naquit à Athènes vers 429 avant Jesus-Christ. Il comptoit des Rois parmi ses Ayeux, & sa mère étoit du sang de Solon. Un essaim d'Abeilles qui se reposa sur ses lèvres, dans son enfance, comme il dormoit, fut un présage de son éloquence douce & ravissante. Il eut Socrate pour Maître, voyagea de bonne heure en Italie, conversa avec les Philosophes Pithagoriciens, & acheta fort cher les Livres du Pithagoricien Philolaüs de Crotone, dont il se servit utilement pour composer son *Timée ;* il alla ensuite en Egypte, avec un convoi d'huiles, pour que le profit qu'il feroit sur cette denrée le dédommageât des frais du voyage. On prétend que c'est là qu'il trouva & lut les Livres de Moyse, où il prit des idées si justes de Dieu & de la création. Nous ne dirons rien ni de ses disciples, ni de ses différens Ouvrages, connus de tout le monde, & sur lesquels les Savans de nos jours s'exercent de manière à leur donner un nouvel éclat. Nous nous contenterons de citer ici Quintilien à son sujet : *Platonem quis dubitet esse Philosophorum precipuum, ex quo multùm eloquentiæ se traxisse Cicero fatetur, sive acumine disserendi, sive eloquendi facultate, divinâ quâdam & Homericâ : multùm enim suprà prosam orationem, & quam pedestrem Græci vocant, surgit, ut mihi, non hominis ingenio, sed quodam Delfico videatur Oraculo instructus.* Il mourut âgé de quatre-vingt-un ans. S. Augustin dit qu'il vécut dans le célibat. Tous les Auteurs les plus anciens rendent justice à la régularité de ses mœurs, & l'amour Platonique a toujours été regardé comme l'inclination la plus chaste & la plus désintéressée. La vivacité de ses expressions, l'énergie de son style, peut-être la force de son attachement pour quelques-uns de ses disciples favoris, ont donné lieu à quelques détracteurs de jeter sur lui le soupçon d'un vice trop odieux, pour qu'un Philosophe, si estimé de son temps, & si estimable, ait jamais pu s'y abandonner.

[1] Il ne s'est point trouvé jusqu'ici de Traducteur François de tous les Ouvrages de Platon, & plus difficilement encore, quand cette Traduction seroit achevée, s'en trouveroit-il un Imprimeur. (M. DE LA MONNOYE).

PLESSIS (LE) Gentilhomme de la maison du Comte d'Aran, a traduit les quatre premiers Livres des Ethiques d'Aristote, contenant

contenant l'Intelligence de la Philosophie morale ; imprimés à Paris, *in*-4°. chez Michel Vascosan, l'an 1553. Le Traducteur, en son Epître, outre autres bons propos & sentences, écrit ce qui s'ensuit :

[Car, bien que je ne sois si ignorant que je veuille dire que les exercices tant honorables de la vollerie, de la chasse & des chevaux, ne soient requis à un Prince, si est-ce que Dieu me garde d'avouer que ce soit le métier, ni l'état de celui en qui nature a jeté si profondes racines d'une magnanimité, qui est né à voler, non pas les oiseaux, ains le cœur des hommes ; à courre, lancer, ni prendre les cerfs, mais les Villes & Châteaux ; à gouverner & manier, non pas les chiens, ni les chevaux, ains les Communautés & Républiques ; à dompter, non pas les poulains, mais les furies d'un peuple irrité & rébelle, voire à se vaincre & gagner soi-même ; esquels points gît le plus grand de son état, sans qu'il faille croire que, bien piquer un cheval, bondir, l'embrider, avoir bonne tenue, bonne main, bien parer la greue, les camares Siciliennes, trousse-queues & saquarelles, soient le comble du métier de la guerre, encore qu'il soit nécessaire pour elle de les savoir. Mais cette faute si cruelle du temps présent est venue, parce qu'aucuns se sont persuadés les oiseaux & les chiens être le principal office des Princes, qui tout au contraire leur doivent servir seulement, lorsqu'ils sont las d'exécuter les choses de leur métier, de passe-temps & plaisir, & les vertus de l'ame doivent être en leur esprit les premières imprimées, & user de celles du corps comme d'exercice joyeux.

PLUTARQUE [1]. J'ai nommé particuliérement les Œuvres de Plutarque de Chéronnée, en Jaques Amyot, qui les a toutes traduites de Grec en François ; à raison de quoi je n'en ferai ici autre mention, sinon de renvoyer le Lecteur à George de Selve, Claude de Seyssel, Estienne Pasquier, Pierre de Saint Julien, Arnaud Pasquet, Lazare de Bayf, Geoffroy Tori, Denys Sauvage, Bernard de Girard, Jean Colin, Jean Lode, Adrian de la Plance ci-devant mentionnés, lesquels en ont aussi chacun traduit quelque chose. Et dire que le renom de cet excellent Auteur Grec (qui fut Précepteur de l'Empereur Trajan) s'est rendu immortel, & vivra tant que le monde sera en être, avec telle & si grande gloire & admiration de quiconque le lit, que les plus Doctes estiment ordinairement que si jamais il advenoit par cas ou nécessité, que tous les Livres du monde fussent

brûlés ou perdus (ôtant toujours de ce nombre les ſaints Ecrits) & qu'il en fallût conſerver un tant ſeulement, ce ſeroit Plutarque ſeul, auquel on donneroit cet avantage, comme à celui, qui, pour ſa rareté & accompliſſement, pourroit rendre tolérable le deſir qu'on auroit des autres, & faire ceſſer le deuil du beſoin qu'on ſouffriroit pour la perte du reſte : eu égard que, en icelui, on voit avec l'Hiſtoire tant Grecque que Latine, une agréable abondance d'exemples, & ſentences poëtiques, & un amas très-profitable des ſciences Mathématiques, de Philoſophie, & en ſomme de tout ce qu'on ſauroit ſouhaiter de bonnes & louables diſciplines, qui y ſont tellement diſpoſées, qu'il ſemble à celui qui les lit, qu'on les y ait inſérées autant pour la néceſſité, que pour le profit de celui qui les lit, & pour l'ornement du Livre. C'eſt pourquoi auſſi Théodore Gaza, Grec de Nation, d'érudition ſinguliere & digne de l'ancienne Grece, étant quelquefois enquis par ſes familiers amis, qui le voyoient ſi fort affectionné à l'étude qu'il en oublioit toute autre choſe, quel Auteur il choiſiroit entre tous, s'il étoit réduit à ce point de pouvoir n'en retenir qu'un tout ſeul, répondit qu'il éliroit Plutarque, pource qu'il n'y en a pas un qui ſoit ſi profitable ou ſi déléctable enſemble à lire que lui.

* Plutarque, de Chéronée, en Béotie, inſpiré par la raiſon la plus ſaine & la mieux aclairée, a compoſé des Ouvrages qui ſeront utiles & agréables aux hommes de tous les ſiècles & de toutes les nations. On croit qu'il mourut environ l'an 140 de Jeſus-Chriſt, âgé de plus de ſoixante-dix ans, ſous le règne d'Antonin le Pieux.

POGE FLORENTIN [1]. Les Facéties * de Poge Florentin, tranſlatées en François, imprimées à Lyon, *in*-4°. par Olivier Arnoullet, & depuis *in*-16. par Jean Saugrain, ſous le titre de Contes facétieux, 1558. & encore à Paris.

[1] Poggio Bracciolini, né à Terra Nova, dans le Territoire de Florence, en 1380, mourut Secrétaire de cette Ville & de la République, en 1459, âgé de près de quatre-vingt ans. Les *Facéties* du Poge lui ont donné plus de réputation que tous ſes autres Ouvrages. Le nommé Julien des Auguſtins, & un Anonyme plus ancien, les ont traduites en François, mais ne les ont

pas toujours bien entendues. L'Original Latin contient 273 Contes, réduits à 73, dans une version imprimée l'an 1712, à Amsterdam, sur le mérite de laquelle on peut voir ma note, au mot JULIEN DES AUGUSTINS, dans La Croix du Maine, Tom. II, pag. 10. Il faut voir sur le Poge, pag. 215 du Tom. II de Baillet, *in*-4°. une note ample & curieuse, qui est sûre dans toutes ses circonstances. (M. DE LA MONNOYE).

* Chacun juge suivant son goût. M. de la Monnoye nous dit que les *Facéties* du Poge ont plus contribué à sa réputation qu'aucun autre de ses Ouvrages; cependant il est constant que ce Recueil de Contes est licencieux à l'excès dans beaucoup d'endroits, souvent même obscène. Ce seroit donc établir sa réputation sur un fondement honteux & peu solide. Ne vaut-il pas mieux la rapporter aux emplois qu'il a remplis avec distinction, à la Cour de Rome, sous plusieurs Pontificats de suite; aux découvertes importantes qu'il a faites de plusieurs Ouvrages anciens qu'il a eu le bonheur de retrouver, tels que ceux de Quintilien, les Livres de Cicéron *de Finibus & Legibus*, Ammian, Marcellin & quelques autres; à ses propres Compositions, tant Historiques que morales, & aux services qu'il a rendus à sa patrie? Voyez les Mémoires de Niceron, Tom. IX. Au reste le Recueil des Contes du Poge, imprimé en Latin, sous le titre de *Facetiæ*, a souvent été pillé, sans qu'on lui en ait fait honneur. C'est de lui qu'est tiré le Conte de l'*Anneau de Hans Carvel*, qu'on retrouve dans Rabelais, l'Arioste, les cent Nouvelles nouvelles, Malespini, la Fontaine, &c. &c. &c. C'est la 133e des *Facéties* du Poge, Edition de Milan, 1477, *in*-8°. qui est la plus ample. Nous en avons deux Traductions Françoises. La première, dont parle du Verdier, qui parut en 1558, & fut imprimée plusieurs fois depuis, pourroit bien être celle que La Croix du Maine attribue à Julien des Augustins, quoique M. de la Monnoye soupçonne qu'elle est différente. La seconde, par M. Durand, avec des réflexions, Amsterdam, 1712, *in*-12. Celle-ci ne contient qu'une petite partie des Contes du Poge. Ce Livre, plein d'obscénités, a été fort décrié par Gesner, qui le juge digne d'être noyé, d'être brulé; *Opus turpissimum, & aquis incendioque dignissimum*; par l'Abbé Trithème, qui ne le croit pas digne d'être cité dans son Traité des Ecrivains célèbres, *ab illustrium Virorum Catalogo meritò censuimus repellendum*; mais le bon Moine Jacques-Philippe de Bergame, Continuateur de Trithème, appelle les Contes du Poge, un très-beau Livre, *Pulcherrimus Liber*. Les mœurs du Poge avoient été fort déréglées Quoiqu'il eût d'abord embrassé l'Etat Ecclésiastique, il vivoit assez publiquement avec une fille, dont il eut trois fils. Il en parle dans une Lettre Latine manuscrite, citée par Sallengre (*Mém. de Littérat.* Tom. II, première Partie, pag. 9.) Le Cardinal Julien de Saint-Ange lui reprochoit « d'avoir des enfans, ce qui » n'est pas permis à un Ecclésiastique; & de les avoir, sans être marié, ce qui » ne convenoit pas même à un Laïc. — Je peux répondre, dit le Poge, que » j'ai des enfans, ce qui convient très-bien aux Laïcs, & que je les ai, sans » être marié, ce qui est l'usage constamment observé par les Ecclésiastiques

» depuis la création du monde ». *Possum respondere habere filios me, quod Laïcis expedit, & sine uxore, qui est mos Clericorum, ab orbis exordio observatus.* Il se maria à 54 ans, & épousa une fort belle fille, qui n'avoit que 17 ans, dont il eut beaucoup d'enfans. Il savoit assez de bons Contes, pour ne pas ignorer le danger qu'il couroit; mais il étoit rassuré, par la bonne éducation & la vertu de sa femme, de laquelle il fait le plus grand éloge, dans une Lettre manuscrite, au même Cardinal Julien de S. Ange (citée aussi par Sallengre, *ubi suprà*) disant que « Dieu lui avoit fait bien plus de graces qu'il » ne méritoit, en lui ayant fait rencontrer une femme aussi propre à son re» pos qu'à son bonheur ». *In hâc uxore ita consuluit quieti meæ, ita egregiè satisfecit, ut nihil penitùs sit quod in eâ ampliùs requiram.* Ceux qui seront curieux de détails sur la vie du Poge, sur ses Ouvrages, & sur les erreurs de divers Auteurs à son sujet, trouveront ce détail dans trois Mémoires intéressans de la première Partie du Tom. II des *Mém. de Littérature* de Sallengre.

POICTOU (Le Comte de) daigna bien faire honneur à la poësie en langue Provençale; car, outre qu'il étoit savant aux Sciences libérales, encore prenoit-il plaisir à avoir en sa Cour les plus savans Poëtes qu'il pouvoit trouver, lesquels il honoroit & prisoit, leur assignant bons & suffisans gages, & si les provoyoit des plus beaux & honorables offices de sa Cour, d'entre lesquels Peyre Milhon, Gentilhomme de Poitou, fut son premier Maître d'Hôtel, qui a fait une Chanson à la louange d'une Dame de Poitou, de la maison de Montagut, qui se commence,

Pueis que dal Cor my ven faray Kanson nouvella,

En laquelle il dit qu'après long travail il aura jouissance d'amours. Bernard Marchyz fut son Chambellan; il a fait une Chanson à la louange d'une Damoiselle de la maison des Requistons de Provence, & se commence,

Tant es ma Donna endurmyda.

En laquelle dit qu'il a si bien doucement chanté, qu'il l'a éveillée. Peyre de Valieras fut son Valet Trenchant, qui a chanté pour Rogere, noble Dame, belle & vertueuse, de la maison de Saint Severin, issue de France, à Naples; l'une de ses Chansons, dit ainsi:

Sol qu'als autres es plazer,
Et à my grand desplazensa.

En laquelle il dit qu'il eſt né ſous telle planette, qu'il ne ſera jamais que triſte & déplaiſant. Ozil de Cadars fut un de ſes Ecuyers; il a fait l'Art de bien aimer, & a chanté à la louange d'une haute Princeſſe d'Angleterre, niéce du Comte de Poitou, de laquelle (ainſi que tel étoit le bruit) il reçut des faveurs incroyables; & pour faire croire le contraire, il fit cette Chanſon.

Elle a ſon cor tant hault, qu'ella meſpreza
So que lon ten en grand prés, e honnour.

En laquelle il dit qu'il ne ſe faut jà tant eſtimer. Louis Emeryc, fut ſieur de Rochefort en Poitou, avoit été un des principaux Secrétaires du Roi d'Arragon. Pour faux rapport il s'étoit retiré vers le Comte de Poitou qui lui bailla place, & état de Secrétaire: il fut amoureux d'une Dame de Provence de la maiſon des Comtes de Forcalquier, nommée Florence, à la louange de laquelle il fit pluſieurs Chanſons, l'une deſquelles ſe commence,

Kaſcun jour m'es benafort mays d'un An,
Quand yeu vey y aquella que tant amy.

En laquelle dit que *Las malas lenguas* l'en déchaſſent. Peyre Hugon, Gentilhomme de Dompierre, ſon Valet de Chambre, fut amoureux d'une Dame de Provence, de la maiſon de Roquefueilh, nommée Beatrix d'Agoult, les autres l'ont nommée Agoulte d'Agoult, à la louange de laquelle il a fait pluſieurs Chanſons, une que j'en ai lue, ſe commence,

Tos temps amour my ten en tal façon,
Enſins qu'aquel mal, dont s'a dormys.

Guilhem Bouchard fut auſſi de ſes Valets de Chambre, amoureux de Dame Tyburge de Layncel, noble maiſon de Provence, à la louange de laquelle il fit pluſieurs Chanſons; l'une ſe commence,

En vous yeu ay meſſa
(Seguent ma promeſſa)
Mon cor, e m'amour.

Gyraudon lou Roulx, fut un des Gentilshommes de sa maison, amoureux de Dame Albe Flote, gentil-femme de Provence, à la louange de laquelle il fit cette Chanson,

Aras saubray s'a ges de Cortezia
En vous domna, e si times Pekat.

Americ de Sarlac, autre Gentilhomme de sa maison, chanta à la louange d'une Dame d'honneur de la Comtesse, qui étoit de la maison de Fontenay, nommée Guillaume, de laquelle il fut amoureux, & fit plusieurs belles Chansons à sa louange; vrai est qu'il les adressoit à la Comtesse, l'une desquelles se commence ainsi,

Fin, e llal, e sens dengun engan,
Ensins qu'aquel qu'a conquistat Amours,
Auray en pax sufertat mas doulours,
E non my vaç plagnen, ny rencuran.

Guilhem des Amalrics, fut Gentilhomme Provençal, amoureux d'une Dame de Naples, de la maison d'Arcussia de Capro, Comte d'Hautemure, à laquelle il envoya faire ses messages d'amour par l'Arondelle qui la réveilloit tous les matins, & ne la laissoit dormir, à la louange de laquelle il fit plusieurs Chansons belles & plaisantes, & même une à l'Arondelle, & quelques Chants spirituels, & c'est le commencement d'un Chant,

Dieu de mon esperansa, e ma forsa, e vertut,
Fay qu'yeu non siey contrari a ta ley pura e santa
En temps d'adversitat, quand l'ennemy m'enkanta,
E my conselha d'estre esliugnat de vertut.

Il fit un autre Chant à la louange de Robert, Roi de Sicile & de Naples, Comte de Provence, de cette teneur,

Lou Segnour Dieu t'exauce, e toujours ty defenda
Als malvays jours troublas: e ty mande secours
Rey poderouz, alqual lou poble ha son recours.
Après Dier que t'a fach, grand vencedour ty renda.
Lou Segnour que t'a fach tes pregüieras entenda,
Fassa flourir ton nom tos temps mays en tas cours,
Pues questu veyre en pax de tous jours lou long cours,
E que d'un bout d'almonde à l'autre, aias la renda,

Lous uns en kavals fiers, autres en granda Armada,
En Thesuaurs infinis, en kauzas transitorias
Si fizan totalement, e y han esperansa :
Mays tu auras de Dieu d'excellentas victorias,
E tout ton poble aura sa vollontat armada
A toujour t'obezir per ton asseguransa.

Pystolleta, autre Gentilhomme de sa Cour, adressa ses Chansons à Dame Sance, de la maison de Villeneufve, en Provence, & à une autre de la maison de Chandieu, en Dauphiné, une autre à une Gentil-femme de Grymaud de Gennes, & à une autre de la maison de Chastillon & de Brancas, & d'Esparron de Provence; à toutes lesquelles & à la couple finale d'icelles desire avoir une Colombe de Surie, semblable à celle de Mahomet, pour l'envoyer faire ses messages. Tous ces Poëtes ci-dessus nommés, florissoient d'un même temps dudit Comte de Poitou, dont ceux qui furent à sa Cour, décédèrent empoisonnés des eaux & fontaines par les lépreux du pays, par la pratique des Juifs *.

* Tiré de Jean de Notre-Dame, Chap. 59.

Un Moine de POLLIGNY (duquel je n'ai pu trouver autrement le nom) a fait un Roman sur Boëce, que l'on dit de Consolation (j'use de son langage) à l'imitation dudit Boëce, & finit ainsi : [1]

L'an mil trois cens six avec trente,
Le derrain jour de May prenez,
Si sçaurez quand à fin menez
Fut ce Romant à Polligny,
Dont le Frère est de Polligny,
Qui ce Romant en rime a mis. &c.

Est en la Librairie de la Bastie en Forez.

[1] Pour bien entendre cet Article, il faut savoir que du Cange, pag. cxci des Préliminaires de son Glossaire Bas-Latin, cite une Traduction manuscrite, en prose Françoise, de la *Consolation de Boëce*, par Jean de Langres, Traduction depuis rimée par Renaut de Louens, Jacobin, qui d'abord parle ainsi, fol. 1, Col. 2 du Manuscrit que j'en ai vu :

Mais ay bien regardé l'escript,
Duquel l'on puet moult de bien traire;

Que un frère prescheur fist,
Qui le Livre moult bien déclaire.

&, fol. 54, tout à la fin, s'en explique bien plus au long, en ces douze vers:

Se vous voulez savoir l'année,
Et la ville & la journée,
Que le Frère parfist s'entente
L'an mil ccc & six, & trente,
Le darrain jour de Mars prenez,
Et saurez quant à fin menez,
Fut cils Romens a Poloigné,
Dont li Frères s'est pou loingnié,
Qui le Roment en rime a mis.
Dieu gard au Frère ses amis,
Qui ce petit Roment a fait,
Et li pardoint tout son messait.

La date de 1336, regarde le temps de la Traduction faite en prose à *Poloigné*, c'est-à-dire, à *Poligni*, par où l'on voit que du Verdier non-seulement s'est trompé, lorsque, sur la foi d'un Manuscrit peu correct, il a fait, contre la règle, rimer *Poligni*, au lieu de *Poloigné*, avec *pou loingnié*; mais encore, lorsqu'il a mal-à-propos attribué au Moine, Traducteur de Boece en prose, la Traduction postérieurement faite de cette prose en vers, par Frère Renaut de Louens, qu'il n'a connu que sous le nom de *Moine de Poligni*, persuadé par cet endroit de son texte corrompu :

Si sçaurez quand à fin menez
Fut ce Romant à Polligny,
Dont le Frère est de Polligny,

que cet Ouvrage, achevé à Poligni, étoit d'un Moine né à Poligni. Cet Ouvrage, que j'ai prouvé avoir été en prose, étoit assurément de ce *Jean*, qui, né à Langres, fut Jacobin au Couvent de Poligni, où il acheva, en 1336, cette Traduction de Boëce, & de-là, à cause de son séjour à Poligni, où peut-être il avoit fait profession, fut appelé *le Moine de Poligni*. Sa prose, que Frère Renaut de Louens, son contemporain, témoigne avoir trouvée fort bonne, fut depuis traitée de *moult rude*, comme je l'ai remarqué au mot Jean de Cis, sur La Croix du Maine, Tom. I, pag. 477, ce qui ne doit pas surprendre, parce que l'Auteur, à qui elle a paru telle, écrivoit plus de cent ans après Frère Renaut. Quant à la prétendue ancienne Traduction Anonyme en vers, mentionnée, pag. 741 du Tom. II des *Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres*, M. Falconet, dans son ample & curieuse Dissertation, alléguée au mot Brunet Latin, a fait voir qu'elle étoit précisément la même que celle de Renaut de Louens, & que M. Galland, qui avoit distingué l'une de l'autre, ne s'étoit pas donné le soin de les conférer exactement,

ment. On peut donc compter quatre anciennes Traductions, en vers, de l'Ouvrage de Boëce ; la première, de Jean de Meun (encore n'est-elle en vers que pour les Mètres de Boëce, elle est en prose pour ses proses) ; la seconde, de Frère Renaut de Louens ; la troisième, de Jean de Cis, & la quatrième, de l'Anonyme qui vivoit sous Charles VII. Les versions en prose sont au nombre de trois, savoir, celle de Jean de Langres, nommé, par les raisons que j'ai dites, *le Moine de Poligni* ; celle de Malassis, & celle de l'Abbé de Cerisiers. Les PP. Quétif & Echard, dans la Bibliothèque des Ecrivains de leur Ordre, n'ont connu ni le Moine de Poligni, ni Renaut de Louens, leurs Confrères, sous quelque nom & surnom que ce soit. (Ils ont connu Renaut de Louens, sous le nom de *Gaddeoucin*, 1336). J'ajoute à ceci que, par *la Librairie de la Bastie*, que cite du Verdier, il faut entendre la *Bibliothèque de Messieurs d'Urfé, en Forez, au Château de l'Abbatie*. C'est ainsi qu'écrit ce mot le P. Jacob, pag. 671 de son *Traité des Bibliothèques*. *La Bâtie* est pourtant le mot d'usage *. (M. DE LA MONNOYE).

* J'ajouterai aux Remarques de M. de la Monnoye sur cet Article, 1°. que Samuel Engel, dans sa *Biblioth. Selectissima*, cite une ancienne Edition, *de la Consolation de la Philosophie*, par Boëce, en vers François, sans date d'année, ni de lieu, qui pourroit bien être celle dont parle ici du Verdier ; 2°. que M. de la Monnoye a eu raison de dire, dans une de ses Remarques, à l'Art. de JEAN CLOPINEL, Tom. III, pag. 395, que la Traduction en vers de cet Ouvrage de Boëce, que du Verdier croyoit n'avoir jamais été imprimée, l'*avoit été, en* 1494, à Paris, *in-fol.* Il auroit pu dire aussi qu'elle l'avoit été, même dès 1483, *in-fol.* à Lyon. Voyez MAITTAIRE, *Annal. Typograph.* Tom. I, pag. 441 & 573.

POLYBE, Auteur Grec *. Voyez LOYS MEIGRET.

* Polybe, né à Megalopolis, en Arcadie, l'un des plus judicieux & des plus excellens Historiens que la Grèce ait produits, fut envoyé, par la République des Achéens, Ambassadeur à Rome, où il contracta une étroite amitié avec Lelius & Scipion ; il accompagna même celui-ci au siége de Numance, & c'est à son retour qu'il écrivit, à Rome, cette belle Histoire, dont il ne nous reste que les cinq premiers Livres, de quarante dont elle étoit composée, avec des extraits de quelques endroits des autres. Nicolas Perrot, Archevêque de Siponto, au Royaume de Naples, traduisit ces cinq Livres en Latin, & les publia, par ordre du Pape Nicolas V. Outre la Traduction, indiquée ici par du Verdier, l'infatigable Traducteur du Ryer en donna une version Françoise, qui fut imprimée pour la première fois à Paris, en 1655, *in-fol.* Mais elle est tombée dans l'oubli, & l'on ne connoît plus que la bonne Traduction qu'en a donnée Dom Vincent Thuillier, Bénédictin, imprimée en 6 vol. *in*-4°. avec les savans Commentaires du Chevalier Folard. On croit que Polybe mourut dans sa patrie, âgé de quatre-vingt-deux ans, environ cent vingt-deux ans avant Jesus-Christ.

POLIDORE Vergile [1]. Voyez FRANÇOIS DE BELLEFOREST. Je desirerois que quelcun voulût prendre le loisir de tourner en notre langue son Histoire d'Angleterre *.

[1] Du Verdier écrit ici *Vergile*, conformément à l'Auteur, nommé toujours dans ses Livres *Polydorus Vergilius*. Le même du Verdier cependant, au propre endroit de l'Article de Belleforest, où il renvoie, écrit *Polydore Virgile*, à l'occasion du Traité *de Inventoribus rerum*, traduit en François. La Croix du Maine n'a pas écrit autrement, & cet usage n'a pas discontinué. (M. DE LA MONNOYE).

* Polydore Virgile naquit à Urbin, mais on ne sait pas positivement la date de sa naissance. Il passa en Angleterre, au commencement du seizième siècle, sous le règne de Louis VII. Les bénéfices qu'il y obtint, l'y fixèrent jusqu'en 1550, que, se trouvant fort âgé, & desirant retourner dans sa patrie, Edouard VI lui en accorda la permission, & la grace d'y jouir des bénéfices qu'il possédoit en Angleterre, en le dispensant de la résidence. (Rymer, Tom. VI, Part. III, pag. 191). Il retourna donc à Urbin, où il mourut cinq ans après. Dans les Lettres d'Edouard, qui sont en Anglois, le nom de cet Auteur est écrit *Polydorus Virgilius*. Il a composé un assez grand nombre d'Ouvrages, en beau Latin. Mais ceux qui lui ont procuré le plus de célébrité, sont le Traité *de Inventoribus Rerum*, & son *Histoire d'Angleterre*. Ce dernier Ouvrage, écrit en Latin, comme le précédent, est plus estimé par le style que par l'exactitude des faits, & l'on rendroit aujourd'hui peu de service aux Lettres, en prenant la peine de le traduire en François. Non-seulement il connoissoit mal l'Histoire ancienne d'Angleterre; il est même très-fautif sur l'Histoire de Henri VIII, sous le règne duquel il écrivoit. C'est ce qui donna lieu à l'Epigramme suivante :

Virgilii duo sunt, alter Maro, tu Polydore
Alter, tu mendax, ille Poëta fuit.

On prétend qu'une des sources de son inexactitude vient de ce qu'il ignoroit l'Anglois; chose surprenante dans un homme qui vécut plus de quarante ans en Angleterre, & qui en écrivoit l'Histoire! C'est cependant le témoignage d'un Auteur Anglois : *Maximè erravit Polydorus in describendis temporibus Henrici VIII; nam præter quòd linguæ nostrates prorsùs ignarus, plurima eorum temporum nesciri habuit necesse. Plurima etiam, ut Mariæ Reginæ gratiam promptiùs demereri posset, scripsisse, non sine causâ, perhibetur.* (Whear, *de Meth. legend. Hist.* Sect. 30.) On trouvera ce jugement confirmé par Nicelson (*Engl. Hist. Librar.*) & par les divers témoignages qu'a rassemblés Pope Blount (*Censur. celeb. Autor.* pag. 451.

POMPONE DE BELLIEVRE, Conseiller du Roi en son Conseil d'État [1]. Harangue du sieur de Bellievre, Ambassadeur

pour la Majesté du Roi de France, aux Seigneurs des treize Cantons des Suisses, sur les guerres de France, recommencées l'an 1568. Seconde Harangue dudit sieur, faite aux Seigneurs des Ligues des Suisses, les deux contenues au volume des Harangues militaires de Belleforest.

* Pompone de Bellievre, fils de Claude de Bellievre, Premier-Président au Parlement de Grenoble, naquit à Lyon, en 1529; fut d'abord Conseiller au Sénat de Chamberry, ensuite Sur-Intendant des Finances, vers l'an 1575, & Président au Parlement de Paris, où il fut reçu le 8 Avril 1576, & résigna cette place, en 1580, à Barnabé Brisson, qui en paya soixante mille livres, & vendit sa charge d'Avocat-Général quarante mille livres. Sur quoi Loysel (*Opusc.* pag. 642) observe que ce fut la première fois que les Offices du Parquet furent vendus à prix d'argent. Bellievre rendit à l'Etat des services importans; &, après avoir été employé en diverses Ambassades, il fut fait Chancelier de France par Henri IV, en 1599. Il mourut le 9 Septembre 1607, âgé de soixante-dix-huit ans. Il avoit eu de Marie Prunier, sa femme, quatorze enfans, trois fils & onze filles. Le dernier de cette illustre famille, Premier-Président au Parlement de Paris, mourut sans postérité le 13 Mars 1657. — Le Chancelier de France, dont il est question dans cet Article, disoit que « les François ne remuent les bras que quand ils ont de l'eau jusqu'au col; » que l'édifice d'un aussi grand Etat ne peut être soutenu sur des chenevottes, » mais qu'il y faut de bons piliers. — En notre Cour, ajoutoit-il, les espé» rances sont prises pour des assurances, puisqu'on s'y propose toutes choses » faciles; aussi ceux qui font de bonnes difficultés n'évitent pas la calomnie ». Voy. *Longueruana*, pag. 286.

PONS DE BRUEIL, Poëte Provençal, mit par écrit un Traité intitulé *De las amours enrabiadas de Andrieu de fransæ*, duquel André de Franse (qui mourut par trop aimer) le Roman a été perdu.

PONTUS DE TYARD, Masconnois, Seigneur de Bissy, maintenant Evêque de Châlons sur Saone, à écrit Œuvres poëtiques; assavoir trois Livres des Erreurs amoureuses; un Livre des vers Lyriques; un Recueil de ses nouvelles Œuvres poëtiques; imprimés à Paris, *in*-4°. par Galiot du Pré, 1573. Ses Erreurs amoureuses avoient été imprimées *in*-8°. par Jean de Tournes, 1549. Solitaire premier, ou Prose des Muses, & de la Fureur poëtique; avec quelques vers Lyriques sur la fin;

imprimé à Lyon, *in-fol.* par Jean de Tournes, 1552. Solitaire second, ou Prose des Muses, & de la Fureur poëtique, avec quelques vers Lyriques sur la fin; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1552. Discours du temps, de l'an & de ses parties, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1556. & à Paris, *in-fol.* Mantice ou Discours de la vérité de divination par Astrologie, imprimé à Lyon, *in*-4°. par Jean de Tournes, 1558. L'Univers, ou Discours des parties, & de la nature du Monde, imprimé à Lyon, *in*-4°. par Jean de Tournes, 1557. En ce Livre il y a quelques pages prises & tournées mot à mot de Philon, Juif, en son Livre du Monde; & depuis, le même Tyard l'ayant revu & augmenté, l'a fait réimprimer sous tel titre: deux Discours de la Nature du monde, & de ses parties; assavoir le premier Curieux, traitant des choses naturelles; & le second Curieux des intellectuelles; imprimés à Paris, *in*-4°. par Mamert Patisson, 1578. Jaques David du Perron y a mis un avant-Discours. Il a traduit d'Italien, Leon Hebreu, de l'Amour, Dialogues, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1551. Denis Sauvage, sieur du Parc, en a fait presqu'en un même temps, une autre Version. *Ephemerides octavæ sphera, seu Tabellæ Diariæ Ortûs, Occasûs, & meditationis cœli illustrium stellarum inerrantium, pro universâ Galliâ, & his regionibus quæ polum Boream elevatum habent à 39 ad 50. gr. Auctore Ponto Tyardeo Bissiano; Lugduni in-fol. apud Joann. Tornæsium, 1562. Ponti Tyardei, ad Pet. Ronsardum de cœlestibus Asterismis Poematium; Parisiis, in-4°. apud Galeotum à Prato*, 1573 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 336 & 337.

Au second Curieux.

[L'homme continue sa vie à mode des Elémens & des pierres, étant, croissant & s'altérant, & muant continuellement; il est vivant comme les métaux, d'un esprit vital caché; & si l'esprit vital des métaux est caché, je m'en rapporte à l'immortel & vain travail des Alchimistes. Davantage l'homme est vivant avec les plantes, d'une vie végétative; avec les animaux, d'une vie

ſenſitive & mouvante ; avec les intelligences ſéparées, de vie raiſonnable, ou intellectuelle, & avec le grand moteur, de vie divine & éternelle. Pource diſoit Trimégiſte l'homme être tout en tout ; car il a en ſon ame certaines puiſſances, avec leſquelles comprenant & recherchant tout, elle ſe fait tout, ou ſemblable à tout ; & par la capacité de ſon infinie appréhenſion, approche de celle grande éternelle puiſſance, que nous appelons Dieu. Ajouterai-je point que la partie de l'homme, appelée le ſens, ſe compare à la Terre, l'imagination à l'Eau, la raiſon à l'Air, l'entendement au Feu, ou à la ſubſtance éthérée, & l'intelligence au Ciel, ou à ſon moteur ? Vraiment l'admirable rencontre des Elémens, & le voiſinage ſecourable d'un à l'autre, ſoutient en partie, à mon avis, cette maſſe mondaine Elémentaire. Et auſſi les quatre humeurs complexionnaires, comparées aux Elémens, ſont jugées être en l'homme de telle proportion, que la mélancolie eſt une partie ; la colère, deux ; la pituite, quatre, & le ſang, huit ; tellement que de cette température vient la ſanté, & de la diſtempérie les maladies diverſes, ſelon que diverſement ſe diſproportionnent les humeurs. Mais, pour dire proprement quelles parties de l'homme ſont plus pertinemment comparables aux Elémens, ce ſont les ſens extérieurs ; car l'œil, comme il eſt lumineux, ne faiſant ſon office ſans lumière, eſt rapportable au Feu ; l'oreille, à l'Air, qui, frappé & bruyant, ſe rend à l'ouïe ; l'odeur & le goût, à l'Eau (car en l'humide réſide la ſaveur & le fleurer) à ſavoir, le goût, par la qualité des humeurs fluantes & plus corporelles, ou matérielles ; car, combien que vous mettiez en la bouche une choſe ſeche, l'humeur de la bouche toutefois l'humecte, & de-là vient le goût, comme l'odorer ou fleurer vient des exhalations humides, telles que ſont celles d'où s'engendrent les nuées. L'attouchement eſt comparé à la Terre. Ce néanmoins toutes ces parties ſenſitives ne ſeroient officieuſes, ſans une certaine faculté ignée, & ce diverſement. En la vue, la chaleur pouſſe les raiz, & les accompagne juſqu'à la lumière, pour lui donner vigueur d'attirer, ou recevoir l'image de l'objet préſenté. Pour aider à l'ouïe, la chaleur pénétre juſqu'en l'air plus liquide. Pour le ſens du nez, elle paſſe par l'air pur, juſqu'aux exhalations humides, deſquelles l'air eſt épaiſſi. Et pour le goût, elle pénètre juſqu'à l'humeur plus matérielle. Les os en l'homme ſont ce que les pierres au grand monde, d'où prend ſource la fable de Deucalion & Pyrra, jetant les pierres derrière le dos : auſſi les os ont vie au corps humain, comme les pierres en la terre. Ce qui émeut quelques anciens, de penſer les pierres avoir des ames & vertus ſecrettes contre les venins & les illuſions, & qu'elles étoient puiſſantes de donner la force, la grace, la ſageſſe, la longue vie, les richeſſes, le don de divination, de prophétie, de ſanté, & autres tels effets, outre leſquels eſt apparente la puiſſance cachée de l'Aimant, & de l'Ambre, attirant ceſtuy le fétu, & celui le fer. D'où il ſemble que les os & les pierres vivent, puiſqu'ils croiſſent. Même que les os humains, ainſi que les pierres, ſont pleins de pluſieurs vertus & rares facultés. Vous avez ſouvenance de ce qui eſt écrit d'un os du pied droit de Pyrrhus, Roi d'Epire, & que les Médecins aſſurent que la poudre faite des os humains,

avalée avec du vin rouge par les dyssentériques, arrête le flux de sang. Mais n'est-ce chose admirable que l'Epilepsie (mal surnommé caduque & de S. Jean, soit guérie par un breuvage de vin, ou d'oxymel, avec la raclure du test, ou cranée humain ? L'on tient ce remède pour assuré, pourvu que la raclure, ou poudre, qui se doit donner à l'homme, soit d'un test féminin, & que celle qui se prépare pour la femme, soit du cranée d'un homme. Les os (dit Hiéromnine) d'Hélisée sont honorés en nos sacrés Livres de plus admirable faculté, & ceux qui restent des saints Martyrs, élus de Dieu, sous le nom de vénérables reliques, ont fait tant de miraculeux effets, que la Nature & les naturels y perdent le sens & la raison. Aussi (reprit le Curieux) ne les voulois-je alléguer à ce propos, auquel il me suffit d'ajouter que ces vertus, propres aux pierres & aux os, prouvent assez que les unes & les autres ne sont dépourvues de faculté vitale : opinion recevable, & de laquelle tout inconvénient peut être résolu, puisque les Philosophes ont décrit diverses sortes de vie, selon les essences & espèces de choses vivantes, comme Anges, Hommes, Animaux, Plantes, Pierres, & même les Métaux, auxquels sont comparables les humeurs au corps humain. Car, ainsi qu'à la génération des métaux, aussi à la génération des humeurs (disent les Astrologues) servent les aspects des Etoiles, la contrerencontre de leurs raiz, la force & influence de quelque particulière Planète, & la vertu engendrante : puis la chaleur naturelle qui les cuit, les purifie, & réduit en propre & péculiaire forme, en laquelle chacune a vie, comme les métaux en la leur. Les demi-minéraux, marchesites, & autres de tel ordre, entrent en comparaison avec les vaisseaux intestins de l'homme, qui ne sont ni chair, ni os. Encore pourrois-je étendre que les eaux intérieures de la terre, les cavernes spiriteuses & venteuses, les matières & liqueurs d'où les pierres s'endurcissent, les viscosités bitumineuses, sont en l'homme les veines qui reçoivent le sang, les artères qui reçoivent l'esprit, le cerveau, la mouelle, la salive, & diverses humeurs visqueuses, crasses & corrompues, desquelles il est plein. La chair est comparable aux plantes en sa vertu végétative, prenant nourriture & accroissement; car, tout ainsi qu'une plante coupée recroit, se rejoint, ou reprend, aussi fait la chair. Est-ce pas chose étrange que l'homme est capable de toutes les mœurs, affections, voix & autres actions de tous les animaux ? Quel dégoisement d'oiseau, tant fredonnement diminué soit-il, n'avons-nous vu contrefaire ? Quel bruit horrible d'hurlement ne peut l'homme exprimer ? Quelle voix d'autre animal peut être haussée, ou baissée plus extrêmement, ou plus à commandement ? Quel poisson n'eût reçu pour compagnon au nager un Glauce, un nageur Délien, un Scyllis Sicyonien, & le Matelot Néapolitain, qui, en un jour, est allé & revenu nageant d'Ischia à Porezzo, à l'entrée du golfe de Naples ? ou bien Colan, surnommé Poisson, natif de Catania, en Sicile, qui, comme en un bain, par ébat ordinaire, alloit nageant par la mer, depuis Gaiette jusqu'en Sicile ? Quel Singe ne se voit être vaincu en soubresauts & voltigemens par l'homme bien dispos ? Qui n'a vu l'humain artifice avoir contrefait le voler des oiseaux, émerveillés de rencon-

trer une nouvelle espèce, fendant l'air, ainsi qu'eux ? Aussi est-il arrêté au Péripate que l'espèce humaine contient en soi, par puissance, ou capacité, les diverses natures des animaux, ce qui a mu Aristote de juger, en sa Physiognomie, les mœurs des hommes, à la ressemblance & figure qu'ils en représentent, selon les membres, couleurs, ou actions. Opinion peu éloignée de la Pythagorienne, suivie d'Empédocle, Plotin, Numénie, & autres Sectistes, qui affirmoient que l'ame humaine, dépouillée de sa robe corporelle, se revêtoit de la figure d'un animal, duquel elle avoit imité les mœurs au cours de son humaine vie, au laps de laquelle, par diverses actions, l'homme se conforme aux divers genres d'animaux; car, en enfance & première jeunesse, que sa raison n'est encore exercée au discourir, par l'ame végétative, il se traîne & glisse sur la terre avec les reptiles. En l'âge viril, par les pensées & imaginations, il est un peu plus élevé & ferme, cheminant avec les animaux terrestres. Mais en vieillesse, que les imaginations, les pensées & l'expérience des choses lui ont poli la raison, par l'ame contemplative & spéculative, il s'élève de terre, & vole avec les oiseaux. Ceci seroit peu, si la ressemblance ne trouvoit lieu au Ciel, où le mouton terrestre reconnoît son Astre le mouton céleste; le taureau, le taureau, & le Scorpion, le Scorpion. Donc l'homme, ainsi qu'un autre monde, reçoit communication de tous les Cieux, & participe des puissances de toutes les intelligences, tellement que, selon les Académiques, l'ame descendant çà-bas, prend de Saturne la ratiocination, l'intelligence & la spéculation; de Jupiter, l'action; de Mars, l'ire & l'ardeur de courage; de Vénus, la concupiscence & mouvement du desir; de Mercure, l'appréhension & la perspicacité d'interpréter & découvrir ses conceptions disertement; du Soleil, l'opinion & l'imagination du savoir; de la Lune, la vertu engendrante, l'accroissement, ou augmentation matérielle du corps, qui est, comme j'ai dit, de qualité des Elémens, & rapporté avec eux en mille singulières & subtiles comparaisons. Quelques autres Anciens ont pensé que l'homme naissant empruntoit de la Lune, le corps; du Soleil, l'esprit; de Mercure, l'entendement; de Vénus, la concupiscence; de Mars, le sang; de Jupiter, le desir, & l'humeur, de Saturne. Le Zodiaque a lieu ici; car, entre lui & l'homme, il y a un merveilleux consentement, par sympathie, du mouton céleste, à la tête; du taureau, au col, des Jumeaux, aux bras & aux épaules; du Cancre, à la poitrine; du Lion, aux flancs; de la Vierge, au ventre; des Balances, aux fesses; du Scorpion, aux aines & parties cachées; du Sagittaire, aux cuisses; du Capricorne, aux genoux; du Verseau, aux jambes, des Poissons aux pieds, observance tellement reconnue par l'expérience des Chirurgiens, Médecins, qu'ils n'appliquent jamais le fer aux Parties, desquelles le Signe est occupé par la Lune. Joint qu'il semble que les animaux des figures ainsi accommodées aux parties du corps humain, ayent plus de force de celle partie, comme le mouton de la tête, & le taureau du col. Quant aux humeurs, Saturne convient à la mélancolie, d'où le mélancolique est dit Saturnien, pource qu'il se délecte aux œuvres Saturniennes, comme profondes imaginations, solitudes, contemplations, & les sembla-

bles. Jupiter convient au ſang, à l'eſprit humide & chaud, &, par ſuite de raiſon, à la vie, de laquelle le ſang eſt ſiége plus exprès : au reſte, le jovial eſt traitable & benin. Mars convient à la colère, comme tout igné, chaleureux & bouillant : d'où le Martial fait aſſez preuve de toutes ſes violentes & ardentes opérations. Le Soleil convient à la complexion mêlée du ſang de Jupiter, & de la colère de Mars, & tempére ſon Solaire, pour le pouſſer aux œuvres & entrepriſes illuſtres. Vénus s'accommode à l'humidité chaleureuſe & à la colère, conduiſant le vénérien à la volupté de ſon nom, ſi le voiſinage du Soleil, ſelon l'uſitée diſpoſition Aſtronomique, ne corrige & deſſéche cette chaude & humide inclination. Mercure eſt approprié à l'eſprit aigu & ſubtil, prompt à tout; mais, à cauſe de ſon inconſtance, difficile d'être connu à l'œil. Au reſte, nul n'ignore combien la Lune peut ſur l'humide, phlegmatique & pituiteux. La curioſité de rechercher en ce petit monde une reſſemblance univerſelle, avoit connue la diviſion des Signes du Zodiaque, diviſés en quatre ternaires, pour à chacun des quatre Elémens en approprier trois, l'un ainſi que commencement, l'autre ainſi qu'état, ou conſiſtance, & le tiers, comme fin de l'Elément; car au Mouton eſt le commencement du Feu, au Lion ſon état, & au Sagittaire ſa fin. Au Taureau eſt le commencement de la Terre, à la Vierge ſon état, & au Capricorne ſa fin. Aux Jumeaux eſt le commencement de l'Air, aux Balances ſa conſiſtance, & à Aquarius ſa fin. Au Cancre eſt le commencement de l'Eau, au Scorpion ſa conſiſtance, & ſa fin aux Poiſſons. Mais, comme ces douze ſignes ainſi partis s'approprient aux quatre Elémens de l'univers, auſſi ſont-ils appliqués aux quatre humeurs, vrais Elémens du petit monde, l'homme. Ainſi donc l'humain entendement comprend le commencement, l'être & la fin de toutes choſes Elémentaires, qui ſont, ou qui ſeront, & eſt logé dans la tête, comparable au Ciel Etoilé, tant pour ſa rondeur, que pour ſes lumières & organes. Vraiment m'entretenant quelquefois de la reſſemblance de ces deux Mondes, il me vint en penſée que la volonté en l'homme peut être comparée au premier Ciel, mouvant tous les autres. Le Ciel Etoilé repréſente au premier mobile, s'il y en a un ſur lui, les degrés des choſes créables, on engendrables par lui & par les Planètes, & ce premier mobile exécute le miniſtère, & par ſon mouvement en adminiſtre l'office. Davantage les Sphères inférieures obéiſſent au premier mobile, & le ſuivent, comme la volonté meut toutes les affections. La clarté montre bien le chemin à l'œil, toutefois ne le mène pas : l'entendement auſſi montre les voies à la volonté, & la volonté, adminiſtrant ſes opérations, les choiſit, & y ordonne. Car, quoi que faſſent les membres, ils cèdent & obéiſſent au mouvement volontaire. Je remets en mémoire, comme un fil tire l'autre, que les ſept Planètes ſont accommodées à l'homme : à ſavoir, trois pour la conduite des actions, & quatre pour la conſervation du corps. Des trois qui embeſognent nos actions, Mercure a charge de la fantaiſie & diligente perſpicacité d'exécuter; Vénus, du deſir & délectation de l'exécution, & Mars, de l'impétueux mouvement de courage, qui, au haſard, fait l'opération fortunée. Qui exécutera jamais rien, ſans

fans l'avoir paffé tant foit peu par la fantaifie ? Qui s'y embefogneroit, fans quelque plaifir que l'on prend à l'œuvre ? Et quel fuccès oferoit-on attendre, fi de vif courage l'on ne hafardoit, fous efpérance que fortune bienheurera ? Reftent les quatre Planètes qui confervent le corps, defquelles le Soleil eft la fource vitale, affife dans le cœur. Jupiter regarde la vertu naturelle & fanguine au foie, fiège, difent aucuns, de l'Amour; Saturne, la puiffance diftributive & recevante, par la mélancolie & le fiel; la Lune eft pour l'accroiffement & décroiffement. On ajoute que Saturne gouverne les oreilles, principalement la droite; car le propre du Saturnien, c'eft d'ouïr beaucoup, & ruminer les chofes ouïes, pour, après longue confidération, s'enrichir de prudence. On lui attribue la ratelle, vaiffeau & receptacle de l'humeur terreftre & mélancolique. Jupiter gouverne l'autre oreille, pour donner accompliffement à la fapience commencée par Saturne. Mars gouverne les reins, qui font de chaude & feche qualité, à l'opinion de quelques-uns : combien que les autres les qualifient chauds & humides, qui ne fera encore impertinent à lui, auquel l'on donne quelque égard pour fa chaleur fur l'humidité radicale. Le Soleil gouverne le cœur, fiège, comme j'ai dit, & commencement de vie; & l'œil droit, & la moëlle, qui eft un fecond fang blanchi par concoction, en figne de quoi les jeunes animaux ont la moëlle rouge, & de couleur fanguine, &, felon qu'ils avancent d'âge, elle fe va toujours blanchiffant. Vénus gouverne la bouche, fiège du baifer, figne & gage d'Amour; & les membres, qui fervent à la génération, principalement l'échine, ou l'épine du dos, tant pource qu'elle fert (felon l'opinion de quelques Philofophes naturels) de canal à la femence, que pource qu'en elle fe fait une liaifon de plufieurs os, d'où elle femble un néceffaire lien & univerfel foutenement du corps. Auffi l'amour, qui lie & étreint indiffolublement les efprits au corps, eft repréfenté par cette conjonction d'os, dédiés à Vénus, à laquelle les reins, pource qu'ils logent l'humidité radicale, qui lui eft proprement en charge, font plus raifonnablement appropriés qu'à Mars. Mercure gouverne la langue, comme Préfident d'éloquence; car, ainfi que la Planète, Mercure, difficile à voir au Ciel, fait toutefois fon cours d'une prompte vîteffe, & fes influences de grande efficace : auffi la langue, qui eft le membre plus caché, eft celui qui fait plus vivement fes opérations : il eft accommodé aux mains pour l'habileté & promptitude des œuvres fubtiles & manuelles. La Lune eft dédiée au gouvernement de l'œil droit, comme croient aucuns, & du cerveau, & étend fa puiffance fur les humeurs & les poulmons, qui rafraîchiffent & éventent les inflammations du cœur.]

PRESSAC (Le Seigneur de) a traduit quelques Epîtres de Seneque, imprimées *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1583 *.

*Voy. La Croix du Maine, au mot Geuffroi de la Chassagne, Sieur de Pressac, Tom. I, pag. 274.

PRIMASIUS [1]. Expositions sur les Epîtres S. Paul. Voyez Jean de Gaigny.

[1] Il étoit Evêque d'Adrumete, en Afrique, au sixième siècle. Il se trouva, en 553, au cinquième Concile Général, tenu à Constantinople. On a de lui un Commentaire sur les Epîtres de S. Paul & sur l'Apocalypse, & l'on voit qu'il étoit fort attaché à la Doctrine de S. Augustin *. (M. de la Monnoye).

* Il étoit Disciple de S. Augustin. Il avoit écrit un Ouvrage divisé en trois Livres, contre les hérésies, mais cet Ouvrage a péri. Son Commentaire sur les Epîtres de S. Paul est extrait de S. Ambroise, de S. Jérôme, de S. Augustin, &c. &c. C'est le seul de ses Ouvrages qui ait été traduit en François. Du Verdier & La Croix du Maine ont parlé du Traducteur Jean de Gaigny. Il semble que ces deux Bibliographes, ainsi que M. de la Monnoye, aient eu quelque doute s'il faut dire Gaigny, Ganney, Gagné, ou Ganay; mais ce nom est écrit Gaigny, dans le Manuscrit de la Traduction qui se trouve à la Bibliothèque du Roi, & que cite Montfaucon (*Biblioth. Bibliothecarũm, manuscript.* Tom. II, pag. 789.

PROBA [1] FALCONIA *. Voyez Richard le Blanc, Pardoux du Prat.

[1] Elle vivoit encore au commencement du cinquième siècle. (M. de la Monnoye).

* Malgré l'autorité d'Isidore de Seville, & celle d'une note qui se trouve dans un Manuscrit du dixième siècle, cité par Montfaucon (*Diar. Ital.*) & contre l'opinion commune, le savant Fontanini a prouvé, dans le second Livre de ses *Antiquités d'Horta*, imprimées en 1708, que *Proba Falconia*, dont il s'agit ici, n'a rien de commun avec *Anicia Falconia*, femme de Probus Anicius, ni avec *Valeria Proba*, femme du Proconsul Adelphius. *Proba Falconia* écrivit ses *Centons* sous l'Empire d'Honorius, par conséquent après l'an 393.

PROCLE *: Voyez Elie Vinet, Est. Forcadel.

* Proclus de Lycie, appelé *Diadocus*, Disciple de Syrien, Philosophe Platonicien, Chef de l'Ecole d'Athènes, qui subsistoit encore de son temps, c'est-à-dire, vers la fin du cinquième siècle, eut Marin de Naples pour Disciple & successeur dans le même emploi. Il fut Grammairien, Philosophe, & même habile Physicien; il écrivit des Commentaires sur Homère, sur Hésiode, sur la République de Platon. On dit qu'il renouvela le *Miroir d'Archimede*, avec lequel il mit le feu aux vaisseaux de Vitalien, qui assiégeoit Constantinople, sous l'Empire d'Anastase I. Ce Philosophe Payen écrivit contre la Religion Chrétienne. Jean le Grammairien lui répondit par

une Apologie solide, dans laquelle il lui prouva que, quoique fort habile dans la Littérature Grecque, il faisoit preuve d'ignorance, & même d'extravagance, dans tout ce qu'il avançoit contre les Chrétiens. On croit que Proclus mourut à Athènes, âgé de soixante-quinze ans.

PROCOPIUS *. Voyez GUILLAUME PARADIN.

* Procope, de Césarée, en Palestine, Orateur & Sophiste, sous l'Empire de Justinien, se fit une réputation brillante, par son style, & par ses Ecrits. Il fut Secrétaire de Bélisaire, qu'il accompagna en Asie, en Afrique & en Italie, dans toutes les guerres que ce Général fit pendant le règne de Justinien, & il écrivit deux Livres *de la Guerre des Perses*, deux *de la Guerre des Vandales*, quatre de celle *contre les Goths*. Ces Ouvrages estimés font partie de l'Histoire Bizantine, & ont été imprimés, à l'Imprimerie Royale, en 1662, en Grec, avec la version Latine du P. Maltret, Jésuite. On attribue à ce même Procope une Histoire *Anecdote* de Justinien & de l'Impératrice Théodora, son épouse, dont il rapporte des choses horribles, de même que de Bélisaire. Suidas regarde cette Histoire secrette comme une fiction atroce, & une satire cruelle des mêmes personnes qu'il avoit accablées de louanges. Cette Histoire secrette fut également imprimée au Louvre, en 1663. Procope avoit cependant été décoré du titre de Sénateur, & avoit reçu de grandes récompenses de Justinien; il fut même Préfect de Constantinople. Il mourut vers 562, âgé de plus de soixante ans.

PROSPER, Evêque de Rheige [1]. De la Vie Contemplative, Livres trois. Voyez JEAN BOUILLON.

[1] S. Prosper, que les meilleurs Critiques croient, avec le P. Sirmond, n'avoit été ni Evêque de Regio, dans le Modenois, ni de Riez, en Provence, n'est pas non plus Auteur des trois Livres *de la Vie Contemplative*, attribués à Julien Pomère, Prêtre Africain, par Gennade, son contemporain, & par S. Isidore de Séville. On ne sait pas précisément le temps de sa mort. Baronius dit que ce fut l'an 466 *. (M. DE LA MONNOYE).

* C'est le Prosper d'Aquitaine, le célèbre défenseur de la Grace de Jesus-Christ, qui a composé le beau Poëme *contre les Ingrats*, c'est-à-dire, contre les ennemis de la Grace, dont M. le Maître de Sacy a donné une belle Traduction en vers François, & dont M. Racine le fils s'est servi si utilement dans son Poëme de la Grace. Du Verdier, en lui attribuant les Livres *de la Vie Contemplative*, ne fait que suivre l'opinion commune de son temps. Volaterran, Liv. XVIII de son *Antropologie*, qui place la mort de Prosper d'Aquitaine à l'an 454, dit que sa science & sa sagesse lui donnèrent beaucoup de crédit auprès du Pape Léon I, qui le fit Evêque de Regio, & il lui attribue les Livres *de la Vie contemplative*. L'opinion la plus probable sur le temps de

la mort de S. Profper, la fixe à l'an 463. (Voy. *Hift. Litt. de la France*, Tom. II, pag. 377.) On a une Edition des Epigrammes de S. Profper, qui porte pour titre, *Traité de la Vie contemplative & humaine, touchant les fept Vertus.* On ne fauroit dire ce qui a déterminé l'Editeur à donner un pareil titre à ce Recueil. Ce n'eft point là le *Traité de la Vie Contemplative*, divifé en trois Livres, dont parle ici du Verdier. Ces trois Livres font certainement d'un Prêtre, nommé *Pomére*, qui les compofa vers l'an 490. (*Ibid.* pag. 402). La tradition, qui attribue cet Ouvrage à S. Profper, remonte au huitième fiècle, & plufieurs Conciles l'ont cité comme étant de S. Profper. Mais, outre le ftyle diffus & abondant de ce Traité, bien différent de l'éloquence forte & ferrée de S. Profper, le P. Sirmond a démontré qu'il étoit de Pomére (*App. ad S. Profp. Opera*).

PROSPER CALANIUS. Voyez JEAN GOEVROT.

PRUDENT LE CHOYSELAT, Procureur du Roi & de la Roine, à Sezanne, a écrit Difcours Œconomique, non moins utile que récréatif, montrant comme par le ménagement de poulles de cinq cens livres pour une fois employées, l'on peut tirer par an quatre mil cinq cens livres de profit honnête; imprimé à Paris, *in*-8°. par Nicolas Chefneau, 1572. Ayant lu ce Livret & m'étant plu en la lecture pour l'avoir trouvé de fi bonne grace & belle invention, je me fuis mis à faire l'Epigramme fuivant à la louange de l'Auteur.

L'homme prudent, à ménager appris,
De fon talent tire honnête profit;
Mais ce prudent en fageffe confit,
Sur tous prudens ménagers a le pris.
Il fait comment (frais déduits & compris)
Par an on double une fomme cinq fois,
Sans que d'ufure on foit foumis aux loix,
Et moins de Dieu ne des hommes repris.

PRUDENT DE SAINT MAURIS, Avocat au Parlement de Dole, a écrit la Pratique & Style Judiciaire, obfervé tant ès Cours de Parlement que Tribunaux de Juftice, au Comté de Bourgogne; imprimée à Dole, *in*-4°. par Jean Tarlot, 1577.

PUBL. VIRGIL. * MARO. *Voyez* Louis des Mafures, Robert & Antoine le Chevalier, B. Aneau, Ferrand de Bez,

Pierre de Monchau, Richard le Blanc, Guillaume Michel, Octavien de Saingelais, Joachim du Bellay, Pierre Tredehan.

*Virgile, le premier des Poëtes Latins, naquit à Andes, dans le Territoire de Mantoue, le 15 Octobre de l'an 70, avant Jesus-Christ, & mourut à Brindes, en Calabre, âgé de cinquante-un ans. Son corps fut porté à Naples, où l'on voit encore les restes de son tombeau. On donne de temps à autres de nouvelles Traductions de Virgile, soit en prose, soit en vers, & il est à croire que les dernières qui paroissent l'emportent toujours sur celles qui ont précédé.

PUBLIUS [1] SYRUS MIMUS *. *Voyez* les Sentences de ce Poëte, en celles des Lyriques & Comiques Grecs, tournées en François & imprimées à Paris.

[1] *Mimus* est ici un nom de profession, parce que ce Poëte montoit sur la scéne, & y déclamoit ses vers, appelés *Mimes*, du Grec μιμεῖσθαι. Les *Mimes* étant une imitation, une représentation Comique des mœurs & des actions des hommes, on a donné le nom de *Mimes* aux sentences extraites des Farces que les Mimographes composoient pour le divertissement tout ensemble & pour l'instruction du Public. La meilleure & la plus ample Édition des *Mimes* de Publius Syrus, comme l'a fort bien remarqué l'exact Jean-Albert Fabrice, est celle qu'on trouve à la suite des Œuvres de Muret, de l'Edition d'Ingolstad, 1599, ou de Léipsick, 1672. Les Versions Françoises, qui en ont été faites au seizième siècle, mentionnées ici par du Verdier, sont très-mauvaises. On en peut juger par le mot *Publius*, que Charles Fontaine, un des Traducteurs de ces *Mimes*, a rendu par *Publian*, ce qui n'est pourtant pas si ridicule que le nom *Clitus*, rendu par *Clitouve*, pour la commodité de la rime, en cet endroit d'une Épître Morale de Jean Bouchet :

Ne tua pas Alexandre, qui trouve
En sa fureur son cher ami Clitouve ? (M. DE LA MONNOYE).

* Ce Poëte *Mimique* vivoit quelque 40 ans avant Jesus-Christ, & étoit contemporain de César, qui lui accorda sa faveur. Il l'emporta sur tous ses concurrens, & même sur le fameux Laberius, Chevalier Romain, Mime comme lui, qui n'osa plus paroître. La Morale de ses *Mimes* est excellente. On en peut juger par l'estime qu'en a faite La Bruière ; il a fondu, dans ses Caractères, la plupart des sentences qui nous restent de Publius Syrus.

PUBL. OVID. NASO. *Voyez* François Habert, Octavien de Saingelais, Michel d'Amboise, Barth. Aneau, Clément Marot, Charles Fontaine, Calvy de la Fontaine, Estienne Forcadel, Antoine de Cotel *.

* Voy. ci-dessus le mot OVIDE, pag. 162 & 163.

PUBL. CORN. TACITUS. *Voyez* Estienne de la Planche, Claude Fauschet de Blaise Vigenere, Claude Guillomet, François Douynet *.

* Voy. les notes sur le mot CORNELIUS TACITUS, Tom. III, p. 418 & 419.

PUBL. TEREN. AF. Première Comédie de Terence, intitulée l'Andrie, mise en rime Françoise par Traducteur inconnu; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Thibaud Payen. Jean Antoine de Bayf a traduit l'Eunuque & l'Heautontimorumenos; Jean Bourlier a traduit toutes les six Comédies de Térence, en prose Françoise, & Charles Estienne a traduit aussi l'Andrie en prose Françoise.

* *Publius Terentius Afer*, Esclave, né à Carthage, prit le nom de son maître *Publius Terentius Lucanus*, Sénateur, qui l'affranchit, à cause de ses talens. Ces mêmes talens lui acquirent l'amitié des personnages de Rome les plus distingués, entr'autres, de Lélius & de Scipion, ce qui avoit fait dire que ces illustres Romains l'aidoient dans la composition de ses pièces. Des six qui nous restent, le *Phormion* & l'*Hécyre* ont été traduites, ou imitées d'Apollodore, ancien Comique Grec; les autres, savoir, l'*Andrienne*, l'*Eunuque*, l'*Heautontimorumenos* & les *Adelphes*, sont imitées de Ménandre. L'*Eunuque* est, de toutes ses pièces, celle qui eut le plus de succès. Il sortit de Rome, âgé de trente-un ans, pour aller voyager en Grèce, d'autres disent en Asie, & il mourut de chagrin dans le Péloponnèse, d'avoir perdu ses balots, où étoient, à ce que l'on dit, cent huit Comédies, qu'il avoit traduites de Ménandre. Il mourut environ 159 ans avant l'Ère Chrétienne. La pureté du style, la beauté, l'élégance & la netteté de l'élocution rendront toujours précieuses les Comédies de Térence aux amateurs de la belle Latinité. La meilleure Traduction de Térence seroit incontestablement celle de Madame Dacier, si M. l'Abbé le Monnier ne nous en avoit donné une nouvelle, qui, à bien des égards, peut le disputer à celle de cette femme savante.

P. BLANCHART, Maître d'Ecole à Laon, en Laonnois, a composé Calendrier perpétuel, imprimé à Paris, par Jean le Clerc, 1581.

P. DE MANCHICOUR, de Tours, a mis en musique quelques Chansons, imprimées à Paris, par Pierre Artaignant.

P. SAPET a écrit en prose, les Enthousiasmes ou Eprises amoureuses, en nombre vingt-trois, imprimés à Paris, *in*-8°. par Jean Dallier, 1555.

P. S. TURNEBE [1], fils d'Adrian Turnebe, a écrit Traité de la nature, causes, formes & effets des Cometes, imprimé à Paris, *in*-8°. par Lucas Breyer, 1577.

[1] Etienne Turnèbe, fils du célèbre Adrien, ne voulant pas se déclarer nettement Auteur de ce *Traité des Comètes*, fit mettre au bas du titre *P. S. Turneb.* ce qui causa de l'obscurité. On comprenoit bien que *Turneb.* signifioit *Turnèbe*, mais on ne pouvoit faire cadrer avec ce nom les deux lettres *P. S.* qui précédoient, n'y ayant nul *Turnèbe* connu, dont le nom propre fût *Pierre-Simon*, *Paul Sébastien*, ou tel nom double, commençant, l'un par *P*, l'autre par *S*. Dans cet embarras, Du Verdier a représenté de bonne foi le nom tel qu'il l'a trouvé, ne s'imaginant pas qu'on eût voulu mettre au bas d'un titre François deux lettres initiales, avec le mot *Turneb.* par abrégé, pour indiquer que ce Livre avoit été fait *per Stephanum Turnebum.* Cet Etienne Turnèbe étoit Conseiller au Parlement de Paris. (M. de la Monnoye).

P. VANAELST, Flamand, a écrit en François, Règles générales d'Architecture, sur les cinq manières d'édifices; à savoir Tuscan, Dorique, Ionique, Corinthien, & Composite; avec les Exemples des Antiquités, lesquelles la plupart concordent à la doctrine de Vitruve; imprimées en Anvers, *in-fol.*

LIVRES D'AUTEURS INCERTAINS.

Louanges & Recommandations de la PAIX, extraites de l'Ecriture sainte, imprimées à Paris, 1563.

PANDARNASSUS *, Roman, intitulé autrement, le très-éloquent Pandarnassus, fils du vaillant Galimassue, qui fut transporté en Faerie par Oberon, lequel y fit de belles vaillances, puis fut amené à Paris par son pere Galimassue, là où il tint conclusions publiques, & du triomphe qui lui fut fait après ses disputations; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Olivier Arnoullet.

* C'est une mauvaise imitation du Gargantua de Rabelais.

PANEGYRIC des Damoiselles de Paris, sur les neuf Muses, fait en vers & imprimé à Lyon, *in*-16. par Jean de Tournes, 1545.

PARADOXE contre les Lettres [1], imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1545.

[1] Ortensio Lando, Milanois, fit imprimer, en 1544, à Lyon, trente Paradoxes Italiens, dans le troisième desquels il a prétendu prouver *Che meglio sia l'essere ignorante che dotto* *. (M. DE LA MONNOYE).

* Ainsi le fameux Jean-Jacques Rousseau n'est pas le premier qui ait soutenu ce Paradoxe. — Voy. CHARLES ESTIENNE, Tom. III, pag. 297 & suiv.

PARADIS du Pape Jules, Dialogue [1], *Censuré.*

[1] L'Original de ce Dialogue, entre S. Pierre & Jule II, est en prose Latine. C'est une pièce satirique, imprimée, non pas, comme dit Rivet, en 1512, temps auquel Jule vivoit encore, mais au plutôt sur la fin de 1514, ou au commencement de 1515, peu de temps après la mort de ce Pape. Le Poëte Fauste, à qui on fit l'honneur d'attribuer ce Dialogue, n'auroit pas manqué, vain & étourdi comme il étoit, de le reconnoître pour sien, s'il en avoit été véritablement l'Auteur. Il n'étoit pas capable d'une telle composition; elle étoit plus digne d'Erasme, soit par le style, soit par le tour. Aussi en fut-il très-fortement, &, je pense, assez justement accusé, quoiqu'il l'ait toujours hautement désavouée. Il s'en est fait plusieurs Editions. Celle qui se trouve, pag, 123 du Recueil *Pasquillorum*, imprimé l'an 1544, *Eleutheropoli*, c'est-à-dire, à Bâle, est intitulée *Julius Exclusus*, parce que ce Pape y est d'abord représenté la clef à la main, tâchant d'ouvrir la porte du Paradis, qui lui est fermée. (M. DE LA MONNOYE).

Le PARANGON des Chansons de divers Musiciens, Livres dix-huit, imprimé à Lyon, par Jaques Moderne.

Le grand PARDON & plenière Rémission pour toutes personnes & durant à perpétuité; imprimé à Genève, par Adam & Jean Riveri, 1550. *Censuré.*

La PARFAITE Amitié de deux vrais amans; & l'utilité qu'on peut tirer de ses ennemis; imprimée à Lyon, *in*-16. par Jean d'Ogerolles, 1560.

PARIS & la belle Vienne. *Roman.*

Expositions & Contemplations sur les sept PAROLES que notre Seigneur Jesus-Christ dit en la Croix, extraites des Docteurs anciens de l'Eglise, avec Additions en marge; imprimées

mées à Paris, *in*-4°. par Chreftien Wechel, 1535 : là où l'Auteur au prologue, écrit ces paroles dorées :

[L'Arbre de la Croix, auquel étoient affichés les membres de Jefus-Chrift mourant, fut auffi la chaire du Maître le monde enfeignant. Et tout ainfi que le Cigne, étant près de fa mort, chante plus mélodieufement qu'il ne fit onques jour de fa vie ; pareillement notre Redempteur a monté en cette chaire de fa Croix, afin que les plus excellentes doctrines de vertu & bonnes mœurs il femât & plantât en fon Eglife, à laquelle il préfide, pour plus amplement l'endoctriner en la voie de falut, jufqu'à la confommation du fiècle. Et pource difoit S. Bernard, en la Croix a été ouverte la bouche de Jefus-Chrift, auquel font contenus tous les tréfors de fapience & de fcience.]

Les PAROLES mémorables entre Jefus-Chrift & le pécheur, qui eft un Dialogue contemplatif, pour l'attirer à fon amour, pleines d'inftruction falutaire; avec la manière de favoir fe bien confeffer ; imprimées à Lyon, *in*-8°. par Romain Morin.

Le PASQUIL de la Cour, compofé par Maître Pierre de Cugnieres reffufcité [1], jadis Avocat en Parlement ; imprimé à Paris, 1561. *Calvinique.*

[1] Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Pierre de Cugnieres, Tom. II, pag. 267 & fuiv. — La hardieffe avec laquelle Pierre de Cugnieres parla en 1539, a fait employer fon nom, lorfqu'on a voulu débiter quelque remontrance hardie. (M. de la Monnoye).

Le PASSETEMPS de tout homme, & de toute femme, en *Rime*; imprimé à Paris, par Antoine Verard *.

* Antoine Vérard imprima ce Livre l'an 1505, *in*-4°. Guillaume Alexis en eft l'Auteur. —Voy. La Croix du Maine, au mot Guillaume Alexis, Tom. I, pag. 304 & fuiv.

Le PASSETEMPS & Songe du Trifte, en *Rime*; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean Longis, 1530.

PASSETEMPS honnête, recueilli des faits & propos de plufieurs Princes, Philofophes & hommes fignalés ; pour récréer toute bonne compagnie; à Paris, *in*-16. par Emanuel Richard, 1579.

Le PASSETEMPS de la fortune des Dez, d'une autre bien plus gaillarde invention que n'eſt celle de Laurens l'Eſprit, par un ancien Auteur François, dont le nom m'eſt incertain : car pour trouver ſa fortune, il ne met qu'un ſeul renvoi à l'Empereur, au Comte de Savoye, au Roi d'Aragon, au ſieur de Mylan, au Roi d'Angleterre, au Comte de Vertus, au Duc de Bourbonnois, au Duc d'Anjou, au Roi d'Hongrie, au Souldam, au Duc d'Auſtriche, au Roi d'Eſpagne, au Roi de Sicile, au Roi de Chypre, au Roi de Tunis, au Roi de Damas, au Roi de Bolmarin, au Seigneur de Coucy & au Duc de Baviere, chacun deſquels répond par un Diſtique François ſur la demande de la choſe qu'on veut ſavoir ; imprimé à Paris, *in*-16. par Nicolas Buffet.

PATHELIN, ou Maître Pierre Pathelin, farce [1] ; avec le Blaſon & Loyer des fauſſes amours ; imprimé à Paris, *in*-8°. par Simon Voſtre, & depuis *in*-16. par Eſtienne Groulleau, 1564. Ce Livre a été traduit de François en Latin, ſous tel titre : *Pathelinus, Comœdia, aliàs veterator, è Gallicâ linguâ in Latinam traducta per Alexandrum Connibertum ; Pariſiis*, *in*-8°. *apud Simonem Colinæum*, 1543.

[1] Il faut écrire PATELIN, parce que ce mot ne vient ni de [illegible], ni de l'Aoriſte [illegible], mais du Bas-Latin *Paſta*, de la Pâte, d'où on a fait le verbe *appâter*, dans la ſignification d'*attirer*, par des manières flatteuſes, comme par un appas, pour faire tomber dans le piège. Cette pièce paroît avoir été faite du temps de Louis XI. Il eſt dit dans le *Commentaire* de Rabelais, pag. 126 du Tom. I, que Reuchlin, au rapport de Geſner, pag. 398 de ſa *Bibliothèque*, imprimée l'an 1545, à Zurich, traduiſit en Latin cette Farce, & qu'il la traduiſit ſous le faux nom d'*Alexander Connibertus*. Je ne trouve rien de tel dans Geſner. Il rapporte ſimplement cette pièce de Reuchlin, ſous le titre de *Progymnaſmata iambis trimetris ſcripta*, & l'Edition que j'en ai vue, d'Haguenau, *in*-4°. chez Thomas Anſelme, 1519, ne lui donne point d'autre titre. Geſner ne fait non plus aucune mention d'*Alexander Connibertus*. C'eſt Simler, qui, dix ans après, en a parlé le premier. Il eſt pourtant vrai que, de deux mauvaiſes petites Comédies Latines de Reuchlin, celle dont parle Geſner, intitulée *Progymnaſmata*, eſt, quoiqu'avec de grands déguiſemens, imitée de Patelin, ce qui a donné lieu à Melchior Adam de dire, d'après Mélanchthon, que Reuchlin *edidit Fabulam Gallicam, plenam candidi*

falis. Mais ce sel, il le faut avouer, s'est bien affadi dans le Latin. Cette Comédie, avec les changemens qu'y fit Reuchlin, fut jouée, pour la première fois, le 31 Janvier 1497, au Palais de l'Evêque de Vormes, Jean d'Albourg, son Patron. Le Latin d'*Alexander Connibertus* est venu quinze ans après. J'ai vu la première Edition qui en fut faite, *in*-24. l'an 1512, chez Guillaume Eustace, en Gothique, sur vélin. Le titre est *Patelinus, alias Veterator.* La diction en est fort au-dessus de la portée de Reuchlin, & je dirois que le François y est exactement rendu, si ce n'étoit que le Traducteur s'est avisé d'introduire dans la pièce un personnage de son invention, sous le nom de *Comicus*, qui, sans être ni oui, ni vu, se trouve par-tout, juge de tout, & fait avec tous les autres Acteurs, un *à parte* perpétuel. Simon de Colines le réimprima *in*-8°. pour François Etienne, en 1543. La pièce contient plus de 2500 vers, au lieu que celle de Reuchlin en contient à peine 2000. Du Cange, dans son Glossaire Latin-Barbare, dérive le mot *Patelin* de *Patarinus*, parce que les Hérétiques, nommés *Patarins*, *Patalins*, *Paterins* & *Patelins*, induisoient par leurs belles paroles les Fidèles en erreur; Etymologie qui pourra trouver ses partisans. Je ne répète point ce qu'au mot GUILLAUME ALEXIS, j'ai dit, touchant CHEVREAU, qui a cru que *Patelin* étoit le nom du Poëte, Auteur de la Farce. Toutes ces remarques, & plusieurs autres, écrites de ma main, au-devant de mon Exemplaire de l'Edition *in*-8°. sans date, chez la veuve de Jean Bonfons, ayant été communiquées à l'Editeur du Patelin de 1723, ont été employées, sans ma participation, dans une Préface, où l'on me prête des expressions qui ne sont pas de moi, non plus que les notes, insérées dans le corps du Livre, au bas des pages. (M. DE LA MONNOYE).

Le nouveau PATHELIN, autre farce, faite à l'imitation de la précédente; imprimé à Paris [1].

[1] Cette Farce du *Nouveau Patelin* a trois personnages, *Patelin, le Peletier & le Prêtre*, suivie d'une autre, intitulée *le Testament de Patelin*, à quatre personnages, *Patelin, Guillemette, l'Apothicaire, & Messire Jean le Curé*, ont été imprimées, *in*-8°. à Paris, sans date, & sans nom de Libraire, qui n'est autre que le nommé Jean de S. Denys, parce qu'il est dit au bas du titre qu'on les vend *rue neuve Nôtre-Dame, à l'Enseigne S. Nicolas*, & que telles étoient la demeure & l'enseigne de ce Libraire. Ces deux Farces sont deux mauvaises imitations du premier Patelin, sur-tout la dernière. De nos jours on a mieux fait: on a donné le goût moderne à l'ancien Patelin, d'une manière qu'on peut le comparer à une Chanson, dont, quoiqu'on ait changé les paroles, & qu'on les ait mises en prose, on n'a pas laissé de garder l'air. L'esprit de la pièce a été en effet conservé, & l'on a eu l'adresse, en ajoutant peu de chose au sujet, d'en faire, en trois Actes, une Comédie régulière, qui n'a pas déplu. (M. DE LA MONNOYE).

Les Epîtres de S. PAUL, glosées & translatées en François, imprimées à Paris, *in*-4°. par Michel le Noir, 1521 [1].

[1] Il ne paroît dans aucun des Ouvrages que nous avons de Richard Simon, qu'il ait eu aucune connoissance de l'Edition ici rapportée des *Epîtres de S. Paul.* (M. DE LA MONNOYE).

Discours des PAYS selon leur situation, avec les Mœurs, Loix & Cérémonies d'iceux; imprimé à Lyon, *in*-16. par Jean de Tournes, 1552 [1].

[1] C'est la Traduction du Livre de *Joannes Boëmus Aubanus, de Moribus Gentium.* Voy. JEAN BOHÈME, Tom. IV, p. 353 & 354. (M. DE LA MONNOYE).

Le PELERINAGE de l'Ame, translaté de Latin en François, imprimé à Paris, par Michel le Noir, 1521.

Le PELERINAGE spirituel de l'Ame, divisé en quatre voies principales & plusieurs sentiers, imprimé à Paris, *in*-4°. par Renaud Chaudiere.

Le Roman des PELERINS, de la vie humaine, *Rime.* Il finit ainsi:

Cy fine le Romant du Moine
Des Pélerins de vie humaine, &c.

Livre de la Compagnie des PÉNITENS, contenant l'Ordre de recevoir un Novice; Matines de la Vierge Marie; l'Office du Dimanche, Lundi & Jeudi; l'Office du Mardi & Vendredi; l'Office du Mercredi & Samedi; Prime; Sexte; Tierce; None; Vêpres & Complies de Notre Dame: Mutation de l'Office de l'Avent: Psalmes des degrés: Psalmes pénitentiaux: l'Office des Morts: les Offices des Mercredi, Jeudi & Vendredi Saint: Hymnes de l'année: Commmémoration des Dimanches & des Saints; imprimé à Lyon, *in*-16. par Estienne Dolet, 1542 [1].

[1] Dolet disoit qu'il n'avoit point imprimé de Livre *plus utile* que celui-là; il entendoit *plus lucratif.* (M. DE LA MONNOYE).

PERCEFOREST. Roman, six volumes [1].

[1] J'ai vu les six volumes de Perceforests, *in-fol.* 1528, reliés en trois.

M. le Duchat, sur le second Livre de Rabelais, pag. 252, cite une Edition de ce Roman, *in*-8°. en 6 volumes, & ajoute, sur la foi du Livre, intitulé *Tocsin des Massacres*, que c'étoit une des lectures ordinaires qu'on faisoit à Charles IX, par ordre de Catherine de Médicis, ce qui n'a guères de vraisemblance. (M. DE LA MONNOYE).

PERCEVAL le Galois [1], Roman en rime, écrit à la main sur parchemin, en la Librairie du Capitaine Sala, à Lyon.

* Voy. dans LA CROIX DU MAINE, Tom. II, à la fin des lettres M, pag. 142, & N, pag. 196, les mots MENESSIER & NENNESIER. Le Roman de Perceval, mis de rime en prose, fut imprimé à Paris, *in-fol.* l'an 1530, chez Jean Longis, en lettre Gothique. (M. DE LA MONNOYE).

PERLES d'Eslite, recueillies de l'infini trésor des cent cinquante Psalmes de David, traduites d'Italien en stances Françoises, de huit vers chacune stance; imprimées *in*-8°. par Jean de Laon, 1577.

PHILANIRE *, Tragédie Françoise, imprimée à Paris, *in*-8°. par Nicolas Bonfons, 1577.

* C'est une Tragédie de Claude *Rouillet*, ou *Roillet*, composée d'abord en Latin, & publiée depuis en François. La Croix du Maine (Tom. I, pag. 149) parle d'une Edition Françoise de l'année 1563. Celle dont parle du Verdier ne parut qu'après la mort de l'Auteur, s'il est vrai, comme le pense l'Auteur de la *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne*, que Rouillet mourut vers 1575. La pièce est en cinq Actes, en vers libres, avec des Chœurs.

Histoire ou Roman des Amours de PHILIPPE, Dauphin de France, & d'Angeline Loria, Damoiselle Sicilienne, composée en ancien langage Normand, en quatre Livres distingués par chapitres; étoit en la Librairie de feu Monsieur le Connétable, Anne de Montmorency, écrit en main.

PHILIPPES de Madian, autrement dit, le Chevalier à l'esprevier blanc, Roman, imprimé à Paris, *in*-4°.

Le Roman de PIERRE de Provence, & la belle Maguelonne.

La Sentence de PILATE, contre Jesus-Christ notre Sauveur, imprimée à Lyon, par Jean Stratius.

La POLICE mise sur la famine & affluence des pauvres, qui se trouvèrent l'an 1531, en la ville de Lyon, par les Citoyens d'icelle, laquelle Police y a été depuis entretenue & observée; imprimée à Lyon, par Sébastien Griphius, 1539.

Déclaration du droit de légitime succession, sur le Royaume de PORTUGAL [1], appartenant à la Roine mere du Roi très-Chrétien, Catherine de Médicis; avec la Réponse aux consultations sur ce faites, tant par les Docteurs des Universités de Boulogne la Grasse & Pavie, pour Catherine, Duchesse de Bragance, que de ceux de Péruse, pour Raynuce Fernese, Prince de Parme, & Michel ab Aguira, Docteur Boulognois, pour Philippes d'Autriche, Roi de Castille, Leon & Grenade; ensemble la défense contre les impostures & calomnie d'Antoine Nebrisse, pour l'usurpation du Royaume de Navarre, & Discours véritable du reste des illégitimes détentions dudit Castillan, tant sur la maison & couronne de France, qu'autres Princes François, notamment des Royaumes d'Aragon, Valence & pays de Catalogne, avec la Duché de Gueldres, sur les Princes de Lorraine, Auteur P. Be. IV. TH. imprimée en Anvers, *in*-8°, l'an 1582.

[1] Ce Livre est de *Pierre Belloy, Jurisconsulte Toulousain*, car c'est ainsi qu'il faut expliquer les mots écrits sur la fin de cet Article, *P. Be. Ju. Th.* *. (M. DE LA MONNOYE).

* Ceci ne doit être regardé que comme une conjecture; car Pierre Belloy, le Jurisconsulte, étoit de Montauban, & non de Toulouse, grand ennemi des Ligueurs, & zélé Royaliste, qu'Henri IV fit Avocat-Général du Parlement de Toulouse, pour le récompenser de sa fidélité.

Le Roman de PONTUS, fils du Roi de Galice.

Le PORTULAN, contenant la description tant des mers de Ponent, depuis le détroit de Gibraltar, jusques à la Chiuse, en

Flandres, que de la mer méditerranée, traduit d'Italien; imprimé en Avignon, *in*-4°. par Pierre Roux, 1577.

Livre des POSTES, pour aller par toute la France, Italie, Efpagne, Allemagne, &c. traduit d'Italien.

La PRAGMATIQUE Sanction, contenant les Décrets du Concile national de l'Eglife Gallicane, affemblée en la ville de Bourges, au Règne de Charles VII, avec le Concordant d'icelle entre le Roi François I & le Pape Leon X; imprimée à Paris, *in*-8°. par Abel l'Angelier, 1561.

Traité de la PREDESTINATION, comment c'eft que Dieu veut que tous foient fauvés, & que le falut vient de la pure grace de Dieu, & la damnation de la pure malice de l'homme; imprimé en Anvers, par Dyrick Uriman, 1559.

Demandes à Maître Jean Calvin, fur la PREDESTINATION, avec les Contrariétés qui fe trouvent en la Doctrine de Maître Jean Calvin; imprimées de même.

Le Livre des neuf PREUX [1] & de leurs Triomphes, imprimé à Paris, *in-fol.* par Michel le Noir, 1507.

[1] Favyn, pag. 1686 de fon *Théâtre d'honneur & de Chevalerie*, rapporte en cet ordre les noms de ces neuf Preux : *Jofué*, *Gédéon*, *Samfon*, *David*, *Judas Machabée*, *Alexandre le Grand*, *Jules Céfar*, *Charlemagne* & *Godefroy de Bouillon*. (M. DE LA MONNOYE).

PRIERES dont on ufe communément en l'Eglife de Genève. *Cenfuré*.

Les PRIERES & Oraifons des Saints Peres, Patriarches, Prophètes, Juges, Rois, Hommes & Femmes illuftres de l'ancien & nouveau Teftament; avec une Expofition du Symbole des Apôtres, & les Précations de Maître Jean Fere, Docteur en Théologie à Magonce; traduites de Latin [1]: plus une Expofition fur l'Oraifon Dominicale, felon la vérité Hébraïque, divifée en fept parties fuivant les fept jours de la femaine; & la

manière de connoître par quelles gens, ou par quelles choſes, l'on contrevient au Saint Décalogue, & comme l'on ſatisfait à icelui ; imprimées à Lyon, par Jean Martin, 1560.

[1] Le Traducteur François de ces Prières eſt NICOLAS BACQUENOIS. Voyez à cet Article LA CROIX DU MAINE, & les notes, Tom. II, pag. 187, & à l'Art. JEAN FERE, Tom. IV, pag. 413. (M. DE LA MONNOYE).

La PRISON d'Amours [1], laquelle traite de l'amour de Leriano & Laureole, à la louange des Dames ; traduite d'Eſpagnol, & imprimée à Paris, *in*-8°. par Galiot du Pré, 1526. & depuis Eſpagnol-François, à Colonnes, par Gilles Corrozet, 1560.

[1] *Amours* eſt là pour *Amour*, l'Original Eſpagnol ayant pour titre *Carcel de Amor*, & la Traduction Italienne que Lelio de Manfredi en a faite, *Carcer d'Amore*. C'eſt, en quelque langue que ce ſoit, une très-ennuyeuſe lecture. (M. DE LA MONNOYE).

PRIVILÉGES des Foires de Lyon, & leur Antiquité, avec celles de Brie & Champagne ; & les Confirmations d'icelles, par ſept Rois de France, depuis Philippes de Valois ; imprimés à Lyon, *in*-8°. par Pierre Fradin, 1560.

PROBLEMES d'Ariſtote & autres Philoſophes & Médecins, ſelon la compoſition du corps humain ; avec ceux de A. Zimara, traduits de Grec, imprimés à Paris, *in*-16. par Thomas Belot, 1570.

Le PROCÈS de Moyſe & Belial, Auteur incertain.

Deux Plaidoyers d'entre Monſieur PROCÈS appelant de la Sentence de Monſieur le Sénéchal de Raiſon, ou ſon Lieutenant au lieu de Concorde, d'une part ; & Monſieur de Bonaccord intimé d'autre ; par leſquels il appert de l'utilité de Procès, & de la misère d'icelui ; imprimés à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1570.

PROMPTUAIRE des Médailles des plus renommées perſonnes qui ont été depuis le commencement du monde ; avec briève

briève Description de leurs vies & faits ; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Guillaume Roville *.

* Antoine Augustin, dans son *Dialogue des Médailles*, se moque de ce Livre avec raison.

Les PROPOS fabuleux moralisés, extraits de plusieurs Auteurs, tant Grecs que Latins ; imprimés à Lyon, *in*-16. par Jean Saugrain, 1556.

PROTESTATION de la Foi, avec sept Considérations, imprimée à Paris.

PROTHOCOLE des Notaires, Tabellions, Greffiers, Sergens & autres Praticiens de Cour Laye, contenant la manière de rédiger par écrit tous contrats, instrumens, partages, inventaires, comptes, commissions, rapports, demandes, actes ; exploits de Justice ; avec le Guidon des Notaires & Secrétaires ; imprimé à Paris, *in*-16. par Maurice Mesnier, 1553.

Les cent cinquante PSALMES du Royal Prophète David, réduits en forme de Prières, où sont déclarées les œuvres, vertus, louange & puissance de Jesus-Christ ; imprimés à Lyon, *in*-16. par Jean d'Ogerolles, 1560.

Le PSAULTIER avec les Gloses, imprimé à Paris, *in*-4°. par Antoine Verard, sans date

La PUCE *, qui est un Recueil de divers Poëmes Grecs, Latins & François, composés par plusieurs doctes Personnages, aux grands jours tenus à Poitiers, en faveur des Dames des Roches ; imprimée à Paris, *in*-4°. par Abel l'Angelier, 1520.

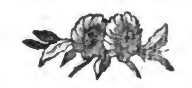
* Aux grands jours de Poitiers, 1579, dans une de ces assemblées galantes de Poëtes & de Savans, qui se tenoient chez les Dames des Roches, on apperçut une puce sur le sein de l'aimable & spirituelle, mais insensible Catherine des Roches. Pâquier fit le premier des vers sur la hardiesse & le bonheur de cette Puce trop fortunée. Aussitôt tous les beaux esprits du Royaume, parmi lesquels on comptoit les personnages les plus graves, & quelques-uns même d'entr'eux constitués dans les plus hautes dignités, firent,

à l'envi, des vers Grecs, Latins, François, Italiens & Espagnols sur ce sujet. Jamais Puce ne fut plus célébrée, & n'alluma tant d'imaginations Poëtiques. Mais j'avouerai que, dans le grand nombre de pièces composées à cette occasion, deux, ou trois valoient tout au plus la peine d'être conservées, pour donner l'idée seulement de la galanterie de leurs Auteurs, que sans doute la beauté du sein de la Demoiselle des Roches étoit bien capable d'animer, sans le secours de la puce. Le Recueil de ces différentes Poësies fut imprimé, en 1583, *in*-4°. & non en 1520, comme le dit du Verdier. Il se trouve également dans les Œuvres de Pâquier.

Le PURGATOIRE des mauvais Maris, avec l'Enfer des mauvaises Femmes, & le Purgatoire des Joueurs de dez & de cartes; imprimé à Lyon, *in*-16. par Barnabé Chaussard.

Le PUY [1] du souverain Amour, tenu par la Déesse Pallas, avec l'ordre du nuptial banquet fait à l'honneur d'un des siens enfans, mis en ordre, par celui qui porte pour devise, en son nom tourné, le *Vrai Prélude*; imprimé à Rouen, *in*-8°. par Nicolas de Bourges, 1543.

[1] Le mot *Puy* se prend ici dans le même sens que quand on dit le *Puy de Rouen*, par où l'on entend un lieu élevé, une tribune, ou un théâtre, du Grec πόδιον, comme je l'ai fait voir au mot GILBERT LE FÈVRE, Biblioth. de La Croix du Maine, Tom. I, p. 282. Ainsi le *Puy du souverain Amour* signifie le Théâtre, où l'on dispute, où l'on examine, où l'on juge par quelle voie on peut parvenir à ce qu'on appelle le souverain Amour. Quant à l'Auteur du Livre, voyez *Ibid.* PIERRE DUVAL, pag. 332, dont l'Anagramme est *le vrai perdu*, ou *vrai prélude*. J'observe de plus que le Libraire, nommé ici *Nicolas de Bourges*, est appelé *Nicolas de Burges* par La Croix du Maine, au même Article de PIERRE DUVAL, & que la Caille, qui, à la Table de son Livre, indique un *Nicolàs de Burges* & un *Nicolas de Bruges*, ne retient cependant à la page 118, où il renvoie, que *Nicolas de Bruges*. (M. DE LA MONNOYE).



Q U E.

QUENS D'ANJOU, que Fauchet eſtime être Charles, Frere du Roi Saint Louis, depuis Roi de Sicile; Prince gaillard en ſa jeuneſſe, & volontaire, ainſi qu'on peut voir en l'Hiſtoire du Seigneur de Joinville, il a fait & compoſé pluſieurs Chanſons *.

* Voy. FAUCHET, Chap. 76.

QUENS DE BRETAIGNE, lequel ledit Fauchet ne doute être Pierre ſurnommé Mauclerc, a compoſé des Jeux partis : il demande à Bernard de la Ferté, lequel vaut mieux ou de roueſſe ou de largeſſe? Bernard répond que proueſſe ſans largeſſe eſt foibleſſe : & pource que le Comte de Bretaigne n'en eſt d'accord, ils s'en rapportent au Comte d'Anjou:

Qu'en tous biens a mis ſon penſé.

Lequel je ne fais doute être Charles, frere de ſaint Louis. De ce Comte de Bretaigne fait mention le jeu parti, en la ſeptième Chanſon; & le fait parler avec Gaces Brulez: lui demandant ſi ayant loyaument aimé une Dame, & il s'apperçoive qu'elle veuille le trahir, s'il doit attendre, ou la guerpir *.

* Voyez FAUCHET, Chap. 62, & LA CROIX DU MAINE, au mot PIERRE MAUCLERC, Tom. II, pag. 298.

LE QUENS DE LA MARCHE. Ce Comte de la Marche vivoit du temps du ſuſdit, & compoſa pluſieurs Chanſons, en l'une deſquelles il dit, en ſubſtance, que la première fois qu'il vit ſa Dame, il oublia de la ſaluer : & ne fut merveille s'il ſe trouva lors ébahi; car il ne ſe conſeilla pas à ſon cœur, qu'elle avoit jà pris, & onques puis ne le recouvra. Il nomme s'amie, Biaux doux Rubis; car tout ainſi (dit-il) que c'eſt la meilleure pierre des précieuſes: auſſi eſt-elle le miroir des autres Dames. En la dixième Chanſon il dit, Que Lancelot n'aima tant ſa Geneure;

qu'il eſt comme le vaiſſeau cinglant en mer, ne ſachant où arriver; que ſa Dame paſſe toutes autres, comme un beau bouton de roſes épanouies *.

* Voy. FAUCHET, Chap. 78.

QUENTIN RABINEAU, Religieux de l'Ordre des Freres Mineurs de l'Obſervance, demeurant à Rouen, au Couvent dudit Ordre, a écrit de l'excellence & ſainteté du pur & ſaint Vierge Joſeph, époux de la très-digne mere de Dieu, la Vierge honorée; imprimé à Rouen, *in*-4°. par Martin Morin devant Sainct Lo, 1507.

QUINTUS [1] CURTIUS *. Quinte Curce, Hiſtoriographe, des Geſtes d'Alexandre, tranſlaté en François; on ne ſait point par qui, car le Traducteur ne s'eſt point nommé; imprimé à Paris, *in-fol.* par Jaques le Meſſier, 1530.

[1] On dit en François *Quinte-Curce*, ne faiſant qu'un mot de deux. Si l'on y ajoutoit *Rufus*, il faudroit, en trois mots ſéparés, dire *Quintus Curſius Rufus*. L'opinion la plus vraiſemblable eſt de le prendre pour le Rhéteur, ainſi nommé dans la liſte qu'Achille Stace nous a conſervée de ceux dont faiſoit mention Suétone, en ſon Livre *de claris Rhetoribus*. Il ſeroit très-poſſible, cela ſuppoſé, qu'ayant trente ans, lorſque Tibère mourut, il eût vécu juſqu'à l'an de Jeſus-Chriſt 70, ſous Veſpaſien, & au-delà. Ceux qui le font naître à Vienne en Dauphiné, anciennement dite *Vienne des Allobroges*, expliquent de lui ce que Juvénal, Sat. 7, dit du Rhéteur Rufus, que ſes Ecoliers appeloient, à cauſe de ſon éloquence, le *Ciceron Allobroge*. La Traduction de Quinte-Curce, ici mentionnée, ſemblable peut-être à celle dont le Manuſcrit ſe trouve dans la Bibliothèque du Roi, & ailleurs, eſt entièrement dans l'oubli. A peine même celle de Nicolas Séguier & du ſieur de les Fargues ſont-elles connues, & c'eſt tout ce que peut faire celle de Vaugelas que de ſe maintenir. (M. DE LA MONNOYE).

* Un critique hardi, & qui penſoit ſingulièrement, l'Abbé de Longuerue, traite aſſez mal cet Auteur: « L'Hiſtoire de Quinte-Curce, dit-il, eſt un » Roman. C'eſt un ignorant, qui ne ſait ni Géographie, ni Chronologie, & » un Grammairien, qui ne s'eſt ſoucié que de phraſes. Il a écrit au cinquième » & au ſixième ſiècle. Si on diſoit que ſa Latinité n'eſt pas de ces ſiècles-là, » je demanderois ſi celle de Sulpice Sévère paroît de celui auquel il a vécu ». Ce que l'on peut dire, c'eſt que Quinte-Curce a affecté par-tout de ſe faire un ſtyle élégant & fleuri, qu'il court après l'eſprit, & qu'il s'attache à une

perfection minucieuse, que n'ont jamais cherchée les bons Ecrivains. Cependant Juste-Lipse & Jacques Dupuy lui ont donné les plus grands éloges, & le mettent au premier rang parmi les Historiens Latins. On ignore le temps où Quinte-Curce a vécu. Les uns le placent sous Auguste, d'autres sous Claude, sous Vespasien, sous Trajan. Il y en a qui le prétendent tout-à-fait moderne, que le nom de Q. *Curtius* est supposé, & que son Histoire n'est qu'un Roman imaginé par un Italien, il y a trois ou quatre cens ans. (Voy. Bodin, *Meth. Hist.* Cap. x, & les *Lettres* de Patin, pag. 96 de la première Edition); mais Wagenseil a réfuté cette opinion (*Pera Librorum Juvenilium*, Tom. IV, pag 178). Il est vrai que les Ecrivains, qu'on nomme *Anciens*, n'ont point parlé de Q. Curce, mais il en est mention dans le *Polycraticon* de Jean Salisbury, qui vivoit dans le douzième siècle, & dans plusieurs autres Auteurs du treizième. Wagenseil ajoute que M. Magliobethi lui a montré dans la Bibliothèque de Médicis un Manuscrit de Q. Curce, de 700 ans d'antiquité, ce qui contredit formellement ce qu'on lit dans le *Scaligerana*, que *tous les Manuscrits de Q. Curce sont nouveaux*. On a perdu les deux premiers Livres de cet Historien : ils ont été suppléés par différens Auteurs. Ceux qui se trouvent dans les plus anciennes Editions, depuis celle de Basle, 1545, sont de Christophe Bruno, Moine de Baviere. Dans l'Edition de Lyon, de 1615, on inséra d'autres Supplémens des deux Livres perdus. Jean Masson, frère du célèbre Papire Masson, les avoit trouvés dans la Bibliothèque de S. Victor : il en ignoroit l'Auteur. Mais Scaliger découvrit qu'ils étoient de François Pétrarque (Colomiez, *Biblioth. Choisie*, pag. 257). Freinshémius publia Q. Curce, & y joignit des Supplémens, qu'il composa avec beaucoup de soin, en 1640. Ces Supplémens ont été adoptés par les Editeurs postérieurs. Vaugelas ne les a point traduits, mais du Ryer les traduisit en François, & les plaça à la tête de la Traduction de Vaugelas. Pour achever de parler des divers Supplémens de Q. Curce, il en parut de Christophle Cellarius, en 1688, & de Chrétien Junkerus, en 1700. On peut consulter sur ces divers Supplémens la *Bibliothèque Latine* de Fabricius, Lib. II, Cap. 17.

QUINT. HORAT. FLACCUS *. Les Œuvres de Q. Horace Flacce, Venusin, contênant Odes, Livres quatre; Epodes, Livre un; Hymne séculaire; Satyres, Livres deux; Epîtres, Livres deux; Art Poëtique; traduites en vers François, par Luc de la Porte. Voy. François Habert, Jaques Peletier, Jaques Mondot.

* Les Poësies d'Horace ont fait son éloge depuis qu'elles existent, & lui répondent de l'estime & de l'admiration de tous les siècles. Ce Philosophe aimable, le plus excellent Poëte Lyrique Latin, le plus sage & le meilleur Satirique, l'un des plus beaux génies, & un des plus judicieux Critiques du

siècle d'Auguste, né à Vénuse (*Venosa*, dans le Royaume de Naples) soixante-trois ans avant l'Ère Chrétienne, en faveur à la Cour d'Auguste, ami d'Agrippa, d'Asinius Pollion, de Virgile, & de Mécène, le favori d'Auguste; sans ambition, ne cherchant qu'à jouir des douceurs d'une vie tranquille, dans un état médiocre, mourut âgé de cinquante-sept ans. Il seroit difficile de compter les Editions de ses Ouvrages, les Traductions, & les Commentaires en toutes les langues que l'on en a faits.

QUINT. FLORENS SEPTIM. TERTULLIANUS *. Le Livre Apologétique, ou Défense des Chrétiens, contre les Infidèles & Payens, par Florens Tertullien, Docteur ancien en l'Eglise primitive & Chrétienne; traduit de Latin en François, imprimé à Lyon, par Jean Saugrain, 1564. Livre de Florens Tertullien, aux Martyrs étant en prison pour la Foi de Jesus-Christ. Item à Scapula, Président & Gouverneur de Carthage, qui persécutoit les Chrétiens; traduits de même, imprimés *in*-8°. par ledit Saugrain, 1565. Défenses contre les Hérétiques, &c. Voyez AUDEBERT MACERÉ. De la Couronne du Soldat. Voyez ledit Maceré.

* *Quintus Septimus Florens Tertullianus* naquit, dans le second siècle, à Carthage, & mourut très-âgé, vers l'an 216. M. *du Fossé*, de Port-Royal, a donné, sous le nom du sieur *de la Motte*, une excellente vie de Tertullien. Elle a été imprimée, *in*-8°. à Lyon, 1691. Nous y renvoyons ceux qui voudront avoir des détails exacts sur la vie & les Ecrits de Tertullien. On a publié à Venise, en 1746, une bonne Edition de ses Œuvres, *in-fol.* avec des notes nécessaires, à cause de l'obscurité de son style, toujours sententieux, & cependant très-énergique. Il a une force, une véhémence, une rapidité qui entraîne ceux de ses Lecteurs qui le conçoivent. Ses expressions sont du bon siècle de la Latinité. On voit qu'il s'étoit nourri de la lecture des meilleurs Auteurs dans tous les genres, mais sa construction est Africaine, &, à proprement dire, il parle Grec en Latin, ce qui lui vient de l'habitude où il étoit de lire continuellement les Auteurs Grecs. Nous n'avons rien qu'on puisse lire de lui en François, que son *Apologétique*, par Louis Giry, encore commence-t-il à vieillir. Balsac, dans une de ses Lettres à Rigault, qui venoit de donner une Edition des Œuvres de Tertullien, caractérise assez plaisamment le style de cet Ecrivain, lorsqu'il dit : « Tout épineux & tout triste » qu'il est, il ne me paroît point désagréable; j'ai trouvé dans ses Ecrits » cette *lumière naïve*, dont il est parlé dans un ancien Poëte, & je regarde » avec autant de plaisir ses obscurités, que celle de l'Ebeine bien nette & » bien travaillée ».

LIVRES D'AUTEURS INCERTAINS.

Le QUATERNAIRE de Saint Thomas, autrement dit, les quatre choſes, imprimé ſans date, nom ni lieu [1].

[1] Ce *Quaternaire* eſt apparemment l'Opuſcule intitulé *Liber de virtutibus & vitiis, numero quaternario procedens*; mais on ne croit pas qu'il ſoit de ſaint Thomas. (M. DE LA MONNOYE).

Les QUINZE Joies du Mariage [1], imprimées à Lyon, *in*-4°. par Olivier Arnoullet, ſans date.

[1] On peut voir ma remarque aſſez ample, touchant ce Livre, dans le *Menagiana*, pag. 107 & 108 du Tom. I. (M. DE LA MONNOYE).

Le QUADRAGESIMAL [1] ſpirituel, ou la Salade du Carême; aſſavoir des fêves frites, poix paſſés, la purée, la Lamproye, le ſaffran, les oranges, les pruneaux, les figues, les amandes, le miel, le pain, les échaudés, le vin blanc & rouge, l'Ypocras, les Invités au dîner, les Cuiſiniers, les Serviteurs à table, les Chambrières ſervant de blanches nappes, ſerviettes, pots & vaiſelle, les Graces après dîner, le Luth ou Harpe, la Dragée, Pâques flories, les grands Pâques; imprimé à Paris, *in*-4°. par Jean Sainct Denys, 1521.

[1] Ce ridicule petit Ouvrage fut, choſe ſurprenante! réimprimé, avec l'Approbation de deux Docteurs de la Faculté, à Paris, l'an 1565, dans un temps où l'on devoit être beaucoup plus éclairé qu'on ne l'étoit 44 ans auparavant, lorſque le Livre fut, pour la première fois, imprimé. Auſſi Henri Etienne n'a-t-il pas manqué, Chap. 37 de ſon *Apologie d'Hérodote*, d'en donner des Extraits, pour divertir ſes Lecteurs. (M. DE LA MONNOYE).

QUESTIONS naturelles, Queſtions morales, Queſtions d'amour, &c. imprimées à Lyon, *in*-8°. par Gabriel Cotier.

QUESTIONS Enigmatiques, &c. imprimées à Lyon, par Benoiſt Rigaud.

R A M.

RAMBAULD D'ORENGE, ſieur de Corteſon, Poëte Provençal, vivoit du temps de l'Empereur Frederic II du nom, & portoit, en ſes armoiries, de gueulles à l'étoile à ſeize rayons d'argent & en pied d'or, à un cornet d'azur. Petrarque fait mention de lui en ſon Triomphe d'Amour *.

* Voy. JEAN DE NOTRE-DAME, Chap. 25.

RAMBAULD DE VACHIERAS fut fils d'un Chevalier de Provence, ſieur de Vachieres, audit pays, bon Poëte Provençal, & Comique, ſe tint long-temps avec le Prince d'Orenge qui lui fit de grands biens & faveurs, avança ſa poëſie, & le fit connoître & priſer aux plus grands de ſa Cour, qui prenoient plaiſir à la rime Provençale. Quelque temps après, & environ l'an 1218, ſe retira au Marquis de Montferrat Moſſen Bonifaci, avec lequel il demeura long-temps, & là fut ſurpris de l'amour de Beatrix, ſœur du Marquis, qui fut mariée à Henri du Caret, à la louange de laquelle il trouva de fort bonnes Chanſons, la nommant, par nom ſecret, mon beau Chevalier. Chacun ſavoit bien que Beatrix lui portoit bonne affection; mais comme Princeſſe très-prudente, pour ne donner ſoupçon à ſon mari, s'en déporta totalement, & Rambaud, meu de fureur poëtique, fit une Chanſon convenable à ſon fait, en divers langages, que tout ainſi qu'elle avoit changé d'opinion, de même il a changé de langages. Le premier couplet, en langue Provençale, dit, *Aras quand vey verdeiar.* Le ſecond couplet, qui eſt en langue Tuſcane, dit ainſi, *Iſon quel che ben non ho.* La troiſième en François dit ainſi, *Belle douce Dame chere.* La quatriéme en Gaſcon, dit ainſi, *Dauna, yeu my rend a bous.* Et la cinquième en Eſpagnol dit ainſi, *Mas tant temo vueſtro pletto.* Et le couplet final eſt entremêlé deſdites cinq langues. Le Marquis allant en la Romanie, accompagné de Baudoin,

doin, Comte de Flandres, Henry, Comte de Saint Paul, & Louis, Duc de Savoie, qui s'étoient croisés contre les Sarrazins, & Remond, Marquis & Comte de Provence, mena avec lui Rambaud, & le fit Chevalier, & tous ces Princes & Seigneurs l'enrichirent de grandes Seigneuries, & même l'Empereur Frederic II du nom, en la présence duquel il avoit souvent chanté & récité plusieurs de ses Chansons, pour le grand plaisir qu'il prenoit en la rime Provençale, auquel il donna le gouvernement de Salonic, qu'il avoit gagné sur les Sarrazins, là où il mourut, en l'an 1226, encore de bon âge. Il a fait un Traité intitulé *Lous plours del Segle*, en rime, auquel il écrit la félicité que Dieu donna à l'homme & à la femme, quand il les colloqua en Paradis, & les maux qui en sont provenus, pour avoir transgressé ses commandemens. Le Monge de Montmajour découpe ce Traité, & le rejette tant loing, disant que ce sont raisons réprouvées de tous, & que ce Rambaud étoit fol & transporté de son sens. Pétrarque toutefois fait mention de lui *.

* Voy. Jean de Notre-Dame, Chap. 20.

RAOUL LE FEVRE, Chapelain de Philippe, Duc de Bourgogne, a écrit le Recueil des Histoires Troyennes, où est contenu la Généalogie de Saturne, & de Jupiter, son fils, avec leurs gestes; les prouesses d'Hercule; la manière comme il détruisit Troye par deux fois; la réédification faite par le Roi Priam, & finalement la totale destruction d'icelle, faite par les Grecs; imprimé à Paris, *in*-4°. par Denys Janot, 1532 *

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Raoul le Feubvre, Tom. II, pag. 345 & 346.

RAOUL GALTERE *. L'Antechrist, où sont contenues cinq Homélies ou Sermons; écrit premièrement en Latin par Rodolphus Galtherus de Zurich, & traduit en François; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Nicolas Barbier, 1559. *Calvinique.*

* Ce *Raoul Galtere* est *Rodolphe Gualterus*, Suisse, né à Zurich, Gendre de Zuingle, Professeur en Théologie à Zurich, qui mourut, en 1586, âgé de soixante-sept ans. Il a fait des Commentaires sur la Bible.

RAOUL DE HOUDANC, qui vivoit en l'an 1220, a composé en rime, le Roman des Aelles, & un Fabliau ou conte fait à plaisir, sous un sens moral, & intitulé la Voie ou Songe d'enfer, qui est en somme le chemin que trouvent ceux qui cherchent la Cour du Seigneur d'enfer *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 346 & 347.

RAOUL DE MONTIFIQUET * a écrit en rime, le Guidon & Gouvernement des gens mariés, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Olivier Arnoullet, sans date. Exposition sur l'Oraison Dominicale, en prose, imprimée à Paris, *in*-16. par Pierre Gautier, 1545.

* Il en est parlé dans le Supplément Latin, au mot Radulphus de Montifiquet. Voy. *Suppl. Biblioth. Gesn.* Tom. VI, pag. 211.

RAOUL DU MONTVERD a écrit premièrement en Latin, puis en François, les Fleurs & secrets de Médecine, imprimés à Lyon, par Olivier Arnoullet; avec la Physique des mois, pour gens malades, commençant à Janvier, & finissant à Décembre: ensemble la petite Astrologie des Bergiers.

RAOUL DE PREULLES * a translaté les vingt-deux Livres de saint Augustin, de la Cité de Dieu, & a dédié ladite Traduction au Roi de France Charles le Quint; imprimés à Abbeville, *in-fol.* par Jean du Pré & Pierre Gerard, 1486. & depuis à Paris, aussi *in-fol.* par Galiot du Pré, 1531.

* C'est Raoul de Presles qu'il faut écrire. Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 346 & suiv.

RAOUL SURGUIN, Seigneur de Belle-Croix, premier & ancien Avocat du Roi, à Angers, a écrit un Traité contre certaines Remontrances faites à la première assemblée des États tenus à Angers, le 14 Octobre 1560; imprimé à Paris, *in*-8°. par Nicolas Chesneau, 1562 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 350.

RAYMOND FILLIOLI, Docteur Régent en Médecine, en l'université de Cahors, a écrit Traité des plaies faites par arquebousades & tous bâtons à feu, contenant la vraie Cure d'icelles par remèdes secrets, & heureusement expérimentés; imprimés à Paris, *in*-8°. par Henry le Blé, 1578.

RAYMOND SEBOND. Théologie naturelle, &c. Voyez JEAN MARTIN. Le Livre des Créatures, &ç. Voyez MICHEL DE MONTAIGNE.

REMOND BERENGUIER, Comte de Provence, & de Forcalquier, fils de Ildefons, Roi d'Arragon, Comte & Marquis de Provence, issu de cette noble & illustre famille des Berenguiers d'Arragon, fut bon Poëte Provençal, amateur des gens de savoir & même de ceux qui écrivoient en notre langue Provençale, fut Prince plein d'humanité, benin, & miséricordieux; il fut si heureux, que tant qu'il fut en règne après le décès de son pere Ildefons, il acquit beaucoup de pays, plus par sa prudence que par armes; épousa Béatrix, sœur de Thomas, Comte de Savoye, Princesse autant sage que belle & vertueuse, à la louange de laquelle plusieurs de nos Poëtes Provençaux firent une infinité de Chansons, de Sons & Sonnets qu'ils lui adressoient, desquels elle réputoit cela à un très-grand honneur, & pour récompense les enrichit d'armes, de chevaux, de draps, & d'argent. Ce Comte eut d'elle quatre belles filles, sages & vertueuses, toutes mariées, par une grande félicité, à des Rois & Souverains Princes, par le moyen & industrie d'un sage Pélerin qui fut un long-temps Gouverneur de son hôtel, la première, nommée Marguerite, fut mariée à saint Louis, Roi de France; la deuxième Helyonne, ou Eléonore, à Henri III du nom; les autres écrivent à Edoard, Roi d'Angleterre; la troisième, Sance, à Richard d'Angleterre, & depuis Roi des Romains; & la quatrième, Béatrix, qui fut par le testament du pere, déclarée héritière de Provence, mariée à Charles, frere de saint Louis, Roi de France, qui fut depuis couronné Roi

de Naples, & des deux Sicilles. Le Monge des Isles d'Or & saint Cezari ont écrit que tant que ce bon Prince fut en vie, jamais n'en fut trouvé un qui portât plus de faveurs aux Poëtes Provençaux, ne duquel les Provençaux se soient trouvés plus heureux, ne moins chargés de tailles; jamais ne furent contraints payer aucuns impôts *Toltes*, *qu'istes*, *ou Adempres* (que nous disons levées de deniers, quistes ou emprunts) trépassa fort jeune, âgé de quarante-sept ans, en l'an 1245. Le Monge de Montmajour médisant de lui, à bon droit le nomme en sa Chanson, *l'inconstant Cathalan*, lequel, pour avoir cru trop légerement les médisans (qu'il nomme *Las mallas Goullas*) & ennuié de sa Cour, donna congé au Pélerin) qu'on nommoit *Le Rometto*) qui tant heureusement & saintement conduisoit les affaires de son hôtel, & qui fut cause que ses 4 filles furent mariées à des Rois. Il le nomme aussi le Prince ingrat & sans raison. Dante fait ample mention de ce Poëte *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot RAIMOND BERRENGER, Tom. II, pag. 341.

REMOND FERAUD, Gentilhomme Provençal, avoit été toute sa vie amoureux, & vrai courtisan; suivant la Cour des Princes, & bon Poëte Provençal. La Roine Marie, issue de la maison d'Hongrie, femme de Charles II du nom, Roi de Naples, Comte de Provence, le retint à son service, parce qu'il écrivoit fort bien & doctement en langue Provençale, ainsi qu'on peut voir en la vie d'Andronic, fils du Roi d'Hongrie, surnommé saint Honnoré de Lérins, par lui traduite du Latin, & mise en rime Provençale, à la requête de ladite Roine d'Hongrie, à laquelle il dédia l'Œuvre, en l'an 1300. En récompense duquel elle lui fit avoir un Prioré dépendant du Monastère de saint Honnoré, en l'Isle de Lérins, en Provence. On ne trouve qu'il aye rien écrit d'Amours; car, pour ne donner mauvais exemple à la jeunesse, il le mit au feu, & en laissant cette vie, prit la contemplative, & se rendit Religieux audit Monastère de saint Honnoré, reçut de grandes faveurs de Robert,

Roi de Naples, Comte de Provence, du temps qu'il étoit Duc de Calabre. Car voyant que ce Prince, en sa jeunesse, prenoit plaisir aux lettres, à connoître les nombres, les dimensions, & les proportions & mesures, pour bien entendre l'art de bâtir & fortifier, faire ponts, ou machines nécessaires à la guerre, qu'il savoit de la géométrie, architecture, & qu'il étoit Prince benin, aimant Dieu, après qu'il fut couronné Roi de Sicile, fit plusieurs rimes à sa louange. L'an de son trépas se trouve aux registres dudit Monastère, qui fut environ le temps que dessus *.

* Voy. Jean de Notre-Dame, Chap. 52.

REMOND JOURDAN fut des Vicomtes de saint Antoine en Quercynois, homme de grande dextérité; courtois, beau, vaillant aux armes, large & libéral, bon Poëte en toutes langues vulgaires, se délectant plus à la poësie Provençale, qu'en nulle autre, comme étant la plus commune de ce temps, en laquelle toutes nations se délectoient à écrire, se vint retirer en Provence, au service de Remond Berenguier, fils d'Ildefons II du nom, Roi d'Arragon, Comte de Provence, duquel il fut grandement aimé & prisé, & de tous les Gentilshommes de sa Cour, fut amoureux de Mabille de Ries, noble Dame de Provence, à la louange de laquelle il fit plusieurs Chansons, sans qu'elle le voulût jamais aimer, ne moins en faire semblant, pour ne donner soupçon à son mari : le Vicomte étant allé à l'expédition de la guerre qu'on avoit dressée contre le Comte Remond de Thoulouse, fut rapporté à Mabile, qu'il avoit été tué, dont de douleur elle prit la mort, le Vicomte étant de retour, ayant entendu la mort de cette Dame, l'immortalisa d'une belle & grande statue de marbre, en forme de Colosse, qu'il fit mettre dans l'Eglise du Monastère de Montmajour, où il se rendit Religieux, & là demeura à la vie contemplative, sans faire une seule rime, ne chanson. Il composa un Traité intitulé *Lou santaumary de las domnas*, florissoit du temps de

Guilhem Adhemar, & décéda du temps que l'Evêque de Cuzeran, Légat d'Avignon, pour Innocent Pape III du nom, fit démolir le Château du Pont de Sorgue, qui étoit du Comte Remond de Thoulouſe, accuſé d'Héréſie, environ l'an 1206, parce que pluſieurs des gens dudit Comte de Thoulouſe, s'étoient retirés là, faiſant pluſieurs brigandages *.

* Voy. Jean de Notre-Dame, Chap. 10.

REMY BELLEAU, excellent Poëte François & conſommé en la langue Grecque, autrefois Précepteur de Monſieur le Marquis d'Elbeuf, a fait de doctes Commentaires ſur la ſeconde partie des Amours de Pierre de Ronſard; imprimés par diverſes fois, chez Gabriel Buon, avec les Œuvres du même Ronſard. Ode Paſtorale ſur le trépas de Joachim du Bellay, imprimée par Robert Eſtienne, 1560. La Bergerie. Les Échanges ou les Gemmes & Pierres précieuſes. Eclogues ſacrées & autres Poëſies. Il a traduit les Odes d'Anacréon Teien, Poëte Grec: l'Eccléſiaſte de Salomon & pluſieurs autres choſes imprimées, toutes en un volume, *in*-12. à Paris, par Mamert Patiſſon & Robert le Maignier, ſous le titre Œuvre de Remy Belleau. Il a écrit auſſi un Poëme intitulé l'Innocence priſonnière, & un autre nommé la Vérité fuitive; imprimé hors du volume de ſes Œuvres, & qui ont été traduits en vers Latins, par Florent Chreſtien *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 351 & ſuiv.

RENAUD DE BEAUNE, premièrement Évêque de Mende, Chancelier de Monſieur le Duc d'Anjou, fils & frere de Roi. Remontrance du Clergé de France, faite au Roi, par Meſſire Renaud de Beaune, Archevêque de Bourges, Primat d'Aquitaine, aſſiſté de Meſſieurs les Révérendiſſimes Évêques de Bazas & Noyon, & autres Députés dudit Clergé, à Fontainebleau, le 17 Juillet 1582, imprimée audit an. Sermon funèbre par lui prononcé le 6 Décembre 1583, en l'Egliſe

sainte Catherine du Val des Ecoliers, à Paris, aux obséques de Messire René de Birague, Cardinal, Chancelier de France; imprimé par Gilles Beys. Il a aussi fait & prononcé le Sermon funèbre aux obséques de très-illustre Prince Francois, Duc d'Anjou, &c. fils & frere de Roi; imprimé à Paris *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 354 & suiv.

RENAUD GREBAN [1] a composé quelques Œuvres en rime Françoise, que j'ai vues autrefois. Autres deux Greban, ses freres, ont aussi fait plusieurs Rimes.

[1] Du Verdier se trompe, lorsque, outre les deux GRÉBANS, ARNOUL & SIMON, il en suppose un troisième, nommé RENAUD. Ce RENAUD n'est autre qu'ARNAUD, ou ARNOUL GREBAN. Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, aux mots ARNOUL & SIMON GREBAN, Tom. I, pag. 58 & 59, & Tom. II, pag. 408 & 409. (M. DE LA MONNOYE).

RENAULT DE SABUEIL (Monsegneur) est fort estimé par l'Auteur du Roman Guillaume de Dole, qui parle de lui ainsi :

Des bons vers celuy de Sabueil
Monseignor Renault luy souvient.

Il se trouve de lui une Chanson, commençant,

Jà de chanter en ma vie
Ne quier, mais avoir courage :
Ains voil miex qu'amors m'occie,
Por fere son grant domage.
Car jamais si finement
N'ert aimée ne servie :
Por c'en chasti tote gent,
Quel ma mort & li traie.

Las ! j'ai dit par ma folie,
Ce sçai de voir grant outrage :
Mes à mon cuer prist envie
D'estre legier & volage.
Ha dame si men repent,
Mes cil à tart merci crie,
Qui atent tant qu'on le pent :
Poc c'ai la mort deservie.

Guiot, en sa Bible, nomme Robert de Sabueil entre les Princes & Seigneurs, ses Bienfaiteurs *.

* Tiré de Fauchet, Chap. 79.

RENÉ BENOIST, Angevin, Docteur Régent en la Faculté de Théologie à Paris, maintenant Curé de saint Eustache, a écrit plusieurs Livres & Traités, desquels voici le Catalogue :

La manière de connoître ſalutairement Jeſus-Chriſt, en laquelle ouvertement, par l'expreſſe parole de Dieu, le maſque des Hypocrites, Phariſiens, Hérétiques, & tous autres fauſſement s'attribuant la connoiſſance de l'éternelle & céleſte vérité, eſt décelé & rabatu; ordonnée en cinq Livres, diſtingués par chapitres & imprimés à Paris, *in*-8°. par Guillaume Guillard & Amaulry Warencore, 1561. Homélie de la Nativité de Jeſus-Chriſt, en laquelle eſt clairement montré l'Office du vrai Chrétien; imprimée par Claude Fremy, à Paris, 1558. Manifeſte & néceſſaire probation de l'Adoration de Jeſus-Chriſt Dieu & homme, en l'Hoſtie ſacrée, tant en la Meſſe, qu'en tout autre lieu, auquel elle eſt préſentée aux Chrétiens, & principalement ès Proceſſions que font, conformément à la parole de Dieu, les vrais Chrétiens, le jour de la Fête du ſaint Sacrement; imprimée à Paris, *in*-8° par Guillaume Chaudiere, 1562. Réponſe à quelques Remontrances faites à la Roine, mere du Roi, par ceux qui ſe diſent perſécutés pour la parole de Dieu, à Meſſieurs les Révérendiſſimes Prélats de France, aſſemblés à Poiſſy, pour la Religion, en l'an 1561; imprimée à Paris, *in*-4°. par Guillaume Guillard & Amaulry Warencore, 1562. Le Triomphe & excellente Victoire de la Foi, par le moyen de la véritable & toute puiſſante parole de Dieu; imprimé à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1562. Claire probation de la néceſſaire manducation de la ſubſtancielle & réale humanité de Jeſus-Chriſt, vrai Dieu & vrai homme, au ſaint Sacrement de l'Autel, contenant pluſieurs autorités de la ſainte Écriture & des anciens Docteurs de l'Egliſe; imprimée à Paris, *in*-8°. par Nic. Cheſneau, 1561. Epître Conſolatoire aux Habitans de la Ville de Nantes, affligés de peſte, imprimée à Paris, *in*-8°. par Nicolas Cheſneau, 1564. Traité des Dîmes, auquel clairement eſt montré, que de tout droit & raiſon, tous Chrétiens ſont tenus de payer les Dîmes, prémices & oblations aux Paſteurs de l'Egliſe; auſſi que iceux Paſteurs, par tout droit, ſont tenus & obligés de bailler & adminiſtrer les choſes ſpirituelles & divines à ceux
deſquels

desquels ils reçoivent les Dîmes & autres choses temporelles; imprimé à Paris, *in*-8°. par Nicolas Chesneau, 1564. Un Traité des Images des Chrétiens, & du vrai usage d'icelles; imprimé à Paris, par Nicolas Chesneau, 1564. Les Lamentations & pleurs d'Origene, esquelles est montré le danger qui est en la fréquentation & familiarité des Hérétiques, & le mal qu'encourent ceux qui les favorisent; traduites du Latin du même Origene, & imprimées à Paris, par Nicolas Chesneau, 1563. Epître à Jean Calvin, pour lui remontrer qu'il répugne à la parole de Dieu, en ce qu'il a écrit des Images des Chrétiens; avec un chrétien Avertissement à lui-même, de se réunir à l'Eglise Catholique & Romaine; imprimée à Paris, *in*-8°. par Nicolas Chesneau, 1564. Discours du Miracle des Ardents du temps de Louis le Magnanime, fils de Philippes, Roi de France; avec un petit Traité des Processions des Chrétiens; imprimé à Paris, *in*-8°. par Thomas Belot, 1564. Admonition charitable aux sincères Catholiques, de ne révoquer ou détourner en quelque manière que ce soit du saint propos & affection de la Religion votive, ceux ou celles qu'ils voyent y aspirer; comme aussi ceux qui s'y sentent appelés de Dieu, de demeurer constans & se préparer à toutes tentations & afflictions du monde, toujours ennemi de Dieu & de son pur service; impr. à Paris, *in*-8°. par Jean Postel. Réfutation d'un Livret divulgué au nom de Jean de l'Espine, auquel violentant & détorquant l'Écriture sainte, il blasphême le saint Sacrifice Évangélique, dit vulgairement la sainte Messe; imprimée à Paris, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1565. Traité du saint Jeûne du Carême, ou il est démontré icelui être de l'Institution de Jesus-Christ & Commandement de Dieu; avec la troisième Epître à Calvin, Beze, & tous autres partisans de sa secte, en laquelle de point en point, & presque de mot à mot, est répondu à ce qu'il écrit en son Institution contre le Jeûne, discrétion des viandes & abstinence du Carême; imprimé à Paris, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1566. Premier Livre

de la Communion des Saints, &c. imprimé à Paris, par Guillaume Chaudiere, 1565. Avertissement à l'Homme Chrétien, de la Vénération & Adoration de l'Hostie sacrée, contre les sectaires; traduit des Écrits Latins de Maître J. Michel, Docteur de Paris, Chanoine de Constances; imprimé à Paris, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1567. Catéchisme ou Instruction populaire, &c. imprimé à Paris, par Guillaume Chaudiere, 1566. Instruction pour tous États, &c. imprimée à Paris, par Nicolas Chesneau, 1564. Traité de l'Autorité des Conciles, imprimé à Paris, par Nicolas Chesneau, 1566. Exhortation Chrétienne aux fideles & élus de Dieu, de batailler par tous moyens possibles, pour le grand Seigneur contre l'Antechrist; imprimée à Paris, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1566. Avertissement par lequel aisément tous troubles & différends, tant touchant la Croix de Gastine, de laquelle y a si grande altercation en la ville de Paris, que autres concernant la Religion, seront assoupis & ôtés; imprimé par Thomas Bellot, 1572. à ce Livre fut faite une Réponse par quelque Ministre anonyme, que l'on a vue imprimée. Discours en forme de Dialogue, ou Histoire tragique, en laquelle est naïvement dépeinte & décrite la source, origine, cause & progrès des troubles, partialités & différends qui durent encore aujourd'hui, meus par Luther, Calvin & leurs conjurés & partisans contre l'Eglise Catholique; traduit du Latin de Révérend Pere Guillaume Lindan, Evêque Allemand; imprimé à Paris, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1570. Antithèse des Bulles du Pape, Vicaire de Jesus-Christ, & des Huguenots, touchant la Rémission des péchés, &c. imprimé à Paris, par Nicolas Chesneau, 1566. Discours auquel est clairement montré que quand il y a question touchant la Foi & Religion Chrétienne, il faut en demander la résolution aux Pasteurs de l'Eglise Catholique, & s'arrêter à leur détermination faite en Concile général, où Dieu assiste toujours à son Eglise; imprimé à Paris, *in*-16. par Nicolas Chesneau, 1573. Discours & Résolution de l'Usure, &c. imprimé à Paris, par

Nicolas Chefneau, 1566. Manière de fe préparer à la Solennité de la Nativité de Jefus-Chrift, traduit des Écrits de S. Auguftin; à Paris, par Guillaume Chaudiere, 1566. Avertiffement du temps des Miniftres, & des fruits des Doctrines nouvelles, *in*-4°. par Guillaume Chaudiere, 1566. Exhortation aux François & principalement Parifiens, de recevoir humainement les Religieux de l'Ordre de faint François, en la Célébration de leur Chapitre général, & Election d'un Miniftre général, affignée en la ville de Paris, pour l'année 1579, aux jours & aux octaves de Pentecôte; imprimée à Paris, par Nicolas Chefneau, 1579. Première Remontrance aux Religieufes profeffes, qui ont été féduites & débauchées, fous prétexte d'une liberté Évangélique, & licite mariage; imprimée à Paris, *in*-8°. par Nicolas Chefneau, 1565. Seconde Remontrance aux mêmes, &c. Traité montrant qu'il faut dire la Meffe en Latin, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1565. Exhortation Chrétienne pour batailler contre l'Antechrift, &c. imprimée à Paris, *in*-8°. par Chaudiere, 1565. La Manière de bien & falutairement fe confeffer; avec la Correction de la Confeffion de Martial Mafurier, Chanoine & Pénitencier de Paris; à Paris, *in*-8°. par Guillaume Guillardet, Thomas Belot, 1565. Traité du Sacrifice Evangélique de la fainte Meffe, &c. à Paris, par Chefneau, 1564. Réponfe pour la Meffe à une Damoifelle, &c. imprimée *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1565. Traité auquel eft montré que la Confeffion facramentale, dite vulgairement auriculaire, eft de droit divin, imprimé avec un autre Traité de Maître Pierre Caroli, fur même matière, à Paris, *in*-8°. par Sébaftien Nyvelle, 1567 Réponfe à ceux qui appellent Idolâtres les Chrétiens & vrais Adorateurs, en laquelle eft montré que c'eft qu'Adoration, à qui eft due Adoration; & quelle différence il y a entre l'Adoration des créatures & la vraie & fouveraine qui eft due à Dieu feulement; imprimée *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1567. Difcours du fondement du Purgatoire après cette vie; des Indulgences, Pardons, & de Satisfaction; troifième par-

tie de Pénitence ; imprimé à Paris, *in*-8°. par Nicolas Chesneau, 1566. Catécheses, ou Instructions, touchant les points à présent controversés en la Religion, accommodées aux Evangiles d'un chacun jour du Carême ; proposées en Sermons, en l'Eglise saint Eustache, l'an 1573, pour ceux qui ont été mal instruits & catéchisés, par les Hérétiques ; imprimées *in*-16. par Nicolas Chesneau, 1574. Catéchese, & Instruction touchant les ornemens, vêtemens, & parures des Femmes Chrétiennes ; avec un autre Catéchese de la pénitence ; un Avertissement de saint Augustin, de la manière de faire pénitence, & une Exhortation de saint Ambroise, à vraie pénitence : plus une Instruction de la femme mariée : le tout imprimé *in*-16. par Nicolas Chesneau, 1574. Exhortation Catéchistique du Mariage, en laquelle est enseigné ce qu'il faut faire pour se marier heureusement avec la grace de Dieu ; imprimée à Paris, *in*-8°. par Jean Postel. Catéchèse, ou manière de salutairement prier Dieu avec dévotion & fruit spirituel ; le tout accommodé aux prières publiques extraordinaires, faites à Paris ès années 1574 & 1575, & en diverses Eglises, imprimé *in* - 8°. par Jean Poupy, 1575. Catholique Discours des chandelles, torches, & autre usage du feu en la profession de la Foi & de la Religion Chrétienne, où est spécialement traité des chandelles que portent processionnellement les Chrétiens le jour & fête de la Purification de la glorieuse Vierge Marie, mère de Dieu ; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean Poupy 1575. Le grand Ordinaire, ou Instruction commune des Chrétiens, auquel sont contenus & enseignés les principaux fondemens de la Religion Chrétienne, pour salutairement vivre en l'observance des Commandemens de Dieu, & tenir le chemin de salut, avec trois Traités fort utiles à ceux qui desirent vivre chastement, tant en Religion, que dehors ; imprimé à Paris *in*-8°. par Guillaume de la Noue, 1580. Méditations Cathéchistiques, utiles à toutes personnes dévotes, pour profiter en la leçon du Livre, dit anciennement *Grand Vita Christi*. Et plusieurs particuliers Traités, esquels il est discouru

des choſes les plus néceſſaires à tous Chrétiens, mais principalement à tous Religieux & Religieuſes; imprimées à Paris, *in-fol.* par Nicolas Cheſneau, 1582. Dévotes Oraiſons, qui peuvent être dites utilement par tous bons Chrétiens, pour obtenir de Dieu ſa grace en toutes choſes, qui ſont comme un formulaire journal des ſaintes prières, en toutes occurrences, à toutes perſonnes de tous états; imprimées à Paris *in*-16. par Guillaume de la Noue, 1582. Manuel des Chrétiens qui veulent profiter en l'ouye des Sermons & Prédications; comme auſſi des Prédicateurs qui deſirent prêcher ſelon l'intention & intelligence de l'Egliſe Catholique, contenant les Epîtres & Evangiles des ſaints Dimanches & principales Fêtes de l'année, accompagnée chacune d'un Sommaire au commencement, & d'une Oraiſon à la fin; imprimé à Paris, *in*-16. par Guillaume de la Noue, 1582. Traité de la prédication & ouye de la parole de Dieu. L'Eccléſiaſte, ou prêcheur de Salomon, avec briève explication & Scholies, pour le bien & inſtruction du ſimple peuple, & auſſi des Paſteurs & prêcheurs; imprimé à Paris, *in*-16. par Guillaume de la Noue, 1582. Traité des Cauſes des maléfices, ſortiléges & enchantemens; avec un fragment extrait d'un plus ample Traité de la Magie repréhenſible, & des Magiciens, contenant dix-neuf Chapitres; imprimé avec le Livre de Pierre Macé ſur cette matière, à Paris, *in*-8°. par Jean Poupy, 1579. Exhortation au peuple de toute la France, & principalement à ceux de Paris, les avertiſſant de prier Dieu pour le Roi très-Chrétien & les Etats aſſemblés à Bloys; le tout étant accommodé au Cantique que firent les Anges à la Nativité de notre Seigneur; imprimée à Paris. Epîtres & Evangiles des Dimanches & autres principales Fêtes, expoſées par Scholies & familières explications; imprimées à Paris parmi les trois volumes de la Vie des Saints, chez Nicolas Cheſneau. Divers Opuſcules, contenus au ſecond volume de la Vie des Saints; à ſavoir, des Jours des Rogations, ou les Litanies, en huit Chapitres. De la néceſſaire reconnoiſſance de Dieu par Dîmes, Prémices, Sacrifices,

Oblations, Chapitres 14, avec la Prophétie de Malachias. Les 3 Epîtres Catholiques de S. Jean, Apôtre, avec Argumens & Scholies; ensemble les deux de S. Pierre & celle de S. Jude, aussi avec Argumens & Scholies. Sermon de Ste. Catherine, prononcé au Monastère de Montmartre. Sommaire de tout l'Office de la Vigile de Noël; ensemble de la Fête S. Etienne. Plus de la Fête S. Pierre, & du jour des Octaves de S. Pierre & S. Paul, avec Scholies & Expositions selon les quatre sens de l'Eglise, à savoir, Littéral, Allégorique, Moral & Anagorique. Du bâtiment des Temples matériels, pour l'exercice & profession de la Religion, à l'honneur & exaltation du saint nom de Dieu. Discours montrant par l'Ecriture sainte & expresse parole de Dieu, que Dieu, remettant par sa grace la coulpe du péché, il ne remet pas toujours la peine entièrement, ains veut que l'homme lui satisfasse. Ce qu'est le fondement de satisfaction, troisième partie de Pénitence; des Indulgences, ou Pardons, & du Purgatoire après cette vie, contenu au troisième Tome de l'Histoire de la Vie des Saints. Il avoit fait imprimer une Bible en François, avec Préface, Argumens & Annotations; mais les Docteurs-Théologiens de Sorbonne l'ont censurée, pour autant qu'ils n'approuvent point que les saints Livres de la Bible soient mis en langue vulgaire, pource aussi qu'il avoit pris aucunes d'icelles Annotations sur les Exemplaires des Bibles traduites par les Ministres de Genève, & dit en sa Préface que les Hérétiques, parmi leurs propos, peuvent dire quelque chose de bon. *Modus tollendæ Religionis discordiæ, certus ac necessarius; Parisiis, apud Nicolaum Chesneau, 1562. Articuli Sacræ Facultatis Theologiæ Parisiensis, circà dogmata Religionis Christianæ controversa; Parisiis, apud Guill. Guillard, 1564. Tractatus de Indulgentiis, &c. Parisiis, apud Guillelmum Guillard, 1566. Panoplia Catholicorum adversùs omnes nunc vigentes hæreses, &c. apud Nicolaum Chesneau, 1566. Ad pios & catholicos Scotos impiæ Genevensis factionis Ministrorum truculentâ atque satanicâ barbarie & ferocitate divexatos & oppressos pro fidei & religionis antiquæ,*

ſolius ſalutaris & veræ, profeſſione ſemper retinendâ, ſimplex & catholica Cohortatio; Pariſiis, apud Nicolaum Cheſneau, 1581 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot René Benoist; Tom. II, pag. 359 & ſuiv.

RENÉ DE BIRAGUE *, Milanois, Chevalier, premièrement Préſident pour le Roi au ſouverain Sénat de Piémont, puis Gouverneur & Lieutenant-Général pour Sa Majeſté en la Ville de Lyon, & de-là appelé à l'Office de Chancelier de France, &, après le décès de Madame ſa femme, créé Cardinal par le Pape Grégoire XIII, a prononcé pluſieurs Harangues en matière d'Etat, & faits de grande importance, deſquelles celle qu'il fit en l'aſſemblée des Etats tenus à Bloys l'an 1577, qui eſt fort ſuccinčte, & néanmoins de grand poids, a été imprimée à Paris audit an. Il décéda en Novembre 1583, âgé de 76 ans, & fut enterré à Sainte Catherine du Val des Ecoliers, avec ſa femme, à laquelle il avoit fait élever un aſſez magnifique tombeau.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 363 & ſuiv.

RENÉ BRETONNIAU, Médecin, natif de Vernantes, en Anjou, a écrit en vers la Génération de l'homme & le Temple de l'ame, avec autres œuvres Poëtiques, extraites de ſon Eſculape, à ſavoir, de la Conception de l'homme & de la ſtérilité, des cauſes d'icelle & de ſa curation. La Fabrique de l'œil. Le cœur & le ſoleil du petit monde, où il y a un ample Diſcours des Pouls & du Ris. Le Foye, ou le Temple de nature humaine. Le Phrénétique, & ſa cure. Le Mélancolique, & ſa cure. La Pierre, & ſa cure. La Colique, & ſa cure. Les Gouttes des hémorroïdes, & leur cure. La décoration & embelliſſement de la face, des dents & des mains, avec un ample Diſcours ſur leſdites mains. Le Singe, imprimé à Paris, *in*-4°. par Abel l'Angelier, 1583 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, à l'Article de René Bretonnayau, Tom. II, pag. 365 & 366.

RENÉ CHOPIN, Avocat au Parlement de Paris, a mis par écrit, Oraison pour le Clergé de France, prononcée par René Chopin, plaidant publiquement au Parlement de Paris, touchant les réachepts Feudaux prétendus sur les Terres Ecclésiastiques; imprimée à Paris, *in*-4°. par Nicolas Chesneau, 1580. *Renati Chopini, Andegani J. C. & in Curiâ Parisien. causarum Patroni de Legibus Andium Municipalibus Libri tres, itemque prævius Tractatus de summis Gallicarum Consuetudinum Regulis; Parisiis, in-fol. apud Nicol. Chesneau, 1581. Ejusdem de Sacrâ Policiâ Forensi Libri tres; Parisiis, in-4°. apud Nicolaum Chesneau, 1577. Item de Privilegiis Rusticorum Libri tres, in-4°. apud Nicolaum Chesneau, 1575* *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, pag. 366 & 367.

RENÉ DEDRAIN, natif de Nantes, Avocat au Siége Présidial de Cahors, en Quercy, a écrit des Commentaires Latins sur les Ordonnances du Roi Charles IX, imprimés à Paris, *in*-8°. par Pierre l'Huillier, 1571.

RENÉ FAME, Notaire & Secrétaire du Roi, a traduit les sept Livres des divines Institutions de Lactance Firmian contre les Gentils & Idolâtres; imprimés à Paris, *in-fol.* par Galiot du Pré & Estienne Roffet, 1544, & à Lyon, *in*-16. par Jean de Tournes, 1555.

RENÉ DES FREUX [1], Religieux de l'Ordre S. Benoît, a écrit une briève Réponse aux quatre exécrables Articles contre la Messe, publiés par un Auteur inconnu; imprimée à Paris par Nicolas Chesneau, 1561. Il a traduit du Latin de Jacques Noguer, Docteur en Théologie, Doyen de Vienne, en Autriche, les Marques & Enseignes pour connoître la vraie Eglise de Jesus-Christ d'avec la fausse, que les Hérétiques se forgent, divisées en deux Livres; imprimées *in*-8°. à Paris, par Nicolas Chesneau, 1564.

[1] La Croix du Maine, Tom. II, pag. 368, nomme mal le Freux ce René

René des Freux. M. l'Abbé le Clerc, qui a vu la Traduction du Livre de Jaques Noguer, imprimée l'an 1565, à Avignon, dit qu'au bas de l'Epître Dédicatoire, à Louis de Brezé, Evêque de Meaux, le nom du Traducteur est écrit des Freux, & ne doute point que le nom François du Jésuite *Andreas Frusius Carnotensis*, frère peut-être du Bénédictin, ne fût *André des Freux*, ou *de Freux*. (M. de la Monnoye).

RENÉ HERPIN *. Au nom supposé de cestui-ci, Jean Bodin a écrit une Apologie pour sa République, contre Auger Ferrier & autres; imprimée à Paris, *in*-8°. par Jacques du Puys, 1581, de laquelle j'ai transcrit ici ce qui s'ensuit.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, sur cet Article, Tom. II, pag. 369.

[Ces propos seroient bons à quelques Stoïques impassibles, ou en la République Idéale de Platon; mais au temps auquel nous sommes, celui qui souffre une contumélie, par sa patience, incite les autres à triompher de sa honte, comme il est advenu à Bodin, lequel, ayant la plume en main, s'il eût répondu au premier qui s'est attaché à lui, il eût fermé la bouche aux autres. Mais, quand les uns ont vu sa nonchalance, les autres l'ont plus hardiment assailli. Joint aussi que la loi de Nature permet la juste défense, quand on est offensé. Combien qu'il est mal-aisé de s'en acquitter en son propre fait, & crois que, pour cette cause, nos pères ont sagement ordonné que personne ne fût reçu à plaider sa propre cause, comme il étoit anciennement, & est encore permis en plusieurs pays, parce qu'il est mal-aisé que celui qui défend son honneur (qui est plus cher que les biens & la vie) ne soit transporté de passions violentes, ou bien qu'il ne soit contraint de faire beaucoup de choses, qu'on ne peut dire sans rougir de honte, & principalement quand il est question de l'honneur, qui se traite autrement que les Anciens ne faisoient. Car, quand la licence de médire, de laquelle usoient les Poëtes & Joueurs de farces, en nommant un chacun, qui s'appeloit ἀρχαῖα κωμῳδία, pour les querelles qui en avenoient, fut défendue sur grandes peines & rigoureuses, chacun se gardoit bien d'écrire contre l'honneur de personne; mais quand il fut question de défendre la religion contre les Athéistes, ou la République contre les oppresseurs d'icelle, la piété envers Dieu d'un côté, & l'amour de la patrie en l'autre, a toujours excusé les hommes jaloux de l'honneur de Dieu & du bien public. Car, comme disoit Théophraste, il est bien difficile que l'homme de bien s'abstienne de médire, parlant des méchans, comme sont les Ecrits d'Origène contre Celsus Epicurien, de Joseph Hébrieu contre Appion, de S. Cyrille, Basile, Grégoire Nazianzene, & Nicephore Calliste contre Julian l'Empereur, surnommé l'Apostat, & contre Porphyre & Procle, d'Epiphanius contre toutes les sectes de son temps, qui ont usé d'un style aigre & piquant. Les Apologies de Tertullian, de Justin

& d'Athénagoras l'Orateur, sont beaucoup plus douces. Quant aux Ecrits des premiers Auteurs, ils étoient comme saints & inviolables ; car même, quand il advint à Zoyle d'écrire un Livre contre l'honneur d'Homère, intitulé ψόγος Ὁμήρου, pour cette cause seulement, il fut précipité du haut de la roche Scyrronide. Et jaçoit que plusieurs trouvoient ses répréhensions fondées en quelques raisons, si est-ce qu'il fut trouvé inexcusable d'attenter à un tel personnage, qui étoit à tous les Peuples & Princes comme un Patron d'honneur. Et même Platon, voulant clorre la porte de sa Cité à Homère, parce qu'il parloit des Dieux, à son avis, trop irrévéremment, si est-ce qu'il lui donne une couronne, & l'honore de parfums. De quoi néanmoins Denis d'Halicarnace, indigné, ne s'est pu tenir de répondre à Platon, qu'on estimoit alors comme un Dieu, & s'en excuse envers Pompée : toutefois il ne sort point des termes d'honneur, non plus que Platon, écrivant de la Cyropédie de Xénophon ; ni Xénophon, corrigeant Platon sous la personne de Cyrus, jaçoit que l'un, jaloux de l'honneur de l'autre, ne se soient aucunement nommés en leurs Écrits, étant contraires en opinions, hormis qu'ils combattoient à qui feroit plus d'honneur à Socrate, leur maître ; car les Maîtres étoient toujours honorés comme pères. En quoi les Hébrieux sont si religieux, que jamais ils ne parlent de leurs Anciens, qu'ils ne mettent cette préface d'honneur, de laquelle usent les Rois, en parlant de leurs pères, à savoir, *Leur mémoire soit bénite*, ou *Qu'il soit en paix.* Ce que les Grecs ont gardé fort longuement, & même le premier article du serment d'Hippocrate porte qu'ils tiendroient leurs maîtres comme leurs pères, & leurs enfans comme leurs frères, pour les nourrir, entretenir & enseigner gratuitement, avec exécration à celui qui contreviendroit au serment. Le premier qui viola les loix & religion d'honneur fut Aristote, lequel a été blâmé de tous les Académiciens, d'avoir non-seulement repris son maître à tort, ains encore de l'avoir souvent calomnié; car, quant à tous les anciens Philosophes & Législateurs, il ne les a pas épargnés. Et, en s'excusant, il dit : φιλεῖν γὰρ ἀμφοτέρους δεῖ, πείθεσθαι δὲ τοῖς ἀκριβεστέροις. Encore cela se faisoit en traitant quelque science. Mais il s'est trouvé peu d'hommes qui aient pris le sujet de faire Livres pour invectiver, comme fit le Poëte Callimach contre son disciple Apollonius, Auteur des Argonautiques, pour son ingratitude, qui a été suivi d'Ovide *in Ibin.*

En un autre endroit de la même Apologie.

Car, quand vous dites que vous êtes Mathématicien, vous nous promettez que vous êtes bon Arithméticien, non pas seulement pour chiffrer, ce que font bien les Marchands en leurs boutiques, mais aussi pour savoir accommoder les nombres à toutes quantités commensurables, mêmement pour les raisons que les Mathématiciens appellent ἀῤῥήτους. Et si faut savoir la vraie théorie des nombres. Il faut aussi bien entendre la Géométrie, la Géodesie, l'Optique, la Catoptique, l'Astrologie, qui n'est pas faite des nativités (que ceux mêmes qui ne savent rien des vraies Mathématiques ne font que

trop) mais la vraie ſçience des mouvemens céleſtes, des aſpects & grandeurs des Planètes & Etoiles fixes, de la proportion qu'elles ont entre elles & avec la terre, & de la diſtance d'icelles au centre du monde, & leur force & vertu, qui eſt, comme diſoit Platon, φορὰ εἰς βάθος, c'eſt-à-dire, un abîme. Brief, il faut ſavoir la Coſmographie, Géographie, Corographie, puis après la Muſique, qui n'eſt pas ſeulement chanter, comme il eſt requis, ains auſſi faut entendre la théorie des trois genres de Muſique, les différences & forces de tons. Voilà ce qu'emporte la qualité de Mathématicien, &c.]

RENÉ DE L'ORME, Gentilhomme Breton, a tiré & imité du ſecond Livre de la Hiéruſalem de Torquato Taſſo, les Amours d'Olinde & Sophronie, non encore imprimées, & dont le commencement eſt tel :

Jà ton camp, Godefroy, tu rangeas en bataille,
Pour te rendre vainqueur de la ſainte muraille,
Où le Sauveur Jeſus, de ſon ſang précieux,
Vint laver les péchés du monde vicieux. &c.

RENÉ MACÉ, Religieux du Monaſtère de la Trinité à Vendôme, a écrit deux Livres en rime, intitulés Le bon Prince. Au Roi très-Chrétien François I de ce nom; *non imprimé* *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 370.

RENÉ, Comte de Sanzay. Harangue du Seigneur Comte de Sanzay devant le Pape Paul IV, contre les calomnies qu'on mettoit ſus au Roi de France. Harangue du même Comte de Sanzay, Ambaſſadeur pour le Roi, vers le Roi de Portugal, après le ſac fait par les François de l'Iſle de Madere, en la mer Athlantique. Icelles deux Harangues, contenues au volume des Militaires de Belleforeſt.

RICHARD DE BARBEZIEUX, Sieur dudit lieu, Poëte Provençal, fut amoureux d'une Gentil-femme de Provence, nommée Claire de Berro, fille du ſieur d'Entravenes, laquelle ſe rendit Religieuſe au Monaſtère de la Celle, près Brignolle, où, peu après, étant décédée, il s'enamoura d'une Damoiſelle de la maiſon de Ponteves, fit un Traité intitulé Lous Guizardous

d'Amours. Pétrarque s'eſt aidé de pluſieurs mots de ce Poëte, lequel mourut l'an 1383 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 376.

RICHARD LE BLANC a traduit en rime Françoiſe les neuf Eglogues, après la première, des Bucoliques de Publie Virgile Maron, Prince des Poëtes Latins, laquelle première avoit été traduite par Clément Marot*. Plus les quatre Livres des Géorgiques du même Virgile; imprimées à Paris, *in*-8°. par Charles & Arnoul les Angeliers. Les deux Livres d'Héſiode, Poëte Grec, intitulés les Œuvres & les Jours, traduits en rime Françoiſe par Richard le Blanc; imprimés à Lyon, *in*-8°. par Jean de Tournes, 1547. Au premier Livre, Héſiode enſeigne la manière de bien vivre, & ſuivre les mœurs de vie civile & honnête; il excite les hommes à duement obſerver juſtice, & baille les préceptes néceſſaires pour inſtituer le régime de vie vertueuſe. Au ſecond Livre, il décrit l'Art de l'Agriculture, & perſuade qu'il convient labourer; car oiſiveté eſt ſouvent cauſe de pluſieurs maux, & difficilement l'homme ocieux ſe peut contenir qu'il ne faſſe quelque mal. Pour cette cauſe, Héſiode nonſeulement a voulu bailler les préceptes de garder & honorer juſtice, mais auſſi de labourer, & uſe en ce ſuſdit Œuvre de pluſieurs belles & élégantes deſcriptions. Opuſcule ſur le Myſtère de notre foi, colligé des Carmes de Virgile, réduits en ordre par Proba Falconia, femme bien recommandée en la Poëſie, approuvée de S. Hiérôme, traduit en François par Richard le Blanc; imprimé à Paris, *in*-16. par Robert Maſſelin, 1553. L'Hiſtoire de Tancredus, priſe des vers Latins de Philippe Béroalde, traduite en François par ledit le Blanc, & imprimée de même. Il a traduit auſſi en proſe le Dialogue de S. Jean Chryſoſtome, de la Dignité Sacerdotale; imprimé à Paris par Robert Maſſelin, 1553 Les XXI Livres de Hiérome Cardanus, Médecin Milannois, intitulés de la ſubtilité & ſubtiles inventions; enſemble les cauſes occultes, & raiſons d'icelles; impri-

més à Paris, *in*-4°. chez Charles l'Angelier, 1556. Or est subtilité (dit Cardan) quelque définition & raison, par laquelle les choses sensibles difficilement sont comprises par les sens, & les choses intelligibles par l'intellect, ou entendement. Et après. Subtilité donc consiste en trois choses, en substances, accidens & représentations. Car des choses desquelles est quelque science, aucunes sont, les autres non, mais elles semblent être, &c.

* Marot avoit traduit la première Bucolique de Virgile, Richard le Blanc traduisit les neuf autres. Il entendoit assez bien son Auteur, mais il manquoit de goût. Sa versification est dure & bien moins coulante que celle de Marot, qu'il tâchoit d'imiter Il dédia cet Ouvrage à Marguerite de France, sœur de Henri II, qui aimoit les Savans, les protégeoit, & étoit fort libérale à leur égard. Cette Traduction, en vers de dix syllabes, parut en mil cinq cens cinquante-cinq. Le même Auteur avoit donné, en mil cinq cens cinquante-quatre, une Traduction de l'Elégie d'Ovide du Noyer, *de Nuce*, en vers Alexandrins, adressée par une lettre en vers à Mademoiselle Françoise d'Ouartis. A la suite des Bucoliques, dont nous avons parlé, est une Traduction des Géorgiques, aussi en vers François. Ces différentes Traductions furent réimprimées en 1574 & en 1578. Il paroît que ce Richard le Blanc avoit enseigné les Belles-Lettres dans quelque Collège de l'Université de Paris. Il se montre par-tout bon François, très-affligé des troubles qui agitoient sa patrie; il se plaint de ce que les malheurs du temps, & les maux que causoient les hérésies, l'empêchoient de se livrer à la Traduction des Saintes Ecritures. On sait qu'il étoit alors difficile de traduire en langue vulgaire les Livres saints, soit en prose, soit en vers, sans encourir le soupçon de l'hérésie. Voy. la Biblioth. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. V, pag. 53 & suiv. Tom. VI, pag. 94, & Tom. VII, pag. 24.

RICHARD DU BUC, Docteur en sainte Théologie, Religieux de l'Ordre des Frères Mineurs, a écrit Dévot Traité, compilé du Livre de la Genèse, du vingt-huitième Chapitre jusqu'à la fin dudit Livre, comprenant l'exercice de la vie active & contemplative, sous la figure du mariage de Jacob, & sa génération, auquel est démontré à tous états (comme en un miroir) la voie & manière comme un chacun se doit régir & gouverner selon son état & vacation. Et sont en ce Traité familièrement exposés plusieurs lieux difficiles de la sainte Ecriture; imprimé à Paris, *in*-8°. chez Jean Bignon & Pierre Sergent, 1539.

RICHARD, surnommé Cœur de Lyon, qui fut fils de Henri, Roi d'Angleterre, & élu Empereur des Romains, en sa jeunesse, fréquentant la Cour de Remond Berenguier, Comte de Provence, dernier du nom, fut surpris de l'amour de Léonore, ou Hélionne, l'une des quatre filles dudit Comte de Provence, laquelle depuis il épousa. Pendant qu'il y étoit, il oyoit souvent réciter plusieurs belles Chansons aux Poëtes Provençaux qui étoient à la suite du Comte, en quoi il prenoit un singulier plaisir, &, pour la douceur de la langue, passoit le temps à rimer, & se délectoit à lire leurs beaux Romans. Quelques années après, étant allé outre mer, pour la conquête de la Terre-Sainte, avec S. Loys, Roi de France, & autres Princes, à son retour, fut fait prisonnier; pendant son emprisonnement, fit quelques Chansons, qu'il adressa à Béatrix, Comtesse & héritière de Provence, sœur de ladite Hélionne, se plaignant de ce que ses Barons & Gentilhommes le laissoient si longuement en captivité, sans payer sa rançon, disant ainsi au second Couplet d'icelle:

Or sachan ben mos homs, e mos Barons,
Anglez, Normans, Peytavins, e Gascons,
Qu'yeu non ay ia si paure compagnon,
Que per aver lou laiss' en preson.

Le Monge des Isles d'Or dit que Richard avoit fait lesdites Chansons, se plaignant plutôt de ce qu'il étoit privé des beaux yeux de la Princesse Hélionne, que non point de sa captivité, & dit encore, avec S. Cezari, que les Electeurs de l'Empire furent discordans de l'élire Empereur, à l'instigation d'Alexandre, Pape quatrième du nom. Son trépas se trouve aux Chroniques d'Angleterre. Le Monge de Montmajour nomme ce Roi Richard Couard. Quelqu'un a écrit que l'Infante Léonore lui envoya un beau Roman, en rime Provençale, des Amours de Blandin de Cornaille, & de Guilhen de Myremas, des beaux faits d'armes qu'ils firent, l'un pour la belle Bryande, & l'autre pour la belle Irlande, Dames d'incomparable beauté *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 375.

RICHARD CRASSOT a mis les CL Pſalmes de David en Muſique, à quatre Parties; imprimées toutes en un volume *in*-16. avec la lettre au long de tous leſdits Pſalmes; imprimés à Genève.

RICHARD RENVOISY, Maître des Enfans de chœur de la Sainte Chapelle à Dijon, a mis en Muſique, à quatre Parties, les Odes d'Anacréon [1], imprimées à Paris, par lettre Françoiſe, par Richard Breton.

[1] L'opinion de M. le Préſident Bouhier, pag. XLI & XLII de ſon *Hiſtoire des Commentateurs de la Coutume de Bourgogne*, eſt que la Traduction d'Anacréon, en vers François, par Jean Bégat, mort Préſident au même Parlement, l'an 1572, eſt celle que Richard Renvoiſy mit en muſique; car, dit-il, Antoine du Verdier, qui en parle en deux endroits de ſa Bibliothèque, convient, au mot ANACRÉON, que cette Traduction, dont il ne connoiſſoit pas l'Auteur, étoit différente de celle de Remi Belleau. Le reſte de la Remarque nous apprend que, comme Renvoiſy étoit Maître des Enfans de Chœur de la Sainte Chapelle de Dijon, ſa trop libre fréquentation avec ſes jeunes Elèves le fit tomber dans un crime, pour lequel il fut condamné au feu, le 6 Mars 1586. (M. DE LA MONNOYE).

RICHARD ROUSSAT, Médecin, Chanoine de Langres, a écrit Livre de l'Etat & mutation des temps, prouvant par autorité de l'Ecriture Sainte, & par raiſons Aſtrologales, la fin du monde être prochaine; imprimé à Lyon, *in*-8°., chez Guillaume Roville, 1550 *.

* Il étoit oncle de JEAN ROUSSAT, dont il eſt parlé, dans *LA CROIX DU MAINE*, Tom. I, p. 585.

RICHARD DE VASSEBOURG, Archidiacre de Verdun, en Lorraine, a écrit en François, en deux volumes, les Antiquités de la Gaule Belgique, Royaume de France, Auſtraſie & Lorraine; avec l'origine des Duchés & Comtés de l'ancienne & moderne Brabant, Tongre, Ardenne, Haynaud, Mozelane, Lotreich, Flandres, Lorraine, Barrois, Luxembourg, Louvain, Vaudemond, Joinville, Namur, Chiny, & autres Principautés, &c. le tout compris ſous les Vies des Evêques de Verdun, en Lorraine; avec un Abrégé des Vies des Papes,

Empereurs, Rois & Princes, depuis Jules César jusqu'à notre temps; imprimé à Paris, *in-fol.* par François Giraud, 1549 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Richard de Vassebourg, Tom. II, pag. 379 & 380.

ROBERT DE BALSAC, Seigneur d'Antraigues & de S. Amand, ès montaignes d'Auvergne, Conseiller & Chambellan du Roi en son Conseil, & Sénéchal au pays d'Agenez & de Gascogne, a écrit, la Nef des Batailles, où est démontré l'ordre & train qu'un Prince, ou Chef de guerre doit tenir, qui veut conquêter un pays, ou passer & traverser les pays des ennemis. Plus, le chemin pour aller à l'Hôpital, imprimé à Paris, *in*-4°. par Philippe le Noir, 1525 *.

* Robert de Balsac étoit le troisième fils de Jean de Balsac, Seigneur d'Entragues, dont il continua la postérité masculine, le premier de ses deux aînés étant mort sans alliance; & le second n'ayant eu qu'un fils, qui mourut sans enfans. Robert de Balsac fut aimé de Louis XI. Il épousa le 3 Octobre 1474, Antoinette de Castelnau, dont il eut trois fils & trois filles. Il mourut vers l'an 1503. Son Testament est du 3 Mai de cette même année. Son fils aîné avoit épousé Anne Mallet, fille de l'Amiral Mallet de Graville, sa cousine-germaine, après l'avoir enlevée. L'Amiral voulut deshériter sa fille; mais le Prieur des Célestins de Marcoussis obtint la grace de la fille & du gendre, en les présentant à l'Amiral, un Vendredi Saint, dans l'instant où celui-ci alloit adorer la Croix. C'est cette Anne Mallet, qui portoit pour devise *Chantepleure*, avec ces mots *Musas natura, Lacrymas fortuna*, comme je l'ai remarqué dans ma note sur La Croix du Maine, à l'Art. d'Anne de Graville, Tom. I, pag. 83.

ROBERT ET ANTOINE LE CHEVALIER D'AGNEAUX, frères, de Vire, en Normandie, ont traduit nouvellement, de Latin en François, les Œuvres de Virgile Maron, imprimées à Paris, *in*-4°. chez Thomas Perier, 1582*.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, aux mots Robert & Antoine le Chevalier, Tom. I, pag. 32, & Tom II, pag. 380 & 381.

ROBERT CIBOLLE *. Quelques Livres de cet Auteur, en François, que j'avois colligés; ensemble de plusieurs autres de semblable nom, Robert, me sont hors de la mémoire, dont je ne les

les ai pu mettre ici, pour autant que l'Imprimeur a perdu le cahier où je les avois écrits de ma main.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, à l'Art. de Robert Cibolle, Tom. II, pag. 381 & 382.

ROBERT ESTIENNE. Ce rare perſonnage en ſavoir, induſtrie & diligence au fait de l'Imprimerie, laquelle il a tellement polie, qu'en excellence de caractères, & en bonne & ſincère correction, devançant tous les paſſés, il n'y a aucun des préſens (j'en excepte ſon fils Henry) qui l'ait égalé, a eu tant d'heur de naître, lorſque le grand & invaincu François I du nom, Tuteur des Muſes & de leurs nourriſſons, a manié les rènes de cette puiſſante Monarchie des Gaules; ſous la Majeſté duquel, en titre d'Imprimeur Royal, il a fait voir le jour à maint bel ouvrage, tant Grec, que Latin; de quoi, entre autres, fait foi ſon *Theſaurus Latinæ linguæ*, pour lequel tous gens d'étude lui demeureront à jamais obligés. Que ſi, au milieu de ſon cours, il n'eût été arrêté par je ne ſais quelle humeur, lui faiſant changer propos, il eût parfait ſa carrière en France avec los immortel. Il a écrit pluſieurs Livres touchant la Grammaire, eſquels, pour l'interprétation du Latin, il entremêle de dictions Françoiſes, & en outre un Dictionnaire Latin-François, & un autre François-Latin, & quelques Traductions de Latin en François; les titres deſquelles œuvres je ne puis mettre ici particuliérement, le cahier où ils étoient ayant été égaré par l'Imprimeur *.

* Voy. *La Croix du Maine*, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 383 & 384.

ROBERT GARNIER, Lieutenant-Général Criminel au Siége Préſidial & Sénéchauſſée du Maine, ſur tous les genres de Poëmes, a choiſi le Tragique, pour s'y adonner entiérement, auquel il a ſi doctement & gravement écrit, qu'il ſurpaſſe tous ceux qui s'en ſont voulu mêler; voire ſemble ne céder aux Grecs, leſquels il a imités, mais ſi bien, que, s'ils étoient vivans, on ne

ſauroit juger s'ils auroient emprunté de lui, ou lui d'eux. Les Tragédies que juſqu' ici il a miſes en lumière, ſont : Porcie, Hippolite; Cornélie ; Marc-Antoine ; la Troade ; Antigone , ou la Piété ; Bradamant ; Se dechie , ou les Juifves ; toutes imprimées en un volume *in*-12. à Paris , par Mamert Patiſſon , 1582. Il avoit écrit, étant Ecolier en l'Univerſité de Tholoſe, quelques Œuvres Poëtiques, intitulées : Plaintes Amoureuſes de R. Garnier, Manceau , contenant Elégies, Sonnets , Epîtres , Chanſons. Plus, deux Eglogues ; la première apprêtée pour réciter devant le Roi ; & la ſeconde récitée en la ville de Tholoſe devant la Majeſté du Roi ; imprimées à Tholoſe, *in*-4°. par Jaques Colomiez, 1565. L'Hymne de la Monarchie , imprimée à Paris, *in*-4°. par Gabriel Buon , 1567 *.

* Voy. *La Croix du Maine*, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 386 & ſuiv.

Sentences tirées des Tragédies de Robert Garnier. En la Porcie.

[*O combien roulent d'accidens*
Des Cieux ſur les choſes humaines,
De combien d'effets diſcordans
Ont-ils leurs influences pleines ?
Après les grandeurs incertaines
On ſe tourmente vainement ;
Car, comme elles viennent ſoudaines,
Elles s'en vont ſoudainement.
Notre courte félicité
Coule & recoule vagabonde,
Comme un gallion agité
Des vagues contraires de l'onde.
Celui qui, volage, ſe fonde
Sur un ſi douteux fondement,
Semble qu'en l'arène inféconde
Il entreprenne un bâtiment.
La fortune n'outrage pas
Volontiers les perſonnes baſſes,
Elle n'appeſantit ſes bras
Que ſur les plus illuſtres races.
Les Roys craignent plus ſes menaces,
Que les durs Laboureurs ne ſont,
Et le foudre eſt ſouvent aux places,
Qui ſe montaignent plus le front.
Les édifices orgueilleux,
Voiſinant le Ciel de leurs têtes,
Ont tant plus le chef ſourcilleux,
Battu d'ordinaires tempêtes,
Qu'ils élèvent plus haut les creſtes ;
Et les Aquilons furieux
Ne battent guères que les feſtes
Des rochers plus audacieux.
Mais les caſes des Paſtoureaux,
Qui s'applatiſſent contre terre,
N'ont peur des foudres eſtivaux,
Ny des vents que l'hyver deſſerre ;
Jupin ne darde ſon tonnerre
Contre les humides vallons,
Et les arbres n'ont jamais guerre
Contre les roides Aquilons, &c.

. . . . . *Pour un temps les méfaits*
Demeurent impunis à ceux qui les ont faits,

Et même diroit-on, voyant que la fortune
A leurs mauvais desseins ne se montre importune,
Que les Dieux sont pour eux, mais ils le sont exprès,
Afin de les punir plus aigrement après.

En l'Hippolite.

Amour est un serpent, un serpent voirement,
Qui dedans notre sein glisse si doucement,
Qu'à peine le sent-on ; mais si l'on ne prend garde
De luy boucher l'entrée, & tant soit peu l'on tarde,
Bientôt privés d'espoir de toute guarison,
Nous aurons notre sang infect de sa poison ;
Et alors (mais trop tard) cognoîtrons notre faute
D'avoir souffert entrer une bête si caute.

Ceux qui sont compagnons à faire un acte infame,
Sont compagnons aussi pour en recevoir blâme.

Il est aisé d'entrer dans le pâle séjour ;
La porte y est ouverte, & ne clost nuict, ne jour ;
Mais qui veut ressortir de la salle profonde,
Pour avoir de rechef la clarté de ce monde,
En vain il se travaille, il se tourmente en vain,
Et toujours se verra trompé de son dessein.
Le mal qu'un autre fait, n'est pas cause valable
De nous faire à l'envi commettre un mal semblable.
Le vice ne doit pas les hommes inciter
De le prendre à patron, afin de l'imiter.
Le bruit du populaire erre le plus souvent,
Louant un vicieux, au lieu d'un bien vivant.
Mais quiconque requiert quelqu'un de deshonneur,
A grand peine qu'il soit bien hardy requéreur.

La promesse obliger ne doit,
Quand elle est faite contre droit,
Et celui n'offense, parjure,
Qui refuse le don promis
Où il s'est librement soumis,
Si c'est de commettre une injure.

C'est se decepvoir seulement
Que promettre, & fust-ce en serment ;
Quand on engage sa parole
D'autre chose qu'on ne cuidoit ;
Si c'est promesse, elle se doit
Appeler promesse frivole.

En la Cornélie.

Il n'y a foy qui dure entre ceux qui commandent.
Egaux en quelque lieu, toujours ils se débandent,
Ils se rompent toujours, & n'a jamais été
Entre Roys compagnons ferme société.

Les Dieux ne veulent point qu'aucun aille faiſant
Ce que, luy étant fait, luy ſeroit déplaiſant.
Ils veulent que l'on juge un autre par ſoy-même,
Et, comme nous ferons, qu'on nous faſſe de même.
Et, à la vérité, c'eſt la raiſon qu'ainſi
Qu'on eſt traité de nous, nous le ſoyons auſſi;
Car ce n'eſt pas aſſez de s'étendre bien loin,
De courir l'univers de l'un à l'autre coin,
Tenir toute la terre à notre main ſujette,
Et voir ſous même joug l'Ethiope & le Gete.
Celuy commande plus, qui vit, du ſien content,
Et qui va ſes deſirs par la raiſon domptant,
Qui, bourreau de ſoy-même, après l'or ne ſoupire,
Qui ne convoite point un outrageux Empire.
Notre félicité n'eſt aux poſſeſſions,
Elle eſt de commander à nos affections,
D'embraſſer la vertu, de ne cacher un vice
Au fond de l'eſtomach, dont le front nous pâliſſe.

L'ire des bons Dieux excitée,
Eſt pareſſeuſe à nous punir;
Souvent la peine méritée
Se garde aux races à venir;
Mais d'autant qu'ils l'ont retenue,
Prompts à pardonner nos péchés,
D'autant plus ſe montrent fâchés,
Quand notre offenſe continue.

Plus patient on porte une dure fortune,
Quand on voit qu'elle tombe à tout chacun commune,
Et rien tant ne conſole en un piteux eſmoy,
Que voir un autre en même, & pire état que ſoy.

En Marc Antoine.

Ils ont à toute choſe une fin ordonnée;
Toute grandeur du monde eſt par eux terminée:
L'une tôt, l'autre tard, ſelon comme il leur plaît,
Et perſonne ne peut enfraindre leur Arrêt.
Mais à nous qui ſubjects de leurs volontés ſommes,
A nous, pauvres mortels, à nous, langoureux hommes,
N'eſt connu ce deſtin, &, vivans, ne ſavons
Combien, ne comment vivre au monde nous devons.
Si ne faut-il pourtant d'un déſeſpoir ſe paître,
Et ſe rendre chétif, auparavant que l'être.
Il faut bien eſpérer juſques au dernier point,
Et faire que de nous le mal ne vienne point;

Car rien tant ne tourmente un homme en ſa misère,
Que ſe repréſenter ſa fortune proſpère.
Des hommes l'amitié doit être toujours une,
Sans branſler, variable avecque la fortune,
Qui toujours ſe déplace, & onques ne voudroit
Arrêter conſtamment ſa boule en un endroit.
Auſſi faut recevoir, comme choſe uſagère,
Les révocables biens qu'elle prête légère,
Et ne s'en aſſurer, ni fonder ſon eſpoir,
Comme deſſus un bien qui ne puiſſe décheoir;
Au contraire penſer que rien n'eſt de durée,
Fors la ſeule vertu, notre hôteſſe aſſurée,
Nous modérant de ſorte en la proſpérité,
Que ne ſoyons troublés d'une infélicité,
Quand ſur nous elle arrive, & ne prenant trop d'aiſe
De la bonne fortune, ennuy de la mauvaiſe.
Le fils à peine peut ſouffrir ſon propre père
En un commun Royaume, & le frère ſon frère!
Tant cet ardent deſir de commander eſt grand,
Et tant de jalouſie en nos cœurs il épand!
On permettra plutôt aimer celle qu'on aime,
Que de communiquer au ſacré diadême.
Toute choſe on renverſe, & tout droit on éteint;
Amitié, parentelle, & n'y a rien ſi ſaint,
Qu'on n'aille violent, pour ſe rendre ſeul maître;
Et n'a ton ſoin comment, pourvu qu'on le puiſſe être.
. . . . . . *Les affaires guerriers,*
Et ſur-tout les combats ſuccédent journaliers,
Tantôt bien, tantôt mal. Et bien que la fortune
Es choſes de ce monde ait ſa force commune,
Qu'elle modère tout, faſſe tout, que tout ſoit
Attaché, maniable, au tour de ſon rouet,
Si nous ſemble pourtant que plus elle s'adonne,
Qu'à nul autre exercice, au métier de Bellonne,
Et que là ſa faveur, muable comme vent,
Avec plus de pouvoir, ſe montre plus ſouvent.
D'où vient qu'on voit toujours ceux qui, en leur jeuneſſe,
Y ont eu de l'honneur, le perdre en leur vieilleſſe,
Combattus de quelqu'un, qui n'eſt point belliqueux,
Et qui ſera depuis vaincu d'un moindre qu'eux.
Fortune que l'on craint, qu'on déteſte & adore,
N'eſt qu'un événement dont la cauſe on ignore:
Encore bien ſouvent la cauſe on apperçoit,
Mais l'effet ſe découvre autre qu'on ne penſoit.

Aussi qui souffre un crime être fait par autruy,
S'il le peut empêcher, offense autant que luy.

En la Troade.

L'ame fut de celuy méchantement hardie,
Hardie à notre mal,
Qui vogua le premier sur la mer assourdie
Et son sol inégal,
Qui d'un fresle vaisseau raclant des ondes bleues
Les larges champs moiteux,
N'a craint des Aquilons les haleines émues,
Ny des Autans pesteux;
Qui, méprisant la mort, à ses desseins compagne,
Et prodigue de soy,
Aux moissons préféra d'une herbeuse campagne
Un élément sans foy,
Et, d'un cours incertain, sur des Eaux passagères,
Sa terre abandonnant,
Alla, pour le profit, aux terres étrangères,
Leurs rives moissonnant.
Quelle crainte de mort descendit dans ses mouelles
Qui le peust effrayer?
Qui, sans peur, vit enfler la cavité des voiles,
Et les flots abayer?
Qui vit les rocs battus d'écumeuses tempêtes,
Les Astres menaçans,
Et d'Epire les monts, aux sourcilleuses têtes,
De foudres rougissans?
Qui vit les Capharez, & les rages de Scylle,
Qui vit Charybde auprès,
En son ventre engloutir les ondes de Sicile,
Pour les vomir après?
Sans cause Jupiter la terre a séparée
D'une vagueuse mer,
Si les hardis mortels, de l'une à l'autre orée,
Font leurs vaisseaux ramer.
Qu'heureux furent jadis, qu'heureux furent nos pères
En leur temps bienheureux,
Qui de voir, Nautonniers, les rives étrangères
Ne furent desireux:
Ains d'avarice francs & de feintes cautelles,
Les pestes de ce temps,
Paisibles, labouroient leurs terres paternelles,
Dont ils vivoient contens!

On ne cognoissoit lors les humides Pléiades,
Orion, ny les feux,
Les sept feux redoutés des pleureuses Hyades,
Les Charton, ne ses bœufs.
Zéphire & Aquilon étoient sans nom encore,
Vénus & les Jumeaux,
Astres, que le nocher, pâle de crainte, adore,
Flambans sur ses vaisseaux.
Tiphys tenta premier la poissonneuse plaine
Avec le fils d'Eson,
Pour aller dépouiller une rive lointaine
De sa riche toison.
Puis notre beau Pâris, de voiles & de rames,
Fendit l'onde à son tour;
Mais, au lieu de toison, il apporta les flammes
D'une adultère amour.
La Grèce repassa la mer acheminée,
Apportant le brandon,
Qui vient d'enflamber Troye, & l'ardeur obstinée
Du feu de Cupidon.

En l'Antigone.

Toute principauté en repos se maintient,
Quand on rend à chacun ce qui lui appartient.
Il faut le vicieux punir de son offense,
Et que l'homme de bien le Prince récompense.
La peine & le loyer sont les deux fondemens,
Les deux fermes pilliers de tous gouvernemens.
Le grand Dieu, qui le Ciel & la Terre a formé,
Des hommes a les loix aux siennes conformé,
Qu'il nous enjoint garder, comme loix salutaires,
Et celles rejeter qui leur seront contraires.
Nulles loix de Tyrans ne doivent avoir lieu,
Que l'on voit contredire aux préceptes de Dieu.
Tel forfait grièvement, qui forfaire ne pense:
La plupart des délits se fait par imprudence.
Communément un Roy ne sçait que ce qui plaît,
Que chose de son goût, car le reste on lui taît.
Il ne faut la personne, ains la chose peser.
Et selon qu'est l'avis de prendre, ou refuser.]

ROBERT GOBIN, Maître-ès-Arts, Licencié en Décret, Doyen de Chrétienté de Laigny sur Marne, au Diocèse de Paris,

Avocat en Cour d'Eglise, a écrit, partie en prose, partie en rime, les Loups ravissans, autrement Doctrinal Moral; imprimé à Paris, *in*-4°. par Antoine Vérard, 1505 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, à l'Article de Robert Gobin, Tom. II, pag. 388.

ROBERT GUAGUIN, Général de l'Ordre de la Sainte Trinité, a traduit, du Latin des Commentaires de Jules César, des Batailles & Conquêtes faites par César aux pays de Gaule; imprimées à Paris, *in-fol.* par Antoine Vérard, 1488, & depuis par François Renaud, *in-fol.* 1537. Il a écrit en rime le Passe-temps d'oisiveté [1], du temps qu'il étoit à Londres, en Ambassade, avec très-magnanime Seigneur François de Luxembourg, pour le Roi de France, en l'an 1469; imprimé à Paris, *in*-16. sans date.

* La Croix du Maine dit que le Poëme, intitulé *le Passe-temps d'oisiveté*, de Robert Gaguin fut composé en 1489, & imprimé à Paris, l'an 1545. — Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 389 & 390.

ROBERT PREVOST a traduit de Latin, Epître Apologétique de Didier Erasme de Roterodam, à Révérend Père & illustre Prince Christophle, Evêque de Bâle, touchant la défense de manger chair, & autres semblables constitutions; imprimée à Lyon, en l'an 1561, sans nom d'Imprimeur. Il a mis aussi une Epître au-devant de la Traduction de l'Histoire, ou Commentaires de Jean Seleiran, par lui (crois-je) faits en François *.

* Voy. la Croix du Maine, & les notes, au mot Robert le Prevost, Tom. II, pag. 391.

ROBERT DE REIMS *, ancien Poëte, qui vivoit avant l'an 1300, a fait des Antithèses d'Amour, disant :

Qui bien veut amour décrire,
Amours est & male & bonne.
*Le plus * mesurable enyvre,* — * attrempe:
*Et le plus sage * embriconne.* — * deçoit, rend malotru, vient de Bricon.
Les emprisonnez délivre,
Les délivrez emprisonne.

Chacun

Chacun ſet mourir & vivre ;
Et à chacun toult & done.
E fole & ſage eſt amors.
Vie & mort , joye & dolors.
Amours eſt large & avere ,
S'eſt qui le voir en retraye.
Amour eſt douce & amere
A celi qui bien l'eſſaye.
Amours eſt maraſtre & mère :
Primes bat & puis rapaye.
Et cil qui plus le compère ,
C'eſt cil qui meins s'en eſmaye.
Amours va par aventure :
Chacun y perd & gaagne.
Par outrage & par meſure ,
Sane [1] chacun & [2] mehagne. [1] guérit.
Eürs & meſadventure , [2] rend ſtropiat.
Sont toſiors en ſa compaigne.
Pour c'eſt raiſons & droiture ,
Que chacuns s'en lot & plaigne.
Souvent rit & ſouvent pleure ,
Qui bien aime en ſon courage.
Bien & mal liqueurent ſeure ,
Son preu quiert & ſon damage.
Et ſe li biens li demeure ,
De tant a il advantaige :
Que li biens d'une ſeule heure ,
*Les maux d'un an * aſſoage.* * ſoulage.
La Chieure dit ſans ſaintiſe
D'amors eſt la deffinaille ,
De ce que il en deviſe ,
Qu'enſi le treuve-on ſans faille.
Car cil qui amours juſtiſe ,
*Et qui pour li * ſe travaille ,* * commande.
Ne porroit en nulle guiſe ,
Le grain cueillir ſans la paille.

* Tiré de Fauchet , Chap. 29.

ROBERT SENALIS , Evêque d'Avranches. J'ai vu quelques Livres de cet Auteur qui ont été traduits en François , dont je ne ne puis mettre ici les titres, d'autant que l'Imprimeur

a perdu le cayer où ils étoient, ce qui sera suppléé en une seconde édition *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot ROBERT, Evêque de Vence, Tom. II, pag. 392 & 393.

ROBERT DU SOUCHEY a translaté les deux Livres de Divination, de Marc Tulle Ciceron [1]; imprimés à Paris, *in*-8°. à l'enseigne du Phenix, près le Collége de Reims, en l'an 1545.

[1] L'Abbé Regnier des Marais en donna une nouvelle Traduction, l'an 1704, fort estimée. Il ne connoissoit pas celle-ci, ayant, au commencement de sa Préface, dit avec beaucoup de sécurité qu'avant lui personne n'avoit traduit en François les deux Livres de *la Divination*. (M. DE LA MONNOYE).

ROBERT DU TRIEZ, de Lille en Flandres, a ecrit les Ruses, finesses & Impostures des Esprits malins; Œuvre fort utile & délectable pour un chacun, à cause de la variété des choses étranges, contenues en icelui; imprimées à Cambray, *in*-4°. par Nicolas Cambray, 1563.

ROCCO BENEDETTI. Discours des triomphes faits par la Sérénissime Seigneurie de Venise, à l'Entrée heureuse de Henri de Valois III de ce nom, très-Chrétien Roi de France & de Pologne, tant en Italien par Messer Rocco Benedetti, puis traduits en François, imprimé à Lyon, par Michel Jove, 1584.

ROCH LE BAILLIF, Sieur de la Riviere, Médecin ordinaire du Roi, a écrit Sommaire Traité Apologétique, servant de défense aux calomnies que les Docteurs en la Faculté de Médecine, à Paris, lui ont imposées, déduisant les principes des choses; avec quelques préceptes de Médecine, & la nécessité de l'Art, signe en icelle, qui est connoître la vertu de chaque chose par ses propres marques, avec exemple; imprimé à Paris, *in*-8°. l'an 1578. Discours sur la signification de la Comète apparue en Occident au signe du Sagittaire, le 10 Novembre 1577; imprimé à Rennes par Julien du Clos. Le Demonsterion de Roch le Baillif

Edelphe, Médecin Spagiric, auquel sont contenus trois cens Aphorismes Latins & François, sommaire véritable de la Doctrine Paracelsique, extraite de lui, en la plupart, par ledit Baillif; imprimé à Rennes, *in*-4°. par Pierre le Bret, 1578. Premier Traité de l'homme en son essentielle Anatomie; avec les Elémens, & ce qui est en eux; de ses maladies, Médecine, & absolus remèdes ès teintures d'or, corail, Antimoine, & magistere des Perles, & de leur extraction; imprimé à Paris, *in*-8°. par Abel l'Angelier, 1580. Traité du remède contre la peste, Charbon & Plurésie; à Paris, *in*-8°. par Abel l'Angelier, 1580 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Roc le Bailly, Tom. I, pag. 393 & 394.

ROCHES (Les Dames des) de Poitiers, mere & fille. Voy. Madelaine Neveu & Catherine de Fradonnet *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, aux mots Catherine des Roches, Tom. I, pag. 101, & Madelaine Neveu, Tom. II, pag. 71 & suiv.

ROGER BACON *. Miroir d'Alchimie, &c. traduit en François.

* Ce savant Cordelier Anglois fut, dans son siècle, un prodige d'érudition, dans l'Astronomie, la Chimie & les Mathématiques, connoissances dont on peut le regarder comme l'inventeur. Il reconnut des erreurs palpables dans la manière de compter les temps, & il proposa, en 1267, au Pape Clément IV, la réformation du Calendrier. Il décrivit les effets de la chambre obscure, & toutes les espèces de miroirs, propres à grossir, ou à diminuer les objets; de-là à la connoissance des Lunettes & du Télescope, il n'y avoit qu'un pas. Il ne dut pas lui être difficile de faire les expériences du Miroir ardent. On prétend aussi que, dans ses travaux Chimiques, il découvrit la poudre à canon, dont cependant on rapporte l'invention à Bertold Schwarts, Cordelier Allemand, contemporain de Roger Bacon, ou qui vécut peu après lui. Il ne fut pas moins habile dans la Médecine. Enfin il avoit un génie propre à trouver les Arts, s'ils n'eussent déjà été connus en grande partie. Tant de talens, supérieurs à ceux de son siècle, lui suscitèrent des envieux, qui l'accusèrent de Magie. Son Général le fit mettre en prison, sans doute dans le voyage qu'il fit à Rome. Il fut assez heureux pour faire comprendre à son Général qu'il n'y avoit rien que de naturel dans toutes ses connoissances;

il lui rendit sa liberté, & il revint en Angleterre, où il mourut à Oxford, avec la foiblesse de son siècle, de croire aveuglément à l'Astrologie Judiciaire. On trouvera sur la vie & les Ecrits de Roger Bacon un Article très-étendu & très-curieux, dans le premier Tome de la *Biographie Britannique.* Il est assez singulier que la date de la naissance de cet homme célèbre soit plus connue que celle de sa mort. Il naquit en 1214, mais on varie beaucoup sur l'année dans laquelle il mourut. Ceux qui placent sa mort avant l'an 1292, se trompent certainement; mais il y en a qui soutiennent qu'il vécut jusqu'en 1294; & c'est l'opinion du savant Editeur de l'Ouvrage de Bacon, demeuré long-temps Manuscrit, connu sous le titre d'*Opus Majus*, & qui n'a été imprimé qu'en 1733.

ROLAND BETHOLAUD a mis en François, & par ordre, les Règles du Droit Civil & Canon, avec un petit Commentaire; imprimé à Paris, *in*-8°. par la veuve de Nicolas Buffet, 1558. Deux Eglogues sur le tombeau de Salmonius Macrinus à Scevole de Sainte-Marthe; avec quelques Sonnets, Epigrammes & autres Compositions; imprimées à Bourges, *in*-8°. par Jean Hantet, 1558. *Rolandi Betolandi Lemovicis Juris→con. Salignatum & Beneventanorum Senechalli ac Judicis ordinarii HODOEPORICUM, in quo Synesii Hymni tres, iisdem numeris Latinè redditi: Lyrici alii, Epigrammata, Funera, Elegi, Epistolæ, seu Sylvæ, Phaleucii & Nomica quædam continentur; Lutetiæ, in*-8°. *apud Feder. Morellum, 1576.*

EGLOGUE.

MENALCAS. *TITYRE.*

[Puisque seuls en ce bois nous nous sommes tous deux
D'aventure trouvés, il est bon, si tu veux,
Mon Tityre, qu'assis sous l'épaisse coudrette,
Qui se joint à l'ormeau, nous enflions la musette
Pour chanter nos amours, & celles qui nous ont
Engravé la tristesse, & le deuil sur le front.
TYT. Las! une autre douleur, beaucoup plus ennuyeuse,
M'efface de l'esprit la tristesse amoureuse.
MEN. Ton Marsye écorché ne te tormente pas.
TYT. De Marsye écorché je fais bien peu de cas
Et d'autres de long-temps ont revengé l'injure,
Que me fit quelquefois son amitié parjure.

C'est une autre douleur qui fait qu'ores j'appan
Ma flûte de bon cœur aux Faunes & à Pan.
Je te disois un jour que la voix enrouée
De Marsye écorché fut tout ainsi louée
Par Macrin, qui l'ouyt, qu'un si sot méritoit.
Ménalque, ce Macrin, qui naguères étoit
L'honneur de mon Loudun, par la Parque ravie,
Dedans l'air, en mourant, a soupiré sa vie.
Pourquoy, s'il te souvient de ses belles Chansons,
Ménalque, en ma faveur, fay rebruyre les sons
De ta voix lamentable, & ta flûte nouvelle :
Fasse la sienne plus (s'elle peut) immortelle.
Tu ne seras tout seul à venger de l'oubly,
Et de l'Enfer hydeux Macrin ensevely.
Le savant Léonic y emploie sa peine,
Et je suis assuré que la divine veine
De mon Roger aymé à Macrin ne faut pas,
Dont il a le premier entendu le trépas.
Cher Macrin, de ma part tu auras à cette heure
Ces larmes, que pour toy misérable je pleure,
Et ces vers douloureux, que mes justes regrets
Font voir derrière nous, gravés dans le Cyprez.
O Ciel, père de tout, & vous, ondes coulantes,
Dont toute chose naît ; toy, des ames vivantes,
Air serein, seul auteur ; Terre, mère des corps,
Prenez ces petits vers ; & si les hommes morts,
Leur premier sentiment, comme nous, ont encore,
Envoyez à Macrin ce peu dont je l'honore.
Et toy, mon cher Macrin, si encore tu sens,
Saintement reposant, ce que sont les vivans,
Si du monde meilleur quelque part la plus belle
Dans le Ciel éternel a ton ame éternelle
Regarde de bon œil ces miens humbles fredons.
Que tu as, les ayant, quelquefois trouvé bons.
Autant longue que belle ayant vécu ta vie,
Voyre autant qu'honorable & seure de l'envie,
Tu fais pleurer les yeux des Bergers larmoyans,
Non moins que si la Parque, en la fleur de tes ans,
Te coppant le filet, t'eût coppé l'espérance
D'être, comme on te voit, des premiers de la France.
Les Nymphes t'ont pleuré à l'envy des neuf Sœurs.
(Les coudres & les eaux en témoignent les pleurs)
Quand ton fils, se jetant sur ton corps pitoyable,
Disoit les Cieux cruels, & Jupiter coupable

D'un trop lâche forfait. Le simple pastoureau
A, sans guide, lâché par les champs le troupeau.
Le troupeau, se plaignant, a ta mort regrettée,
Sans que de tout le jour il ait l'herbe goustée,
Ny touché tant soit peu la liqueur des ruisseaux.
Les épaisses forêts, les sauvages coupeaux
Des plus horribles monts hautement retentissent,
Ou même les Lions de Carthage rugissent
Pour le deuil de ta mort. Macrin, tu savois bien
Accoupler en nos champs le Tygre Arménien,
En l'honnneur de Bacchus, renouveler sa danse,
Ses Thiases vineux, & recouvrir sa lance
De feuillars tout autour. Macrin, tu nous montrois,
Pour tromper nos ennuys, d'assembler à la voix
(Alors que des Bergers la fortune se joue)
Les tuyaux de Sicile, & ceux-là de Mantoue.
Tu n'as laissé languir d'un séjour paresseux
Ny ta race, ny moy, ne Macrin, ne tous ceux
Que la Muse appeloit à boire en Hypocrène,
Les meilleures liqueurs de la sainte fontaine.
Pour nous donner courage, après avoir chanté,
Tu nous récompensois du loyer mérité.
Comme la grappe honore une vigne tortisse,
Et la vigne un ormeau, le troupeau la genisse,
Et les bleds le beau champ; ainsi, quand tu vivois,
Tu fus l'honneur des tiens, & l'honneur de nos bois,
Après que le ciseau de la Parque meurtrière
T'eut fait perdre, en mourant, notre belle lumière,
Palès quitta nos champs aussitôt qu'Apollon.
En lieu d'orge semé maintenant le sillon
Jette l'aveneron, & la Fogere druë,
La malheureuse yvraye, & la triste seguë:
En lieu de violette, & de rouge Narcis,
De Paquerette blanche, & de rose & de Lys,
La rose, le chardon, la groscille & l'ortie
Tiennent de nos jardins la meilleure partie,
Pastoureaux ombragez les fontaines de fleurs,
Sur la terre semez les flairantes odeurs,
Elevez un tombeau à Macrin, qui souhaite
Que, pour l'amour de luy, telle chose soit faite,
Et que sus le tombeau l'on engrave cecy:
Je, Macrin, suys bien mort, & tu mourras aussi:
Car contre le Destin & la mort outrageuse
De rien ne m'a servi ma verve harmonieuse.

Adieu donque, Macrin, Apollon perruquier
Te fait un beau présent de l'odeur du Laurier,
Les Faunes ont cueilli tout ce qu'ils pouvoient prendre
De meilleur pour t'offrir, de l'arbre le fruit tendre,
Du froment espigé les grains & le tuyau.
Palès verse du lait sur ton sacré tombeau,
Les Nymphes du miel roux, & Flore des guirlandes.
Encore des neuf Sœurs un honneur tu demandes.
Chère ame, le plus grand qu'elles puissent donner
Aux hommes, qui sont morts, des vers pour résonner
Dans leur temple divin, sur leur harpe d'ivoire,
De Macrin Loudunois l'immortelle mémoire.
Les Muses savent bien combien tu méritas
De Lauriers verdoyans, alors que tu chantas
La mort de Gelonis, de voix Sicilienne,
Si bien qu'elles ploroient ta fortune & la sienne.
Elles le savent bien, car dessus Hélicon
On n'entend que sonner la gloire de ton nom.
Même quand nous dormons au fond d'une vallée,
Ou dans une caverne à l'écart recelée,
Elles soufflent dans nous je ne sais quelle ardeur,
Qui nous fait si petits rechanter la grandeur
D'un berger si savant, & sa chaste compagne.
Qu'entre les bienheureux ores il accompagne
Macrin, nous te chantons en nos hautes forez,
Où le Fau, le Bouleau, le Chêne, & le Cyprez,
La brebis & le bœuf, & la chevre barbue
Surpassent de leurs cris la hauteur de la nue;
Car plutôt le poisson dans la terre naîtra,
Le Lion dans la mer, le doux miel coulera
D'un arbre venimeux; pesle-mesle brouillée
Toute saison aura la lumière troublée,
Ou l'Hyver donnera une large moisson,
Et l'Olive en Esté cueillera le Gascon
L'Automne se fardant de l'émail de la prée,
Et le gay Ké nouveau de la grappe pourprée.
Cela viendra premier, mon Macrin, que nos bois
Cessent onq de chanter à l'accord de ma voix.
MEN. Poursuy doncques, Tityre, & retourne despendre
Ta flûte de l'ormeau, qui, content de la rendre,
Humble, baisse la tête, afin que désormais
Il entende sonner Macrin, mieux que jamais.
Pan aussi ne veut pas que ta verte jeunesse
Cesse de la sonner, pour aucune tristesse,

Et quand tu la maries à ta ſainte chanſon ,
Il me ſemble , écoutant l'accord d'un ſi doux ſon ,
Que , laſſé du labeur , je dors ſur les fleurettes ,
Embraſſant , mais en vain , mes amours tendrelettes ,
Ou qu'au mois le plus chaud , quand je ſuis altéré ,
Je bois dans un ruiſſeau qui traverſe le pré ,
Une onde argentelette , & que j'oy le murmure
De l'eau , qui ne peut voir deſſécher la verdure.
O bienheureux Berger, dont la voix fait ſi bien
De ton heureux Macrin le ton Chalcidien :
Tu ſeras en ſon lieu , même j'oſe bien dire
Que Macrin , de ſon gré , donne l'herbe à Tityre :
Toutefois je veux bien , en faiſant mon devoir ,
Etendre à ſon honneur tout mon humble pouvoir ;
Mais je voudrois avoir le miel même d'Hymete ,
Qui couloit de la bouche à ce docte Poëte.
Macrin émerveillé va là haut regardant
Le ſourcilleux Olympe & le Soleil ardent ,
Ayant deſſous ſes pieds les aſtres & les nues.
De-là vient que çà-bas les forez chevelues ,
Et le reſte des champs , & les Satyres nus ,
Les Pans & les Bergers , & les Faunes cornus
L'air rempliſſent de joie , avecques les Naïades ,
Qui ſortent de leurs eaux , ſe mêlant aux Driades.
Le loup ne fait point peur à la ſimple brebis ,
Ny le cerf ne craint point qu'il ſe voye ſurpris
Dans les retz du veneur , qui le laiſſe folâtre
Librement , comme il veut , aux campagnes esbattre.
Les tertres , les rochers , & les bocages verds ,
Pour l'amour de Macrin , retentiſſent des vers.
Echo , comme elle peut , de ſa langue nouée ,
Dit qu'on garde à Macrin une fête chommée ,
Car Macrin eſt un Dieu. Tityre ; c'eſt un Dieu.
O Dieu , ſoys-nous heureux ! voicy dans ce beau lieu
J'élève quatre autels , deux à toy , deux encore
A Phébus , car autant l'un que l'autre j'honore.
Tu auras de lait frais deux houles écumans ,
Et deux pots d'huile gras de ma part tous les ans ,
Sur-tout du bon Bacchus la liqueur ſavourable ,
Ejouiſſant nos cœurs à ta fête honorable ,
D'un vin nouveau d'Anjou le Nectar j'eſpandray.
Puis danſant , par les mains Corydon je prendray ,
Qui contrefera Pan , avec Alpheſibée ,
Trépignant comme nous deſſus l'herbe foulée.

Nous

Nous te ferons des vœux, tout ainsi qu'à Bacchus,
Tout ainsi qu'à Cérès, quand nous irons tous nuds,
Humblement revoyant la terre environnée,
Afin d'avoir encor une fertile année;
Car, tant que le Dauphin en la mer se plaira,
Et tant que le sanglier les coupeaux aimera,
L'Esté chaud les épis, l'Automne la vendange,
Macrin, les pastoureaux chanteront ta louange.
TYT. Je ne sçais quel présent je te puisse donner,
Pour avoir si bien fait ton devoir de sonner,
Car j'ai moins de plaisir au doux bruit de l'haleine,
Dont Zéphire, au Printemps, nous évente la plaine,
Et ne suis point si aise à entendre frapper
Des flots s'entresuyvans les rives de la mer,
Ny d'ouyr murmurer la rivière coulée
Sur la terre pierreuse au cœur d'une vallée.
MEN. Je te donne premier ce petit chalumeau,
Qui m'apprit à chanter, à l'ombre d'un Ormeau,
Et si m'apprit encor ton amour Galathée.
TYT. Prens ma flûte pour toy, car tu l'as méritée;
Damete l'eut premier, & depuis Corydon,
Qui m'en fit héritier, mais je t'en fais un don.]

ROLAND PIERRE, Avocat au Siége Présidial de Meaux, a traduit de Grec en François un Opuscule de Théodorit, Evêque de Cyr, intitulé, De la Nature de l'homme, avec l'exposition des lieux les plus obscurs & difficiles; impr. à Paris, *in*-4°. Il y en a une autre version, faite par Antoine du Bus. *Epistolæ duæ, una Q. Ciceronis ad Q. Ciceronem fratrem, de ratione benè gerendæ Provinciæ, Rolandi Petreii J. C. Commentariis illustratæ. Ejusdem Petreii Notæ ad quoddam προλεγόμενον Philonis, de Officio Judicis; Parisiis, in-4°. apud Andr. Wechelum, 1564.*

ROLAND PIETRE, Avocat en la Cour de Parlement à Paris, a écrit, Considérations Politiques, Livre premier, contenant neuf Chapitres; imprimées à Paris, *in*-8°. par Robert Estienne, 1566*.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, au même Article, Tom. II, pag. 395 & 396.

ROOLLET DE GASSIN*, Gentilhomme de Provence, du Château de Gassin, assis au rivage du Golfe de Grimaud, Poëte;

Orateur & Hiſtorien, & vaillant aux armes, fut, par le moyen de ſes graces & vertus ſingulieres en la Poëſie, le bien-venu entre les plus Grands, & même des Gens d'Egliſe, non-obſtant qu'il écrivoit contre leurs vices; mais il ſoutenoit fermement leur parti contre l'opinion des Albigeois & Vaudois de Lyon, la doctrine deſquels avoit cours de ce tems. On ne faiſoit aucune expédition de guerre contre les Vaudois, ou contre les Touchains, ou autres ennemis de l'Egliſe, qu'il n'y fût appelé des premiers aux eſcarmouches, pour raiſon de quoi il fut eſtimé & priſé de tous. Il fut bien vu & aimé du Comte de Provence, & employé par lui à la réduction des membres de ſa Comté de Provence, contre les rebelles du pays, qui ne ſe vouloient ranger à ſon obéiſſance, ne lui prêter hommage; & étant élevé ainſi en haut degré, la fortune ne permit point le laiſſer paſſer, ſans lui faire ſentir de ſa variété; car, en une aſſemblée qui ſe fit en la Ville de Montpellier, où il ſe trouva, il fut ſurpris tellement de l'amour d'une Gentil-femme, de la maiſon de Montauban, nommée Rixende, ou Richilde, qu'il fut contraint oublier toutes ſes bonnes & honnêtes actions; & à la louange d'icelle fit pluſieurs Chanſons, deſquelles il lui fit préſent; mais elle, comme fauſſe *Enganeyriz*, ſe moqua de lui. Le Poëte s'étant, contre ſon opinion, apperçu de cette trompereſſe, en prit tel dédain en ſon cœur, que, de fureur Poëtique, fit un Chant tout rempli des ingratitudes de ſa Dame; & ne ſe pouvant plus honnêtement venger contre elle, abandonna le monde, & ſe rendit Moine en un Monaſtère d'Avignon, le plus auſtère qu'il ſut trouver, ſans avoir communiqué cet étrange changement à aucun de ſes parens & amis, leſquels, ne le voyant plus marcher par la Ville, furent ébahis d'avoir ouï-dire qu'il s'étoit rendu Moine, ſans qu'il ſe voulût montrer à eux. Les nouvelles de ce nouveau Religieux parvindrent tôt aux oreilles de l'Evêque de Cuzeran, lors Légat d'Avignon, dont il fut grandement ébahi, & le vint viſiter au Monaſtère, où ce ſaint Hermite ſe montra à lui ſeul à viſage découvert, lui remontrant qu'il eût plus fait

de ſervice au ſaint Père de Rome, & à l'Egliſe, en ce temps turbulent & calamiteux contre les ennemis d'icelles, que non là où il étoit; que quand Sa Sainteté en ſeroit avertie, il y pourvoiroit, & le récompenſeroit de quelque bon bénéfice & dignité. Le Poëte lui remontra que lui, ne perſonne ne doit être ébahi de ſi ſaint & délibéré propos, & que S. Auguſtin l'avoit ainſi admoneſté, en ſonge, de vivre, & finir le reſte de ſa vie ſous ſa règle, au reſte qu'il étoit humble ſerviteur de Sa Sainteté. Pendant que ces propos ſe tenoient, voici arriver un Courier, avec mémoires aux fins d'avoir la collation de la Prépoſiture des Pignans, vacante par le décès du dernier poſſeſſeur, qui fut dès-lors offerte & conférée audit Raoulx, laquelle il accepta, & remercia le Légat du Pape, par commandement & diſpenſe duquel il ſortit incontinent du Monaſtère, prit poſſeſſion d'icelle, & en obtint confirmation du Comte de Provence, comme étant de ſa fondation & collation, & s'y retira; & quand il étoit employé, ou pour les affaires du Comte de Provence, ou pour les affaires de l'Egliſe, il y faiſoit ſon devoir.

* C'eſt le même que La Croix du Maine (Tom. II, pag. 340, nomme RAOUL DE GASSIN, & que Jean de Notre-Dame, Chap. 24, écrit RAOULX, ou ROOLLET DE GASSIN.

ROSTANG, Berenguier, Gentilhomme de Marſeille, fut de ſon temps eſtimé fort bon Poëte Provençal, fut grand ami & familier de Foulques de Villaret, grand Commandeur de ſaint Gilles, à la louange duquel il fit pluſieurs Chanſons en rime Provençale, & fut amoureux d'une Dame de Provence fort âgée, & très-experte en ſorcelleries, ſoit à mixtionner les drogues, à obſerver les jours, & à donner breuvages amatoires. Il n'y avoit ſimple en la Colline d'Any, & en toutes les montagnes de Provence, dont elle n'eût connoiſſance. Elle lui donna un breuvage, je ne dirai pas amoureux, mais mortifère, dont il devint tranſporté de ſon ſens; & de la pitié qu'en eut une Damoiſelle de la maiſon de Cybo, de Gennes, qui ſe tenoit lors à Marſeille, laquelle ayant familiarité avec le Poëte, pour une

Chanson qu'il avoit faite à sa louange, le remit en son bon sens & entendement par un souverain breuvage & antidote qu'elle lui donna, dont le Poëte, reconnoissant ce bien, l'immortalisa par un bon nombre de Chansons, & en devint amoureux; & délaissant cette Magicienne, retint la Genevoise, qu'étoit une fort sage Damoiselle, belle, vertueuse & bien apprise à la Poësie; mais elle ne se voulant attendre aux prières & poursuite du Poëte, il en fut dépiteux, & fit un Chant qui commence:

S'ella era un pauc plus liberalla, e larga,

Et sur la fin, il dit:

V'autres vezez ô Dieus justes veniayres,
Qu'ell' a son cor plus dur que lou Diaspre.
E qu'yeu non podi eschivar sa rudessa,
Fazés (au mens) qu'en aquestous afayres
Ella non l'aya ingrat, ny dur, ny aspre,
Mais my sia doussa autant qu'a de bellessa.

Ne sachant que faire, pour un honnête dédain, se voulut rendre de l'Ordre des Templiers, cuidant avoir quelque faveur de Foulques de Villaret; mais cela lui servit de bien peu, & ne le voulut-on recevoir, en haine de quoi il publia un Traité, intitulé *De la falsa vida dels Templiers.* Et néanmoins (ainsi que l'a écrit Saint-Cezari) fut ouï en témoin contre eux; &, pour avoir faussement déposé, reperdit son sens, par une punition divine, & trépassa l'an 1315, du temps que Philippe, Roi de France, & Clément VI du nom, Pape, qui résidoit en Avignon, poursuivoient lesdits Templiers. Le Monge de Montmajour appelle ce Poëte *Falsa Garentia*, qui signifie Faux témoin, en langue Provençale *.

* Voy. Jean de Notre-Dame, Chap. 58.

ROSTAN DE BIGNOSC, Provençal, Chirurgien Juré à Paris, a revu & augmenté, avec Ambroise Paré, l'Anatomie universelle du corps humain, par ledit Paré; imprimée à Paris, *in*-8°. par Jean le Royer, 1561.

RUPERT, Abbé. Des divins Offices *. &c. Voyez JEAN BOUILLON.

* Rupert, Abbé de Duitz, fur le Rhin, né en Flandres, favant Bénédictin du douzième fiècle, a compofé plufieurs Ouvrages que l'on a réunis & imprimés à Paris, en 2 vol. *in-fol.* 1638. Le principal eft le Traité *de Officiis*, dont la Traduction eft ici annoncée. La date de fa mort n'eft point conftante. Deux Manufcrits de l'Abbaye de Liége, de trois cens ans d'antiquité, la placent en 1127; les Hiftoriens cependant la mettent fous l'an 1135, & cette dernière date fe trouve dans fon Epitaphe, rapportée par Dom Martenne. Voyez *Hift. Litt. de la France*, Tom. XI, pag. 427). Mais cette Epitaphe eft d'une main récente. Quant à l'âge où il mourut, ce ne peut être à quarante-quatre ans, car il avoit reçu la Prêtrife vers l'an 1100, même après s'en être défendu long-temps par humilité. (Mabillon, *Annal. Bened.* Tom. V, pag. 302.) Son *Traité des divins Offices* eft le premier de tous fes Ouvrages. Il y travailloit dès l'an 1111; mais il ne le publia que vers 1126. Les uns ont prétendu enlever cet Ouvrage à l'Abbé Rupert; les autres ont cru y appercevoir des erreurs fur l'Euchariftie, & Bellarmin lui-même l'en a accufé. Mais Rupert a été très-bien défendu fur ces deux points. On trouvera, tant fur cet objet, que fur fa vie & fes Ecrits, des détails très-intéreffans, dans le Tom. XI de l'*Hift. Litt. de la France.*

RUTEBEUF fut un Meneftret, duquel on trouve plufieurs Fabliaux (c'eft-à-dire, Contes de plaifir, & nouvelles) mis en rime; & encore des plaintes de la Terre-Sainte, adreffées au Roi S. Louis, le Comte de Poitiers, & la Nobleffe de France, pour fecourir Meffire Geoffroi de Sargines, vaillant Chevalier, qui la défendoit à fon pouvoir. La plainte d'Anceau de l'Ifle eft auffi dudit Rutebeuf, de laquelle ce Couplet me femble bon:

Toufiours deüt un preud'homme vivre:
Se mort eüt fans ne favoir.
S'il fut mors, il deüt revivre:
I ce doit bien chacun favoir.
Mes mors eft plus fière que * *Huivre*
Et fi plaine de mon favoir.
Que de bons le fiege délivre,
Et au mauvais laiffe vie avoir.

* Guivara, en Italien, eft un ferpent, tel que celui d'un quartier des armes de Milan.

Il a fait en vers la vie de fainte Elifabeth de Turinge, qu'il préfenta à Ifabel, Roine de Navarre. Il femble qu'il a auffi fait le Dit des Ordres de Paris, auquel, parlant ainfi des aveugles, que

nous appelons Quinze-vingts, il me fait ſoupçonner que ceux que S. Louis premièrement y amaſſa, ne furent Chevaliers, comme l'on penſe, ains quelques pauvres gens, car ceſtuy-cy les fait mendians, diſant d'eux:

Li Roix a mis en un repaire,
Mes je ne ſai pas porquoi faire,
Trois cens aveugles tote à rote.
Parmi Paris va en III. pa.re,
Tote jor ne finent de braire,
As trois cens qui ne voient gote.
Li uns ſache, li autre bote,
Se ſe donnent mainte ſecoſſe,
Qu'il n'y a nul qui lor éclaire:
Si feux y prent, ce n'eſt pas dote,
L'ordre ſera brûlée tote,
S'aura li Roix plus à refaire.

Par le même Opuſcule, il montre que ceux du Val-des-Ecoliers ſouloyent mendier, & que les Guillemins (ce ſont les Blanmanteaux) furent premièrement reclus. C'eſt lui (à mon avis) qui a fait le Fabliau du Clerc, lequel ne pouvant perſuader à une Dame, qui n'étoit des plus ſages, qu'elle ne pourroit voler ſans ailes & plumes, la baiſant pour lui faire le bec, & maniant nue, pour faire ſortir les plumes, lui attacha ſi avant ſa queue, qu'elle germa (diſoit la Dame) dedans ſon ventre, l'empêchant tellement de voler, qu'à peine pouvoit-elle voir ſes pieds, tant le ventre lui étoit cru. Je ne fais doute que ce Fabel n'ait donné occaſion à Bocace de faire la dixiéme Nouvelle de la neuviéme Journée de ſon Décaméron. Il en a encore fait un autre de la femme d'un Ecuyer, laquelle ayant donné aſſignation à ſon Curé de l'aller trouver en un petit bois voiſin, ſon mari étant venu contre ſon eſpérance, elle l'envoya coucher de bonne heure, diſant vouloir veiller tard pour achever ſa toile. Puis, le ſentant endormi, elle vint trouver ſon Curé, avec lequel demeurant trop longuement, & le mari, ne la ſentant point couchée près de ſoi, demanda où elle étoit. La Chambriere lui dit qu'elle veilloit chez ſa voiſine. Le mari, courroucé, ſe lève, & la vint chercher chez ſes voiſines; mais oyant dire qu'elle n'y avoit point été, il s'en retourne tout furieux. La Dame, qui l'avoit ſenti paſſer le long du bois, & la menacer avec le Prêtre, s'en retourna en ſa maiſon, là où étant accueillie d'injures par ſon mari, qui l'appeloit Putain, & qu'elle venoit

d'avec le Curé, elle ne lui répondit mot : ce qu'ayant mis le mari en plus grande colère, comme si, en se taisant, elle confessât ce qu'il disoit, voulant lui couper les cheveux, elle lui dit qu'étant grosse, on l'avoit conseillée d'aller sur le minuit faire trois tours à l'entour du Monstier, en disant trois patenôtres; puis, sans mot dire, faire avec le talon une fosse, laquelle se trouvant ouverte au bout de trois jours, ce seroit un fils, & si elle étoit close, ce seroit une fille, échappant par ce moyen à la colère de son mari. Rutebeuf se plaisoit fort en équivoques : & pour ce, au dit d'Hypocrisie, il veut que son nom vienne de Rude & de Bœuf. Il fut marié par deux fois; & combien qu'il eût peu de biens, il prit (dit-il) femme qui n'étoit ne gente, ne belle. Aussi Dieu l'avoit fait compagnon de Job, lui ayant oté tout-à-coup ce qu'il avoit, avec l'œil dextre, dont il voyoit le mieux. Il adresse sa Complainte au Comte de Poitiers & de Toulouse (ce fut Alphons, frère de S. Louis) qui lui donnoit volontiers. Rutebeuf a vécu longuement, & le plus sous le règne de S. Louis. Toutefois, par un de ses Œuvres, il semble qu'il soit venu jusqu'à l'an 1310 *.

* Tiré de Fauchet, Chap. 87.

RAVIERES (Le Seigneur de) Angoumois, a traduit d'Espagnol les grandes & admirables Merveilles, jadis découvertes au Duché de Bourgogne, près la Ville d'Antan, par le Seigneur Dom Nicole de Gautieris, Gentilhomme Espagnol; imprimées à Rouen, *in-8°*. 1581.

R. DE VILLARET, de Castres, a écrit la Polixene, Livres 2, contenant Sonnets, Elégies, Chansons, Eglogues. Plus l'Yderine, Livres 2, prêts à imprimer, chez Jean Stratius, à Lyon.

R. B. DE LA GRISE * a traduit d'Espagnol le Livre de Marc Aurèle, imprimé à Paris, par Galiot du Pré, 1535, *in-fol.* & puis *in-16*. Il a traduit aussi d'Italien en François la Pénitence d'Amour, en laquelle sont plusieurs persuasions & réponses très-utiles pour ceux qui veulent converser honnêtement avec les

Dames ; & les occaſions que les Dames doivent fuir de complaire par trop aux pourchats des hommes, & importunités qui leur ſont faites, ſous couleur de ſervice, dont elles ſe trouvent ou trompées, ou infames de leur honneur ; imprimée à Lyon, *in*-16. à la marque de l'Icarus, en l'an 1537.

* Le nom de cet Auteur eſt RENÉ BERTAUT, Sieur DE LA GRISE, Secrétaire du Cardinal Gabriel de Gramont-Navarre, qui mourut Archevêque de Touloufe, le 26 Mars 1534.

LIVRES D'AUTEURS ANONYMES.

Le RASOIR des Raſés, Recueil auquel eſt traité de la tonſure des Prêtres ; imprimé à Lyon, 1561. *Calvinique.*

Bref RECUEIL de la ſubſtance & principal Fondement de la Doctrine Evangélique. *Cenſuré.*

Bref RECUEIL d'aucuns Lieux * fort néceſſaires, pour mettre ſa confiance en Dieu. *Cenſuré.*

* Le mot *Lieux* apparemment veut dire ici *Paſſages de l'Ecriture.*

RECUEIL de pluſieurs paſſages de la Sainte Ecriture, faiſant à la déclaration de l'Oraiſon Dominicale, des articles de la Foi & des dix Commandemens de la Loi, avec le Recueil des Offices des Chrétiens.

Le REFUGE des Chrétiens, composé ſur les dix Commandemens de Dieu, imprimé à Lyon, *in*-4°. par Jean Moſnier, 1540.

REGIME de Vivre & conſervation du corps humain, auquel eſt amplement diſcouru des choſes naturelles, & de tous vivres qui ſont communément en uſage ; avec pluſieurs receptes bien approuvées : le tout recueilli des bons Auteurs, tant anciens que modernes ; imprimé à Paris, *in*-8°. par Vincent Sertenas, 1561.

Le REGIME de Santé, tranſlaté de Latin en François * ; avec

avec les Gloses de Maître Arnauld de Villeneufve; imprimé à Paris, par Philippes le Noir.

* C'est ce qu'on appelle vulgairement l'*Ecole de Salerne*.

Le REGISTRE des ans passés, ou Fardeau des temps [1], qui est un Epitome du Livre *Chronica Chronicorum*, depuis la création du monde jusques à l'an 1532, imprimé à Paris, *in-fol.* par Galiot du Pré, 1552.

[1] Je crois que c'est le *Fasciculus Temporum*, traduit en François par Pierre Farget, Augustin. Voyez, à la fin de la lettre F, Tom. III, pag. 695, le mot FASCICULE, & les notes, à l'Article de PIERRE FERGET, dans LA CROIX DU MAINE, Tom. II, pag. 277 & 278. (M. DE LA MONNOYE).

Maître REGNARD & Dame Hersant [1], Traité utile à toutes personnes, contenant les cautelles & finesses que faisoit ledit Maître Regnard; avec plusieurs beaux exemples pris sur les cautelles dudit Maître Regnard; imprimé à Lyon, *in*-4°. par Olivier Arnoullet, 1528.

[1] Jean Teneffax, qui en est l'Auteur, écrivoit en 1466, comme il paroît par les Chapitres 18, 20, 29, &c. L'Edition que j'en ai vue, est de Paris, *in*-4°. chez Michel le Noir, 1516. Il est en rime, à la Bibliothèque du Roi, au Manuscrit 1308, rapporté, pag. 288 de la *Nova Bibliotheca Manuscriptor.* du P. Labbe. Le même, aussi en rime, est rapporté, pag. 16 du Catalogue de Madame la Princesse, où il est dit que c'est un Ouvrage de l'an 1290, par où l'on peut juger que c'est, de toutes manières, un Ouvrage très-différent de celui de Jean Teneffax. (M. DE LA MONNOYE).

La REGLE des Freres & Sœurs du tiers Ordre Saint François, vivant en commun; imprimée à Paris, *in*-16. par Jean Janot, sans date.

Traité sur la matière des RELEVEMENS, selon les Ordonnances, Droit & Coutumes de France, contenant la manière comment en Chancellerie de France sont les lettres de relief, chacun jour expédiées, & est divisé en trois parties. En la première est traité du Mineur, & en combien de manières il peut être deceu, & restitué: en quel temps l'on peut poursuivre la cassation des contrats. En la seconde, de la restitution des Majeurs. Et en la troisiéme, sont examinés en communauté

quelques articles concernant la reſtitution des Mineurs & Majeurs par indivis; imprimé en Avignon, *in*-16. par François Tachet, 1549.

Traité de la REMISSION des péchés, Juſtification, Pénitence & bonnes Œuvres, recueilli de la Sainte Ecriture, contre les erreurs de ce temps, imprimé en Avignon, *in*-16. par Pierre Roux, 1566.

REMONTRANCE à tous États, par laquelle eſt en bref démontré la foi & innocence des vrais Chrétiens. Les abus auxquels ſont advenus leurs ennemis & perſécuteurs, & le jugement que Dieu en fera; imprimée à Paris, *in*-8°. 1560. *Calvinique.*

REMONTRANCE à Monſieur le Chancelier de France, faite par quelques Gentilshommes étrangers, qui ont autrefois hanté en France, ſur la réduction des habits & port des draps de ſoie, ſuivant l'Ordonnance du Roi Charles IX; imprimée à Lyon, 1561.

La REMONTRANCE de la vertu inſupérable, & des fruits ineſtimables de la Foi Chrétienne.

Livre intitulé REPOS de Cuers. *Ecrit en main.*

La REQUETE des Maris ombrageux, courtbatus, boucquineux, farouches, trop triſtes, penſifs & déſolés. Item, pluſieurs ſortes de Ballades en divers langages, Chant Royal & autres différentes Rimes, dirigées aux Meſſieurs, & mainteneurs de la gaie ſcience de Réthorique de Thoulouſe, au mois de Mai, auquel par leſdits ſieurs s'adjugent les fleurs d'or & d'argent aux mieux diſant; imprimée à Thoulouſe, *in*-8°. par Gaſton Recoleyne, 1533.

La REQUÊTE faite & baillée par les Dames de Thoulouſe, aux Maîtres & Mainteneurs de la gaie ſcience de Rhétorique, au mois de Mai, qu'ils adjugent les fleurs d'or & d'argent, aux

mieux disant; avec plusieurs sortes de rimes en divers langages & sur divers propos, composées par lesdites Dames; imprimée à Thoulouse, *in*-4°. sans date. Et sont les Dames qui ont fait icelles compositions, nommées Catherine Fontaine, Françoise Marrie, Claude Ligoune, Esclarmonde Spinete, Andieta Peschaira, Bernarde Deupi, Johane Perle, & autres.

Rondeau de Françoise Marrie.

Encontre Dieu quelques hommes infames
Veulent défendre à nous, pour être femmes,
Voir l'Evangile & les beaux propos saints;
Mais ne sont-ils d'entendement mal saints,
Dignes en sont de reproches & blasmes.
Ne vaut-il plus de lire mille rames
De saints écrits, qui resont corps & ames,
Qu'un de ces comptes, qui sont sales & vains
Encontre Dieu.
Donc je vous prie, mes bonnes sœurs & dames,
Qu'au lieu du jeu des cartes, ou des dames,
Teniez souvent l'Evangile en vos mains.
En le lisant, vous prendrez esbats maints,
Et ne serez choses qui soient infames
Encontre Dieu.

Rondeau de Catherine Fontaine que se peut lire à double sens, en avant, en arrière, en haut, en bas, ligne à ligne, à demi vers ou à vers entiers.

Qui rimes faict, *Il est sot & maudit,*
Grand los acquiert; *Qui point ne sçait rimer.*
Moult est parfait, *Qui des rimeurs médit,*
Qui tel art sert; *Il est fort à blâmer;*
Plusieurs biens pert *Qui rimes veut aimer,*
Qui point n'en sçait, *Vertueux sera dict;*
Rimeur expert *Trop est à déprimer,*
Grandement plaît. *Qui des rimeurs médit.*

De la bragarde indigente, Rondeau de Claude Lignoune, au langage de Thoulouse.

Sec quin brague notre vezine *Le garde col de fin velous*
Am laupalandre d'ou stadine *Que li crubis touta l'esquine.*
Et la cinta de douas coulous *Les margots a de sede fine*

Et la gounelle Dieu sap quine.
Dous pams plus longue quelz talous
Sec.
Mais quant am aqueste famine
N'avem aur, blat, pa ny farine
A qui que be son las doulous.
Trop monta de dous escalous :
Que farid mais una Regine
Sec.

Le RESOLU en mariage, en rime, traitant & démontrant la prouesse & résistance qu'ont eu & ont de présent les femmes contre les hommes & principalement contre les puissants & forts, imprimé à Lyon, *in*-4°. par Olivier Arnoullet.

RÉPONSE aux Remontrances faites à l'Empereur Charles V, par aucun de ses sujets, sur la restitution du Royaume de Navarre & Duché de Mylan; imprimée à Paris, *in*-8°. par Nicolas l'Héritier, 1542.

RÉPONSE de bonne & mauvaise Fortune, par quatrains; c'est presque un même argument de passetemps de la Fortune des dez; imprimée à Paris, *in*-16. par Nicolas Bonfons, 1576.

Bonne RÉPONSE à tous propos, où est contenu grand nombre de Proverbes & Sentences joyeuses, traduite d'Italien & réduite par ordre alphabétique; imprimée à Paris, *in*-16. par Galiot du Pré, 1548.

Merveilleuse & miraculeuse REVELATION de l'état de l'autre monde, laquelle par divine dispensation a été démontrée à l'instruction & cautelle de tous dévots & fidèles Catholiques, afin de préconnoître ce qu'on doit craindre ou espérer après le décès de la vie présente, imprimée à Paris, *in*-8°. par Guichard Soquand, sans date.

Traité du désordonné appétit des RICHESSES mondaines, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Guido Malinian.

REYNIER LE RENARD [1], Histoire très-joyeuse & récréative, contenant soixante-dix chapitres, imprimé en deux langages, François & bas Allemand, en Anvers, *in*-8°. par Christophle Plantin, 1566.

[1] Ne l'ayant point vu, je conjecture que c'est une Edition renouvelée du

Roman de *Maître Renard & de Dame Herſant*, ci-deſſus ſpécifié, car je ne penſe pas qu'il ait rapport au *nouveau Renard* de Jaquemars Gielée. (M. DE LA MONNOYE).

Déploration de tous les priſes de ROME, depuis la fondation d'icelle, faite par Romulus juſques à la dernière priſe des Eſpagnols, qui a été la plus cruelle que toutes autres [1]; imprimée à Paris, *in-fol.* par Jean Longis, 1528.

[1] Cet Ouvrage les décrit & les rapporte au nombre de ſix: la première, par Brennus, Capitaine des Gaulois, l'an 364 de la fondation de la Ville; la ſeconde, par Alaric, Roi des Goths, l'an de Jeſus-Chriſt 410; la troiſième, par Genſeric, Roi des Vandales, en 455; la quatrième, par Odoacre, Roi des Hérules, en 476; la cinquième, par Totila, Roi des Goths, en 546; la ſixième & dernière, en 1427, par les Eſpagnols & Allemands, que commandoit Charles de Bourbon, pour l'Empereur Charles-Quint. (M. DE LA MONNOYE).

La Deſtruction de RONCEVAUX, en rime (ce fut en 778) *écrite en main en ma Librairie.*

Déduction du ſomptueux ordre, plaiſans ſpectacles & magnifiques théâtres dreſſés par les Citoyens de la ville de ROUEN, à l'Entrée de la ſacrée Majeſté du très-Chrétien Roi Henri II, leur ſouverain Seigneur, & de très-illuſtre Princeſſe Catherine de Médicis, ſa femme, qui fut ès jours premier & deuxiéme d'Octobre 1550; avec les pourtraits & figures deſdits triomphes; imprimée à Rouen, *in-4°.* par Robert & Jean du Gord, 1551.

Le nombre des ROIS Chrétiens, en nombre dix-huit, compris l'Empereur, contenant leurs cris d'armes & portant chacun ſa clauſe & deviſe. *Rime.*

ROMANS.

Nous n'avons eu aucun Livre en notre langue, ſinon depuis le temps du Roi Philippe Auguſte, auquel on commença d'y écrire au langage qui lors avoit cours, qui a été corrigé par ceux qui penſant bien faire, nous ont ôté tout ce qui étoit d'ancien, & les Livres de ce temps-là ne contenoient que les

Hiſtoires de leur ſiécle, & en outre quelques Fables; les Gaulois ayant retenu cela de la Grece qui a été la nourricière d'icelles. Mais depuis la guerre des Anglois, notre langue devint plus polie & commença d'accroître: & après, Charles V, dit le Sage, fit traduire une partie des bons Auteurs Latins (ainſi qu'on dit) & lors les vieux Romans furent mis en proſe, qu'il eût été meilleur avoir laiſſé en leur vieille Rime: telles bourdes & menſonges ſeroient plus tolérables en cette forme de Poëſie, & y pourroit-on reconnoître quelques mots anciens, que la fréquentation du Latin & vulgaire Italien nous a fait abandonner. Quant à ce mot de Roman & de ſon origine, il n'y a homme qui en aye mieux diſcouru que Claude Fauchet qui en a fait un Livre, où il ne laiſſe rien à dire de ce qui s'en peut, par une recherche non moins curieuſe que belle & louable. Car auparavant la plus part de ceux qui avoient ce mot de Roman à la bouche, ne ſavoient l'origine d'icelui. Un Auteur Italien en parle comme s'enſuit:

[« Io non neghero, che il Romanzo, non ſia imitatione d'atti grandi e » illuſtri, è degni dell' Epica Poeſia. Ma certamente la voce è ſtraniera, è » come nella favella Spagnuola, coſi credo, che nella Provenzale ſignifichi » il volgar Idioma, perochè in Hiſpagna, & in Provenza con le Colonie de » Romani la lingua eſſendoſi tanto diffuſa, e talmente, che Romanamente » vi ſi parlava, poiche l'una e l'altra parte occuparono, & habitaronvi Bar» bare nationi: la favella romana che vi rimaſe, ben che in gran parte con» taminata, e guaſta pur comme piu regolata, e piu leggiadra della Gothica, » e dell' Alavica lor natia, s'ingeguarono elle dapprendere, e di tenere, e » Romanzo la chiamavano, è in quella Scriveano. La-onde, percioche non » prima d'altrô, che de fatti, e de gli amori de' Cavalieri in tal favella da » loro ſi trattò, le compoſitioni fatte intorno a queſta materia, Romanzi ſi » diſſero. Queſta medeſima voce in Italia paſſo ».]

Quelques autres, même Hotoman, en diſent (comme en paſſant) ce qui leur en ſemble. Mais Fauchet a frappé au but, & ſi bien dénoué cette difficulté, qu'il n'eſt beſoin de s'en inſtruire davantage; & parce que c'eſt une matière de rare connoiſſance, & digne d'être ſue des François, je tranſcrirai ici le quatriéme Chapitre de ſondit Livre. La langue Romance n'étoit pas la

pure Latine, ains Gauloiſe corrompue, par la longue poſſeſſion & ſeigneurie des Romains : que la plupart des hommes, habitans depuis la rivière de Meuſe juſques aux monts des Alpes & des Pyrénées, parloient. Car la France que Luitprand, au chapitre ſix du premier Livre de ſon Hiſtoire, appelle Romaine, comprenoit ſeulement juſques à la Loire. Et pour montrer que parler Roman, ne s'entendoit pas au temps jadis pour parler Latin, je m'aiderai de ces vers pris du Roman d'Alexandre, composé par gens vivans environ l'an 1150, ſous Louis le Jeune, Roi de France.

La verté de l'Hiſtoir' ſi com' li Roix la fit,
Un Clers de Chaſteaudun, Lambert li Cors l'eſcrit,
*Qui de Latin l'a * treſt, & en Roman la mit.* * pour tirée.

Il faut donc dire que Latin & Roman fuſſent différens, puiſque cetui-ci tire du Latin une Hiſtoire, pour la mettre Roman. Il eſt vrai que ces vers ſont faits plus de trois cens ans après Charles le Grand. Et qu'ainſi ne ſoit, qu'on entendoit, il y a huit cens ans, que parler Ruſtic Romain fût le langage commun des Habitans de deçà Meuſe, il ne faut que lire ce qu'a écrit Guitard en ſon Hiſtoire de la Diſcorde des enfans de l'Empereur Louis le Débonnaire, advenue en l'an huit cens quarante-un. Car faiſant mention de Louis Roi de Germanie & de Charles le Chauve, ſon frere, Roi de France, Weſtrienne ou Occidentale (c'eſt-à-dire, de ce qui eſt entre Meuſe & Loire) il dit que les deux Rois voulant aſſûrer ceux qui les avoient ſuivis, que cette alliance ſeroit perpétuelle, ils parlèrent chacun aux gens de ſon païs (c'eſt le mot dont ledit Guitard uſe (à ſavoir Louis Roi de Germanie aux François Weſtriens (qui ſuivöient ledit Charles) en langue Romaine (c'eſt-à-dire la Ruſtique) & Charles à ceux de Louis (qui étoient Auſtraſiens, Allemands, Saxons, & autres Habitans de là le Rhin) en langue Theutonique, qui eſt la Théotiſque du Concile de Tours, ou, comme j'ai dit, Thioiſe. Les paroles du Serment que Charles fit en langue Romaine, furent telles,

ainſi que je les ai priſes d'un Livre écrit il y a plus de cinq cens ans.

[« Pro don amur & pro Chriſtian poblo & noſtro commun ſaluament diſt
» di en avant inquant des ſavir & podir me dunat ſi ſalvareio ciſt meon fradre
» Karlo & in adjudha, & in cadhuna coſa ſi com hom per dreit ſon ftadra
» ſalvar diſt ino quid il un altre ſi faret. Et abludher nul plaid nunquam prindrai
» que meon vol ciſt meon fradre Karle in danno ſit.

Et le Peuple de Weſtrie répond en même langage:

» Si Lodhuvigs ſagrament que ſon fradre Karle jurat conſervat, & Karlus
» meo ſendr, de ſuo part non lo ſtanit. Si io returnar non lint pois neio né
» nuls cui eo returnar int pois in nulla aiudha contra Lodhuvig nunli iuer ».]

Or ne peut-on dire que la langue de ces ſermens (laquelle Guitard appelle Romaine) ſoit vraiment Romaine, j'entends Latine, mais plutôt pareille à celle dont uſent à préſent les Provençaux, Cathales, ou ceux de Languedoc. Et il appert par les Livres compoſés en langue Latine du temps de Charles le Chauve, qu'il y a grande différence entre ce Serment & ce qu'ils tenoient lors pour Latin. Il fautdonc néceſſairement conclure que cette langue Romaine entendue par les ſoldats du Roi Charles le Chauve, étoit cette ruſtique Romaine, en laquelle Charles le Grand vouloit que les Omélies prêchées aux Egliſes, fuſſent tranſlatées, afin d'être entendues par les ſimples gens, comme leur langue maternelle, aux Prônes & Sermons; ainſi qu'il eſt aiſé à deviner ou juger. Il reſte maintenant, ſavoir pourquoi cette langue Romaine Ruſtique a été chaſſée outre Loire, de-là le Roſne & la Garonne; ce que je confeſſe librement ne pouvoir aſſurer par témoignages certains. Car qui ſeroit celui-là tant hardi, de ſeulement promettre pouvoir tirer la vérité d'un ſi profond abyſme, que celui où l'ignorance & nonchalance de ſept ou huit cens ans l'a précipitée? Toutefois j'en dirai bien des cauſes & raiſons, ſinon vraies, à tout le moins vraiſemblables. Et s'il eſt loiſible de deviner, & les conjectures ont lieu en cette matière, comme je crois qu'elles doivent avoir, je ſoutiens que le partage des enfans de l'Empereur Louis Débonnaire, apporta une

une grande mutation en l'État de France : & non-feulement fépara leurs fujets, mais encore rompit toute l'ancienne fociété, que les François & Gaulois demeurans deçà la Meufe, avoient avec ceux de delà, pour les grandes guerres que les freres, enfans dudit Empereur Débonnaire, eurent les uns contre les autres, & lefquelles après la mort de prefque toute la nobleffe, tuée en la bataille de Fontenay, grandement altérèrent les alliances, que les Seigneurs vivans fous un fi floriffant Empire, prenoient auffitôt loin que près. Car durant le règne de Pepin, Charles le Grand, & Louis fon fils : l'Auftrazien, Saxon, Baviérien, Allemand, qui fe marioit en Weftrie, Bourgogne, Italie, Septimanie, qui eft Languedoc, ou en Aquitaine, ne craignoit point de perdre fes héritages, ainfi qu'il eft porté par un article de la divifion que Charles le Grand fit de fes Royaumes entre fes enfans. Là où depuis Charles le Chauve, foit que la claufe & article fufdits euffent été oubliés en l'appointement fait l'an huit cens quarante-trois, entre les trois freres, enfans dudit Débonnaire, ou pour quelque autre raifon que nous n'avons point trouvée écrite, il n'y eut plus d'efpérance de fe rejoindre, chacun voulant avoir un Roi de fon langage. Voilà pourquoi les Auftrafiens n'eurent agréable ledit Charles le Chauve, quand il voulut prendre le Royaume de Lothaire fon neveu, mort fans enfans légitimes ; ne les Weftriens, Charles le Gras, & encore moins Arnoul, quand ils s'efforcèrent de les gouverner durant la minorité de Charles le fimple : voulant, ainfi que j'ai dit, chacun être commandé par un homme de fa langue. Ce qui apparut bien évidemment, quand la famille de Pepin vint à faillir au Royaume de Germanie ; d'autant que les Italiens firent Roi Beranger ; les Saxons, Henri le Fauconnier, & quelque temps après les Weftriens, Hugues Capet, marris de ce que Charles Duc de Lorraine, fentoit trop fon Allemand. (Des Romans.) Cette dernière féparation de Capet, fut caufe, & à mon avis, apporta un plus grand changement, voir, fi j'ofe dire, doubla la langue Romance. Car fon entreprife étant fuivie

de plusieurs autres Seigneurs, jà gouvernant les grands Comtés & Duchés, ils se montrèrent non pas Rois, car ils n'avoient l'autorité acquise de si longue main, que Hugues Capet, venu d'un grand-pere & d'un grand oncle Rois, mais usurpateurs de tous droits Royaux, tenant Cour à part, battant monnoie, & ne se rendans sujets qu'à tel service qu'il leur plaisoit faire à ce Roi, aussi nouveau en sa dignité, qu'eux-mêmes qui l'avoient supporté contre l'apparent héritier de la Couronne, pour avoir part au butin, plutôt que pour affection qu'ils lui portassent, ou desir de réformer les abus lors regnans. De manière qu'ils ne se soucièrent beaucoup de hanter la Cour de ce nouveau Roi, ne se patronner sur ses mœurs, & encore moins suivre son langage, qui à la fin ne se trouva de plus grande étendue que son domaine, raccourci par ces Harpies. Car ledit Hugues Capet & Robert, son fils, ne jouissoient d'aucune ville de marque, fors d'Orléans, Paris & Laon: pource que les autres avoient leurs Comtés, & les Provinces des Ducs, qui tenoient grand territoire. Comme Richard, Seigneur de toute Normandie: Hebert qui étoit Comte de Meaux & Troyes, c'est-à-dire, de Brie & Champagne: Thiebault, Comte de Chartres, Blois & Tours: Guillaume, Duc de Guyenne, & Comte de Poitou: Geoffroy, Comte d'Anjou: lesquels depuis s'accrurent grandement, pource que ceux de Chartres joignirent à leur Domaine, Champagne & Brie, par usurpation: ceux de Normandie, Angleterre: la maison d'Anjou, Touraine. Tellement que l'on vit en France de belles Cours & magnifiques, tout à un même temps. Car le Comte d'Anjou épousa l'héritière d'Angleterre & Normandie. Le Duc de Guyenne avoit les hommages d'Auvergne, Limosin, d'Angoulmois, Agenois, & de toute l'Aquitaine. Le Comte de Champagne, Brie, & tout ce qui étoit depuis l'embouchure de la rivière de Marne dans celle de Seine, jusques vers la Lorraine: & de là retournant à Sens. Les Berangers, toute la Provence, Languedoc & Cathalongne. Ce qui donna occasion aux Poëtes & Hommes ingénieux, qui en ce temps-là voulurent

écrire, user de la langue de ces Roitelets, pour davantage leur complaire, & montrer qu'ils n'avoient que faire d'emprunter aucune chose de leurs voisins. Ce fut lors, ainsi que je pense, qu'écrire en Roman, commença d'avoir lieu, & que les Contéor & Jugléor, ou Jongleurs, Trouverres & Chanterres, coururent par les Cours de ces Princes, pour réciter ou chanter leurs Contes sans rime, Chansons & autres Inventions poëtiques: usant du Romain rustique ainsi que du langage entendu par plus de gens, encore qu'il leur échappât assez de mots de leur terroir. De là vient que l'on trouve tant de Livres de divers dialectes, Limosin, Vallon ou François, & Provençal, portant le nom de Roman: voulant les Poëtes donner à connoître par ce titre, que leur Œuvre ou langage n'étoit pas Latin ou Roman Grammatic, ains Romain vulgaire. Ce que je devine, car autrement je ne veux assûrer une chose tant obscure, par un passage d'un Livre composé environ l'an 1227 ou 28, par Huon de Meri, qui dit au commencement du Roman intitulé le Tournoyment d'Antechrist:

N'est pas oyseux, ains fet bon œuvre,
Li trouverre qui sa bouche euvre
Por bonne œuvre conter & dire,
Mais ki bien treuve plain est d'ire,
Quant il n'a de matere point
Jolivetez semond & point
Mon cuer de dire aucun biau dit.
Mais n'ay de quoy, car tout est dit,
Fors ce que de nouvel avient.
Mais au Trouveor bien avient,
S'il sçait aventure nouvelle,
Qu'il fasse tant, que la nouvelle
Par-tout s'espande & par-tout aille,
Et que son gros François détaille
Pour faire œuvre plus déliée.
Por ce ma langue ay déliée,
*Quiconque m'en tienne à * trespensé,* * Outrecuidé.
Pour dire mon nouvel pensé.

Ce gros François détaillé me semble devoir être pris pour le

Roman & plus poli langage, dont les Trouverres, Jugléors, & autres ci-dessus nommés, usoient plus que le commun. Car Hebert dit au Roman des sept sages,

Moult volontiers me penoroie,
Si je m'en pooie entremettre
Qu'en bons Romans pëusse mettre
Une [1] *Estoire* [2] *auques ancienne.*

[1] Histoire.
[2] Aussi.

Et puis quelques vers après il ajoute,

Li bons Moines de bonne vie
De Haute-Selve l'Abeie
A l'Estoire renouvellée,
Par bel Latin l'a ordenée,
Hebers la * *vieut en Romans trere,*
Et dels Romans un Livre faire :
El nom & en la reverence
Del Roy fil Phelipe de France
[1] *Loëis qu'en doit tant loër.*

* Veut.
[1] Ce Louis doit être le père de S. Louis, ou Louis Hutin.

Et puis encore quelque peu après,

Por s'amor encommenceray
L'Estoire, & enromanceray, &c.

Qui est à dire, je mettrai en François. Que si quelcun pense que le Roman ne fut qu'en rime, je lui réponds qu'il y avoit aussi des Romans sans rime & en prose. Car en la vie de Charles le Grand, mise en François avant l'an mil deux cens, à la requête d'Yoland, Comtesse de saint Paul, sœur de Baudouin, Comte de Hainau, surnommé le Bastisseur, au quatriéme Livre l'Auteur dit ainsi,

[Baudoin, Comte de Hainau, trouva à Sens, en Bourgogne, la vie de Charlemagne, & mourant la donna à sa sœur Yoland, Comtesse de S. Paul, qui m'a prié que je la mette en Roman sans rime, parce que tel se delitera el Roman qui del Latin n'eut cure, & par le Roman sera mielx gardée. Maintes gens en ont ouy conter & chanter, mais n'est-ce mensonge non ce qu'ils en dient & chantent cil Conteor ne cil Jugleor. Nuz contes rymez n'en est vrais : tot est mensonge ce qu'ils dient.]

Ce parler Roman étoit lors pris pour langage, maintenant

appelé François le plus poli, témoin ce vers du Roman d'Alexandre, de la composition de Lambert li Cors;

*Vestu comme François, & sot * parler Roman.* * Sceut.

Et les Souisses le pensent encore; car au lieu de dire, Je sais bien parler François, ils disent Je sais bien parler Roman. Et je dirois volontiers que le parler Roman fut plus particulier à Paris & lieux voisins, qu'autres; car au Roman d'Alexandre, composé par le Clerc Simon, en racontant les peuples divers qui sortirent de Babylone, après la confusion advenue en bâtissant la tour, il dit,

*Li enfans se départent, li * piere en fu dolans,* * Pere.
Et li autre devient Mesopotamiens,
Li autre fu Torquois, li autre Elimitans.

Et puis quelques vers après,

Li autre fu Romains & li autre Toscans.

Et encore depuis,

L'autre fu Espeingnos, & s'autre fu Normans,
Li autre Erupeis & parla bien Romans,
Li autre fu François, & li autre Normans.

Lesquels Erupeis ou Erupers, je prens pour ceux du pays d'Hurepois, qui n'a point de limite certain, sinon qu'à Paris nous disons que le quartier devers Midi ou de l'Université est en Hurepois. Et néantmoins près de Meaux & Joerre il y a un terroir appelé Hurepois, comme aussi quelque endroit voisin de Montreau-fault-Yonne. Que si aucun veut dire que Simon prend le mot Erupeis pour *Eropæus*, je réponds qu'il parleroit trop généralement, ayant nommé tant de peuples particuliers. Je ne suis pas d'opinion que Hurepois ait pris son nom du vent Eurus, puisqu'il se trouve & à l'Orient & au Midi de Paris. Mais j'ajouterai bien, qu'à Paris quand l'on veut dire qu'une façon de faire n'est gueres civile, on use de ces mots, c'est du pays ou quartier de Hurepois: ce que d'autres disent, cela sent son Écolier Latin. Comme si nos Rois demourans du côté que

nous appelons Cité & Ville, à ſavoir au Palais, à S. Martin, au Louvre, près S. Gervais, S. Paul, & aux Tournelles, lieux habités par nos Rois, euſſent plus façonné les Habitans de cet endroit de Paris, & que celui de l'Univerſité fût moins civil, pour n'être pas tant hanté de Courtiſans; ce qui lui auroit plus fait retenir le langage Ruſtic Romain. Que les Erupers, Erupeis, Hurepois, ou Herupois fuſſent ſujets des Rois de France, il en appert au Roman de Bertain, compoſé par le Roi Adenez, vivant du temps du fils de S. Louis, où ils ſont nommés avec ceux qui accompagnèrent Charles le Grand contre les Saxons. Car parlant de Saxe, il dit,

*Après l'ot Guithekins qui * ainc n'ama François,* * Onc.
*Cil fu fils Juſtamont mout fu de grand * bufois.* * Orgueil.
*Car bien cuida conquierre France & * Olenois,* * Orléans.
Champaignois & Bourgongne & Flamans & Englois
Juſqu'à Cologne fu, là il fit maint deſrois.
*Longuement tint Saſſoigne qu'ins nus n'i mil * defois* * Défenſe.
Mes puis fu reconquiſe par Francs & par Thiois:
Au reconquerre fure li baron Herupois
Et flaman li Eu wage Brabançon Ardenois.

Quant à l'étymologie & ſignification de ce mot Hurepois, voici ce que j'en ai trouvé dans le Roman de la Conquête d'outre mer. Parlant d'un Hélias, qui fut le Chevalier au Cygne, nourri avec ſes freres dans un bois, ſans jamais avoir vu autre homme qu'un Hermite, qui les vêtoit de feuilles & écorces couſues de Til, il dit,

Li foreſtier s'en tourne qui ot non Malaquez
A l'hermitage vint hideux & hurepez.

Et du même Helias:

Velus eſtoit com [1] Leus v Ours [2] enkaënez, [1] Loup.
*Les ongles grans & lons, les * cevals meelez,* [2] Enchaînés.
La teſte hurepée n'ert pas ſouvent lavez. * Cheveux.

Puis il en dit autant des pauvres gens, leſquels ayant perdu leurs chevaux & biens, ſuivoient à pied en ce voyage d'outre

mer, les autres Chétiens; étant conduits par Pierre l'Hermite:

La puiſſiez voir tant viez draps depanez,
Et tante grande barbe & tant ciez hurepez.* * Chefs.

De ſorte que le pays de Hurepois pourroit avoir pris ſon nom de ce que les Habitans portoient leurs cheveux droits & hériſſés comme poil de Sanglier, la tête duquel en venerie s'appelle Hure. De Hurepé donc vient par ſyncope Hupé, qui eſt une touffe de plumes levées, qu'une eſpèce de coqs porte ſus la tête: & encore Houpe, ce floc de ſoie ou de fil noué qui jadis ſe mettoit au ſommet des chapeaux & bonnets des hommes plus honorables; non-ſeulement Rois, Princes & Gentilshommes, mais encore Cardinaux, Evêques & Docteurs. Dont poſſible vient le proverbe, Abbatre l'orgueil des plus houpés, quand c'étoient clercs: ou hupés, quand c'étoient gens de guerre portant plumes. Tant y a que les anciens Sicambriens, deſquels autre part j'ai montré que ſont venus les François, portoient leurs cheveux noués ſus la tête. Le mot de Hurepé pour poil levé & mal peigné, dure encore en la bouche d'aucunes femmes de Paris, en même ſignification que le Latin *arrecta coma*. Mais tout ceci ſera dit pour réveiller l'eſprit de quelcun, lequel poſſible rencontrera d'autres endroits d'Auteurs plus exprès & clairs que ceux-ci par moi allégués. Les Eſpagnols auſſi ont gardé ce mot de Roman, appelant Romancé Caſtellano, leur langage commun, & dont ils uſent en la compoſition ou tranſlation des Livres. Je ne puis oublier que Giovan Babtiſta Giraldi en ſes diſcours, penſe que les Romans ont pris leurs noms de Reims; pource que le Livre que Turpin, Evêque de cette ville, a fait de la vie & geſtes de Charles le Grand, a plus donné de ſujet aux Trouverres. Comme ſi le mot Romancé venoit de *Rhemenſes*. Et Pigna, un autre Italien, allégue cette raiſon au Livre qu'il a fait de l'origine des Romans; ajoutant que les Annales étoient ainſi appelées; & que depuis d'autres nommèrent ainſi leurs Contes fabuleux, ce qui a fait appeler Romans les ſemblables poëſies. Mais il faut pardonner à ces étrangers

s'ils choppent en pays éloigné de leur connoiſſance, étant les Romans une ſorte de poëſie Gauloiſe ou Françoiſe. Quant au Vallon ou Gallon, j'eſtime que c'eſt un moyen & nouveau langage, né depuis Charles le Grand, ainſi appelé parce qu'il ſentoit plus le Gaulois que Thiois; lequel toutefois on ne laiſſa d'appeller Romain, pource qu'il approchoit plus du Romain que du Thiois ou François Germain. Ce dialecte, c'eſt-à-dire, propriété & diverſité de langage, ayant trouvé des Cours riches; comme celles des Comtes de Flandres, d'Artois, de Hainau, de Louvain, Namur, Liége & Brabam, a donné occaſion de penſer que ce fût une autre manière de parler François. Mais la maiſon de Hugues Capet, ayant règné ſi longuement, & peu à peu joint à la Couronne les grandes terres, jadis occupées par des Seigneurs particuliers, a quant & quant éteint deçà Loire la langue Romance, ou Romaine Ruſtique, pareille à celle du ferment deſſus écrit, qui s'y parloit, ainſi que j'ai dit, du temps de l'Empereur Charles le Grand; la banniſſant aux Cours plus éloignées vers Italie, Provence, Languedoc, Gaſcongne, & partie d'Aquitaine, qui approche de Garonne: tout ainſi que le Vallon ſe retira outre les rivières de Somme & de Meuſe: laiſſant un langage moyen à ceux qui demeurèrent entre les montagnes d'Auvergne & ces rivières, depuis appelé François, pource que les Rois portant le nom de France le parloient. Juſques ici Fauchet a diſcouru amplement des Romans; maintenant je viens à les mettre tous de rang ci-après *.

ROMANS vieux & nouveaux.

Amadis; Apollonius; Alexandre le Grand; Artus de Bretaigne; Quatre fils Aymon; Baudouyn, Comte de Flandres, qui épouſa le Diable; Berinus; Beufues de Hantone & la belle Joſienne; Charlemagne; Clamades & la belle Cleremonde; Le Chevalier de la Croix; Le Chevalier; Doolin de Mayence; Fierabras; Florimont, fils de Mataquas, Duc d'Albanie; Florent & Lyon; Florent & la belle Elinde; Florimont & Paſſeroſe; Gaillehaut le

le Brun ; Galien Reſtauré ; Gerard d'Euphrate ; Gerard de Rouſſillon ; Geoffroy à la grand dent ; Giglan, fils de Gauvin ; Guerin Meſquin ; Guerin de Monglave ; Guillaume de Palerne ; Guy de Warvich ; Gyron le Courtois ; Hector de Troye ; Huon de Bourdeaux ; Jean de Paris ; Petit Jean de Saintré ; Jourdan de Blaves ; Iſaye le Triſte ; Lancelot du lac ; Mabrian ; Maugis d'Aygremont ; Meliadus de Leonois ; Meluſine ; Merlin, deux volumes ; Milles & Amis ; Morgant le géant ; Le preux Mervin, fils d'Oger le Danois ; Oger le Danois ; Olivier de Caſtille ; Palladion ou Hiſtoire Palladienne ; Palmerin d'Olive ; Pandarnaſſus ; Paris & la belle Vienne ; Perceforeſt, ſix volumes ; Perceval le Gallois ; Philippes de Madian, autrement dit le Chevalier à l'eſpervier blanc ; Pierre de Provence & la belle Maguelonne ; Pontus, fils du Roi de Galice ; Primaléon de Grece ; Robert le Diable ; Roland l'Amoureux ; Roland Furieux ; Richard ſans peur, Duc de Normandie ; Les ſept ſages de Rome ; Singraal ; Syperis de Vineaux & de ſes dix-ſept fils ; Théſéus de Cologne ; Triſtan de Léonnois ; Les trois fils de Roi ; Chronique de Turpin, de la conquête de Trebizonde, faite par Renaud de Montauban ; Valentin & Orſon ; Urbain le méconnu.

* Fauchet, Chap. 4 du Liv. I de la Langue & Poëſie Françoiſe.



S A I.

SAINT [1] SALVIAN. * Voyez NICOLAS DE BAUFFREMONT.

[1] Quoique, de son temps, Salvien, dans les éloges qu'on en a faits, ait été qualifié *Saint & Bienheureux*, suivant le commun usage de donner alors ce titre aux Evêques & aux Prêtres, on ne s'est pourtant pas accoutumé dans la suite à dire ni *Saint Salvien*, ni le *Bienheureux Salvien*. Il doit être aussi simplement appelé *Prêtre*. C'est le titre qu'il s'est toujours donné, & il ne faut point s'arrêter à la Préface des Livres *de la Providence*, sur ce qu'elle est adressée en ces termes à Salonius, Evêque de Vienne : *Sancto Episcopo Salonio, Salvianus Episcopus Salutem in Domino*, parce qu'en effet, quoique cette adresse ait été conservée dans toutes les Editions, même dans celle de M. Baluze, on sait néanmoins qu'elle lui étoit fort suspecte, & la vérité est qu'elle paroît entièrement postiche, n'y ayant rien, dans la Préface dont elle est suivie, qui touche Salonius, ni près, ni loin. On voit, pag. 838 du Tom. III de la Collection donnée l'an 1724 par les PP. Bénédictins Martenne & Durand, *in-fol.* à Paris, que c'est Gregoire Corraro, mal nommé dans l'Edition *Conraraicus*, qui, au retour du Concile de Bâle (vers 1437) apporta de Suisse en Italie les Livres de Salvien de la Providence : *Revolve Libros Lactantii, Cypriani* . . . (Ce sont les termes de Corraro, dans son Epître à Cécile de Gonzague, Religieuse, fille de Jean-François de Gonzague, Marquis de Mantoue) *Salviani quoque, cujus Libros de Providentiâ Dei è Concilio Basileensi rediens, de Germanorum ergastulis in Italiam deportavi.* Ce Corraro, ou, comme on le nommoit alors, *Corario*, étoit un noble Vénitien, dont la famille subsiste encore, homme de Lettres, connu par ce qu'en ont dit Pie II, Tortellius, le Poge, Gyraldus, &c. Il mourut l'an 1465. (M. DE LA MONNOYE).

* Salvien, né de parens illustres, établis dans les environs de Cologne, ou de Trèves, mourut vers l'an 484. Son style, quoiqu'on n'y trouve pas toutes les graces & les finesses de la belle Latinité, a cependant de la force & de l'élégance, & persuade. Selon M. de Tillemont, S. Salvian étoit né vers l'an 390 ; ainsi il vécut fort vieux. Il se maria de bonne heure ; mais, de concert avec sa femme, ils renoncèrent aux plaisirs du mariage, pour vivre dans l'état de chasteté, à l'imitation de plusieurs Chrétiens de ce siècle, qui croyoient approcher par-là davantage de la Perfection Chrétienne. Salvian embrassa ensuite la vie Monastique. On croit que ce fut à Lérins. Il vint à Marseille vers l'an 427, & y fut ordonné Prêtre. On a cru long-temps qu'il avoit été Evêque. Ce qui a donné lieu à cette méprise, est un passage de Gennade (*Vir. Illust.*) qui, parlant des Homélies de Salvian, composées

pour l'inſtruction des Evêques, & que nous n'avons plus, ſe ſert de ces mots *Epiſcopis factus*; quelques Copiſtes ont écrit *Epiſcopus factus* : de-là on a cru que Salvian avoit été Evêque de Marſeille. Cette erreur s'eſt gliſſée dans ſon Livre *ſur la Providence*, comme l'a remarqué M. de la Monnoye; mais on eſt bien convaincu aujourd'hui qu'il ne fut Evêque, ni de Marſeille, ni d'aucun autre lieu. (Voy. *Hiſt. Litt. de la France*, Tom. II, & *Gall. Chriſt.* ſeconde Edition, Tom. I, Col. 633.) Le P. Bonnet de l'Oratoire a publié une bonne verſion Françoiſe de toutes les Œuvres de Salvian, Paris, 1700, 2 vol. *in*-12. Le plus conſidérable de ſes Ouvrages, eſt ſon Traité *de la Providence*, dont il y a eu pluſieurs Traductions Françoiſes.

SAMUEL DU LYS. Sous ce nom ſuppoſé, Simon Goulard a exprimé en vers François, Diſcours écrits en vers Grecs, par Gregoire Naſienzene, Evêque & Docteur en l'Egliſe primitive, ſous l'Empire de Valentinian, contre les diſſolutions des femmes fardées, & trop pompeuſement attifées. Plus les Regrets & deſirs du même Gregoire Naſienzene; imprimés l'an 1574.

SAPPHO LESBIENNE [1]. Voyez ſes Sentences parmi celles des Poëtes Lyriques Grecs, traduites en François.

[1] Elle vivoit quelque ſix cens ans avant Jeſus-Chriſt. Il ne nous reſte d'elle rien d'entier que deux Epigrammes, l'une de deux vers, l'autre de quatre, & deux Odes en vers, appelées de ſon nom *Sapphiques*, l'une à Vénus, l'autre à une belle, pour qui elle mouroit d'amour *. (M. DE LA MONNOYE).

* La *Sapho* la plus connue, celle à qui on attribue l'invention du vers Saphique, étoit de Mitylène, dans l'Iſle de Lesbos. Il a exiſté une autre Sapho, qui étoit d'Erèſe, & qu'Athenée dit être celle qu'aima Phaon. Les Fragmens qui nous reſtent ſous le nom de Sapho, ſont de Sapho de Mytilène. Ses Poëſies admirables lui méritèrent, de la part de la Grèce entière, le ſurnom de *dixième Muſe*. Cette femme célèbre reſſentit vivement la paſſion de l'Amour, & l'exprima de même. On en peut juger par les deux ſeules Odes qui ſoient venues juſqu'à nous, & ſur-tout par celle que Longin rapporte dans ſon *Traité du Sublime*, & que Boileau (*Traité du Sublime*, Chap. VIII) a ſi ſupérieurement rendue en vers François, & qui commence par ce vers :

Heureux qui, près de toi, pour toi ſeule ſoupire !

Longin fait remarquer le ſublime qui règne dans cette Ode. « Ainſi, dit-il, » quand Sapho veut exprimer les fureurs de l'Amour, elle ramaſſe de tous » côtés les accidens qui ſuivent & accompagnent en effet cette paſſion. Mais » où ſon adreſſe paroît principalement, c'eſt à choiſir, de tous ces accidens, » ceux qui marquent davantage l'excès & la violence de l'amour, & à bien

» lier tout cela ensemble ». On a voulu faire un crime à Sapho de son attachement pour plusieurs belles femmes ; mais le témoignage d'Alcée, & de beaucoup d'autres Anciens, qui l'appellent *chaste & vertueuse*, doit au moins balancer, s'il ne les détruit pas tout-à-fait, les bruits injurieux à sa réputation. Denis d'Halicarnasse nous a conservé l'*Hymne à Vénus*, & Longin l'Ode dont j'ai parlé ci-dessus. M. Moutonnet de Clairfonds, & M. de Sauvigny viennent de faire revivre les accens divins de cette dixième Muse : le premier, dans une Traduction élégante & correcte, en prose, jointe à la Traduction d'Anacréon, de Bion & Moschus, & de plusieurs autres morceaux choisis de Catule, de Tibule, d'Horace, &c. en 1 vol. *in*-8°. avec des Gravures, à Paphos (Paris) chez le Boucher, 1773. Le second, dans une Traduction charmante en vers, faisant partie du premier volume du *Parnasse des Dames*, Paris, 1773, chez Ruault. On ne sauroit trop multiplier les excellens modèles de l'Antiquité, sur-tout dans un siècle où la fureur du bel-esprit, & le froid poison de la Philosophie nouvelle étouffent le bon goût, tuent le génie, énervent la vraie science, corrompent & abolissent tous les principes, & dévastent de plus en plus les champs fertiles de l'Eloquence, de la Poësie, de la Littérature, en détournant les seules sources qui soient propres à les fertiliser.

SAVARIC DE MAULEON, fut Gentilhomme, Anglois de nation, lequel s'étant mis du parti du Roi de France, fut autant prudent, vaillant & renommé aux armes en fait de guerre, que Chevalier de son temps, Amateur des Gens doctes. Tous les Poëtes écrivant de ce temps, tant en Latin que Provençal, se retiroient à lui, qui les recevoit de bon cœur, les entretenoit, & leur faisoit de beaux présens. On ne trouve point par écrit aucun sieur, ainsi que l'ont écrit le Monge des Isles d'Or, & saint Cézari, qui ait montré une plus ouverte libéralité envers les Poëtes, que ce Mauléon : car il étoit savant aux lettres & libéral; & si les Poëtes de son temps lui ont donné beaucoup de louanges, ceux qui sont venus après eux, lui en ont attribué davantage. Et au contraire, quelques excellentes & rares vertus qui reluisoient en lui, le Monge de Montmajour, fléau des Poëtes Provençaux, s'est essayé en une couple de sa Chanson, les obscurcir, disant ainsi : Savaric de Mauléon qui se mêle de chanter, il vaudroit mieux qu'il tînt secrettes ses Chansons, attendu que tout ce qu'il fait & compose ne vaut rien, & a besoin d'une bonne glose, tant obscure & fâcheuse est sa rime.

Il faut donc conclure, ainsi que la vérité est telle, & que ses Œuvres le démontrent, qu'il écrivoit doctement, & en haut & grave style. Fut amoureux d'une gentilfemme du pays d'Aquitaine, de la maison d'Aspremont, aucuns écrivent de Levy, d'incomparable prudence, sagesse, & vertu excellente de son temps, soit à la Poësie, à la Musique, & en autres sciences & vertus singulières, qu'il épousa, & mena en Provence, quand il fut visiter le Comte de Provence, laquelle peu de temps après trépassa, & s'enamoura d'une autre gentilfemme de Provence, de la maison de Glandevès, à la louange de laquelle fit plusieurs bonnes Chansons, en l'une desquelles se plaignant d'elle, dit, qu'il auroit plutôt ployé un gros arbre, entendant d'un chêne qui porte le gland en allusion de son surnom, que le cœur d'elle, ainsi qu'il le démontre en ces vers ici,

O cor ingrat, rude è inezorable,
Plus dur cent fes a plegar qu'un gros Aubre,
Coura aura fin vers my ta crudeltat?

Quelques années après elle fut mariée à un Gentilhomme de Provence, de la maison des Baulx, fils de Hugues des Baulx, & de Dame Beralle, Vicomte de Marseille. Et Savaric s'en retourna en France, où il mourut en quelque guerre au secours du Roi de France; mais nul de ceux qui écrivent de lui, ne met point quand ce fut. Semble bien que le Monge des Isles d'Or en passant, dit que fut du temps dudit Remond, Comte de Provence *.

* Voy. Jean de Notre-Dame, Chap. 29 & 32.

SAUVEUR ACCAURRAT, natif d'Uzès en Languedoc, a traduit les sept Livres de Seneque, traitant des bienfaits; imprimés à Paris, *in*-8°. par Estienne Groulleau, 1561.

SAXON GRAMMAIRIEN [1]. Harangues de Saxon Grammairien, recueillies de quinze Livres des Histoires de Dannemarch*, mises en François & contenues au volume des Harangues militaires de Belleforest.

[1] Cet Historien fabuleux a vécu jusqu'à l'an 1193, ou 1194. Son style;

quoique extrêmement éloigné de la pureté qu'on lui attribue, marque de l'érudition, & c'est ce qui lui a fait donner le surnom de *Grammairien*, que j'interpréte ici *Humaniste*. Du reste sa prose & ses vers ne sont qu'un jargon souvent inintelligible. (M. DE LA MONNOYE).

* L'Ecrivain, connu sous le nom de *Saxon Grammairien*, étoit de Séeland, en Dannemarck. Il y naquit en 1150, & vécut au-delà de 1203. Son *Histoire de Dannemarck* s'étend jusqu'à 1186. Il y a inséré beaucoup de vers assez mauvais, & sa prose ne vaut guère mieux.

SCEVOLE DE SAINTE MARTHE, Loudunois, Thrésorier-Général de France, en la charge & généralité de Poitiers. La connoissance, familiarité & amitié que je me suis acquise de ce docte Personnage, lorsque de bonne aventure tous deux nous sommes trouvés logés à l'Hôtellerie de l'Ange, rue de la Huchette à Paris, là venus pour un même effet, à savoir de prêter le serment devant les Sieurs tenans la Chambre des Comptes; lui pour son Office de Trésorier-Général, moi pour celui de Contrôleur-Général en la Charge de Lyon. Et qui plus est la suffisance & grande doctrine dont il est pourvu à bien écrire, & à dire encore mieux, tout cela dis-je & les autres infinies graces & perfections que Dieu lui a départies, m'inciteroient volontiers à faire ici un bel Eloge de lui, si je ne me sentois trop foible pour entreprendre, conduire & amener un tel prix-fait, au faîte des louanges dont il est digne, lesquelles se découvrant à plein par ses Œuvres, qui louent assez d'elles-mêmes l'Ouvrier, je ne ferai que les nommer. Elles contiennent donc : les Poëmes. Le Palingene, l'Amour & les Epigrammes. Divers Sonnets. Métamorphoses Chrétiennes; imprimés à Paris, *in*-8°. par Federic Morel, & depuis *in*-4°. par Mamert Patisson, 1579. La Sauterelle, imprimée sur la fin du Livre des Poësies de Jean de la Peruse, 1556. Hymne sur l'Avantmariage du Roi Charles IX, imprimé par Federic Morel, 1570. Il a fait & prononcé devant le Roi très-Chrétien Henri III, à présent régnant, au nom de tous les Trésoriers-Généraux de France élus, & autres Officiers supprimés par l'Edit dernier, une fort belle, docte & diserte Harangue par lui

continuée deux heures durant, & si bien écoutée que Sa Majesté qui est le mieux disant de son Royaume, & qui se connoît le mieux en éloquence, a dit n'avoir onc en sa vie oui mieux parler. Au reste je ne sais si ses persuasions étoient sophismes ou non, tant y a que de tout ce à quoi il concluoit n'a rien été accordé ne fait, & la volonté & meure délibération du Prince est demeurée depuis jusques à présent irréfragable.

Ses Œuvres Latines.

Scævolæ Sammarthani Poëtica paraphrasis in sacra Cantica. Sylvarum, Libri 2. Epigrammatum; Liber 1. Carminum diversi generis, Liber 1. Lutetiæ in-8°. excud. Federicus Morellus, 1575. Pædotrophiæ, sive de puerorum educatione, Libri duo priores. Reliquos Libros nondùm Auctor absolvit; Parisiis, in-8°. apud Mamertum Patissonnium, 1580. Hieracosophion [1], *Sive de Re Accipitriaria, Libri tres; Parisiis, in-4°. excud. Mamertus Patissonius, 1584.*

[1] Le Poëme *Hieracosophion*, quoiqu'imprimé à la suite des Poësies Latines de Scévole de Sainte-Marthe, n'est pas de lui, mais de Jacques de Thou. Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Scévole de Saincte Marthe, Tom. II, pag. 400 & suiv. (M. de la Monnoye).

L'Argument du Livre du Zodiaque de la vie, par Marcel Palingene, Poëte Latin.

[Je veux maints beaux discours diversement écrire,
Et toujours ne veux pas arrêter mon navire
En un même courant; mais ma route sera
Celle par où le vent mes voiles poussera,
Allant de lieu en lieu, & faisant navigage
Tantôt en haute mer, tantôt près du rivage.
Et bien que quelquefois je chercheray de près
De nature & des Cieux les plus divins secrets,
Mon dessein toutefois, & ma fin principale,
C'est de traiter ici la science morale,
Pour remettre les mœurs plus honnêtes & saints,
En ce temps corrompu totalement éteints,
Et tâcher doucement à rendre consolée
L'ame qui de grands mots est souvent affolée.
La Muse ne sauroit choisir plus beau traité,
Ne qui soit mieux séant à sa virginité,

Que de parler des mœurs : cette ſcience heureuſe
Eveille des eſprits la force vigoureuſe ;
Elle rend l'homme ſage, & encore qu'il n'eût
D'eſprit non plus qu'un âne, & encore qu'il fût
Un lourd, un ignorant, ſujet à gourmandiſe,
Et au ſale appétit de l'orde paillardiſe,
Sujet à boire trop, & de cœur envieux,
Cauteleux, menſonger, & bref tout vicieux,
Elle ſeule pourra, chaſſant le vice infame,
En la meilleure voye acheminer ſon ame ;
Elle hauſſe en honneur les hommes les plus bas ;
Elle rend ſuffiſant à tenir des Etats,
Pour conduire en privé les choſes domeſtiques,
Ou pour guider le frein des grandes Républiques.
Ny le teint de vermeil & de blanc coloré,
Ny un bel œil riant, ny un beau chef doré,
Ny toutes les beautés du monde les plus belles,
Qui égalent aux Dieux les perſonnes mortelles,
Ne peuvent plaire, tant qu'un eſprit revêtu
De ſainteté, de mœurs, de grace & de vertu.
Combien eſtimez-vous qu'une pure innocence
Apporte de repos, faiſant qu'un homme penſe
Que la faveur du Ciel jamais ne lui défaut ?
Si l'on parle en ſecret, de bien peu lui en chaut,
Et s'il eſt adjourné, ſon aſſeuré courage
D'un Juge, ny d'un Roy, ne craint point le viſage.
Le méchant au contraire eſt toujours en horreur,
Qu'on ne découvre au jour ſon crime & ſon erreur.
Et quand il oit tonner, il craint que la tempête,
Pour les maux qu'il a faits, n'eſcarbouille ſa tête.
Si l'on parle en ſecret, lors il dit à part ſoy,
Mon Dieu, ces gens icy tiennent propos de moy,
Ils diſputent entre eux combien ma faute eſt grande !
Et ſi le Magiſtrat d'aventure le mande,
Il doute s'il ira, ou fuira le danger,
Auquel ſa pauvre vie iroit là ſe ranger.
Bref, les Dieux ont voulu qu'une peur éternelle
Soit des hommes méchans une juſte bourrelle ;
Car un homme pervers, encor qu'on penſera
Quelquefois, à le voir, que joyeux il ſera,
Si eſt-il agité, non moins que l'iſle ronde,
Des Aquilons battue au beau milieu de l'onde,
Ou que le Montgibel, quand, de ſon bras puiſſant,
Pyracmon forge au feu le foudre puniſſant.

Dois-je

Dois-je donques plutôt chanter les murs de Troye,
Qui des Soldats Grégeois furent la riche proye,
Pour la folle pitié qu'ils eurent de léger,
Croyant au faux semblant d'un Sinon mensonger ?
Ou les malheurs Thébains, ou, d'un flatteur langage,
Donner à un Corbeau d'un Phénix le plumage ;
Ou remplumer Dédale, & décrire en mes vers
Des hommes & des Dieux les changemens divers,
Et par un vain discours d'inutiles merveilles,
Des hommes de loisir repaître les oreilles ?
Dois-je chanter l'Amour des hommes & des Dieux,
Ou, ce qui est encor' beaucoup plus odieux,
Profaner leurs saints noms par écrits impudiques ?
Que n'avons-nous osé ? nous les faisons lubriques :
Le vice règne au Ciel, & par nos beaux écrits
Là souvent du mari l'adultère est surpris.
O trop grande vergongne ! Est-ce la sainte offrande,
Est-ce le juste honneur que le Ciel nous demande ?
Est-ce en telle façon que les Dieux immortels
Sont honorés de vœux, & d'encens, & d'autels ?
Qu'est-ce que faussement les hommes ne controuvent,
Afin que le moyen plus librement ils trouvent
De pécher à leur aise, & leurs fautes couvrir,
Et de leurs méchans faits l'infamie amoindrir ?
O tourbe d'Ecrivains, trop indigne d'écrire,
Qu'on ne purgeroit pas de toute une Anticyre,
On parle à vous icy. Vous n'épargnez aucun,
Et par votre médire offensez un chacun.
Faut-il donc s'étonner si ce même tonnerre
Sur vos têtes aussi justement se desserre ?
Dites à quelle fin nuit & jour vous veillez ?
Si ce n'est que pour vous qu'ainsi vous travaillez,
Vous ne méritez donc que louange on vous donne.
Car celui qui, sans plus, à son profit s'adonne,
Sans avoir aucun soin de secourir autruy,
Mais plutôt se riant de le voir en ennuy,
Pourvu que cependant à soi-même il profite,
D'une bête le nom à bon droit il mérite.
Donques il est requis d'écrire tellement,
Qu'on puisse profiter, de peur que justement
Le lecteur, n'ayant lû que toute chose vaine,
Plaigne, comme perdus, & son temps, & sa peine.
Déesse, qui tenez le mont à deux sommets,
A qui j'ay mes beaux ans voué pour tout jamais,

Si j'ose, moy petit, demander chose grande,
Un œuvre qui soit tel icy je vous demande,
Ou me gardez au moins de fournir de papiers
De quoy envelopper le poivre aux Epiciers,
Et gardez que Vulcan, en sa fureur encore,
Défraudant mon labeur, mes écrits ne dévore.

Aux divers Sonnets XLIV.

Que tu es, innocence, une vaine vertu!
Je pensois, pauvre moy, que, t'ayant bien servie,
J'assurerois mes biens, mon honneur & ma vie,
Pour triompher du vice à mes pieds abattu;
Mais je vois que j'ai fait un trésor d'un festu,
Aveuglé de l'erreur qui la jeunesse lie,
Et connois combien c'est une étrange folie
De penser aller droit en un siècle tortu.
Non que j'aye regret, vu que la vertu pense
Estre seule de soy la juste récompense,
De voir couler sans fruit mes honnêtes labeurs;
Mais que des bons l'honneur & les biens on engage,
Pour couvrir des méchans la honte & le dommage,
N'est-ce pas pour maudire & le temps & les mœurs?

Aux Poëmes. Comparaison du Poëte au Financier.

Mon Garraut, qui es favori
De la Muse qui m'a nourri,
Folle seroit la fantaisie
De celui qui penser voudroit
Que suivre ensemble on ne pourroit
La Finance & la Poësie.
Tel homme ne connoîtroit pas
L'union de ces deux états,
Qui, de tous points, est si parfaite,
Qu'on peut voir assez clairement
Symboliser entièrement
Le Financier & le Poëte.
Tous deux sont subtils & adroits,
L'un de l'esprit, l'autre des doigts;
L'un & l'autre ses plaisirs aime;
Tous deux suivent d'un soin pareil,
L'un Phébus, l'autre le Soleil,
Qui n'est qu'une Déité même.
Tous deux se récréent aux sons,
L'un d'écus, l'autre de chansons,
Deux choses d'effets non contraires.
Les vers à l'amour sont duisans,
Et ces beaux écus bien luisans
En amour sont trop nécessaires.
Tous deux également ont soin
D'étendre leur renom plus loin,
Rendant la France décorée
De leurs superbes monumens,
L'un de somptueux bâtimens,
Et l'autre d'écrits de durée.
L'un est prompt à compter l'argent,
L'autre n'est pas moins diligent
A nombrer des vers la cadence:
Bref, ils ne différent tous deux,
Sinon que l'un est souffreteux,
L'autre se baigne en l'abondance.
Nous donc, mon Garraut, qui suivons
L'un & l'autre, si nous pouvons
Les tempérer tous deux ensemble,
De l'une & l'autre extrémité
Tirons la médiocrité
A qui le vrai bonheur s'assemble.

Aux Epigrammes.

VI.

Bien que vous ayez un époux
Patient, débonnaire & doux,
Sans fin vous êtes en querelle,
Et n'avez une heure de bien.
Pourquoy vous fâchez-vous, la belle;
A celui qui ne vous fait rien?

VII.

Je confesse bien, comme vous,
Que tous les Poëtes sont fous;
Mais puisque Poëte vous n'êtes,
Tous les fous ne sont pas Poëtes.]

SCIPION DE ROGRES a écrit en vers François, Discours sur la Chrétienne & louable Entreprise de haut & puissant Prince Charles de Lorraine, Marquis du Maine, contre le grand Turc, en l'an 1572; imprimé à Paris, *in*-4°. par Denys du Pré, audit an.

SEBASTIEN BRAND. Les Regnards traversant les périlleuses voies des folles fiances du monde [1]; tiré des vers Latins de Sébastien * Brand, en rime; imprimé à Paris, *in-fol.* sans date.

[1] Ce Poëme n'est point du tout de Sébastien Brand; il est de Jean Bouchet, qui, en 1500, le mit entre les mains d'Antoine Vérard, pour l'imprimer. Celui-ci, dans la crainte qu'en y mettant un nom aussi peu connu que l'étoit alors celui de *Jean Bouchet*, le Livre ne fût dur à la vente, y mit le nom de *Sébastien Brand*, tel qu'on le voit dans le titre qu'en rapporte ici du Verdier. On peut voir, au mot JEAN BOUCHET, dans La Croix du Maine, les suites qu'eut ce procédé. Sébastien Brand, ou *Titio*, nom Latin, synonyme de l'Allemand, étoit de Strasbourg, où il mourut l'an 1520. On trouve sa vie, & le Catalogue de ses Ouvrages, dans Melchior Adam, au Tome des *Jurisconsultes*. (M. DE LA MONNOYE).

* Sébastien Brand naquit à Strasbourg, en 1458, & y mourut le 2 Mai 1521. On trouvera dans La Croix du Maine, à l'Article de JEAN BOUCHET, Tom. I, pag. 459 & suiv. des détails sur l'Ouvrage attribué ici à Sébastien Brand. Un autre Ouvrage, qui est en effet de Sébastien Brand, c'est la *Nef des Fous*. Cet Ouvrage fut publié d'abord en Allemand, en 1494; ensuite en Latin, en 1497, traduit par Jacques Locher. Il fut mis en vers François la même année par un Anonyme, & imprimé, *in*-4°. à Paris, puis en prose, par Jean Dogerolles, vers l'an 1500. On l'a traduit aussi en Anglois & en Flamand. Voyez ci-dessus, p. 149, l'Article de *La Grande Nef des Fous*, & les deux notes. Il y a une faute d'impression dans la seconde, où on lit *1597*, pour *1497*.

SÉBASTIEN COLIN, Médecin à Fontenay le Comte en Poitou, a écrit un Livre, de l'Ordre & régime qu'on doit garder & tenir en la cure des fièvres, contenant trente-ſept chapitres, dont le dernier eſt ſingulier à traiter les cauſes & remèdes des fièvres Peſtilentiales. Plus un Dialogue contenant les cauſes, jugemens, couleurs & Hypoſtaſes des urines, leſquelles adviennent le plus ſouvent à ceux qui ont la fièvre: le tout imprimé à Poitiers, *in*-8°. par Enguilbert de Marnef, 1558. Plus, il a traduit de Grec en François, le onziéme Livre d'Alexandre Traillian, traitant des Gouttes; avec une briève Expoſition d'aucuns mots, pour facilement entendre l'Auteur; enſemble la Pratique & méthode de guérir les Gouttes, écrite par Maître Antoine le Gaynier, traduite de Latin: le tout imprimé à Poitiers, *in*-8°. par Enguilbert de Marnef, 1567 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 404.

SEBASTIEN MAMEROT, de Frixons [1], Chantre & Chanoine de l'Egliſe ſaint Eſtienne de Troyes, & Chappelain de Monſieur Louis de la Val, ſieur de Chaſtillon en Veudelois & de Gael, a compilé & écrit compendieuſement les Paſſages d'outre mer, faits par les François; imprimés à Paris, *in-fol.* par Michel le Noir, 1528.

[1] Au lieu de *Frixons*, d'autres liſent *Frixone*; j'aimerois mieux lire *Soiſſons* & *Vendelois*. Dans l'endroit auſſi où il eſt dit que ce Livre fut imprimé par Michel le Noir, 1528, il faut lire 1508, ou 1518*, cet Imprimeur étant mort le 29 Septembre 1520, comme le marque ſon Epitaphe, rapportée, pag. 64 du Traité de la Caille, *de la Librairie de Paris*. On a l'Hiſtoire des Rois Charles VI, Charles VII, & Louis XI, du même Sébaſtien Mamerot, contenue dans la ſeconde Partie de la Chronique Martinienne, *in-fol.* à Paris, chez Antoine Vérard. (M. DE LA MONNOYE).

* La conjecture de M. de la Monnoye eſt juſte: l'Ouvrage de Mamerot fut imprimé, non en 1528, comme le dit du Verdier, mais en 1518, *in-fol.* à Paris, chez le Noir. Il avoit même été imprimé, *in*-4°. dès l'année précédente. Il eſt ſingulier que Ménage ne connût point ce Livre, lorſqu'il écrivit ſon *Hiſtoire de Sablé*, en 1583; & que celui qui lui indiqua un paſſage du Livre de Mamerot, dont Ménage ſe ſervit, ignorât qu'il fût imprimé.

Il ne le cite que d'après un Manuscrit, qui nous apprend que *Mannerot* (car c'est ainsi qu'il le nomme) avoit commencé cette Histoire à Troye, en 1472, & l'avoit finie à Viarron, en 1474, à la prière de *M. Loys de Laval, Seigneur de Chatillon, en Vendelais, Gouverneur de Champagne*, dont Mamerot se dit Chapelain. Au milieu de cette Histoire, les Copistes ont inséré un autre Ouvrage de Mamerot, qui est une Description de la Terre-Sainte. Il n'entreprit ce dernier Ouvrage qu'en 1488, après son retour du voyage qu'il fit à la Terre Sainte & en Egypte; ainsi il ne doit pas être confondu avec son *Histoire des Passages d'Outre-mer*, qu'il avoit finie quatorze ans auparavant. M. l'Abbé le Bœuf a remarqué le premier cette confusion, & en a averti, dans son Mémoire sur les Chroniques Martiniennes (*Mém. de l'Acad. des Belles-Lettres*, Tom. XX, pag. 249 & suiv.) On verra aussi, dans le Mémoire que j'indique, qu'il n'y a rien de Mamerot dans la seconde Partie des Chroniques Martiniennes, & que Mamerot n'a ni composé, ni traduit rien de ce qui s'y trouve sur Charles VI, Charles VII, & Louis XI, en quoi presque tous nos Bibliographes se sont mépris.

SÉBASTIEN MUNSTER. Cosmographie [1] universelle *, &c. Voyez ses Œuvres Latines en Gesner.

[1] Sa *Cosmographie* (dit Bodin, Chap. 4 de sa *Méthode*) devoit plutôt être intitulée *Germanographia*. (M. DE LA MONNOYE).

* Il étoit né à Ingelheim, dans le Palatinat, en 1489. Il se fit Cordelier; mais, ayant embrassé le Luthéranisme, il quitta l'habit Religieux en 1529, & se réfugia à Basle, où il passa sa vie à enseigner les Belles-Lettres & les langues savantes. Il y mourut en 1552, âgé de 63 ans. C'étoit un homme simple, que la lecture des Ouvrages de Luther séduisit, & auquel on n'a pu reprocher que les passions l'eussent déterminé à quitter la Religion où il étoit né. Il vécut dans la plus grande régularité, constamment appliqué à l'étude, sans aucune espèce d'ambition, quoique sa réputation fût si bien établie, qu'on l'appelle encore le *Strabon* & l'*Esdras de l'Allemagne*.

SÉBASTIEN SERLIO *. Architecture. Voyez JEAN MARTIN.

* Sébastien Serlio étoit de Boulogne. François I le fit venir en France, où il l'employa à plusieurs constructions. Il mourut au service de ce Prince. Ses *Livres d'Architecture* sont estimés. Guillaume Filandrier, plus connu sous le nom de *Philander*, Savant illustre, de Chatillon-sur-Seine, a été un de ses disciples.

SEDULIE, Poëte Chrétien *. Voyez quelques Hymnes des siens, traduits par G. le Fevre.

* *Caïus Cælius*, ou *Cæcilius Sedulius*, Prêtre Ecossois, & célèbre Poëte

Latin du cinquième siècle, Auteur d'un Poëme Latin, intitulé *Paschale Carmen*, qui contient l'Histoire de la Vie & des Miracles de Jesus-Christ. Sigebert le qualifie *Evêque* sans preuve, car les deux doubles Acrostiches Hexamètres, aux lettres initiales & finales desquels on lit *Sedulius Antistes*, ne tirent pas à conséquence, & le mot *Antistes* n'y doit pas plus être pris à la lettre, que celui d'*Abbé*, aujourd'hui commun parmi nous aux moindres Ecclésiastiques.

SERAPHIN DE FERMO [1]. Opuscules spirituelles, imprimées à Paris, &c.

[1] Il étoit Chanoine de S. Jean de Latran, & écrivoit en 1570. Son Explication de l'*Apocalypse*, ayant paru, en Italien, à Venise, fut traduite en Latin, & imprimée *in*-8°. à Anvers, en 1581. (M. DE LA MONNOYE).

SELVE (DE) (son nom propre m'est incertain) [1], frere de feu le premier Président de Selva, Secrétaire de très-haute Princesse Jeanne d'Albret, Roine de Navarre, a traduit du Latin de George Buchanan, Jephté, Tragédie, imprimée à Paris. Il y en a une autre Traduction faite par Florent Chrestien.

[1] Les deux frères de Selve avoient tous deux nom *Jean*, & c'est le frère du premier Président qui est véritablement Auteur du Traité *de Beneficio*, comme le marque le Mémoire cité par Bayle, au mot SELVE, lettre B. (M. DE LA MONNOYE).

SEVERE SULPICE *. Epitome de la Bible. Voyez JEAN FILLEAU.

* Gennadius, Prêtre de Marseille, du sixième siècle, dans son *Catalogue des Hommes Illustres*, parlant de Sévère Sulpice, le nomme *Severus Presbyter cognomento Sulpicius*; Grégoire de Tours le nomme de même; mais comme Sulpice, dans l'adresse de deux de ses Lettres, met *Sulpicius* devant *Severus*, l'usage pour *Sulpice Sévère* a prévalu en François; car, en Latin, on lit & on dit presque toujours *Severus Sulpicius*. Il étoit d'Aquitaine, comme il l'atteste formellement lui-même dans le premier de ses Dialogues, Chap. 20. Il avoit été marié: après la mort de sa femme, il se mit sous la discipline de S. Martin de Tours, & il entra dans l'Etat Ecclésiastique. Il a écrit un Abrégé de l'Histoire du Monde, depuis la création, jusqu'à l'an 400 de Jesus-Christ; la Vie de S. Martin; des Dialogues, en Latin, d'un style si élégant, si pur, qu'on le regarde comme le meilleur des Ecrivains Ecclésiastiques, sur-tout dans son *Histoire du Monde*; il l'emporte même sur Lactance, qui quelquefois est aussi élégant, aussi pur, mais n'est pas toujours égal. On ignore l'année de la naissance de Sévère Sulpice; mais comme S. Paulin de Nole, son ami intime,

dit, dans la première de ses Lettres, qu'il étoit déjà dans un âge avancé, lorsque Sévère étoit encore à la fleur de son âge, & que Paulin, né en 353, ou 354, est mort, en 431, à soixante-dix-huit ans, on peut placer la naissance de Sévère Sulpice vers l'an 380; il n'auroit donc eu que quarante ans en 420, année où communément on fixe la date de sa mort, ce qui ne s'accorde point avec Gennade, qui le fait vivre fort vieux. Il ne fut jamais Evêque, & on ne l'a cru que sur la foi de Guibert Gemblours, qui, plus de six siècles après la mort de Sévère Sulpice, l'a confondu avec S. Sulpice, Evêque de Bourges, dans le sixième siècle; & peut-être n'est-ce que par une suite de cette méprise que Sévère a été placé comme Saint dans les Légendes : aussi les Bollandistes n'ont-ils osé prononcer sur la Sainteté de Sulpice Sévère (*Acta SS. Januar.* 19, pag. 968.) Quels que soient les éloges qu'on a faits de son style, il faut pourtant convenir qu'il n'a guère d'autre mérite que d'être plus pur que celui des autres Ecrivains de son siècle; & c'est le jugement qu'en a porté Scaliger (*Epist.* 305.) L'Histoire écrite par cet Auteur contient bien des détails puériles, adoptés avec la plus aveugle crédulité; mais elle offre quelques faits importans, qui ne se trouvent point ailleurs. Le goût de cet Auteur pour le merveilleux, & son extrême crédulité, se manifestent encore plus dans sa *Vie de S. Martin*, & dans ses *Dialogues*, qui ont aussi la Vie de S. Martin pour objet. Ses Livres eurent un grand succès, & il s'applaudit avec assez de complaisance, dans ses Dialogues, de la joie qu'avoient ses Libraires, du prompt débit, & de la cherté de ses Ouvrages (*Dial.* 1, Cap. 16.) *Exultantes Librarios vidi, quòd nihil ab his quæstuariùs haberetur,... nihil promptiùs, nihil cariùs venderetur.* L'Histoire de Sulpice Sévère a été traduite, en François, par Jean Filleau, en 1564, *in*-8°. Du Verdier en a parlé. (Voyez Tom. IV, pag. 415, à l'Article de JEAN FILLEAU, & c'est ce qu'il appelle ici *Epitome de la Bible.*) J'ajouterai que cette même Traduction fut de nouveau publiée en 1626, à Rouen, *in*-12. par le P. Bauldri, Dominicain, & annoncée comme une Traduction nouvelle; mais il n'y a de nouveau que des Remarques, & la Traduction de la Préface de l'Auteur, que Filleau avoit omise. Louis Givry a donné une Traduction Françoise des Œuvres de Sévère Sulpice, en 1659, *in*-12.

SEVERIN CORNET. Chansons Françoises, mises en Musique à cinq, six & huit parties, par Severin Cornet, Maître des enfans de la grande Eglise d'Anvers; imprimées par Christophle Plantin, 1581.

SEVERIN DE LUBAC, Mathématicien, à Romans, en Dauphiné, a justement calculé & écrit Tables montrant la somme d'argent que doit avoir un chacun enfant, par droit de légitime, & ce, depuis deux enfans jusques à vingt, n'excédant

la valeur du bien dix cens mille livres; non-ſeulement profitables & néceſſaires à Gens Profeſſeurs, mais à tous autres; imprimées à Lyon, *in*-8°. par Benoiſt Rigaud, 1575.

SIBERT LOUVEMBORCH, Licencié ès Loix, demeurant en Cologne, a tranſlaté en François, les Œconomiques d'Ariſtote, imprimées à Lyon, *in*-16. par François Juſte, ſans date.

SIMON BOURGOIN, Valet de Chambre du Roi, a compoſé en rime goſſe & mauvais termes, l'Eſpinette du jeune Prince conquérant le Royaume de bonne renommée; imprimée à Paris, *in-fol.* par Jean Petit, 1514. & a traduit du Grec de Lucian, un Livre intitulé des vraies Narrations, lequel récite choſes admirables, vues par Lucian, navigant au Ciel, en la Mer, & en la Terre; avec l'Oraiſon ou Déclamation dudit Lucian, contre calomnie; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Gilles & Jacques Huguetan, 1540. L'Homme juſte & l'Homme mondain, avec le Jugement de l'Ame dévote, & l'exécution de la Sentence: le tout par perſonnages, en nombre quatre-vingt-deux; imprimé à Paris, *in*-8°. par Antoine Verard, 1580 *.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 406 & 407.

SIMON BOUQUET, Citoyen de Paris, a ordonné & deſſigné par charge de Meſſieurs les Echevins de la ville, & en après décrit l'Ordre & Triomphes faits à l'Entrée du très-Chrétien Roi Charles IX, & de très-illuſtre Princeſſe Elizabeth d'Autriche, ſon épouſe, dans Paris, 1571: & du Couronnement d'icelle Roine; imprimé avec les figures deſdits Triomphes & deviſes, portraites & taillées par Olivier Codoré, à Paris, *in*-4°. chez Denis du Pré, 1572.

SIMON BRUNEL a traduit de Latin, Défenſe pour le Roi très-Chrétien François I du nom, à l'encontre des injures & détractions de Jacques Omphalius; imprimée à Paris, *in*-4°. par Robert Eſtienne, 1546.

SIMON

SIMON FONTAINE, de l'Ordre de S. François, Docteur en Théologie à Paris, a écrit en dix-huit Livres, Histoire Catholique de notre temps, touchant l'état de la Religion Chrétienne, contre l'Histoire de Jean Sleydan; imprimée à Paris, *in*-8°. puis en Anvers, par Jean Steelsius, 1558. & encore à Paris, par Guillaume Julian, 1562 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 408.

SIMON GORLIER, Musicien, a écrit un Livre de Tabulature de flûtes d'Allemand, imprimé à Lyon par lui-même, 1558. Plus, premier Livre de Tabulature d'Espinette, contenant Motets, Fantasies; Chansons, Madrigales & Gaillardes; imprimé à Lyon, *in*-4°. par ledit Gorlier, 1560. Livre de Tabulature de Guiterne, imprimé de même. Livre de Tabulature de Cistre, imprimé de même. Livre de Musique à quatre ou cinq parties, en cinq volumes, imprimé à Lyon.

SIMON GOULARD, de Senlys, a écrit en vers François, Imitations Chrétiennes; Odes douze. Suite des Imitations Chrétiennes, contenant deux Livres de Sonnets, le premier en a cent, & le second quatre-vingt-dix-sept; imprimées avec les Poëmes Chrétiens de B. de Montmeia, 1574. Sonnets Chrétiens, accommodés à la musique d'Orlando Bony & Bertrand, à quatre parties, imprimés, &c. Il a enrichi les Œuvres morales & mêlées de Plutarque, de Préfaces générales, de sommaires au commencement des Traités, & d'Annotations en marge, qui montrent l'artifice & la suite des Discours de l'Auteur; imprimés avec lesdites Œuvres, *in-fol.* par François Estienne, 1582. Annotations servant de Commentaire, sur la Semaine du sieur du Bertas, imprimées premièrement à Genève, *in*-16. puis à Paris, *in*-4°. & *in*-16. Deux Livres de Théodoric, Evêque de Cyr, ancien Docteur de l'Eglise, touchant la Providence de Dieu, contre les Epicures & Athéistes; avec deux autres Livres du même Auteur; l'un de la Providence Divine, l'autre du but

de la vie humaine & du dernier Jugement; impr. *in*-8°. à Lyon, Jean Lertout, 1578. La Chronique de Jean Carion, augmentée par Phil. Melanchthon & Gaſpar Peucer, impr. en deux tomes, *in*-8°. Hiſtoire de Portugal, contenant les Entrepriſes, Navigations & Geſtes mémorables des Portugalois, tant en la conquête des Indes Orientales par eux découvertes, qu'ès guerres d'Afrique & autres exploits depuis l'an mil quatre cens nonante-ſix, juſques à l'an mil cinq cens ſeptante-huit, ſous Emanuel I, Jean III, & Sébaſtien I du nom; compriſe en vingt Livres, dont les douze premiers ſont traduits du Latin de Hiérome Oſorius, Evêque de Sylves Algarve, les huit ſuivans pris de Lopez de Caſtanede & d'autres Hiſtoires; avec un Diſcours du Traducteur, du fruit qu'on peut recueillir de la lecture de cette Hiſtoire; imprimée *in-fol.* par François Perrin, 1581. Les Devins, ou Commentaire des principales ſortes de Divinations; diſtingué en quinze Livres, traduits du Latin de Gaſpar Peucer; imprimés en Anvers, *in*-4°. 1584 *.

* Voy. *LA CROIX DU MAINE*, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 410 & ſuiv.

SIMON GRYNÉE * a écrit la Vie de Jean Ecolampade, traduite de Latin en François, & contenue en un Livre *in*-16. intitulé Hiſtoire des Vies & Faits de trois excellents Perſonnages, imprimée à Lyon, par Jean Saugrain, 1562. *Cenſuré.*

* Simon Grinée, en Latin *Grynæus*, & en Allemand *Gryner*, naquit au Village de Veringen, en Suabe, en 1493, enſeigna les langues & les Belles-Lettres en différentes Villes d'Allemagne, & ſe fixa enfin à Bâle, où il laiſſa des deſcendans, qui ſe diſtinguèrent dans la République des Lettres. Il mourut à Bâle, le premier Août 1541. Il a donné la première Edition de l'*Almageſte* de Ptolomée, en Grec.

SIMON DE HESDIN, Maître en Théologie, Religieux des Hoſpitaliers de ſaint Jean de Hiéruſalem, a tranſlaté en vieil langage François, les ſept premiers Livres de Valere le Grand, imprimés avec les Gloſes dudit Tranſlateur, à Lyon, *in-fol.* par Matthieu Huſz, 1485. & y ſont ajoutés les trois derniers Livres,

aſſavoir le huitiéme, neuviéme & dixiéme dudit Valere, de la Tranſlation de Nicolas de Goneſſe, avec les Gloſes *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, à l'Art. Nicolas de Gonnesse, Tom. II, pag. 162 & 163.

SIMON DE MAILLÉ, Archevêque de Tours, a écrit dévotieux petit Diſcours adreſſé au Peuple de Touraine, pour l'exhorter à l'amour & crainte de Dieu, par la conſidération de la mort naturelle : & le Remède de ne tomber en l'éternelle, par le moyen de l'Oraiſon. Auſſi la façon & manière que nous devons tenir en priant; imprimé à Paris, *in*-16. par P. l'Huilier, 1574. *Ex Libris D. Baſilii, Archiepiſcopi Cæſareæ in Cappadocia, Conciones de vita & moribus 24. Simeonis Magiſtri ac Logothetæ induſtriâ ſelectæ, Latinæ factæ à Simone à Maille, Arch. Turonenſi, græcè & latinè; Pariſiis, in*-8°. *apud Guil. Morellium*, 1558 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 414.

SIMON DE MONTHIERS, Avocat au Parlement de Rouen, a traduit élégamment les deux premiers Livres de Paul Aemyle, Chanoine de Notre Dame de Paris, de l'Hiſtoire de France; imprimés *in*-4°. à Paris, par Michel Vaſcoſan, 1556.

SIMON DE MOURELLES, a écrit Lettres envoyées de Vitorbe au Seigneur d'Arimbaut, ſon bon frere d'armes & féal ami, contenant le voyage de Monſieur de Vaudemont : enſemble la Priſe de Rome & les aſſauts à elle donnés. Auſſi les calamités dans icelle exercées par ſes ennemis; avec la mort de Charles, Duc de Bourbon & ladite priſe; imprimées *in*-8°. ſans date & nom de lieu ni d'Imprimeur.

SIMON NERAULT, Docteur en Théologie, a compoſé un Livre intitulé le Flagice de Peſte, traitant des ſignes indicatifs de peſte, des cauſes provocatives d'icelle; les moyens pour empêcher ſes effets & malice par voie naturelle & ſpiri-

tuelle; de sa dilatation & du pouvoir qu'elle a d'infecter; imprimé à Poitiers *in*-8°. par Jaques Bouchet, 1530 *.

* Jean Bouchet en parle, Epître 74.

SIMON DE PROVENCHIERES, Langrois, Médecin à Sens, a traduit de Latin, la Chirurgie de M. Jacques Hollier, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, contenant quatorze chapitres; imprimée à Paris, *in*-16. par Charles Macé, 1576. La Chirurgie de Fernel, translatée de Latin & enrichie de briéves Annotations & d'une Méthode Chirurgique par ledit Provenchieres; imprimée à Paris, *in*-16. par Guillaume Chaudiere, 1579. Lettre envoyée à M. Arnoul, Doyen de Sens, & grand Vicaire du R. Cardinal de Pellevé, par Simon de Provenchieres, Médecin, faisant mention d'un enfant conservé en la matrice, par l'espace de vingt-huit ans; imprimée à Lyon, 1582 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 415.

SIMON SYLVIUS, dit DE LA HAYE, Valet de Chambre d'illustre Princesse Marguerite de France, Roine de Navarre, a traduit de Latin, le Commentaire de Marsile Ficin, Florentin, sur le banquet d'Amour de Platon; imprimé à Poitiers, *in*-8°. par Enguilbert de Marnef, 1556.

SIMON VALLAMBERT, natif d'Avalon, en la Duché de Bourgogne, Médecin, a écrit Méditation de l'Oraison des Chrétiens, en prose, prise du Livre de Pasque, dit autrement le Trépas des Fidèles; avec un Sommaire discours à la fin des principaux points dudit Pasque; imprimée à Paris, *in* 8°. par Guerould Sibere, sans date. Epitaphes de Monseigneur le Duc d'Orléans, en Latin, Grec & François; imprimées à Paris, *in*-8°. par Chrestien Wechel, 1545. De la Conduite du fait de Chirurgie, en prose, imprimée à Paris, *in*-8°. par Vascosan, 1558. Cinq Livres de la manière de nourrir & gouverner les enfans dès leur naissance: le premier contenant la manière de

bien choisir une Nourrice : le deuxiéme, l'Instruction de la Sage-femme des accouchées, & de la Nourrice, au gouvernement de l'Enfant nouveau né : le troisiéme, la manière de nourrir & gouverner l'Enfant avant que le sevrer : le quatriéme, la manière de nourrir & gouverner l'Enfant après qu'il est sevré : le cinquiéme, la manière de guérir les maladies des Enfans ; imprimés à Poitiers, *in*-4°. par les de Marnefs & Bouchets, freres, 1565. De l'Obéissance qu'on doit à Justice, & la Patience qu'il convient avoir quand on est condamné à tort, Livre de Platon, intitulé Crito, tourné de Grec en François par ledit Vallambert, & imprimé à Paris, *in*-8°. par Olivier Mallard, 1542. Le même Diàlogue Crito a été aussi traduit en François par Pierre du Val, Evêque de Sées, imprimé *in*-8°. par Vascosan, 1547. *Historia de vitâ & rebus gestis M. T. Ciceronis M. filii à Simone Vallamberto Hæduo Avallonensi, Auctore; Parisiis, in*-8°. *apud Simonem Colineum*, 1545. *Simonis Vallamberti Epigrammatum Somnia, Lugduni, in*-8°. *apud Theob. Paganum.*

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 415 & 416.

SIMON VERREPÉ *. Manuel de Dévotion, extrait des Saints Peres & Docteurs, & mis en très-bel ordre par Simon Verrepé, traduit de Latin en François par J. B. imprimé à Lyon, *in*-16. par Michel Jove, 1573.

* Il est appelé *Simon Verrepée*, Prêtre de Brâbant, pag. 116 de la *Biblioth. Sacrée* de Guillaume Gazet. Aubert le Mire le nomme *Simon Verepæus.* Il écrivit des Livres de dévotion, & fit aussi des Ouvrages de Grammaire. Son Abrégé de la Grammaire de Despautere fut fort estimé, & adopté, pour l'instruction publique dans les Pays-Bas. Simon Verrepé fut quelque temps Directeur du Couvent du Thabor, à Malines. C'est un Couvent de Chanoinesses de S. Augustin. Il en fut chassé durant les guerres de Religion, & se retira à Bois-le-Duc, où il mourut en 1598 (*Hist. Méchlin.* Tom. I, pag. 81.

SIMON VIGOR, premièrement Chanoine Théologal de Notre Dame de Paris, Curé de saint Paul en ladite ville, puis Prédicateur du Roi & Evêque de Narbonne, a écrit Oraison

funèbre par lui prononcée aux Obsèques de très-haute Princesse Madame Elizabeth de France, Roine des Espagnes, en l'Eglise notre Dame de Paris, le 25 Octobre 1568, imprimée par Claude Fremy, audit an. Sermons & Prédications Chrétiennes & Catholiques pour tous les jours du Carême & Ferie de Pâques, recueillis fidèlement par un docte Personnage, selon qu'elles ont été prononcées à Paris en l'Eglise saint Estienne du mont, par ledit feu, de bonne mémoire, Vigor, revues par Maître Jean Christi, Docteur en la Faculté de Théologie, à Paris, Théologal à Nantes, & imprimées à Paris, *in*-8°. par Nicolas Chesneau, 1577. Sermons & Prédications Chrétiennes du saint Sacrement de l'Autel, accommodées pour tous les jours des Octaves de la Fête-Dieu, recueillies de même, selon qu'elles ont été par lui prononcées; imprimées à Paris, *in*-8°. par Nic. Chesneau, 1579 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 416 & 417.

SIMPHORIEN CHAMPIER, Chevalier, Docteur Régent en Médecine, en l'Université de Pavie, Seigneur de la Faverge, premier Médecin du Duc de Lorraine, a écrit * la Nef des Princes, avec plusieurs Enseignemens profitables à toutes manières de gens, pour connoître à bien vivre & mourir; imprimée à Paris, *in*-8°. par Michel le Noir, 1525. La Déclaration du Ciel & du monde & des merveilles de la terre, situation, Royaumes & Provinces d'icelle; imprimée de même. Le Doctrinal du Pere de famille à son enfant, imprimé à Paris, *in*-8°. sans nom d'Imprimeur. Dialogue de la Cure du Phlegmon, où sont introduits devisant Phlegmoniatros, Philochirurgus & Metéorus, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Pierre de sainte Lucie, sans date. Le Miroir des Apothicaires, auquel est montré comment ils errent communément en plusieurs simples médecines, contre l'intention des Grecs & par la fausse intelligence des Auteurs Arabes, lesquels ont falsifié la Doctrine des Grecs. Plus les Lunettes des Chirurgiens; le tout imprimé à Lyon, *in*-

8°. ſans nom d'Imprimeur & ſans date. Les Prophéties, Dits & Vaticinations des Sibylles, tranſlatées de Grec en Latin, par Lactance Firmian, & miſes en rime Françoiſe par ledit Champier, avec Commentaires d'icelui Champier; dédiées à très-illuſtre Princeſſe Anne de France, Ducheſſe de Bourbon & d'Auvergne; imprimées *in*-4°. ſans nom d'Imprimeur ni date. La Vie & les Geſtes du preux & vaillant Chevalier Capitaine Bayard, Dauphinois, contenant pluſieurs Victoires par lui faites ès règnes des Rois de France, Charles VIII, Louis XII, & François I du nom, tant en Italie, Naples & Picardie, qu'autres Pays & Régions; imprimée à Lyon & à Paris, *in*-4°. Du Royaume des Allobroges, dit long-temps après Bourgogne ou Viennois, avec l'Antiquité & origine de l'ancienne Cité Métropolitaine & primace des Allobroges Vienne ſur le Rofne; imprimé à Lyon, *in*-8°. ſans date. Police ſubſidiaire à celle quaſi infinie multitude de pauvres que la ville de Lyon nourrit; imprimée à Lyon, 1531. La Nef des Dames vertueuſes, &c. Il a fait des Additions ſur le Guidon en François, imprimées avec ledit Guidon; imprimées à Lyon, par Conſtantin Fradin, 1520. Voyez le Catalogue de ſes Œuvres Latines qui ſont en grand nombre en l'Epitome de la Bibliothèque de Geſner, & en notre ſupplément.

* Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, au mot SYMPHORIEN CHAMPIER, Tom. II, pag. 417 & ſuiv. — Je citerai ici l'Anecdote ſuivante, qui ſe trouve dans les Recueils de M. Falconet, quoiqu'elle n'ait qu'un rapport indirect à Symphorien Champier: « Baluze m'a dit que M. Belizani un » jour lui fit voir une Edition Gothique d'un Ouvrage de Symphorien » Champier, ſur l'Hiſtoire de France, *in*-4°. (ſans doute celui qui a pour » titre le *Triomphe de Louis XII*, Lyon, 1509, *in*-4°.) où il y avoit à la » tête deux vers Latins, faits à l'occaſion de la Ligue de Cambrai contre les » Vénitiens:

Floribus adjunctus, ranas per prata vagantes
Arctabit coluber, proprias remeare paludes.

Dans cette Edition, il y avoit *Colbert*, au lieu de *Coluber*. Belizani fit voir le Livre, en 1672, temps de la guerre de Hollande, à M. Colbert, & voulut lui faire regarder ces vers comme une prédiction de ce qui arrivoit alors aux Hollandois; mais le Miniſtre, homme ſolide [illegible]

SOFREY CALIGNON [1], Maître des Requêtes du Roi de Navarre, a écrit plusieurs Poëmes non imprimés *; lui en ayant été tiré des mains une Satyre à moi depuis baillée, icelle sera insérée ici tout du long.

[1] *Sofrey* est une corruption du nom de *Ceolfridus*, Abbé de S. Pierre de Vermout, en Angleterre, mort à Langres le 25 Septembre 716. L'*Index* de De Thou dit *Sofroi*; l'Abbé Chatelain, *Souffroi*. On prononce apparemment *Soffrei* en Dauphiné (& c'est la prononciation qu'on a retenue, comme la meilleure.) Le Président de Thou a fait l'éloge de Calignon, qu'il dit être mort, dans sa cinquante-septième année, en 1606 (à Paris). Il étoit Président à la Chambre de l'Edit de Grenoble, & Chancelier de Navarre. C'est lui qui travailla le plus à dresser l'Edit de Nantes; la Satire qu'il fit contre les Dames ne se trouve plus que dans du Verdier. Elle n'est pas mal versifiée pour le temps. Il manque des vers en plus d'un endroit. Le P. le Long, n°. 8473 de sa *Biblioth. Histor. de France*, rapporte un Ouvrage manuscrit de Calignon, &, n°. 8222, lui en attribue, par conjecture, un, imprimé (Il a pour titre l'*Histoire des choses plus remarquables advenues en France ès années 1587, 1588 & 1589, par S. C.*) en 1590, *in*-8°. Il rapporte aussi, n°. 14209, la *Vie de Soffroi Calignon*, par Gui Allard, *in*-12. à Grenoble, 1675. (M. DE LA MONNOYE).

* Le *Journal d'Henri IV*, Tom. III, dit que « Soffrey Calignon, Chancelier » de Navarre, excellent esprit en tout, mourut Protestant à 56 ans & quelques » mois, à Paris, au mois de Septembre 1606 ». Il avoit commencé par être Ministre, & attaché au service de M. de Lesdiguieres. Il eut grande part à la confiance d'Henri IV, & dressa l'Edit de Nantes avec Jacques-Auguste de Thou l'Historien. Il laissa un fils Conseiller au Parlement de Grenoble. Dans un Manuscrit de l'*Histoire* de M. de Thou, qui est à la Bibliothèque du Roi, on lit d'assez longues additions sur la vie de Calignon, qu'on a mises en notes, dans la Traduction Françoise, à la fin du XXXVI[e] Livre de cette Histoire. On y voit que Calignon laissa deux fils, & que sa femme mourut peu de temps après lui. Il étoit un des plus anciens & des plus intimes amis de M. de Thou. Le P. le Long n'est pas heureux dans sa conjecture, quand il attribue à Calignon l'*Histoire des choses remarquables, en 1587*, &c. C'est une des pièces les plus violentes en faveur des Guises, contre Henri III. Il n'y a même aucune apparence que ce soit l'Ouvrage de Calignon, zélé Protestant, comme l'a remarqué M. de Fontette, dans sa nouvelle Edition de la *Biblioth. Histor. de la France*, Tom. II, pag. 331. La méprise du P. le Long se retrouve dans la nouvelle Edition du *Catalogue des Historiens* de Lenglet. Quant à l'Ouvrage manuscrit que le P. le Long attribue aussi à Calignon, il a pour titre, *Journal des Guerres faites par François de Bonne, Duc de Lesdiguieres, depuis 1585, jusqu'en 1597, par Soffroi de Calignon, Chevalier de Navarre.*

Navarre. Il n'a point été imprimé, & faisoit autrefois partie du Manuscrit de Colbert. Il est aujourd'hui à la Bibliothèque du Roi.

Le Mépris des Dames.

SATYRE.

[Triolz, c'est un abus des hommes de notre âge
De vouloir adoucir, par un doré langage,
La rigueur d'une ingrate, &, d'un gentil soucy,
Luy prêcher doucement l'amoureuse mercy.
On dit que Prometheé, dedans sa main subtile,
La femme patronna d'une gluante argile;
L'argile s'endurcit aux rayons éthérés
D'un midy bluettant de mille traits dorés;
Et la femme, qui tient de sa fatale source,
Devient dure, revesche, & cruelle, & rebource,
Plus elle voit un cœur brûler de passions,
Et s'allumer au raiz de ses perfections.
Il est vrai que, du temps de la saison dorée,
L'on voyoit la vertu seulement adorée;
Que les Dieux habitoient en ce monde nouveau,
Que l'Amour ne portoit ny trousse, ny flambeau;
Mais, sans faire sentir sa cruelle pointure,
Se guidoit librement sous les loix de nature.
Il est vray, dis-je, alors que la Muse servoit
D'escort aux amoureux, & celuy qui savoit
Découvrir doucement sa passion enclose,
En l'école d'Amour profitoit quelque chose;
Mais, depuis que le temps, d'un vol précipité,
De ce siècle premier souilla l'intégrité,
Et qu'au siècle d'airain l'avarice rouillée
Altéra des humains la poitrine souillée,
La vertu s'envola, & la troupe des Dieux,
La foy, la piété s'éclipsa de nos yeux,
Et, dans le plus touffu des forêts hérissées,
S'écarta le troupeau des Muses offensées.
Depuis on ne les vit, & la sucrée voix
Des Poëtes ne put, sous ses nombruses loix,
Fléchir la cruauté de ces rudes maîtresses,
Qui ne tirent plaisir, sinon de nos tristesses.
Au lieu de proprement sa langue façonner,
Il faut tant seulement avoir de quoi donner;
Car le prix est en prix, & la flèche acérée
D'Amour n'habite plus dans sa trousse azurée,

Ains au fond d'une bourſe, où l'or étincelant,
Dans les plus recamés, ſa lumière répand.
De-là les hameçons, de-là provient l'amorce,
Et les philtres ſecrets de la ſecrète force,
Qui charme, qui contraint, qui ſeule fait ſentir
Aux femmes l'éguillon de l'amoureux deſir.
Les Charites d'Homère, en nommant Cytherée,
L'appellent ſeulement Cyprine la dorée,
Car dorés ſont ſes traits, & doré ſon flambeau,
Doré ſon Cupidon, & doré ſon bandeau,
Pour montrer que l'or ſeul peut en la fantaiſie
De la femme engraver l'amoureuſe furie,
Qui dit, pour s'excuſer, que le Père des Dieux,
Jadis en pluye d'or s'eſt rendu précieux,
Que le prix d'un préſent, d'une offrande ſacrée,
Plus que l'affection, aux céleſtes agrée,
Et que ſi l'or fléchit ſa libre volonté,
Qu'elle approche en cela de la Divinité.
Dans les champs amoureux où la vague féconde
Du Nil Egyptien fait déborder ſon onde,
L'Image de Memnon, ouvrage induſtrieux,
Ravit d'étonnement les plus ingénieux.
Cette Idole eſt muette, & de lourde matière;
Mais ſi tôt que Phébus, retraçant ſa carrière,
Monté ſur l'Horiſon, la touche de ſes raiz,
L'Image dans le Ciel fait pénétrer ſa voix.
A cette Idole-là j'accompare la femme.
Découvrez-luy cent fois le tourment de votre ame,
Verſez dix mille pleurs, faites mille ſoupirs,
Accuſez ſa beauté, mère de vos deſirs,
Priez, idolâtrez, elle ſera muette,
Dédaigneuſe & farouche à votre humble requeſte.
Mais ſi quelque joyau, dépouille du Levant,
Quelque perle Erithrée, ou quelque diamant
Brille devant les yeux de ces belles cruelles,
Vous les verrez brûler de vives étincelles,
Aux œuvres de Cypris facilement ployer,
Et faire en un beſoin office de prier.
Les Poëtes ſacrés, dont la gloire éternelle
S'eſt frayé dans le Ciel une ſente nouvelle,
Dont l'eſprit agité d'une divine ardeur
De ce ſexe trompeur ont célébré l'honneur,
Divins, rares cerveaux, tréſoriers de mémoire,
Qui abrégent leurs jours pour alonger leur gloire,

Qui, pour un peu d'honneur, leurs biens ont mépriſés,
Ne ſe virent jamais d'Amour favoriſés.
Témoin m'en ſoit celui qui ſacra ſur la rive
De ſon Loyre Angevin la pâliſſante olive,
Et celuy, qui, ſi doux ſoupira ſes ardeurs,
Que la Sorgue naquit du criſtal de ſes pleurs.
Témoin le Vandomois, & mille ames gentilles,
Qui, déployant les traits de leurs plumes ſubtiles,
De ces vaines beautés ont paré leurs écrits,
Et n'en ont à la fin remporté que mépris.
Il eſt vray, mon Triolz, que toujours l'avarice
Ne leur fait faire joug à l'amoureux ſervice,
Et gratuitement les Dames quelquefois
D'un pauvre ſerviteur ont voulu faire choix.
Mais tout ainſi qu'on voit une louve agitée
De la rage d'Amour, courir par la vallée,
Tantôt gagner le haut des coteaux hériſſés;
Ores tracer les bois de feuilles tapiſſés:
Une ſuite de loups, d'une importune preſſe,
La muguette, la ſuit, la talonne & la preſſe
Par les bois, par les champs, puis enfin haraſſés,
Se couchent pareſſeux, endormis & laſſés.
La rage bouillonnante en ſa poitrine fière
Ne la laiſſe endormir, ny ciller la paupière,
Ains voyant aſſoupir cette troupe de loups,
Choiſit le plus hideux & difforme de tous,
Aſſouvit ſon ardeur, & d'une urtade ſouple
L'éveille, le careſſe, & avec luy ſe couple;
Ainſi la femme ingrate, & qui voit dédiés
A ſes perfections les cœurs ſacrifiés,
De mille ſerviteurs que ſa douceur attire,
Si elle aime par choix, elle choiſit le pire.
Auſſitôt que l'Avril de ma jeune ſaiſon
La jouë me friſa d'une blonde toiſon,
Quelque Dame conçut une ſecrette envie
Deſſus la liberté, maîtreſſe de ma vie,
M'aſſujettit aux raiz de ſes perfections,
Et déroba la clef de mes affections.
J'avois pour concurrent un vieillard froid & pâle,
Qui jà tenoit le pié dans la barque fatale;
De ſon œil catherreux diſtilloit un ruiſſeau,
La roupie coulant lui glaçoit le cerveau;
Son corps étoit ſemblable à une anatomie,
Son viſage au tableau d'une Coſmographie,

De rides sillonné, & sembloit, ainsi beau,
Un fantastic esprit échappé du tombeau,
Un songe frénétic, une ombre solitaire,
Et le modèle vrai d'une affreuse chimère.
Voyant devant mes yeux cette idole de mort,
Et moy d'autre côté jeune, gaillard & fort,
Qui avois l'avantage, & qui, soit en adresse,
Soit en dextérité, ou force de jeunesse,
Habile en ce métier, en tout le surpassois,
Sinon qu'il avoit plus d'écus que je n'avois.
Je pris opinion de voir favorisée
Mon amitié fidelle, & la sienne moquée:
Mais las! tout au rebours je me vis méprisé,
Et ce bel Adonis en mon lieu caressé.
Je fus au désespoir, & ennuyé de vivre.
Pour affranchir l'esprit de son hôte délivre,
J'implorois le destin, & la Parque & le sort,
Pour m'ôter de ce monde, & me donner la mort.
Mais enfin la faveur de quelque bon Génie
De ces divins propos me vint flatter l'ouye:
N'espère pas, dit-il, vu ta condition,
D'être, plus que les Dieux, vuide de passion.
Ne sçais-tu d'Apollon la peine infortunée,
Qui, voulant embrasser la fille de Pénée,
Jeune, brave & gentil, n'épousa qu'un laurier,
Et trempe dans le Ciel encore à marier?
Ne vois-tu d'autre part, sans égard de mérites,
Qu'Ericine la belle, & l'une des Charites,
Epousent à l'envi un forgeron boiteux,
La butte, la risée & la fable des Dieux?
Ne sçais-tu le malheur de ce Romain Joconde,
Qui de beauté parut la merveille du monde?
*Ne sçais-tu les erreurs du * Prince des Lombards?* *Astolphe.
Si les Dieux sont sujets à semblables hazards,
Si les Roys vont courant cette borrasque dure,
Es-tu plus que les Roys, fils aînés de nature?
A tant se teut le Dieu, &, d'un vol incertain,
Me déroba l'objet de son Idole vain.
Or, Triols, j'en ay vu qui, d'une autre manière,
Avoient l'esprit à gauche, & l'ame traversière,
Qui, volages de cœur, se jouant de l'Amour,
Changent de volontés dix mille fois le jour.
Leur cœur est inconstant, légère est leur pensée,
Comme une girouette à tous vents élancée,

Et qui s'en va tournant à volte du cerveau,
Comme dedans les flots le débile roseau.
Autant que le miroir, dans sa glace polie,
Reçoit d'impressions, que notre fantaisie
Font errer çà & là, & nous montre au-dedans
L'objet qui n'y est pas, & trompe notre sens;
Autant dans leurs esprits ces cervelles volages
Forgent d'affections, & figurent d'images,
Qui naissent & s'en vont, & renaissent ainsi
Que l'ombre dans le vain d'un miroir éclairci.
Tantôt vous les verrez de vous ne faire compte,
Tantôt se repentir, tantôt l'ire les dompte;
Si de vos passions elles prennent pitié,
La moindre occasion trouble cette amitié.
Comme le papillon, aux ailes étoilées,
Caché dessous les lys aux robes émaillées,
Du jeune chasserot va decevant les pas,
Qui pense les tenir, & si ne les tient pas:
Le délicat enfant, d'une démarche folle,
S'approche, & cependant le papillon s'envole.
Ou comme on voit partir hors des espics crestez
Un lièvre roydement, suivi de tous costez,
Et tromper de sa fuite, en courses ondoyantes,
Des levriers découplés les meutes aboyantes,
Qui faillent leur pinsade, & reclaquant des dents,
N'arrachent que le poil, & remachent les vents,
Le lièvre gagne aux pieds plus vîte qu'un tonnerre,
Et les levriers honteux donnent du nez en terre:
Ainsi on voit les traits pleins de légéreté
Des Dames que je peins de cette qualité,
Qui, après longuement avoir été servies,
Et de mille sujets martyrisé les vies,
Après avoir tiré plaisir de leur tourment,
Au lieu de leur donner enfin allégement,
Au lieu d'avoir pitié de leur cerveau malade,
D'amour & de martel, d'une douce bravade,
Se moquent de leur mal, & renvoyent ces fous,
Payés d'un je ne puis, ou d'un retirez-vous.
Quand le Père Océan des cruches éternelles
A coup fit débourder mille sources nouvelles,
Et qu'on vit sur les monts vaguer de toutes parts,
Ply sur ply, flots sur flots, les orages épars,
Deucalion resté seul de l'humaine essence,
Pour des hommes noyés réparer la semence,

S'acosta de sa femme, & tous deux aux yeux clos
Les pierres ont semé, de leur mère les os,
Des solides cailloux, & de masse pesante
Les hommes sont issus de nature constante.
De-là poussé naquit sur l'orage marin
Aspre, rude, sans poids, gommeleuse & légère,
Se trouva pour ce fait la plus apte matière.
Il est vray que souvent, d'une feinte douceur,
Leur mielleux appât attire notre cœur,
Comme de leur odeur les Pantheres attirent
Les simples animaux, & après les déchirent;
Ou comme le pescheur, qui affeuble sa tête
De la peau d'une chèvre, & puis sa ligne jette,
Pour tirer amorcé l'Escarc à l'hameçon,
Amoureux de la chèvre, & le mettre en prison:
Ainsi le plus souvent ces cruelles harpies
Masquent leurs trahisons de mille courtoisies,
Semblables à la chèvre, excepté qu'elles n'ont
Ny la barbe au menton, ny les cornes au front:
Car c'est pour leur mary dont la tête s'appelle
Un Parnasse fourché à la pointe jumelle.
Tu me diras, Triols, qu'il s'en peut rencontrer
Parmy tant de milliers quelque douce à traiter,
Et je confesseray par erreur de nature
Qu'on en pourroit trouver quelcune à l'adventure;
Mais, quand elle seroit un miroir de douceur,
Telle bonté ne peut apporter que malheur.
Regarde dans Homère, Hélène, ou Pénélope,
Dont l'une la Phrygie arma contre l'Europe,
Et fit du sang Grégeois & du sang des Troyens
Par dix ans ondoyer les murs Neptuniens!
L'autre, portant l'honneur empreint dans le visage,
Fit errer son mary pendu dessus l'orage,
Et fit flotter en mer, l'espace de dix ans,
Sa barque Nauphragère, à l'abandon des vents.
Bref, Triols, choisis-la Pénélope, ou Hélène,
Tu n'en auras jamais que désastre & que peine.
On dit que les chevaux, qui refoulent après
La trace que la louve aura marché de frais,
Prendent des pasturons la jointure étourdie,
Et tombent chancelans d'une chûte engourdie,
Aussi l'homme ennobli d'un généreux esprit,
Qui s'abandonne en proye à la femme qu'il suit,
Devient sot & stupide, & son ame abestie,

D'un étourdissement enfin est subvertie.
Si toutesfois, Triols, la Dame que tu sers,
Pour qui dernièrement tu m'envoyas des vers,
Est honnête, gentille, & belle, & bien apprise,
Et d'un pareil amour en amour favorise,
Adore-la, sers-la, garde soigneusement
Le trésor que le Ciel nous donne rarement.
Mais, lorsque tu verras son amour éventée
Se glacer peu-à-peu, quitte-moy ce Prothée,
Laisse-moy cette ingrate & sa mobilité,
Et que ta voile single au port de liberté:
Si tu ne peux si tost voir libre, dépestrée,
Du licol amoureux ton ame enchevestrée,
Implore le secours des neuf divines Sœurs,
Et trompe sur le luth l'ennuy de tes ardeurs,
Compose-moy des vers qui te feront reluire
A la postérité. Sçais-tu pas que la lyre
A pouvoir d'adoucir la chaleur que tu sens?
Hé! n'as-tu jamais vu la guérison étrange
Du Faucheur Tarentin, piqué de la Phalange
Que le venin agite, & seulement le son
De la musique peut dissiper ce poison?
Telles sont les chansons des savantes pucelles,
Qui étouffent d'amour les vives étincelles.
Donques toy, mon Triols, qui as eu cet honneur
D'être aimé d'Apollon, & d'être bon sonneur,
D'avoir vu mille fois, sous les tardes serrées
Les Muses qui bailloient à costes agrafées
D'avoir guidé leur danse, & en mille façons
Entonné les accens de leurs belles chansons:
Si Vénus envers toy est farouche & cruelle,
Chasse-moy par les vers l'humeur qui te martelle.
Malheureux est l'ouvrier, qui n'a ni le pouvoir,
Ny le moyen d'user de son propre savoir.]

SOPHOCLE *. Voy. Jean Ant. de Bayf.

* Sophocle, Poëte Tragique célèbre, né à Athènes (d'autres disent à Colône, Bourg de l'Attique, d'un nommé Sophile, Maître de Forge) 495 ans avant Jesus-Christ, étoit contemporain de Périclès, avec lequel il commanda les armées de la République, où il se signala dans plusieurs combats. Il composa cent vingt-trois Tragédies, dont vingt-trois remportèrent le prix. Il ne nous reste plus que sept de ces Tragédies, que l'on regarde comme autant de chef-d'œuvres. C'est le plus élégant, le plus noble & le plus accompli des anciens Poëtes Tragiques. Celle de ses pièces qu'il estimoit le plus, est l'*Œdipe*

à Colonne. Il la composa dans un âge très-avancé, lorsque ses enfans prétendoient qu'il n'étoit plus en état de gouverner ses affaires domestiques, & le vouloient faire interdire. Pour prouver que son esprit n'étoit point affoibli, il lut à l'assemblée de la République son *Œdipe à Colonne*; elle en fut enchantée, & conserva à cet heureux génie tous ses droits, que l'avarice de ses fils vouloit lui enlever. Valère Maxime, Liv. VIII, Chap. 8, nous dit que Jophon, fils de Sophocle, fit mention, dans l'Epitaphe de son père, de l'*Œdipe à Colonne*, comme de la plus belle production de l'esprit humain, cependant Sophocle donnoit la préférence à son *Antigone*, & ne vouloit pas qu'on dît autre chose, dans son Eloge Funèbre, sinon qu'il étoit l'*Auteur d'Antigone*. Aristote, qui n'étoit pas volontiers de l'avis des autres, donne la préférence à l'*Œdipe Tyran*. Il mourut de joie, âgé de près de cent ans, de ce qu'une de ses pièces, qui avoit long-temps balancé les suffrages du Public, les avoit enfin remportés. Il avoit eu les passions vives dans sa jeunesse; Valère Maxime en rapporte un trait, Liv. IV, Chap. 3; mais il s'en corrigea, à en juger par la réponse qu'il fait faire au même Sophocle, auquel on demandoit si les plaisirs de l'amour lui étoient encore agréables à un âge déjà avancé: *Dii meliora, inquit! libenter enim istinc tanquam ex aliquâ furiosâ dominatione profugi*. — Suidas parle d'un second Sophocle, Poëte Tragique, petit-fils du premier, qui composa quarante Tragédies, & remporta huit fois le prix; il composa aussi des Elégies.

SORDEL fut Poëte Mantuan, qui surpassa en Poësie Provençale, Calve, Folquet de Marseille, Lanfranc Cygalle, Perceval Doria, & autres Poëtes Genevois, & Tuscans, qui, toutefois pour la douceur de la langue Provençale, s'y sont plutôt délectés, qu'en la leur propre maternelle. Ce Poëte fut homme studieux, & grand rechercheur de toutes choses. Il a fait plusieurs Chansons, non d'amour, car il ne s'en trouve aucune, mais en Philosophie. Remond Berenguier dernier du nom, Comte de Provence, en ses derniers jours, le prit à son service, étant de l'âge de quinze ans, pour l'excellence de sa Poësie, & de ses belles Inventions, ainsi que le récite Pierre de Chasteauneuf, Poëte Provençal. Il a fait des Syrventés en rime Provençale, & ent'autres un, auquel il taxe & reprend tous les Princes de la Chrétienté, fait en forme de Chant funèbre, sur la mort de Blacas, Gentilhomme Provençal, qui étoit aussi Poëte, & commence,

Plagneruol Sen Blakas en aquest leugier son,
Ab cor trist, e irat, e en ay ben Razon.

En

En laquelle il dit que le dommage de la mort de Blachas, eſt ſi grand qu'il ne ſait moyen pour le reſtaurer, fors qu'en lui ôtant le cœur, en donner à manger premièrement à l'Empereur, s'il veut vaincre les Mylannois & le Pape qui lui fait ſi mortelle guerre. Que ſi le Roi de France en mange, recouvrera Caſtille, mais parce qu'il eſt jeune, qu'il ſe garde bien que la Roine, ſa mere, ne le voye, attendu qu'il n'oſe rien faire ſans elle. Que le Roi d'Angleterre en mange tant qu'il voudra, pour avoir meilleur courage à recouvrer les terres que le Roi de France lui occupe. Qu'il eſt beſoin que le Roi de Caſtille en mange pour deux, attendu qu'il avoit deux Royaumes, deſquels il a perdu un, & qu'il mange du cœur à requoi, afin que l'autre Roi ne lui donne baſtonnades. Que le Roi d'Arragon en peut manger, afin qu'il recouvre l'honneur qu'il perdit à Milan, & à Marſeille, lorſqu'il les voulut prendre par force. Que le Roi de Navarre en mange à ſuffiſance, attendu qu'il valoit plus quand il étoit Comte, que ores qu'il eſt fait Roi, afin que de haut il ne tombe en bas. Qu'il eſt beſoin au Comte de Toulouſe d'en manger, ſi tant eſt qu'il aye ſouvenance des terres qu'il ſouloit tenir, & de celles qu'il poſſéde ores. Finalement que le Comte de Provence en mange, s'il a ſouvenance quand il fut déshérité de ſon Royaume de Sicile, & des Vêpres Siciliennes, que s'il échappe de ſes durs aſſauts, il ſera beſoin qu'il mange du cœur pour le grand fais qu'il ſoutient. Ce Syruentez fut fait peu après que Jean Prochite, vêtu en habit de Cordelier, ſiffla à l'oreille des Princes, de mettre à mort tous les François étant au Royaume de Sicile, en l'année 1281. Outre ces Œuvres, il a laiſſé par écrit un Traité intitulé *Lou Progres, e avanſament dels Reys d'Arragon en la Comtat de Provenſa*, en proſe Provençale. Il a traduit *La ſomma del Drech*, de Latin en proſe Provençale, tous leſquels Traités furent mis en la Librairie du Monaſtère de Laverne en Provence, ainſi que diſent le Monge des Iſles d'Or, & ſaint Cezari.

* Voy. Jean de Notre-Dame, Chap. 46.

SOTADES *. Voyez ses Sentences en celles des Poëtes Grecs Lyriques & Comiques, traduites par Geofroy Linocier.

* Sotades naquit à Maronée, Ville de Thrace (*Marogna*, dans la Romanie). Il vécut environ 260 ans avant l'Ère Chrétienne, & fut un Poëte lascif, impudent, satirique à l'excès, cynique même dans ses expressions, à un point que l'on n'osoit se vanter d'avoir lu la plupart de ses Écrits. Il inventa une sorte de vers ïambes rétrogrades, auxquels il donna son nom, & qu'on étoit obligé de lire à rebours, pour en comprendre le sens. Volaterran (*Anthropolog.* Lib. XIX) cite pour exemple ces deux vers:

Laus tua, non tua fraus, virtus, non copia rerum
Scandere te fecit hoc decus eximium.

En commençant par le dernier mot du Distique, on retrouve un autre Distique, dont le sens est tout contraire. En un mot Sotades fut l'Arétin de son temps, mais on ne le craignit pas autant, & il n'eut pas une fin aussi tranquille, car Ptolomée Philadelphe, contre lequel il avoit osé écrire, le fit enfermer dans un coffre de plomb, & jeter à la mer.

SPERON SPERONE *. Les Dialogues de Messire Speron Sperone, Italien, traduits en François par Claude Gruget, imprimés à Paris, *in*-8°. chez Vincent Sertenas, 1552.

* Voici ce qu'on lit dans l'Epitaphe de cet Auteur, à la Cathédrale de Padoue : *Messere Sperone Speroni delli Alvaroti Filosofo e Cavalier Paduano nacque nel'* 1500 *alli* 12 *Aprile*, *mori nel* 1588 *d.* 3 *Giugno.* Par conséquent il étoit dans sa quatre-vingt-neuvième année. Il professa la Philosophie dans sa jeunesse, & fut ensuite employé dans les affaires publiques, où il se distingua. Ses Ouvrages ne donnent pas une grande idée de son érudition, mais ils prouvent qu'il possédoit bien la langue Italienne. Vittorio Rossi, dans l'éloge d'Ottavio Pancirola, dit que *Speroni* ne lisoit que les Livres les moins estimés & les moins connus, disant pour raison qu'il en tiroit ce qui lui plaisoit, pour insérer dans ses Ouvrages, sans que l'on s'en apperçût, au lieu que s'il s'amusoit à feuilleter les Auteurs célèbres, ses plagiats seroient aussitôt découverts. Ses Dialogues ont été imprimés plusieurs fois. Parmi ses Discours, on en voit un sur l'obligation où sont les mères d'allaiter leurs enfans, imprimé à Milan, 1604, *in*-12. à la suite du Dialogue *Della Cura Famigliare.* Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXXIX.

Au Dialogue des Langues, où sont Entreparleurs, Bembo, Lazare, le Courtisan, l'Ecolier, Lascar, Peret.

[LAS. Et pour cette cause je vous dis que j'aimerois mieux savoir parler comme faisoit Ciceron, que d'être le Pape Clément. COUR. Et moi je connois beaucoup d'hommes qui pour être médiocrement Seigneurs, seroient

contens d'être muets. Je ne dis pourtant que je sois de ceux là ; mais je dis bien, puisque le défaut provient de mon peu d'esprit, que je ne vois point pour quelle cause l'homme puisse à bon droit tant exalter la langue Grecque ne Latine, que, pour le desir de les savoir, il doive mepriser les mitres & couronnes : car s'il étoit ainsi, ce seroit plus grande dignité être le sommelier ou cuisinier de Démosthène, & de Ciceron, que d'être Empereur ou Pape. Bem. Ne pensez pas que le Seigneur Lazare desire seulement la langue Latine de Ciceron, qui, à lui & aux autres Romains, étoit commune, ains avec les mots Latins, il en souhaite l'éloquence & la sapience, qui à lui seulement furent péculières. Et lesquelles doivent être de tant plus réputées excellentes par dessus toute dignité mondaine, comme elles sautent par dessus la hauteur des Principautés, ou par succession ou par fortune, là où monte notre ame, non point avec d'autres aîles que celles de son esprit & de son industrie. De ma part je fais peu au prix de ces grands Personnages, si est ce que je ne changerois ce peu de connoissance que j'ai des langues, au Marquisat de Mantoue. Laz. Je ne crois pas que vous ayez opinion que tout le peuple, mais aussi beaucoup de Sénateurs & Consuls à Rome parlassent si bon Latin que faisoit Ciceron ; à la studieuse diligence duquel Rome fut plus obligée qu'aux victoires de César. Et partant j'ai dit & dis encore que j'ai en plus grande estime & admiration la langue de Cicéron que l'Empire d'Auguste. A cette cause, je parlerai maintenant des louanges de cette langue, non tant pour satisfaire au desir de ce bon Gentilhomme, que pource que j'y suis obligé ; mais là où vous êtes, ce n'est pas raison qu'un autre en parle devant vous, & qui feroit autrement, donneroit injure à la langue, & si seroit nommé audacieux. BEM. Pour plusieurs raisons, cet office de louer la langue Latine vous est dû, tant pour être ordonné à l'enseigner publiquement, que pource que vous tenez plus son parti que moi, qui ne l'estime pas tant que de vouloir, pour elle, dépriser le vulgaire Tuscan ; &, qui plus est, je ne l'ai préférée qu'à un Marquisat : au contraire vous l'avez mise au-dessus de l'Empire de tout le monde : c'est donc à vous à la louer ; car, en ce faisant, vous serez agréable à la langue, à laquelle & votre nom & votre renommée sont grandement tenus. LAZ. Puisque vous le voulez, je l'exalterai, sous condition que je pourrai quant & quant blâmer le vulgaire, sans qu'il vous tourne à fâcherie BEM. J'en suis content, pourvu que la condition soit commune, & que, quand vous le blâmerez, je le puisse défendre. COUR. Et, pour ma part, je veux que, quand vous direz quelque chose que je n'entendrai point, en interrompant le propos, je puisse vous prier de me l'éclaircir. LAZ. J'en suis content, &, sans faire plus long proëme, pour mon commencement je dis qu'encore que nous soyons, en beaucoup de manières, différens des bêtes brutes, si est-ce que la principale cause qui nous éloigne d'elles, c'est qu'en parlant & écrivant, nous communiquons l'un à l'autre nos affections, ce que les bêtes ne peuvent faire. S'il est donc ainsi, celui-là qui mieux parlera & écrira, sera plus purifié du brutal. Par ce moyen, quiconque desire être parfaitement homme, doit en toutes sortes s'étudier à se rendre parfait

à bien parler & écrire, & celui qui le pourra faire, à bonne raison se nommera tel entre les hommes que les hommes sont entre les bêtes. Cette vertu de bien parler & bien écrire, les Grecs & Latins se la sont quasi également appropriée : de-là vient que leurs langues sont venues à tel point, que seules, entre toutes les autres du monde, se sont par leur excellence aliénées des barbares & des créatures irraisonnables; aussi, entre les Poëtes vulgaires, il n'y en a pas un seul qui, au jugement des doctes, se puisse appareiller à Virgile & Homère; ni, entre les Orateurs, un à Démosthène, ou Ciceron. Louez, tant que vous voudrez, Pétrarque & Bocace, si n'aurez-vous la hardiesse de les égaler aux Antiques, ni, les faisant inférieurs, les en approcher de trop près : au contraire, vous les en trouverez si loin, que n'oserez les nommer avec eux. Trouvera-t-on en aucune autre langue un seul qui soit leur pair ? Quant à moi, je ne suis jamais si triste, ou infortuné, que je ne me sente tout réjoui, en lisant leurs vers & leurs oraisons. Tous autres plaisirs, fêtes, jeux, chansons & instrumens ne me sont rien au regard de cestui-ci seul, pource que les autres sont les récréations du corps, & cestui-ci est de l'ame : de-là vient que d'autant que l'intellect est plus noble que le sensuel, de tant est sa délectation plus grande & agréable que celle des autres. COUR. Je crois bien ce que vous dites, & suis d'opinion que l'excellence de quelque langue que ce soit, ne doit être arguée, ni blâmée de nul homme, plutôt je crois, la nature des choses étant décrite, avoir vertu d'immuer le corps & l'esprit de qui les lit. BEMB. Ce n'est pas cela, ains la faconde est seule ou principale occasion de faire en nous ces merveilleux effets. Qu'il soit vrai, lisez Virgile en langue vulgaire, Homère en Latin, & Boccace en François, vous verrez qu'ils ne feront pas ces miracles. Le Seigneur Lazare dit vrai donc, quand il met ès langues la propriété de tels effets, non pas qu'il prouve par cette sienne raison qu'on ne doive apprendre autre langue que la Latine & la Grecque; car si notre langue n'est pour le présent douée de si nobles personnages, si n'est-il pas impossible qu'elle n'en ait quelquefois de peu moins excellens que Virgile & Homère. Je veux dire que soient tels en notre commune langue que ces autres en Grec & Latin. LAZ. Lorsque notre vulgaire aura ses Cicérons, ses Virgiles, ses Homères & ses Démosthènes, adonc je la dirai digne d'être apprise, comme maintenant le sont la Grecque & la Latine; mais cela jamais n'adviendra, pourautant que la langue ne le peut souffrir, étant barbare, & incapable de nombres & de décoration, tellement que si ces quatre-ci mêmes renaissoient, & que, avec l'esprit & la même industrie qu'ils observoient, en orant & poëtisant, ils venoient à parler & écrire vulgairement, ils ne se pourroient rendre dignes de la louange qu'ils ont. Ne voyez-vous cette pauvre langue manquer en déclinaison de nom, les verbes sans conjugaisons & sans participes, & sans aucune bonne propriété ? Et méritoirement, comme ainsi soit que j'aie entendu par ceux qui la suivent, que sa propre perfection consiste en l'éloignement du Latin, qui a toutes ses parties d'oraison entières & parfaites; & quand j'aurois, faute de raisons, pour la blâmer, ce sien premier commencement,

qui est de s'émanciper de la Latine, est raison assez démontrant sa dépravation. Quoi plus? Elle montre en sa face avoir pris son origine & son accroissement des Etrangers, & de ceux principalement qui firent plus d'ennui aux Romains, à savoir, des François & des Provençaux, desquels non-seulement nous sont dérivés les noms, verbes & adverbes, mais encore l'Art Oratoire & Poëtique. O superbe langage! Nommez-le comme vous voudrez, pourvu que vous le nommiez Italien; car il est venu d'outre mer, & de de-là les Alpes, qui séparent l'Italie de la France. Aussi n'est-ce point proprement aux François à se glorifier qu'ils en soient les inventeurs & augmentateurs, ains procède de ce que, depuis le déclin de l'Empire de Rome, jusques à huy, il n'est venu en Italie aucune nation si barbare, ne tant privée d'humanité, comme les Huns, les Goths, les Wandales & autres, qui, en guise de trophées, n'y aient laissé quelque nom, ou quelque verbe, des plus excellens qu'ils eussent. Dirons-nous donc qu'en parlant vulgairement, il nous puisse naître des Cicérons & des Virgiles? En bonne foi, si cette langue étoit, d'étrangère, faite domestique de la Latine, tant s'en faut que je le confessasse, que même je ne le dirois pas, étant une indivise confusion de toutes les barbaries du monde. Je prie Dieu qu'en ce chaos il envoye encore sa discorde, pour séparer les termes l'un d'avec l'autre, & les envoyer chacun en sa propre région, afin que finalement cette pauvre Italienne demeure en son premier idiome, par lequel ne fut moins révérée des autres Provinces, que crainte pour ses armes. J'ai bien peu lu en ces lettres vulgaires, & si me semble avoir assez gagné en la perte de telle étude, pource qu'il est meilleur les ignorer que les savoir, & si vous dis plus que toutes les fois que, par mon malheur, je les ai vues, autant de fois ai-je en moi-même pleuré notre misère, pensant en moi quelle jadis fut notre langue, & quelle est maintenant celle par laquelle nous parlons & écrivons. Et puis nous ne verrons jamais des Virgiles & Cicérons Tuscans. Vrai est que Mores & Turcs peuvent bien avoir en leur langue de tels Cicérons & Virgiles: pource, le dis-je, que, parlant une fois à un mien ami, qui entendoit fort bien la langue Arabesque, il me dit qu'Avincenne avoit composé beaucoup d'œuvres, que l'on reconnoissoit siennes, non tant pour l'invention qui y étoit, que pour son style, avec lequel il passoit de bien loin tous les autres qui écrivoient en cette langue, excepté seulement celui de l'Alcoran. Parainsi donc, comme par quelque raison, Avicenne seroit nommé le Cicéron des Arabes. Je confesse devoir venir, voire que plutôt est déjà né, & peut-être mort, notre vulgaire Virgile; mais je dis, & à bonne cause, que tel Virgile est un Virgile peint, & que le bon & vrai Virgile que l'homme (en laissant les choses inutiles à part) devroit embrasser, c'est celui qui a la langue Latine, comme Homère a la Grecque. Si donc nous faisons autrement, nous sommes de pire condition que les Ultramontains, lesquels exaltent & révèrent entièrement notre langue Latine, s'y employant de tout leur esprit, lequel, s'il étoit tel en eux que le desir, je me fais certain que la France & l'Allemagne produiroient force Virgiles. Et nous, qui lui sommes indigènes, par la

coulpe de notre peu de jugement, & à notre vergogne, de tant sommes-nous loin de l'honorer, que nous cherchons par tous moyens, comme gens séditieux, de la chasser de son pays, & en son lieu y mettre ceste-cy, de laquelle (pour ne dire pis) le pays & le nom sont inconnus. COURT. Il me semble, Seigneur Lazare, que vos raisons tendent à fin de faire qu'on ne parle jamais vulgairement, ce qui ne se peut faire, sinon que l'on édifiât une nouvelle Ville, où ne demeurassent que Gens Lettrés, & où l'on ne parlât que Latin; car, en Boulogne, qui ne parleroit de langage commun, ne seroit point entendu, & sembleroit être un pélerin contrefaisant, sans propos, le Cicéron entre les Artisans. LAZ. Au contraire, je veux que comme, aux greniers des riches, il y a du grain de toute sorte, comme orge, mil, froment, avoine, & autres sortes de bleds, de partie desquels les hommes mangent, & d'autre partie les bêtes du logis, aussi que l'on parle diversement ores Latin & ores vulgaire, où & quand il en est besoin. Si l'homme va en lieu public, ou aux villages, ou s'il est en sa maison avec le commun, avec ses voisins, ou ses serviteurs, qu'il parle son vulgaire, & non autrement; mais aux Ecoles de doctrine, entre les Savans, là où nous pouvons & devons être hommes, que nos propos soient humains, c'est-à-dire, Latins. Autant en soit-il de l'écriture, laquelle sera rendue vulgaire par la nécessité, & Latine par les choses d'élection, mêmement quand nous écrirons quelque chose pour l'honneur, que difficilement nous peut donner la langue qui est née & a pris croissance avec notre calamité, & qui néanmoins se conserve à notre ruine. BEMB. Vous accusez trop âprement cette innocente langue, qui semble vous être plus en haine, que vous n'aimez la Latine & la Grecque, tellement qu'au lieu que nous avez promis de louer principalement ces deux, & quelquefois, avenant le cas, vitupérer la Tuscane, vous avez fait tout le contraire; car vous n'avez loué les deux, combien qu'ayez âprement blasonné ceste-cy, voire à grand tort, vu qu'elle n'est point si barbare, ni tant pauvre de nombre & d'harmonie que vous nous l'avez dépeinte. Et pourtant si son origine fut au commencement barbare, sera-t-elle point par la longueur de quatre ou cinq cens ans devenue habitante d'Italie? Si sera si autrement les Romains même, qui, après être chassés de Phrygie, vinrent habiter ce pays, eussent eté barbares, & leurs personnes, leurs mœurs & leur langue seroient barbares. La France, l'Italie, la Grèce, & toute autre province, pour douce & humaine qu'elle soit, pourroit être nommée barbare, si l'origine des choses étoit suffisante pour leur donner cette vilaine dénomination. Je confesse donc notre langue maternelle être un certain rassemblement non confus, ains réglé de plusieurs & diverses voix, noms & verbes, & autres parties d'oraison, lesquelles au commencement furent semées en Italie par étranges & diverses nations, & puis par la douce & artificielle diligence de nos prédécesseurs, ramassées en un son, une forme & un ordre tellement composé, qu'ils en forgèrent cette langue, qui maintenant nous est propre, & non d'autrui, imitant en cela notre mère Nature, laquelle, avec les quatre Elémens, fort divers entr'eux pour leur qualité &

leur assiette, nous a faits & formés plus parfaits & plus nobles, que ne sont les Elemens mêmes. Persuadez-vous, Seigneur Lazare, que vous voyez l'empire, la dignité, les richesses, les doctrines, & finalement les hommes en la puissance des étrangers, ensorte que ce soit quasi chose impossible de les en tirer. Voyant telle chose, ne voudriez-vous point vivre, communiquer, étudier, ni parler, vous, ni vos enfans? Ou si plutôt, en laissant toute chose au loin, vous parleriez Latin, ou bien en telle manière que ceux en la puissance desquels vous seriez tombé ne vous pussent entendre, ou si vous parleriez, ensorte que chacun vous entendît & fît réponse. Il a donc quelquefois été force en Italie de parler vulgairement; mais, par succession du temps (comme l'on dit en proverbe) l'homme a fait de nécessité vertu, donnant par les Italiens art & industrie à leur langue; car, comme au commencement du monde les hommes se défendoient des bêtes sauvages, en les fuyant, quelquefois les tuant seulement, & maintenant passant plus outre pour notre profit & honneur, en signe de domination, nous sommes vêtus de leurs peaux: aussi au commencement nous parlions langage vulgaire, afin seulement d'être entendus de ceux qui dominoient, & à cette heure nous parlons & écrivons vulgairement pour la mémoire de notre nom. Je ne nie pas toutefois qu'il ne fût meilleur de parler Latin, mais si est-ce qu'il eût été meilleur que les Etrangers n'eussent pris, ne détruit l'Italie, & que l'Empire de Rome eût toujours duré. Qu'est-il donc de faire, étant autrement advenu? Voulons-nous demeurer muets, & ne parler jusqu'à ce que Cicéron & Virgile renaissent? Il est certain que les logis, les temples, les dessins, ni les édifices modernes, ni pareillement les portraits que l'on fait ès métaux, marbres, & autres choses, ne sont comparables aux antiques; devons-nous pourtant demeurer dans le bois? Ne devons-nous ni bâtir, ni peindre, ni engraver, ni encore sacrifier à Dieu, ni l'adorer? Seigneur Lazare, mon ami, il suffit à l'homme de faire ce qu'il peut, & se doit contenter de ses forces. Je conseille donc & admoneste chacun d'apprendre les langues Grecque & Latine, les embrasser, pour, avec l'aide d'icelles, étudier à se faire immortel; mais Dieu n'a pas donné à tous également l'esprit & le temps de ce faire. Je vous dirai plus; tel peut être à qui ni nature, ni l'industrie ne défaillent: ce néanmoins, par la force des Planètes, il sera plus enclin en un même sujet & en une matière à mieux écrire & parler son vulgaire que Latin. Que doit faire celui-là? Qu'il ne soit ainsi, prenez les Œuvres Latines de Pétrarque & de Bocace, & les appareillez à leur vulgaire, vous jugerez qu'il n'en est point de pires en Latin, ni de meilleures en Tuscan. Donc, pour résolution, je vous conseille, Seigneur Lazare, que vous écriviez & parliez Latin, comme celui qui mieux y parle & écrit qu'en vulgaire. Et à vous, mon Gentilhomme, à qui, ou la suite de la Cour, ou l'inclination de votre naissance contraint de faire autrement, je vous donne autre conseil, pource que, si vous me croyez, non-seulement vous ne vivrez point sans honneur, mais encore de tant plus exalté, quand mieux vous écrirez & parlerez bon Tuscan. A tout le moins tel serez-vous entre le com-

mun. Au contraire, si vous écrivez & parlez mal Latin, vous serez en vil prix, tant entre les indoctes que les savans. Que l'éloquence donc du Seigneur Lazare ne vous persuade point plutôt à devenir muet, qu'à ne composer en vulgaire; car la prose, aussi-bien que les vers de notre moderne langue, n'a en quelques sujets non guère moins de nombres, & n'est guère moins capable d'ornemens que la Grecque, ou Latine: les vers ont leurs pieds, leurs couleurs & leurs nombres; la prose sa fluidité d'oraison, ses figures & ses éloquences de parler, ses répétitions, ses diversités, ses complexions & autres telles propriétés, au moyen desquelles il n'y a peut-être pas tel éloignement & contrariété des langues, comme vous croyez, pource que, si les mots sont différens, l'artifice de les composer & accoûtrer est pareille en la Tuscane qu'en la Latine. Si le Seigneur Lazare me nioit telle chose, je lui demanderois d'où procéderoit cela, que les Nouvelles de Bocace ne sont toutes également belles, ni les Sonnets de Pétrarque ne sont aussi tous parfaits. C'est chose certaine qu'il lui seroit force de dire que nulle oraison, ou rime, en Tuscan, ne seroit plus ou moins belle l'une que l'autre, & par conséquent Séraphin, égal à Pétrarque; ou bien il confesseroit qu'il se trouve entre les compositions vulgaires aucunes plus ou moins élégantes & ornées que les autres, ce qui ne se pourroit faire, si elles étoient du tout frustrées de l'Art Oratoire & Poëtique. LAZ. J'ai nié que la moderne langue ait nombre, décoration, ni consonance, & si le nie encore, non par expérience que j'en aye, ains par raison; car l'homme qui ne saura que c'est de sonner du tambourin, ni de la trompette, en l'oyant sonner une fois, le peu de plaisir qu'il y prendra, lui fera juger tels instrumens n'être propres pour faire musique, ou sonner un bal. Aussi quand par moi-même j'écoute & forme ces mots vulgaires par chacun de leur son séparé de l'art, sans que je les dispose autrement, je peux aisément comprendre quel plaisir ils peuvent amener aux oreilles de ceux qui écoutent les proses & les rimes qui en sont faites. Vrai est que chacun n'a pas ce jugement, ains seulement ceux qui sont accoutumés de baller au son des luths & violons. Il me souvient qu'étant un jour à Venise, où étoient arrivés quelques navires de Turcs, j'ouys en la moyenne d'icelles un bruit de plusieurs instrumens; mais, de ma vie, je n'ouys, que je sache, un son plus déplaisant & ennuyeux, & toutefois ceux qui n'étoient usités à la douceur & délices d'Italie, trouvoient que c'étoit une douce musique. Autant s'en peut-il dire des nombres de l'oraison, & des vers de cette langue. Il s'y trouve bien aucunefois quelque harmonie, qui la fait plus agréable, ou moins déplaisante une fois qu'à l'autre, mais c'est une musique de tambourins, ou plutôt de arquebuses & fauconneaux, qui étourdit le cerveau, ensorte qu'il n'est plus capable de recevoir contentement des autres plus délicats instrumens, ni s'en aider. Pour cette cause, celui qui n'a le temps, ou le pouvoir de sonner les luths & violons de la Latine, se doit plutôt tenir oisif, que mettre la main aux tambours & cloches communes, prenant l'exemple de Pallas, laquelle, pour ne se contrefaire la face, en jouant de la flûte qu'elle avoit inventée, la jetta au loin, & lui fut plus louable l'éloigner de

soi,

soi, ne daignant l'approcher de sa bouche, qu'il ne fût profitable à Marsias la recueillir & sonner, car il en perdit la peau. A ce que vous dites, Monseigneur, que nos premiers Tuscans furent contraints de parler ainsi, pour ne passer leur vie en silence, & que nous, leurs successeurs, avons fait vertu de la force d'autrui, je le confesse, mais cette violence donne beaucoup plus grande gloire à autrui, qu'elle ne nous amène de vertu. Ce fut honneur à nos prédécesseurs d'être sages en leur misère; mais ce nous est blâme & injure, maintenant que nous sommes libres, de recevoir & conserver longuement le perpétuel témoignage de notre vergogne, & non-seulement le nourrir, ains aussi le décorer, vu que cette vulgaire langue n'est autre chose qu'un indice démonstratif de la servitude des Italiens. Une fois la République de Venise, menant guerre, & lui défaillant deniers pour payer les Soldats, les Venitiens (comme l'on dit) firent faire grande quantité de monnoie de cuir, forgée au coin de S. Marc, & avec cela soutinrent la guerre, & furent victorieux. Ce leur fut grande sapience de faire ainsi; toutefois si, en temps de paix, ils eussent donné cours à cette monnoie, en la faisant de jour en jour plus belle & de meilleur cuir, telle sapience eût été convertie en avarice. Or çà, si quelqu'un, par le mépris qu'il feroit d'or & d'argent, faisoit trésor de cuir, ne seroit-il point fol? Cela est certain que oui. A nous autres donc, à qui est défailli le trésor Latin, notre calamité a fait prévoyance de vulgaire monnoye, laquelle encore nous a été besoin de dépenser avec le commun peuple, qui n'en connoît point d'autre; mais venant le temps de recouvrer nos richesses perdues, si conservons-nous encore ce vulgaire, & dans les secrets de notre ame, où nous soulions serrer l'or & l'argent de Rome, nous donnons lieu aux reliques de toute la barbarie universelle. COUR. Il me semble, Seigneur Lazare, que cela n'est pour louer la langue Latine, ni vitupérer la vulgaire, c'est plutôt lamenter la ruine d'Italie, chose aussi peu à propos que profitable, &, qui pis est, vous n'en parlez point volontiers. LAZ. Vous est-il avis que le blâme de cette langue soit petit, quand je conjoins sa naissance à la destruction de l'Empire & du nom Latin, & son accroissement au défaut de notre esprit? Pour me faire plaisir, vous ne me donnerez louange en cette sorte. COUR. Cela me semble plus merveille que blâme, car celle chose doit être grande, de laquelle l'homme ne peut parler, en taisant la ruine de Rome, qui fut le chef du monde. Qu'il soit vrai: prenons le cas que, non les Etrangers, mais les Grecs l'aient détruite, & que toujours depuis les Italiens aient parlé Athénien, dépriserez-vous pourtant la langue Attique, pour être conjointe à notre servitude? LAZ. S'il fut ainsi advenu, l'Italie eût plutôt été réformée que gâtée, &, pour cette cause, tant s'en faut que j'eusse blâmé la ruine de l'Empire, qu'au contraire j'eusse loué Dieu de l'avoir voulu orner de langage convenable à sa dignité. COUR. Est-ce donc plus grand dommage d'avoir perdu la langue que la liberté? LAZ. Oui vraiment, d'autant qu'en quelque état que soit l'homme, soit franc ou serf, il est toujours homme, & si ne dure point plus que l'homme; mais la langue

Latine a pouvoir de faire les hommes Dieux, &, de mortels que nous sommes, immortels par renommée. Qu'ainsi soit, l'Empire de Rome qui s'étoit étendu par-tout est péri, ce néanmoins la mémoire de sa grandeur, conservée ès Histoires de Salluste & Tite-Live, durera à toujours. Autant s'en peut-il dire de l'Empire, & de la langue des Grecs. COUR. Je crois que cette vertu, de rendre les hommes mémorables, ne procède de ces Histoires Grecques & Latines, pour être Grecques & Latines, ains pource que ce sont Histoires simplement, lesquelles, en quelque propriété qu'elles soient écrites, sont toujours témoins du temps, lumières de la vérité, vie de la mémoire, maîtresses de la vie d'autrui, & renouvellement de l'Antiquité. LAZ. Il est vrai que cette vertu n'est point pour la propriété de l'Histoire Grecque ou Latine, ni qu'une autre langue n'en soit participante; aussi toutes les Histoires Grecques & Latines n'ont pas eu tel privilége seulement: celles-là l'ont eu, qui ont été artificiellement composées par quelques éloquens hommes, étant ces deux langues en leur perfection. COUR. Encore n'entends-je point bien en quoi consiste la suavité de la langue, & des paroles Latines, & l'ennuyeux barbarisme des vulgaires. Parquoi, en vous confessant librement mon ignorance, je dis que grande quantité de noms & de participes Latins, avec leur étrange prononciation, me sonnent le plus souvent en la tête un je ne sais quel fâcheux Bergamasque: aussi font quelques temps des verbes, lesquels rudes sons, s'il s'en trouvoit des pareils en vulgaire, on ne daigneroit proférer en notre Cour. LAZA. Je vous avertis, mon Gentilhomme, que la consistoriale autorité n'est point juge compétant du son & des accens de la langue Latine, & partant si quelquefois la langue Latine semble tenir du Bergamasque, si n'est-ce pas à dire qu'elle le soit, & si ne devez plus vous émerveiller de tel jugement, puisque vous avez lu en Ovide, que le Roi Midas donna plus de louange au bruissement des cannes de Pan, qu'à la douce mélodie de la Harpe d'Apollon. COUR. Bien donc, je suis content de confesser qu'en tel cas mes oreilles sont plutôt asinines que humaines, pourvu que vous me disiez pour quelle cause vous appelez Musique de Harquebuses, les nombres & les consonances des oraisons & vers de notre langue, vu que nos Musiciens (à la profession desquels l'harmonie est sujette) font peu souvent de Chansons, ou Morets, que la lettre n'en soit ou un Sonnet, ou une Chanson vulgaire. Cela me donne évidente conjecture que nos vers sont d'eux-mêmes pleins de mélodie. LAZ. L'harmonie musicale, & celle des proses & vers, n'est pas (comme peut-être vous pensez) une même chose: il y a grande différence, & sachez que l'on fait aussi-bien de la musique sur un *Kyrie*, ou un *Sanctus*, comme sur mots vulgaires, &, de cette harmonie, toute oreille en général peut faire jugement; car, tout ainsi que la saveur est en la bouche, les couleurs aux yeux, & les odeurs au nez, aussi est le son aux oreilles, lesquelles, de leur naturel, & sans aucune étude, peuvent facilement discerner l'agréable du mal plaisant. Mais les nombres & l'harmonie des oraisons & des vers Latins n'est autre chose qu'une artificielle disposition de mots, par les syllabes desquels, selon la briéveté, ou longueur

d'iceux, naissent aucuns nombres, que nous appelons pieds, moyennant lesquels le vers, ou l'oraison, chemine par mesure, du commencement jusqu'à la fin. Et sont ces pieds de diverses manières, faisant leurs pas longs & courts, pesans & soudains, chacun à sa mode. C'est un bel art de les assembler, en sorte qu'ils ne discordent point, ains que l'un & l'autre & tous ensemble soient conformes au sujet; car aucuns pieds sont péculiers à aucunes matières, parmi lesquels aucuns meilleurs, aucuns pires s'accompagnent en leur voyage; & quand quelqu'un d'aventure les y conjoint, sans avoir égard à la nature d'iceux & des choses dont il veut parler, ses vers & ses oraisons naissent boiteux, on ne les devroit point nourrir. Par ainsi les oreilles communes ne sont capables de cette bonne mélodie, ni des autres corrompues ne se peuvent ou doivent former les termes de la langue vulgaire. Et s'il étoit ainsi, que l'homme, en faisant son oraison, ne se souvînt, ou ne se souciât ni des spondées, ni des dactiles, ni des trochées, ni aussi des anapestes, &, pour conclusion, de nulle forme de pieds, d'où procède la règle de l'oraison, je ne pourrois dire pour quelle cause la prose est sujette aux nombres. Certainement cette nouvelle bête de vulgaire prose, ou elle est sans pieds & glissante comme une couleuvre, ou elle a ceux qui, en leur espèce, sont contraires à la Grecque & Latine. Par conséquent, on ne devroit faire science, ni art, d'un tel animal, qui est comme un monstre de nature, & venu contre la coutume & intention de tout bon entendement. Toutefois je confesse que les vers, formés de onze syllabes, ne semblent pas être privés de quantité, pource que là les syllabes ont leur lieu, & font leur office de pieds; mais de ceux que l'on fait, à la volonté, briefs & longs, je ne dirois jamais que leur sentier fût droit, sinon que Monseigneur Bembo dit les rimes être l'appui des vers qui les soutiennent, & les font cheminer droit, ce qui ne me semble pourtant véritable; car j'ai oui dire que les rimes sont plutôt les chaînes du Sonnet, ou de la Chanson, qu'elles ne sont leurs pieds, ou leurs mains. Or suis-je content que l'on dise que j'ai usé d'une certaine briéveté, eu égard à ce qui s'en pourroit dire, combien qu'il y en ait assez pour le respect de votre requête, & peut-être trop pour la présence de Monseigneur, qui connoît mieux que moi la défectuosité de cette langue, & le peut mieux déclarer. BEMB. Je ne veux maintenant disputer avec vous la cause de ces nombres, ne ce qui en est, ni pareillement si la prose en a sa part comme les vers, & en quelle sorte elle l'a; car toutes ces choses sont assez faciles à voir, & si sont fort loin du propos, j'aime mieux approuver ce qu'en avez dit, non tant pource qu'il soit vrai, qu'à cause de ce qui s'en ensuit. Je vous dis donc cette langue moderne, bien qu'elle soit plus vieille qu'autrement, n'être encore qu'un petit & délicat sion, lequel n'ayant à grande peine flori, comment auroit-il porté le fruit qu'il doit faire? Si est-ce que ce n'est par le défaut de sa nature, étant aussi apte d'engendrer que les autres, ains en est la coulpe à ceux qui l'ont eu en leur garde, sans le cultiver à suffisance, le laissant, comme une plante sauvage, envieillir & quasi mourir en ce même désert où il commença de lui-même à naître, & ne l'ont daigné arroser, ni

abreuver, ni même essarter ces hayes épineuses qui lui faisoient ombre. Croyez que si les antiques Romains eussent été aussi négligens à cultiver leur Latin, lorsqu'il commençoit à pousser ses rejerons, il ne fût en si peu de temps devenu si grand; mais eux, comme bons Laboureurs, l'arrachèrent premièrement d'un lieu sauvage, pour se le faire domestique; puis, afin qu'il portât plutôt ses fruits, & qu'il fussent plus beaux & meilleurs, en émondant les inutiles branches, ils y entèrent quelques greffes, subtilement prises du Grec, qu'ils s'appliquèrent soudainement en sorte, & les rendirent si semblables au tronc, que maintenant ils ne semblent point adoptifs, ains naturels: de-là bourgeonnèrent, fleurirent & fructifièrent ces belles couleurs d'éloquence, avec ces nombres & ce bel ordre que tant vous exhaussez, lesquelles sont ordinairement produites par toutes langues, non tant par leur naturel, que secourues de l'artifice d'autrui, dont nous avons exemple, en ce que, par l'enseignement de Thrasimac, de Gorgias, & de Théodore, le nombre est né, & qu'Isicrate lui a finalement donné perfection. Si donc les Grecs & Latins, plus curieux de la culture de leur langue, que nous de la nôtre, n'ont trouvé en icelle ni la quantité, ni la grace, sinon avec le temps, & après grands travaux, nous devons nous émerveiller si, ce qui nous suffiroit en notre langue, nous est encore défaillant. Si ne doit-on pour tel argument la dépriser comme vile & de néant. Il est vrai que la Latine est d'assez meilleure; mais combien il nous seroit meilleur de dire, elle fut, & toutefois bien qu'elle l'ait été par le passé, & soit encore, si viendra-t-il peut-être un temps que la vulgaire sera douée d'autant plus grande excellence comme maintenant, elle n'est point comparable à la Grecque pour le peu de vertu & de grace qui est en elle en ce temps-ci. Lorsque naissoit la Latine, la Grecque étoit jà grande: parquoi si vos raisons avoient lieu, nos prédécesseurs ne devoient laisser prendre racine à une nouvelle langue: autant pouvons-nous dire de la Grecque au regard de l'Hébraïque, & par ainsi on peut conclure, à votre dire, que le monde ne doit avoir qu'une seule langue pour écrire & parler. De-là viendroit qu'en pensant seulement arguer la langue Tuscane, afin de l'extirper, moyennant vos raisons, hors du monde, vous parleriez aussi contre la Grecque & la Latine, & non-seulement contre les langues du monde, mais aussi contre Dieu, qui a voulu par son immuable ordonnance, que nulle chose créée ne dure perpétuellement, ains que d'heure à autre leur état se change ores en augmentation, ores en diminution, jusqu'à ce qu'une fois tout finisse, sans jamais plus se renouveler. Vous me dites, notre langue arrête trop à former sa perfection, & je réponds être vrai: mais si est-ce que tel retardement ne doit faire accroire être impossible qu'elle devienne parfaite: plutôt nous peut assurer que, dès-lors qu'elle nous sera acquise, nous en jouirons plus long-temps; car nature veut que l'arbre qui bientôt croît, fleurit, & porte fruit, soit bientôt vieil & meure, & au contraire que celui dure par longues années, lequel aura été long-temps à faire ses rameaux. Notre langue donc, en gardant sa perfection, pour avoir été par plusieurs ans cherchée & desirée, sera peut-être semblable à aucuns hommes, lesquels, de tant plus ils sont difficiles à appren-

dre les Lettres, plus difficilement elles leur sortent de la mémoire, ou bien il faut dire qu'elle est témoin de notre vergogne, étant venue en Italie par la ruine du pays; ou plutôt qu'elle est témoignage de notre bon cœur, diligence & sagesse, pource que comme Enée, venant de Troye en Italie, prenoit à honneur de laisser, en écrit, à un trophée qu'il avoit fait dresser, ces mots, qui disoient là être les armes de ceux qui avoient vaincu son pays; aussi ne nous peut-il tourner à honte d'avoir quelque chose en Italie, que nous avons prise des mains de ceux qui nous avoient ôté la liberté. Finalement, quand je voudrois être malin, je dirois que, comme le Soleil levant doit plutôt être idolâtré des hommes que le couchant, aussi que les langues Grecque & Latine sont jointes à leur Occident, & n'être plus langues, mais seulement papier & encre, & partant de la difficulté qui est à les proférer, dites-le par mon exemple; car, quant à vous, il ne vous est loisible de parler Latin en autres termes que de ceux de Cicéron, tellement que quand vous parlez, ou écrivez Latin, ce n'est autre chose que le même Cicéron, transcrit plutôt de papier en autre, que de sujet en autre, en quoi non vous seul péchez, mais aussi moi, & maints autres, plus grands & meilleurs Latins que moi. Toutefois tel péché n'est du tout indigne d'excuse, ne se pouvant faire autrement. Or je ne dis pas que le peu que j'ai dit contre la langue Latine, au profit de la vulgaire, soit véritable; car j'entendois seulement montrer à qui voudroit prendre la cause de cette nouvelle langue, qu'il ne demeureroit sans défense, vu que le cœur ni les armes ne lui défaillent, pour se défendre d'autrui. COURT. Je prise grandement notre langue vulgaire, je dis la Tuscane, afin qu'aucun ne pense que je dise le vulgaire de toute l'Italie, ni la moderne Tuscane, accoutumée au vulgaire du jourd'hui, ains la vieille, en laquelle Pétrarque & Boccace ont si doucement parlé; car Dante sentoit beaucoup plus son Lombart que le Tuscan; & là où il parle Tuscan, il est beaucoup plus paysan que citadin: c'est donc de celle-là que je parle, & que je conseille d'apprendre, pource qu'encore qu'elle ne soit venue à sa vraie perfection, si s'en est-elle tant approchée, qu'il reste peu de temps, auquel, arrivée, je ne doute point qu'elle n'atteigne à la perfection de la langue Latine & Grecque. COU. Si je veux donc bien écrire en Italien, est-il besoin que je retourne à naître à Tuscan? Non pas renaître, mais étudier la langue; car quelquefois il est meilleur prendre naissance en Lombardie qu'à Florence, pource que la manière de parler Tuscan est pour le jourd'hui tant contraire aux règles de la vraie langue; qu'il est plus dommageable naître en icelle que dehors. COUR. Un homme ne peut donc être Tuscan par art & par nature? BEM. Difficilement le peut-il être; car, par longueur de temps, l'usage est quasi converti en nature, qui est du tout contraire à l'art. Ainsi celui qui est né Tuscan en apprendra mieux la langue que celui qui, dès son enfance, a toujours, en parlant, perverti le vrai langage. COUR. Difficilement vous puis-je répondre, n'étant né Tuscan, & n'ayant épié la langue. Et toutefois il me semble que le vulgaire Tuscan du jourd'hui se conforme plus à Boccace que ne fait le Bergamasque. C'est pourquoi il me

semble que le Milannois, qui jamais n'auroit parlé le Lombard, apprendroit plus aisément les règles de la langue Tuscane, que ne feroit le Florentin, à cause de son pays; mais de dire qu'il soit né Lombard & en ait toujours parlé le langage jusqu'à huy, & que demain matin il parle & écrive mieux en Tuscan, & plus facilement que le Tuscan même, je ne le puis croire : autrement, pour parler la langue Grecque & Latine, il eût été jadis meilleur naître Espagnol que Romain, ou Macédonien qu'Athenien. BEM. Non pas cela, non; car, au temps de la langue Grecque & Latine, elles étoient pures & nettes en toutes personnes, & ne leur nuisoit en rien la barbarie des autres langues, tellement que le populaire parloit aussi bien entre les lieux publics, que faisoient les doctes en leurs Académies. Que cela soit vrai, nous lisons que Théophraste, qui fut l'un des flambeaux de l'Eloquence Grecque, étant en Athènes, fut à sa parole jugé Etranger par une pauvre Villageoise. COUR. Je n'entends point moi comment cela se peut faire, mais si vous veux-je bien dire que, s'il falloit que j'apprisse quelque langue, j'aimerois mieux apprendre la Grecque & la Latine, que la vulgaire; car il me suffit de l'avoir apportée avec moi du berceau, sans autrement la chercher maintenant parmi les vers des Auteurs Tuscans. BEM. En faisant ainsi, vous parlez à la volée, non pas avec raison, pource qu'Italie n'a aucune autre langue réglée que celle dont nous parlons. COUR. A tout le moins je pourrai dire mon intention en cette langue, &, au lieu du temps que j'emploirois à enfiler les termes de l'une & de l'autre, je le mettrai à trouver les conceptions de mon ame, & à les disposer, car la vie de l'écriture en dérive : aussi m'est-il avis que mal aisément nous nous pouvons accoutumer à interpréter les conceptions de notre ame avec la langue Tuscane, ou Latine, ou telle autre que ce soit, laquelle nous apprenons en lisant seulement, & non en parlant les uns avec les autres. Je ne dis pas pourtant que l'on doive écrire en Padouan, ni en Bergamasque, mais je veux que, de toutes les langues d'Italie, nous puissions faire un amas de paroles, & en faire une manière de parler à tel usage que bon nous semblera, les accommodant si bien, que le nom ne discorde du verbe, ne l'adjectif du substantif, laquelle règle se peut apprendre en trois jours, non pas ès Ecoles Grammairiennes, mais parmi les Cours des Princes, entre les Gentilhommes; non avec ennuyeuse étude, ains en jouant & riant, avec le plaisir & récréation, tant des disciples, que des précepteurs. BEM. Ce seroit un grand bien, si telle manière d'étude suffisoit à l'homme pour faire chose digne de louange & de merveille; mais la cause en est trop légère, pour le rendre éternel par renommée : si est-ce pourtant que, s'il se pouvoit faire, le nombre des bons & louables Ecrivains en augmenteroit beaucoup en peu de temps. Il est donc besoin, mon Gentilhomme, à celui qui veut être trouvé dedans les mains, & parmi les bouches des hommes, tenir, par long espace de temps, pied à boulle en son étude. Et quiconque desire, après sa mort, revivre en la mémoire des hommes, il doit acquérir telle résurrection par sueur & trembler souvent, & souffrir faim & soif, & veiller, tandis que les autres mangent & dorment. COUR. Tout cela

ne pourroit ſans grande difficulté le rendre louable. A quoi ſuffira le bien parer ? Que vous en ſemble, Seigneur Lazare ? Quant à moi, je ſuis content, pour la diſpute qui eſt entre mon Seigneur Bembo & moi, que votre Sentence y mette fin. LAZ. Je ne ferois jamais cela ; car je deſire que les défenſeurs de telle langue ſoient toujours diſcordans, afin que telles diſſentions civiles ſoient la ruine d'icelle, comme l'on voit ruiner les règnes diviſés. COUR. Aidez-moi donc contre l'opinion de Monſieur. Et ſi vous n'y êtes induit de la vérité que vous devez aimer & honorer ſur toute choſe, au moins que ce ſoit à cauſe de la haine que vous portez à cette vulgaire langue, de laquelle, ſi vous êtes victorieux, vous aurez vaincu le principal défenſeur qu'elle ait pour le jourd'hui, pource que ſur ſon jugement chacun choiſit argument de la prendre & pratiquer. LAZ. Combattez enſemblement, afin que de ces mêmes armes que vous employez contre la Latine & la Grecque, votre vulgaire ſoit ferue & ruinée. COUR. Monſeigneur, ce ne vous ſeroit honneur de vaincre moi, débile champion, & déjà las de la bataille que j'ai eue contre le Seigneur Lazare, ni à moi injure d'être ſecouru d'autrui contre votre autorité & votre doctrine, deſquelles je ſuis ſi fort combattu, que je ne connois point en moi de plus forte guerre, parquoi voyant qu'il ne ſe veut bander avec moi pour me défendre, vous, Seigneur Ecolier, qui nous avez écouté, je vous prie, ſi vous avez quelques armes deſquelles me puiſſiez aider, les tirer hors en ma faveur ; car, puiſque ce combat n'eſt point mortel, vous y pouvez entrer ſans crainte, vous rangeant de quel côté qu'il vous plaira, & principalement du mien, qui vous en ai requis, vu l'honneur qui vous pourra venir d'être vaincu d'un ſi digne adverſaire. L'ECOL. Monſieur, ce que je n'ai parlé juſqu'à préſent, provient de ce que je ne ſavois que dire, pour n'avoir fait profeſſion ès langues, & me ſuffiſoit d'écouter avec eſpérance & deſir d'apprendre. A cette cauſe, ſi vous avez quelque combat à faire pour défendre votre opinion, je vous conſeille de combattre ſans moi, qui ne vous puis aider : auſſi eſt-ce le meilleur que vous combattiez ſeul, que d'être accompagné d'un homme qui, par inexpérience des armes, ſe retire, dès que les premiers coups ſe ruent, en vous donnant occaſion de crainte & de fuite. COUR. Si, avec tout cela, vous me pouvez aider, aidez-moi, je vous prie ; j'entends, pourvu que telle queſtion ne vous ſoit en mépris, comme choſe vile, & de ſi peu de valeur, que vouluſſiez dédaigner d'entrer en ce camp avec nous. L'ECOL. Comment, penſez-vous que je ne daignaſſe parler de ce de quoi Monſeigneur Bembo a parlé maintenant, & une autrefois mon Précepteur Peret avec le Seigneur Laſcar, non moins doctement qu'élégamment ? Je ſerois trop dédaigneux, ſi je le ſavois faire ; mais quoi, je ſais peu de toute choſe, & rien des langues, comme celui qui, de la Grecque, à peine connoît les Lettres, & de la Latine, tant ſeulement aſſez pour me faire entendre les Livres de la Philoſophie d'Ariſtote, leſquels, ſelon que j'en ai entendu dire à Meſſire Lazare, ſont plus barbares que Latins : du vulgaire, je n'en dis mot, pource que de tels langages je n'y ſus jamais rien, & ſi n'eus jamais deſir de les apprendre, fors que mon Padouan, pour l'in-

telligence duquel, depuis le lait de ma nourrice, je n'ai eu autre maître que le commun. COUR. Pour le moins il faudra que vous disiez ce qu'en avez appris de Peret & de Lascar, qui en ont parlé, comme vous dites, si doctement. L'ECOL. J'en ai trop peu appris en un jour au regard de l'infinité des choses qui appartiennent à cette matière; car alors il ne m'étoit point avis que cela fût digne d'apprendre. BEM. Au moins dites-en ce peu qui vous en est demeuré en la mémoire : ce me sera chose agréable de l'entendre. L'EC. Je le ferai, puisqu'il vous plaît, car j'aime mieux être réputé ignorant, en vous disant ce que je ne sais pas, que fâcheux, en dédaignant ces prières, qui me dussent être commandement. La dernière fois que le Seigneur Lascar vint de France en Italie, lui étant à Bolongne, un jour, entre les autres, il alla visiter Peret, comme il avoit accoutumé, &, après avoir été quelque espace de temps ensemble, Lascar lui demanda quelle chose il lisoit cette année, & mon Précepteur Peret lui dit : PER. Monsieur, je lis les quatre Livres de la Météore d'Aristote. LAS. Quels sont vos expositeurs ? PER. Je me sers bien peu des Latins, & un mien ami m'a aidé d'un Alexandre. LAS. Vous avez bien choisi, pource qu'Alexandre, après Aristote, étoit Aristote même ; toutefois je ne pensois pas que vous sussiez la langue Grecque. PER. Je l'ai en Latin, non pas en Grec. LAS. Vous en devez recueillir peu de fruit. PER. Pourquoi ? LAS. Pource qu'il me semble qu'Alexandre Aphrodisée, étant Grec, & puis traduit en Latin, est autant différent de soi-même, comme est l'homme vif du mort. PER. Néanmoins je pensois qu'il me fût autant profitable de le lire en Latin, ou Italien, s'il s'y trouvoit traduit, comme aux Grecs de le lire en Grec, & sous cet espoir je me suis mis à l'étudier. LAS. Vrai est que pour le mieux, vous devez plutôt l'avoir en Latin, que ne l'avoir point. Mais votre doctrine seroit beaucoup plus grande, meilleure, & de plus de profit, si vous lisiez Aristote & Alexandre en la langue, que l'un a écrit, & l'autre interprété. PER. Pour quelle cause? LAS. Pource que plus facilement, & avec plus grande élégance de paroles ses conceptions sont par lui exprimées en sa langue qu'en l'autre. PER. Cela se pourroit faire en moi, si j'étois Grec, aussi bien que fut Aristote; mais de dire que, pour faire mieux un Lombard bon Philosophe, il doit étudier le Grec, à mon avis, cela est disconvénient & sans raison, pource qu'au lieu de se relever de peine, on se la redouble, par ce moyen étant beaucoup plus facile d'apprendre la Logique seule, ou la Philosophie que la Grammaire, par spécial la Grecque. LASC. Pour cette même raison, vous ne deviez étudier ni la Latine, ni la Grecque, ains seulement le vulgaire Mantouan, & avec icelui philosopher. PER. Plût à Dieu que pour le bénéfice commun de nos successeurs, il se trouvât quelques doctes & bonnes personnes qui traduisissent tous les Livres Latins, Grecs & Hébreux! Peut-être que lors les Philosophes seroient en plus grand nombre, & assez plus savans, qu'ils ne sont maintenant, & si leur excellence seroit plus rare. LAS. Ou bien je ne vous entends point, ou vous parlez par ironie. PER. Au contraire, je parle plutôt à la vérité, comme celui qui est convoiteux de l'honneur du pays, car pourtant si l'injure de

de notre temps & du passé me veut priver de cette grace, Dieu me garde d'être si plein d'envie, que d'avoir desir d'en frustrer ceux qui naîtront après moi. LAS. Je vous écouterai volontiers, si vous avez affection de me prouver cette opinion nouvelle, que je n'entends, ni ne pense intelligible. PER. Dites-moi premièrement d'où vient cela, que les hommes de notre temps sont universellement moins doctes, & en moins d'estime en toutes sciences, que les Antiques ne furent, ce qui est contre nature, vu qu'il est beaucoup plus facile d'ajouter aux sciences trouvées, qu'il n'est pas de les inventer. LAS. Quelle autre reponse y feroit bonne, fors que toutes choses vont de mal en pis? PER. Je le confesse, à cause de plusieurs raisons, entre lesquelles y en a une, que j'ose dire la première : c'est qu'entre nous modernes, nous consumons grande partie de notre temps & le meilleur de nos ans en vain, de quoi se sont bien gardés les Anciens; & pour mieux vous interpréter mon dire, je tiens de vrai que l'étude des langues Grecque & Latine est l'occasion de notre ignorance; car si le temps que nous avons dépensé à les apprendre eût été par nous employé en la Philosophie, peut-être que ce temps nous engendreroit de ces Platons & Aristotes que produisoit l'Antiquité; mais quoi, nous autres, quasi repentans d'avoir laissé le berceau, & d'être devenus hommes, en retournant à notre enfance, nous ne faisons autre chose, en dix ou vingt ans de notre âge, qu'apprendre à parler, l'un Latin, l'autre Grec, & un autre quelque autre langue, soit vulgaire, ou autrement. Et, après cette longueur de temps passée, & avec elle celle vigueur & promptitude, que la jeunesse est naturellement coutumière de donner à l'esprit, nous essayons à devenir Philosophes, lorsque nous ne sommes plus propres à cette contemplation des choses: de-là vient qu'en ensuivant le jugement d'autrui, notre moderne Philosophie n'est autre chose qu'un portrait de l'ancienne. Partant, tout ainsi qu'un portrait, de quelque bon ouvrier qu'il soit fait, ne peut du tout ressembler son idée: aussi nous encore que (peut-être) ne soyons, quant à l'esprit, aucunement inférieurs de nos Antiques, ce néanmoins nous sommes de tant moindres, comme nous sommes trop long-temps amusés aux badineries des termes & paroles, pour seulement les imiter en leur Philosophie, lesquels nous devrions précéder par le moyen de quelques adjonctions de notre industrie. LAS. Donques si l'étude des langues est si nuisible à chacun, comme vous dites, qu'est-il de faire? Les laisser? PER. Non pas, car il ne se peut faire, pource que les arts & les sciences des hommes sont maintenant entre les mains des Latins & Grecs; mais pour l'avenir on devroit faire que toute langue pût parler de toute chose, chacune à sa mode, par tout le monde. LAS. Comment, Seigneur Peret, que dites-vous? Auriez-vous donc envie de philosopher en vulgaire, sans avoir connoissance de la langue Grecque & Latine? PER. Et quoi donc, pourvu que les Livres Grecs & Latins fussent traduits en notre langue? LAS. Il feroit aussi difficile de translater Aristote de langue Grecque en Lombard, comme d'arracher un olivier, ou un oranger, d'un beau & fertile jardin,

pour le replanter dedans une haye d'épines; outre ce que la Philosophie est fardeau digne d'autres épaules que de celles de notre langue. PER. Je crois pour certain que les langues de tous pays, aussi-bien l'Arabique & l'Indienne, que la Romaine & Grecque, sont d'un même effet & valeur, & formées des hommes, par un même jugement, à une même fin, & pource il m'est avis que vous n'en devez parler comme de chose produite par nature, vu qu'elles sont faites & réglées, par l'artifice des hommes, au bénéfice commun, & non plantées, ni semées; & ce que nous nous en servons, c'est comme étant témoins de nos affections, & déclarant entre nous les conceptions de nos esprits. Pour cette cause, encore que toutes choses, produites par nature, & les sciences d'icelles, ne soient par tout le monde qu'une même chose, ce néanmoins pource que plusieurs hommes sont de diverses volontés, ils écrivent & parlent diversement, laquelle diversité & confusion des vouloirs des hommes est condignement nommée Tour de Babel. Les langues donc ne naissent pas d'elles-mêmes, comme les arbres, ou les herbes, & ce que l'une est plus débile & infirme, & l'autre plus saine & robuste, & plus propre à porter la charge de nos conceptions humaines, ne provient que du vouloir des hommes, qui en ont fait l'une plus vertueuse que l'autre. Parquoi comme le François, ou l'Anglois, sans changer de mœurs, ou de nation, se peut aussi-bien adonner à la Philosophie, que le Grec & Romain, aussi je crois que sa langue maternelle peut à suffisance communiquer son savoir à autrui. Traduisant donc en ce temps-ci, de Grec en vulgaire, la Philosophie semée par notre Aristote parmi les fertiles champs d'Athènes, ce ne seroit point la jeter parmi les pierres dans le bois, ne lui donner occasion de devenir stérile; ce seroit plutôt, d'éloignée qu'elle est, l'approcher, & d'étrangère, la rendre domestique à toute nation; & peut-être, ainsi que les épiceries, & autres choses Orientales, sont par quelque Marchand apportées des Indes en ces parties Occidentales, pour l'utilité commune, là où par aventure elles sont mieux connues & reçues, que de ceux qui outre mer les sement & recueillent: aussi les spéculations d'Aristote nous deviendroient plus familières qu'elles ne sont, & plus facilement les entendrions, si quelque docte personne les réduisoit de Grec en beau vulgaire. LAS. Diverses langues sont propres à signifier diverses choses, les unes pour les doctes, les autres pour les ignares; &, entre les autres, la Grecque est si convenable aux sciences, qu'il semble que, non pas l'humaine Providence, mais la même nature, l'ait formée, pour les mieux faire entendre. Et si ne m'en voulez croire, à tout le moins croyez Platon de ce qu'il en dit en son Cratil, duquel se peut inférer que la langue Grecque est, en l'endroit des disciples, ce qu'est la lumière envers les couleurs, & sans laquelle lumière des lettres, notre humain entendement ne verroit aucune chose, ains s'endormiroit aux continuelles nuits d'ignorance. PER. J'aime mieux croire Aristote & la vérité; c'est à savoir que, quelque langue qui soit au monde, n'a point de soi ce privilège de signifier les conceptions de notre ame, & que le tout en consiste sous l'arbitre des personnes, tellement que, quiconque voudra parler de Philo-

ſophie en langue Mantouane, ou Milannoiſe, on ne peut par raiſon lui refuſer. Bien eſt vrai que, pource que le monde n'eſt point coutumier de parler de Philoſophie, ſinon en Grec & Latin, il nous ſemble être impoſſible de pouvoir faire autrement. Voilà pourquoi en notre temps, quand on parle vulgairement, on ne parle que de choſes viles & vulgaires. À la vérité, nous dépenſons miſérablement nos jours, nos mois & nos ans en l'étude de ces deux langues, non pas pour la grandeur du ſujet, mais pource ſeulement que notre eſprit, contre ſa naturelle inclination, fait tourner notre étude vers les paroles. Parainſi cet eſprit deſireux de s'arrêter en la connoiſſance des choſes, pour le rendre parfait, ne ſe contente point d'être adonné à autre choſe, tellement qu'en nous amuſant à dreſſer notre langue, la vertu de notre eſprit demeure vaine. Donc, de cette contrariété, qui eſt toujours entre la nature de l'ame & la coutume de notre étude, dépend la difficulté de la connoiſſance des langues, digne véritablement, non d'envie, mais de haine; non de labeur, mais de fâcherie, & finalement digne d'être repriſe de chacun, non pas appriſe; car ce n'eſt point la viande, ains le ſonge & l'ombre de la viande de l'eſprit. LAS. Cependant que vous parliez ainſi, je voyois par imagination la Philoſophie d'Ariſtote écrite en langue Lombarde, & m'étoit avis que j'oyois toutes manières de gens mécaniques, comme faquins, laboureurs, crocheteurs, parler entr'eux de Philoſophie, avec certaines prononciations & accens ſi étranges & ennuyeux, que, de ma vie, je n'en ouis de tels. Encore me ſembloit-il voir emmy cette place notre mère Philoſophie vêtue aſſez pauvrement de méchant bureau, pleurant & ſe lamentant d'Ariſtote, qui, au dépris de ſon excellence, l'avoit conduite à cette extrémité : parquoi, pour le bel honneur que l'on faiſoit à ſes œuvres, elle diſoit ne vouloir plus demeurer en terre. Lui, d'autre côté, s'excuſoit vers elle, nioit de l'avoir jamais offenſée : au contraire, l'avoir toujours aimée, & n'avoir moins que magnifiquement écrit & parlé d'elle, tandis qu'il vivoit; qu'il étoit né & mort Grec, non Breſciam, ni Bergamaſque. J'euſſe bien voulu que vous euſſiez été préſent à telle viſion. PER. Et ſi j'y euſſe été, je lui euſſe remontré qu'elle ſe fût plainte ſans cauſe, pource que tout homme, en tout lieu, & avec toute langue, peut exalter ſa valeur, & cela ſe faire plutôt à ſa gloire, qu'à ſa honte; & auſſi que, ſi elle ne dédaigne de héberger ès eſprits des Lombards, elle ne doit non plus dédaigner d'être traitée de leur langue. Les Indes, la Scithie & l'Égypte, où elle habitoit ſi volontiers, produiſoient hommes & langages beaucoup plus étranges & barbares, que ne fait pour le préſent le Mantouan & Boulonnois. Je lui euſſe encore dit que l'étude des langues Grecque & Latine l'avoit quaſi chaſſée hors de ce monde, tandis que l'homme, ne ſe ſouciant de ſavoir ce qu'il diſoit, s'accoutumoit vainement à apprendre à parler, tellement que, laiſſant l'eſprit endormi, il réveille & met en œuvre la langue. Que Nature, en tout temps, en toute province, & en toutes ſes actions, eſt toujours une même choſe; & que, comme elle fait volontairement tous ſes arts par tout le monde, non moins au Ciel qu'en la Terre, ſans que pour la production qu'elle fait

des créatures raisonnables, elle oublie les irraisonnables, ains par son égal artifice engendre & nous & les bêtes brutes; aussi lui doit-il agréer d'être connue & prisée, aussi-bien du pauvre que du riche, & des infimes personnes, comme des nobles, en toutes langues, soit Grecque, Latine, Hébraïque, Françoise, ou Lombarde; que les oiseaux, les poissons, & autres bêtes terrestres, de toute sorte, ores avec un certain son, ores avec un autre, sans distinction de paroles, signifient leurs affections. Beaucoup mieux donc nous autres hommes, le devons-nous faire, chacun avec sa langue, sans avoir recours aux autres, que les écritures & les langages ont été trouvés, non au salut de nature, laquelle (comme divine qu'elle est) n'a besoin de notre aide, ains seulement pour notre profit & commodité, afin que vifs & morts, présens & absens, en manifestant l'un à l'autre les secrets de nos pensées, nous atteignions plus facilement notre propre félicité, qui est mise en l'intelligence des doctrines, & non en la prononciation des mots; & par conséquent, nous autres mortels, devons plutôt pratiquer la langue & l'écriture, que nous pouvons apprendre avec plus de facilité. Et comme ce seroit le mieux (s'il étoit possible) n'avoir qu'un langage qui fût naturellement usité par les hommes: aussi est-ce le meilleur que l'homme écrive, & parle, selon la manière qui moins s'éloigne de son naturel, laquelle manière de parler nous apprenons quasi devant que d'être nés, voire, & au temps que nous ne sommes aptes d'apprendre aucune autre chose. Autant en eussé-je dit à Aristote, de l'éloquence duquel je me fusse peu soucié, s'il eût écrit ses Livres sans raison; que Nature l'avoit adopté à fils, non pour être né en Athènes, ains pour l'avoir bien hautement connue, & pour en avoir bien parlé & bien écrit; que la vérité par lui trouvée, la disposition & ordre des choses, la gravité & briéveté des sentences lui sont propres, & non à autre, & que telles choses de lui ne se peuvent muer, pour être translatées de langue en autre; que si son nom seul étoit sans la compagnie de Raison, il seroit en mon endroit de peu d'autorité; que si, lui étant devenu Lombard, vouloit être Aristote, il ne tiendroit qu'à lui; que nous autres de ce temps avons aussi cher ses Livres traduits en vulgaire, comme les Grecs les avoient en estime, lorsqu'ils y étudioient en leur langue, lesquels Livres nous essayons d'entendre avec toute industrie, pour devenir quelquefois, non Atheniens, ains Philosophes, & avec cette réponse je me serois parti de lui. LAS. Dites ce que vous voudrez, & le desirez, si est-ce que je ne crois point que de votre temps vous puissiez voir Aristote vulgaire. PER. Voilà pourquoi je me deulx de la misérable condition de ce moderne temps, auquel on étudie, non pour être, mais pour sembler sage; car là où nous n'avons qu'une seule voie de raison, en quelque langue que ce soit, pour nous conduire à vérité, en la laissant à gauche, nous prenons le chemin, lequel par effet nous éloigne d'autant plus de notre but, comme il semble à autrui que nous en sommes voisins. Aussi nous est-il bien avis que nous savons assez de quelque science, quand, sans connoître sa nature, nous pouvons dire en quelle sorte elle étoit nommée par Cicéron, Pline, Lucrèce & Virgile, pour les Auteurs

Latins ; & pour les Grecs , Platon , Ariſtote , Démoſthène & Eſchine , ſur les ſimples paroles deſquels les hommes du jourd'huy dreſſent le fondement de leurs arts & ſciences , tellement qu'en diſant ces mots , langue Grecque , ou langue Latine , il ſemble que l'on diſe langue divine , & que la vulgaire ſoit une langue inhumaine , & du tout privée des diſcours des intelligences , non pour autre cauſe par adventure que pource que nous l'apprenons ſans travail , & dès l'enfance , & que les autres , par grand labeur , nous ſont faites familières , comme langues que nous jugeons plus convenables aux doctrines , que ne ſont les paroles de l'Euchariſtie & du Baptême , avec leurs deux Sacremens. Et eſt cette folle opinion ſi fort imprimée en l'eſprit des hommes , qu'il en eſt beaucoup en cette erreur , de penſer que , pour devenir Philoſophes , il leur ſuffit de ſavoir lire & écrire en Grec , ſans plus , comme ſi l'eſprit d'Ariſtote étoit (en guiſe d'un eſprit familier dans un criſtal) enfermé dans l'Alphabeth Grec , & qu'il fût contraint d'entrer avec les lettres en l'eſprit des hommes , pour les faire Philoſophes. A ce propos j'ai vu de mon temps pluſieurs hommes ſi arrogans , que , n'ayant aucune ſcience , & ſe confiant ſeulement en la connoiſſance de la langue , ont eu la hardieſſe de mettre la main à ſes Livres , en les expliquant publiquement , comme les autres Livres d'Humanité. Pour ceux - là donc ce ſeroit choſe vaine de mettre les ſciences Grecques en vulgaire , tant pour l'incapacité de la langue , que pour la contrainte des termes , dedans leſquels l'Italie & ſon langage ſont enclos , pour trop eſtimer vaine l'entrepriſe d'écrire & de parler , enſorte que les ſtudieux hommes de tout le monde (ce diſons-nous) ne l'entendent point. Mais j'eſpére bien que ce qui n'a point été vu de moi , ſera vu quelquefois de ceux qui naîtront après moi , & ce , au temps que les hommes plus doctes , & moins ambitieux que ceux du jourd'huy , ſe contenteront d'acquérir honneur en leur patrie , ſans deſirer que l'Allemagne , ni les autres pays étrangers aient leurs noms en révérence ; car ſi la forme des paroles avec leſquelles les futurs Philoſophes parleront & écriront les ſciences , eſt commune au peuple , l'intellect & le ſentiment d'icelles paroles ſera ce que chercheront les amateurs des Lettres , qui ont leur habitude , non pas en la langue , mais en l'eſprit des hommes. Si tôt que Peret eut achevé ſon propos , le Seigneur Laſcar s'appareilloit de répondre ; mais il ſurvint une troupe de Gentilshommes , qui le venoient voir , parquoi le propos encommencé fut interrompu ; au moyen de quoi , après les révérences faites de part & d'autre , Peret & moi partîmes , ſous condition d'y retourner une autre fois. COUR. Vous m'avez ſi bien défendu avec les armes de Peret , que ce ſeroit choſe ſuperflue d'y employer les vôtres. A cette cauſe , encore que ce fût votre profeſſion que de parler de cette matière , ſi ſuis-je content que maintenant vous vous taiſiez , & vous rends infinité de graces pour le ſecours que m'avez donné , tant à cauſe de l'autorité de ſi digne Philoſophe , que des raiſons par ci-devant dites. Et ſi vous promets que , pour éviter la peine & le labeur d'apprendre à parler , avec les langues mortes , je ſuivrai

le conseil de Peret; car, comme je suis né Romain, je veux vivre Romain, & en parler & écrire le langage, &c.]

STANILAUS HOSIUS *. Confession Catholique de la Foi Chrétienne, &c. Voyez JEAN DE LAVARDIN, JEAN DE BILLY.

* Stanislas Hosius, ou Osius, né à Cracovie, en 1504, fut, dans son siècle, l'honneur du Sacré Collège. Il rendit les plus grands services à l'Eglise Romaine, dont il fut regardé en Allemagne comme l'Oracle. Pie IV le fit Cardinal en 1561. Ce fut lui qui présida au Concile à Trente, avec les Cardinaux de Mantoue & Séripand, à la première Session qui se tint en cette Ville. Hosius se retira ensuite à son Evêché de Warmie, en Pologne, où il continua de défendre & de maintenir la Foi Catholique dans sa pureté. Le Pape Grégoire XIII le rappela ensuite à Rome, & le fit grand Pénitencier. Il mourut à Capraïola, près de Rome, au mois d'Août 1579, dans sa soixante-seizième année. Le Livre dont du Verdier annonce ici la Traduction, a pour titre *Catholica Confessio Fidei Christianæ*. Le Pape Paul IV avoit voulu le faire Cardinal; mais, par une modestie bien rare dans ce siècle, dit M. de Thou, il avoit refusé cette dignité. (*Hist.* Liv. LXVIII, vers la fin.) Nous avons des Lettres Latines de Stanislas Hosius, qui sont curieuses.

STESICHORE *. Voyez ses Sentences en celles des Poëtes Grecs, traduites par Geofroy Linocier.

* Tous les Anciens qui ont parlé de ce Poëte Lyrique Grec en ont fait les plus grands éloges. Il ne nous reste de lui que quelques Fragmens, sur lesquels il est difficile de juger de son mérite; mais on peut s'en rapporter au jugement de Quintilien, qui semble parler des Poësies de Stésichore avec connoissance de cause... *Stesichorus quàm sit ingenio validus, materiæ quoque ostendunt, maxima bella & clarissimos canens Duces, Lyrici Carminis dignitatem curvâ sustinens lyrâ. Reddit enim protervis in agendo simul loquendoque debitam dignitatem; ac si tenuisset medium, videretur æmulari proximus Homerum potuisse, sed redundat & offenditur: quod ut reprehenditur ita copiæ vitium est.* Stésichore, né à Hemère, en Sicile, mourut à Catane, environ 553 ans avant Jesus-Christ, à l'âge de 85 ans, suivant Lucien. On raconte que Stésichore, étant encore enfant, un rossignol vint se poser sur ses lèvres, & chanter. Il est l'inventeur de l'*Apologue*; il s'en servit dans la circonstance où les Himériens, étant en guerre avec leurs voisins, implorèrent le secours de Phalaris, Tyran d'Agrigente, & lui voulurent donner le commandement général des Troupes; Stésichore s'éleva avec force contre cette démarche; &, voyant que ses conseils faisoient peu d'impression sur ses Concitoyens, il leur proposa l'Apologue du Cheval, qui, ayant eu un différend avec un Cerf, plus vîte que lui, & ne pouvant l'atteindre, implora le secours de l'homme, qui aussitôt lui mit un frein, lui sauta sur le dos, & poursuivit le Cerf, jusqu'à ce

qu'il l'eût pris, mort ou vif. Le Cheval vengé, après avoir remercié son bienfaiteur, veut retourner dans son pays sauvage, mais l'homme, qui venoit d'éprouver l'utilité qu'il en pouvoit tirer, lui répondit, *il n'est plus temps*, & lui fit perdre sa liberté. La sagesse de cet Apologue frappa les Himériens, & ils ne songèrent plus à confier leur défense au Tyran.

SUETONE TRANQUILLE. Voyez GEORGE DE LA BOUTIERE, GUILLAUME MICHEL.

* Voy. plus haut CAÏE SUÉTONE TRANQUILLE, à la lettre C, Tom. III, pag. 282.

CURCE DE PISTOIE, Docteur en Loix & Orateur. La Controverse de Noblesse, plaidoyée entre Publ. Cornelius Scipion d'une part, & Cayus Flaminius d'autre. C'est une déclamation plaidoyée devant les Sénateurs de Rome. *Ecrite en main.*

SYNESIUS. Voyez DANIEL D'AUGE, JAQUES COURTIN, ANTOINE DU VERDIER.

* Synesius, né à Cyrène, en Afrique, élevé dans l'Idolâtrie, fut Disciple de la fameuse Hypatia d'Alexandrie. Il étoit marié, & avoir quatre filles, lorsque les Chrétiens de son temps, charmés de la beauté de son caractère, & de la régularité de sa conduite, l'engagèrent à recevoir le baptême, en 410. Il fut ordonné Evêque de Ptolémaïde, dignité qu'il n'accepta que malgré lui, en protestant qu'il se sentoit incapable des soins qu'exigeoit une telle place, & qu'il ne vouloit jamais se séparer de sa femme & de ses enfans. Ses *Hymnes à Jesus-Christ* respirent la piété la plus tendre. Ses Lettres sont d'une franchise admirable, & d'une élégante simplicité, digne des plus beaux siècles. Il mourut vers 420, ou 425. Le P. Pétau a donné une bonne Traduction Latine de ses Œuvres.

LIVRES D'AUTEURS OU TRADUCTEURS Anonymes.

S. E. S. X. a traduit d'Italien en François, Recueil de plusieurs Secrets très-utiles, tant pour l'ornement que la santé du corps humain, tirés des plus excellens Auteurs tant Grecs que Latins, auquel est ajouté & traité des Distilations, contenant plusieurs receptes d'Eaux Impériales, d'Auge, Naffe & autres semblables; imprimé a Paris, *in*-8°. par Vincent Sertenas, 1561.

L'Ordre & Manière d'administrer les SACREMENS en l'Eglise de Genève. *Censuré.*

SAC & Pièce pour le Pape de Rome, ses Cardinaux, Evêques, Abbés, Moines, & Maîtres de la Sorbonne, contre Jesus-Christ, imprimé à Genève, 1561. *Calvinique.* A ce Livre Thomas Beaux-Amis a répondu par un autre Livre intitulé Enquête & Griefs, &c.

Le Livre de SAGESSE, suivant les autorités des anciens Philosophes, distinguant & parlant des vices & vertus dont l'on peut être prisé & déprisé. Ensemble la manière de bien & toujours sagement parler à toutes gens de quelque état qu'ils soient. Le Prologue qui est en rime, commence ainsi,

Ce fut d'Avril le dix-septième jour,
En ce Printemps que la rose entre en flour,
Gaye saison, que tout se renouvelle,
Le pré verdoye, & toute fleur est belle,
L'Hyver se passe, & la morte saison,
Et les oiseaux commencent leur chanson, &c.

Le Reste outre le Prologue est en prose, imprimé à Paris, *in*-16. par Pierre Sergent, 1520. & depuis à Lyon par Olivier Arnoullet.

La Loi SALIQUE, première Loi des François, faite par le Roi Pharamond, faisant mention de plusieurs Droits, Chroniques & Histoires desdits Rois de France, imprimée à Paris, *in*-4°. par Thomas du Guernier, sans date.

Les Cantiques de SALOMON, translatés de Latin en rime Françoise par Auteur dont l'Anagramme est tel, Ha bien se taira [1], imprimés à Paris, 1584.

[1] Le nom contenu dans l'Anagramme ici rapportée est apparemment *Jean Sabathier*, ou *Jehan Sabatier*. (M. de la Monnoye).

Deux SATYRES, l'une du Pape, l'autre de la Papauté, *Censurées.*

Le

Le SECRET ET MYSTERE DES JUIFS jusques à présent caché: Histoire de Théodose, Pontife de la Loi, & de Philippe Chrestien [1], par laquelle le Mystère & Secret des Juifs est révélé à notre grande instruction, & confirmation de notre Foi, imprimé *in*-16. à Lyon, par Jean d'Ogerolles, 1560.

[1] L'Histoire, ou plutôt la Fable de ce Théodose, ou de ce Philippe, se trouve, au mot Ἰησοῦς, dans Suidas, qui ne dit pas d'où il l'a tirée. Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, à l'Art. de FRANÇOIS LE FÈVRE, Tom. I, pag. 218. .(M. DE LA MONNOYE).

Traité de SENEQUE, de la Clémence & humanité du Prince envers ses sujets, traduit de Latin, imprimé à Lyon, *in*-16. par Jean Saugrain, 1559 [1].

[1] Calvin, en 1532, voyant avec quelle sévérité on punissoit en France ceux qu'on y appeloit alors *Luthériens*, ne jugea pas à propos de déclarer sa pensée là-dessus; il se contenta, ayant fait des Annotations sur le Traité de Sénèque, *de Clementiâ*, de les publier avec le texte; &, comme il gardoit encore les dehors de Catholique Romain, il dédia le tout à Claude d'Hangest, Abbé de S. Eloy. Il s'expliqua plus ouvertement sur cet Article quatre ans après, à la fin de l'Epître Dédicatoire de son *Institution à François I.* C'est dans cet esprit qu'en 1559, ce même Traité de Sénèque, *de Clementiâ*, fut imprimé avec le titre, tel que le rapporte du Verdier. (M. DE LA MONNOYE).

Les très-élégantes & graves SENTENCES & belles Autorités de plusieurs Sages, Princes, Rois, & Philosophes Grecs & Latins, avec un petit Traité de Plutarque, de la honte vicieuse, imprimées *in*-16. à Rouen, par Robert & Jean du Gort, en l'an 1554.

Dits & SENTENCES notables de divers Auteurs, en François & mises par ordre d'Alphabet. En la fin sont ajoutées lesdites Sentences Latines en même ordre, avec le nom & Livre de l'Auteur, dont on les a recueillies; imprimés à Paris, *in*-8°. par Vincent Sertenas, & à Lyon *in*-16. par Jean Saugrain, 1561.

SENTENCES selectes de Periander, Publian *, Seneque &

Isocrates, tournées en Poësies Françoises, par I. D. S. M. imprimées à Paris, *in*-8°. par Vincent Sertenas, 1561. & depuis réimprimées sous tel titre, Dits & Sentences notables de divers Auteurs.

* Ce *Publian* est *Publius Syrus*, dont il a été parlé plus haut, à la lettre P, pag. 373.

Le SIÉGE d'Amours avec la Bataille des deux Déesses [1], imprimé à Lyon, par Olivier Arnoullet.

[1] Ce sont deux pièces en vers, de la façon de Molinet; elles se trouvent, pour chose que ce soit, dans le Recueil de ses Poësies, dont la meilleure Edition est celle de 1540, à Paris, *in*-8°. sans nom d'Imprimeur. (M. DE LA MONNOYE).

Le Roman de SIPERIS DE VINEAUX (à ce qu'écrit le Président Fauchet) a été composé depuis la clôture du Boys de Vincennes, qu'on trouve avoir été ceint de murailles par le commandement du Roi Philippe Auguste, environ l'an 1200. Il y a de bons traits dedans, & entre autres,

On a bien maintefois par amors engendré
Enfans qui depuis ont grant honor conquesté :
Tel cuide bien avoir de sa chair engendré
Des enfans en sa femme, qui ne luy sont undé,
Pis vaut péché couvert ce disent li letré,
Que ce que chacun sçait qu'on n'a mie celé ;
Et cil est bien bastardz qui n'a cuer ne pensé
Fors de mauvaistié fere laidure & fauseté. &
Car tielz est bien armez qui po de pouvoir a,
Et tielz est mal vestus qui au corps bon cuer a.
Le cuer n'est mie ès armes, mais est où Dieu mis l'a.
Mauvais peuet bien regner en mauvaistié faisant,
Mais à la fin on voit, on le voit apparent,
De tel fin tel loyer, Dieu le va commendant. &
On porte plus d'honor à un Baron meublé,
Qu'on ne fait à preudhom vivant en pauvreté. &
Ce qui doit avenir on ne puet nullement
Détourner qu'il n'avienne, ce dit-on bien souvent. &
Car entre faire & dire, & vouloir & pensée
Y a grand différence, c'est chose bien prouvée. &
Souvent fait-on grant joye encontre son tourment. &

Plus n'a vaillant li hom' au monde entièrement
Que bonne renommée de tous communément. &c.
Car plus pert-on d'amis, moins à douter fait-on. &c.
Car Dieu & leur bon droit & bonne volonté,
Laboure en bon ouvrage, sans penser fausseté,
Et il t'aidera bien, si tu l'as appelé.
Hardement ne vient mie de noble[1] *garnement :*
Ains vient de gentil cuer ou proesse se prend.

[1] noble équipage.

Il semble que l'Auteur fut Picard, parce qu'il prend son principal sujet d'un Seigneur de Boulenois, & aussi que ce vers lui est échappé,

Dont sonnèrent le cloque qui bondi hautement *,

* Tiré de Fauchet, Chap. 14, à la fin.

Le SOMMAIRE Historial de France, qui aux Lisans est moult solatieux, réduit en forme d'un Promptuaire ou Épitome, imprimé à Paris, *in-fol.* par Philippes le Noir, 1523.

La SOMME de Théologie, ou Lieux communs, imprimée 1546. *Censurée.*

La SOURCE d'honneur pour maintenir la corporelle élégance des Dames en vigueur, florissant & prix inestimable ; imprimée à Lyon, *in-8°.* par Olivier Arnoullet.

Sommaire Recueil des SIGNES sacrés, Sacrifices & Sacremens institués de Dieu, depuis la création du monde, 1561.

Traité du SOUVERAIN Bien, par lequel le vrai Chrétien pourra apprendre, à l'aide des saintes Écritures, à contemner la mort : même icelle desirer, pour avoir claire vision de Dieu par notre Seigneur Jesus-Christ ; imprimé de vieille lettre, *in-16.* sans nom de lieu ni d'Imprimeur.

STATUTS & Ordonnances de la noble Confrairie, dédiée à l'honneur de Jesus-Christ & de Madame sainte Anne, fondée d'ancienneté, en l'Eglise de notre Dame du Taur, à Tholouse, rédigés par ordre, titres & chapitres ; imprimés à Tholouse, par Guyon Boudeville, 1552.

STATUTS de la Confrairie notre Dame Vierge, Mere de Jesus-Christ, instituée en l'Église Métropolitaine saint Étienne en Tholouse; imprimés à Tholouse, *in*-4°. par Guyon Boudeville, 1553.

Prélude sur les STATUTS de la vénérable Confrairie des Confrères du mérite de la Passion de notre Rédempteur, instituée en la dévote Église de saint Saturnin, en la Chapelle du Crucifix, dite de saint Gilles, audit Tholouse; imprimé par Guyon Boudeville, 1559.

STYLE & Protocole de la Chancellerie de France, contenant la forme de minuter & coucher par écrit Lettres de Graces, Sauvegardes, Complaintes, Anticipations, Adjournemens en désertion d'appel & en cas d'appel, Relevemens, Offices, Confirmations, Passages & Saufconduits, Congés, Taxations de Voyages, Finances, Défenses, Collations bénéficiales, Commissions & Pouvoirs, Établissemens de Foires, Bénefices d'inventaire, Examen à futur, Arrièreban, Exemptions, Priviléges, Légitimations de Bâtards, Ennoblissemens, Amortissemens, Dons gratuits, Naturalité, Rémission, Abolition, & autres diverses Lettres que le Roi octroye pour subvenir à ses sujets; avec le Guidon des Secrétaires, & le Vestige & Instruction des Finances: le tout imprimé *in*-8°. à Paris, par Guillaume le Bret, l'an 1548. & par Benoit Rigaud, *in*-16. à Lyon, l'an 1577.

STYLE de la Cour souveraine de Parlement, & forme de plaider & procéder en icelle, tant ès causes civiles que criminelles; réduit par titres & imprimé à Lyon, *in*-16. par Benoît Rigaud, 1575.

Le STYLE de court laye, autorisé par le Roi notre Sire, tenu, gardé, & observé pardevant Messieurs les Bailly de Berry, & Prevôt de Bourges; avec les Coutumes dudit lieu, auquel est ajouté la Chartre des grands jours dudit Bourges; imprimé *in*-8°

à la marque de Jean Petit, pour ceux de Bourges, en l'an 1511.

STYLE & Règlement sur le fait de la Justice, abbréviation des procès & modération des frais, d'iceux dressé par la Cour de Parlement de Savoie, extrait des Ordonnances Royaux, tant anciennes que nouvelles, autorisé & approuvé par le Roi, publié en ladite Cour, le 27 Juillet 1553; imprimé à Lyon, *in*-4°. par Pierre de Portonaris, 1553.

Le STYLE & Réglement sur le fait de la Justice & Instruction des Procès, dressé par le souverain Sénat de Savoie; imprimé à Chambery, *in*-4°. par Jaques Franconis, Imprimeur de son Altesse, 1560.

Livre de la vraie & parfaite SUBJECTION DES CHRÉTIENS & de la sacrée franchise qu'ils ont au Saint Esprit. *Censuré.*

SIBYLLES. Voyez les Prophéties des Sibylles, traduites par Guy le Febvre, aux Hymnes Ecclésiastiques.

SUPPLICATION & Remontrance sur le fait de la Chrétienté & de la Réformation de l'Eglise, faite au nom de tous Amateurs du règne de Jesus-Christ, à l'Empereur & aux autres Princes & États tenant journée Impériale, à Spire. *Censurée.*

La SYNATHRISIE [1], *aliàs* Recueil confus en Rime; imprimée à Dijon, par Jean des Planches, 1566.

[1] Etienne Tabourot, autrement *le Seigneur des Accords*, si connu par ses *Bigarrures*, a beaucoup de part à cette mauvaise petite compilation, intitulée *Synathrisie*, par corruption du Grec Συνάθροισις. Tabourot, en 1567, temps de l'Édition du Livre, & non pas en 1566, avoit dix-neuf à vingt ans. Jean des Planches, son compère, Imprimeur à Dijon, étoit un gaillard avec lequel familièrement il prenoit plaisir à boire. Ce fut dans une de ces occasions qu'il lui proposa le dessein de ce Recueil, lui dressant, pour la permission de l'imprimer, le Privilège Latin burlesque, tel que le voici : *Cautum est ne quis has illustrium Poëtarum nugas è Bacchi adytis magnâ religione extractas, in totâ hâc Mororum Provinciâ, Typis imprimat, aut alibi impressas venales*

habeat, præter Janum Plancium, Typographum Divionensem, Compotorum omnium nugacissimum. Il prit soin de lui fournir pour les matériaux, diverses petites pièces, les unes Latines, les autres Françoises, quelques-unes de Bucanan & de Govéan, plusieurs aussi de sa façon, qui ne sont pas les meilleures, même un Dialogue en prose, d'un Philosophe & d'un Pou, traduit en François de l'Italien de Luigi Pulci, comme du Verdier l'a remarqué, au mot GUILLAUME DE LA TAISSONNIERE, Tom. IV, pag. 130. Voilà en quoi consiste ce petit *in*-4°. d'environ 80 pages. J'ai dit qu'on y lisoit quelques vers de Bucanan & de Govéan, sur quoi je ne puis, avant que de finir cet Article, m'empêcher de témoigner ma surprise d'avoir, dans la lecture que j'y ai faite d'une Elégie de Govéan, intitulée *Juniporus*, trouvé une faute, dont je n'aurois jamais cru capable un aussi habile homme que lui : c'est *Oreadum*, la première longue, & la seconde brève, en ce vers :

Oreadum primi nominis illa fuit. (M. DE LA MONNOYE).

Statuts & Ordonnances SYNODALES de l'Église Métropolitaine de Lyon, Primatiale des Gaules, revues, augmentées & traduites en langue Françoise, pour l'Instruction des Curés & Gens d'Eglise du Diocèse de Lyon; imprimées à Lyon, *in*-4°. par Jean Stratius, 1578.



T A N.

TANNEGUY GUILLOMET, Chirurgien du Roi de Navarre & Maître en la Faculté de la ville de Nysmes, a écrit Questionnaire des tumeurs contre nature, nécessaire à ceux qui veulent parvenir à la connoissance de cette partie de Chirurgie, contenant les Causes, Signes, & Curation en général; imprimé à Lyon, *in*-16. par Benoist Rigaud, 1579.

TARAUDET DE FLASSANS, Poëte Provençal, par le moyen de ses rimes eut accès avec les plus grands du pays, & joua si finement son rôle, qu'il acheta un canton de la Seigneurie de Flassans, d'un jeune Gentilhomme du lieu, nommé Foulquet de Ponteves, qui prenoit un singulier plaisir à la Poësie, duquel il n'eut autre paiement qu'un petit Traité intitulé *Lous ensegnamens per si gardar contra las tracyons d'amour*; contrat (selon qu'en a écrit le Monge des Isles d'Or) trop plus profitable pour le vendeur que pour l'acheteur, pour autant que le Traité valoit un trésor inestimable au vendeur, s'il l'eût su ensuivre, mais qu'il fut trompé d'une Damoiselle de Provence, comme aussi fut Taraudet; car il fut amoureux d'une Damoiselle de la maison de Rogiers, sœur du Vicomte Remond de Turenne, qui le trompa, & par ainsi ce Traité ne servit de rien ne à l'un ne à l'autre. Ce Poëte tenoit plus du Chevalier que du Poëte. S'accompagnant de quelques Chevaliers Provençaux, en bon nombre, ils déchassèrent du pays certains monstres & tyrans intolérables qui faisoient une infinité d'oppressions à toute manière de gens; & en l'an 1355, ce Poëte, qui étoit aussi bon Orateur, fut commis par le Roi Loys, & la Roine Jehanne de Naples, Comtes de Provence, à faire une Remontrance en Latin, en la présence de Charles IV du nom, Empereur, fils du Roi de Bohême, lorsqu'il passa à tout son exercice en Provence; sur ce que contre raison & devoir, sauf sa paix, il avoit

contraint les Prélats & Gentilshommes de Provence, à lui préter hommage de la Comté de Provence, & de Forcalquier, & de Piémont, contre le gré & intention de leurs Majestés, attendu qu'ils ont de tout tems en ladite Comté de Provence, *jura Imperialia*, de laquelle Remontrance il fut grandement estimé, & en rapporta une fort bonne récompense, & peu après décéda *.

* Voy. Jean de Notre-Dame, Chap. 69.

TERENCE (Les six Comédies de) très-excellent Poëte Comique; avec les Fleurs, Phrases, Sentences & manière de parler très-excellentes dudit Auteur, mises à la fin de chacune Scène: le tout Latin & François, correspondant l'un à l'autre; imprimées à Paris, *in*-16. par Claude Micard, 1574 [1].

[1] Il avoit paru chez Antoine Vérard, en 1509, une plus ancienne version de Térence, & apparemment la première. Cet excellent Poëte Comique mourut à l'âge de trente-sept ans, 155 ans avant la naissance de Jesus-Christ *.

* Voy. ci-dessus les notes, à l'Art. Publ. Terentius, pag. 374.

THADDÉE HAGECE. Nouvelle Invention pour incontinent juger du naturel d'un chacun, par conception du front & de ses parties, dite en Grec, Métoposcopie: le tout extrait du Latin de M. Thaddée Hagece, Médecin & Mathématicien au Royaume de Bohême; imprimée à Lyon, *in*-8°. par B. Rigaud, 1567.

THÉODORE DE BEZE *, à présent premier Ministre de Genève, a traduit en vers François, les cent Pseaumes de David, restans des cent cinquante, dont les cinquante avoient été auparavant tournés par Clément Marot; imprimés avec la note à une voix, par plusieurs fois, en divers lieux. Tragédie Françoise, du Sacrifice d'Abraham, par Théodore de Beze. Harangue des Protestans du Royaume de France, prononcée devant le Roi Charles IX, la Roine sa mère, & Messieurs de son Conseil, assemblés à Poissy pour le fait de la Religion, en l'an 1561, par Théodore de Beze, présens & oyant six Cardinaux,

Cardinaux, trente-six Archevêques ou Evêques & un grand nombre d'Abbés, Prieurs & autres Docteurs Scholastiques; imprimée à Paris. Briève Exposition de la table ou figure, contenant les principaux points de la Religion Chrétienne ; à Lausanne, *in*-16. par Jean Riveri, 1560. *Censurée.* Réponse faite le 24 Septembre 1561, par Théodore de Beze, sur ce que Monsieur le Cardinal de Lorraine avoit répliqué contre ce qui fut proposé, en la première journée du Colloque, par ledit de Beze; avec une autre Réponse d'icelui sur certains articles de la Réplique, mis en avant par ledit sieur Cardinal; imprimées en l'an 1581. *Censurée.* Réponse au premier Livre de Matthieu de Launay, Prêtre, & Henri Pennetier nagueres Ministres; imprimée à Genève. A cette Réponse a été faite une Réplique par ledit de Launay. Oraison exhortatoire, faite & prononcée en Latin, pardevant les sieurs Syndics & Conseil de Genève, lors de l'élection du Recteur des écoles, traduite en François, & imprimée avec les Ordonnances Ecclésiastiques de l'Eglise de Genève; imprimée par Artus Chauvain, 1562. La Vie & Mort de M. Jean Calvin, décrite par Théodore de Beze. Il a fait une Epitaphe en Grec, en Latin & en François, pour Nicolas de Beze, son oncle, l'un des Présidens au Parlement de Paris, qui se voit posée en tableau dans l'Eglise saint Côme & saint Damien. Sur la Version des Pseaumes, Guillaume Gueroult fit un Epigramme, lequel courant d'une main en autre & parvenu ès siennes, il répondit soudain par un autre Epigramme, la teneur desquels est telle :

Qui de Marot & de Bèze les vers
Voudra choisir, pour les meilleurs élire,
Tout bien choisi de long & de travers,
Dire il pourra, en les écoutant lire,
Ceux de Marot, c'est d'Amphion la lyre,
Ou du Dieu Pan le flageol gracieux;
Mais ceux de Bèze un François vicieux,
Rude & contraint, & fâcheux à merveilles.
Donne à Marot le laurier gracieux,
A Bèze quoy ? de Midas les oreilles.

Réponse de Beze:

Un certain esprit de travers
Trouve mes vers rudes & verds,
Fâcheux & contraints à merveilles,
Donnant le laurier précieux
A Marot doux & gracieux,
A moy de Midas les oreilles.
Asne envieux, j'ay bien appris
De donner à Marot le prix;
Mais quant est des oreilles miennes,
Pour les changer, qu'est-il besoin
De chercher un Midas si loin,
Ne sçais-tu pas où sont les tiennes?

Theodori Bezæ Vezeleii Poëmata; Parisiis, in-8°. apud Robertum Steph. & Conrad Badium, 1545 **. Voyez les autres Œuvres Latines en assez grand nombre, dans l'Epitome de la Bibliothèque de Gesner.

* J'ai trouvé dans les Recueils de M. Falconet, que la Préface de *la Confession de Foi* de Théodore de Bèze, n'est qu'un récit qu'il fait de sa vie à Melchior Wolmar. Il y raconte qu'étant fort jeune, malade de la teigne, il en étoit si tourmenté, que, s'arrêtant un jour, avec un de ses cousins, sur *le Pont des Meuniers*, qui *à Molitoribus nomen accepit* (aujourd'hui *le Pont au Change*) son Cousin lui proposa de se jeter dans la rivière, ce qu'il alloit exécuter sur le champ, lorsque son oncle passa dans le moment même sur le Pont, & détourna sans doute Bèze de son dessein. Il ne pouvoit prévoir alors les destinées de ce neveu.

[1] Nicolas de Bèze, oncle de Théodore, n'a pas été Président au Parlement de Paris, mais seulement Conseiller-Clerc. Il est parlé amplement de l'Epitaphe que lui fit son neveu, Tom. IV du *Menagiana*, depuis la page 226, jusqu'à la page 231 (M. DE LA MONNOYE).

** Du Verdier se trompe, quand il date de 1545 l'Edition des Poësies de Bèze, chez Robert Etienne; elle est de 1548. Nous ajouterons ici quelques détails sur les Editions des Poësies de cet Auteur. On cite communément, pour la plus ancienne, une petite Edition *in*-16. de soixante-deux feuillets, sans nom d'Imprimeur, & sans date, & c'est l'opinion de Mettaire. Mais M. Clément (*Biblioth. Cur.* Tom. III, pag. 290) a prouvé assez bien que cette Edition est postérieure à celle de 1548, *in*-8°. parce qu'on y a adopté toutes les corrections indiquées à la fin de l'Edition de 1548. Il est vrai que Mettaire objecte qu'on y a laissé l'*Epitaphe de Dolet*, ce que Bèze n'auroit pas souffert après 1548, de peur de blesser les Protestans, pour lesquels il

s'étoit alors déclaré ; aussi M. Clément répond-t-il que l'Edition *in*-16. fut faite sans la participation de l'Auteur, & à son insçu : ce qui le prouve, c'est que lorsque Théodore de Bèze publia ses *Juvenalia*, en 1569, il ne les annonça que comme une seconde Edition, n'en reconnoissant point d'autre antérieure à 1548 ; ainsi celles qui ont pu voir le jour dans l'intervalle, ne sont point avouées par l'Auteur. Bèze en donna une troisième, en 1576, *in*-8°. Cette troisième Edition ne porte point de date sur le titre, mais elle se trouve à la fin de l'Epître Dédicatoire. Dans les deux dernières Editions Bèze a retranché les pièces trop libres qui se trouvent dans la première (celle de 1548) & les a remplacées par des Pseaumes, en vers Latins, & par d'autres Poësies, qui convenoient mieux à l'Etat qu'il avoit embrassé. Enfin, en 1597, la plus belle Edition de ses Poësies parut, *in*-4°. par les soins d'un de ses amis, de l'aveu de l'Auteur, âgé pour lors de soixante-dix-huit ans. On fit, en 1598, une mauvaise copie *in*-16. de l'Edition *in*-4°. Il en parut une autre en 1599, aussi *in*-16. moins belle, mais plus correcte, & un peu plus ample que celle de 1597. On en a donné plusieurs autres depuis, auxquelles nous ne nous arrêterons point ; nous dirons seulement que Gruter a rassemblé, avec beaucoup trop de soin, toutes les pièces licencieuses de Bèze, & les a insérées dans ses *Deliciæ Poëtarum Gallorum*, sous le titre de *Adeodai Sebæ Vezeliacensis Juvenalia.* Ainsi il a changé le nom de *Theodorus* en celui d'*Adeodatus*, en interprétant en Latin la signification Grecque de *Théodore*, & en transposant les syllabes du nom de *Bèze*, ou *Besa*, dont il a fait *Seba*. Voyez les autres Remarques sur Théodore de Bèze, dans La Croix du Maine, Tom. II, pag. 424 & suiv.

THÉOCRITE *. Voyez Jean Ant. de Bayf, Estienne Forcadel.

* Théocrite, de Syracuse, a vécu environ 280 ans avant Jesus-Christ. Il passa une partie de sa vie à la Cour de Ptolomée Logus, Roi d'Egypte, où il fut considéré. On dit que, de retour dans sa patrie, il osa mal parler d'Hyéron le Tyran, qui le fit mourir. Il a composé, en Dialecte Dorique, des Idylles admirables par le naturel, les graces naïves & la vérité qui y règnent. Théocrite a servi de modèle à Virgile, qui en a saisi toutes les beautés. Les Pastorales du Poëte Grec & du Poëte Latin sont également des chef-d'œuvres ; nous n'avons rien en ce genre qui puisse leur être comparé. Il faut du génie pour peindre la nature dans toute sa simplicité. En voulant l'orner & l'embellir, le Bel-esprit la gâte, & c'est ce qu'a fait Fontenelle, & ce que font encore aujourd'hui ceux qui ont le malheur d'avoir assez peu de goût pour l'imiter. Il faut l'avouer, le Bel-esprit est naturellement pauvre ; &, quelque effort qu'il fasse pour la cacher, sa pauvreté perce à travers le clinquant dont il est surchargé. Si Théocrite & Virgile n'eussent eu que de l'esprit, leur mémoire auroit péri avec eux. Longepierre a traduit quinze Idylles de Théocrite, mais il n'a pas su rendre les graces de l'Original. Sa Tra-

duction n'est recherchée qu'à cause des notes qui l'accompagnent. M. Moutonnet de Clairfond vient de nous donner une nouvelle Traduction en prose de quelques Idylles de Théocrite, contenue dans la superbe Edition d'Anacréon, &c. traduite en François, dont nous avons parlé ci-dessus, à l'Article de SAPHO, pag. 459.

THÉODORE TRIVULSE a écrit Déclaration de moi Théodore ci-devant François Trivulse, des trahisons & mauvais déportemens de Nicolas Batard, qu'on appelle mon fils, lequel faussement se fait nommer en France, Marquis de Vigene; imprimée à Thurin, *in-fol.* par Martin Cravot, 1569.

* Théodore Trivulce servoit dans l'Avant-Garde de l'Armée Françoise, à la Bataille d'Aignadel, en 1509, & à celle de Ravenne, en 1512. Il eut le gouvernement de Gênes, où il se maintint avec courage dans le Château, lorsque les Habitans de cette Ville quittèrent le parti de la France, en 1528. Il étoit alors Maréchal de France. Il mourut, en 1531, à Lyon, dont il étoit Gouverneur.

THÉODORIT, Evêque de Cyr *. Voyez ANTOINE DU BUS, SIMON GOULARD, CLAUDE DESPENCE.

* Théodoret, Evêque de Cyr, en Syrie, né en 386, fut l'un des plus savans Pères de l'Eglise, & des plus zélés Prédicateurs de la Doctrine Chrétienne; aussi ses travaux furent-ils récompensés par une multitude de conversions. Le P. Sirmond, Jésuite, a donné une bonne Edition Grecque & Latine, en 4 vol. *in-fol.* des Œuvres de Théodoret, auxquelles le P. Garnier, aussi Jésuite, ajouta un cinquième volume, en 1684. Les uns disent que Théodoret mourut vers l'an de Jesus-Christ 457 : en ce cas, il étoit âgé de soixante-onze ans; s'il ne mourut qu'en 470, il en avoit environ quatre-vingt-quatre. On le regarde comme un des plus éloquens Controversistes de son siècle, & ses Ouvrages peuvent servir de modèles.

THÉOPHILE DU MAS *, de Saint Michel en Barrois, a translaté du Latin de Messire Morin Piercham, Chevalier, un Livre de l'antiquité, origine & noblesse de la très-antique Cité de Lyon; ensemble de la rebeine & conjuration ou rebellion du populaire de ladite ville, contre les Conseillers de la cité, & notables Marchands, à cause des bleds; faite en l'année 1529, un Dimanche, jour saint Marc; imprimé à Lyon, *in-8°.* en ladite année. Le nom de ce Traducteur est supposé par Symphorien

Champier, qui se dit ici par autre supposition de son nom, Morin Piercham [1].

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, aux mots Simphorien Champier, Tom. II, pag. 417 & 418, & Théophile du Mas, pag. 427.

[1] Le P. Menetrier ne se souvenoit pas de cet endroit de la Bibliothèque de Du Verdier, lorsque, p. 161 de son *Introduction à la lecture de l'Histoire de Lyon*, il témoigne être surpris qu'aucun de ceux qui ont fait mention du Livre de *Piercham* n'ait reconnu que c'étoit le nom renversé de Champier. De Rubys, que le P. Menetrier cite, pag. 162, l'avoit même reconnu avant Du Verdier. (M. de la Monnoye).

THÉOPHRASTE *. Des Odeurs. Voy. Jean de l'Estrade.

* Théophraste, né à Erèse, dans l'Isle de Lesbos, est un des plus excellens Philosophes Grecs. Il succéda à Aristote, & professa dans le Lycée, environ 322 ans avant Jesus-Christ. Le Catalogue de ses Ouvrages, que Diogène Laërce a donné, à la suite de la vie de ce Philosophe, comprend tant d'objets & tant de sujets différens, qu'il donne la plus haute idée de son savoir immense, & de l'étendue de ses connoissances. Son Testament, qui est à la fin de sa vie, est très-curieux. Cicéron trouvoit un agrément & une douceur de style inexprimables dans les Ecrits de Théophraste, & la lecture des Ouvrages du Philosophe Grec faisoit les délices de l'Orateur Romain. Théophraste mourut environ 280 ans avant Jesus-Christ, âgé de plus de cent ans. Le peu qui nous reste de ses Ecrits nous fait regretter la perte de ceux qui nous manquent. Son excellent Livre de Morale, connu sous le nom des *Caractères*, & qu'il dit avoir composé à quatre-vingt-dix-neuf ans, nous est devenu très-familier par la Traduction que La Bruyère en a faite. Nous avons encore de Théophraste un *Traité des Plantes*, très-curieux, une *Histoire des Pierres*, un *Traité des Odeurs*, &c. &c.

THIBAUT JOURDAIN a écrit Histoire mémorable des Pharisiens hypocrites leurs semblables, lesquels se séparoient des autres hommes pour mieux couvrir leur hypocrisie & simulation, traduite d'Italien, & mise par Dialogue sous le nom d'un Juif, converti à Christ, nommé Balthasar, & d'un Chrétien nommé Théophile; imprimée à Lyon, *in*-8°. par Jean Saugrain, 1564.

THIÉBAULT, ROI DE NAVARRE *, premier du nom, & Comte de Champagne, a composé plusieurs Chansons, contenues en un Livre que j'ai écrit à la main en ma Librairie,

auquel eſt la note du chant d'icelles. Monſieur de Roiſſy en a un autre qu'il a communiqué à Claude Fauſchet, lequel en ſon Traité de l'origine de la langue Françoiſe, en dit ce qui s'enſuit. Ce Prince étant Comte de Champagne lorſque Saint Louis vint à la Couronne, l'an 1227, fit alliance avec les Barons François, contre Blanche de Caſtille, mere du Roi, que leſdits Seigneurs prétendoient avoir entrepris la Régence du Royaume & Gouvernement de ſon fils, âgé ſeulement de onze à douze ans, ſous ombre d'un teſtament du feu Roi ſon mari, par lequel elle diſoit cette Régence lui avoir été laiſſée. Le principal Auteur de la ligue, étoit Philippe, Comte de Boulogne, oncle du Roi, & les plus puiſſans, ce Thiébault, Comte de Champagne, & Pierre ſurnommé Maucler, Comte de Bretagne. Mais Blanche qui étoit belle, jeune, & encore Eſpagnole, ſut ſi bien mener Thiébault, qu'il abandonna les autres Barons, & qui plus eſt, découvrit l'entrepriſe faite pour prendre le Roi, revenant d'Orléans à Paris. Or les amours du Comte de Champagne, déplaiſant depuis à aucuns Seigneurs, il advint, ainſi que dit une bonne Chronique que j'ai écrite à la main, que Thiébault un jour entrant en la ſalle où étoit la Roine Blanche, Robert, Comte d'Artois, frère du Roi, lui fit jeter au viſage un fromage mol, dont le Champenois eut honte : prit de là occaſion de ſe retirer de la Cour, afin d'éviter plus grand ſcandale. Toutefois la grande Chronique de France, dit que le Comte ayant de rechef pris les armes contre le Roi, & ſachant le grand appareil qu'on faiſoit pour lui courre ſus, il envoya des plus ſages hommes de ſon Conſeil, requérir paix ; laquelle lui fut accordée. Mais d'autant que le Roi avoit fait grande dépenſe, il fut contraint quitter Montereau fault-Yonne, & Bray-ſur-Seine, avec leurs dépendances. A celle beſogne étoit, ce ſont les mots de la grande Chronique, la Roine Blanche, laquelle dit au Comte qu'il ne devoit prendre les armes contre le Roi ſon fils, & ſe devoit ſouvenir qu'il l'étoit allé ſecourir juſques en ſa terre, quand les Barons le vinrent guerroyer. Le

Comte regarda la Roine, qui tant étoit belle & sage, de sorte que tout ébahi de sa grande beauté, il lui répondit: Par ma foi ma Dame, mon cœur, mon corps, & toute ma terre, est à votre commandement, ne n'est rien qui vous pût plaire que ne fisse volontiers: jamais, si Dieu plaît, contre vous ne les vôtres je n'irai. D'illec se partit tout pensif, & lui venoit souvent en remembrance le doux regard de la Roine, & sa belle contenance. Lors si entroit en son cœur la douceur amoureuse; mais quand il lui souvenoit qu'elle étoit si haute Dame & de si bonne renommée, & de sa bonne vie & nette, qu'il n'en pourroit jà jouir, si muoit sa douce pensée amoureuse en grande tristesse. Et pource que profondes pensées engendrent mélancolie, il lui fut dit d'aucuns sages hommes, qu'il s'étudiât en beaux sons, & doux chants d'instruments, & si fit-il. Car il fit les plus belles Chansons, & les plus délectables & mélodieuses, qui oncques fussent ouies en Chansons ne en instrumens, & les fit écrire en sa salle, à Provins, & en celle de Troyes. Et sont appelées les Chansons au Roi de Navarre. Voilà le témoignage que portent de ses amours & étude poëtique, les grandes Chroniques de France. Quant au Royaume de Navarre, il échut audit Thiébault, l'an 1235, par la mort de Sance V, Roi de Navarre, son oncle, frere de Blanche, sa mere. Plusieurs des Chansons de ce Roi se trouvent aujourd'hui notées à une voix; & s'en voit encore quelque reste peint au Château de Provins, à l'endroit de la prison. La première de celles du Livre du Seigneur de Roissy, commence:

Quant fine amour me prie que je chant,
Chanter mestuet, &c.

Laquelle ne doit être la première en nombre, pource que le Livre n'est entier, & toutefois il y en a jusqu'à dix, toutes portant à côté le nom de Roi de Navarre. Les Italiens ont jadis estimé ces Chansons, & d'autres François de ce temps-là, si bonnes, qu'ils en ont pris des exemples, ainsi que montre Dante, lequel en son Livre *de Vulgari eloquentia*, allégue ce Roi

comme un excellent Maître en Poëfie, aucuns traits duquel j'ai voulu ici repréfenter. Il demande, puifque tout fon mal vient d'aimer, qu'amour faffe tant envers fa Dame, par prière & par commandement, qu'il foit aimé d'elle: car fi bien aimer y fert, il aura joie de fon gent corps. En la onzième qui eft belle, il fe plaint par le troifiéme couplet de l'inconftance de fa Dame, difant;

Je fçay de voir que ma Dame ayme cent,
Et plus affez c'eft pour moy empirier.

Ce dernier couplet eft affez bon.

Je ne di pas que nus aim' follement :
(Que li plus fox en fet mieux a prifier)
Mes grant ëur y a meftier fouvent,
Plus que net fens, ne raifon, ne plaidier.
De bien amer ne puet nus enfeignier,
Fors que li cuers qui done le talent.
Qui bien ame de fin cuer loyaument,
Cil en fçait plus & moins s'en peut aidier.

En la troifiéme, il dit que fi l'on meurt de joie, il voudroit bien mourir entre les bras de fa Dame; mais s'il mouroit pour l'amour d'elle, ce feroit bien raifon qu'elle en eût le cœur dolent. Toutefois pource qu'il craint de la courroucer, il ne voudroit être en Paradis s'elle n'y étoit. Auffi n'a-t-elle occafion de dire qu'il la veuille tromper, car il l'aime de tout fon cœur. En la quatriéme, il dit qu'il l'aime & la hait, car,

Moult me fceut bien efprendre & alumer,
En biau parler & acointement rire.
Nus ne l'orroit fi doucement parler,
Qui ne cuidaft de s'amour eftre Sire.
Par Dieu amours ce vous ofe bien dire,
On vous doit bien fervir & honorer,
Mais on fi peut bien d'ung pou trop fier,

En la cinquiéme, il dit encore,

Kar nulle rien ne fait tant cuer felon,
Com' grant povoir qui en veult mal ufer.
Que tant de gens li vont tuit environ,
Je fay de voir que c'eft pour moy grever.

Adez

Adez dient dame on vous veut guiller :
Mais ils mentent li traïtor felon.
Jà faucement n'amera nus preudhom',
Car, qui plus a, doit miex amour garder.

Et encore,

Kassez y a d'autres que je ne sui,
Qui la prient de fin cuer badement.
* *Ebandisse fait gaaigner souvent.* *Hardiesse.

Mais il ne s'en peut aider, quand il est devant elle. L'espérance lui sert de refuge, comme l'oiselet qui va férir en la glu,

Quand il ne sçait trouver autre garent.

La sixiéme est très-belle, pleine de similitudes & translations: aussi est-ce celle que Dante allégue comme pour exemple; elle commence,

*De bonne amour vient * séance a beanté.* * Science & bonté.

La septiéme déclare évidemment le nom de l'Auteur, disant:

Nus ne doit amours trahir,
Fors que garçon & ribault.
Ce ce n'est pour son plaisir,
Je ne voy ne bas ne haut.
*Ains veuil qu'el' me * truit bault,* * trouve gay & joyeux.
Sans guiller & sans faillir.
Et si je pui consuivir
Le Cerf qui si fait fuir,
Nus n'est joyans comme Thiebault.

En la huitiéme il se plaint d'être mis en nonchaloir; & qu'en dormant il tient s'amie, & en veillant il l'a perd. Mieux vousist en dormant la tenir toute sa vie.

*Pour ce bien le deut * bestourner amours* * maltourner.
celdevant derrière.
Li dormirs fut en oubly,
Et g'eusse en veillant ly:
Lors seroit la joye entière.

En la neuviéme, il dit,

Bonne adventure aviene à fol espoir,
Qui les amans fet vivre & réjouir :

Désespérance fet languir & douloir,
Et mes fox cuer pense à dez à guérir.
S'il fut sage, il me fesist mourir:
Porce fet bon de la folie avoir,
Qu'en trop grant sens peut-il bien mescheoir.

A la fin de la dixiéme, il prend congé d'amour, puisqu'il plait à sa Dame de lui donner, disant,

Amour le veut, & ma Dame m'en prie,
Que je m'en part: & je moult l'en merci,
Quand par le gré ma Dame m'en chasti.
Meilleur raison ni voy à ma partie.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Thibault de Champagne, Roi de Navarre, Tom. II, pag. 427 & suiv.

THIERRY DE HERY, Lieutenant du premier Barbier Chirurgien du Roi, a écrit la Méthode curatoire de la maladie vénérienne, vulgairement appelée grosse verolle, & de la diversité de ses Symptômes, imprimée à Paris, *in*-8°. par Gilles Gourbin, 1569 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, pag. 430 & 431.

THIERRY DE KIS a écrit Chrétiennes Méditations sur huit Pseaumes du Prophète David; imprimées par Jacques Berion, 1582.

THIERRY PETREMAND, de Besançon, a écrit en vers François, Paraphrase de l'admirable Histoire de la Sainte Héroïne Judith; imprimée à Lyon, *in*-4°. par Benoist Rigaud, 1578.

THIERRY DE TIMOFILLE, Picard, a écrit les Néapolitaines, Comédie Françoise, fort facétieuse sur le sujet d'une Histoire d'un Espagnol & un Parisien; imprimées par Abel l'Angelier, 1584. Il a traduit d'Italien, Regrets facétieux & plaisantes Harangues funèbres sur la mort de divers animaux, non moins remplis d'éloquence, que d'utilité & gaillardise; im-

primés à Paris, *in-16.* par Nicolas Chesneau, 1576. Ces Harangues ont été auparavant traduites par Claude de Pontoux, & imprimées à Lyon *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 431 & 432.

THOMAS CHARPENTIER, Religieux de l'Ordre de Fontevraut, a traduit de Latin en François, les Exercices spirituels de Saint Bonaventure, Cardinal, faits en forme de Dialogue, l'Ame dévote parlant avec l'homme intérieur; ensemble une Epitre de S. Basile le grand à Saint Gregoire, le Théologien, de la vie solitaire, mise de Grec en François par J. C. T. imprimés à Paris, *in-8°.* par Gervais Mallot, 1582.

THOMAS DU CLEVIER a traduit de Latin en François, un Traité intitulé *Cymbalum mundi* [1], contenant quatre Dialogues Poëtiques, fort antiques, joyeux & facétieux; imprimé à Lyon, *in-16.* par Benoît Bonnyn, 1538. Je n'ai trouvé autre chose en ce Livre qui mérite d'avoir été plus censuré que la Métamorphose d'Ovide, les Dialogues de Lucian, & les Livres de folastre Argument & fictions fabuleuses. Au premier Dialogue l'Auteur introduit Mercure Bryphanes, & Curtalius, lesquels se trouvant en une Hôtellerie d'Athenes, à l'enseigne du Charbon blanc, où Mercure d'aventure arrivé, descendu du Ciel de la part de Jupiter qui lui avoit baillé un Livre à faire relier, ces deux bons fripons, pendant qu'ils s'en étoient allés à l'ébat, tirent d'un paquet qu'il avoit laissé sur le lit, ce Livre, le dérobent, & en son lieu en mettent un autre, contenant tous les petits passe-temps d'amour & les folies de Jupiter, comme, quand il se fit Taureau, pour ravir Europe; quand il se déguisa en Cygne, pour aller à Leda. Quand il print la forme d'Amphitryo, pour coucher avec Alcmena. Quand il se transmua en pluie d'or pour jouir de Danaë. Quand il se transforma en Diane, en Pasteur, en feu, en aigle, en serpent, & plusieurs autres menues folies. Au second Dialogue sont introduits quelques Philosophes cherchant des pièces de la pierre Philosophale, parmi le sable du

théâtre, où autrefois comme ils étoient disputant, Mercure la leur ayant montrée, ces rêveurs l'importunèrent tant par leurs prières, que ne sachant à qui la donner entière, il la brisa, & mit en poudre, puis la répandit parmi l'arene, afin qu'un chacun en eût quelque peu, leur disant qu'ils cherchassent bien, & que s'ils en trouvoient seulement une pièce, ils feroient merveilles, transmueroient les métaux, romproient les barres des portes ouvertes, guériroient ceux qui n'ont point de mal, impétreroient facilement des Dieux, tout ce qu'ils voudroient, pourvu que ce fût chose licite & qui dût advenir, comme après le beau temps la pluie, fleurs & serein au printemps, en été poussière & chaleurs, fruits en Automne, froid & fanges en hyver, en quoi l'auteur se moque du vain labeur des Alchimistes. Enfin après que Trigabus a dit que Mercure peut restituer & soustraire, quand il lui plaît, à cette Pierre Philosophale, sa vertu, Mercure, qui est aussi introduit, ayant changé son visage en autre forme, assavoir d'un beau jeune gars qu'il étoit, en un vieillard tout gris, se montre à eux & leur dit que depuis le temps qu'ils la cherchent, il n'est nouvelles qu'ils ayent fait aucun acte digne de la Pierre Philosophale, qui le fait penser que ce ne l'est point, ou, si ce l'est, qu'elle n'a point tant de vertu que l'on dit; mais que ce ne sont que paroles, & que leur pierre ne sert qu'à faire des contes. Au troisiéme Dialogue est pris & poursuivi le propos du premier, touchant le Livre dérobé à l'Auteur de tous larcins, intitulé: *Quæ in hoc Libro continentur Chronica rerum memorabilium quas Jupiter gessit antequam esset ipse. Fatorum præscriptum: Sive, eorum quæ futura sunt certæ dispositiones. Catalogus Heroum immortalium, qui cum Jove vitam victuri sunt sempiternam.* Par là l'Auteur se moque premièrement des Payens Idolâtres & de leur faux Dieu Jupiter, comme voulant dire qu'il n'a oncques été, ou s'il a été, il étoit homme, & ne fit onc actes admirables, ne tels que fabuleusement on a écrit de lui. Par le second chef du titre du Livre, il se gabe du Destin, & fatale nécessité, & tacitement de l'Astrologie judiciaire. Et par le troisiéme, de ceux qui pour leur gran-

deur s'estiment comme Dieux. En après il fait discourir Mercure des mémoires & charge que les Dieux & Déesses lui ont baillés chacun particuliérement à faire en terre ce voyage, & le même Mercure par la vertu de quelques paroles qu'il marmonne, fait qu'un cheval nommé Phlegon parle & raisonne avec son palfrenier. Au quatriéme & dernier Dialogue, deux chiens, l'un dit Hylactor & l'autre Pamphagus, qui furent autrefois du nombre de ceux qui dévorèrent Actéon, chacun de ces deux ayant avallé un lopin de la langue du Veneur transmué en cerf, laquelle il tiroit hors la bouche; se rencontrant long-temps après, devisent ensemble de plusieurs choses plaisantes.

[1] Bayle, ne prévoyant pas la nouvelle Edition qu'on donneroit du *Cymbalum Mundi*, en 1711, à Amsterdam *, crut faire plaisir à ses Lecteurs de leur copier le Sommaire qu'il avoit trouvé de ce Livre, en cet endroit de Du Verdier. *Thomas du Clevier* est un faux nom, sous lequel Bonaventure des Périers a caché le sien. Le *Cymbalum*, quoiqu'en dise l'Auteur, dans son Epître Dédicatoire, à son ami Pierre Tryocan, n'est pas une Traduction. J'ai dit par occasion, au mot BARTHELEMI ANEAU, ce que j'en pensois. Voy. LA CROIX DU MAINE, & les notes, aux Art. BARTHELEMY ANEAU, Tom. I, p. 78 & 79, & BONAVENTURE DES PÉRIERS, p. 90. (M. DE LA MONNOYE).

* Il y en a eu depuis une nouvelle Edition, *in-16.* à Amsterdam, 1738, avec figures.

THOMAS D'AQUIN *. Hymne du Saint Sacrement de l'Eucharistie, commençant, *Sacris solemniis sint gaudia.* Autre qui commence *Lauda, Syon, Salvatorem.* Autre, *Pange lingua gloriosi*; traduits par Guy le Febvre, & contenus aux Hymnes Ecclésiastiques.

* S. Thomas d'Aquin naquit au treizième siècle, de l'illustre famille des Comtes d'Aquino, au Royaume de Naples, dont le nom s'est éteint dans ce siècle. Il mourut à l'Abbaye de Fossa-Nova, de l'Ordre de Cîteaux, dans l'Etat Ecclésiastique, le 7 Mars 1274, dans sa quarante-neuvième année, comme il alloit au Concile Général de Lyon. La vaste étendue de son génie, prouvée par la solidité de ses Ecrits, & les principales circonstances de sa vie sont si connues, que nous ne nous arrêterons pas à en parler. On blâme S. Thomas de s'être étayé par-tout d'Aristote. C'est le goût de son siècle qu'il faut blâmer. Il vouloit faire voir que la Religion Chrétienne est conforme à la raison, & pour cela il se servoit de l'autorité d'Aristote, qui en étoit

l'oracle. C'est dans ces vues qu'il a écrit contre les Juifs & les Gentils. *Longueruana*, pag. 59.

* THOMAS BEAUX-AMIS, Carme Parisien, Docteur en Théologie, Religieux des Carmes de Melun, a écrit Enquête & Griefs, sur le sac & piéces, & dépositions des témoins produits par les favoris de la nouvelle Eglise, contre le Pape & autres Prélats de l'Eglise Catholique, en laquelle est donnée briève Résolution selon leurs mêmes témoins, aux mêmes Livres & Chapitres qu'ils ont allégués; imprimée à Paris, *in*-8°. par Hiérôme de Marnef & Guillaume Cavellat, 1572. Résolution sur certains Pourtraits & Libelles, intitulés du nom de Marmite, faussement imposé contre le Clergé de l'Eglise de Dieu, par laquelle est prouvé par le Discours de l'Ecriture Sainte & l'expresse parole de Dieu, le nom de Marmite enflammée, être propre à la nouvelle Eglise; imprimée à Paris, par Hiérôme de Marnef, 1573. Histoire des Sectes, tirée de l'armée Sathanique, lesquelles ont oppugné le Saint Sacrement du corps & sang de Jesus Christ, depuis la promesse d'icelui, faite en Capernaum jusques à présent. Et la victoire de la vérité & parole de Dieu, contre le mensonge; imprimée à Paris, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1576. Remontrance au Peuple François, qu'il n'est permis à aucun sujet, sous prétexte que ce soit, se rebeller ne prendre les armes contre son Prince & Roi, ni attenter contre son Etat: le tout prouvé par l'Écriture Sainte; imprimée à Paris, *in*-8°. par Guillaume Chaudiere, 1575. Oraison funèbre, prononcée à Paris, le 21 de Juin, à la sépulture du corps de feu Messire Charles de Gondy, sieur de la Tour, Mesieres & Nandy, Capitaine de cinquante hommes d'armes, Maître de la Garderobe du Roi; imprimée à Paris, par Guillaume Chaudiere. *In sacrosancta Cœnæ Mysteria, Passionem & Resurectionem Domini nostri Jesu, Homeliæ & tabulæ, annexis quibusdam scholiis ex primis Ecclesiæ Patribus*, in-8°. *Parisiis, apud Guillelmum Chaudiere*, 1570. *Homeliæ in omnia quæ per quadragesimam leguntur Evangelia quibus duplici*

methodo, quæ ad interpretationem, & doctrinæ observationem faciunt, ex antiquissimis Ecclesiæ Patrib. selecta comprehenduntur, in-8°. apud Guillemum Chaudiere, 1567. De fide & Symbolo Libr. 4. quibus Catholica fides illustratur, in-8°. Parisiis. Compendium vocabularii Theologici Scholastici; Parisiis apud Guill. Chaudiere, 1580. De cultu, veneratione, intercessione, invocatione, meritis, festivitatibus, reliquiis & miraculis Sanctorum Catholica assertio; Parisiis, in-8°. 1566. In Habacuc Prophetam Homeliæ 28. habitæ in regia Parisiis, 1566. & excussæ à G. Chaudiere, in-8°. Harmonia, &c. in-fol. Parisiis *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Thomas Beaux-Amis, Tom. II, pag. 432 & 433.

THOMAS ERASTUS, Professeur en Médecine, à Heidelberg *. Deux Dialogues touchant le pouvoir des Sorcieres: & la punition qu'elles méritent, imprimés avec l'Imposture des Diables de Jean Wier, à Paris, *in*-8°. par Jaques du Puys.

* Cet habile Médecin étoit né à Baden, en Suisse, dans le Comté du même nom, en 1523, & mourut à Basle le dernier Décembre 1583, selon M. de Thou (*Hist.* Lib. LXXVIII) *Annum clausit mors Thomæ Erasti Badenis, in Helvetiis nati.* Quelques-uns ont dit mal-à-propos qu'il étoit né dans le Marquisat de Baden-d'Ourlach. On prétend que son véritable nom étoit *Lieber*, & qu'il l'avoit traduit par celui d'*Erastus.* Il fut grand Médecin & grand Philosophe. La Nature avoit cependant mis de grands obstacles au goût qu'il avoit pour les Lettres, en le faisant naître pauvre, & affligé d'une foiblesse si grande dans la main droite, qu'il ne pouvoit s'en servir pour écrire. Il surmonta cet obstacle, & parvint à écrire de la main gauche, avec autant d'aisance que de rapidité; &, ayant trouvé un ami charitable, qui lui fournit les moyens d'étudier, il profita des bienfaits de cet ami. (*Melch. Adam. Vit. Med.*) Erast professa la Médecine pendant long-temps, & avec grand succès, à Heidelberg, puis à Basle, où il mourut dans sa soixante unième année, étant né, comme je l'ai dit ci-dessus, en 1523. On trouvera, dans la Bibliothèque de Gesner, un long Catalogue de ses Ouvrages, la plupart écrits en Latin. On assure qu'il est l'Auteur du *Traité des Comètes*, publié sous le nom de *Thuracensis Physicus.* (Placcius de Pseudon.) Il démontre la folie de l'Astrologie Judiciaire & de la Médecine de Paracelse, qui tournoit alors toutes les têtes. Il fut moins heureux à traiter les matières Théologiques; &, ayant écrit sur la Discipline & les Censures, d'une manière tout-à-fait

opposée à l'opinion de ceux de sa Communion, il causa de grands troubles dans les Eglises de Suisse.

THOMAS JARDIN, Vicaire de Beau Jeu, a réduit en Quatrains François, les Sentences spirituelles, recueillies des Œuvres de S. Augustin, par Prosper Aquitanique, Evêque de Rheige, & par lui mises en vers Latins; avec autres Sentences extraites des Œuvres de Saint Hirenée, Archevêque de Lyon; & de Tertullien: le tout aussi réduit en Quatrains François; imprimées à Lyon, *in*-8°. par B. Rigaud, 1584.

THOMAS ILLIRIC. Dévotes Oraisons en François, avec une Chanson d'Amour divin, comprise sur les Sermons de frere Thomas Illiric, pour induire & inciter le peuple à dévotion; imprimées à Paris, 1528. *Sermones aurei in alma civitate Tholosana proclamati à fratre Thoma Illirico de Auximo, Ordinis Minorum, sacræ Theologiæ Professore, & verbi Dei Præcone, famosissimo Generali & Apostolico per universum mundum; impress. Tholosæ, in-4°. per Joannem de Guerlins, 1521.*

THOMAS DE KEMPIS. De l'Imitation de Jesus-Christ *. Voyez Jean Bouillon.

* Thomas à Kempis s'appeloit Thomas *Hamercken*, & fut nommé *à Kempis*, du nom de *Kempen*, sa patrie, petite Ville de l'Electorat de Cologne, & non de *Kempen*, dans l'Orwerisel, comme l'a dit Corneille, dans son *Diction. Géograp.* Ses Ecrits ont été imprimés en 3 vol. *in*-8°. Cologne, 1660. La première Edition avoit paru à Nuremberg, en 1495. On y trouve des Sermons, des Ouvrages Ascétiques, des Vies, & quelques Lettres; mais il n'y est point question de la Chronique du Monastere de sainte Agnès, Ordre de S. Augustin, où il étoit entré en 1407. Cette Chronique fut publiée à Anvers, en 1615. Thomas à Kempis, né en 1380, mourut, en 1471, en odeur de sainteté. Quant au Livre de l'*Imitation de Jesus-Christ*, attribué à Thomas à Kempis, nous renvoyons à ce que nous en avons dit dans les notes, sur l'Article de Jean Bouillon, Tom. III de cette Bibliothèque, pag. 358.

THOMAS MORUS *. République d'Utopie. Voyez Barthelemy Aneau, Jean le Blond

* Cet homme célèbre étoit né en 1480. Il s'éleva par son mérite & ses talens,

talens, & gagna la confiance du Roi d'Angleterre, Henri VIII, qui le fit Chancelier de son Royaume, après l'avoir employé dans diverses Ambassades, & chargé de diverses négociations, dont il s'acquitta avec succès. Il étoit âgé d'environ cinquante-cinq ans, lorsqu'il fut décapité à Londres, le 6 Juillet 1535, pour n'avoir pas voulu reconnoître Henri pour Chef de l'Eglise Anglicane, & peut-être plus encore, pour s'être opposé à son divorce avec Catherine d'Arragon, & avoir irrité contre lui Anne de Boulen. Ses Ouvrages furent imprimés à Louvain, *in-fol.* en 1586. On y trouve un Dialogue, dont le sujet est, *quòd mors pro fide non fugienda sit.* Sa constance prouva qu'il n'avoit écrit que ce qu'il pensoit. Son Ouvrage le plus connu est l'*Utopie,* dont M. de Guedeville donna une Traduction, en 1730, Livre agréable & curieux, composé à l'imitation de la République de Platon. On trouvera, dans le Tom. XXV des Mémoires de Niceron, l'Abrégé de la Vie de Thomas Morus, & le Catalogue de ses Ouvrages. On peut lire aussi l'Article de Thomas Morus, dans le cinquième volume de la *Biographie Britannique*; où l'on a rassemblé les détails les plus intéressans de la vie de ce fameux Chancelier d'Angleterre. Nous avons parlé de son *Utopie*, dans les notes, à l'Article de Berthelemy Aneau, Tom. III de cette Biblioth. pag. 211.

THOMAS SYBILLE. En l'Épître adressée à Jean Brinon, Seigneur de Villenes, Conseiller en la Cour de Parlement, à Paris, mise au devant de l'Iphigenie d'Euripide, tournée de Grec en François, le Traducteur ne s'y étant autrement nommé & souscrit que par ces deux lettres T. S. & se disant, par le titre, Auteur de l'Art Poëtique, je ne savois, ne pouvois deviner quel ce pouvoit être; car n'ayant point vu d'autre Livre intitulé Art Poëtique François, que celui où l'Auteur prend le nom de Quintil Horatian, & un autre de Jaques Peletier, cela m'occasionna d'insérer la version de cette Tragédie, audessous du nom de l'Auteur Grec Euripide, en la lettre E. Toutefois en lisant depuis parmi les Epigrammes Latins d'Estienne Pasquier, nouvellement sortis de la presse, j'ai trouvé que le nom du Traducteur d'icelle Tragédie, & d'un Art Poëtique, est Thomas Sybille, sans lequel Pasquier, qui m'a été en cela un Œdipe, j'en étois chez guillot le songeur; car on pourroit interpréter, toutefois faussement & par ignorance, T. S Toussaincts Sottin, Thomas Servin, Tristan Savetier & autres noms & surnoms, aussi-tôt que Thomas Sybille. Que sert-il donc de faire rêver ainsi les gens? A quoi servent deux, trois ou quatre lettres,

chacune mise pour un mot, si on ne sait ce qu'elles signifient, & on ne les peut connoître? Que ne met-on les noms tout du long; ou bien si on ne veut être connu, que ne supprime-t-on du tout son nom? Ce Thomas Sybille, Châlonnois, Avocat en Parlement à Paris, a écrit en outre, Traité du mépris de ce monde, par lequel est démontré le grand profit & utilité qu'apporte à l'homme la vie solitaire & contemplative; ensemble les moyens pour éviter les fautes, esquelles les personnes sont le plus souvent adonnées; imprimé à Paris, *in*-16. par Léon Cavellat, 1579 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 434 & suiv.

THOMAS TURQUAM, Général des Monnoies, Commissaire député par Sa Majesté, pour l'exécution du décri des espèces de billon, étrangères, qui s'exposoient au Duché de Bourgogne, a écrit Remontrances par lui faites au Parlement de Dijon, le dixiéme jour de Septembre 1573, où il déduit les bonnes & justes considérations, pour lesquelles le Roi a décrié les espèces de Billon, étrangères, & répond aux opinions & raisons qu'on pourroit avoir du contraire; imprimées à Paris, *in*-8°. par Jean Dallier, 1573. Avis par lui donné en une assemblée faite à Paris, au mois de Septembre 1577, pardevant Monsieur le Cardinal de Bourbon, pour délibérer sur les Mémoires présentés au Roi, afin d'abolir le compte à sols & à livres, & doresnavant faire tous contrats & obligations à écus; imprimé à Paris, *in*-8°. par Jean Dallier, 1578.

THUCIDIDE *. Voyez Claude de Seyssel.

* Thucidide, un des plus célèbres Historiens Grecs, naquit, environ cinq cens ans avant Jesus-Christ, d'une famille illustre. Il comptoit parmi ses Ancêtres Miltiade & Cimon. Il annonça son goût & ses heureuses dispositions pour écrire l'Histoire, par les larmes qu'il répandit un jour, étant encore très-jeune, à la lecture qu'on faisoit, dans une assemblée publique, de quelques Livres d'Hérodote. Il épousa une femme originaire de Thrace, fort riche, dont la fortune le mit à portée de s'instruire, & lui facilita les moyens d'acquérir les connoissances nécessaires, pour composer l'Histoire de son pays. La Ré-

publique lui confia le commandement des Troupes Athéniennes, où il n'eut pas le bonheur de réussir. Il ne put jeter du secours dans Amphipolis assiégée, & qui fut prise par les ennemis. A la suite de cette malheureuse expédition, on l'accusa de s'être conduit avec trop de négligence, & on l'exila. Ce fut pendant son exil qu'il écrivit l'Histoire de la Guerre du Péloponnèse, dont il n'a donné que huit Livres, s'étant arrêté à la vingt-unième année de cette Guerre, qui en dura vingt-huit. Il avoit des correspondances dans les deux partis, & payoit également & Spartiates & Athéniens, pour être mieux instruit, & pour découvrir plus sûrement la vérité, en combinant les diverses relations. Il mourut dans son exil, à soixante-quatre ans. Denis d'Halicarnasse nous apprend que Démosthène faisoit tant de cas de l'Histoire de Thucidide, qu'il la transcrivit huit fois, pour se la graver plus profondément dans la mémoire. Quintilien, comparant Hérodote & Thucidide, leur donne à tous deux le premier rang, pour des raisons bien différentes : *Thucydides & Herodotus longè cæteris in Historiâ præferendi, quorum diversa virtus laudem penè est parem consecuta. Densus & brevis, & semper instans sibi Thucydides; dulcis & candidus & effusus Herodotus : ille concitatis, hic remissis affectibus melior : ille concionibus, hic sermonibus : ille vi, hic voluntate.* Ce que l'on remarque encore dans l'Histoire de Thucidide, c'est qu'il a oublié qu'il eût des ennemis; il n'en a jamais parlé, ne croyant pas que les intérêts particuliers dussent être mis en parallèle avec ceux du Public. Cicéron l'a loué; mais, comme la manière de Thucidide étoit tout-à-fait opposée à la sienne, même dans les Discours qu'il a insérés dans sa Narration, il dit (*in Oratore*) *Orationes quas interposuit multæ sunt : eas ego laudare soleo, imitari neque possim si velim, neque velim si possim.* Claude de Seyssel n'a traduit en François Thucidide que sur le Latin de Laurent Valle. D'Ablancourt, quoiqu'il sût le Grec, content de prendre le sens, en a usé avec sa liberté ordinaire. La meilleure Edition de cette Version est celle de Billaine, en 3 vol. *in*-12.

TITE LIVE *. Décades de Tite Live, Padouan, mises en langue Françoise : la première par Blaise de Vigenere, Bourbonnois; avec des Annotations & figures pour l'intelligence de l'Antiquité Romaine. Plus une Description particulière des lieux, & une Chronologie universelle de tous les Peuples & Potentats de la terre, & la Vie dudit Tite Live; imprimées à Paris, *in-fol.* par Nicolas Chesneau, 1583. Il avoit compris toute l'Histoire Romaine jusques à la fin d'Auguste, en quatorze Décades ou dixaines, faisant le nombre de cent quarante Livres, desquels nous n'avons pas la quarte partie de bien entiers & complets. La première contient la Domination de sept Rois, en l'espace de 244 ans; puis le Gouvernement des Consuls, Decem-

Virs, & Tribuns Consulaires, par quelques autres 210 ans, sous lesquels se mûrent infinies guerres contre les Sabins, Latins, Herniques, Eques, Volsques, Veientins, Falisques, Fidenates, Toscans, Capenates, Pouillois, Lucaniens, Samnites, & autres peuples d'Italie. Plus le siége de Porsenne devant Rome, & la prise d'icelle par les Gaulois. La seconde Décade est perdue, où étoit déduite l'Histoire Romaine depuis l'arrivée d'Esculape à Rome, où il fut transporté d'Epidaure, jusques au commencement de la seconde guerre Punique, & contenoit trois grosses cruelles guerres. La première contre Pyrrhus, Roi des Epirotes, venu au secours des Tarentins : la seconde, avec les Carthaginois, qui dura l'espace de 24 ans, & fut appelée la première guerre Punique. La troisiéme, contre les Gaulois, en laquelle les Romains arrivèrent bien quatre-vingt mille chevaux, & sept mille hommes de pied. La tierce Décade traite la seconde guerre Punique sous la conduite d'Annibal, qui dura dix-huit ans. La quatriéme, la Macédonique, contre Philippe, & l'Asiatique contre Antioque, d'environ vingt-trois années. De la cinquiéme nous n'en avons que la moitié, & encore la plupart des Livres sont escernés & manchots du reste de ladite guerre Macédonique, contre Perse, fils de Philippe, que Paul Aemile défit & mena prisonnier avec ses enfans en son triomphe. Tout le reste de là en avant n'est qu'un abrégé réduit en petits affamés Sommaires, par Flore.

En la vie de Tite Live.

Mais il n'a point de plus belle Epitaphe que la mémoire de ses écrits immortels, si le tout en fût parvenu jusqu'à nous ; & le témoignage des bons Auteurs. Car, pour en parler selon la commune opinion, entre tous les Historiographes Grecs & Latins, il ne s'en trouve point de plus fertile & heureux que lui, ne qui coule ainsi d'un perpétuel torrent d'éloquence plantureuse, grave & posée: si qu'on le peut dire avoir non qu'égalé, mais surpassé tous les autres d'auparavant, & depuis. Et de fait

cette brave & ſuperbe cité, Dame & maîtreſſe de toutes autres, ayant, par de ſi longues révolutions de ſiécles, maintenu une telle gloire d'Empire, & une ſi puiſſante domination ſur toutes les nations de la terre, les plus dignes d'être connues, n'a point de ſa part plus bravement manié les armes à l'étendue de ſes conquêtes, que lui ſa plume à la deſcription de leurs faits, & ne s'eſt montrée plus généreuſe à entreprendre & exécuter, ni plus modérée à gouverner les peuples conquis, & raiſonnable à uſer de leur ſubjection & obéiſſance, que lui à raconter fidèlement les événemens de tous leurs projets & deſſeins, tant en l'une que l'autre fortune; ſe portant en cela comme neutre, & d'une grande ſincérité, nous remettant devant les yeux, ſans y rien déguiſer ni fléchir, tout ce qui y peut avoir été de bien & de mal, de bon & mauvais, de juſte & injuſte, de loyal & de déceptif: ſi ſoigneux au reſte, ſi élabouré & exact par toute cette grande mer d'écritures, à quoi ſi nous avions toutes ſes Œuvres, nulles autres ne ſe pourroient parangonner, non-ſeulement ès choſes générales & d'importance, mais juſqu'aux moindres menues parcelles des plus légeres occaſions, qu'en cela il montre vouloir reſſembler la maſſe entière du Senat, à très-prudemment diſpoſer de la généralité des affaires, & tant de valeureux membres d'icelui, à s'acquitter chacun en ſon endroit de leur devoir, à l'envi l'un de l'autre, par le cerveau & les mains deſquels le tout parvint finalement à une Monarchie ſi ample. Jamais il ne ſe laſſe nulle part, ne redit jamais une même choſe, ains toujours frais, gay & diſpos, ſe renouvellant d'une variété agréable, comme s'il reprenoit nouvelles forces, à guiſe d'un ſecond Antée, ſemble une ſource inépuiſable & perpétuelle d'autres toutes fraiches inventions & diſcours. La grandeur ni le poids, ni l'embarraſſement de tant & de ſi importantes affaires, qui ſe viennent tout à un coup préſenter d'infinis endroits, à qui coulera le premier du bout de ſa plume, ainſi qu'une roide abondance d'eau, à l'iſſue d'une étroite gargoilhe, ne le peuvent pour cela étonner ni confondre,

troubler ſon ordre raſſis, ni le jeter tant ſoit peu hors du fil de ſon oraiſon compaſſée ; ne la ſimplicité d'autre part de la nue narration de l'Hiſtoire, ſelon que par fois elle ſe préſente plus baſſe ; le ravaller à un ſtile affamé & maigre, ne par trop inſolent non plus, par-tout où il eſt queſtion de ſe rehauſſer, quand la magnificence du ſujet le demande : ſi qu'il ſe vienne inégalement déborder hors de ſon canal ordinaire, ainſi que quelque impétueux torrent, qui nagueres tari tout à ſec, ſoudain par une ſeule ravine d'eaux s'enfle à outrance, roulant impétueuſement ſes ondes à travers les rochers & les plaines, s'il trouve où s'y émanciper tant ſoit peu ; car il eſt endroit ſoi rempli toujours juſqu'à pleine marge. Curieux au reſte de mots & phraſes exquiſes, & poli quant & quant, mais non juſqu'à une mignardiſe affectée. Non ſi chagrin, rebarbatif & auſtère, où il eſt queſtion d'un peu plus de ſévérité, qu'on doive avoir horreur de s'en approcher, & non de ſi facile accès auſſi, qu'il ſe rende pour cela contemptible, ſon dire étant par-tout approprié au ſujet qu'il traite ; & la gravité des ſentences correſpondantes à celle des choſes. Plantureux & opulent en langage, & qui n'épargne rien de ce qui peut être requis pour exprimer naïvement ce qu'il veut mettre devant les yeux : non prodigue pourtant, ni exceſſif en cela, ains comme un très-ſoigneux Œconome, & fidèle diſpenſateur, qui ménage le tout par meſure. Sobre, ſuccinct, & racueilli en ſes narrations, où il laiſſe toujours une pointe & un éguillon aux écoutans de le voir paſſer outre, ainſi qu'il fait, & par fois a des incidens tenant lieu comme de repoſoirs en un eſcalier autrement pénible, ou de cabinets en un parc, un peu détournés hors des par trop longues allées, ou d'entremets ès comédies, ſans en rien s'éloigner du droit & principal cours de l'Hiſtoire, ſi non en tant qu'elle en a beſoin pour l'égayer & la rendre plus nette & intelligible. Très-retenu en ſes enrichiſſemens, tous remplis de choſes élues & rares, de ce que l'eſprit humain pourroit ſouhaiter pour ſe réjouir ; ſans confondre, ni traverſer les affaires les

unes ſur les autres, ſans rien pervertir de l'ordre & la ſuite, ou prevénir & anticiper l'événement qu'on doit attendre des entrepriſes & deſſeins. En quoi par leurs conduites & exécutions il mene, tout ainſi que par la fiſſelle d'Ariadne, ſi dextrement, que nonobſtant tous les détours de cet embrouillé labyrinthe d'occurrences l'une ſur l'autre, on vient ſoudain concevoir quelle en devra être l'iſſue. Il n'uſe jamais de flatterie nulle part, & ne pardonne, en ſorte quelconque, ni au conſeil public en général, ni aux grands en particulier, pour ſi peu qu'ils bronchent & s'extravaguent hors de leur devoir, encore qu'il fût déjà bien avant hors la liberté d'une République, réduit ſous la ſerve captivité d'un ſeul homme, ce qui rendit, par aventure, moins recommandable envers lui, le mérite de ſes labeurs; mais ſans ſe montrer pour cela partial ni animé contre perſonne, ains ſe parforçant toujours, en tant qu'il peut, de retenir en bride l'inſolence effrénée de la commune, ſous l'autorité & reſpect des ſupérieurs. Auſſi équitable, ſi la raiſon le veut ainſi, à l'endroit des plus capitaux ennemis du nom Romain, que ſes propres concitoyens, ſans défrauder ceux-là, non plus que ceux-ci, de la louange qui leur eſt due. Si ſevère au reſte, qu'il ne pardonne pas même à la cenſure. Chiche, par manière de dire, en paroles, & très-ſplendide au contraire, voire plutôt prodigue, que libéral en graves ſentences, & en remontrances. Exercité au poſſible en la déduction des conſeils, délibérations, & diſputes. Mais ſi admirable ſur-tout en ſes Harangues, qu'on les voit par-tout plus ſemées de ſentences que de mots. Si que non-ſeulement il a en cet endroit ſurpaſſé tous les autres, mais ſoi-même encore; car elles paroiſſent autant d'oracles, &c.

* D'après l'éloge qu'on lit ſur le monument élevé dans la grande Salle de l'Hôtel-de-Ville de Padoue, à la mémoire de Tite-Live, par les Padouans, ſes Compatriotes, ce célèbre Hiſtorien étoit le ſeul qui pût dignement parler des grandes actions du Peuple Romain, & les décrire. On lui a cependant reproché ſes Harangues, fabriquées à plaiſir, & ſa *Patavinité*, dont il ne put jamais ſe corriger. On l'accuſe encore de n'être pas exact dans ce qu'il dit des Gaulois & des Carthaginois, ſoit par ignorance, ſoit par partialité. Ces dé-

fauts ne l'empêchent pas d'être le plus éloquent des Historiens de Rome. Son Histoire étoit divisée en 140 Livres; il ne nous en reste plus que 35, qui même ne se suivent pas. Les meilleures Editions du texte Latin sont celles d'Oxford, donnée, tant par Thomas Héarne, en 6 vol. *in*-8°. 1708, que par M. Crevier, avec des notes, en 6 vol. *in*-4°. La Traduction de du Ryer est tombée dans l'oubli : on ne lit plus que celle de M. Guérin. Erpenius assure que les Arabes ont une Traduction en leur langue de l'Histoire entière de Tite-Live. (Erpen. Orat. 2, *de Linguâ Arab.*) & Hinkelman, dans la Préface de son Edition de l'*Alcoran*, prétend que cette Traduction se trouvoit à Fez : *Utinam è Fessanis tenebris incomparabilis Livius integer eruetur!* Mais il y a tout lieu de croire que cette version n'existe pas plus que la prétendue version Arabe de l'Historien Joseph, conservée, disoit-on, dans les Monastères du Mont Liban. Paul Jove a cru que Tite-Live entier avoit été transporté dans une petite Isle d'Irlande, où on le conservoit avec soin, depuis le sac de Rome par Alaric. (*Jov. Descrip. Hibern. Inst.*) Fabricius, dans sa Bibliothèque Latine, parle d'un Chantre du Chapitre de Brême, nommé *Martin Grœning*, qu'on dit avoir possédé le Tite-Live entier, qu'il avoit tiré d'une Bibliothèque de Norwège; *Pietro della Valle*, dans son *Voyage* de Constantinople, en 1615, assure (pag. 143) que l'on conservoit dans la Bibliothèque du Grand-Seigneur toutes les Décades de Tite-Live, dont, quelques années auparavant, le Grand-Duc avoit fait offrir cinq mille piastres, mais qu'on n'avoit pas voulu le donner à ce prix; que, lors même qu'il écrivoit, l'Ambassadeur de France (*Achiles de Harlay*) & lui, en avoient fait offrir sous main dix mille écus au Garde des Livres, bien informés (ajoute-t-il) que c'est la vraie façon de réussir en cette Cour; que le Garde avoit accepté la proposition, mais qu'il n'avoit pu retrouver ce Livre, après l'avoir en vain cherché durant plusieurs mois. Colomiez raconte (*Biblioth. Choisie*, pag. 41) qu'il avoit vu à S. Germain, en 1681, des Grecs de Chio, qui disoient avoir dans leur Isle le Tite-Live entier, sauvé de l'incendie de la Bibliothèque de Constantinople, & qu'ils étoient venus en France, pour en traiter avec M. Colbert; que le marché avoit été conclu à soixante mille livres, & qu'on avoit envoyé dans l'Isle pour le copier, de peur que le vaisseau qui apporteroit l'Original, ne vînt à périr dans la traversée; mais que depuis on n'a plus entendu parler ni des Grecs de Chio, ni du Tite-Live, ce qui rappelle le mot d'Elien, au sujet d'un récit peu croyable de Théopompe de Chio (Liv. III, Chap. XVIII) καὶ ταῦτα, εἴ τῳ πιστὸς ὁ χῖος λέγων, πιστευέτω. *Qu'on ajoute foi à ce recit, si on peut ajouter foi à ce que raconte un homme de Chio.* Ce fait est raconté avec assez de détail par Baudelot (*de l'Utilité des Voyages*, Tom. II, pag. 405.) Selon une lettre de Chapellain, écrite, en 1668, à M. Colomiez, qui la rapporte en entier, dans sa *Biblioth.* Chap. 4, pag. 42, la Bibliothèque de l'Abbaye de Fontevrault renfermoit autrefois plusieurs Décades de Tite-Live, qui n'y sont plus. L'Apothicaire de l'Abbaye ayant trouvé des Manuscrits en parchemin, qui contenoient l'Histoire de Tite-Live,

Live, les demanda à l'Abbesse, comme de nul usage, le tout, disoit-il, étant imprimé. L'Abbesse les lui donna sans peine, & il les vendit à un Mercier de Saumur, qui s'en servit à faire des Battoirs. On reconnut sur quelques-uns de ces Battoirs des titres de la huitième, de la dixième & de la onzième Décade. On auroit pu du moins sauver les Fragmens qui se trouvoient encore chez le Mercier, en assez grande quantité, pour fournir plus de douze douzaine de Battoirs. On a mieux profité d'un Fragment de Tite-Live, qu'on a découvert à Rome depuis peu, & qui étoit inséré dans une Bible Manuscrite, dont le parchemin avoit originairement servi à ce Fragment. On s'en est apperçu, en conférant cette Bible, pour servir à l'Edition que prépare le savant Docteur d'Oxford, M. Kennicott, qui rassemble avec soin toutes les variantes des textes manuscrits. Ce Fragment vient d'être imprimé à Hambourg & à Rome, la présente année 1773. Il contient deux feuilles du Livre XCI de Tite-Live, concernant l'Histoire du *Siége de Contrebia*, Ville d'Espagne, par Sertorius, & quelques autres événemens de cette même guerre. Il est rempli de lacunes très-difficiles à suppléer. M. le Comte de Brosses, ancien Président-à-Mortier du Parlement de Dijon, Membre de l'Académie des Belles-Lettres de Paris, se propose de le rétablir, autant qu'il est possible, & de l'insérer dans le second des cinq Livres de l'Histoire générale de Salluste; Ouvrage perdu, mais dont M. de Brosses a soigneusement rassemblé les Fragmens en grand nombre, sur lesquels, après les avoir disposés dans leur ordre, il a rétabli les cinq Livres. Son Ouvrage est actuellement sous presse. Les morceaux de Tite Live s'accordent avec sa narration, & donnent lieu d'y ajouter le récit d'un Siège, dont nous n'avions d'ailleurs aucune connoissance, ainsi que quelques détails particuliers sur d'autres faits déjà rapportés, soit dans les restes du texte de Salluste, soit dans les Supplémens. Il paroît qu'à l'exemple de M. Bruns, Allemand, qui a fait la découverte de ce Fragment, on va s'occuper à Rome du soin de la continuer, si le Manuscrit dans lequel on a trouvé d'autres morceaux connus, comme l'Oraison de Cicéron *Pro Roscio*, contient encore quelques Fragmens de Tite-Live, ou autres inconnus. On ne sauroit trop applaudir à des travaux aussi utiles, & au service éminent qu'ils rendent aux Lettres. Le temps a dévoré pour jamais bien des choses précieuses; mais il est certain que l'ignorance, plus barbare encore que le temps, en a beaucoup plus détruit. C'est au Pape Grégoire I que nous devons peut-être reprocher la perte d'une grande partie des Décades de Tite-Live. Antonin, Archevêque de Florence (*Som.* Liv. IV) rapporte que ce Pape faisoit brûler tout ce qu'il trouvoit de l'Histoire de Tite-Live, sous prétexte des superstitions qui s'y rencontroient. —Tite-Live eut les bonnes graces d'Auguste, & c'est par son ordre qu'il écrivit l'Histoire Romaine, sur les Mémoires que ce Prince lui fournit. Il composa son Ouvrage à Rome & à Naples. Après la mort d'Auguste, il revint dans sa patrie, où il mourut, âgé de soixante-douze ans, l'an 17 de Jesus-Christ, le quatrième du règne de Tibère.

Bibliot. Fran. *Tom. III.* Du Verd. *Tom. III.*

TOUSSAINTS DE BESSARD, d'Auge en Normandie, a écrit Dialogue de la longitude Est-Ouest, qui est la premiere partie du miroir du monde, contenant tous les moyens qu'on pourroit avoir tenus à la navigation jusqu'à maintenant, que les deux filles de Cosmographie, assavoir Géographie & Hydrographie, en mettent un nouveau & plus sûr en avant, touchant le fait de cette longitude tant par mer que par terre; imprimé à Paris, *in*-8°. par Julien l'Angelier, 1560. Règle compas, avec son usage accompagné des démonstrations requises pour l'intelligence d'icelui. Par lequel on peut faire des lignes calculaires de telle étendue qu'il viendra à gré, n'ayant toutefois autre centre que l'air; qui est un abrégé très-beau & utile pour tous Cosmographes, Fabricateurs d'instrumens, Mathématiques & Architectes ingénieux, à raison que, par son moyen, un chacun d'eux est relevé de la peine ennuyeuse de la recherche du centre, par la doctrine des trois points donnés; imprimée à Paris, *in*-4°. par Hiérome de Marnef, 1572.

* Voy. La Croix du Maine, au même Article, Tom. II, pag. 437.

TOUSSAINTS GIBOULT, Docteur en Théologie & Vicaire-Général en l'Archevêché de Tholose, a écrit Homélie pour action de graces & de louanges à Dieu, pour le bénéfice de la paix entre les hommes, avec déclaration des moyens requis pour la conserver & la faire régner; imprimée à Paris, *in*-8°. par Richard Breton, 1558. Adresse pour trouver espoir en désespoir, & repos en adversité, imprimée à Tholose, *in*-8°. par G. Boudeville, 1559. Sermon funèbre, fait ès obséques du Roi très-Chrétien Henri II de ce nom, en l'Eglise Métropolitaine de Tholose, le 7 Août 1559; imprimé audit an, à Tholose, par Guion Boudeville *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Toussains Thiboust, Tom. II, pag. 437 & 438.

TRAJAN PARADIN, Secrétaire de Madame de Xainthes, a traduit de l'Italien de Antoine Bracioli, Dialogue de l'Office

d'un Capitaine & Chef d'armes; imprimé à Poitiers, par Jean de Marnef, 1551 *.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, sur cet Article, Tom. II, pag. 438.

TRASIBULE PHENICE. Sous ce nom supposé quelque Calviniste a écrit une Comédie [1], intitulée le Pape malade; imprimée à Lyon, 1561 *. *Calvinique.*

[1] Ce n'est pas une Comédie, c'est une Farce, où, malgré la distance des lieux, le Poëte fait venir de Paris, & même de l'Amérique, à Rome, où régulièrement doit être la scène, tels personnages que bon lui semble, comme Artus Desiré & Villegaignon; il y maltraite fort plusieurs Docteurs de Sorbonne, entr'autres, Nicolas Maillard. L'Exemplaire *in*-8°. que j'ai de cette pièce, porte qu'elle est imprimée en 1561, non à Lyon, mais à Rouen. Il est pourtant visible que c'est à Genève, appelée au bas de l'Argument, par transposition de lettres, *Venège*, où il est dit qu'elle fut représentée *aux Jeux Hierapolitenses*. Tout le monde sait qu'en style de bon Huguenot, *Hierapolis*, c'est Genève. Au-dessous du titre de la Comédie, se lisent ces mots, en Italique fort menu : *Traduite du vulgaire Arabic, en bon Roman intelligible, par Thrasybule Phénice.* L'Auteur, étant d'avis d'abolir le Siége Papal, ne pouvoit prendre un nom qui lui convînt mieux que celui de *Thrasybule*, Θρασύβουλος, hardi Conseiller. Il y ajoute celui de *Phénice*, parce qu'il feint avoir traduit sa Comédie de l'Arabe, qu'il croit, quoique faussement, être le même que le Phénicien, ou le Punique. (M. de la Monnoye).

* Voy. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, p. 141, où cette note de M. de la Monnoye est rapportée en entier, sans qu'on en ait cité l'Auteur. — Il y a deux Editions de cette Comédie; l'une *in*-8°. en 1561, dont parle du Verdier & M. de la Monnoye; l'autre *in*-16. en 1584. A la suite de l'Edition de 1584, se trouve la Comédie du *Marchand Converti*. Ces deux pièces sont du nombre des libelles que les premiers Protestans faisoient contre la Cour de Rome.

TRISTAN DE LASCAGNE, Official de Saint Julian du Sault près Sens, a écrit en prose, le Lys très-Chrétien, florissant en la Foi très-Chrétienne; imprimé à Paris, *in*-4°. par Denis Janot, 1540. Plus, Livre intitulé, c'est notre Dame en l'honneur de la très-sacrée Vierge Marie, à la confusion des maladvisés Luthériens; imprimé à Paris, par Jean André, 1548. Disputation entre l'homme & la raison, à l'honneur de la glo-

rieuse Vierge Marie, imprimée à Paris, *in*-8°. par Denis Janot, sans date. *Opusculum.* Elle n'a point sa pareille, car toutes vertus sont en elle, *nuncupatum in honorem Virginis, intemeratum*; *Parisiis*, *in*-8°.

TUBAL HOLOFERNE (soit un nom supposé ou de l'Auteur) a composé en rime Françoise, une Prognostication nouvelle & joyeuse, pour trois jours après jamais; imprimée à Paris, en l'an 1478, en laquelle voulant parler de la dispute & contention qui lors étoit entre les Cordeliers & Jacobins, sur la Conception de la sacrée Vierge, il dit,

Les Carmes & les Augustins
Iront nuict & jour au pourchas,
Les Cordeliers & Jacobins
S'aimeront comme chiens & chats.

Et un peu après, voyant les dissolutions qui se commettoient de son temps, ès Cloistres & Convents, il lui échappe de vouloir prédire que,

Si Moynes & Nonnains se joignent,
Ce ne seront pas cas nouveaux,
Car, selon que plusieurs témoignent,
Les Truyes ayment les pourceaux.

* Voy. pag. 388 du Tom. VI de Baillet, *in*-4°. la note sur TUBAL HOLOPHERNE.

TURPIN [1], Archevêque de Reims, l'un des Pairs de France, a écrit Chronique & Histoire, contenant les Prouesses & Faits d'armes, advenus en son temps, de très-magnanime & vertueux Roi Charles le Grand *, autrement dit Charlemagne, & de son neveu Roland; imprimée à Paris, *in*-4°. par Regnaud Chaudiere, 1527.

[1] La Chronique Fabuleuse, attribuée à Turpin, ne peut pas être de lui, puisqu'il y est parlé de la mort de Charlemagne, qu'on fait avoir survécu Turpin de deux ans & quatre mois. On y fait pourtant dire hardiment à cet Archevêque, dès l'entrée, qu'il a été 14 ans à la suite de Charles, au pays de Galice & dans les Espagnes. Godefroi de Viterbe, dans sa Chronique, intitulée

Panthéon, donne à cette guerre la même durée. Les Romans n'en sont pas demeurés là. M. le Duchat m'a écrit qu'il y en a qui arrêtent Charles en Espagne pendant trente-trois ans, & m'a cité là-dessus le soixante-dix-huitième Chapitre de Galien restauré. Il n'est pas surprenant, cela supposé, qu'un si long séjour de ce Prince, en Espagne, ait passé autrefois en proverbe. Le passage, au commencement de la Farce de Patelin, y est formel, & celui de Martial d'Auvergne, Auteur Contemporain, dans le trente-troisième de ses *Arrêts d'Amours*, ne l'est pas moins. Il est pourtant sûr qu'à s'en tenir à la vérité de l'Histoire, assez bien déduite par Fauchet, Liv. VI de ses *Antiquités Françoises*, Chap. 14, cette expédition ne coûta pas une année entière à Charlemagne. (M. DE LA MONNOYE).

* Turpin, ou plutôt Tilpin, mourut vingt-trois ans après Carloman, c'est-à-dire, en 794, & Hincmar dit que Tilpin avoit été Archevêque de Reims durant plus de quarante ans; ainsi il ne fut élevé à ce Siège que vers 753. Les Auteurs de la nouvelle Edition de la *Gaule Chrétienne* ont assez bien établi cette Chronologie: cependant le Cointe, & les Auteurs de l'*Histoire Littéraire de la France* (Tom. IV, pag. 206) reculent sa mort jusqu'en l'an 800. Il y a plus d'un siècle qu'on a unanimement reconnu la supposition de la Chronique fabuleuse qui lui a été long-temps attribuée. Gui Allard, *Bibl. du Dauphiné*, pag. 224, croit que ce Roman fut écrit en 1092, par un Moine de S. André de Vienne; mais M. de Marca pense qu'il est de l'invention des Espagnols, & en fait remonter l'origine au onzième siècle. Il fut originairement écrit en Latin, & les Fables dont il est rempli furent adoptées par la plupart de nos anciens Historiens: elles passèrent même dans les Chroniques de S. Denis. On le traduisit en François, vers l'an 1200. Gaguin le traduisit aussi depuis, & les Traductions Françoises parurent imprimées, avant que le Texte Original Latin l'eût été, pour la première fois, dans le Recueil des Historiens d'Allemagne de Simon Schardius, à Francfort, 1566, & ensuite par Jean Ruberus, en 1584. La Version Françoise de Gaguin avoit d'abord été publiée par ordre de Charles VIII, Roi de France, à Paris, *in*-4°. en lettres Gothiques & sans date, & réimprimée en 1527. La Traduction faite par Mikius, ou Michel de Hornes, en 1207, ne fut publiée qu'en 1583, *in*-8°. Gaguin a ajouté beaucoup de moralités & de miracles, qui ne sont point dans le Texte Latin. Les Manuscrits de ce Roman diffèrent entre eux pour la plupart, sur quoi on peut consulter l'*Histoire Littéraire de la France* (Tom. IV, pag. 220, & la notice de M. de la Curne de Sainte-Palaye, sur le Manuscrit intitulé *Vita Karol. Magni*, rapportée dans les *Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres*, Tom. VII, première Partie, pag. 280 & suiv.

LIVRES D'AUTEURS ANONYMES.

La Devise des armes des Chevaliers de la TABLE RONDE, qui étoient du temps du très-renommé & vertueux Artus, Roi

de la grande Bretagne, avec la Description de leurs Armoiries [1]; imprimée à Paris, *in*-16. par François Regnaud.

[1] Il faut croire qu'André Favyn n'avoit point vu le Livre ici rapporté, ou qu'il le trouvoit fort défectueux, puisque, pag. 1093 & 1094 de son *Théâtre d'honneur & de Chevalerie*, il dit n'avoir vu aucun Traité qui contînt exactement, soit le nombre des Chapitres tenus par le Roi Artus, Instituteur de l'Ordre, soit le nom des anciens Paladins de la Table ronde, & le Blason de leurs armes. C'est à ce défaut qu'il a soin de suppléer, en faisant voir que le Roi Artus avoit tenu huit Chapitres, dans le premier desquels il créa vingt-quatre Chevaliers; dans le second, vingt; dans le troisième, quinze; dans le quatrième, vingt-cinq; dans le cinquième, dix-sept; dans le sixième, quinze; dans le septième, dix-huit; dans le huitième & dernier, dix-neuf, en tout cent cinquante-trois, dont il spécifie les noms, & blasonne en même temps les armes. On place l'existence d'Artus, Roi fabuleux de la Grande-Bretagne, au sixième siècle. (M. DE LA MONNOYE).

Le TEMPORISEUR, en forme de Dialogue; plus, Avis & Conseils. *Calvinique.*

Les TENÉBRES du grand Turc, à six Leçons, sur les Regrets de la perte de ses gens, tant à Malthe qu'à Rhode, Cypre, Famagoste & autres lieux appartenans aux Chrétiens; imprimées à Paris, *in*-8°. par Prigent Godec, 1572.

TESTAMENT des douze Patriarches, &c.

TETRASTIQUES François, sur les Devises de Paulo Jovio & Gabriel Simeon, pour servir en verrieres, chassis, & galeries, & tableaux, ainsi qu'on les voudra accommoder; imprimés à Lyon, *in-fol.* par Guillaume Roville, 1568.

La THÉOLOGIE spirituelle, extraite des Livres de Saint Denis, translatée de Latin, par un vénérable Religieux de l'Ordre des Freres Mineurs; imprimée à Paris, par Alain Lotrian, sans date.

Les Adventures joyeuses & Faits merveilleux de TIEL ULESPIEGLE [1], traduites d'Allemand; imprimées à Lyon, *in*-16. par Jean Saugrain, 1559.

[1] Un Poëte Latin de Bruxelles, connu sous le nom d'*Ægidius Periander*,

a mis, en vers Elégiaques, la vie de Tiel Ulespiégle, imprimée *in*-8°. à Francfort, 1567, avec des figures, qui représentent toutes les actions rapportées dans cette vie. L'Ouvrage est intitulé *Noctua Speculum*, par rapport aux deux mots Allemands, dont le nom d'Ulespiégle est composé, *Ul Noctua*, *Chouette*, & *Spiegel*, *Speculum*, Miroir. (M. DE LA MONNOYE).

Tragédie de TIMOTHÉE Chrétien, traduite de Latin en rime; imprimée à Lyon, par Jean Saugrain. *Calvinique.*

TRAGÉDIE représentant l'odieux & sanglant meurtre commis par le maudit Caïn *, à l'encontre de son frere Abel, extraite du quatriéme chapitre de Genese. Les Personnages introduits en icelle, sont Adam, Eve, Caïn, Abel, Calmana, sœur & femme de Caïn, Delbora, sœur & femme d'Abel, l'Ange, le Diable, Remords de conscience, le sang d'Abel, Péché, la Mort; & a été imprimée à Paris, *in*-8°. par Nicolas Bonfons.

* Cette Tragédie est de Thomas le Coq, Prieur de la Sainte Trinité de Falaise. L'Edition, citée ici par du Verdier, est de 1580. Voyez *Recherches sur les Théâtres* de Beauchamps, pag. 51, second âge du Théâtre François, Edit. *in*-4°.

TRAGÉDIE du Roi Franc Arbitre, traduite d'Italien [1], imprimée par Jean Crespin, 1558. *Calvinique.*

[1] C'est une Traduction Françoise de la Tragédie Italienne de *Francesco Negro Bassanese*, intitulée *Tragedia del libero Arbitrio*, dont la première Edition parut, en 1546, *in*-4°. & la seconde, en 1550, *in*-8°. fort augmentée. L'Auteur l'ayant depuis traduite en Latin, elle fut imprimée, l'an 1559, à Genève, *in*-8°. sous le titre de *Liberum Arbitrium*. (M. DE LA MONNOYE).

TRAICTÉ de la nature & curation des plaies de Pistollet, Arquebuse & autres bâtons à feu; ensemble les Remèdes des combustions & brûlures externes & superficielles, par J. le P. Docteur en Médecine; imprimé à Paris, *in*-8°. par Guillaume Nyverd, 1569.

Le TRÉSOR * des Livres d'Amadis de Gaule, assavoir les Harangues, concions, Epîtres, Complaintes, & autres choses

les plus excellentes; imprimé à Lyon, *in*-8°. par Gabriel Cotier, 1560. & à Paris, *in*-8°. par Vincent Sertenas, audit an.

* Il y en a eu plusieurs Editions *in*-16. à Anvers, en 1561, & à Lyon, en 1582 & 1605. Les Editions de ce Format sont préférées au Format *in*-8°. parce que ce Livre se joint ordinairement à la Collection des Amadis, dont la plupart des volumes sont de Format *in*-16.

Le TRÉSOR DE L'AME, imprimé à Paris, *in-fol.* par Ant. Verard.

Le TRÉSOR des Chappellats, composé par un Augustin Abbé de Livry, imprimé à Paris, *in*-8°. sans date.

Le TRÉSOR de Dévotion, traitant plusieurs belles vertus, par lesquelles on peut apprendre à aimer Dieu, traduit de la langue Castillane; imprimé à Lyon, *in*-16. par Claude Nourry dit le Prince, sans date.

Le TRÉSOR de l'espargne vérité [1] des admirables merveilles du monde, advenues ès terres inconnues; auquel est contenu la vie du Preux géant Raminagrobis, fort joyeuse & récréative; imprimé à Paris, sans date ni nom.

[1] Tout menteur est *une épargne-vérité*, tel que Corneille a représenté Dorante, à qui son valet dit, Sc. 3 du *Menteur*, Act. 4 :

> Vous avez tout le corps bien plein de vérités,
> Il n'en sort jamais une. . . . . .

Le Livre ici rapporté fut fait par quelque mauvais imitateur de Rabelais, à l'exemple duquel bien des gens, qui n'avoient pas son génie, se mêloient de *pantagruéliser;* sur quoi l'on peut voir Pâquier, Lett. 8 du Liv. I. (M. DE LA MONNOYE).

L'ancien TRÉSOR Historial, des Impériales Couronnes de Rome, pareillement des Itales; imprimé à Paris, *in-fol.* par Michel le Noir, 1521.

TRÉSOR de Pratique, pour les Juges, Avocats & Procureurs, où est traité du Jugement & Jurisdiction, des actions, des interdits, de la cession de l'action, des Juges & de l'office du

du Juge, de la plénissime, pleine, demi-pleine & sommaire connoissance, de la prolation de sentence & de l'exécution d'icelle: le tout divisé en quatre Livres, imprimé à Metz, *in*-16. par P. du Chasteau, sans date; auparavant à Paris, *in*-8°. par Estienne Groulleau, 1548.

Le TRÉSOR * des vies de Plutarque, contenant les beaux Faits & Dits, Sentences notables, Réponses, Apophtegmes & Harangues des Empereurs, Rois, Ambassadeurs & Capitaines, tant Grecs que Romains, imprimé en Anvers, *in*-8°. par Guillaume Sylvius, 1567.

* Voyez à l'Article DARIUS TIBERTI, Tom. III, pag. 441, & ci-dessus, à la lettre P, l'Art. PHILIPPE DES AVENELLES, pag. 197.

Le TRÉSOR des Histoires tragiques de François de Belleforest, contenant les Harangues, Discours, Complaintes, Remontrances, Exhortations, Missives, & autres Propos remarquables, contenus en icelles; imprimé à Paris, *in*-16. par Gervais Malot, 1581.

Li Livres appelés TRÉSORS [1], qui parle de la naissance de toutes choses, par chapitres, commençant Chis Livres, est appelés Trésors, &c. *en main sur parchemin.*

[1] C'est l'Ouvrage que *Ser Brunetto Latini*, Précepteur du Dante, composa en François, ou plutôt en Provençal, vers 1270, sous le titre de *Trésor de la naissance de toutes choses.* Le Manuscrit, coté 176, s'en voit à la Bibliothèque du Roi. Charpentier, pag. 234 de sa Défense pour l'Inscription de l'Arc de Triomphe, en rapporte un passage curieux. (M. DE LA MONNOYE).

Le TRÉPAS [1], Obléques & Enterrement de très-haut & très-magnanime François, Roi de France premier de ce nom, Prince Clément, Pere des Arts & Sciences; avec les deux Sermons funèbres, prononcés esdites Obséques, l'un à Notre-Dame de Paris, l'autre à Saint Denis en France *, imprimé à Paris, *in*-8°. par Robert Estienne.

[1] M. Baluze, en donnant la Vie de Pierre du Chatel, écrite en Latin par

Pierre Galland, fit imprimer à la fuite *le Trefpas, Obféques*, &c. le tout à Paris, *in*-8°. chez François Muguet, 1674. (M. DE LA MONNOYE).

* L'Auteur de ces trois Ouvrages eft PIERRE DU CHATEL, dont nous avons amplement parlé dans les notes fur La Croix du Maine, Tom. II, pag. 261. On peut confulter encore la Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne, Tom. I, pag. 138.

Difcours fur la Rupture de la TREVE, en l'an 1556, imprimé à Lyon, par Michel Jove, & à Tholofe, par Guion Boudeville.

La TRIADE Romaine [1]. *Cenfurée.*

[1] C'eft une Verfion du Dialogue, en profe Latine, contre la Cour de Rome, intitulé *Trias Romana*, parce que Ulrich Hutten, qui en eft l'Auteur, affecte d'y coter par trois, autant qu'il peut, les corruptions infinies dont il accufe cette Cour. C'eft une Satire des plus outrées, contre laquelle Arfillus, connu par l'éloge dont l'a honoré Paul Jove, fit ce Diftique affez jufte:

Ore triceps triplici, triplici quod gutture latras,
Diceris, & merito, Cerberus effe novus. (M. DE LA MONNOYE).

Les Lamentations & Complaintes de TRIBOULET, fol du Roi [1], qu'il fait contre la mort, rime; imprimées à Paris, fans date.

[1] Triboulet étoit le fou de Louis XII, & le fut enfuite de François I. Jean Marot, père de Clément, dans fa *Defcription du voyage de Venife de Louis XII*, en 1509, fait ainfi, *de Vifu*, le portrait de Triboulet:

Triboulet fut un fol de la tête écorné,
Auffi fage à trente ans, que le jour qu'il fut né:
Petit front & gros yeux, nez grand, taillé à vote, *Vote pour Voute.*
Eftomac plat & long, haut dos à porter hote.
Chacun contrefaifoit, chanta, danfa, prêcha,
Et de tout fi plaifant qu'onc homme il ne fâcha.

On peut voir un de fes traits, fous François I, dans la foixante-huitième des Nouvelles plaifantes, *in*-16. l'an 1555, à Lyon. (M. DE LA MONNOYE).

Le TRIOMPHE & Exaltation des Dames, en profe, à Paris, par Michel le Noir, & par Pierre Sergent, *in*-4°.

Le TRIOMPHE de haute folie, en rime, imprimé à Lyon, par Antoine Volant, fans date.

Le TROU, ou Puits Sainct Patrice [1], imprimé à Paris, *in*-16. ſans date.

[1] Jacques de Voragine, dans ſa *Légende Dorée*, Chap. 49, dit que S. Patrice prêchoit en l'an 280, & conte des merveilles du Puits, ou trou de S. Patrice, en Irlande, par où l'on deſcendoit en Purgatoire. Il ajoute que la clef du Puits étoit gardée dans une Abbaye de l'Iſle, & qu'un Gentilhomme, nommé *Nicolas*, grand pécheur, ayant ouvert la porte, viſita le lieu, & en revint, après y avoir ſouffert des peines terribles, pour l'expiation de ſes fautes. *Petrus de Natalibus*, Liv. III, Chap. 204, a copié mot à mot toutes ces Fables. Marianus Scotus & Sigebert, dans leurs Chroniques, mettent, en 1491, la mort de S. Patrice, avec cette différence, que Sigebert donne cent vingt-deux ans de vie au Saint, & Marianus Scotus ſeulement quatre-vingt-douze. Baronius incline à lui en donner cent trente-deux, conformément à Probus, ancien Ecrivain de la Vie de S. Patrice, telle que, d'après lui, le vénérable Bède l'a rapportée, dans laquelle, quoique pleine de Fables, il n'eſt cependant fait nulle mention du puits qui conduit en Purgatoire. (M. DE LA MONNOYE).

Les cent Hiſtoires de TROYE, en rime; avec les Allégories en proſe. L'Epître d'Othea [1] Déeſſe de Prudence, envoyée à l'eſprit chevaleureux Hector; imprimées à Paris, *in-fol.* par Philippes le Noir, 1522.

[1] *Othea* eſt un mot qui a l'air Grec, & qui ne ſignifie pourtant rien en Grec. Peut-être eſt-il corrompu d'ἰθεῖα, parce que la prudence va droit au but, κατ' ἰθεῖαν *. (M. DE LA MONNOYE).

* La conjecture de M. de la Monnoye, ſur le nom d'*Othea*, ne me paroît pas heureuſe. M. l'Abbé Sallier, dans la notice qu'il donne de la *Lettre d'Othea*, obſerve qu'Homère déſigne communément Minerve par le nom de θεὰ, *Déeſſe*, & par exclamation ὦ θεὰ ! Il penſe que c'eſt de-là que Chriſtine de Piſan, Auteur de cette Lettre, aura emprunté le nom d'*Othea*, pour déſigner la Prudence, caractère particulier de Minerve. Voyez *Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres*, Tom. XVII, pag. 518. On trouvera en cet endroit un Extrait raiſonné de la pièce entière.



V A L.

VALENTIN DU CAURROY, Avocat au Parlement de Paris, a traduit de Latin, l'Opuſcule de Saint Auguſtin, Evêque d'Hipponne en Afrique, de l'eſprit & de la lettre, auquel eſt divinement traité ce paſſage de l'Apôtre : *La lettre occit, l'eſprit eſt qui vivifie*; imprimé à Paris, *in*-4°. par Michel Vaſcoſan, 1551.

VALENTIN MENNHER a écrit une Arithmétique, pour brièvement chiffrer ; & tenir Livres de comptes, contenant pluſieurs belles Queſtions, demandes propres & utiles à tous qui hantent & trafiquent de Marchandiſe; imprimé à Lyon, *in*-16. par Gabriel Cottier, 1558. & depuis augmentée par Michel Coignet, & imprimé à Anvers, *in*-8°. par Jean Waeſberghe, 1573.

VALERE LE GRAND [1]. Les neuf Livres de Valere, où ſont compris les Faits & Dits dignes de mémoire, tant des vertueux perſonnages que des vicieux, afin que les hommes par la ſplendeur des vertus ſoient enflammés à les enſuivre, pareillement par la turpitude & reproche des vices ſoient incités d'avoir horreur d'iceux; traduits de Latin en François, par Jean le Blond; imprimés à Paris, *in-fol.* par Charles l'Angelier, 1544.

[1] VALÈRE MAXIME. Du Verdier, ſuivant ſa coutume de marquer les noms des Traducteurs, ne devoit pas ſe contenter de faire mention de Jean le Blond, dans le texte de l'Article; il devoit de plus renvoyer à Nicolas de Gonneſſe, & à Simon de Heſdin, anciens interprètes François de Valère. On le doit appeler *Valère Maxime*, & non pas *Valère le Grand.* Cet Hiſtorien, ou plutôt ce Collecteur de faits Hiſtoriques, eſt mort vers l'an 40 de Jeſus-Chriſt (fort âgé, car il porta les armes ſous Sexte Pompée, paſſa enſuite dans le parti d'Auguſte, ſous l'empire duquel il fut en faveur, & dédia ſon Livre à Tibère, Ouvrage curieux & bien écrit, qui contient un grand nombre d'exemples & de faits mémorables, qui méritent d'être lus.) Il n'y a

nulle apparence que nous n'ayons qu'un Abrégé de son Ouvrage, & non pas l'Ouvrage entier. Je ne nie pas qu'un Africain, nommé *Januarius Nepotianus*, n'en ait fait un Abrégé, mais je nie que les neuf Livres de Valère Maxime, tels que nous les avons, soient cet Abrégé, & je le prouve par l'Epître même que le P. Labbe a publiée de ce *Nepotianus*, où cet Abbréviateur témoigne que, voulant uniquement réserver les faits, il a retranché toutes les réflexions, toutes les sentences, en un mot, tous les ornemens dont Valère les accompagnoit, d'où je conclus que, ces ornemens nous étant demeurés très-entiers, aux cinq premiers Chapitres près du premier Livre, l'Ouvrage de Valère est venu à nous, tel que son Auteur l'a originairement produit, & que c'est tout au contraire l'Abrégé seul, dénué de ces ornemens, lequel, par cette raison, n'ayant pas été jugé digne d'être conservé, s'est perdu. (M. DE LA MONNOYE).

VALERIUS * CORDUS [1]. Voyez ANDRÉ CAILLE.

* Ce célèbre Botaniste, dont on a des remarques sur Dioscoride, parcourut les Alpes & l'Apennin pour connoître les plantes. Ayant été blessé à la jambe, d'un coup de pied de cheval, dans un de ses voyages, il se fit transporter à Rome, où il mourut le 25 Septembre 1544, dans sa vingt-neuvième année. C'est ce qu'on apprend de son Epitaphe, qu'on lit dans l'Eglise de *l'Anima*, à Rome, où il fut enterré. Il y a grande apparence cependant qu'il étoit Luthérien, ou au moins très-indifférent sur toutes les Sectes; mais, comme ses amis l'avoient fait confesser à l'extrémité de sa vie, & lui avoient fait administrer l'Extrême-Onction, il eut les honneurs de la sépulture Chrétienne, sans contradicteurs. Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XXXVII.

[1] C'est de son père *Euricius Cordus*, Médecin & Poëte, mort l'an 1535, que Jule Scaliger a jugé, dans son *Hypercritique*, & non pas de Valerius, comme l'a cru Melchior Adam. (M. DE LA MONNOYE).

VALLO [1]. Du Fait de la Guerre & Art Militaire, imprimé à Paris.

[1] *Vallo* est le nom d'un Livre Italien, intitulé *Vallo Libro appartenente a Cavalieri*; & comme le mot *Vallo* a été retenu à la tête de la Traduction Françoise, du Verdier, qui n'ignoroit pas que ce mot signifioit *rempart*, *fortification*, *boulevard*, semble néanmoins l'avoir pris pour le nom de l'Auteur. Naudé, Liv. II de son Traité *de Studio Militari*, pag. 532 & 533, trouve un si grand rapport entre ce *Vallo*, & le Poëme en rime Grecque vulgaire de Léonard Fortius, περὶ στρατηγικῶν πραγμάτων, imprimé à Venise, *in*-8°. l'an 1531, qu'il ne sait lequel des deux est l'Original. (M. DE LA MONNOYE).

VANOCCIO BIRINGUCCIO. La Pyrotechnie *, ou Art du Feu, contenant dix Livres, auxquels est amplement traité

de toutes ſortes & diverſité de minières, fuſions & ſéparations de métaux, des formes & moules pour jeter artilleries, cloches & toutes autres figures; des diſtillations, des mines, contremines, pots, boulets, fuſées, lances & autres feux artificiels, concernant l'Art militaire, & autres choſes dependantes du feu; traduit de l'Italien de Vanoccio Biringuccio, Siénais, par Jaques Vincent; imprimé à Paris, *in*-4°. 1572 *.

* Il y a eu au moins quatre Editions de la *Pyrotechnie* de cet Auteur. La première de toutes eſt celle de 1540, avec figures, & elle eſt fort rare. La ſeconde eſt de 1550, la troiſième de 1558, & la quatrième de 1559. Ces trois Editions ſont auſſi fort rares, & ont été faites à Veniſe. Les trois premières ſont *in*-4°. & la dernière *in*-8°. Mario Cabogas, Archidiacre de Raugia, eut ſoin de ces Editions, qu'il corrigea & augmenta, mais ſans ſe nommer, du moins dans les deux premières. Ce ne fut que dans la troiſième que le Libraire révéla le nom de l'Editeur, en lui dédiant l'Edition même. Il ſe loue fort du profit que cet Ouvrage lui a fait faire. Quant à la Traduction Françoiſe par Jacques Vincent, elle parut, pour la première fois, à Paris, en 1556, ſi nous en croyons la note du Préſident Bouhier, rapportée dans La Croix du Maine, à l'Article de JAQUES VINCENT, Tom. I, pag. 436. Ainſi celle de 1572, citée par du Verdier, ne ſeroit que la ſeconde. Il y en eut une troiſième, en 1627, à Rouen, *in*-4°. avec beaucoup de figures gravées en bois. Cet Ouvrage a été auſſi traduit en Latin, & imprimé, en cette langue, à Cologne, en 1658, *in*-4°.

VASQUIN PHILIEUL, de Carpentras, Docteur ès Droits, Chanoine de notre Dame des Doms, a traduit de Tuſcan, en vers rudes & mal rendus, toutes les Œuvres vulgaires de François Pétrarque, contenant quatre Livres de Madame Laure d'Avignon, ſa Maîtreſſe, en Sonnets & Chants, & les Triomphes d'Amour, de Chaſteté, de mort, de renommée, du tems & de la Divinité; imprimés en Avignon, *in*-8. par Barthelemi Bonhomme, & à Paris, par Jaques Gazeau, 1548. Il a traduit auſſi du Latin de Chriſtophle de Mandric, Docteur en Théologie, de la Compagnie de Jeſus, un Traité de ſouvent recevoir le ſaint Sacrement de l'Euchariſtie, imprimé en Avignon, par Pierre Roux, 1565. & depuis à Paris, par Thomas Brumen, ſous le titre de Traité de la fréquente Communion. Il a traduit d'Italien, Dialogue des Deviſes d'armes & d'amours du S. Paulo

Jovio, avec un Discours de L. Domenichi, sur le même sujet; imprimé à Lyon, *in*-4°. par Guillaume Roville, 1561. Il a mis aussi en rime Françoise, le Jeu des Echets, décrit en vers Latins, par Hiérome Vida, Crémonnois, imprimé à Paris, *in*-4°.

* Voy. *LA CROIX DU MAINE*, & les notes, au même Article, Tom. II, pag. 439 & 440.

LE VERGIER [1], (c'est un ancien Auteur François qui ne s'est voulu nommer autrement) a écrit un Traité intitulé le Songe du Vergier, divisé en deux Livres, dont le premier contient cent quatrevingt-sept chapitres, & le second cent quatrevingt-deux, auxquels le Clerc & Chevalier disputent de la puissance spirituelle, ou des Gens d'Eglise; & de la puissance séculière, ou des Princes & Seigneurs temporels; dédié au Roi de France, Charles le Quint, & imprimé à Paris, *in-fol.* par Jaques Maillet, en l'an 1491. & depuis a été translaté de François en Latin, & imprimé à Paris, *in*-4°. par Galiot du Pré, 1516. & encore depuis réimprimé en François, par Jean Petit, *in-fol.* 1530.

[1] Du Verdier semble encore, comme ci-dessus, au mot VALLO, prendre ici le titre du Livre, ou du moins une partie du titre, pour l'Auteur. Ce Livre fut fait du temps de Charles V, Roi de France. C'est une fiction, où l'Auteur suppose que, dormant dans un verger, il vit deux Reines, l'une nommée *Puissance Spirituelle*, l'autre *Puissance Temporelle*, disputer ensemble de la supériorité, en présence du Roi. *Puissance Spirituelle* avoit choisi un Ecclésiastique pour son Avocat; *Puissance Temporelle*, pour le sien, un Chevalier. Le dormeur ayant oui à loisir les raisons débitées de part & d'autre avec beaucoup d'habileté, les retint si bien, qu'il en composa le Livre intitulé, par la raison que j'ai dite, *le Songe du Verger.* Quelques-uns, comme on le trouve en Latin, sous le titre de *Somnum Viridarii*, veulent qu'il ait d'abord été fait en cette langue, sur quoi cependant, non plus que sur le nom de l'Auteur, on ne sait rien de certain. (M. DE LA MONNOYE).

VICTOR BRODEAU, de Tours, a écrit en vers, les Louanges de Jesus-Christ, imprimées à Lyon, *in*-8°. par Sulpice Sabon & Antoine Constantin, 1540: & dont le commencement est tel;

Verbe Eternel dès le commencement,

Mis en ſecret dedans le penſement
De Dieu puiſſant, &c.

* Voy. La Croix du Maine, & les notes, au mot Victor Brodeau, Tom. II, pag. 440.

VICTOR DE LA ROCHE a traduit les Œuvres de Saluſte, aſſavoir la Conjuration Catilinaire; la Guerre Jugurthine; la Déclaration de Portius Latro; les Oraiſons adverſaires de Saluſte & Ciceron; les Invectives de Ciceron contre Catilina; la Vie de Saluſte, & les Témoignages des Modernes: le tout imprimé François-Latin, l'un correſpondant à l'autre, verſet à verſet, à Paris, *in-16.* par Claude Micard, 1577.

VICTOR DU VAL a écrit Congratulation & Réjouiſſance ſur la grande & ineſpérée nouvelle advenue de l'Election de Monſieur, frere du Roi, au Royaume de Pologne, imprimée à Paris, 1573. par Denis du Pré.

VINCENT [1] DE BEAUVAIS *. Miroir Hiſtorial, traduit par Jean de Vignay, imprimé à Paris, en cinq volumes, *in-fol.*

[1] Vincent, ſurnommé *de Beauvais*, Religieux Dominicain, étoit véritablement de Beauvais, & non pas natif de Bourgogne, comme pluſieurs l'ont cru ſur la foi de S. Antonin, qui, dans la troiſième Partie de ſa Chronique, parlant des illuſtres Religieux de ſon Ordre, a dit le premier: *Frater Vincentius Belvacenſis, Burgundus atque Gallicus*, erreur qu'on a tâché de ſauver par diverſes explications, dont la meilleure, de l'aveu du P. Echard, peut fort bien ne pas être reçue. (M de la Monnoye).

* Vincent de Beauvais, Lecteur & Prédicateur de S. Louis, eut l'eſtime & la faveur de ce Roi & des Princes de ſa Cour. Ses Ouvrages, ſur-tout ſon *Speculum Majus*, lui firent une grande réputation en Europe. Il eſt diviſé en quatre Parties, 1°. *Speculum Naturale*, 2°. *Speculum Doctrinale*, 3°. *Speculum Hiſtoriale*, 4°. *Speculum Morale.* Vincent de Beauvais écrivoit ſous le règne de S. Louis, & par ordre de ce Prince Il mourut en mil deux cens ſoixante-quatre, ſelon l'opinion communément reçue. Quoiqu'il ait pu vivre du temps de Philippe Auguſte, on ne peut guère ſuppoſer qu'il ait écrit ſous le règne de ce Prince, mort en mil deux cens vingt-trois. Ainſi c'eſt une mépriſe du Continuateur de Fabricius que d'avoir dit de cet Ecrivain: *Regnante Philippo Auguſto, Lutetiæ Literis operam navavit* (Biblioth. Infim. Latinit. Tom. VI, pag. 831.) Sixte, de Sienne, par une mépriſe moins pardonnable

nable, a placé Vincent de Beauvais sous Philippe de Valois : *Sumptibus Philippi Valesii, Gallorum Regis, adjutus collegit*, &c. (Biblioth. Sainte, pag. 332.) Vincent de Beauvais avoit écrit en Latin un Ouvrage, sous le titre de Grand Miroir, *Speculum Majus*, divisé en trois Parties, le *Miroir Naturel*, le *Miroir Doctrinal* & le *Miroir Historial*. On y joignit par la suite un quatrième Miroir, le *Miroir Moral*, qui n'est point de lui. Ces quatre Miroirs furent publiés en Allemagne, en 1473, sous le titre général de *Bibliotheca Mundi*, & ont été imprimés assez souvent avant la fin du quinzième siècle. Le *Miroir Historial* fut imprimé séparément, à Mayence, en 1474, & plusieurs fois depuis. C'est une espèce d'Abrégé d'Histoire universelle, depuis l'origine du monde, jusqu'en 1244. Il rapporte même quelques faits, qui s'étendent jusqu'en 1253. On y trouve beaucoup de choses qui ne se rencontrent point ailleurs; mais il faut préférer la première Edition, parce que les autres sont tronquées. On a donné des éloges outrés à cet Ecrivain. On les trouvera rassemblés, avec quelques jugemens moins favorables, dans Pope Blount (*Censf. celeb. Aut.* pag. 289). Vossius s'est trompé, avec beaucoup d'autres, lorsqu'il a cru que Vincent de Beauvais étoit Bourguignon, & qu'il avoit été Evêque de Beauvais (*de Hist. Lat.* pag. 477). On ne doit pas s'attendre à trouver beaucoup de critique dans cet Historien. Il donne aux Décrétales des Papes le premier rang pour l'autorité, après l'Ecriture Sainte, & il admet toutes les fausses Décrétales employées par Gratien. Il adopte toutes les Fables débitées sous le nom de l'Archevêque Turpin, &c. &c. &c. Il a composé plusieurs autres Ouvrages, dont quelques-uns n'ont point été imprimés. On en trouvera la liste dans la Bibliothèque de la basse Latinité (*ubi suprà*). Nous avons parlé de la Traduction Françoise de son *Miroir Historial*, & de son Traducteur Jean de Vignay, Tom. I de La Croix du Maine, pag. 605 & suiv.

VINCENT LIRINENSE *. Voyez G. Ruzé.

* C'est *Vincent de Lerins*, que du Verdier désigne dans cet article; célèbre Religieux du Monastère de ce nom, dans l'Isle de S. Honorat, sur les côtes de Provence, qui est devenu une Abbaye de Bénédictins. On croit que Vincent étoit né à Toul; il composa vers 434, l'Ouvrage dont la Traduction est indiquée dans cet article, sous le titre de *Peregrini adversùm Hæreticos Commonitorium*, Livre excellent, où l'on trouve des règles simples & sûres, pour se préserver de toutes nouveautés en matière de Religion. Vincent de Lerins mourut vers l'an 450. Il y a eu peu de Livres, qui ayent été plus loués, & imprimés plus souvent que le *Commonitorium* de cet Ecrivain. La première Edition est de Venise, & sans date. Il fut inséré dans le Recueil des Ecrits des Peres, contre les Hérésies, publié par Jean Pichard, à Basle mil cinq cens vingt-huit. Nous ne nous arrêterons point aux autres Editions qui ont suivi. Nous remarquerons cependant que Baluze seul en

a publié trois. Quant aux Traductions Françoises, La Croix du Maine, Tom. I, pag. 347, & Du Verdier, Tom. IV, pag. 167, ont parlé de celle de Guillaume Ruzé. Il en a paru plusieurs autres depuis. La première par Barthelemy Dastray, à Liége, en 1663, *in*-8°. La seconde par le sieur de Frontigniere, à Paris, 1684, *in*-12. La troisième, par le Père Bonnet, de l'Oratoire, à Paris, 1700, *in*-12. avec une Traduction de Salvien.

URBAIN CHAUVETON a traduit [1] Histoire nouvelle * du nouveau monde, contenant en somme ce que les Espagnols ont fait jusques à présent, aux Indes Occidentales, & le rude traitement qu'ils font à ces Peuples; extraite de l'Italien de Hiérome Benzoni, Milanois, qui a voyagé quatorze ans en ce pays là : & enrichie de plusieurs Discours & choses dignes de mémoire, imprimée *in*-8°. par Eustace Vignon, 1579.

[1] Urbain Chauveton aima mieux, quoique destiné par son père à la Médecine, étudier en Théologie, où, comme il étoit Huguenot, il eut pour Maître, Théodore de Beze, à qui, par reconnoissance, il dédia sa Version, ou, pour mieux dire, ses Versions du Benzoni, car il en fit deux, l'une Latine, en 1578; l'autre Françoise, en 1579, toutes deux accompagnées de quelques notes de sa façon; le tout imprimé à Genève, *in*-8°. chez Eustache Vignon. Thevet, feuillet 377, de ses *Hommes illustres*, prétend, mais sans preuve, que le Benzoni est un Auteur supposé, & affecte de remarquer, fol. 643, que tout ce que le même Benzoni rapporte d'Attabaliba, est pris de Gomara. Il n'y a qu'à conférer l'*Istoria del Mondo Nuovo di Girolamo Benzone*, ou *Benzoni*, imprimée en trois Livres, à Venise, 1572, avec les Versions de Chauveton, pour reconnoître la différence qu'il y peut avoir. (M. de la Monnoye.)

* La première Edition de l'Original Italien de l'*Histoire du nouveau Monde*, par Jerôme Benzone, est de Venise, 1565, *in*-8°. avec figures. Elle est fort rare, & peu connue, & l'on cite ordinairement celle de 1572, comme la première. Voici le titre de celle de 1565 : *La Historia del Mondo nuovo, di M. Girolamo Benzoni, Milanese, laqual tratta dell' Isole e mari novamente ritrovati e delle nuove Citta da lui proprio vedute per acqua e per terra, in quattordeci anni.* Chauveton publia la Traduction de cet Ouvrage en Latin, en 1578, à Genève, avec des notes, & deux pièces sur l'Expédition des François dans la Floride, en 1565, & les cruautés qu'ils y éprouvèrent de la part des Espagnols. Il a retranché la Préface de l'Auteur, & y en a substitué une de sa façon. Son Epître Dédicatoire à Théodore de Bèze, est datée du premier Septembre 1578. En 1579, il publia la Version Françoise du même Ouvrage, qui fut aussi imprimée la même année, traduite en Allemand. Il en a paru des Extraits, en Anglois, dans le IVe Volume du

Recueil des Voyages de Purchas, en 1713. On peut consulter, sur le Benzone, *Picinelli*, *Atheneo di i Letterati Milanesi*, & *Argelati Biblioth. Script. Mediolan.*

URBAIN HEMARD a écrit Anatomie des Dents, &c. imprimée à Lyon, *in*-8°. par B. Rigaud.

WOLFANG FABER [1] Capito & Simon Grynée ont écrit en Latin, la Vie de Jean Œcolampade, translatée en François, & imprimée avec les Vies de Martin Luther & de Huldric Zuingle, à Lyon, *in*-16. par Jean Saugrain, 1562. *Censurée.*

[1] *Wolfgang Fabricius Capito*, c'est ainsi que ce nom doit s'écrire, natif d'Hagueneau, fameux Théologien Luthérien, mourut, selon Melchior Adam, à Strasbourg, en 1542, dans sa soixante-troisième année. On a de lui une Grammaire Hébraïque. Voyez SIMON GRYNÉE. (M. DE LA MONNOYE.)

WOLFANG MUSCULUS *. Traité de l'Usure pour la commodité commune de ceux qui prêtent sans blesser leur conscience, en secourant leur prochain, étant en nécessité; où sont aussi démontrés les abus de ceux qui contre raison s'adonnent à icelle; imprimé 1557. *Censuré.* Lieux communs, &c. *Censuré.*

* Wolfgang Musculus naquit, en 1497, à Dieuze, petite ville de Lorraine, entre Metz & Saverne. Il étoit fils d'un Tonnelier, qui l'envoya en Alsace pour étudier, mais ne lui donna point d'argent, de sorte qu'il ne subsista que par la charité de ceux qu'il sut intéresser à son sort. Il se fit Bénédictin à l'âge de quinze ans, & s'appliqua avec beaucoup d'ardeur à l'étude de la Théologie & des Belles-Lettres. Mais, s'étant laissé séduire par la lecture des Livres de Luther, il quitta son Couvent en 1527, & se sauva à Strasbourg, où il se maria avec une fille, qu'il avoit même fiancée, avant de sortir de son Monastère; ce qui donne lieu de penser que l'amour avoit pu entrer pour beaucoup dans sa nouvelle profession de foi. Comme il avoit plus consulté sa passion que sa fortune, en prenant le parti de se marier, il fut presque aussi-tôt obligé d'abandonner sa femme, qu'il plaça servante chez un Ministre, & se mit apprenti chez un Tisserand. Quelque temps après il eut occasion de faire connoître ses talens pour la chaire, & on l'attacha successivement au service de diverses Eglises. Il reprit alors sa femme, dont il eut huit enfans. Sa vie a été écrite par Abraham Musculus, son fils; & c'est de-là que ceux qui ont parlé de Wolfgang, ont tiré tout ce qu'ils en

ont dit. Il rendit de grands services à Bucer, chez qui il demeura quelque temps, en qualité de Copiste. Bucer avoit une si mauvaise écriture, que non-seulement les Imprimeurs ne pouvoient pas la lire, mais souvent Bucer lui-même ne pouvoit la déchiffrer. Musculus la lisoit tout couramment. Il composa lui-même beaucoup d'Ouvrages. On dit qu'il avoit quarante ans quand il commença à étudier le Grec; mais cela n'est pas possible, puisqu'il publia dès 1536, sa Traduction des Commentaires de S. Chrisostome, sur S. Paul. Il n'avoit alors que trente-neuf ans. On trouve dans le *Dictionnaire* de Bayle, & dans les *Additions* de Teissier, aux Eloges de M. de Thou, la liste de ses Ouvrages. Au reste il savoit assez mal le Grec, médiocrement le Latin, & peu d'Hébreu, ou d'Arabe, quoique Melchior Adam suppose qu'il entendoit parfaitement les Livres, même les plus obscurs des Rabbins. M. Simon convient qu'il n'étoit pas assez exercé dans l'étude des langues & de la Critique, pour expliquer les Saintes Ecritures. Casaubon (*Præf. ad Polyb.*) en louant la bonne volonté de Musculus, convient que cet Ecrivain a traduit Polybe souvent sans l'entendre, (*Hist. Eccl.*) & en avouant que Musculus savoit peu le Grec & le Latin, il fait l'éloge de ce Traducteur; mais Henri de Valois n'en parle pas aussi avantageusement (*Epist. Dedic. Histor. Eusèb.*) il adopte le reproche qu'on faisoit à ce Traducteur d'avoir altéré souvent dans sa Traduction de l'*Histoire Ecclésiastique* d'Eusèbe, le sens de son Auteur, non-seulement par ignorance, mais pour en tirer avantage en faveur de ses opinions. Ses *Lieux communs* sont l'Ouvrage qu'il a le plus soigné. Il y employa dix années, & le publia en 1560. Antoine du Pinet le traduisit en François, comme le dit ailleurs du Verdier (Tom. III, pag. 137.) Il y a encore un autre Ouvrage de Musculus, traduit en François par V. Poulain, dont du Verdier parle ci-dessous. Pope Blount a rassemblé les principaux jugemens qu'on a portés des Ecrits de Musculus, mais il n'a rien dit d'un plagiat considérable qui lui a été reproché. Wolfgang Musculus mourut à Berne, au mois d'Août 1563, âgé de soixante-six ans.

V. PELETIER, Juge de Coserans, a écrit en vers, Prière du Roi, sur l'Appaisement des troubles; imprimée à Tholose, par Arnaud Colomiez, 1574.

V. POULLAIN a traduit du Latin de Wolfang Musculus, le Temporiseur, en forme de Dialogue, où sont décidées & réfutées toutes les difficultés, excuses & couvertures que peuvent mettre en avant ceux qui temporisent sur le fait de la Religion vraiment Chrétienne, après qu'ils ont connu la vérité Evangélique; imprimé *in*-8°. 1565.

V. A. D. L. C. a écrit Discours des causes & effets admira-

bles des tremblements de terre, contenant plusieurs raisons & opinions des Philosophes; imprimé à Paris, *in*-8°. par Nicolas Chesneau, 1580.

LIVRES D'AUTEURS ANONYMES.

Histoire * des Persécutions & Guerres faites depuis l'an 1555 jusques en l'an 1557, contre le Peuple appelé VAUDOIS, qui est aux Valées d'Angrogne, Luserne, S. Martin, la Perouse, & autres Pays du Piémont; imprimé *in*-8°. 1562. *Censurée.*

* Cette Histoire, qui s'étend jusqu'en 1561, a été imprimée en Latin, à Genève, en 1581, *in*-8°.

La VENGEANCE * de la Mort & Passion de notre Segneur Jesus-Christ, & la Destruction de Hiérusalem, tant par Vespasian, que Titus; composée en rime par Personnages; imprimée à Paris, *in-fol.* par Jean Petit.

* Voyez ci-dessus à la fin de la Lettre M. pag. 103, les Notes sur le même article.

Le VENITE * en Cour. Epître du Seigneur du Rouge & Noir, & autres Compositions en rimes; imprimé à Tholose, *in*-17.

* Au lieu de *Venite*, on dit aujourd'hui *Veniat.*

Les VENTES d'Amour Divine, imprimées à Rouen, *in*-16. par Nicolas l'Escuyer, sans date.

Le VERGER céleste, fait en forme d'une familière Collocution de l'Ame dévote, à son doux époux; imprimé à Paris, sans nom ni date.

Le Triomphe des VESTEMENS, selon le temps qui court, fait au Buz [1], 1512.

[1] *Buz*, qu'on auroit plutôt dû écrire *Bus*, est dit ici pour *buste*, dans la signification du corps humain, depuis le cou jusqu'aux cuisses, parce que c'est sur cette étendue du corps que les Tailleurs prennent la mesure des habits. (M. DE LA MONNOYE.)

Le VIAT de Salut [1], utile à tous Chrétiens, pour parvenir

à la gloire éternelle, composé par l'Evêque de Troyes; imprimé à Lyon, par Olivier Arnoullet, 1539.

[1] Guillaume Petit, Jacobin, Confesseur de François I, composa ce Livre, étant Evêque de Senlis, après l'avoir été de Troyes. Il faut croire que l'Ouvrage paroissoit dès 1531, puisque le 8 Octobre de cette année-là, *Nicolaüs Brissæus* dédiant le *Terentianus Maurus*, de son édition à cet Evêque, lui parle de ce *Viat de Salut* en ces termes : *Quid aliud viaticum ad sanitatem, quod edidisti, promittit, quàm non corporea molis, at animi puram, putamque sanitatem?* Ou, sans tant tourner, il auroit mieux fait de dire simplement *Viaticum ad Salutem.*—Voy. Du Verdier, Tom. IV, pag. 112. à l'article Guillaume Parvi. (M. de la Monnoye.)

La VIE des Justes, extraite des Œuvres de Saint Jean Chrisostome, imprimée à Lyon, *in*-16. par Guillaume Gazeau, 1549.

Les VIGILES des Morts, translatées en rime; imprimées à Paris, *in*-8°. par Simon Vostre, sans date.

Le VIOLIER [1] des Histoires Romaines moralisées sur les Gestes, Faits vertueux & anciennes Chroniques des Romains *, translaté de Latin & imprimé à Paris, *in-fol.* par Jean de la Garde, l'an 1520.

[1] C'est une Traduction, mais peu exacte, du Livre Latin, qui a pour titre *Gesta Romanorum moralizata.* On voit, dans la riche Bibliothèque de M. le Marquis Colbert, un Manuscrit Grec unique, dont le titre est Ἰωνιά, Synonyme de *Violier.* C'est en effet une collection alphabétique de diverses recherches curieuses & savantes, que l'Imperatrice Eudoxe, née à Macrembole, en Egypte, femme de Constantin Ducas, mort l'an 1067, avoit recueillies elle-même, & dédiée à Romain Diogène, l'Empereur, son second époux. Michel Apostolius, né à Constantinople, & mort sur la fin du quinziéme siécle, avoit, sous le même titre d'Ἰωνιά, composé un Recueil d'Apophthegmes, de Proverbes, & autres choses utiles, comme nous l'apprenons d'Aristobule, son fils, dans une Préface Grecque, au-devant de la Γαλεομυομαχία. C'est, pour le dire en passant, de cette dernière Ἰωνιά, qu'ont été tirés les Proverbes d'Apostolius, dont la plus ample & meilleure édition parut *in*-4°. Grecque-Latine, à Leyde, 1619. (M. de la Monnoye.)

* Voy. à l'article du *Roman d'Apollonius*, à la fin de la lettre A (Tom. III, pag. 192 & 193) & à l'article de *l'orgueil & présomption de l'Empereur Jovinien*, à la fin de la lettre I, Tom. IV, pag. 562 & suiv. nos remarques

tant sur le *Roman d'Apollonius*, que sur l'Ouvrage intitulé *Gesta Romanorum moralizata*, & en François *le Violier des Histoires.* L'ouvrage de l'Impératrice Eudoxe renferme, par ordre alphabétique, les vies des Historiens, Orateurs, Rhéteurs, Poëtes, Sophistes, Philosophes, Grammairiens, Critiques, Philologues & Médecins de l'Antiquité. On y trouve aussi l'Histoire des Dieux, des Demi-Dieux, des Déesses, des Héros & des Héroïnes de la Fable. En un mot c'est un Dictionnaire Historique & Mythologique, dans le goût de la *Bibliothèque Orientale* de d'Herbelot. L'Impératrice dit dans son Epître dédicatoire à Romain Diogène son second Epoux, que *persuadée qu'il n'y a pas d'occupation plus Royale que celle de recueillir les monumens épars de l'esprit humain, elle a ramassé avec soin tous les Livres de la Bibliothèque de Constantinople*, & *qu'elle a fait venir à grands frais tous ceux des Pays étrangers pour composer cet Ouvrage*, afin, ajoûte-t-elle, *de réunir toutes les connoissances humaines, & de prévenir la perte des originaux.* Evénement qui en effet est arrivé. Le précieux MS. de cet Ouvrage a passé de la Bibliothèque de Colbert, dans celle du Roi. Il a été remis, la présente année 1773, par ordre de Sa Majesté, à M. Dansse de Villoison, membre de l'Académie des Belles-Lettres, qui encouragé par les bontés dont l'honorent M. le Duc de la Vrilliere & M. le Comte de Maurepas, protecteurs éclairés des Lettres, va nous donner incessament, sous leurs auspices, l'édition du Texte Grec de cet Ouvrage, avec sa version Latine à côté, & des notes. Voilà de ces Ouvrages dont notre siècle doit se glorifier, & le plus digne exemple à donner à la jeunesse, malheureusement trop peu occupée aujourd'hui des véritables moyens d'acquérir de la science.

VOCABULAIRE du Pseautier, exposé en François [1], avec les Déclinaisons & Conjugaisons des Noms & Verbes, contenues audit Pseautier, pour l'institution, en Grammaire, de Monseigneur d'Angoulême & Madame Magdeleine sa sœur, enfans de France; imprimé à Paris, *in*-8°. par Simon de Colines, 1529.

[1] Il y a un autre Livre, imprimé, l'an 1531, à Paris, chez Simon de Colines, *in*-4°. sous le titre de *Grammatographia*, pour l'instruction de Madame Madelene, fille de France, à laquelle on avoit dessein d'apprendre la langue Latine.) M. DE LA MONNOYE.)

Petit VOCABULAIRE en langue Françoise & Italienne, à Lyon, *in*-12. par Roger de Brey, 1578.

La VOYE DE VIE, assavoir vraie Instruction & Pratique de vie Chrétienne, en laquelle est montrée la fuite des vices, & les moyens d'acquérir & retenir vertu & bonnes mœurs; avec

plusieurs Oraisons & Exhortations, pour parvenir à une vraie vie spirituelle; traduite de bas-Allemand, en François; imprimée *in*-12. en Anvers, l'an 1556.

Les QUATRE VOYES spirituelles pour aller à Dieu, c'est assavoir la Voye purgative; la Voye illuminative; la Voye unitive; & la Voye superlative; imprimées à Paris, *in*-4°. sans nom d'Imprimeur & sans date.

Traité des URINES, de leurs couleurs, & ce qu'elles peuvent signifier; imprimé à Paris, *in*-8°. par Nicolas Buffet, 1551.

La Sentence des USURIERS, imprimée *in*-8°. sans date, nom d'Imprimeur, ni de lieu.

X E N.

XENOPHON *. *Voyez* Claude de Seissel, Estienne de la Boëtie, Jacques Missant, Jacques des Comtes de Vintemille.

* Xénophon, Athénien, très-célèbre Capitaine, Philosophe & Historien Grec, fut un des plus illustres Disciples de Socrate. La beauté de son langage, l'élégance, la douceur & les graces de son style, le firent surnommer l'*Abeille Grecque*, & la *Muse Attique*. Il a composé un grand nombre d'Ouvrages, également admirables, & par les sujets qu'il a choisis, & par la manière dont il les a écrits & traités. Sa *Cyropédie* est moins l'Histoire de Cyrus, qu'un Traité d'éducation, pour former un Prince. Ses *Economiques*, la suite de la Guerre du Peloponnèse, ou la continuation de l'Histoire de Thucidide, sont des modèles qu'on ne doit jamais se lasser d'étudier & de suivre. C'est dans les Ecrits de Xénophon qu'on peut prendre une juste idée de l'Atticisme, & du génie qui caractérise les grands Ecrivains. Les beautés simples & sublimes dont ses Ouvrages sont remplis, sont celles de la nature même. Que la Jeunesse de nos jours, entraînée par l'exemple de nos prétendus beaux Esprits, est à plaindre de s'écarter des sources pures, où elle pourroit puiser le goût du beau & du vrai, de les ignorer, & de n'admirer que les sottises boursoufflées, le clinquant peu durable, les graces artificielles de quelques-uns des Ecrivains de ce temps, dont la réputation momentanée l'éblouit! Le Chapitre troisième du Livre IV d'Aulugelle, est curieux,

curieux, en ce que cet Auteur y parle de la jalousie secrette qui règna entre Platon & Xénophon; jalousie qu'on peut révoquer en doute, parce que ces deux illustres Grecs, au jugement de tous leurs Contemporains, étoient trop sincèrement attachés aux maximes de la véritable Philosophie, pour se laisser vaincre par une passion aussi basse, & qui dénote toujours la petitesse d'ame, & l'orgueil de l'esprit de tout homme qui s'y abandonne. Ce qui a pu faire imaginer cette prétendue jalousie entre deux si grands hommes, étoit sans doute la comparaison qu'on faisoit de leurs talens : *Xenophon & Plato Socraticæ amœnitatis duo lumina, certari æmularique inter sese existimati sunt : quia de iis apud alios uter esset exuperantior certabatur : & quia duæ eminentiæ cùm simul junctæ in arduum nituntur, simulachrum quoddam contentionis æmulæ pariunt* : Xénophon mourut à Corinthe, vers l'an 360, avant Jesus Christ, âgé de quatre-vingt-dix ans. *L'Expédition & la Retraite des dix mille*, de même que l'*Histoire Grecque*, ont été traduites par M. d'Ablancourt. M. Charpentier a traduit la *Cyropédie*, & les *Dits mémorables de Socrates*. Avant eux, Tanneguy le Fevre avoit donné une bonne Traduction de l'excellent Dialogue, intitulé le *Banquet des Philosophes*. M. Dumas, Professeur de Rhétorique à Toulouse, a donné une nouvelle Traduction des *Economiques* de Xénophon, en un vol. *in*-12. 1768; à Paris, chez Dehansy, rue S. Jacques.

Y V E.

YVES MAGISTRI, Frere Mineur de la Val, Gardien au Couvent de Bourges, a écrit Guide des Professeurs Ecclésiastiques, où est contenu ce qu'un Religieux ou Religieuse, militant sous le Brevière Romain & l'Ordre Minorique, sont obligés d'ensuivre; imprimé à Paris, *in*-16. par Estienne Petit, 1580. Miroir Chrétien, autrement dit, seconde partie de la Guide Ecclésiastique, imprimé de même. Verger & Jardin des Ames désolées & égarées, pour la consolation de Messieurs les Citoyens de la cité de Bourges, sous la protection du Révérendissime Prélat d'Aquitaine, Archevêque de ladite Métropolitaine Cité; imprimé à Bourges, *in*-4°. par Pierre Bouchier, 1584. *Ocularia & Manipulus Fratrum Minorum, licentiâ generalis magistri, R. P. Francisci Gonzagæ, excerptus à Fratre Yvone Magistri; Parisiis, in-8°. apud Michaelem Somnium*, 1582.

YVES ROUSPEAU, Saintongeois, a écrit Traité de la Préparation à la sainte Cene, imprimé à Lyon, *in*-8°. par Jean Saugrain. *Calvinique.* Quatrains spirituels de l'honnête Amour. Plus, Stances Chrétiennes des Louanges du saint Mariage, apposées aux Stances du Mariage de Philippes des Portes; imprimés avec les Cantiques du sieur de Maison-Fleur, à Paris, *in*-12. par Matthieu Guillemot, 1584. Il a traduit en vers François, la Foi Catholique des Peres anciens, contenue au Symbole de saint Athanase, jadis Evêque d'Alexandrie; avec quelques Sonnets & doubles Sonnets; imprimée à la Rochelle, *in*-8°. par Pierre Haultin, 1579.

Z O R.

ZOROASTRE *. Oracles de Zoroastre, écrits premièrement en Grec, & mis en vers François; imprimés à Paris, *in* 8°. par Richard Breton & Philippe Danfrie.

* Suidas dit que Zoroastre fut Roi des Bactriens, & vécut quatre cens ans avant la Guerre de Troye. L'idée qu'on se forme de lui, est celle d'un excellent Philosophe & d'un grand Prince, qui travailla à instruire les peuples confiés à ses soins, & leur donna les maximes de conduite, les plus sages & les plus utiles à l'humanité, dont on prétend reconnoître encore des vestiges respectables dans les usages des Guèbres, qui sont restés fidèles aux institutions que leurs Ancêtres reçurent de ce Zoroastre. On trouve à la fin du Livre quatrième de la *Préparation Evangélique* d'Eusèbe, cette belle idée de Dieu, tirée d'un Commentaire de Zoroastre, sur les Rites Sacrés des Persans: « Dieu est le principe de toutes choses, Eternel, sans commencement, sans » fin, sans parties, ne ressemblant qu'à lui-même, bon, prudent, par ex- » cellence, source de tout bien, & de toute justice, puisant toutes les » connoissances en lui-même, enfin la perfection essentielle, & l'Auteur de » toute science naturelle ». Il peut se faire qu'il y ait eu plusieurs Souverains du nom de Zoroastre, animés des mêmes vues, qui ayent travaillé successivement à former un peuple sage, laborieux & puissant, tels que furent jadis les Perses. Ce qu'il y a de probable, c'est que les lumières du Philosophe, du Prince, du Héros, connu sous le nom de *Zoroastre*, furent très-supérieures à celles des premiers Philosophes de la Grèce; qu'il fut l'Instituteur du culte le plus raisonnable, le plus simple & le plus conforme au bonheur

de l'humanité, dans l'état de nature ; & que les préceptes de Politique & de Morale qu'il a établis doivent le faire regarder comme l'un des plus illustres Bienfaiteurs du genre humain. Le Livre du *Zend*, dont on le regarde comme l'Auteur, est un des monumens les plus respectables de l'antiquité ; on y reconnoît ces dogmes sages, qui inspirèrent à ses Sectateurs l'humanité, la vertu, l'industrie ; & ce qu'il y a de plus admirable, c'est qu'après tant de siècles, malgré les persécutions de la tyrannie la plus barbare, on trouve encore dans les mœurs des Guèbres infortunés, une preuve vivante de l'excellence des institutions de Zoroastre. —Voy. la Bibl. Orientale de d'Herbelot, p. 930, col. 27, au mot ZERDASCHT, ou ZARADASCHT, Zoroastre, que quelques-uns appellent aussi *Zerdoust*, où il est dit, que l'an 1300, après le déluge, Zoroastre commença à paroître, & enseigna aux hommes le culte & l'adoration du feu. Les anciens Persans veulent tous que Zoroastre soit plus ancien que Moïse, & les Mages, Sectateurs de ce premier Législateur, prétendent qu'il est le même qu'Abraham, & l'appellent souvent *Ibrahim Zerdascht*, ou *Abraham*, l'ami du feu. Il y a dans cet article des choses très-curieuses sur Zoroastre & le *Zend*, Ouvrage qu'on lui attribue ; mais ceux qui voudront connoître tout ce qu'on peut savoir de Zoroastre, le trouveront rassemblé dans les Dissertations de M. l'Abbé Foucher, imprimées dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, Tom. XXVII & suivans, & le *Zendavesta* de M. Anquetil, imprimé à Paris, en 1771, 3 Vol. *in*-4°. qui renferment la Traduction des Livres mêmes, que les Indiens croient être de Zoroastre, enrichie de précieuses Remarques, & de la vie de ce célèbre Législateur des Indes. Les Manuscrits de l'Ouvrage attribué à Zoroastre, ont été apportés de l'Inde, par M. Anquetil, & déposés à la Bibliothèque du Roi, le 15 Mars 1762.

FIN DE LA BIBLIOTHÉQUE FRANÇOISE.

Stet liber hic donec fluctus formica marinos
Ebibat, aut totum testudo perambulet orbem [1].

[1] Dom Bonaventure d'Argonne, Chartreux, a remarqué, Tom. I des Mêlanges qu'il a donnés, sous le nom de VIGNEUL-MARVILLE, que ce Distique se trouvoit originairement à la fin de la Pragmatique-Sanction, imprimée avec le Commentaire de Côme Guymier, à Paris, 1507, par André Boccard. C'est de là que Du Verdier l'a tiré, non sans quelque pressentiment que son souhait seroit accompli. (M. DE LA MONNOYE.)

Fin du cinquième Volume.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le *Tome cinquième des Bibliothèques Françoises de La Croix du Maine & de du Verdier, Sieur de Vauprivas*, avec les notes de Messieurs *de la Monnoye*, *Falconet & Rigoley de Juvigny*, & n'y ai rien trouvé qui m'ait paru en empêcher l'impression. A Paris, ce 22 Août 1773. *Signé*, CRÉBILLON.

DE L'IMPRIMERIE DE MICHEL LAMBERT,
rue de la Harpe, près S. Côme.







